TRAITÉ

DES ARBRES ET ARBUSTES

QUE L'ON CULTIVE EN FRANCE EN PLEINE TERRE.

PAR DUHAMEL.

EXPLICATION DE LA VIGNETTE.

L'AGRICULTURE, personnifiée par une jeune femme couronnée de feuillage et assise sous un chêne, tient près de son sein la figure symbolique de la Nature. Elle est environnée d'instruments aratoires, d'arbres et d'arbrisseaux indigenes. Près d'elle on voit deux thermes : d'un côté, celui de Pan, divinité qui préside aux forêts; de l'autre, celui du Soleil, qui vivifie et féconde la nature. Sur le devant est une fontaine rustique. Le fond représente une plaine agréablement coupée par un fleuve. On a voulu indiquer par cette réunion les principaux agents de la végétation.

81039.
F. 397

TRAITÉ
DES ARBRES ET ARBUSTES
QUE L'ON CULTIVE EN FRANCE EN PLEINE TERRE

Par DUHAMEL

Seconde Édition considérablement augmentée.

Peint par Percier et Thibaud. *Gravé à l'eau-forte par Pillement et terminé par Née.*

A PARIS,

Chez DIDOT ainé, au Louvre; MICHEL, Rue des Francs-Bourgeois au Marais N°. 699; et LAMY, Quai des Augustins N°. 26.

PLAN DE L'OUVRAGE.

On commence par indiquer la classe et l'ordre auxquels le genre se rapporte, dans le systême de Linné et la méthode naturelle de Jussieu. Ensuite, sous le titre général de Genre, on voit l'exposition de ses caracteres; on a rejeté ceux qui sont minutieux ou qui n'appartiennent pas à la totalité des especes. Après cette description du Genre, et sous ce titre principal, il y a des articles courts, distingués chacun par un titre particulier. Sous celui de Caractere essentiel, on voit ce qui le distingue essentiellement de ceux avec lesquels il a des caracteres communs. Sous celui de Différences, on indique celles qui existent entre plusieurs especes : comme, par exemple, dans le Houx, qui est le premier genre, on prévient que les especes d'Amérique sont toutes dioïques par avortement, et que celle d'Europe est polygame monoïque, etc. Dans les genres nombreux et naturels, on voit, sous celui de Caracteres secondaires, le port et l'aspect, les caracteres généraux de l'ensemble, pris hors des parties de la fructification. Celui d'Ordre naturel indique la famille à laquelle il appartient, et les genres avec lesquels il a le plus d'affinités. Sous le titre de Nom ou Étymologie, il y a des particularités sur le nom; on voit si c'est celui d'un Botaniste ancien ou moderne, ou l'étymologie qui apprend d'où il dérive, qui en a été l'inventeur, et à quelle époque. Sous le titre Observations, qui est le dernier, on indique le nombre des especes connues, la latitude et les climats qu'elles habitent, le nombre de celles qui sont indigenes, de celles qui sont déja naturalisées, et enfin de celles qui sont étrangeres ou peu connues, et que l'analogie fait présumer pouvoir s'acclimater.

Sous le titre Especes, il y a en deux colonnes, l'une en latin, l'autre en français, le nom spécifique, le n°., la citation de la figure que l'on en donne, la définition ou la phrase caractéristique. Au-dessous, un choix de synonymes des divers auteurs qui en ont parlé, avec la citation des meilleures figures qui en existent. A la suite de ces synonymes, on trouve les noms vulgaires de l'espece et de ses variétés, s'il y en a. Ils en sont distingués par la ligne qui est reculée. Ensuite une description abrégée et très didactique de chacune, ainsi que de ses Variétés, sous un titre particulier. Le temps de la floraison et de la maturité des fruits, ce que l'on a rarement indiqué jusqu'ici, excepté pour les especes les plus im-

portantes par leurs produits. Le lieu natal, avec des remarques sur l'influence du climat et du sol, relativement aux variétés, à la grandeur, à la qualité des fruits et du bois, etc. On indique les propriétés médicinales les mieux constatées par l'expérience; on entre dans le plus grand détail sur les usages économiques, et l'on donne un apperçu sur l'art de les groupper et d'en faire ressortir les contrastes, pour en obtenir des effets plus agréables dans les bosquets et les jardins d'agréments. La culture y est traitée avec beaucoup d'étendue, ainsi que la maniere de les multiplier. On y indique le sol et l'exposition qui leur conviennent, les contrées où tel arbre peut vivre en pleine terre, sans craindre le froid, et les précautions qu'il exige dans d'autres. Des notices historiques sur l'usage qu'en faisoient les anciens, et les noms qu'ils leur donnoient. Des particularités intéressantes sur le temps où tel arbre a été connu, par qui il a été découvert ou apporté, et les jardins où il a été cultivé en Europe pour la premiere fois. On y trouve en un mot tout ce qui peut en compléter l'histoire, faire voir l'utilité de la Botanique et ses progrès.

On publie par genres, sans suivre l'ordre des classes, ni l'ordre alphabétique. Tout ce qui est de Duhamel est marqué par des guillemets, et son nom est à la fin de l'article.

Cet ouvrage comprendra environ 2,000 especes : on se propose de donner les figures de la moitié de ce nombre. Il y aura toujours la figure d'une espece de chaque genre, fût-elle unique. Quand ils seront nombreux, on en donnera trois, quatre, six ou davantage. Dans la premiere, on verra dans le plus grand détail les parties de la fructification qui constituent le genre. On donnera les figures d'un très grand nombre d'especes qui n'ont jamais été gravées, et beaucoup d'especes nouvelles qui n'ont jamais été décrites.

L'ouvrage paroît par livraison de six planches, avec le texte, de format in-folio. Il sera ordinairement de quatre feuilles, quelquefois plus. Chaque planche porte dans le haut son n°., et au bas le nom de l'arbre en latin et en français, avec le n°. de la page du discours. Avec la livraison qui complétera le premier volume, on donnera une table provisoire des objets qu'il renferme, et ainsi des suivants, en attendant la fin de l'ouvrage, où l'on en donnera une générale, avec la liste de tous les auteurs et ouvrages cités, et la date de leur édition. Tout est disposé avec beaucoup d'ordre et de clarté, afin d'éviter l'embarras des recherches, et trouver sur-le-champ.

Les dessins sont faits par Redouté, artiste qui jouit déja d'une grande célébrité par les superbes dessins du Stirpes novae et du Sertum anglicum de l'Héritier, la Flora atlantica de Desfontaines, et la Collection des Plantes grasses, etc.

Le savant Duhamel exprime, dans son Traité des Arbres et Arbustes, le desir que quelqu'un continue l'ouvrage qu'il a commencé. Depuis sa publication (en 1755), il y a bientôt un demi-siecle, de nombreuses colonies d'arbres et de plantes sont venues, de toutes les contrées de la terre, se naturaliser dans nos jardins.

Dans le nombre des Arbres et Arbustes qui lui ont été totalement inconnus, et qui sont naturalisés aux environs de Paris depuis quelques années, on voit l'Aristotelia Maqui, arbrisseau originaire du Chili, qui porte des baies dont les habitants de ces contrées font une boisson qui leur tient lieu de vin. Le Noisetier de Bysance qui forme un arbre de moyenne grandeur, et donne beaucoup de fruits. L'Eucalyptus de la nouvelle Calédonie. Le Koelreuteria paniculé, du nord de l'Asie. Le Chrysantheme de l'Inde, qui prodigue ses belles fleurs pourpres à la fin de l'automne, cultivé dans tous les jardins, et sur les croisées dans l'intérieur des villes. Le joli Fuchsia du Magellan. Le Fontanesia philliroïde, apporté de Syrie. Le Budleja globosa de l'Amérique septentrionale, ainsi que les Magnolias glauca et tripetala, trois belles especes de Tilleuls, dont deux ont les feuilles argentées, autant de Chênes. Plusieurs especes de Poiriers, de Pommiers, d'Aliziers, de Nefliers, et de Cornouillers. Le Plaqueminier du Japon, l'Aucuba, et le singulier Ginkgo biloba qui forme un grand arbre, lequel produit des noix que les Japonais servent sur leurs tables pour dessert. Le Calycanthus précoce, qui donne de grandes et belles fleurs au milieu de l'hiver. Les Houx de Madere, opaque, prinoïde, à feuilles de Myrte, et du Canada. Le Marronier à fleurs jaunes, celui à épis. Un grand nombre de Cytises, de Genêts, de Robinias, etc., etc.

Que de trésors épars et isolés sur différents points de la surface du globe, et encore inconnus à la plupart de ses habitants, n'attendent que le génie de l'homme, conduit par la Botanique, pour être portés dans des régions analogues, y croître, s'y multiplier, et y fournir de nouveaux moyens d'existence à une plus nombreuse population !

Ces trésors sont bien différents de ceux du Pérou, que des malheureux, ensevelis dans les entrailles de la terre, lui arrachent de force dans les mines de Potosi. Ceux-ci s'épuisent, ne sont que de pure convention, et

n'ont servi qu'à corrompre les hommes ; ceux-là sont d'une exploitation facile, et sont inépuisables comme la nature même.

En effet, en ne prenant que le beau sol de la France pour exemple, il est reconnu que tous les arbres fruitiers, le froment, et les autres grains qui couvrent ses fertiles campagnes, viennent tous de climats éloignés ; de sorte que, si l'on s'étoit contenté de ce qu'elle produisoit spontanément, on n'auroit eu que des glands, des ronces et des épines.

La France, par son heureuse situation, peut naturaliser chez elle un grand nombre de végétaux des divers climats du monde, et acquérir par là de nouveaux moyens d'industrie à ses habitants, et de nouvelles branches de commerce.

Quelle suite de plaisirs éprouveroit l'homme sensible qui voyage pour s'instruire, et non pas pour déplacer son ennuyeuse oisiveté, quand il verroit sur les rives de la Méditerranée les Palmiers de l'Orient, les Bambous du Bengale, l'arbre à pain d'Otaïti, l'arbre à suif de la Chine, etc. ; ensuite les Ciriers de la Louisiane, les Lauriers et les Magnolias de la Caroline, le Mûrier à papier du Japon, et enfin, plus au nord, l'Érable à sucre de la Pensylvanie, et les Sapins du Canada, etc.

Quelle satisfaction pour le philosophe, à qui tout dans la nature annonce que l'homme est fait pour vivre en société, et non pour errer stupidement dans la solitude des forêts! Quel cours de physique pour lui, et combien de vérités utiles naîtroient de ses réflexions! Il verroit la masse des connoissances s'accroître collectivement, et le génie de l'homme capable, pour ainsi dire, d'opérer une nouvelle création.

Que l'on ne regarde pas le tableau que l'on vient d'esquisser comme le rêve d'un homme de bien qui se fait illusion, mais comme un projet qui chaque jour se réalise par la marche lente du temps, et que l'esprit humain, mieux dirigé vers son perfectionnement, accéléreroit dans son exécution.

A MADAME BONAPARTE.

MADAME,

Daignez permettre que je publie sous vos auspices cette nouvelle édition du TRAITÉ DES ARBRES ET ARBUSTES DE DUHAMEL.

Ce citoyen zélé aimoit passionnément l'agriculture: il n'ignoroit pas qu'elle seule peut donner aux empires une puissance et un éclat durables. Pour prix de ses travaux Duhamel obtint l'estime de ses contemporains et de la postérité.

Vous, MADAME, *dont le nom rappelle à la fois les hautes qualités que le monde admire et les touchantes vertus qu'il chérit, vous aussi, vous aimez l'agriculture; vous prenez plaisir à rassembler dans vos jardins les végétaux les plus rares, et déja vous désignez les cantons de la France que vous voulez enrichir de ces productions étrangeres. Ainsi, par vos soins, cette même terre que le* PREMIER CONSUL *a si vaillamment défendue, nous offrira bientôt des ressources et des jouissances nouvelles. Ce sont encore des droits que vous acquerrez à notre amour; et nos neveux, héritiers*

de tant de bienfaits, ne méconnoîtront jamais la main qui aura daigné les répandre.

Honoré de votre confiance et chargé de l'exécution de vos utiles projets, je crois me conformer à vos vues, MADAME, *en publiant, conjointement avec plusieurs autres naturalistes, cette nouvelle édition d'un ouvrage nécessaire aux cultivateurs. Mais,* MADAME, *quelque révérée que soit la mémoire de Duhamel, cet ouvrage seroit privé de son plus beau lustre s'il ne vous étoit dédié, et je n'oserois y placer mon nom si mes premieres lignes n'étoient consacrées à la reconnoissance.*

Je suis avec un profond respect,

MADAME,

Votre très humble
et très obéissant serviteur,

B. MIRBEL.

ILEX. HOUX.

ILEX, Linn. Classe IV, *Tétrandrie.* Ordre IV, *Tétragynie.*

ILEX, Juss. Classe XIV, *Dicotylédones polypétales. Étamines périgynes.* Ordre XIII, Les Nerpruns.

AQUIFOLIUM, Tourn. Hall. Duham. HOUX — *Ilex,* Lam.

GENRE.

CALICE.	Périanthe monophylle, à quatre dents, petit et persistant.
COROLLE.	Monopétale, à quatre divisions, divergentes.
ETAMINES.	Quatre; filaments subulés, plus courts que la corolle, insérés à sa base, alternes avec les divisions; antheres globuleuses.
PISTIL.	Ovaire supérieur, ovoïde; style nul; stigmates, quatre, simples.
PERICARPE.	Baie ovoïde, à quatre semences, adhérentes au centre.
SEMENCES.	Osseuses, oblongues, obtuses, convexes d'un côté, anguleuses.

Caractere essentiel. Calice quadridenté. Corolle quadrifide. Semences, quatre.

Différences. Les Houx d'Amérique sont dioïques par avortement. Celui d'Europe est polygame monoïque; ses fleurs hermaphrodites ont souvent cinq étamines.

Caracteres secondaires. Arbres et arbustes à feuilles alternes, pétiolées, dentées, glabres, persistantes dans la plupart. Stipules très petites. Fleurs axillaires.

Ordre naturel. Ce genre est de la famille des Nerpruns (Juss.): il doit être placé entre celui des Cassine et celui des Prinos avec lesquels il a le plus d'affinités.

Étymologie. *Agria* (Théophraste et les auteurs grecs), c'est-à-dire *agreste, sauvage;* d'où les latins ont fait *Agrifolium* et *Aquifolium. Aquifolia, Agrifolia,* Pline. G. Bauhin et Lonicer sont les premiers qui l'ont nommé *Ilex,* à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du *Quercus-Ilex,* qui est le vrai *Ilex* de Virgile. Linné, en adoptant ce nom pour le genre, a conservé celui d'*Aquifolium* pour l'espece anciennement connue.

Observations. On en connoît aujourd'hui dix-huit especes, dont une seule est indigene. Une de l'isle de Madere, et six de l'Amérique septentrionale, se sont naturalisées dans les climats tempérés de l'Europe. Trois ne peuvent vivre qu'entre les tropiques. Il y en a sept au Japon, qui sont peu connues. L'analogie nous fait présumer que vraisemblablement elles s'acclimateront de même.

ESPECES.

1. ILEX Aquifolium, Linn. *Tab.* 1. —— HOUX commun. *Planche* 1.

I. foliis ovatis, acutis, undulatis, dentato-spinosis, floribus axillaribus fasciculatis.

H. à feuilles ovales, aiguës, ondulées, dentées-épineuses, fleurs axillaires fasciculées.

ILEX Aquifolium—foliis ovatis, acutis, spinosis, Linn. Sp. Pl. Hort. Cliff. 40. Murr. Syst. Veg. edit. 14, p. 168. All. Fl. Pedem. n° 456. Fl. Dan. tab. 508. Blakw. tab. 205. Mill. Icon. tab. 46. Gerard Fl. Gall. Prov. 114. Lightfoot. Flor. Scot. 121.
Ilex aculeata baccifera, folio sinuato, G. Bauh. Pin. 425.

Aquifolium, seu *Agrifolium vulgò*, J. Bauh. 1, 245. Lob. Ic. 2, p. 153. Matth. 161. Cam. Epit. 84. Tourn. Inst. 600.
Agrifolium, Rai. Hist. Plant. 1622.
Aquifolium, Haller Hist. Stirp. Helvet. n° 667. Duham. Arb. vol. I, 59, n° 1, pl. 22. Gaertn. Fruct. Sem. tab. 578.
Houx Tschudi, Ency. ancienne.
Houx commun, n° 1, Lamarck Dict. encycl.

VARIÉTÉS.

a. HOUX commun *hérissonné*—feuilles ovales, hérissées-épineuses à la surface. *Vulgairement* Houx-hérisson.
ILEX Aquifolium *echinata—foliis ovatis, superficie echinato-spinosis.*
Aquifolium echinata superficie, Cornut. Canad. 180. Duham. n° 30.
Houx commun, n° 1, var. β. Lam. Dict. enc. *Ilex Aquif. ferox*, Ait. Hort. Kew, I, 168.

b. HOUX commun *de Mahon*—feuilles ovales, aiguës, planes, dentées-épineuses. *Vulgairement* Houx de Mahon.
ILEX Aquifolium *Balearica—foliis ovatis, acutis, planis, dentato-spinosis.*
Ilex Balearica, Hort. Paris.
Houx commun, n° 1, var. γ, Lam. Dict. enc.

c. HOUX commun *dents-de-scie*—feuilles lancéolées, planes, dentées en scie, épineuses. *Vulg.* Houx à dents de scie.
ILEX Aquifolium *serrata—foliis lanceolatis, planis, serrato-spinosis.*
Houx commun, n° 1, var. δ, Lam. Dict. enc.

d. HOUX commun *charnu*—feuilles charnues, ovales-lancéolées, dentées-épineuses.
ILEX Aquifolium *crassifolia—foliis carnosis, ovato-lanceolatis, dentato-spinosis.*
Ilex Aquifolium crassifolia, Ait. Hort. Kew, I, 168.

e. HOUX commun *sans épines*—feuilles ovales, entieres, sans épines.
ILEX Aquifolium *inermis—foliis ovatis, inermibus, subintegris.*
Aquifolium, var. *absque spinis præter mucronem*, Hall. Stirp. Helvet. n° 667.
Agrifolium non spinosum, Munt. Icon. 39. Phytog. Icon. 39.

Les variétés qui suivent ne different des cinq précédentes, et même de l'espece, que par la couleur des fruits, celle des panaches des feuilles, et la diversité de leur bigarrure. On y voit toutes les couleurs et les nuances intermédiaires, depuis le jaune le plus foncé et le rouge le plus vif jusqu'au blanc le plus pur; le brillant de l'argent et l'éclat de l'or.

1. HOUX à fruits jaunes, Duham. n° 2.
ILEX baccis luteis, Hort. Lugd.-B.

2. HOUX à fruits blancs, Duham. n° 3.
ILEX baccis albis, Mill. Cat.

3. HOUX à feuilles panachées de blanc, Duham. n° 4.
ILEX foliis ex albo variegatis, H. L.

4. HOUX à feuilles panachées de jaune, Duham. n° 5.
ILEX foliis ex luteo variegatis, H. R. P.

5. HOUX à feuilles longues, dont les bords et les épines sont argentés seulement d'un côté, Duham. n° 6.
ILEX foliis longioribus, limbis et spinis ex unico tantum latere per totum argenteo pictis, Pluk. Alm.

6. HOUX à feuilles arrondies, dont les bords et les épines sont argentés des deux côtés, Duh. n° 7.
ILEX foliis subrotundis, limbis et spinis utrinque argentatis, Pluk. Alm.

7. HOUX à feuilles oblongues, brillantes, dont les bords et les épines sont argentés, Duham. n° 8.
ILEX foliis oblongis, lucidis, spinis et limbis argenteis, M. C.

8. HOUX à feuilles oblongues, dont les bords sont argentés, Duham. n° 9.
ILEX foliis oblongis, limbis argenteis, M. C.

9. HOUX à feuilles arrondies, dont les bords sont argentés, liserés de pourpre, et les épines de même couleur, Duham. n° 10.
ILEX foliis subrotundis, limbis argenteis, spinis et marginibus foliorum purpurascentibus, M. C.

10. HOUX à feuilles oblongues, dont les bords et les épines sont d'un jaune pâle, Duham. n° 11.
ILEX foliis oblongis, spinis et limbis flavescentibus, M. C.

11. HOUX à feuilles oblongues et brillantes, dont les bords et les épines sont dorés, DUHAM. n° 12.
ILEX foliis oblongis, lucidis, limbis et spinis aureis, M. C.

12. HOUX à feuilles oblongues, dont les bords et les épines sont jaunes, DUHAM. n° 13.
ILEX foliis oblongis, spinis et limbis luteis, M. C.

13. HOUX à feuilles arrondies et à petites épines, dont les feuilles sont ornées de belles panaches jaunes, DUHAM. n° 14.
ILEX foliis subrotundis, spinis minoribus, foliis ex luteo elegantissime variegatis, M. C.

14. HOUX à feuilles oblongues, d'un verd foncé, dont les bords et les épines sont dorés, DUHAM. n° 15.
ILEX foliis oblongis, atro-virentibus, spinis et limbis aureis, M. C.

15. HOUX à feuilles larges, dont les épines et les bords sont d'un jaune pâle, DUHAM. n° 16.
ILEX foliis latioribus, spinis et limbis flavescentibus, M. C.

16. HOUX à feuilles oblongues et à grandes épines, dont les feuilles sont panachées de veines dorées, DUH. n° 17.
ILEX foliis oblongis, spinis majoribus, foliis ex aureo variegatis, M. C.

17. HOUX à feuilles arrondies, dont les bords et les épines sont dorés, DUHAM. n° 18.
ILEX foliis subrotundis, spinis et limbis aureis, M. C.

18. HOUX à feuilles fort oblongues, dont les bords et les épines sont argentés, DUHAM. n° 19.
ILEX foliis oblongioribus, spinis et limbis argenteis, M. C.

19. HOUX à grandes feuilles et longues épines, dont les bords sont d'un jaune pâle, DUHAM. n° 20.
ILEX foliis et spinis majoribus, limbis flavescentibus, M. C.

20. HOUX à très petites feuilles, dont les bords et les épines sont argentés, DUHAM. n° 21.
ILEX foliis minoribus, spinis et limbis argenteis, M. C.

21. HOUX à feuilles fort étroites, dont les bords et les épines sont jaunes, DUHAM. n° 22.
ILEX foliis angustioribus, spinis et limbis flavescentibus, M. C.

22. HOUX à feuilles oblongues, dont les bords sont richement panachés de jaune et de veines d'or, DUHAM. n° 23.
ILEX foliis oblongis, ex luteo et aureo elegantissime variegatis, M. C.

23. HOUX à feuilles oblongues, d'un verd foncé, mouchetées de taches argentées, DUHAM. n° 24.
ILEX foliis oblongis, viridibus, maculis argenteis notatis, M. C.

24. HOUX à feuilles oblongues, dont les bords sont jaunes, liserés de pourpre, et les épines pourpres, appelé en Angleterre PENTELADA, DUHAM, n° 25.
ILEX foliis oblongis, limbis luteis, spinis et marginibus foliorum purpurascentibus, M. C.

25. HOUX à feuilles oblongues, dont les bords et les épines sont de couleur d'ochre jaune, DUH. n° 26.
ILEX foliis oblongis, limbis et spinis ochro-luteis, M. C.

26. HOUX à petites feuilles qui n'ont presque pas d'épines, DUHAM. n° 27.
ILEX foliis parvis, interdum vix spinosis, M. C.

27. HOUX à petites feuilles qui n'ont presque pas d'épines, et dont les bords sont argentés, D. n° 28.
ILEX foliis parvis, interdum vix spinosis, limbis foliorum argentatis, M. C.

28. HOUX à fruits jaunes, dont les feuilles sont panachées de la même couleur, DUHAM. n° 29.
ILEX baccis luteis, foliis ex luteo variegatis, M. C.

29. HOUX dont le dessus des feuilles est hérissé d'épines, et les feuilles panachées de jaune. HOUX-HÉRISSON bordé d'or, DUHAM. n° 31.
ILEX echinata folii superficie, foliis ex luteo variegatis, M. C.

30. HOUX dont le dessus des feuilles est hérissé d'épines, et le bord doré, HOUX-HÉRISSON bordé d'or, DUH. n° 32.
ILEX echinata superficie, limbis aureis, M. C.

31. HOUX dont le dessus des feuilles est hérissé d'épines, et le bord argenté, HOUX-HÉRISSON bordé d'argent, DUHAM. n° 33.
ILEX echinata superficie, limbis argenteis, M. C.

Le Houx commun est un grand arbrisseau; il s'éleve en arbre lorsque le sol et l'exposition lui conviennent. Sa forme pyramidale et son feuillage brillant dont il ne se dépouille jamais lui donnent un aspect très agréable.

Tronc droit, cylindrique; écorce lisse, verte pendant qu'il est jeune, ensuite grisâtre, d'une odeur désagréable quand on la froisse. Rameaux inférieurs verticillés, au nombre de trois à cinq, presque horizontaux. Stipules très petites, aiguës, noirâtres, caduques. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, ondulées, anguleuses, très lisses, luisantes, coriaces, persistantes; dents terminées par des piquants ou épines roides et fortes. Quand l'arbre est devenu vieux, les feuilles sont moins épineuses et souvent toutes entieres. Les insectes ne les attaquent jamais.

Fleurs axillaires, en ombelles nombreuses; pédoncules multiflores; bractées subulées. Corolle à quatre divisions; découpures ovales, obtuses, concaves, divergentes, blanches ou incarnates. Etamines plus courtes que la corolle. Baie ovoïde, d'un beau rouge vif, lisse, pulpeuse, d'une saveur douce mais désagréable.

Les fleurs mâles ne different des hermaphrodites que par le manque de pistil; les autres organes ont les mêmes formes et les mêmes proportions.

Nous ne reconnoissons que cinq variétés principales, et nous avons senti la nécessité qu'il y a de ne pas confondre comme beaucoup d'auteurs, et entre autres Duhamel, l'espece avec les nombreuses variétés que le hasard et la culture ont fait naître.

La variété *a*, qui a ses feuilles crispées et hérissées de piquants, ne forme qu'un buisson touffu et s'éleve peu. La variété *b* fait un bel arbre; ses feuilles sont planes, ovales-aiguës, jamais ondulées, moins épineuses que dans le type de l'espece. La variété *c* est un arbrisseau; ses feuilles sont lancéolées, très étroites, dentées et épineuses. La variété *d* n'est aussi qu'un arbrisseau.

Miller dit que le Houx-hérisson, var. *a*, se perpétue de semences, et qu'il croit que c'est une espece. On ne peut en avoir la certitude que lorsqu'on aura observé avec attention, si tous les individus qui naîtront de deux ou trois générations successives se seront constamment reproduits sous la même forme. Alors il faudra regarder les feuilles hérissées comme le caractere essentiel et ineffaçable de l'espece, et l'attribut que la Nature lui a départi.

La grandeur des feuilles, le nombre de leurs angles et des piquants qui les terminent varient suivant l'âge des individus, et enfin se détruisent.

Les panaches qui décorent si agréablement les bosquets pendant toute l'année, et principalement en hiver, sont un symptôme de maladie et un effet de la qualité du sol. On ne peut les perpétuer que par la greffe. Les cultivateurs en font plus de cas que les botanistes; ils en décrivent les plus légeres différences, et en font des catalogues, comme pour les Tulipes et les Jacinthes. Miller, Duhamel et Tschoudi en ont décrit plus de trente.

Fleurit. Au milieu du printemps. — Les baies mûrissent à la fin de l'automne, et restent sur l'arbre une partie de l'hiver.

Habite. Dans toutes les forêts des pays tempérés de l'Europe, depuis l'Italie et l'Espagne jusqu'en Dannemarck, mais de préférence sur les côteaux et les rochers à l'aspect du nord, et à l'ombre des grands arbres.

On ne sait pas où croît la variété *a*. Celle dite de Mahon, *b*, croît à Minorque, l'une des isles Baléares. Les variétés *c* et *d*, dans l'Amérique septentrionale. Nous avons observé la cinquieme variété *e*, dans les bois, sur les rochers de Soquenil, au-dessus de Roche, près d'Aigle en Suisse, où Haller l'avoit déja trouvée.

Après la famille des Pins, il est le seul arbre indigene de nos climats septentrionaux, dont le feuillage toujours verd embellit les forêts pendant les rigueurs de l'hiver. Dans cette triste saison, lorsque tous les autres paroissent morts, chargé de feuilles et de fruits, il présente l'image de la vie, et égaie l'observateur de la Nature.

Dans les beaux jours ses feuilles brillantes reflettent la foible lumiere des rayons obliques du soleil; et dans les jours sombres, elles font un charmant contraste avec la couleur *feuille-morte* de celles du Hêtre (1) qui habite les mêmes lieux.

Jadis on l'admettoit dans les grands parterres symmétriques, pour y contribuer à leur décoration; mais on y contrarioit son naturel, et le ciseau le mutiloit, en

---

(1) Les feuilles du Hêtre meurent aux premieres gelées, mais elles ne tombent que vers la fin de l'hiver. — Le Buis conserve aussi ses feuilles, mais la forme et les teintes font moins d'effet que celles du Houx, et d'ailleurs il n'habite point le nord de la France et l'Allemagne.

lui donnant des formes que le bon goût a proscrites dès qu'il a pu pénétrer dans les jardins. Il est naturellement assez docile, pour qu'on lui laisse un peu de liberté. La main qui le cultive peut à volonté en faire un arbrisseau bas et touffu, ainsi qu'un arbre élevé, dont la tige droite porte une superbe pyramide de verdure. Sa forme est aussi élégante que celle du Cyprès, et l'aspect en est plus agréable que celui du Chêne verd.

Si les fleurs sont petites et peu riches en couleur, ses nombreuses variétés panachées y suppléent, et en offrent dans toutes les saisons l'éclat et la diversité sur leur feuillage.

Propriétés. Les baies sont purgatives; au nombre de huit à dix, l'effet en est violent et dangereux. On les regarde comme vénéneuses pour les hommes. Les oiseaux en font leur nourriture pendant l'hiver. L'écorce est mucilagineuse, émolliente et résolutive.

Usages économiques. C'est avec la seconde écorce que l'on fait la glu dont on se sert pour prendre les oiseaux. Le bois en est dur, solide et pesant. L'Aubier est blanc; le cœur prend une teinte brune ou noirâtre, qui s'étend à mesure que le tronc s'accroît, par l'apposition des couches annuelles. Il est bon pour la charpente. Les ébénistes en font de beaux meubles. Il prend la couleur noire mieux qu'aucun autre, et se polit très bien, parceque le grain en est fin et serré. On doit regretter que ce bois soit aussi rare, et que jusqu'ici on n'ait pris aucun soin pour aider la disposition naturelle qu'a le Houx commun de s'élever en arbre. Une des causes de cette rareté, c'est que l'on coupe les jeunes tiges, qui sont les plus belles, pour en faire des houssines et des manches de fouet, parcequ'elles sont flexibles et très élastiques.

Les haies vives que l'on en fait sont très agréables à cause de leur verdure perpétuelle. En les taillant un peu on les tient à la hauteur que l'on veut et on les rend plus touffues. Cela est d'autant plus nécessaire, que naturellement elles sont peu garnies par le bas, et laissent un passage trop facile aux chiens, aux lievres et aux porcs. Si on garnit le bas avec du Groseiller épineux, elles deviennent impénétrables, et l'on réunit l'agrément à la solidité.

« Les Houx de toutes les especes font un effet admirable dans les bosquets « d'hiver, non seulement à cause de leurs feuilles luisantes, mais encore par leurs « fruits qui restent sur l'arbre une partie de l'hiver.

« On fera bien encore d'en mettre dans les remises, non seulement parcequ'ils « forment des buissons touffus qui protegent le gibier, mais encore parceque « beaucoup d'oiseaux vivent de leurs fruits.

« Le bois de Houx est blanc; néanmoins celui du centre des gros arbres est « brun: il est fort dur; ses baguettes sont pliantes. On sait que c'est avec l'écorce « de cet arbre qu'on fait la meilleure glu pour prendre les oiseaux. Il faut pour « cela gratter l'écorce extérieure qu'on rejette, et conserver l'intérieure qui est « succulente. On la pile bien pour en former une pâte, que l'on met ensuite « pourrir à la cave dans un pot que l'on y enterre. Lorsque cette pâte a suffisamment « fermenté on la lave dans l'eau, on en retire les filaments ligneux; après quoi la « glu se rassemble en une masse.

« On ordonne la décoction des racines pour calmer la toux; elle est fort émol- « liente.

« Les Houx-hérissons ont, outre les épines du bord des feuilles, une quantité « d'autres épines sur la superficie des mêmes feuilles. Il y a aussi des Houx qui

« n'ont presque point d'épines au bord de leurs feuilles. On croit que cela n'arrive « qu'aux vieux pieds. » Duhamel.

Culture. « La liste précédente offre une grande variété de Houx panachés. « On est redevable au goût que les Anglais ont eu pour cet arbrisseau ; c'est ce « qui a déterminé leurs jardiniers à en conserver toutes les variétés. On pourroit « encore les multiplier, en observant sur quantité de Houx celles qui arriveront « à quelques branches particulieres; car en greffant ces bizarreries sur des Houx « communs on les rendroit plus constantes.

« Nous avons trouvé dans les forêts, sur des Houx sauvages, quelques branches « très joliment panachées. Si on les avoit coupées pour greffer sur des Houx com- « muns, on auroit conservé toutes ces variétés.

« Il n'est pas douteux qu'on se procureroit encore des variétés en semant des « graines de Houx panaché, sur-tout si on les avoit recueillies dans un endroit où « beaucoup d'especes de Houx se trouveroient confondues.

« Pour avoir des Houx communs on les arrache encore jeunes et lorsqu'ils sont « levés de graines sous les vieux pieds qui croissent naturellement dans les forêts; « alors on les cultive en pépiniere, pour greffer sur ces sujets toutes les autres « especes de Houx, qui réussissent très bien en écusson ou en fente.

« Les Houx risquent beaucoup de périr si on les transplante sans motte ; néan- « moins ils réussiront mieux transplantés le printemps que l'automne.

« Les Houx ordinaires se plaisent à l'ombre sous les grands arbres; mais les « panachés dégénerent moins quand ils sont exposés au soleil.

« Il faut avoir soin de couper toutes les branches qui perdent leur panache, sans « quoi ces branches, plus vigoureuses que les autres, feroient périr celles qui sont « panachées.

« M. le chevalier de Gensein m'a assuré qu'il avoit eu long-temps en pleine terre « le Houx ou Cassine n° 37 (1): néanmoins on fera bien d'y apporter beaucoup « de précautions, et de ne le risquer que quand il sera fort. » Duhamel.

On multiplie le Houx commun par les graines que l'on seme, et par le jeune plant que l'on arrache dans les bois. Mais on ne perpétue les individus à feuilles panachées, qu'en les greffant de trois manieres: en fente, par approche, et en écusson. Tschoudi, qui avoit une grande expérience sur la culture de cet arbre, assure que la greffe en fente ne réussit pas aussi bien que les deux autres. Celle en écusson réussit mieux pendant le printemps. On greffe en approche, quand on a des Houx en caisses que l'on peut transporter auprès de ceux qui sont en pleine terre.

Il n'est pas délicat sur le choix du terrain, pourvu qu'il ne soit pas humide ou marécageux. Il veut être abrité du soleil par de grands arbres, sur-tout pendant qu'il est jeune. Le terreau végétal formé par la décomposition des feuilles et du bois pourri est ce qui lui convient le mieux. Il ne faut pas labourer la terre autour, mais en couvrir exactement la surface avec des feuilles seches ou de la mousse, afin d'empêcher le hâle et d'entretenir la fraîcheur.

Si on veut l'élever en arbre, il faut conserver avec soin la tige verticale: au contraire on la coupe, si on veut le former en buisson.

C'est par le moyen des semis que l'on obtient de belles variétés. A la fin de l'automne, quand les baies sont mûres, on prend des caisses où l'on met un lit de

---

(1) C'est le Houx Apalachine, n° 6.

trois doigts d'un mélange fait de parties égales de sable fin et de terreau de couche bien décomposé, ensuite les baies, que l'on couvre d'un autre lit, et alternativement jusqu'à ce que les caisses soient remplies. L'automne suivant, à la même époque, on passe le tout au tamis. On froisse un peu les graines pour séparer les noyaux de la pulpe desséchée qui est encore adhérente. On les seme dans des caisses ou terrines remplies de parties égales de terreau de bruyere et de terreau ordinaire. Il faut recouvrir les semences d'un doigt de cette terre, ou de celle qui se trouve dans les vieux saules creux et pourris, presser un peu la surface, et placer les terrines à l'exposition du levant ou du nord. L'attention principale que l'on doit avoir, c'est de les garantir de la chaleur et des rayons du soleil. Si l'on n'a pas un abri naturel par des arbres, on en fait un artificiel avec des planches et des paillassons. On arrose un peu à proportion que la chaleur augmente. Il y a beaucoup de graines qui ne levent que l'année suivante.

On transplante les Houx qui sont les plus forts au commencement du printemps de leur seconde année, par un temps doux et pluvieux. On les enleve en motte avec précaution, pour les placer à une exposition semblable, dans du terreau de bruyere, à une distance convenable. La terre doit être couverte de mousse. Il suffit d'arroser une fois en huit jours si le temps est sec. Au bout de deux ou trois ans on les plante à demeure.

L'expérience nous a appris qu'il y a beaucoup d'avantages à faire cette transplantation dès les premiers jours de l'automne. Du Roi, célebre cultivateur du nord de l'Allemagne, recommande de la faire immédiatement après les grandes chaleurs.

Une maniere qui nous a paru préférable, c'est de le semer dans des pots à basilic et de le dépoter tous les ans. Par ce moyen, on évite les risques de la transplantation qu'il souffre difficilement, et qui arrête toujours un peu sa croissance.

2. ILEX Maderiensis. *Tab.* 2. —— HOUX de Madere. *Planche* 2.

I. foliis ovato-subrotundis, planis, apice dentatis, axillis paucifloris. — H. à feuilles ovales-arrondies, planes, dentées au sommet, aisselles pauciflores.

HOUX de Madere.—Ilex foliis ovato-subrotundis, planis, dentatis et muticis, axillis paucifloris. Lam. Dict. enc.

Ilex Perado—foliis ovatis cum acumine inermibus, subintegris. Ait. Hort. Kew. I, p. 169.

Ilex Maderiensis. Hort. Paris.

Arbre qui a le port et la grandeur d'un Oranger.

Tronc droit, simple, écorce lisse et verdâtre. Rameaux alternes, divisés. Stipules, deux points noirs à peine visibles. Feuilles pétiolées, alternes, ovales-arrondies, planes, point ondulées, crénelées, un peu dentées vers le sommet, sans épines, épaisses, coriaces, glabres, lisses, d'un beau verd, persistantes pendant l'hiver. Fleurs axillaires peu nombreuses; pédoncules courts, bifides ou trifides. Corolle rougeâtre. Baie ovoïde, lisse et d'un beau rouge, contenant quatre semences. Les fleurs et les fruits sont plus grands que dans le Houx commun.

Cette espece, dont nous avons observé plusieurs individus en fleurs et en fruits, est bien distincte de la précédente par son port, la forme, la consistance de ses feuilles, et l'époque de la maturité de ses baies.

Fleurit. Pendant les deux derniers mois du printemps. Les baies sont mûres et tombent avant la fin de l'été.

Habite. L'isle de Madere.—En France et en Angleterre, on le tient l'hiver dans

l'orangerie; mais il peut vivre en pleine terre dans les contrées méridionales, et par-tout où le Myrte commun croît et résiste aux gelées. Il est moins délicat qu'on ne le croit généralement, d'après l'idée que l'on a de la latitude et de la température de l'isle de Madere. Il n'habite point les plaines chaudes et les rivages de la mer, mais les forêts qui couvrent le penchant des montagnes qui s'élevent au centre de l'isle, où la chaleur, moins forte de plusieurs degrés, en raison de la zone d'élévation, est assez semblable à celle que l'on éprouve dans la plupart des contrées de la France qui sont au midi de la Loire.

Culture. On le multiplie par les semences, en leur donnant les mêmes soins que nous avons indiqués pour l'espece précédente. Comme il est délicat, il faut que les jeunes arbres passent l'hiver dans l'orangerie, et ne les mettre en pleine terre que quand ils seront forts. On peut le greffer sur le Houx commun.

3. ILEX opaca. —— HOUX opaque.

I. foliis ovatis, acutis, dentato-spinosis, glabris, planis; pedunculis petiolis longioribus, supra axillas sparsis.

H. à feuilles ovales, aiguës, dentées-épineuses, glabres, planes; pédoncules plus longs que les pétioles, épars au-dessus des aisselles.

ILEX opaca—foliis ovatis, acutis, spinosis, glabris, planis; floribus ad basin ramulorum annotinorum sparsis. Ait. Hort. Kew. I, 169.

Houx à fleurs lâches.—Ilex foliis ovatis, sinuato-dentatis, leviter spinosis, stipulis subulatis, pedunculis laxis, supra axillas sparsis. Lam. Dict. enc.

Agrifolium vulgare, Clayt. Flor. Virgin.

Ilex Aquifolium, Gronov. Flor. Virgin. 22. Walt. Flor. Carolin. 241.

Arbre de moyenne grandeur, dont la forme est pyramidale.

Tronc droit, écorce grisâtre. Rameaux épars, alternes, presque horizontaux. Stipules subulées, plus grandes que dans les autres especes. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, sinuées-épineuses, souvent presque entieres, planes, le bord replié en dessous, glabres, persistantes, d'un verd terne en dessus et pas luisantes, pâles en dessous. Fleurs blanches, ordinairement dioïques; pédoncules épars sur les rameaux au-dessus des aisselles, souvent solitaires, biflores ou triflores, divergents, plus longs que les pétioles. Baie sphérique, et d'un beau rouge.

Clayton, Gronovius et Walter l'ont confondu avec le Houx d'Europe. Cependant il en differe, non seulement par ses feuilles qui ne sont point brillantes, mais d'un verd sombre, et pour ainsi dire opaques; par ses rameaux alternes et non verticillés; ses pédoncules constamment épars sur les rameaux, et plus longs que les pétioles. Il est certain que le Houx commun ne croît pas en Amérique.

Fleurit. Sur la fin du printemps.—Les baies mûrissent vers la fin de l'automne.

Habite. L'Amérique septentrionale. La latitude du climat, l'élévation du sol, et sa qualité, influent beaucoup sur cet arbre, et le font varier dans sa grandeur et la dentelure des feuilles. Dans les contrées chaudes et humides, sur le bord des rivieres de la Floride et de la Caroline, il forme un grand arbre, ses feuilles sont dentées. Dans l'état de Jersey il est moins grand, sur-tout sur les lieux élevés. Plus au nord, dans l'état de New-Yorck, ce n'est plus qu'un arbrisseau dont les feuilles sont très épineuses, que l'on n'y trouve plus que rarement et dans les contrées basses et voisines de la mer.

Culture. Il exige la même exposition et les mêmes soins que le Houx commun.

On en voit un très beau en pleine terre dans les jardins de Trianon. Il y existe depuis environ trente ans, et n'a point souffert des rigoureux hivers que nous avons eus depuis quelques années. Si on le place dans les bosquets d'arbres verds, la teinte rembrunie de son feuillage y formera un contraste auprès du verd brillant de celui de l'espece européenne.

Les habitants de la Caroline et de la Floride ne font aucun usage de son bois, quoiqu'il paroisse avoir les mêmes qualités que celui du Houx commun.

4. ILEX Cassine. *Tab.* 3.	HOUX Cassine. *Planche* 3.
I. foliis ovato-lanceolatis, serratis; umbellis pedunculatis, sparsis.	H. à feuilles ovales-lancéolées, dentées en scie; ombelles pédonculées, éparses.

ILEX (Cassine) foliis ovato-lanceolatis, serratis, Linn. Sp. Pl. 181. Mat. Med. 56.
Aquifolium Caroliniense foliis dentatis, baccis rubris, Catesb. Carol. 1, p. 31, t. 31.
Ilex Caroliniana, Mill. Dict. n° 3.
Houx à feuilles de laurier, Lam. Dict. enc. Illustrat. n°.
Ilex Cassine, foliis alternis, distantibus, sempervirentibus, lanceolatis, serratis; serraturis acuminatis, Ait. Hort. Kew, I, 170.
Aquifolium, n° 36, Duham. Arb. I.
Ilex Dahoon, Walt. Flor. Carolin. 241.
Le Dahoon des Américains.

a. HOUX Cassine *à feuilles larges,* feuilles ovales-oblongues, dentées en scie.
ILEX Cassine latifolia, foliis ovato-oblongis, serratis.

b. HOUX Cassine *à feuilles étroites,* feuilles lancéolées-oblongues, presque entieres.
ILEX Cassine angustifolia, foliis lanceolato-oblongis, subintegris.

Arbrisseau très élevé, dont les rameaux nombreux, diffus et écartés, ne lui donnent pas une forme réguliere et déterminée.

Tige droite, simple, écorce brune. Rameaux alternes, nombreux, divergents, verdâtres et velus à leur sommet. Stipules imperceptibles. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, dentées en scie, souvent presque entieres, glabres, persistantes; le pétiole et la nervure de la face inférieure des feuilles sont velus. Fleurs très petites, blanches, en ombelles; pédoncules épars sur les rameaux, au-dessus des aisselles. Baie globuleuse, d'un beau rouge vif.

Les deux variétés ne different que par la grandeur, la largeur et la dentelure des feuilles. Nous avons sous les yeux des individus qui offrent toutes les modifications intermédiaires, depuis l'ovale parfait jusqu'à la forme linéaire.

Fleurit. Au milieu de l'été. Les baies sont mûres en automne.

Habite. La Floride, la Caroline et la Géorgie, à l'ombre dans les forêts.

Culture. Le Houx Cassine, ainsi que toutes les autres especes de son genre, se plaît à l'ombre dans un terrain frais, et s'éleve de graines. Il peut être cultivé en pleine terre dans les contrées méridionales de la France et en Italie. Il vit en plein air en Angleterre, suivant Aiton. Il faut le couvrir si l'hiver est rigoureux. Dans les climats froids on le met dans l'orangerie.

5. ILEX Myrtifolia. *Tab.* 4.
I. foliis lineari-mucronatis, sub-integris; pedunculis axillaribus, unifloris.

HOUX à feuilles de Myrte. *Planche* 4.
H. à feuilles linéaires-mucronées, presque entieres; à pédoncules axillaires, uniflores.

ILEX myrtifolia — foliis angustis, brevibus, spinâ terminatis. Walt. Flor. Carolin. 241.
Ilex rosmarinifolia. Lam. Illustr.

Petit arbuste dont les rameaux sont nombreux et le feuillage toujours verd.

Tige droite, subdivisée en plusieurs rameaux droits, effilés, cylindriques, incanes à leur sommet; écorce grisâtre. Stipules imperceptibles. Feuilles alternes, pétiolées, linéaires-mucronées, souvent terminées par une épine, presque entieres, ou n'ayant que deux ou trois dents aiguës de chaque côté, glabres, persistantes. Fleurs axillaires, blanches, dioïques par avortement; pédoncules uniflores. Baie globuleuse, rouge.

Fleurit. Au milieu de l'été. — Les baies mûrissent à la fin de l'automne.

Habite. La Caroline et la Virginie, dans les lieux bas et près des rivieres.

Culture. Ce petit arbuste peut être mis en pleine terre, en lui donnant les mêmes soins qu'au précédent. Il a été cultivé dans le jardin de Trianon.

La description et le dessin de cette jolie espece de Houx ont été faits d'après un bel individu que nous avons observé en fleur dans le jardin du savant botaniste-cultivateur *Cels*, à Mont-rouge, près de Paris; et d'après des échantillons desséchés et en bon état, qui ont été cueillis en Amérique.

6. ILEX vomitoria.
I. foliis ellipticis, obtusis, crenato-serratis; umbellis axillaribus, sessilibus.

HOUX Apalachine.
H. à feuilles elliptiques, obtuses, crénelées-dentées en scie; à ombelles axillaires, sessiles.

ILEX vomitoria — foliis alternis, distantibus, oblongis, obtusiusculis, crenato-serratis; serraturis muticis. Ait. Hort. Kew. I, 170.
Cassina herba, è cujus succo potionem conficiunt in Florida. Bauh. Pin. 170.
Cassena vera Floridanorum, arbuscula baccifera, Alaterni fermè facie, foliis alternatim sitis, tetrapyrena. Pluk. Mant. 40. tab. 376, fig. 2. — Catesb. Carol. II, p. 57, t. 57.
Cassine Peragua. Mill. Dict. Icon. 83, f. 2. *Mala.*
Ilex Floridana. Lam. Illustrat.
Aquifolium, n° 37. Duham. Arbres et arbustes, I, tab. 24.
L'Apalachine; la vraie Cassine ou *Cassena* de la Floride; le *Yapon* de la Virginie.

Arbrisseau d'une forme élégante, d'un aspect très agréable, sur-tout en hiver, par ses baies incarnates et nombreuses, son feuillage luisant et toujours verd.

Une ou plusieurs tiges droites, simples, roides, grêles; écorce lisse et blanche. Rameaux alternes, cylindriques, divergents, incanes au sommet. Stipules à peine sensibles. Feuilles pétiolées, alternes, elliptiques ou lancéolées, obtuses, crénelées en scie, glabres des deux côtés, luisantes, lisses, persistantes; pétioles très courts. Fleurs axillaires, en ombelles sessiles. Baie globuleuse, ombiliquée, charnue, et d'un bel incarnat; quatre osselets triangulaires.

Fleurit. Au commencement de l'été. — Les fruits ne deviennent rouges que vers le milieu de l'automne: ils conservent cette couleur, et restent sur l'arbrisseau tout l'hiver.

Habite. La Floride, la Caroline et la Virginie, dans les lieux humides, frais et ombragés.

Culture. Ce charmant arbrisseau peut croître en pleine terre dans les contrées méridionales de la France. Il réussit même aux environs de Paris; mais il périt dans les hivers rigoureux, si l'on n'a pas eu la précaution de le couvrir. L'illustre Duhamel dit que le chevalier de Gensein (Janseen) l'avoit eu long-temps en pleine terre.

On admire aujourd'hui les belles plantations d'arbres étrangers que ce curieux a faites il y a un demi-siecle, dans son jardin situé près de Paris, à l'extrémité des Champs-Élysées, sous l'avenue de Chaillot. Il a appartenu depuis à madame de Marbœuf, qui l'a soigneusement conservé, et enrichi de quelques especes nouvelles.

Usages. Les habitants de la Caroline et de la Floride en recueillent les feuilles et les font sécher dans un petit pot, sur un feu modéré. Ils en font une infusion qui est d'un usage général, et en boivent une grande quantité, autant par plaisir et par goût que pour leur santé. Cette infusion, à grandes doses, les fait vomir avec facilité et sans efforts. Ils prétendent qu'elle rétablit l'appétit, fortifie l'estomac, leur donne de l'agilité et du courage à la guerre. Les sauvages ont la coutume de s'assembler tous les ans au printemps, pour boire cette liqueur en cérémonie, après avoir rejeté de leurs maisons tous les vieux meubles, et les avoir regarnies de nouveaux ustensiles. Le chef de la peuplade est servi le premier de cette boisson vomitive, dans un bassin ou une coquille qui n'a point encore servi, par celui qui est le plus en dignité après lui: celui-ci par un autre, et ainsi de suite jusqu'aux femmes et aux enfants. On en apporte en Europe.

Observations. Ce n'est pas l'*Herbe du Paraguai*, dont les jésuites avoient fait une branche importante de leur commerce, et l'une des sources de leurs richesses. Ce n'est pas non plus, comme le dit Miller, la plante dont les malheureux qui travaillent aux mines du Pérou font usage pour diminuer les mauvais effets des vapeurs minérales: celle dont ils se servent, appelée la *Coca*, est un Erythroxylon.

Le nom d'*Apalachine* vient de l'usage qu'en font les habitants des Apalaches.

7. ILEX Prinoides.
I. foliis elliptico-lanceolatis, basi attenuatis, crenato-serratis, deciduis.

HOUX Prinoïde.
H. à feuilles elliptiques-lancéolées, étroites vers la base, crénelées en scie, caduques.

ILEX Prinoides — foliis elliptico-lanceolatis, acutis, deciduis, serratis; serraturis muticis. Ait. Hort. Kew. I, 169.

Houx d'été—Ilex foliis lanceolato-ovalibus, planis, muticis, supernè crenatis, pedunculis unifloris, lateralibus. Lam. Dict. enc. — Illustrat.

Ilex decidua, foliis elliptico-lanceolatis, subserratis, deciduis. Walt. Flor. Carolin. 241.

Arbrisseau d'une forme irréguliere, dont les rameaux sont nombreux, divergents, et se dépouillent de leurs feuilles chaque année.

Tiges droites, flexibles, cylindriques; écorce lisse et blanchâtre. Rameaux alternes, diffus, divergents, rougeâtres au sommet ainsi que les bourgeons. Stipules subulées, très petites. Feuilles alternes, pétiolées, divergentes, elliptiques, lancéolées, rétrécies vers le pétiole, crénelées-dentées en scie, glabres, lisses, velues le long de la nervure de la face inférieure; pétioles rougeâtres. Pédoncules, de un à trois, axillaires, uniflores. Fleurs blanches, petites; la plupart ont cinq étamines. Baie globuleuse, rouge.

Fleurit. Au milieu de l'été. —Les baies mûrissent en automne.

Habite. La Caroline et la Virginie.

Culture. On le met l'hiver dans l'orangerie; mais il peut vivre en pleine terre, en lui donnant les mêmes soins que nous avons indiqués pour le Houx Apalachine. Michaux, qui a cultivé ces deux especes à Charles-Town, nous a assuré qu'il les avoit greffées l'une sur l'autre avec le plus grand succès; mais que les essais réitérés qu'il avoit faits pour les greffer sur le Houx Cassine n'ont jamais réussi.

8. ILEX Canadensis.

I. foliis ovato-lanceolatis, integris, deciduis; pedunculis axillaribus, solitariis, unifloris.

HOUX du Canada.

H. à feuilles ovales-lancéolées, entieres, caduques; à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores.

Arbrisseau touffu dont les feuilles sont glauques et tombent chaque année.

Tige droite, cylindrique; écorce grisâtre. Rameaux nombreux, courts, alternes, rougeâtres au sommet. Stipules petites et caduques. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, entieres, ou n'ayant qu'une seule dent, glabres, d'un verd glauque principalement en-dessous, annuelles. Fleurs axillaires, blanches, pédoncules solitaires, uniflores, nuds, très longs, et filiformes. Calice à quatre folioles linéaires, caduques. Corolle à quatre divisions profondes, droites (presque tétrapétale), le sommet est courbé en dedans, une fois plus longues que le calice. Étamines, quatre; filaments droits, plus longs que la corolle, insérés à sa base et alternes avec les divisions; antheres arrondies. Pistil, ovaire supérieur, tétragone; style nul; stigmates, quatre, simples et obtus. Péricarpe, baie arrondie, ombiliquée, rougeâtre: quatre sillons longitudinaux la rendent un peu tétragone. Semences, quatre osselets triangulaires.

Fleurit. A la fin du printemps. —Les baies sont mûres en automne.

Habite. Le Canada, dans les marais, près des lacs Mistassins.

Culture. Originaire d'un pays froid, il réussira très bien en Europe, pourvu qu'on le place dans un terrain frais, humide, et à l'abri du soleil.

Michaux, qui a parcouru l'Amérique septentrionale pendant plusieurs années, depuis la Floride jusqu'à la baie de Hudson, et en a observé les plantes en botaniste profond, a découvert cette nouvelle espece dans le Canada. Nous avons fait cette description sur un échantillon desséché et la note manuscrite qu'il nous a communiqués. C'est avec plaisir que nous lui en témoignons publiquement notre reconnoissance. Il en donnera la figure dans un ouvrage auquel il travaille.

Cet arbuste est cultivé dans le jardin de M. Cels, où il fleurit et fructifie chaque année.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 1.

1. Fleur entiere. 2. Corolle. 3. Calice. 4. Calice, ovaire et stigmates. 5. Semences adhérentes. 6. isolées.

FONTANESIA.

FONTANESIA, Labillard. Classe II. *Diandrie*, I *Monogynie*.

—————————— Juss. Classe VIII. *Dicotylédones monopétales. Corolle Hypogyne.* Ordre IV. Les Jasminées.

GENRE.

CALICE. Périanthe, inférieur, monophylle, quadrifide, petit, persistant.

COROLLE. Deux pétales, divisés jusqu'à l'onglet; découpures ovales, concaves.

ÉTAMINES. Deux; filaments filiformes, aussi longs que les pétales, insérés à la base de l'échancrure; antheres cordiformes-oblongues, sillonnées, aussi longues que les filaments.

PISTIL. Ovaire supérieur, ovale; style plane; stigmates, deux, simples.

PÉRICARPE. Capsule ovale, plane, échancrée, membraneuse, à deux loges qui ne s'ouvrent pas.

SEMENCES. Solitaires dans chaque loge, oblongues, cylindriques.

Caractere essentiel. Corolle à deux pétales bifides. Capsule ovale, échancrée, plane, biloculaire, membraneuse.

Ordre naturel. Ce genre est de la famille des Jasminées (Juss.) Il a beaucoup de rapport avec ceux des Lilas, des Frênes, des Philliraea et des Troênes. Ces premiers genres pourroient constituer une famille distincte.

Nom. La Billardiere, qui est l'inventeur de ce nouveau genre, dont on ne connoît encore qu'une seule espece, l'a dédié à *René Louiche Desfontaines*, professeur de botanique au jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a parcouru, pendant les années 1784 et 1785, les côtes septentrionales de l'Afrique et le mont Atlas, d'où il a rapporté un grand nombre de plantes nouvelles, parmi lesquelles il y a des arbres et arbustes qui réussissent très bien en France. Ces plantes sont décrites et la plupart figurées dans sa *Flora Atlantica.*

ESPECE.

1. FONTANESIA Phillirœoides. *Tab.* 5. —— FONTANESIA Phillirœoïde. *Pl.* 5.

F. foliis ellipticis-lanceolatis, acutis; floribus racemosis. — F. à feuilles elliptiques-lancéolées, aiguës; à fleurs en grappes.

FONTANESIA Phillirœoides, foliis ovato-oblongis, utrinque acutis, floribus racemosis. La Billardiere, Icon. Plant. Syriæ rariorum, Decas prima. Lam. Illustrat. tab.

Joli arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec le Philliæra à feuilles étroites par son feuillage, et avec le Troêne par la disposition de ses fleurs.

Tige droite, subdivisée. Rameaux nombreux, diffus, opposés, longs, droits, effilés, flexibles, tétragones dans leur premiere année, ensuite ils deviennent cylindriques. Bourgeons très petits, bruns, enveloppés d'écailles nombreuses et imbriquées. Feuilles opposées, pétioles très courts et contournés, elliptiques à la base des rameaux, ensuite lancéolées-oblongues, aiguës, entieres, glabres; vers le pétiole le bord se replie en-dessous, et vers la pointe il y a des aspérités. Fleurs

4

en grappes droites, axillaires et terminales; pédoncules partiels munis de petites bractées subulées. La corolle est blanche lorsqu'elle s'épanouit, et prend ensuite une teinte briquetée. Les deux stigmates sont verticaux et rapprochés à l'époque de la fécondation : ils deviennent divergents immédiatement après. La capsule est rarement triloculaire.

Fleurit. A la fin du printemps. Les fleurs, quoique fanées, se conservent très long-temps sur l'arbrisseau. Les capsules sont mûres avant la fin de l'été.

Habite. En Syrie, entre Laodicée et la montagne de Cassium, près de la mer. Michaux nous a dit qu'il croît en quantité autour d'Alexandrette, que les Anglois font des chargements de son bois, et l'emploient dans la teinture.

Culture. Ce joli arbrisseau mérite d'être placé dans les bosquets du printemps, qu'il décore pendant une quinzaine de jours de ses nombreuses grappes de fleurs, avant que le Troêne ait développé les siennes. En Syrie il conserve ses feuilles pendant toute l'année; mais aux environs de Paris il les perd chaque automne. On l'a élevé de graines apportées de Syrie. Il s'est naturalisé en France, et y prospere comme dans son climat natal. On le multiplie encore de même ou par du plant enraciné que l'on sépare du pied, ou par des boutures qui prennent facilement racine. Il n'est pas délicat sur le choix du terrain.

Observation. Le Fontanesia, en conservant ses feuilles pendant toute l'année dans le climat chaud de la Syrie, et les perdant chaque automne en France, autour de Paris, offre une nouvelle preuve d'analogie avec le Troêne, qui croît dans les haies et les bois de toute l'Europe. Cet arbrisseau quitte ses feuilles au milieu de l'automne dans les pays froids; dans ceux qui sont plus tempérés, il les garde vertes durant la plus grande partie de l'hiver, lorsque le froid n'est pas rigoureux: et, en Italie, il ne s'en dépouille qu'au printemps, lorsqu'il en a poussé de nouvelles.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 5.

1. Fleur entiere.
2. Pétale un peu grossi, et une étamine insérée à la base de l'échancrure.
3. Calice, et pistil.
4. Capsule.
5. Capsule transversalement coupée, où l'on voit les deux loges et la cloison.
6. Semences.

STUARTIA.

STEWARTIA, Linn. Classe XVI. *Monadelphie.* Ordre V. *Polyandrie.*

STEWARTIA, Juss. Classe XIII. *Dicotylédones Polypétales. Étamines Hypogynes.* Ordre XIX. Les Tiliacées.

GENRE.

CALICE.	Périanthe monophylle, quinquefide, persistant; divisions évasées.
COROLLE.	Cinq pétales, ovales, ouverts, insérés sur le réceptacle, velus.
ÉTAMINES.	Indéfinies; filaments insérés à la base des pétales, adhérents; antheres globuleuses, peltées, biloculaires.
PISTIL.	Ovaire supérieur, ovoïde, velu; un ou cinq styles, aussi longs que les étamines; cinq stigmates simples, distincts, obtus.
PÉRICARPE.	Capsule ovoïde, pentagone, velue, à cinq loges univalves.
SEMENCES.	Solitaires ou géminées dans chaque loge, ovales, comprimées.

Caractere essentiel. Corolle à cinq pétales ovales. Capsule ovoïde, pentagone, à cinq loges univalves, monospermes.

Ordre naturel. Ce genre, de la famille des Tiliacées, a beaucoup de rapports avec le Grewia, le Tilleul, le Gordonia et la famille des Malvacées.

Nom. Linné a dédié ce genre à *Jean Stuart, comte de Bute*, Pair d'Ecosse, qui a été long-temps premier ministre en Angleterre, au commencement du regne de Georges III. Il aimoit beaucoup la botanique, et a favorisé ses progrès pendant son ministere.

Observation. On en connoît deux especes, originaires de l'Amérique septentrionale.

ESPECES.

1. STUARTIA pentagyna. *Tab. 6.*
S. floribus axillaribus solitariis, calycibus calyculatis lanceolatis, stylis distinctis. L'Hérit.

STUARTIA pentagyne. *Planche 6.*
S. à fleurs axillaires solitaires, aux calices calyculés lancéolés, à styles distincts.

STUARTIA pentagyna, L'Hérit. Stirp. Nov. Fasc. 6. p. 155. tab. 74.
Stewartia Malachodendron. Mill. Icon. tab. 3.
Malachodendron. Mitch. Gener. 16. p. 38.

Arbrisseau d'un aspect très agréable par la grandeur de ses feuilles et l'odeur suave de ses fleurs.

Tige droite, roide; écorce cendrée. Rameaux alternes, cylindriques, divergents. Bourgeons velus et rougeâtres. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, dentées, glabres. Fleurs axillaires, solitaires; pédoncules courts. Calice double; découpures lancéolées, dentées en scie. Corolle de cinq à huit pétales inégaux, extérieurs plus petits, peu adhérents, ovales, crénelés, concaves, soyeux en dehors, d'un blanc verdâtre, tachés de rouge à l'extérieur. Filaments et antheres blancs. Cinq styles distincts, aussi longs que les étamines; stigmates simples, obtus. Capsule

ovoïde, pentagone, velue, à cinq loges, à cinq valves, contenant une et souvent deux semences, ovales, comprimées.

Fleurit. Vers la fin du printemps. Les capsules sont à leur maturité et ouvrent leurs valves à la fin de l'été. Il perfectionne rarement ses graines dans nos climats.

Habite. La Virginie, à l'ombre dans les grandes forêts, près des rivieres.

2. STUARTIA Malachodendron.

S. floribus lateralibus subbinis, calycibus ovatis obtusis, stylis coalitis. L'Hérit.

STUARTE Malachodendron.

S. à fleurs latérales presque géminées, aux calices ovales, obtus, à styles coalescents.

STUARTIA Malachodendron, L'Herit. Stirp. Nov. Fasc. 6. p. 153. tab. 73.
Stewartia. Linn. Act. Ups. 1741. p. 79. tab. 2. Catesb. 3. 13. tab. 13.
Stewartia malachodendron. Linn. Sp. Pl. 982. Ait. Hort. Kew. 2. 459.
Stewartia. Duham. Arb. 2. p. 283. tab. 284.

Arbrisseau plus élevé que le précédent et qui a le même port.

Tige droite, rameuse; écorce crevassée, grisâtre. Rameaux alternes, divergents, cylindriques. Bourgeons velus. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, lancéolées, aiguës, entieres vers la base, dentées au sommet, rugueuses, glabres, vertes en-dessus, pubescentes, pâles en-dessous. Fleurs latérales souvent géminées; pédoncules très courts; deux bractées calicinales, opposées, ovales, aiguës, concaves, velues; découpures du calice au nombre de trois à cinq, ovales, concaves, velues. Corolle à cinq pétales velus; quatre ovales-arrondis, égaux, blancs, un peu tachés de rouge : le cinquieme est plus étroit et verdâtre. Étamines d'un beau violet. Cinq styles réunis ou coalescents, plus courts que les étamines; cinq stigmates simples, obtus, réfléchis. Capsule ligneuse, ovoïde, velue, à cinq loges. Semences oblongues, anguleuses, brunes.

Fleurit. Au milieu de l'été, un mois plus tard que l'espece précédente. Les capsules mûrissent avant l'automne.

Habite. La Caroline, dans les lieux frais et ombragés.

Culture. Ces deux especes réussissent très bien en pleine terre, si on les place dans du terreau de bruyere, dans un lieu frais, à l'ombre et au nord; car elles ne peuvent souffrir l'ardeur du soleil. Le voisinage d'un ruisseau leur est très agréable. On les éleve de graines que l'on reçoit de l'Amérique, et on les multiplie par des marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 6.

1. Fleur vue en-dessous, où l'on voit le calice double et dentelé.
2. Le calice, l'ovaire, et les cinq styles.
3. Étamine.

CERCIS. GAINIER.

CERCIS, Linn. Classe X, *Décandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

CERCIS, Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Etamines périgynes.* Ordre XI. Les Légumineuses.

GENRE.

CALICE. Monophylle, court, urcéolé, ventru à sa base, coloré, à cinq dents obtuses, égales.

COROLLE. Papilionacée, cinq pétales, l'onglet plus long que le calice; deux ailes supérieures, ouvertes, réfléchies; étendard plus petit que les ailes, situé au-dessous, redressé, obtus, concave; carêne droite, oblongue, obtuse, formée de deux pétales connivents.

ETAMINES. Dix; filaments libres, subulés, courbés au sommet, velus à leur base interne, insérés sur le calice; antheres ovales.

PISTIL. Ovaire supérieur, pédiculé, linéaire-lancéolé, glabre; style aussi long que les étamines, courbé; stigmate obtus et pubescent. Une glande nectarifere, entre l'ovaire et les étamines.

PÉRICARPE. Légume ou gousse lancéolée, plane, uniloculaire, bivalve; suture supérieure bordée d'une aile membraneuse.

SEMENCES. Plusieurs, ovoïdes, comprimées, attachées à la suture supérieure

Caractere essentiel. Calice urcéolé, à cinq dents égales, obtuses. Etendard au-dessous des ailes. Gousse lancéolée, plane, bordée d'une aile membraneuse.

Caracteres secondaires. Arbres de moyenne grandeur, dont les feuilles sont alternes, simples, entieres, accompagnées de stipules caduques. Les fleurs naissent en faisceaux nombreux, épars sur les branches avant le développement des feuilles.

Ordre naturel. Ce genre, de la nombreuse famille des Légumineuses, a beaucoup d'affinités avec ceux des Bauhines, des Casses, et des Ptérocarpes, par le port.

Etymologie. Linné a donné à ce genre le nom que Théophraste donnoit à la premiere espece : *Cercis à siliques.* Conrard Gesner, Bellon et Gaspard Bauhin disent que les Grecs modernes l'appelent *Coucouchias.*

Observation. On n'en connoît que deux especes: dont l'une est indigene du midi de l'Europe, et l'autre est originaire de l'Amérique septentrionale.

ESPECES.

1. CERCIS Siliquastrum, *Tab.* 7.
C. foliis cordato-orbiculatis.

GAINIER d'Europe, *Planche* 7.
G. à feuilles cordiformes-orbiculées.

CERCIS Siliquastrum, Linn. Sp. Plant. 534. Mill. Dict. n°. 1. Allioni Flor. Pedemont. I. 140.
Gaînier commun, Lam. Dict. ency.
Siliqua sylvestris rotundifolia, G. Bauh. Pin. 402.
Arbor Judœ Bellon (quæ Græcis vulgo Coucouchias) Gesner Hortus Germanicus.

Siliqua sylvestris, Clus. Hist. 13.
Siliquastrum, Cast. Durant. 415. Tournef. Instit. 647. Duham. Arb. II, 264, n° 1, tab. 70.
Arbor Judæ, Dod. Pempt. 786. Lob. Icon. II, 195. Raj. Hist. 1717.
Le Gaînier, l'Arbre de Judée.

VARIÉTÉ.

a. GAINIER d'Europe, *à fleur blanche.*
CERCIS siliquastrum *flore albo.* Tournef. Inst. 647. Duh. I, 264, n° 2.

Arbre de moyenne grandeur, dont les branches s'étendent en forme de parasol; d'un aspect très agréable au commencement du printemps, par ses fleurs pourpres, et en été, par son feuillage d'un verd pâle, que les insectes n'endommagent jamais, et que la chaleur ne fait point jaunir.

Tronc droit, écorce noirâtre, gercée; rameaux nombreux, alternes, rougeâtres. Stipules opposées, oblongues, caduques. Feuilles réniformes, entieres, pétiolées, glabres, nervures palmées. Fleurs en faisceaux nombreux et épars sur le haut du tronc et sur les branches jusqu'à leur sommet, d'un pourpre éclatant ou couleur de rose, quelquefois blanches; pédoncules courts. Le fruit est une gousse plane, lancéolée, membraneuse, qui contient huit à dix graines ovoïdes, comprimées, rougeâtres.

Fleurit. Pendant un mois au commencement du printemps, avant le développement des feuilles. Les gousses deviennent brunes au milieu de l'automne, et les graines sont à leur maturité. Ces gousses restent sur l'arbre toute l'année. Il refleurit quelquefois à la fin de l'été.

Habite. L'Espagne, les contrées méridionales de la France, l'Italie, et la Grece.

Usages. « Le Gaînier est un arbre de moyenne grandeur et des plus beaux qu'on « puisse cultiver. J'en ai vu dont le tronc avoit au moins neuf à dix pouces de dia- « metre. Ses feuilles, qui sont grandes et fortes, font un très bel effet; elles ne sont « point sujettes à être endommagées par les insectes.

« C'est principalement dans le mois de mai que cet arbre est dans toute sa beauté, « parcequ'alors il est prodigieusement chargé de fleurs pourpres ou blanches, qui « viennent non seulement sur les jeunes branches, mais aussi sur les plus grosses, et « même sur le tronc : ces fleurs conservent leur éclat pendant près de trois semaines. « Cet arbre doit donc faire la décoration des bosquets printaniers. Son bois est « d'une assez belle couleur, médiocrement dur, et assez cassant.

« On confit au vinaigre les boutons de fleurs; ils ont cependant peu de goût, et « ils sont ordinairement fort durs.

« Les fleurs sont rassemblées à l'extrémité des branches; il en vient, comme nous « avons dit, de gros bouquets sur les branches principales et sur le tronc : elles « paroissent avant les feuilles, et elles sont presque entièrement passées lorsque les « feuilles sont parvenues à leur grandeur naturelle.

« Le Gaînier de Canada, n° 3, est moins beau que l'espece, n° 1. Ses fleurs sont « plus petites, ses branches plus menues, et ses feuilles moins étoffées se termi- « nent plus en pointe que celles des deux autres especes ». Duham.

Culture. « Le Gaînier s'éleve très aisément de semences; il vient bien dans les « terrains secs, pourvu que la terre y soit bonne. Quand on le tond au ciseau et au « croissant, il branche beaucoup; c'est pourquoi on en peut faire des palissades, « des boules, et en couvrir des tonnelles ». Duham.

2. CERCIS Canadensis. GAINIER du Canada.
C. foliis cordato-acuminatis. G. à feuilles cordiformes-acuminées.

CERCIS Canadensis, Linn. Sp. Pl. 534. Mill. Dict. n° 2. Icon. tab. 2. Duroi Harbek. I, 147.
Siliquastrum Canadense, Tournef. Inst. 647. Duham. Arb. II, p. 264, n° 3.
Ceratia agrestis, mucronato folio, floribus parvis, etc. Pluk. Alm. 95.
Arbor Judæ americana, Raj. Hist. 1718.
Ceratia agrestis Virginiana folio rotundo minori. Raj. Dendrol. 100.
Gaînier de Canada, Lam. Dict. enc.

Cet arbre a beaucoup de ressemblance avec le précédent; mais il est constamment plus petit, ses branches ne forment point le parasol; il en differe essentiellement par ses feuilles cordiformes-aiguës. Ses fleurs sont plus petites. Les stipules sont aiguës et veinées.

Tronc divisé et branchu; écorce grisâtre et gersée. Rameaux nombreux, alternes, droits. Bourgeons rougeâtres. Stipules opposées, lancéolées, aiguës, veinées, caduques. Feuilles alternes, pétiolées, simples, cordiformes-aiguës, glauques, glabres; nervures palmées. Fleurs en faisceaux nombreux, épars sur les branches, presque sessiles, de couleur rouge pâle, quelquefois blanches. Silique lancéolée, plane, membraneuse, ailée, contenant plusieurs semences ovoïdes, comprimées, brunes.

Linné dit que les feuilles sont velues; nous les avons toujours vues entièrement glabres. MM. Munchausen et Duroi ont fait la même observation en Allemagne.

Fleurit. Au printemps, à la même époque que le Gaînier d'Europe, mais il ne donne pas autant de fleurs. Les siliques mûrissent de même.

Habite. L'Amérique septentrionale, depuis le Canada jusqu'à la Virginie, où on l'appelle *Bouton rouge.*

Usages. Le bois du *Gaînier d'Europe* est veiné de noir et de verd, sa dureté fait qu'il se polit très bien; le coup-d'œil en est agréable. Les Tabletiers, les Ebénistes, les Tourneurs pourroient l'employer à faire de très jolis ouvrages. Comme les jeunes branches sont flexibles et que le bois en est dur, on peut en faire de petits cerceaux pour des barils.

Le *Gaînier du Canada* a le bois également veiné de noir et de verd, mais il acquiert rarement une grosseur assez considérable pour être employé dans les arts.

Culture. Les Gaîniers ne sont point délicats, ils aiment un terrain sec et même un peu rocailleux. Ceux que l'on met en espaliers, à l'aspect du midi, fleurissent quinze jours plutôt que ceux qui sont en plein vent; et, dans les climats froids, on est plus sûr d'en obtenir des graines.

Le Gaînier du Canada résiste mieux au froid que celui d'Europe. Celui-ci ne peut vivre dans le nord de l'Allemagne, tandis que l'espece du Canada peut y braver les plus rigoureux hivers.

On les multiplie l'un et l'autre de graines que l'on seme au printemps dans une terre légere et bien ameublie. Si on fait les semis sur une couche tiede, ou que l'on y place les terrines, les graines germent plus promptement. Il ne faut arroser que rarement, afin qu'elles ne pourrissent pas par trop d'humidité. En pleine terre, elles ne levent souvent que la seconde année. Si l'hiver est rigoureux, on abrite les jeunes plantes avec de la paille ou des feuilles, ayant toujours le soin

de les préserver de l'humidité qui leur est préjudiciable. Quand les arbustes ont un an ou deux, on les transplante en pépiniere dans une bonne terre, à une distance convenable, où on les laisse jusqu'à ce qu'on les plante à demeure.

Pour les faire contribuer à la décoration des jardins, on les place isolément çà et là dans les tapis verds que forment les pelouses, au bord des allées, et sur le devant des massifs, où l'on réunit tous les arbres et arbrisseaux qui composent les bosquets du printemps.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 7.

1. Fleur entiere, vue de face.
2. Pétale séparé.
3. Calice, Étamines et Pistil.
4. Calice et Pistil.
5. Semence.

DAPHNE.

DAPHNE, Linn. Classe VIII. *Octandrie.* Ordre I, *Monogynie.*

DAPHNE, Juss. Classe VI. *Dicotylédones apétales. Etamines perigynes.* Ordre II. Les Thymélées.

GENRE.

CALICE. Monophylle, infundibuliforme, quadrifide, coloré; tube cylindrique; découpures ouvertes, planes, plus courtes que le tube.

COROLLE. Nulle.

ETAMINES. Huit; quatre alternes, inférieures; filaments courts, renfermés dans le tube auquel ils sont insérés; antheres droites, ovoïdes.

PISTIL. Ovaire supérieur, ovoïde; style très court; stigmate capité, applati.

PERICARPE. Une baie drupacée, globuleuse, uniloculaire, monosperme.

SEMENCE. Unique, arrondie et charnue.

Caractere essentiel. Calice quadrifide, infundibuliforme. Baie pulpeuse.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux ou arbustes très petits, à feuilles alternes, éparses, entieres, persistantes ou annuelles; à fleurs axillaires ou terminales, agrégées ou solitaires, colorées et odorantes.

Ordre naturel. Ce genre est de la famille des Thymélées : il differe peu de celui des Passerines, et a beaucoup de rapports avec celui des Gnidiennes.

Etymologie. *Daphné*, nom poétique et fabuleux d'une nymphe qui fut aimée d'Apollon, et transformée en Laurier. Dioscoride donnoit le nom de *Chamaidaphne*, ou petit laurier, à une espece de ce genre, qui ressemble à cet arbrisseau célebre.

Observation. On en connoît vingt-sept especes, dont le plus grand nombre est indigene de l'Europe. On n'en a point trouvé dans l'Amérique septentrionale.

ESPECES.

* *Floribus lateralibus.*

1. DAPHNE Mezereum, *Tab.* 8.
D. floribus sessilibus, ternis, caulinis; foliis lanceolatis, deciduis. Linn.

* *à fleurs latérales.*

DAPHNÉ Mezereum, *Planche* 8.
D. à fleurs sessiles, ternées, caulinaires; à feuilles lancéolées, caduques.

DAPHNE Mezereum, Linn. Sp. Pl. 509. Flor. Lapp. 140. Flor. Suec. 311, 339. Mat. Med. 179. Hort. Cliff. 147. Flor. Dan. tab. 268. Mill. Dict. n°. 2. Ludw. Ect. t. 63. Kniph. cent. 1, t. 23. Knorr. Delic. I, t. K. 6, Blackw. t. 582. Pollich. n°. 379. Bulliard. t. 1. Kerner. Pl. écon. tab.
Thymelæa folio deciduo, flore purpureo, officinis Laureola femina, G. Bauh. Pin. 462.
Chamelæa germanica, Dod. Pempt. 364.
Laurus pusilla, Lob. Icon. 367.
Daphnoides, Camer. Epitom. 937.
Laureola folio deciduo, seu *Mezereon germanicum,* J. Bauh. I, Hist. Plant. p. 566.

Thymelæa laurifolio deciduo, sive *Laureola femina*, Tournef. Inst. 595. Duham. Arb. II, p. 325, t. 92, n°. 3, 6.
Thymelæa, Haller. Hist. Stirp. Helvet. n°. 1024. Allioni. Flor. Pedem. n°. 482.
Lauréole gentille, Lam. n°. 1. Dict. ency.
Le Bois-gentil; le Mézéréon; le Bois-joli.

VARIÉTÉ.

a. DAPHNE Mezereum *blanc* — à fleurs blanches et à baies jaunes.
DAPHNE Mezereum *alba* — *floribus albis*, *baccis luteis.*
Thymelæa Laurifolio deciduo, *flore albido*, *fructu flavescente*, Tournef. 595.
Thymelæa n°. 4, Duham. Arb. II.

Arbrisseau droit et rameux, charmant vers la fin de l'hiver, quoique dépouillé de ses feuilles: ses rameaux forment alors autant d'épis de fleurs colorées du plus beau pourpre, qui exhalent un parfum délicieux. Il ranime les sens et réjouit l'imagination, depuis long-temps attristée par la rigueur de la saison et l'absence des beautés de la nature. Puisque c'est lui qui en annonce le retour, c'est donc à juste titre et par reconnoissance pour sa précocité, qu'on l'a nommé *Bois-gentil.*

Tige droite, simple; écorce lisse, cendrée. Rameaux épars, cylindriques, peu nombreux. Feuilles éparses, sessiles, lancéolées, obtuses, entieres, d'un verd tendre. Fleurs disposées trois à trois, sessiles dans les bourgeons latéraux, environnées d'écailles rougeâtres. Les baies sont rouges à leur maturité.

La variété ne differe que par la couleur blanche de ses fleurs et de ses baies jaunes. Duhamel en cite une, (comme espece ou variété,) à fleur couleur de rose: elle nous a paru trop peu remarquable pour en faire mention sous le titre variété.

Fleurit. Il commence à épanouir ses fleurs vers le milieu de l'hiver, et continue jusqu'au milieu du printemps. Nous l'avons vu quelquefois fleurir en automne et continuer ensuite pendant quatre mois, si le froid n'est pas trop rigoureux.

Habite. Les bois et les forêts de toute l'Europe, dans les lieux frais et ombragés, depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'au fond de la Laponie.

Usages. L'écorce de la racine, du tronc et des branches, est employée à l'extérieur: on en fait des sétons que l'on met sur la nuque, sur les bras ou les jambes. On en a vu de très bons effets dans différentes maladies qui exigent les vésicatoires ou les exutoires, telles que des maux de tête habituels, des ophtalmies qui résistent aux remedes ordinaires. Pour diminuer l'âcreté de cette écorce il faut la faire tremper dans du vinaigre.

Pour les animaux on s'en sert de la même maniere, dans tous les cas où l'on veut établir un cautere: l'expérience a confirmé les succès que l'on en a obtenus dans certaines épizooties.

Toutes les parties de cet arbrisseau ont une âcreté brûlante excessive. La plus petite portion d'écorce que l'on applique sur la peau y occasionne de la rougeur, et fait élever une cloche. Si on en mâche et que l'on en avale, on sent dans la bouche et dans l'estomac une chaleur brûlante insupportable, qui dure plusieurs heures, accompagnée d'une inflammation qui s'étend depuis les levres jusqu'à l'extrémité de l'œsophage.

Les gens de la campagne se servent quelquefois de ces baies pour se purger: aussi en éprouvent-ils des effets terribles; ceux qui ne meurent pas des suites de leur imprudence ne doivent leur salut qu'à la petite quantité et à la vigueur de

leur tempérament. En un mot, on ne doit jamais s'en servir à l'intérieur. Ce n'est même qu'avec beaucoup de prudence qu'on peut l'employer à faire des sétons.

Quelqu'un en ayant fait prendre à un hydropique, il fut tout d'un coup attaqué d'un dévoiement continuel, avec des douleurs insupportables; il eut, pendant six semaines, des vomissements qui revenoient chaque jour avec une violence extrême, quoique, pendant tout ce temps-là, on lui eût administré tous les médicaments convenables pour les calmer.

Les meilleurs moyens que l'on puisse employer pour diminuer et détruire ces dangereux effets, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ce sont les adoucissants et les mucilagineux, tels que le lait, la décoction de guimauve et de graine de lin, donnée tiede et à grandes doses, le beurre frais, et les huiles végétales récentes.

Vicat, et Bulliard, ont dit que les fleurs donnoient des maux de tête et des syncopes. Nous avons souvent respiré l'odeur gracieuse de ces fleurs sans en éprouver aucun mal; il est vraisemblable que si l'on en mettoit une grande quantité dans une chambre fermée, l'odeur trop forte pourroit devenir dangereuse, comme celle de la Tubéreuse et de la Violette, ou de toute autre plante que l'on ne regarde pourtant pas comme malfaisante.

2. DAPHNE Thymelæa.
D. floribus sessilibus, axillaribus; tubo filiformi; foliis lanceolatis, glabris.

DAPHNÉ Thymélée.
D. à fleurs sessiles, axillaires; à tube filiforme; à feuilles lancéolées, glabres.

DAPHNE *Thymelæa—floribus sessilibus, axillaribus; foliis lanceolatis, caulibus simplicissimis*, LINN. MILL. Dict. n°. 3. GERARD Flor. Gall. Prov. 442, t. 17, f. 2.
Thymelæa foliis polygalæ glabris, G. BAUH. Pin. 463. RAI. Hist. 1588, n°. 4.
Sanamunda viridis vel glabra, G. BAUH. Prodr. 160.
Sanamunda glabra, J. BAUH. Hist. I, p. 593.
Thymelæa alpina, glabra, flosculis subluteis ad foliorum ortum sessilibus. PLUK. Alm. 366, t. 329, f. 2.
Thymelæa, n°. 7, DUHAM. Arb. II, p. 325. ALLIONI Flor. Pedemont. I, p. 132. n°. 485.
Lauréole Thymélée, n°.3. LAM. Dict. ency.
La Thymélée.

Sous-arbrisseau très rameux; son feuillage est glabre et d'une couleur glauque. De sa racine s'élevent plusieurs tiges droites, simples, effilées. Feuilles sessiles, éparses, nombreuses, ovales-lancéolées, semblables à celles du Myrte, entieres, glabres, glauques. Fleurs jaunâtres, sessiles, axillaires, solitaires à la base des rameaux, geminées vers le sommet. Le tube est très long, filiforme; les quatre divisions du limbe sont aiguës, trois fois plus courtes que le tube.

FLEURIT. Au commencement du printemps. Les baies mûrissent à la fin de l'été.

HABITE. L'Espagne, les contrées méridionales de la France; aux environs de Nice.

3. DAPHNE calycina.
D. floribus axillaribus, solitariis, calyculatis; foliis lineari-lanceolatis, glabris; caulibus prostratis, LA PEYR.

DAPHNÉ à calice.
D. à fleurs axillaires, solitaires, caliculées; à feuilles linéaires-lancéolées, glabres; à tiges couchées.

DAPHNE *calycina*, LA PEYROUSE, Mém. de l'Acad. de Toulouse, I, p. 209, t. 15.
Lauréole à calice, LAM. n°. 4, Dict. ency.
Thymelæa pyrenaica, juniperifolia, ramulis surrectis, TOURN. Inst. 394. DUHAM. Arb. n°. 11.

Sous-arbrisseau très petit dont les rameaux sont couchés sur la terre. Feuilles sessiles, imbriquées, persistantes, linéaires-subulées, très glabres, le bord replié en-dessous. Fleurs petites, axillaires, solitaires, sessiles, plus courtes que les feuilles et d'un verd jaunâtre; à la base du calice il y a deux bractées opposées, courtes et obtuses, qui forment une sorte de calice extérieur.

Fleurit. Pendant la plus grande partie de l'été. Cultivé, il refleurit en automne.

Habite. Sur la montagne de Bernadouze, dans la vallée de Vicdessos, aux Pyrénées. Nous l'avons observé en fleur à Paris, dans le jardin de M. Cels.

4. DAPHNE pubescens.
D. floribus sessilibus lateralibus aggregatis; foliis lanceolato-linearibus, caule pubescente. Linn.

DAPHNÉ pubescent.
D. à fleurs sessiles latérales agrégées; à feuilles lancéolées-linéaires, à tige pubescente.

DAPHNE *pubescens.* Linn. Mantissa. p. 66.
Lauréole pubescente, n°. 5. Lam. Dict. encyc.

Sous-arbrisseau. Tige simple pubescente. Feuilles alternes, distantes, linéaires-lancéolées, aiguës, presque glabres, annuelles. Fleurs axillaires, sessiles, au nombre de une à cinq ensemble; tube filiforme, velu, plus court que les feuilles.

Fleurit. Au printemps et pendant l'été. Les baies mûrissent peu de temps après.

Habite. L'Autriche. Cette espece est rare et peu connue; elle a beaucoup de ressemblance par le port avec le Daphné Thymélée, n°. 2.

5. DAPHNE villosa.
D. floribus sessilibus solitariis; foliis lanceolatis, planis, ciliatis, pilosis, confertis. Linn.

DAPHNÉ velu.
D. à fleurs sessiles solitaires; à feuilles lancéolées, planes, ciliées, velues, rapprochées.

DAPHNE *villosa.* Linn.
Thymelæa villosa minor lusitanica, polygonifolio. Tournef. Instit. 594.
Lauréole velue n°. 6. Lam. Dict. encyc.

Arbuste très petit, rameux, velu dans toutes ses parties.
Tige droite; rameaux alternes, velus. Feuilles alternes, lancéolées, planes, retrécies en pétiole vers la base, soyeuses de chaque côté. Fleurs très petites, axillaires, solitaires, plus courtes que les feuilles.

Fleurit. A la fin du printemps. Nous n'avons pas vu ses fruits.

Habite. L'Espagne et le Portugal. Nous en avons vu des rameaux qui avoient été cueillis sur les côtes d'Afrique, près de Maroc et de Mellile.

6. DAPHNE argentata.
D. floribus aggregatis, tubo hirsuto; foliis linearibus subsericeis. Lam.

DAPHNÉ argenté.
D. à fleurs aggrégées, à tube velu; à feuilles linéaires presque soyeuses.

LAURÉOLE *argentée* n°. 7. Lam. Dict. ency.
Sanamunda argentata angustifolia. Barrel. Icon. 222.

Arbuste très petit, à rameaux droits et diffus. Feuilles éparses, sessiles, imbri-

quées, nombreuses et très rapprochées, soyeuses; d'un blanc argenté. Fleurs sessiles, axillaires, agrégées; tube de la longueur des feuilles, un peu ventru à sa base, velu, d'un verd blanchâtre; divisions du limbe petites et aiguës.

HABITE. L'Espagne, où M. Vahl l'a trouvé. Nous ne savons pas positivement l'époque de sa floraison; nous présumons que c'est vers la fin du printemps, comme le précédent avec lequel il a d'ailleurs beaucoup de rapports. Nous ne le connoissons que d'après la description de M. de Lamarck, et l'exemplaire que nous avons vu dans son herbier, qui lui a été donné par M. Vahl, savant botaniste Danois.

7. DAPHNE lanuginosa.
D. floribus sessilibus; foliis ovato-acutis, subimbricatis, utrinque tomentoso-lanuginosis. LAM.

DAPHNÉ lanugineux.
D. à fleurs sessiles; à feuilles ovales-aiguës, imbriquées, laineuses de chaque côté.

LAURÉOLE *lanugineuse* n°. 8. LAM. Dict. ency.
Thymelœa foliis Kali lanuginosis salsis. BAUH. Pin. 463. TOURNEF. Instit. 594.
Sanamunda 2. CLUS. Hist. I. p. 88. J. BAUH. Hist. Pl. 594.

Arbuste très rameux et velu. Rameaux divisés, flexibles, grêles. Feuilles nombreuses, imbriquées, sessiles, ovales-aiguës, laineuses de chaque côté, persistantes, beaucoup plus petites que dans l'espece suivante. Fleurs axillaires, sessiles, jaunâtres.

FLEURIT. Vers la fin du printemps et le commencement de l'été.

HABITE. Les terrains secs du Portugal et des provinces méridionales de l'Espagne.

8. DAPHNE Tarton-raira.
D. floribus sessilibus aggregatis axillaribus; foliis ovatis utrinque pubescentibus nervosis. LINN.

DAPHNÉ Tarton-raire.
D. à fleurs sessiles agrégées axillaires; à feuilles ovales velues des deux côtés.

DAPHNE *Tarton-raira.* LINN. Spec. Plant. 510. MILL. Dict. n°. 4. GÉRARD. Fl. Gall. Prov. n° 2. 443.
Thymelœa foliis candicantibus sericis instar mollibus. G. BAUH. Pin. 463. TOURNEF. 595. RAJ. Hist. Plant. 1588. GARID. Aix. 461.
Tarton-raire Gallo-provinciœ Massiliensium. LOB. Icon. 371.
Sanamunda argentata latifolia. BARREL. Icon. 221.
Thymelœa n°. 8. DUHAM. Arb. II. ALLIONI. Flor. Pedem. n° 486.
Lauréole blanchâtre n°. 9. LAM. Dict. ency.

Arbuste dont les branches et les feuilles sont soyeuses et d'un blanc argenté.
Tiges droites. Rameaux divergents, tuberculés, roides, velus. Feuilles éparses, sessiles, ovales, un peu étroites à la base, nerveuses ou striées en-dessous, soyeuses des deux côtés, persistantes. Fleurs axillaires, sessiles, jaunâtres, ordinairement dioïques; la base du calice est environnée de petites écailles. Baies rouges.

FLEURIT. Sur la fin du printemps. Les baies mûrissent à la fin de l'été.

HABITE. Les contrées méridionales de la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, et la Grece, dans les lieux secs et les crevasses des rochers.

9. DAPHNE tomentosa.
D. floribus sessilibus, axillaribus; foliis oblongis, obtusis, utrinque sericeo-tomentosis. LAM.

DAPHNÉ tomenteux.
D. à fleurs sessiles, axillaires; à feuilles oblongues, obtuses, tomenteuses des deux côtés.

LAURÉOLE *cotonneuse* n°. 10. Lam. Dict. ency.
Thymelæa italica Tarton-raire Gallo-provinciæ similis, sed per omnia major. Tilli. Hort. Pis. 165. t. 49. f. 2.

Arbuste plus élevé que le précédent avec lequel il a beaucoup de ressemblance.

Tige droite, rameuse, velue. Feuilles éparses, lancéolées, oblongues, obtuses, divergentes, tomenteuses. Il ne differe du Daphné Tarton-raire que parcequ'il est beaucoup plus grand, et que ses feuilles sont lancéolées-oblongues, obtuses et tomenteuses, au lieu que l'autre a ses feuilles ovales, aiguës et soyeuses.

Fleurit. Vers la fin du printemps. Les baies sont mûres avant la fin de l'été.

Habite. L'Italie et le Levant. Nous en avons vu des exemplaires que l'on nous a assuré avoir été cueillis sur les côtes d'Afrique, près de Tripoli.

10. DAPHNE Coridifolia.
D. floribus axillaribus sessilibus solitariis conferto-spicatis; foliis lineari-subulatis. Lam.

DAPHNÉ à feuilles de Coris.
D. à fleurs axillaires, sessiles, solitaires, rapprochées en épics; à feuilles linéaires-subulées.

LAURÉOLE à feuilles de Coris. n°. 11. Lam. Dict. ency.
Thymelæa humilis fruticosa, Coridis folio, flore luteo. Juss. Herbar.

Sous-arbrisseau très petit, glabre, qui a l'aspect d'une Bruyere, et ressemble beaucoup au Coris de Montpellier.

Souche ligneuse, brune. Rameaux nombreux, presque filiformes, diffus et penchés, ne s'élevant qu'à la hauteur de quatre doigts. Feuilles nombreuses, petites, éparses, linéaires-subulées, divergentes, glabres, longues de deux à trois lignes. Fleurs très petites, velues à l'extérieur, jaunâtres, sessiles, solitaires, rapprochées en forme d'épics vers l'extrémité des rameaux, qui sont terminés par une grande touffe de feuilles, étalées en forme de panache.

Fleurit. Le temps de sa floraison n'est pas connu; nous croyons que c'est à la fin du printemps, comme le suivant avec lequel il a beaucoup de rapports.

Habite. L'Espagne, dans la province de Galice. Nous ne le connoissons que par les échantillons que nous en avons vus dans l'herbier de M. de Jussieu.

11. DAPHNE Thesioides.
D. floribus axillaribus sessilibus subgeminis; foliis linearibus, glabris; ramulis simplicibus. Lam.

DAPHNÉ Thésioïde.
D. à fleurs axillaires sessiles, souvent géminées; à feuilles linéaires, glabres; à rameaux simples.

LAURÉOLE *thésioïde* n°. 12. Lam. Dict. ency.

Sous-arbrisseau très petit, qui a beaucoup de ressemblance avec le Thésium.

Souche ligneuse, de la grosseur du doigt, tortueuse; écorce brune. Tiges nombreuses, droites, simples, filiformes, comme en faisceaux, peu velues. Feuilles nombreuses, éparses, sessiles, linéaires, verticales, sillonnées dans leur longueur, glabres, plus longues que dans l'espece précédente. Fleurs axillaires, sessiles, geminées vers le sommet des rameaux; tube très long, filiforme, velu.

Fleurit. A la fin du printemps, comme la plupart de ses congéneres.

HABITE. L'Espagne. Nous avons vu cette plante dans l'herbier de M. de Jussieu.

12. DAPHNE Alpina.

D. foliis ellipticis calvescentibus; floribus aggregatis, sessilibus, hirsutis. HALLER.

DAPHNÉ des Alpes.

D. à feuilles elliptiques, calvescentes; à fleurs agrégées, sessiles, velues.

DAPHNE alpina—floribus sessilibus, aggregatis, lateralibus; foliis lanceolatis, obtusiusculis, subtus tomentosis. LINN. Spec. Plant. 510.
Chamælaea alpina, folio infernè incano. BAUH. Pin. 462.
Chamœlœa incana et lanuginosa. J. BAUH. I. p. 586. RAJ. Hist. 1590.
Thymelœa saxatilis, oleæfolio. TOURNEF. 594.
Chamœlœa alpina incana. LOB. Icon. 370. DALECH. Hist. 1665. Edit. Gall. Vol. 2. p. 529.
Thymœlœa incana, Mezereifolio et facie, surculis admodum fragilibus. PLUK. Almat. 366. tab. 229. f. 3. ALLIONI. Flor. Pedem. n°. 483.
Daphnoides foliis supinis hirsutis. GESN. Fasc. 6. t. 3. f. 7.
Chamœlœa pumila saxatilis, flore pallido. BARREL. Icon 234.
Thymelœa. HALL. Hist. Stirp. Helvet. n°. 1026. DUHAM. II. n°. 10.
Lauréole des Alpes n°. 13. LAM. Dict. ency.

a. DAPHNÉ des Alpes *à fleurs blanches.*
DAPHNE alpina *candida.*
Chamaelaea sabaudica, folio utrinque incano, flore albo. RAJ. Hist. 1588.
Thymelaea candida. SCOPOLI. Fl. Carniol. 2. 465.

Arbrisseau. Tige droite, rameuse; écorce cendrée. Rameaux nombreux, divergents, tortueux. Feuilles alternes, sessiles, elliptiques ou lancéolées, obtuses, entieres, laineuses, mais qui deviennent chauves en vieillissant, blanchâtres et glauques. Fleurs latérales, agrégées au nombre de trois à quatre sur les pousses de l'année, de couleur rouge, blanchâtres et soyeuses à l'extérieur. Baies rouges. La variété ne differe que par la couleur blanche de ses fleurs.

FLEURIT. Au commencement du printemps. Les baies mûrissent à la fin de l'été.

HABITE. Les montagnes de l'Italie, de la Suisse, et de la France, sur les rochers.

13. DAPHNE Laureola. *Tab.* 9.

D. racemis axillaribus quinque floris; foliis lanceolatis glabris. LINN.

DAPHNÉ Lauréole. *Pl.* 9.

D. à grappes axillaires à cinq fleurs; à feuilles lancéolées glabres.

DAPHNE Laureola. LINN. Sp. Pl. 510. JACQ. Fl. Aust. 2. t. 183. WILL. Obs. II. SAUV. Monsp. 57.
Daphnoides verum, vel Laureola circùm Lemanum lacum. GESN. Fasc. 9. t. 6.
Laureola semper virens flore viridi, quibusdam Laureola mas. G. BAUH. Pin. 462.
Laureola semper virens, flore luteolo. J. BAUH. Hist. I. 564.
Laureola. DOD. Pempt. 365. RAJ. Hist. 1587. BLACKW. Herb. tab. 62.
Laureola cum flore, et Daphnoides cum fructu. LOB. Icon. 368.
Thymelaea laurifolio semper virens, seu Laureola mas. TOURNEF. 595. GARID. Aix. 461.
Thymelaea. HALL. Hist. Stirp. Helvet. n°. 1025.
Thymelaea n°. 1. DUHAM. Arb. 2. ALLION. Flor. Pedem. n°. 484.
Lauréole commune n°. 14. LAM. Dict. ency.
La Lauréole.

a. DAPHNÉ Lauréole *panaché.*
DAPHNE Laureola *variegata.*
Thymelaea n°. 2. DUHAM. Arb. 2.

Arbrisseau à tige simple, dont le feuillage est d'un verd brillant et perpétuel.

Tige droite, peu rameuse, cylindrique, nue; écorce cendrée. Feuilles alternes, presque pétiolées, rassemblées en touffe au sommet des rameaux, lancéolées, entieres, épaisses, coriaces, glabres, lisses, brillantes, horizontales, et souvent réfléchies vers la terre, persistantes. Fleurs en grappes, axillaires, pendantes, verdâtres. Bractées alternes, petites, concaves, caduques. Les baies sont ovales, vertes, et deviennent noires en mûrissant. Fleurs peu odorantes; stigmate velu.

Fleurit. A la fin de l'hiver. Les baies mûrissent au commencement de l'été.

Habite. Dans les bois de l'Italie, la Suisse, la France, et l'Allemagne.

C'est le *Daphnoides* à baies noires décrit par Pline, liv. 15. n°. 30, et le *Chamædaphne* de Dioscoride. Le nom de *Laureola* lui a été donné par Othon de Brunfels, qui étoit médecin de la ville de Berne au commencement du seizieme siecle, et le premier botaniste qui ait publié des figures de plantes.

14. DAPHNE Pontica.
D. pedunculis lateralibus bifloris; foliis lanceolato-ovatis. Linn.

DAPHNÉ Pontique.
D. à pédoncules latéraux biflores; à feuilles lancéolées-ovales.

DAPHNE *pontica.* Linn. Spec. Plant. 510. Pall. Flor. Ross. I. p. 54.
Thymelæa pontica, citrei foliis. Tournef. Itin. p. 180. cum Icon. Coroll. 41. Duham. Arb. n°. 9.
Lauréole pontique n°. 15. Lam. Dict. ency.

Arbrisseau. Tige droite, rameuse, cylindrique, flexible; écorce cendrée. Feuilles alternes, presque pétiolées, lancéolées-ovales, entieres, grandes, glabres, luisantes, d'un verd gai; elles ressemblent à celles du Citronnier. Pédoncules axillaires, biflores, courts. Fleurs d'un jaune verdâtre, d'une odeur douce mais foible. Les feuilles froissées exhalent une odeur fétide comme celles du Sureau.

Fleurit. Vers le milieu du printemps. Les baies mûrissent avant la fin de l'été.

Habite. Le Pont et les côtes de la mer noire. Tournefort l'a découvert dans son voyage du Levant. M. Pallas dit qu'il croît dans les bois de Hêtre de la province d'Imirete, dans la Russie orientale, mais qu'il y fleurit en automne.

** *Floribus terminalibus.*

** *à fleurs terminales.*

15. DAPHNE odora.
D. floribus fasciculatis, sessilibus, terminalibus; foliis lanceolatis, sparsis, glabris.

DAPHNÉ odorant.
D. à fleurs fasciculées, sessiles, terminales; à feuilles lancéolées, éparses, glabres.

DAPHNE odora—floribus aggregatis, sessilibus, terminalibus; foliis ovatis, alternis, glabris. Thunb. Flor. Japon. 159. Banks. Icon. Kœmpferianæ, tab. 16.
Lauréole de Chine n°. 16. *Daphne Sinensis — capitulo terminali subpedunculato, multifloro, foliis alternis, ovato-lanceolatis glabris.* Lam. Dict. ency.
Daphne odora — capitulo terminali subsessili multifloro; foliis sparsis oblongo-lanceolatis glabris. Ait. Hort. Kew. II, p. 26.

a. DAPHNÉ odorant *blanc.*
DAPHNE odora *alba.*

Arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec le précédent; mais il en differe par ses fleurs qui sont terminales, rouges ou blanches, et très odorantes.

Tige droite, nue, cylindrique, épaisse, divisée au sommet. Rameaux droits, glabres. Feuilles rassemblées en touffe à l'extrémité des rameaux, éparses, sessiles, divergentes ou réfléchies, lancéolées-oblongues, entieres, persistantes, coriaces, glabres, luisantes, d'inégale grandeur. Fleurs en faisceau terminal, presque sessiles, au nombre de dix à quinze, rouges, ou blanches dans la variété. Bractées concaves, lancéolées, plus courtes que les fleurs.

Fleurit. Depuis le solstice d'hiver jusqu'à l'équinoxe du printemps.

Habite. La Chine et le Japon. La variété à fleurs blanches croît à la Chine.

Cet arbrisseau, que l'on voit aujourd'hui chez la plupart des amateurs de plantes, a été cultivé pour la premiere fois en Angleterre, où il a été apporté en 1771 par M. Benjamin Toren. Il a été connu pendant plusieurs années sous le nom de Daphne Indica, de Linné, quoiqu'il n'ait pas les feuilles opposées, qui est le caractere essentiel que désigne la phrase spécifique de cet illustre Botaniste. Cette erreur sur le nom et le pays natal, l'ayant fait croire indigene de l'Inde, on le cultivoit en serre chaude, où il ne se trouvoit pas si bien que dans l'orangerie, où on l'a fait passer, quand on a su qu'il étoit originaire d'un climat tempéré. Il peut vivre en plein air dans les contrées méridionales de l'Europe, comme l'Oranger et le Myrte.

Culture. On le multiplie de graines, de boutures et de marcottes. On le place à l'ombre, dans un mélange de terreau ordinaire et de terreau de Bruyere.

16. DAPHNE Altaica.

D. floribus fasciculatis, terminalibus, sessilibus; foliis oblongo-ovatis, glabris. Pall.

DAPHNÉ Altaïque.

D. à fleurs fasciculées, terminales, sessiles; à feuilles oblongues-ovales, glabres.

DAPHNE Altaica. Pall. Flor. Ross. I. p. 53. tab. 35.
Lauréole de Tartarie, n°. 21. Lam. Dict. ency.

Arbrisseau qui a les plus grands rapports de ressemblance avec le Daphné Mezereum, soit pour la grandeur, le port, la forme, la couleur, et la consistance des feuilles, mais qui s'en distingue par ses fleurs terminales.

Tiges droites, grêles; écorce brune, lisse. Rameaux alternes, floriferes, velus au-dessous des fleurs. Feuilles sessiles, alternes, très entieres, glabres, glauques, oblongues-ovales dans les rameaux floriferes, rassemblées en touffe au-dessous des fleurs; dans les rameaux stériles, elles sont plus longues. Fleurs agrégées en faisceau, sessiles, blanches, ordinairement au nombre de cinq. Bractées nulles. La corolle a le tube long, ventru à sa base, pubescent.

Fleurit. Au commencement du printemps. La forme, la couleur du fruit, et le temps de sa maturité, ne sont pas encore bien connus.

Habite. La chaîne des monts Altaïques, dans la Sibérie, où il a été découvert par Guldenstadt, l'un des Naturalistes qui furent envoyés par Catherine II, Impératrice de Russie, dans les diverses provinces de ses vastes états, pour en observer et décrire les productions. M. Pallas a publié, dans son *Voyage dans l'Empire de Russie*, les découvertes qui ont été faites; et, dans sa *Flore* du même Empire, il a donné des figures de plantes, superbement coloriées.

17. DAPHNE Cneorum. *Tab.* 10.

D. floribus fasciculatis terminalibus, sessilibus; foliis lanceolatis, nudis, mucronatis. Linn.

DAPHNÉ Cneorum. *Pl.* 10.

D. à fleurs fasciculées terminales, sessiles; à feuilles lancéolées, nues, mucronées.

DAPHNE *Cneorum.* Linn. Spec. Plant. 510. Pollich. Palat. n°. 380. tab. 1. f. 4. Gouan. Illust. tab. 27. Jacq. Flor. Austr. 5. tab. 426.
Thymelœa minor, seu Daphnoides alpinum. Gesn. Fasc. 5, tab. 3, f. 6.
Thymelœa affinis facie externâ G. Bauh. 463. Raj. Hist. 1589.
Cneorum Mathioli suffrutex. J. Bauh. Hist. I. 570.
Cneorum. Matth. 46. Clus. Hist. I. 89 et Icon. p. 90.
Thymelœa alpina linifolia humilior, flore purpureo odoratissimo. Tournef. 594.
Thymelœa. Hall. Hist. Stirp. Helvet. n°. 1027. Duham. n°. 13. tab. 94. Allioni Fl. Ped. n°. 487.
Daphne. Tschoudi. Ency. Supplem.
Lauréole odorante. n°. 19. Lam. Dict. ency.
La Thymélée des Alpes.

a. DAPHNÉ Cneorum *blanc.*
DAPHNE Cneorum *alba.*
Thymelæa n°. 14. Duham. Arb.

Sous-arbrisseau très rameux, charmant par le grand nombre de ses fleurs, leur éclat, leur durée, et l'odeur suave qu'elles répandent.

Tiges nombreuses, étalées, rameuses, grêles. Feuilles éparses, sessiles, linéaires, mucronées, roides, nues, glabres, persistantes. Fleurs rassemblées en faisceaux à l'extrémité des rameaux, sessiles, pubescentes à l'extérieur, d'un beau rouge (blanches dans la variété). Ovaire velu. Baie blanche, petite, globuleuse.

Fleurit. Au milieu du printemps, et jusqu'à l'automne, quand il est cultivé.

Habite. Sur les hautes montagnes de l'Italie, de la Suisse et de la France. En Allemagne, on le voit sur les côteaux les moins élevés du Palatinat, et même jusque dans les bois et les plaines aux environs de Francfort sur le Mein.

18. DAPHNE Gnidium.

D. panicula terminali; foliis lineari-lanceolatis, acuminatis. Linn.

DAPHNÉ Gnidium.

D. à panicule terminale; à feuilles linéaires-lancéolées, acuminées.

DAPHNE *Gnidium.* Linn. Spec. Plant. 511. Ger. Flor. Gallo-prov. n°. 7, p. 44.
Daphne foliis lanceolatis basi angustioribus; racemo nudo terminali. Sauv. Monsp. 56.
Thymelœa foliis lini. G. Bauh. Pin. 463. Tournef. 594. Garid. 460.
Thymelœa. Clus. Hist. 87. Camerar. Epit. 974. Raj. Hist. 1588. n°. 3.
Thymelœa. n°. 12. Duham. Arb. 2. tab. 93. Allioni. Flor. Pedem. n°. 488.
Thymelœa Monspeliaca. J. Bauh. Hist. Pl. I, 591.
Thymelœa grani Gnidii. Lob. Icon. 369.
Thymelœa africana, linariæ folio, etc. Pluken. Alm. t. 113, f. 3.
Lauréole à panicule n°. 20. Lam. Dict. ency.
Daphne floribus racemosis; foliis lineari-lanceolatis acuminatis, integris. Guett. Observ. 2. 427.
Le Garou, le Sain-Bois.

Arbuste. Tige droite, simple; écorce unie, cendrée. Rameaux droits, effilés, presque toujours simples. Feuilles nombreuses, éparses, très rapprochées, disposées en spirale, sessiles, linéaires-lancéolées, entieres, très aiguës, glabres, d'un verd pâle. Pédoncules cotonneux. Fleurs en panicule terminale, rouges, odorantes, petites; le tube est ventru. Baie rouge, globuleuse et petite.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les baies mûrissent en automne.

Habite. L'Italie et l'Espagne; les contrées maritimes de la France, près de Montpellier; les côtes de l'ouest, entre la Rochelle et Nantes, dans les lieux sablonneux, secs et steriles; les côtes septentrionales de l'Afrique.

Usages. On emploie l'écorce pour en faire des sétons; en l'appliquant simplement sur le bras, elle attire des sérosités, et fait l'effet d'un cautere.

C'est le *Coccos Gnidios* de Dioscoride : de son temps on se servoit des baies.

Comme cet arbuste a les mêmes propriétés que le Daphné Mezereum n°. 1, et que l'usage de ses baies et de son écorce peut occasionner les mêmes accidents, nous renvoyons à ce que nous avons déja dit au sujet de cette premiere espece, tant sur la maniere de l'employer, que sur les moyens à prendre pour en modérer la trop grande activité, et en prévenir les dangereux effets.

19. DAPHNE glomerata.

D. floribus sessilibus glomeratis, terminalibus; foliis ovato-lanceolatis, glabris, involucriformibus; caule simplici. Lam.

DAPHNÉ glomérulé.

D. à fleurs sessiles glomérulées, terminales; à feuilles ovales-lancéolées, involucriformes; glabres; à tige simple.

LAUREOLE glomérulée. (*Daphne glomerata.*) n°. 17. Lam. Dict. ency.
Thymelœa orientalis minima, Laureolæ folio, floribus glomeratis, albis. Tournef. Coroll. 41, et Icon. mss.

Sous-arbrisseau très petit, à tige droite, simple, rameuse au sommet; à feuilles glabres, persistantes et nombreuses.

Tige droite, cylindrique, couverte de tubercules, qui sont la trace de l'insertion des feuilles tombées. Rameaux floriferes à leur sommet. Feuilles sessiles, éparses, nombreuses, rapprochées au sommet des rameaux, où elles forment une sorte d'involucre, ovales-lancéolées, glabres, lisses, beaucoup plus petites que celles du Daphné Lauréole n°. 13. Fleurs blanches, nombreuses, agglomérées en bouquet ou faisceau terminal; le limbe est à quatre divisions, petites et aiguës.

Fleurit. Au commencement du printemps. Les baies mûrissent pendant l'été.

Habite. Le Levant, où Tournefort l'a observé pendant son voyage; il en a rapporté un dessin, et un échantillon que nous avons vu dans l'herbier de M. de Jussieu.

20. DAPHNE Oleoides.

D. floribus geminis, terminalibus, sessilibus; foliis elliptico-lanceolatis, glabris. Linn.

DAPHNÉ Oléoïde.

D. à fleurs géminées, terminales, sessiles; à feuilles elliptiques-lancéolées, glabres.

DAPHNE oleoides. Linn. Mantissa. 66. Schreb. Dec. 3, tab. 7.
Chamœdaphnoides cretica, s. Laureola cretica humilis. Alp. Exot. tab. 43, p. 44.
Thymelœa orientalis, salicis folio, flore albo odoratissimo. Tournef. Coroll. 41.
Lauréole à feuilles de Saule, n°. 18. *Daphne* (*Salicifolia*) *floribus aggregatis perpaucis, sessilibus, terminalibus, foliis lineari-lanceolatis, utrinque glabris.* Lam. Dict. ency.

Sous-arbrisseau très petit, rameux, à feuilles persistantes, glabres, et d'un verd tendre, dont les fleurs sont géminées, blanches, et répandent une odeur très agréable.

Tige droite, divisée, cylindrique; écorce lisse, brune ou rougeâtre. Feuilles très rapprochées entre elles, sur-tout vers le sommet des rameaux, éparses, sessiles, elliptiques-lancéolées, planes, entieres, glabres, d'un verd clair; elles ont plus de ressemblance, pour la grandeur et la forme, avec celles du Fontanesia phillirœoïde, Pl. 5, qu'avec celles d'aucune espece de Saule. Fleurs terminales, sessiles, au nombre de deux ou trois, blanches, petites, et très odorantes.

Fleurit. Au commencement du printemps. Les baies mûrissent pendant l'été.

Habite. Le Levant, et particulièrement l'isle de Candie. Cette espece et la précédente n'ont point encore été cultivées dans les jardins; on ne les connoît que par les échantillons desséchés que l'on a rapportés des isles de l'Archipel.

21. DAPHNE collina. *Tab.* 11.
D. floribus fasciculatis sessilibus terminalibus; foliis lanceolato-oblongis, obtusis, subtus sericeis.

DAPHNÉ des collines. *Pl.* 11.
D. à fleurs fasciculées sessiles terminales; à feuilles lancéolées-oblongues, obtuses, soyeuses en-dessous.

DAPHNE collina. Smith. Spicilegium.
Thymelæa cretica Oleæfolio subtus villoso. Tournef. Coroll. 41.
Lauréole oleoïde n°. 22. *Daphne (Oleæfolia.) floribus fasciculatis sessilibus, terminalibus; foliis lanceolato-oblongis, subtus villosis.* Lam. Dict. ency.

Ce joli arbuste a été découvert par Tournefort dans l'isle de Candie, mais incomplètement décrit: Linné ne l'a pas connu. M. Smith, Président de la Société Linnéenne de Londres, et possesseur de l'herbier de Linné, l'a découvert en Italie, sur les collines qui bordent le fleuve du Vulturne, dans le royaume de Naples, le 18 mars 1787. Nous en possédons un rameau desséché et en très bon état, envoyé d'Angleterre, faisant partie de l'herbier de Dickson, sous le nom de Daphne collina qui lui a été donné par M. Smith. Il en a donné la description et la figure dans son Spicilegium; mais les relations avec l'Angleterre étant interrompues, nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage. Nous sommes bien sûrs que c'est l'espece décrite par M. de Lamarck dans l'Encyclopédie sous lenom de Lauréole oléoïde n°. 22, parceque nous avons comparé, dans son herbier, l'échantillon apporté du Levant, sur lequel il a fait sa description, et ceux que nous possédons, qui ont été cueillis en Italie : nous les avons trouvés en tout parfaitement semblables.

Cet arbuste est cultivé depuis peu dans le jardin de M. Cels, membre de l'Institut et de la Société d'Agriculture; il lui a été envoyé d'Italie. La figure que nous en publions a été dessinée d'après les individus qui fleurissent dans son jardin.

Tige droite, divisée; écorce brune ou rougeâtre. Rameaux nombreux, velus. Feuilles éparses, rétrécies en pétiole vers la base, lancéolées-oblongues, obtuses, coriaces, glabres, persistantes, d'un verd brillant à la surface supérieure, dont la nervure est creusée en sillon; l'inférieure est soyeuse, la nervure est saillante. Bractées obovales, plus courtes que les fleurs, très velues et blanches à l'extérieur, glabres et rouges à la face interne. Fleurs rassemblées en faisceau au sommet de chaque rameau, velues et blanches en-dehors, glabres en-dedans, d'un rouge foncé, très odorantes. Les quatre divisions du limbe sont ovales, obtuses, deux opposées un peu plus petites; les huit étamines sont renfermées dans le tube; les antheres sont oblongues; l'ovaire est ovoïde, velu; le stigmate est simple, obtus et sessile. La baie est ovoïde.

Fleurit. Il commence à épanouir ses fleurs à l'équinoxe du printemps, et continue pendant plus d'un mois; cultivé, il refleurit au commencement de l'été.

Habite. L'Italie, sur les collines qui bordent le fleuve du Vulturne, près de Naples; l'isle de Candie, et le Levant.

Cet arbuste, intéressant par la beauté de son feuillage toujours verd et la bonne odeur de ses fleurs, peut être cultivé en pleine terre dans les contrées de la France qui sont au midi de la Loire; plus au nord, il faudra le couvrir dans les hivers rigoureux. A Paris, on le met dans l'orangerie. Les deux especes précédentes exigent les mêmes précautions. On peut les greffer sur le Daphné Lauréole.

Usages. « Comme les Garous n° 1 et 2 (D. Lauréole) ne perdent pas leurs « feuilles en hiver, on peut les mettre dans les bosquets de cette saison. Le Bois-« Gentil annonce le printemps par ses fleurs, qui sont très jolies et qui s'épa-« nouissent dès le commencement de mars. »

« Tous les Thymelœa sont de violents purgatifs dont on ne fait presque plus « d'usage en médecine. L'espece du n°. 12 (D. Gnidium) appliquée sur le bras « fait l'effet d'un cautere : on perce quelquefois les oreilles, et on y introduit un « petit morceau de bois de cet arbuste pour attirer les sérosités ». Duhamel.

Culture. « Les Garous se multiplient d'eux-mêmes dans les bois par les se-« mences qui s'en répandent à terre. On a coutume de multiplier le Mezereon ou « Bois-Gentil par les marcottes et même par les boutures. Tous ces petits arbustes « se plaisent à l'ombre ». Duhamel.

Tous les Daphné se plaisent dans une bonne terre formée par la décomposition des végétaux ; mais le Daphné Tarton-raire, qui croît sur les rochers de l'Italie, et le Daphné Gnidium, dans le sable des rivages de la mer, de même que toutes les especes à feuilles velues, se trouvent mieux au soleil et au sec qu'à l'ombre.

Le Daphné Mézéreum, qui habite tous les climats de l'Europe, depuis les rives de la Méditerranée jusque dans la Laponie, et depuis le fond des vallées de l'Italie jusque sur les hautes Alpes, vers les sommets glacés du St.-Gothard et du Gemmi, où nous l'avons observé, réussit mieux et devient beaucoup plus grand, s'il est placé à l'ombre dans un sol frais et substantiel, comme le terreau de Bruyere. Il y a quelques années que l'on en voyoit un très beau à Mulhouse dans le jardin de M. le bourguemestre Rissler. A vingt ans, il formoit déja un arbre de moyenne grandeur, et son tronc avoit plus de quatre doigts de diametre; il étoit à l'ombre d'un Mûrier. En général les especes à feuilles glabres, de quelque pays qu'elles soient originaires, se plaisent dans un lieu frais, et craignent le grand soleil.

On les multiplie par les marcottes, les boutures, la greffe en écusson, et principalement par les graines que l'on seme immédiatement après leur maturité. On fait les semis et l'on éleve les jeunes plantes comme nous l'avons indiqué pour les Houx.

Les especes qui sont originaires des pays chauds, tels que l'Espagne, l'Italie, et le Levant, exigent d'être abritées pendant l'hiver, et d'être couvertes si le froid est rigoureux. Dans le nord de la France et en Allemagne, le Daphné Cneorum perd chaque automne une partie de ses feuilles, et quelquefois s'en dépouille totalement.

Observations. Le Daphné dioica de M. Gouan est un Passerina, et sera décrit dans ce genre. On nous a dit que le Daphné calycina n°. 3 est aussi un Passerina: nous le laissons parmi les Daphné, parceque jusqu'ici nous n'avons pas été à

portée de pouvoir observer son fruit en bon état. Nous ne parlons pas du Daphné Caucasica de M. Pallas, parceque ce célebre botaniste n'en donne qu'une description très incomplete, et prévient qu'il ne l'a pas vu lui-même.

Nous avons la certitude qu'il en existe encore une ou deux especes, qui ont beaucoup d'affinités avec les Daphné Oléoïde n°. 20, et Collina n°. 21. Nous ne les décrivons point, parceque les échantillons que nous en avons dans notre herbier et ceux que nous avons vus ailleurs sont trop imparfaits pour pouvoir déterminer les caracteres de l'espece d'une maniere positive.

Les deux especes suivantes sont peu connues, et n'ont point encore été apportées vivantes en Europe : elles sont remarquables par leurs feuilles opposées, en quoi elles different de toutes leurs congéneres. Nous croyons qu'elles se naturaliseront en France, comme beaucoup d'autres plantes de la terre Magellanique, du Chili, de la Nouvelle-Hollande, et des isles de la mer du Sud.

22. DAPHNE fœtida.

D. glabra; floribus terminalibus, congestis, sessilibus; foliis oppositis, petiolatis, ovato-oblongis. Linn.

DAPHNÉ fétide.

D. glabre ; à fleurs terminales, agrégées, sessiles ; à feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues.

DAPHNE *fœtida.* Linn. fil. Supplem. 223. Murr. Syst. Veget. 372, n°. 15. Forst. Florul. Insul. Austr. Prodr. n°. 168.

Habite. Les isles de la Société, et particulièrement dans celle d'Otaïti.

23. DAPHNE rotundifolia.

D. hirsuta; floribus terminalibus, congestis, sessilibus; foliis oppositis, ellipticis, subpetiolatis. Linn.

DAPHNÉ à feuilles rondes.

D. velu; à fleurs terminales, agrégées, sessiles ; à feuilles opposées, elliptiques, presque pétiolées.

DAPHNE *rotundifolia.* Linn. fil. Supplement. 223. Murr. Syst. Veget. 372, n°. 16. Forst. Florul. Insul. Austr. Prodr. n°. 169.

Habite. Les isles des Amis, dans celles de Tonga-Taboo, et de Namoka.

N. B. Une partie de la phrase caractéristique de la vingt-unieme espece ayant été omise, nous la rétablissons ici en entier, pour ne pas renvoyer à l'errata.

21. DAPHNE collina. *Tab.* 11.

D. floribus fasciculatis sessilibus terminalibus; bracteis obovatis, villosis, intus glabris; foliis oblongis, obtusis, subtus sericeis.

DAPHNÉ des collines. *Pl.* 11.

D. à fleurs fasciculées sessiles terminales; à bractées obovales, velues, glabres endedans ; à feuilles oblongues, obtuses, soyeuses en-dessous.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 8.

1. Calice entier. 2. Calice ouvert, où l'on voit les étamines. 3. Baie.

La Planche 11 représente la plante de grandeur naturelle.

GAULTHERIA.

GAULTHERIA, Linn. Classe X. *Décandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
GAULTHERIA, Juss. Classe IX. *Dicotylédones monopétales. Corolle Périgyne.* Ordre III. Les Bruyeres.

GENRE.

CALICE. Double; extérieur diphylle; intérieur monophylle, campanulé, quinquefide, persistant.

COROLLE. Monopétale, ovoïde, à cinq divisions roulées en-dehors.

ÉTAMINES. Dix; filaments insérés vers la base de la corolle, velus; antheres bicornes. Dix écailles entre les étamines.

PISTIL. Ovaire supérieur, arrondi; style filiforme; stigmate simple, obtus.

PÉRICARPE. Capsule à cinq loges, à cinq valves, entourée du calice devenu charnu et renflé en forme de baie, perforée au sommet.

SEMENCES. Nombreuses dans chaque loge, petites et oblongues.

Caractere essentiel. Calice qui devient charnu, bacciforme. Filaments velus.

Caracteres secondaires. Sous-arbrisseaux herbacés, à tiges simples; à feuilles alternes, rassemblées en grouppes, toujours vertes; à fleurs axillaires, solitaires.

Ordre naturel. Ce genre est de la famille des Bruyeres; il a beaucoup de rapports avec ceux des Pyroles, des Brossæas, des Arbousiers, et des Andromedes.

Nom. Kalm, disciple de Linné, qui a fait un voyage au Canada, a donné à ce genre le nom de Gaulthier, médecin à Québec, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Duhamel dit qu'il en a reçu beaucoup de graines et d'arbustes de ce pays, avec des notes sur leurs usages, sur leur culture et leur exploitation.

Observations. On connoît actuellement quatre especes de ce genre. Il y en a deux qui croissent dans les zones glaciales des deux hémispheres; l'une au Canada, et l'autre à la Nouvelle-Zélande : deux dans la zone torride; l'une a été observée par M. Richard dans les plaines brûlantes de la Guyane; la quatrieme au Pérou, sur les montagnes des Cordilieres, où elle a été découverte par Dombey.

ESPECES.

1. GAULTHERIA procumbens. *Tab.* 12. — GAULTHERIA penché. *Pl.* 12.
G. foliis ovatis, dentatis. — G. à feuilles ovales, dentées.

GAULTHERIA *procumbens.* Kalm. Linn. Spec. Plant. 565. Amœn. Academ. 3, p. 14. Mill. Dict. Gaertn. Fruct. et Semin. 4. tab. 63. f. 8. Ait. Hort. Kew. II, p. 71.
Vitis Idæa Canadensis, Pyrolæ folio. Tournef. Instit. 608.
Anonyma pedunculis arcuatis. Colden. Novæborac. 98.
Gualtheria n°. 1. Duham. I. Arb. tab. 113.
Le Pollom des Canadiens.

Sous-arbrisseau très petit dont le feuillage est luisant et toujours verd.

Racines traçantes. Tiges nombreuses, ordinairement simples, grêles. Feuilles alternes, sessiles, ovales, dentées, glabres, lisses, luisantes, souvent rougeâtres

en-dessous, persistantes, rassemblées vers le sommet des tiges. Fleurs axillaires, blanches ou teintes d'une légere couleur de rose. Fruit d'une belle couleur rouge. C'est le calice qui devient charnu, pulpeux, et entoure la capsule

Fleurit. Depuis la fin du printemps jusqu'à l'automne. Le fruit mûrit pendant l'été, et il reste long-temps sur l'arbuste avant de s'en détacher.

Habite. Le Canada, dans les bois et les terrains secs et sablonneux.

Usages. « La racine de cet arbuste est recommandée en infusion pour arrêter « les diarrhées. En Canada et à l'isle Royale, on prend cette infusion comme le thé; « elle est agréable, et elle fortifie l'estomac ». Duhamel.

Culture. « Cet arbuste croît en Canada dans les terres seches et arides, lé- « geres et sablonneuses. Il se multiplie par la semence et par les drageons en- « racinés ». Duhamel.

Il n'est point délicat. On le cultive chez la plupart des amateurs de plantes. Miller dit dans son Dictionnaire qu'il est difficile à conserver, et que, l'ayant cultivé pendant trois ans, il n'a donné que des fleurs et point de fruits. Ce savant cultivateur a été trompé sur le sol et l'exposition, où ce petit arbuste croît spontanément. Il dit que c'est dans un terrain marécageux; en conséquence il le mettoit à l'ombre et l'arrosoit fréquemment. Une expérience que nous avons faite prouve que le traitement opposé lui convient beaucoup mieux.

Nous l'avons élevé de graines et de rejets enracinés, dans des terrines remplies de terreau de Bruyere, que l'on arrosoit rarement. Les unes étoient exposées au soleil, et les autres mises à l'ombre, à l'aspect du nord. Les arbustes qui remplissoient les terrines au soleil étoient petits, mais couverts de fleurs et de fruits pendant tout l'été; leurs feuilles étoient pourprées en-dessous. Ceux qui étoient dans les terrines placées à l'ombre, s'élevoient davantage, avoient les feuilles plus grandes, donnoient peu de fleurs et rarement des fruits. En les cultivant de la même maniere en pleine terre nous avons eu les mêmes résultats.

2. GAULTHERIA antipoda.
G. *foliis sparsis, subrotundis, serrato-dentatis; caule diffuso.* Forst.

GAULTHERIA des Antipodes.
G. à feuilles éparses, arrondies, dentées en scie; à tige diffuse.

GAULTHERIA *antipoda.* Forst. Florul. Insul. Austral. Prodrom. n°. 196.

Habite. La Nouvelle-Zélande, où il a été découvert par M. Forster. — Cet arbuste n'a pas encore été apporté vivant en Europe. Nous croyons qu'il se naturalisera.

L'espece du Pérou pourroit aussi se naturaliser, puisqu'elle habite les montagnes des Cordilieres, où la chaleur diminue progressivement en raison de leur élévation au-dessus du niveau de la mer. Elle a été cultivée dans le jardin de M. Cels, de graines apportées par Dombey, voyageur naturaliste.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 12.

1. Corolle renversée. 2. Corolle ouverte. 3. Calice, étamines et pistil. 4. Calice ovaire, style et stigmates.

FUCHSIA.

FUCHSIA, Linn. Classe VIII. *Octandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

FUCHSIA, Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Étamines périgynes.* Ordre VI. Les Onagres.

GENRE.

CALICE. Supérieur, monophylle, infundibuliforme, coloré, grand, à quatre divisions, ovales-lancéolées, ouvertes.

COROLLE. Quatre pétales, droits, insérés sur le calice, à l'entrée du tube, alternes avec les divisions, plus courts.

ÉTAMINES. Huit; filaments aussi longs que le calice, filiformes, insérés à l'orifice du tube; antheres, ovales-oblongues, droites.

PISTIL. Ovaire inférieur, oblong; style filiforme, plus long que les étamines; stigmate ovoïde, obtus, ou légèrement quadrilobé.

PÉRICARPE. Baie capsulaire, oblongue, quadriloculaire, polysperme.

SEMENCES. Ovales, nombreuses dans chaque loge; réceptacle central.

Caractere essentiel. Calice monophylle quadrifide, grand, coloré. Corolle, quatre pétales. Etamines, huit. Baie inférieure, quadriloculaire, polysperme.

Caracteres secondaires. Arbres et arbrisseaux qui ont les feuilles opposées ou alternes, simples, dentées, les pédoncules axillaires, nuds et uniflores.

Ordre naturel. Ce genre de la famille des Onagres, a beaucoup d'affinités avec ceux des Epilobes, des Oenotheres, et avec la famille des Myrtes.

Dénomination. Léonard *Fuchsius*, célebre botaniste et médecin, à la mémoire duquel Plumier a consacré ce genre, naquit à Vembdingue dans la Rhétie, en 1501, et mourut à Tubingue en 1566. Il a publié à Bâle une Histoire des Plantes, avec 510 bonnes figures in-fol., qui en expriment parfaitement le port.

Observation. On en connoît quatre especes, dont il y en a deux qui croissent dans l'Amérique, entre les tropiques; une à la Nouvelle-Zélande, et la quatrieme sur les montagnes du Chili et au détroit de Magellan. Ces deux dernieres, intéressantes par l'élégance de leur port et la beauté de leurs fleurs, peuvent se naturaliser dans les climats tempérés de l'Europe.

ESPECES.

1. FUCHSIA Magellanica. *Tab.* 13.
F. foliis oppositis, ternisque, cordato-lanceolatis; petalis obovatis; staminibus inaequalibus.

FUCHSIA Magellanique. *Pl.* 13.
F. à feuilles opposées et ternées, cordiformes-lancéolées; pétales obovales; étamines inégales.

FUCHSIE *de Magellan*, n°. 2 *Fuchsia Magellanica — caule fruticoso, foliis oppositis ternis, alternisque, pedunculis unifloris, axillaribus, petalis retusis.* Lam. Dict. ency.

10

Dorvalla Eucharis. Commerson Herbar.
Fuchsia coccinea—foliis oppositis, denticulatis, petalis obovatis obtusis. Ait. Hort. Kew. II. p. 8.

VARIÉTÉ.

a. FUCHSIA Magellanique *pentapétale*—calice quinquefide; corolle pentapétale; dix étamines.
FUCHSIA Magellanica *pentapetala—cal. quinquefidus; corol. pentapetala; stam. decem.*
Thilco. Feuill. Péruv. 3. p. 64. tab. 47.
Le *Thilco* du Chili.

Arbrisseau qui s'éleve à la hauteur humaine, dont les fleurs sont d'une belle couleur pourpre, et s'épanouissent successivement pendant plusieurs mois.

Tige droite, écorce brune. Rameaux nombreux, opposés, grêles, cylindriques, velus dans leur jeunesse. Feuilles opposées et ternées, alternes aux sommités, cordiformes-lancéolées, aiguës, denticulées, glabres à la face supérieure, velues sur les bords et à la face inférieure; nervures rouges, pétioles très courts. Pédoncules opposés, axillaires, solitaires, uniflores, filiformes, nuds, bruns, aussi longs que les feuilles, verticaux ou divergents. Fleurs inclinées à l'époque de la fécondation. Calice monophylle, infundibuliforme, coloré d'un beau rouge, à quatre divisions lancéolées-aiguës, ouvertes, glabres. Corolle de quatre pétales, obovales, droits, d'une belle couleur violette, de moitié plus courts que les divisions du calice. Etamines, huit, dont quatre plus longues; filaments filiformes, rouges, plus longs que le calice, antheres ovoïdes, rouges, droites. Pistil, ovaire inférieur, ovoïde, glabre; style filiforme, plus long que les étamines, rouge; stigmate ovoïde, obtus, visqueux. Baie capsulaire, oblongue, brune, quadriloculaire, polysperme. Semences ovales, petites et nombreuses.

L'arbrisseau décrit et figuré par Feuillée sous le nom de *Thilco*, dans la relation de son voyage au Pérou et au Chili, paroît bien appartenir à cette espece; mais il dit que sa fleur à cinq divisions au calice, cinq pétales, et dix étamines. La figure qu'il en donne représente cependant le calice à quatre divisions. Nous présumons que cette augmentation dans le nombre des parties de la fleur n'est qu'une variation accidentelle, qui forme pourtant une *variété* remarquable.

Fleurit. Depuis le milieu du printemps jusqu'à l'automne. Le fruit est à sa maturité environ deux mois après l'épanouissement de la fleur.

Habite. Les montagnes du Chili et les forêts de la terre Magellanique. Il se naturalisera facilement dans les climats tempérés de notre hémisphere septentrional. Dans l'orangerie et les serres chaudes, où on le tient encore sans nécessité, il fleurit presque toute l'année, ainsi que beaucoup d'autres plantes de l'hémisphere austral, dont l'été correspond à notre hiver.

Feuillée a observé cet arbrisseau au Chili au commencement de ce siecle, et il dit que les habitants l'emploient pour teindre en noir. Commerson, qui a fait le voyage autour du monde avec M. de Bougainville, l'a trouvé sur les côtes du Magellan, en fleur dans presque tous les bois au mois de janvier 1768. Il en a recueilli des échantillons que l'on voit dans son herbier.

L'Europe doit la possession de ce charmant arbrisseau à un navigateur anglais, M. le capitaine Firth, qui l'a apporté en Angleterre en 1788. Sa fleur, qui orne aujourd'hui les jardins, les balcons et les appartements, est d'une forme différente

de toutes celles que l'on a cultivées jusqu'ici : elle offre à l'art du dessin un nouveau modele à imiter, et mérite que la broderie et la peinture en reproduisent la beauté sur les étoffes et les lambris.

Culture. On le multiplie de graines, de plant enraciné que l'on détache du pied, de marcottes et de boutures. Il n'est point délicat, mais il craint la trop grande humidité quand on le tient en pot. La terre franche mêlée de terreau de bruyere lui donne plus de force et le fait croître plus rapidement. On fait les marcottes au printemps, lorsqu'il commence à fleurir.

On le met dans l'orangerie pendant l'hiver; mais nous pouvons assurer qu'il réussira très bien en pleine terre, pourvu que les individus qu'on y placera ne soient pas trop jeunes, et qu'ils aient acquis une certaine force. Il sera nécessaire de les couvrir un peu les premieres années, si les hivers sont rigoureux. Nous en avons élevé en caisse qui ont résisté aux gelées pendant deux hivers de suite, exposés sur une croisée dans l'intérieur de Paris.

Nous avons préféré le nom de *Magellanique*, qui exprime celui du pays où cette espece croît, plutôt que celui de *Coccinea*, ou fleur d'écarlate, qui convient également à une autre de serre chaude et originaire des Antilles.

2. FUCHSIA excorticata.
F. *foliis alternis ovatis; petalis acutis; staminibus æqualibus.*

FUCHSIA de la Nouvelle-Zélande.
F. à feuilles alternes, ovales; à pétales aigus; à étamines égales.

FUCHSIA excorticata — pedunculis axillaribus, unifloris; foliis ovatis, alternis. Linn. fil. Supplem. 217. Murr. Syst. Vegetab. 361.

Skinnera excorticata. Forst. Charact. gener. 57. tab. 29. Florul. Insul. Austr. Prodr. 27. n°. 163.

Fuchsie de la Nouvelle-Zélande, n°. 3. *Fuchsia excorticata — foliis alternis, ovatis, longè petiolatis, pedunculis unifloris, axillaribus, petalis lanceolatis.* Lam. Dict. ency.

Arbre de moyenne grandeur, qui a été découvert à la Nouvelle-Zélande par MM. Forster pere et fils, naturalistes qui ont fait le voyage autour du monde avec le fameux capitaine Cook. Dans les ouvrages que nous venons de citer ils ont fait connoître un grand nombre de plantes des isles de la mer du Sud; et de cette espece ils en ont fait un genre qu'ils ont nommé *Skinnera*, du nom de Skinner, botaniste d'Oxford; mais ce genre n'a pu subsister, parceque l'espece unique dont il étoit formé, est un véritable Fuchsia.

Tronc droit, simple, dont l'écorce se détache. Rameaux nombreux, cylindriques, divergents. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, dentelées, glabres, blanchâtres par-dessous; pétioles très longs. Pédoncules axillaires, solitaires, uniflores. Fleurs rouges, presque aussi grandes que dans l'espece précédente, inclinées ou réfléchies. Calice monophylle, infundibuliforme, coloré; tube ovoïde à sa base, ensuite cylindrique; limbe à quatre divisions lancéolées, horizontales, de moitié plus courtes que le tube. Corolle à quatre pétales, ovales-lancéolés, aigus, trois fois plus petits que les divisions du calice, entre lesquelles ils sont insérés. Etamines, huit, égales; filaments filiformes, aussi longs que le calice; antheres arrondies. Pistil, ovaire oblong; style filiforme, droit, plus long que le calice; stigmate globuleux, tuberculé. Péricarpe, capsule oblongue (*Forst*), inférieure, à quatre loges polyspermes. Semences ovales.

Linné fils donne le nom de corolle au calice parcequ'il est coloré, et Forster celui de nectaires, à la partie que nous appelons pétales, d'après l'analogie avec les autres genres de sa famille, dans lesquels on voit évidemment un calice et une corolle.

Fleurit. Au commencement de l'été de l'hémisphere austral; mais il est vraisemblable que lorsqu'il sera naturalisé dans notre hémisphere septentrional, il fleurira pendant notre été, comme l'espece précédente, quoiqu'il y ait six mois de différence avec les latitudes australes.

Habite. La Nouvelle-Zélande. Il est encore très peu connu, et jusqu'ici il n'a pas été cultivé en Europe.

Nous croyons qu'il se naturalisera sans peine dans les climats tempérés, comme d'autres plantes et arbustes de cette isle, que l'on éleve dans les jardins. On lui donnera les mêmes soins qu'à l'espece précédente.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 13.

1. Fleur ouverte, où l'on voit les quatre divisions du calice, les quatre pétales, et les huit étamines, insérées sur le tube du calice, dont quatre sont plus courtes.
2. Pistil, où l'on voit l'ovaire, le style et le stigmate.
3. Baie.
4. Semences.

Le rameau et toutes les parties de la fleur et du fruit sont de grandeur naturelle. Mais le dessin en a été fait d'après un individu qui poussoit vigoureusement : ceux que l'on cultive en pots, dans une terre seche et peu substantielle, ont les feuilles beaucoup plus petites.

VINCA. PERVENCHE.

VINCA, Linn. Classe V. *Pentandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

VINCA, Juss. Classe VIII. *Dicotylédones monopétales. Corolle hypogyne.*

Ordre XIV. Les Apocynées.

GENRE.

CALICE. Périanthe, monophylle, persistant, inférieur, à cinq divisions.

COROLLE. Monopétale infundibuliforme; tube très long, pentagone à l'entrée; limbe à cinq divisions, planes, obtuses, contournées.

ÉTAMINES. Cinq; filaments subulés, insérés au haut du tube; antheres aiguës, rapprochées, biloculaires, renfermées dans le tube.

PISTIL. Deux ovaires distincts; deux styles adhérents; deux stigmates réunis en un seul, en forme de plateau. Deux corpuscules à la base.

PÉRICARPE. Deux follicules cylindriques, uniloculaires, polyspermes.

SEMENCES. Plusieurs, planes, oblongues, nues, sillonnées d'un côté.

Caractere essentiel. Corolle contournée; tube pentagone. Semences nues.

Caracteres secondaires. Sous-arbrisseaux droits et roides ou plantes sarmenteuses; à tiges filiformes, flexibles, radicantes; à feuilles opposées, pétiolées, entieres, persistantes; à fleurs axillaires, pédonculées, très grandes.

Ordre naturel. Ce genre est de la famille des Apocynées; et, dans la chaîne des êtres, il est immédiatement à côté des Neriums, des Plumeria, et des Echites.

Étymologie. *Vinca* ou *Pervinca* dérive de *vincere*, vaincre, parceque l'espece qui a été ainsi nommée dans l'antiquité, conserve ses feuilles toujours vertes, et qu'elle triomphe des rigueurs de l'hiver. C'est le *Vinca Pervinca* de Pline, Liv. xxi, n°. 39, et le *Clematis Daphnoides* de Dioscoride.

Observation. On en connoît cinq especes: deux sont indigenes de l'Europe; les autres croissent entre les tropiques. Celle qui est originaire de Madagascar est cultivée dans les serres chaudes, pour la beauté et la longue durée de ses fleurs.

ESPECES.

1. VINCA major. *Tab.* 14.
V. caulibus erectis; foliis cordato-ovatis, ciliatis.

PERVENCHE majeure. *Pl.* 14.
P. à tiges droites; à feuilles cordiformes-ovales, ciliées.

VINCA major—caulibus erectis; floribus pedunculatis. Linn. Spec. Pl. 304. Pall. Itin. III. 585. Berg. Phytonomat. tab. II. p. 59. Gouan Flor. Monsp. 31.
Pervinca. Hall. Hist. Stirp. Helvet. n°. 573. All. Flor. Pedem. n°. 370.
Clematis Ægyptia hortensis, flore purpureo. Gesner Hort. German.

11

Clematis Daphnoides major. G. Bauh. Pin. 302.

Pervinca latifolia flore cœruleo. Garid. tab. 81. Duham. Arb. II. p. 112. tab. 23. Vaill. Bot. 159.

La grande Pervenche.

VARIÉTÉS.

a. PERVENCHE majeure *panachée.*
VINCA major *variegata.*
Pervinca n°. 2. Duham.

b. PERVENCHE majeure *blanche.*
VINCA major *alba.*
Pervinca n°. 3. Duham.

Plante d'un aspect très agréable, à tiges sarmenteuses droites, dont les feuilles sont toujours vertes.

Tiges peu nombreuses, cylindriques, très longues, verdâtres; feuilles opposées, presque sessiles, cordiformes-ovales, entieres, glabres, lisses, ciliées et luisantes. Fleurs axillaires, pédonculées, solitaires, très grandes, ordinairement de couleur bleue, ou violette, et quelquefois blanches. L'odeur en est foible, mais agréable.

Les variétés different par la teinte du panache des feuilles; il y en a de jaunes et de blancs; ou par la couleur des fleurs qui sont bleues, violettes, ou blanches; mais ces variétés sont beaucoup plus rares que dans l'espece suivante.

Fleurit. Au commencement du printemps, et durant presque tout l'été.

Habite. Dans les bois de l'Italie, de l'Espagne, et du midi de la France, jusqu'aux environs de Paris. Dans les contrées méridionales de la Suisse, à Aigle, dans les bois de Plantour, et entre Villeneuve et le château de Chillon.

Observation. Cette espece est bien distincte de la suivante, quoique plusieurs botanistes, et entre autres Reichard et Murray, disent qu'elle n'en est qu'une variété. Dans tous les pays où nous l'avons observée, elle en differe constamment par ses feuilles, qui sont réellement cordiformes au bas des tiges, ensuite cordiformes-ovales, et enfin ovales au sommet et ciliées : au lieu que dans la Pervenche mineure, les feuilles sont toutes elliptiques, et ne sont pas bordées de cils.

2. VINCA minor. PERVENCHE mineure.
V. *caulibus repentibus; foliis ellipticis.* P. à tiges rampantes; à feuilles elliptiques.

VINCA minor—caulibus procumbentibus; foliis lanceolato-ovatis; floribus pedunculatis. Linn. Spec. Plant. 304. Ludvv. Ectypa Veg. tab. 75. Kniph. Cent. I. n° 97. 98. 99. Neck. Gallo belg. 126.

Clematis Daphnoides minor. G. Bauh. Pin. 301. Dod. 406. Blackw. Herb. tab. 59.

Clematis Daphnoides minor, flore cœruleo, purpureo, violaceo, et albo simplici, ac pleno. J. Bauh. Hist. Plant. III. 130.

Pervinca. Hall. Hist. Stirp. Helvet. n°. 572. All. Flor. Pedemont. n°. 366.

Pervinca n°. 4. Duham. Arb. II. 112.

La petite Pervenche.

a. PERVENCHE mineure *panachée.*
VINCA minor *variegata.*
Pervinca n°. 5. Duham.

b. PERVENCHE mineure *blanche.*
VINCA minor *alba.*
Pervinca n°. 6. Duham.

c. PERVENCHE mineure *rouge.*
VINCA minor *purpurea.*

d. PERVENCHE mineure *double.*
VINCA minor *plena.*
Pervinca n°. 7. Duham.

Plante à tiges sarmenteuses, rampantes, à feuilles luisantes et toujours vertes.

Racines traçantes. Tiges nombreuses, filiformes, verdâtres, radicantes. Feuilles opposées, elliptiques, entieres, glabres, lisses, luisantes. Fleurs axillaires, pédonculées, ordinairement bleues ou d'un pourpre foncé, quelquefois blanches. L'odeur en est foible, mais agréable, comme dans l'espece précédente.

Les varietés ne different que par la couleur des fleurs, ou parcequ'elles sont doubles ou multiples, et par le panache des feuilles.

Fleurit. Depuis les premiers beaux jours du printemps jusqu'à la fin de l'été. Elle ne donne presque jamais de fruit dans son état naturel.

Habite. Dans les bois et les forêts de toute l'Europe, dans les lieux secs et à l'ombre, où ses tiges rampent et font un tapis de verdure.

Culture. « Les Pervenches se plaisent fort à l'ombre sous les arbres, et le long « des murs exposés au nord; néanmoins l'espece (1) (la variété) à feuilles panachées « devient plus belle lorsqu'elle est exposée au soleil.

« Toutes les Pervenches poussent aisément des racines, quand on enterre quelques « unes de leurs branches; et celles mêmes qui pendent à terre se garnissent si « promptement de racines, qu'il arrive que lorsqu'un pied de cet arbuste se plaît « dans un bois, il s'étend au point de le garnir en entier, et qu'il fournit tout le plan « dont on peut avoir besoin. » Duhamel.

Usages. « Les Pervenches sont propres à faire un tapis verd dans les bosquets « d'hiver; et, dans le mois d'avril, lorsque tous les arbres sont encore dépouillés, « leurs fleurs, dont les unes sont blanches et les autres bleues, présentent à l'œil un « très bel émail. On peut encore avec la grande Pervenche former des palissades « basses très jolies; mais il faut les attacher à des espaliers, sans cela elles ramperoient à terre. Les especes à feuilles panachées sont belles.

« On ne trouve presque jamais de fruits sur les pieds de Pervenche qu'on tient « en pleine terre : si l'on veut voir le fruit de cette plante, il faut la tenir en pot « avec peu de terre.

« Les Pervenches sont vulnéraires, astringentes ». Duhamel.

Ces deux especes réussissent très bien dans les creux des vieux murs, pourvu qu'elles soient à l'ombre des arbres ou à l'aspect du nord. Si on les taille au ciseau pendant l'été, elles donnent de nouveau une grande quantité de fleurs vers la fin de cette saison. Les Romains les cultivoient aussi comme plantes d'agrément, et Pline dit qu'on les tailloit au ciseau.

(1) Duhamel confond presque toujours les *especes* et les *variétés* en les mettant sur le même rang, et leur donnant la même importance. Il n'emploie pas ces termes dans l'acception généralement reçue par les botanistes depuis Linné, et suivant leur valeur différente et bien déterminée.

La Pervenche mineure étoit la plante favorite de J. J. Rousseau. Chaque fois qu'il la voyoit son cœur palpitoit de plaisir; elle lui retraçoit une image, et lui rappeloit d'agréables souvenirs.

Les Pervenches d'Europe ne sont pas des arbrisseaux, et leurs tiges ne sont point ligneuses, mais seulement persistantes; elles forment, pour ainsi dire, le passage entre les sous-arbrisseaux et les plantes vivaces. Dans ce même genre, on voit la Pervenche *rose*, qui est un arbrisseau, et le *Pusilla*, qui est une petite plante annuelle.

3. VINCA lutea.
V. *caule volubili; foliis oblongis*. Linn.

PERVENCHE jaune.
P. à tige volubile; à feuilles oblongues.

VINCA *lutea*. Linn. Spec. Plant. 304. Amænitat. Academ. 4. p. 307.
Apocynum scandens salicifolio, flore amplo plano. Catesby Carolin. II. p. 53. tab. 53.

Plante à tiges sarmenteuses et volubiles, cylindriques, très longues. Feuilles opposées, pétiolées, oblongues, entieres, glabres, lisses. Fleurs en corymbes axillaires, pédonculées, très grandes et d'une belle couleur jaune.

Fleurit. Sur la fin du printemps, et durant une partie de l'été.

Habite. La Caroline méridionale et les isles de Bahama. En s'élevant elle s'entortille aux arbrisseaux qu'elle rencontre.

Cette belle espece n'est point encore cultivée en Europe: elle pourroit s'y naturaliser dans les climats méridionaux; mais dans ceux qui sont au nord de la Loire, il faut lui faire passer l'hiver dans l'orangerie, et ne la mettre en pleine terre que lorsqu'elle aura été acclimatée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 14.

1. Corolle.
2. Calice.
3. Pistil.
4. Follicule ouvert où l'on voit les graines.

LONICERA. CHEVREFEUILLE.

LONICERA, Linn. Classe V. *Pentandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
CAPRIFOLIUM, XYLOSTEON, SYMPHORICARPOS, DIERVILLA, Juss. Classe XI. *Dicotylédones monopétales. Corolle epigyne. Antheres distinctes.* Ordre III. Les Chevrefeuilles.

GENRE.

CALICE.	Périanthe supérieur, à cinq dents, petit, persistant.
COROLLE.	Monopétale, tubuleuse; tube bossu à la base; limbe à cinq divisions irrégulieres; l'inférieure plus grande et réfléchie.
ETAMINES.	Cinq; filaments subulés, insérés au tube de la corolle; antheres oblongues, transversales, vacillantes.
PISTIL.	Ovaire inférieur, arrondi; style filiforme, long, stigmate capité.
PÉRICARPE.	Baie globuleuse, ombiliquée, biloculaire, polysperme.
SEMENCES.	Rondes et planes, au nombre de deux à douze.

Caractere essentiel. Corolle monopétale, tubuleuse, irréguliere. Cinq étamines; antheres oblongues, horizontales, vacillantes. Baie polysperme, inférieure.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux, dont les uns ont les tiges sarmenteuses, débiles, et ont besoin d'appui pour s'élever, en s'entortillant en spirale de gauche à droite, suivant le mouvement diurne du soleil; rameaux nombreux opposés; bourgeons axillaires, très aigus, formant un angle droit avec les branches; feuilles simples, entieres, sessiles, adhérentes par leur base, ou perfoliées; fleurs disposées en verticilles, ou en bouquet terminal, tubuleuses, irrégulieres, s'épanouissent dans la plupart jusqu'à l'arriere saison: d'autres ont les tiges droites, roides et fortes; rameaux opposés, ainsi que les feuilles qui sont pétiolées, entieres ou dentées; fleurs pédonculées, multiflores ou géminées, presque campaniformes régulieres, inodores; l'épanouissement est de peu de durée.

Ordre naturel. Ce genre, qui donne le nom à la famille, a beaucoup d'affinités avec les Spigelias les Gardenes, les Cafeyers, et la famille des Rubiacées.

Dénomination. Linné, en formant ce genre de la réunion de plusieurs autres anciennement connus, lui a transporté le nom de Lonicera, que Plumier avoit donné à un autre genre de plantes de l'Amérique, en mémoire d'Adam *Lonicer*, botaniste allemand qui vivoit au seizieme siecle.

Observation. Les vingt-deux especes que l'on connoît aujourd'hui croissent toutes dans les zones tempérées de l'un et de l'autre hémisphere. Neuf sont indigenes de l'Europe. Il y en a treize que l'on peut naturaliser dans les climats tempérés.

ESPECES.

* *Caul. volubilis; floribus verticillatis terminalibus.*

1. LONICERA Caprifolium.
L. *floribus verticillatis, terminalibus sessilibus; foliis summis connato-perfoliatis.* Linn.

* *Tiges volubiles; fleurs verticillées terminales.*

CHEVREFEUILLE Caprifolium.
C. à fleurs verticillées terminales sessiles; à feuilles des sommités perfoliées.

LONICERA *Caprifolium.* Linn. Sp. Pl. 246. Jacquin. Flor. Austr. 4. tab. 357. Scopol. Fl. Carniol. 1. 152. Sauv. Monsp. 139. Allioni. Fl. Pedem. n°. 465. Ait. Hort. Kew. I. 230.
Periclymenum perfoliatum. G. Bauh. Pin. 302. Lob. Icon. 632. Bauh. Hist. Pl. II. 104.
Caprifolium Italicum. Dod. Pempt. 411. Tournef. 608.
Periclymenum Italicum. n°. 5. Mill. Diction.
Chevrefeuille des jardins, n°. 2. Lam. Dict. ency.
Caprifolium. n°. 3. Duham. Arbr. et Arbust. I.
Le Chevrefeuille d'Italie.

VARIÉTÉS.

a. CHEVREFEUILLE Caprifolium *blanc* — à fleurs blanches, précoce.
LONICERA Caprifolium *alba.* — *floribus albis præcox.*
Caprifolium Italicum perfoliatum praecox. Tournef. 608. Duham. Arb. n°. 4. tab. 48. Hort. Angl. p. 14. n°. 3. tab. 5.

b. CHEVREFEUILLE Caprifolium *rouge.* — à fleurs rouges.
LONICERA Caprifolium *rubra* — *floribus rubris.*
Caprifolium italicum. Hort. Angl. p. 14. n°. 1. tab. 5.

Arbrisseau sarmenteux, débile et grimpant, dont les jets souples et nombreux se plient aisément pour prendre toutes les formes que l'on desire, soit que l'on en veuille couvrir des berceaux et des tonnelles, en tapisser les murs, ou l'appuyer sur les treillages et les grilles qui environnent les jardins, soit que l'on en forme des guirlandes qui se contournent avec grace pour s'enlacer de branches en branches, ou d'arbres en arbres, soit enfin qu'embrassant la tige d'un arbre élevé, il s'attache aux rameaux pour y mêler son feuillage, et l'embellir de ses magnifiques corymbes de fleurs rouges et odorantes, dont l'air est si délicieusement parfumé.

De la racine s'élevent une ou plusieurs tiges cylindriques; écorce raboteuse, foliacée et grisâtre. Rameaux ou jets nombreux, opposés, cylindriques, très longs, flexibles, glabres, qui s'entortillent autour des appuis qu'ils rencontrent. Feuilles opposées, sessiles, ovales, très entieres, glabres, glauques en-dessous; les deux ou trois dernieres paires vers les sommités sont perfoliées en entonnoir. Fleurs très grandes, d'une odeur suave, rougeâtres, axillaires et en corymbe terminal; tube de la corolle très long, évasé, à deux divisions; la supérieure est large et a quatre dents, l'inférieure est plus étroite, entiere et réfléchie. Baies rouges, agglomérées.

La premiere variété ne differe que parcequ'elle est plus hâtive, et que ses fleurs sont blanchâtres. Elle conserve ses feuilles une partie de l'hiver.

Fleurit. Depuis la fin du printemps jusqu'au milieu de l'été. Les baies mûrissent un mois après la floraison. La variété à fleurs rouges est plus tardive.

Habite. Les contrées méridionales de l'Europe, dans les bois et les haies. On le cultive dans tous les jardins, dont il fait l'un des plus beaux ornements.

Observation. Cette espece est le *Carpaton* et le *Calycanthemum* de Dioscoride; la suivante est bien certainement le *Periclymenum* de Théophraste et de Pline.

2. LONICERA Periclymenum.

L. capitulis ovatis imbricatis, terminalibus; foliis omnibus distinctis. Linn.

CHEVREFEUILLE Periclymenum.

C. à têtes ovales imbriquées, terminales ; à feuilles toutes distinctes.

LONICERA *Periclymenum.* Linn. Spec. Pl. 247. Flor. Suev. 191. Itin. Scan. 305. Sauv. Monsp. 139. Curt. Flor. Londin. tab. 1. Allioni. Fl. Pedem. n°. 466.
Lonicera Periclymenum — floribus ringentibus capitatis, terminalibus, foliis deciduis, omnibus distinctis. Ait. Hort. Kew. I. p. 231.
Periclymenum non perfoliatum germanicum. G. Bauh. Pin. 302.
Periclymenum non perfoliatum. J. Bauh. Hist. II. 104. Lob. Icon. 633.
Periclymenum. Fuchs. Hist. Pl. 646. Blackw. Herb. tab. 25.
Caprifolium germanicum. Dod. Pempt. 411. Tournef. 608. Besl. Hort. Eistet. tab. 4. f. 3.
Caprifolium. Hall. Hist. Stirp. Helvet. n°. 673.
Caprifolium germanicum n°. 1. Duham. Arb.
Chevrefeuille des bois, n°. 2. Lam. Dict. ency.
Le Chevrefeuille des bois, velu.

a. CHEVREFEUILLE Periclymenum *tardif* — à feuilles glabres et fleurs tardives, rouges.
LONICERA Periclymenum *serotina — foliis glabris; floribus serotinis, rubris.*
Caprifolium germanicum, flore rubello, serotinum. Tournef. 608. Riv. Irreg. tab. 122. Mill. Icon. t. 79. Duham. Arb. n°. 2.
Chevrefeuille d'Allemagne, tardif.

b. CHEVREFEUILLE Periclymenum *sinué* — à feuilles sinuées.
LONICERA Periclymenum *sinuata — foliis sinuatis.*
Caprifolium non perfoliatum, foliis sinuosis. Tournef. 608. Duham. Arb. n°. 6.
Periclymenum. Pluken. Alm. tab. 213. f. 1.
Caprifolium non perfoliatum, foliis sinuosis, et variegatis. n°. 5. Duham. Arb.
Le Chevrefeuille à feuilles de chêne.

Arbrisseau qui ressemble beaucoup au précédent, et qui ne s'en distingue que par ses feuilles, qui sont toutes libres et jamais adhérentes, ni perfoliées.

Feuilles opposées, sessiles, ovales, distinctes, glabres et glauques en-dessus, velues par-dessous. Fleurs verticillées ou en corymbe terminal, très grandes, ordinairement au nombre de six, odorantes, jaunâtres, un peu rouges en dehors; le tube est très long et rempli de miel. La baie est rouge et contient deux semences.

La premiere variété est plus grande dans toutes ses parties; ses feuilles sont glabres; ses fleurs sont plus rouges, beaucoup plus odorantes, et s'épanouissent plus tard. Tube velu et glutineux. Bractées cordiformes, persistantes.

La seconde variété, que l'on appelle communément à feuilles de chêne, ne differe que par ses feuilles sinuées, souvent difformes, recroquevillées, et d'un aspect désagréable. Quelquefois les feuilles sont panachées de jaune ou de blanc.

Fleurit. A la fin du printemps et au commencement de l'été. Les baies sont mûres avant l'automne. Les deux variétés sont très long-temps en fleur.

Habite. La plus grande partie de l'Europe, depuis l'Italie jusque dans la Suede. La variété dite Chevrefeuille d'Allemagne tardif, croît dans les bois et les haies de l'Allemagne méridionale et de la Suisse, près d'Aigle et dans le Vallais.

Usages. « Toutes les especes de Chevrefeuilles sont très propres à garnir des « tonnelles et de petits murs de terrasses; leurs fleurs sont très belles et répandent « une odeur des plus gracieuses. L'espece n°. 4 (c'est le Ch. Caprifolium *blanc.*var. *a*),

« qui ne quitte point ses feuilles pendant l'hiver à moins qu'il ne gele bien fort, « peut être mise dans les bosquets de cette saison; d'ailleurs ce Chevrefeuille est « d'un très beau verd, et ses fleurs sont fort belles.

« Les Chevrefeuilles peuvent être tondus en boule, et former des buissons dont « on peut décorer les bosquets du printemps: on peut aussi les faire grimper dans « d'autres arbres qu'ils ornent de leurs fleurs; mais ils ont le désagrément d'être « presque tous les ans dévorés par les cantharides ou par les pucerons.

« On emploie la décoction des feuilles pour déterger les vieux ulceres». Duhamel.

Culture. « Les Chevrefeuilles se multiplient aisément par marcottes, et même « par boutures. Quoiqu'ils se plaisent dans les terrains humides, ils s'accommodent « assez de toutes sortes de terres: l'on en trouve qui croissent naturellement dans « les bois dont le terrain est humide». Duhamel.

3. LONICERA sempervirens.
L. *verticillis aphyllis terminalibus; corollis regularibus; foliis oblongis, summis connato-perfoliatis.*

CHEVREFEUILLE sempervirens.
C. à verticilles nuds, terminaux; à corolle réguliere; à feuilles oblongues, adhérentes-perfoliées aux sommités.

LONICERA sempervirens - verticillis aphyllis terminalibus; foliis summis connato-perfoliatis. Linn. Spec. Pl. 247. Hort. Cliff. 58. Knorr. Delic. 1. tab. G. 4.

Periclymenum perfoliatum Virginianum, sempervirens et florens. Herm. Lugd-Bat. 484. tab. 483. Tournef. Institut. 609. Duham. Arb. II. n°. 1.

Periclymenum sempervirens. Mill. Dict. n°. 1.

Chevrefeuille de Virginie, n°. 3. Lam. Dict. ency.

Lonicera sempervirens — spicis subnudis terminalibus; foliis oblongis; summis connato-perfoliatis; corollis subæqualibus; tubo superne ventricoso. Ait. Hort. Kew. I. p. 230.

Le Chevrefeuille sempervirens. Le Chevrefeuille de Virginie,

a. CHEVREFEUILLE sempervirens *ovale* — feuilles ovales.
LONICERA sempervirens *ovata — foliis ovatis.*

b. CHEVREFEUILLE sempervirens *oblong* — feuilles oblongues.
LONICERA sempervirens *oblonga — foliis oblongis.*

Arbrisseau sarmenteux et grimpant, d'un aspect magnifique par la couleur de ses fleurs, d'un rouge éclatant et orangé.

Tiges flexibles, cylindriques, rougeâtres, glabres. Feuilles opposées, sessiles, ovales-oblongues, entieres, glabres, glauques en-dessous, persistantes, adhérentes et perfoliées aux sommités. Fleurs en verticilles nuds et terminaux; corolle à cinq divisions presque égales; le tube est ventru à son orifice, d'un rouge éclatant en-dehors et d'un jaune orangé en-dedans. Baies jaunâtres.

Fleurit. Depuis la fin du printemps jusqu'à l'automne, et même pendant l'hiver si le froid n'est pas trop rigoureux. Il donne rarement des fruits dans nos climats.

Habite. La Virginie et le Mexique. Il réussit très bien en pleine terre; cependant il est plus délicat que les autres especes, et ne se multiplie pas aussi facilement.

Il est connu depuis plus de cent cinquante ans: M. Aiton dit qu'il étoit déja cultivé en Angleterre en 1656, par M. Jean Tradescant le jeune. Peu d'années après il existoit dans les jardins botaniques de Paris et de Leyde, d'où il s'est répandu et multiplié dans toute l'Europe.

4. LONICERA dioica.
L. verticillis subcapitatis, bracteolatis; foliis deciduis, subtus glaucis; summis connato-perfoliatis, corollis ringentibus, basi gibbis. Ait.

CHEVREFEUILLE dioïque.
C. à verticilles arrondis, bractéolés; à feuilles caduques, glauques par-dessous, adhérentes-perfoliées aux sommités; à corolles bilabiées, bossues à la base.

LONICERA *dioica*. Murr. Syst. vegetab. p. 215. Ait. Hort. Kew. I. 230.
Lonicera media. Murr. Nov. Comment. Gotting. 1776. p. 28. tab. 3.

Arbrisseau qui a le même port que les précédents, et le feuillage glauque.

Tiges flexibles. Feuilles ovales-oblongues, entieres, glauques en-dessous, adhérentes-perfoliées aux sommités, caduques. Fleurs dioïques en verticilles arrondis, munis de bractées. Corolle bilabiée, bossue à la base.

Fleurit. Au commencement de l'été, vers l'époque du solstice.

Habite. Les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale.

M. Aiton dit que cet arbrisseau a été introduit en Angleterre en 1766 par M. l'écuyer Pierre Collinson; il est encore très rare et peu connu des botanistes. Il differe peu du suivant avec lequel on l'a souveut confondu. Ne le connoissant encore qu'imparfaitement, nous ne le considérons comme espece distincte que d'après M. Aiton qui l'a cultivé au jardin de Kew.

5. LONICERA grata.
L. floribus capitatis terminalibus; foliis infimis ovato-oblongis, distinctis; extimis connato-perfoliatis, concavis.

CHEVREFEUILLE gracieux.
C. à fleurs terminales, à feuilles capitées; inférieures ovales-oblongues, distinctes, supérieures adhérentes-perfoliées, concaves.

LONICERA *grata, floribus verticillatis terminalibus; foliis perennantibus obovatis, subtus glaucis, summis connato subperfoliatis, corollis ringentibus.* Ait. Hort. Kew. I, 231.
Periclymenum Americanum. Mill. Dict.
Chevrefeuille du Canada, n°. 4. Lam. Dict. ency.

Arbrisseau sarmenteux comme les précédents, mais plus petit et d'une belle couleur glauque, dont l'aspect est très agréable.

Tiges cylindriques, flexibles; écorce blanche, foliacée. Rameaux opposés, glabres. Feuilles opposées, sessiles, ovales, glabres, glauques des deux côtés dans leur jeunesse. Fleurs en corymbe terminal, dénué de bractées. Corolle presque égale et réguliere; tube bossu à la base; d'un jaune très pâle, légèrement nuancé de couleur de rose. Baies rouges, succulentes, ovoïdes, à deux loges, contenant chacune deux semences ovales comprimées. La derniere feuille est perfoliée, concave.

Fleurit. A la fin du printemps pendant deux mois. Les baies sont en grand nombre, et mûrissent peu de temps après la chûte des fleurs.

Habite. Les bois ombragés et humides de l'Amérique septentrionale.

Culture. Cet arbrisseau ne se plaît que dans un terrain humide et à l'ombre: s'il est placé dans un lieu sec et à l'ardeur du soleil, il reste petit et rabougri. Les cantharides, qui dévorent les feuilles de toutes les especes précédentes, font encore plus de ravage sur celle-ci, et souvent la dépouillent en totalité de son feuillage. Ce joli arbrisseau, dont les feuilles sont bleuâtres, est cultivé depuis environ quinze ans dans plusieurs jardins des environs de Paris, et en Angleterre, depuis 1739, par Miller.

6. LONICERA implexa.

L. floribus ringentibus verticillatis, bracteis lævibus; foliis perennantibus, glabris, oblongis; superioribus connato-perfoliatis; summis dilatatis. Ait.

CHEVREFEUILLE entrelacé.

C. à fleurs bilabiées verticillées, bractées lisses; à feuilles persistantes, glabres, oblongues; supérieures adhérentes-perfoliées.

LONICERA *implexa.* Ait. Hort. Kew. I. 231.

Arbrisseau qui a le même port que les précédents, mais dont les feuilles sont constamment plus petites et plus étroites.

Tiges cylindriques, flexibles; écorce blanchâtre. Jets nombreux, opposés, glabres. Feuilles opposées, sessiles, oblongues, persistantes, adhérentes-perfoliées vers le haut, dilatées, larges aux sommités. Fleurs verticillées, munies de bractées lisses, corolle inégale, bilabiée.

Fleurit. Pendant l'été. Les baies mûrissent avant l'automne.

Habite. L'isle de Minorque. —Il a été apporté en France au jardin de Trianon par M. Richard, et transporté en Angleterre, où il est cultivé à Kew depuis 1772, suivant M. Aiton.

Culture. Cet arbrisseau se multiplie de graines et de rejets enracinés comme toutes les autres especes. Il n'est pas délicat sur le choix du terrain, et croît à toutes les expositions. On peut l'élever en tonnelles et en couvrir des berceaux.

7. LONICERA corymbosa.

L. corymbis terminalibus; floribus tetrandris; baccis monospermis; foliis ovato-acutis.

CHEVREFEUILLE du Chili.

C. à corymbes terminaux; à feuilles ovales-aiguës.

LONICERA *corymbosa; corymbis terminalibus; —foliis ovatis, acutis.* Linn. Spec. Plant. 247.
Periclymenum foliis acutis; floribus profunde dissectis. Vulgò Itiu. Feuill, Mem. 760, tab. 45.
Chevrefeuille du Chili, n°. 6. Lam. Dict. ency.
Itin du Chili.

Arbrisseau très élevé, dont les fleurs sont d'un pourpre éclatant, et qui differe de toutes les autres especes de son genre, parcequ'il a une corolle à quatre divisions, quatre étamines, et une baie monosperme. D'après ces caracteres, il pourroit former un genre nouveau et bien distinct.

Tiges flexibles, cylindriques. Rameaux opposés, glabres. Feuilles opposées, pétiolées, ovales-aiguës, lisses, épaisses, et d'un verd brillant. Fleurs en corymbes terminaux. Corolle quadrifide, d'un rouge foncé; tube long, renfermant quatre étamines. Baie ovoïde, drupacée, de la grandeur d'une olive.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les baies mûrissent deux mois après.

Habite. Le Chili. Il peut croître dans les climats tempérés de l'Europe, comme l'Aristotelia Maqui, le Cestrum Parqui, originaires de la même contrée.

Usages. Les habitants du Chili se servent de son bois pour teindre les étoffes en noir. Pour faire cette teinture on le réduit en petits morceaux, on le mêle avec le *Panke tinctoria*, et une terre noire nommée *Robbo*; on fait bouillir le tout ensemble. Les fleurs sont aussi d'usage en médecine.

** *Caul. erectis; pedunculis bifloris.*

** *Tiges droites; pédoncules biflores.*

8. LONICERA nigra.
L. pedunculis bifloris, baccis distinctis; foliis ellipticis integerrimis. Linn.

CHEVREFEUILLE noir.
C. à pédoncules biflores, à baies distinctes; à feuilles elliptiques entieres.

LONICERA *nigra.* Linn. Spec. Plant. 247. Jacq. Flor. Austr. 4. t. 314. All. Fl. Ped. n°. 467.
Caprifolium foliis ovato-lanceolatis, baccis gemellis, calice quinquefido. Hall. Helvet. n°. 676.
Periclymenum alpinum nigrum. C. Gesner. Fasc. tab. 8. f. 48.
Chamæcerasus alpina, fructu nigro gemino. G. Bauh. Pin. 451.
Periclymenum rectum folio serrato. J. Bauh. Hist. 2, p. 107.
Periclymenum rectum 2. Clus. Hist. I. 58. Hispanic. p. 92, 93.
Chamæcerasus. n°. 3. Duham. Arbres et arbust.
Chevrefeuille à fruits noirs, n°. 10. Lam. Dict. ency.

Arbrisseau à tige droite, dont les rameaux sont flexibles, débiles et étalés, ce qui lui donne les plus grands rapports avec les especes à tiges sarmenteuses et volubiles de la division précédente.

Rameaux nombreux, opposés, grêles, divergents. Feuilles opposées, pétiolées, elliptiques, entieres, légèrement ondulées, et crispées sur les bords, velues dans leur jeunesse, et devenant glabres.Pédoncules axillaires, solitaires, biflores. Corolle campanulée, réguliere, blanchâtre, ou teinte d'une légere couleur de rose en dehors, velue en dedans. Deux bractées linéaires-aiguës. Baies géminées, distinctes, noirâtres. Semences au nombre de cinq ou six, rondes et planes.

Fleurit. Au milieu du printemps. Les baies sont mûres peu de temps après.

Habite. Les montagnes de la Suisse, de l'Autriche, et du midi de la France.

9. LONICERA Tatarica.
L. pedunculis bifloris, baccis distinctis; foliis cordatis obtusis. Linn.

CHEVREFEUILLE de Tartarie.
C. à pédoncules biflores, baies distinctes; à feuilles cordiformes obtuses.

LONICERA *Tatarica.* Linn. Spec. Plant. 247. Pallas. Flor. Ross. I. tab. 36. Jacq. Icon. rar. tab. 46. Collect. p. 34. Gmel. Flor. Sibir. III. 134. Ait. Hort. Kew. I. 232.
Chamæcerasus fructu gemino rubro, foliis glabris cordatis. Amm. Ruthen. 184.
Chevrefeuille de Tartarie, n°. 11. Lam. Dict. Ency.

a. CHEVREFEUILLE de Tartarie *blanc* — fleurs blanches.
LONICERA Tatarica *alba — floribus albis.*

Arbrisseau très élevé et touffu, charmant par son feuillage d'un verd tendre et ses fleurs couleur de rose qui s'épanouissent au commencement du printemps.

Tiges droites, cylindriques, écorce grisâtre. Rameaux nombreux, opposés, verticaux. Feuilles opposées, pétiolées, cordiformes, entieres, glabres. Pédoncules axillaires, solitaires, biflores; deux bractées subulées à la base des fleurs. Corolle irréguliere, étamines à filaments velus. Baies rouges, distinctes, de la grosseur d'une groseille. La variété ne differe que par la couleur de ses fleurs.

Fleurit. Au commencement du printemps. Ses fleurs ne durent qu'une quinzaine de jours. Les baies mûrissent un mois après, et se sechent avant que de tomber.

Habite. La Tartarie et la Sibérie. On le cultive dans tous les jardins d'agréments. Il n'est connu en France que depuis environ trente ans, et depuis Duhamel.

10. LONICERA Xylosteum.

L. pedunculis bifloris, baccis distinctis; foliis integerrimis pubescentibus. Linn.

CHEVREFEUILLE Xylosteum.

C. à pédoncules biflores, baies distinctes; à feuilles entieres pubescentes.

LONICERA *Xylosteum.* Linn. Spec. Plant. 248. Flor. Dan. tab. 808. Gaertn. Fruct. Semin. Cent. 2. tab. 27. f. 6. Allioni Fl. Pedem. n°. 468. Pallas. Flor. Ross.
Chamaecerasus dumetorum, fructu gemino rubro. G. Bauh. Pin. 451. Duham. n°. 1. Arb.
Xylosteon. Dod. Pempt. 412. Purg. 265. Rivin. Irreg. tab. 120.
Allobrogum Periclymenum, seu Periclymenum rectum. Lob. Icon. 633.
Caprifolium erectum, foliis-ovatis acuminatis, subhirsutis, baccis gemellis. Hall. Helv. n°. 677.
Chevrefeuille des buissons, n°. 12. Lam. Dict. ency.
Le bois blanc.

a. CHEVREFEUILLE Xylosteum *rouge* — baies rouges.
LONICERA Xylosteum *rubra — baccis rubris.*

CHEVREFEUILLE Xylosteum *blanc* — baies blanches.
LONICERA Xylosteum *alba — baccis albis.*

b. CHEVREFEUILLE Xylosteum *jaune* — baies jaunes.
LONICERA Xylosteum *lutea — baccis luteis.*

c. CHEVREFEUILLE Xylosteum *noir* — baies noires.
LONICERA Xylosteum *nigra — baccis nigris.*

Arbrisseau de moyenne grandeur, dont la forme est irréguliere.

Tige droite, cylindrique; écorce très blanche. Rameaux opposés, horizontaux, velus au sommet. Feuilles opposées, pétiolées, ovales, acuminées, entieres, molles, laineuses. Pédoncules axillaires, solitaires, biflores. Deux bractées linéaires, courtes. Corolle, bossue, irréguliere, blanchâtre, velue à l'extérieur. Baies distinctes, rapprochées à leur base, rouges, pulpeuses, d'une saveur amere.

Les variétés ne se distinguent que par la couleur des fruits.

Fleurit. Vers le milieu du printemps. Ses baies mûrissent à la fin de l'été; les oiseaux les mangent.

Habite. Les bois et les haies de la plupart des contrées de l'Europe.

Une observation que nous avons faite sur cet arbrisseau, et qui peut servir à faire connoître l'influence du climat, c'est que dans tout le midi de l'Europe les baies sont d'un très beau rouge, et que la teinte de sa couleur s'affoiblit déja au nord de la France, et passe souvent à la couleur jaune. Cette variété croît en Allemagne; le baron de Tschoudi l'a trouvée aux environs de Metz. Dans le nord de l'Allemagne les baies sont d'un gris brun; et M. Pallas dit qu'il a observé en Russie la variété à fruit noir.

Usages. Le texte de Duhamel, que nous transcrivons, se rapporte non seulement à cette espece, mais encore au Lonicera alpigena, n°. 12, et Cærulea, n°. 13.

« Ces petits arbustes se chargent au printemps de fleurs assez jolies, mais ils « sont beaucoup plus agréables l'été quand ils sont garnis de fruits, les uns « rouges, les autres violets; ainsi ils peuvent servir à la décoration des bosquets « du printemps et de l'été. »

« Le n°. 2, qui nous vient du Canada, a les feuilles d'un beau verd; elles sont « longues, augmentent de largeur vers l'extrémité, se terminent en pointe, et ne « sont point dentelées; les nervures du dessous sont assez relevées. C'est un ar- « buste très joli quand il est en fleur et en fruits: les fleurs sont d'un beau rouge. » L'arbuste dont parle ici Duhamel est le Chevrefeuille alpigene, n°. 12.

« Comme les oiseaux se nourrissent des baies des Chamæcerasus, on peut mettre « dans les remises l'espece n°. 1 (Chevrefeuille Xylosteum) qui est fort commune. » « Les fruits passent pour purgatifs, et même on prétend qu'ils excitent le vomis- « sement; on ne les emploie pas en médecine. Il est bon d'en être prévenu pour « empêcher les enfants d'en manger. » Duhamel.

Culture. « Les Chamæcerasus viennent naturellement dans les bois sous les « grands arbres. On peut les multiplier par les semences, et en faisant des mar- « cottes qui poussent aisément des racines. Ils souffrent d'être taillés aux ciseaux; « ainsi ils peuvent servir à la décoration des parterres, sur-tout le n°. 1 (Che- « vrefeuille Xylosteum) qui porte des fleurs blanches. » Duhamel.

Remarque. Les anciens botanistes lui ont donné le nom de *Xylosteon*, ou *bois-d'os*, parceque son écorce est blanche, s'exfolie par lames longitudinales, que ses rameaux sont fragiles, fistuleux, et le bois très dur comme les os.

11. LONICERA Pyrenaica. *Tab.* 15.	CHEVREFEUILLE des Pyrénées. *Pl.* 15.
L. pedunculis bifloris, baccis distinctis; foliis oblongis, glabris. Linn.	C. à pédoncules biflores, baies distinctes; à feuilles oblongues, glabres.

LONICERA *Pyrenaica.* Linn. Spec. Plant. 248. Mill. Dict. 6. All. Fl. Pedem. n°. 469.
Xylosteon Pyrenaicum. Tournef. 609. Duham. Arbr. II. p. 373. n°. 1. tab. 110.
Periclymenum seu Xylosteon Pyrenaicum. Magn. Hort. Monsp. 156. Cum Icone. Raj. Dendrol. 29.
Chevrefeuille des Pyrénées, n°. 13. Lam. Dict. ency.

Arbrisseau rameux, petit, à feuilles d'un verd glauque, très glabres, dont les fleurs sont blanches, regulieres et campanulées.

Tige droite, cylindrique, blanchâtre. Rameaux opposés, divergents. Feuilles opposées, sessiles, oblongues, glabres, et d'un verd très pâle. Pédoncules axillaires, solitaires, biflores, filiformes, souvent fléchis et recourbés. Bractées ovales, très grandes. Corolle presque réguliere, blanche, bossue à la base du tube. Baies rouges et distinctes, de la grandeur d'une groseille.

Fleurit. Vers la fin du printemps. Les baies mûrissent durant l'été.

Habite. Les Pyrénées et les montagnes des contrées méridionales de la France. M. Allioni, professeur de Botanique à Turin, dit, dans sa Flore du Piémont, qu'il l'a trouvé dans ce pays, mais il n'indique pas dans quel lieu.

Usages. « Cet arbuste est assez joli, sur-tout vers la fin de mai, parcequ'alors il « est chargé de ses fleurs, qui sont blanches; mais il a le défaut d'être dévoré par les « cantharides, ainsi que les Chevrefeuilles. » Duhamel.

Culture. « J'ai multiplié cet arbuste par marcottes, et je crois qu'il reprendroit par boutures : je n'ai point encore essayé de le semer. » Duhamel.

Quoique cet arbuste soit petit et n'ait pas une forme réguliere, il peut être placé sur le devant des bosquets pour en augmenter la variété: la couleur glauque de son feuillage, le grand nombre de fleurs dont il se couvre pendant un mois, et les petites baies rouges qui leur succedent, y offriront un coup-d'œil agréable.

12. LONICERA Alpigena. *Tab.* 16.
L. pedunculis bifloris, baccis coadunatis didymis; foliis ovato-lanceolatis. LINN.

CHEVREFEUILLE Alpigene. *Pl.* 16.
C. à pédoncules biflores, baies cohérentes-didymes; à feuilles ovales-lancéolées.

LONICERA *Alpigena.* LINN. Spec. Plant. 248. JACQ. Flor. Austr. vol. 3. tab. 274. MILL. Icon tab. 167. f. 2. ALLIONI. Flor. Pedem. n°. 470.
Chamaecerasus Alpina, fructu gemino rubro, duobus punctis notato. G. BAUH. Pin. 451.
Chamaecerasus. GESNER. Fasc. 33. tab. 14. f. 44.
Chamaecerasus Gesneri, vel Chamæpericlymenum quoddam Alpinum. BAUH. Hist. Pl. II. 107.
Caprifolium foliis ovato-lanceolatis, baccâ singulari, bicolli, biflorâ. HALL. Stirp. Helv. n°. 675.
Periclymenum rectum 3. TABERNÆM. Icon 900. CLUS. Hispan. 94.
Periclymenum rectum 4. CLUS. Hist. I. 59.
Chamæcerasus Alpigena. LOB. Icon 173.
Xylosteon folio cerasi. RIVIN. Irregul. tab. 121.
Chamaecerasus Alpina, n°. 2. DUHAM. Arbr. I.
Chevrefeuille des Alpes, n°. 14. LAM. Dict. ency.

Arbrisseau d'un port élégant, dont les feuilles sont grandes, d'un beau verd, les fleurs pourpres, et les fruits de la grandeur d'une cerise.

Tige droite, ferme, écorce grisâtre. Rameaux opposés, divergents, épais, fragiles. Feuilles opposées, pétiolées, entieres, luisantes, ovales-aiguës, velues dans leur jeunesse, devenant glabres. Pédoncules axillaires, solitaires, très longs, filiformes. Fleurs irrégulieres, bilabiées, purpurines en dehors, et jaunâtres en dedans; le tube de la corolle a une bosse nectarifere à sa base. Etamines à filaments velus. Baies réunies ou cohérentes, rouges, marquées de deux points noirs.

FLEURIT. Au milieu du printemps, dans les plaines, et quand il est cultivé dans les jardins; dans les Alpes, les fleurs ne s'épanouissent que vers le solstice d'été. Les baies sont à leur maturité environ deux mois après.

HABITE. Les Alpes de la Suisse, en Luan, et près du village de Leysin; les montagnes du Piémont et des contrées méridionales de la France; l'Autriche et l'Espagne.

USAGES. Les baies ont une saveur amere et nauséabonde, au nombre de deux elles font vomir. Les oiseaux les mangent avec avidité ainsi que les renards. On le cultive comme arbrisseau d'agrément. Il se multiplie de graines, et de marcottes.

13. LONICERA cærulea. *Tab.* 17.
L. pedunculis bifloris, baccis coadunato-globosis (ovatis); stylis indivisis. LINN.

CHEVREFEUILLE bleu. *Pl.* 17.
C. à pédoncules biflores, à baies cohérentes-globuleuses (ovoïdes); à styles indivisés.

LONICERA *cærulea.* LINN. Spec. Plant. 249. JACQ. Flor. Austr. vol. 5, append. tab. 17. PALLAS. Flor. Ross. tab. 37. GMEL. Flor. Sibir. 3. p. 131. n°. 6. ALL. Fl. Pedem. n°. 471.
Chamaecerasus montana, fructu singulari cæruleo. G. BAUH. Pin. 451. DUHAM. Arb. I. n°. 4.
Periclymenum rectum 3. CLUS. Hist. Plantar. I. 58.
Caprifolium foliis ovatis, baccâ singulari ovatâ, biflorâ. HALL. Hist. Stirp. Helvet. n°. 674.
Chevrefeuille à fruits bleus, n°. 15. LAM. Dict. ency. — Il faut en exclure la variété.

Arbuste rameux et difforme, qui ne s'éleve qu'à deux coudées de hauteur.

Tiges divergentes. Écorce brune, et qui se détache par lames pendant l'hiver. Rameaux de l'année un peu velus, opposés, cylindriques. Feuilles opposées, ovales entieres, obtuses, roides, velues, sur-tout en-dessous, d'un verd pâle. Pétioles courts. Pédoncules axillaires, biflores, très courts. Deux bractées linéaires. Fleurs presque régulieres, d'un blanc jaunâtre. Les deux baies sont réunies et n'en forment qu'une seule ovoïde, d'un beau bleu; la pulpe est violette, d'une saveur douce. Les semences, au nombre de douze, sont orbiculaires, planes.

Fleurit. Sur la fin du printemps. Les baies sont mûres au milieu de l'été. Jusqu'à la chûte des fleurs, qui sont de couleur citrine, les feuilles sont cotonneuses et nuancées de rouge; ensuite elles deviennent glabres.

Habite. Les lieux frais et humides des montagnes de l'Italie, de la Suisse, et de la France; dans l'Autriche, la Pologne, la Tauride, et la Sibérie.

Cet arbuste varie beaucoup pour la grandeur, suivant que la région qu'il habite est plus élevée au-dessus du niveau de la mer. Sur le Saint-Bernard, au-dessous du couvent hospitalier, et vers le sommet des montagnes du Vallais et du gouvernement d'Aigle, où nous l'avons observé, il n'a pas plus d'une palme de hauteur, quoique dans son parfait développement, et couvert de fleurs et de fruits; tandis qu'à deux cents toises plus bas, dans les vallées des moyennes Alpes, il est trois fois plus grand.

Plusieurs especes d'oiseaux de la famille des gallinacés, qui habitent ces montagnes, se nourrissent de ses baies; particulièrement le pigeon-ramier, la perdrix rouge, la grive et l'ortolan, le lagopede, et le superbe tétras ou coq-de-bruyere. Le blaireau, l'ours, et le renard, en font aussi leur nourriture.

14. LONICERA orientalis.
L. pedunculis bifloris, baccis coadunatis; foliis ovato-acutis, subtus pubescentibus. Lam.

CHEVREFEUILLE oriental.
C. à pédoncules biflores, baies adhérentes; à feuilles ovales-aiguës, pubescentes en-dessous.

LONICERA *orientalis — Chevrefeuille du Levant*, n°. 16. Lam. Dict. ency.
Chamaecerasus orientalis, lauri folio. Tournef. Corollar. 42.

Arbrisseau à tige droite, rameuse, dont les feuilles sont d'un verd brillant en-dessus, blanches et velues par-dessous.

Tiges droites, cylindriques. Rameaux opposés, nombreux. Feuilles opposées, ovales-lancéolées, pubescentes et blanches en-dessous; pétioles très courts. Pédoncules axillaires, opposés, solitaires, biflores, courts. Fleurs presque régulieres. Baies adhérentes. Il a beaucoup de ressemblance avec le Chevrefeuille alpigene.

Fleurit. À la fin du printemps, comme toutes les especes précédentes. On ne sait pas positivement l'époque de la maturité de ses fruits.

Habite. L'Asie mineure, où Tournefort l'a découvert; il en a rapporté des rameaux qui sont dans l'herbier de M. de Jussieu. Quoiqu'il soit encore peu connu, et n'ait jamais été cultivé en Europe, on peut croire qu'il s'y naturalisera dans les contrées méridionales, où les hivers ne sont pas rigoureux, et que même il pourroit vivre aux environs de Paris si on le plaçoit à une bonne exposition, et qu'on le garantît du froid pendant les premieres années.

*** *Caul. volub. pedunc. bifloris.*

*** *Tiges volubiles; pédonc. biflores.*

15. LONICERA biflora.
L. caule volubili; foliis cordatis, petiolatis; pedunculis axillaribus, bifloris, petiolo longioribus. Desfont.

CHEVREFEUILLE biflore.
C. à tiges volubiles; à feuilles cordiformes, pétiolées; à pédoncules axillaires, biflores, plus longs que le pétiole.

LONICERA *biflora.* Desfontaines. Flor. Atlantica. I. p. 184. tab. 52.

Arbrisseau qui, par son port et son inflorescence, est l'intermédiaire qui fait la transition entre les Chevrefeuilles à tiges volubiles à fleurs aggrégées et ceux à tiges droites et à pédoncules biflores. Il démontre évidemment la gradation de forme que suit la nature, dans chaque espece, d'un bout à l'autre de la chaîne des êtres organisés. Dans l'ordre des rapports naturels, cette division doit être la seconde au lieu de la troisieme.

Tiges volubiles, cylindriques, velues dans leur jeunesse. Feuilles opposées, pétiolées, cordiformes, très entieres, pubescentes, pétioles très courts. Pédoncules solitaires, filiformes, plus longs que le pétiole, biflores. Deux bractées linéaires sous les fleurs. Calice supérieur, à cinq dents. Corolle irréguliere, tubuleuse, blanchâtre, à cinq divisions oblongues. Deux ovaires distincts, globuleux.

Fleurit. Vers le milieu du printemps, comme les especes précédentes. La forme, la couleur de ses baies et l'époque de leur maturité sont inconnues.

Habite. La montagne de *Trara*, sur la côte de Barbarie, où il a été découvert par M. Desfontaines, qui en a rapporté plusieurs beaux échantillons que nous avons vus, et en a donné la description et la figure dans sa Flore Atlantique. Il pourroit se naturaliser dans les contrées du midi de la France, en Italie, et en Espagne.

**** *Caul. erectis; pedunc. multifloris.*

**** *Tiges droites; pédonc. multiflores.*

16. LONICERA Symphoricarpos.
L. floribus aggregatis, axillaribus; foliis ovatis, integris.

CHEVREFEUILLE Symphoricarpos.
C. à fleurs aggrégées, axillaires; à feuilles ovales, entieres.

LONICERA *Symphoricarpos — capitulis lateralibus pedunculatis; foliis petiolatis.* Linn. Spec. Plant. 249. Mill. Dict. n°. 7. Ait. Hort. Kew. I. 233.
Symphoricarpos foliis alatis. Dill. Hort. Elth. 371. t. 278. f. 360. Duham. Arb. II. 295. tab. 82.
Hypericum Virginianum ramosius, parvis foliis; floribus exiguis. Pluk. Mant. 104. t. 420. f. 6.
Vitis idaea Caroliniana, foliis subrotundis hirsutis. Hort. Angl. 85. tab. 20.
Lonicera pedunculis axillaribus capitatis, foliis petiolatis. Linn. Cliff. 58. Gron. Flor. Virg. 23.
Chevrefeuille à petites feuilles, n°. 9. Lam. Dict. ency.
Le Symphoricarpos.

Arbrisseau touffu, petit, et très joli lorsqu'il est en fleur et en fruits dans l'arriere saison: remarquable au premier aspect par la couleur fauve de son feuillage.

Tiges droites, subdivisées. Rameaux cylindriques, opposés, grêles, incanes. Feuilles opposées, pétiolées, ovales, petites, roides, glabres, pubescentes à la surface inférieure. Pédoncules très courts. Fleurs latérales, axillaires, aggrégées, très petites, campanulées, régulieres. Baies rouges, globuleuses, distinctes, couronnées par les cinq dents du calice qui sont persistantes; elles contiennent deux semences orbiculaires, planes, et cartilagineuses.

Dans un bon terrein, et quand il est vigoureux, il pousse de sa racine des rejets très longs, débiles, et qui rampent sur la terre comme les courants des Fraisiers et des Potentilles. Les feuilles de ces rejets sont plus grandes que celles des rameaux, le pétiole s'élargit à sa base, et paroît souvent perfolié ou entourer la tige.

Fleurit. Depuis la fin de l'été jusqu'au milieu de l'automne. Les baies restent attachées sur l'arbrisseau une partie de l'hiver.

Habite. La Virginie, la Caroline, et le Canada, dans les lieux frais. Cultivé en France depuis environ cinquante ans, il s'est parfaitement naturalisé.

Usages. « Le Symphoricarpos fait un joli buisson : on peut le tondre en boule; « il fleurit dans le mois de septembre, et ses fruits viennent en maturité en « octobre : il peut servir à la décoration des bosquets d'automne. » Duhamel.

Culture. « Cet arbuste se multiplie très aisément par les marcottes : il n'est « point délicat. Il nous a été apporté de la Caroline et de la Virginie ». Duhamel.

17. LONICERA Mongolica.
L. floribus aggregatis, terminalibus; pedunculis multifloris; foliis ovatis, serratis.

CHEVREFEUILLE des Mongoles.
C. à fleurs aggrégées, terminales; à pédoncules multiflores; à feuilles ovales, dentées en scie.

LONICERA *Mongolica — foliis ovatis serratis, pubescentibus; pedunculis multifloris, baccis simplicibus unifloris.* Pallas Flor. Ross. 59. tab. 38. Itin. vol. 3. append. 721. n°. 79.
Lonicera racemis terminalibus, compositis, laxis, umbellatis; foliis serratis. Gmel. Flor. Sibir. 3. p. 135. tab. 25.
Chevrefeuille des Mongoles, n°. 7. Lam. Dict. encycl.

Arbrisseau qui s'éleve peu, dont les fleurs sont blanches, disposées en corymbes aux sommités des tiges; les feuilles sont dentées, velues et blanches par-dessous.

Tige droite, ferme, cylindrique; écorce blanchâtre. Rameaux opposés, grêles, divergents. Feuilles opposées, pétiolées, distantes, ovales, dentées, vertes en-dessus, pubescentes et blanches à la surface inférieure. Fleurs en petits corymbes terminaux, blanches, presque régulieres. Baies globuleuses, distinctes, uniflores.

Fleurit. Au milieu du printemps. Les baies mûrissent pendant l'été.

Habite. La Sibérie orientale, les déserts de la Tartarie habités par les Mongoles.

Ce joli arbrisseau n'a pas encore été apporté en Europe; mais il s'y naturalisera promptement. Il n'est pas plus délicat que le Chevrefeuille de Tartarie n° 9, qui habite les mêmes contrées, cultivé depuis environ trente ans dans les jardins et les bosquets, et aujourd'hui parfaitement naturalisé depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'à ceux de la Baltique.

18. LONICERA Diervilla. *Tab.* 18.
L. racemis axillaribus terminalibusque; foliis lanceolatis, serratis.

CHEVREFEUILLE Dierville. *Pl.* 18.
C. à grappes axillaires et terminales; à feuilles lancéolées, dentées en scie.

LONICERA *Diervilla — racemis terminalibus; foliis serratis.* Linn. Spec. Plant. 249. Hort. Cliff. 63. tab. 7. Mill. Dict. n° 10. Ait. Hort. Kew. I. 233.

Diervilla Acadiensis fruticosa, flore luteo. Tournef. Act. Parisiens. 1706. tab. 7. f. 1.
Diervilla. Duham. Arbr. I. p. 209. tab. 87. Tschoudi. Suppl. de l'Encycl. anc.
Chevrefeuille d'Acadie, n°. 8. Lam. Dict. ency.
Le Dierville.

Arbrisseau intéressant par la beauté de son feuillage d'un verd foncé et brillant; par ses grappes de fleurs jaunes, qui s'épanouissent durant les grandes chaleurs de l'été, et successivement jusqu'au milieu de l'automne.

Racines traçantes; tiges nombreuses, droites, souvent simples, légèrement tétragones. Feuilles opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, aiguës, dentées en scie, glabres, luisantes, velues sur les bords. Fleurs en grappes axillaires et terminales jaunes; calice tubuleux; corolle irréguliere: l'une des divisions est plus grande que les autres et velue. Etamines, filaments velus. Le fruit est une capsule oblongue, pyramidale, à quatre loges, polyspermes. Il differe du genre.

Fleurit. Depuis le solstice d'été jusqu'aux gelées. Les fruits mûrissent peu après.

Habite. L'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. On le cultive en France depuis 1706; il a été décrit par l'immortel Tournefort, qui lui a donné le nom de *Dierville,* chirurgien français, qui l'a apporté de l'Acadie.

Usages. « Le Dierville, qu'on pourroit presque regarder comme un Chevre- « feuille, produit à la fin de mai des grappes de fleurs assez jolies; ainsi cet « arbuste peut décorer les bosquets de la fin du printemps ». Duhamel.

Culture. « Cet arbuste peut s'élever de semences et de marcottes; mais ordi- « nairement il trace et fournit quantité de rejets enracinés. Il ne craint point le « froid ». Duhamel.

Culture générale. Tous les Chevrefeuilles peuvent se multiplier de semences, de drageons ou de plant enraciné que l'on sépare du pied, de marcottes ou de boutures. Il est très rare que l'on seme les graines des especes volubiles proprement dites *Chevrefeuilles:* cela est pourtant à desirer; ce seroit le moyen d'avoir des variétés nouvelles et remarquables. Nous sommes persuadés qu'après quelques essais faits en grand, on parviendroit à en obtenir qui auroient des fleurs *doubles.* L'acquisition seroit d'autant plus précieuse qu'on pourroit les perpétuer en multipliant les individus par les boutures, les marcottes et les rejets.

On fait les semis aussitôt que les baies sont parfaitement mûres, en les répandant sur une terre légere, ou dans des terrines; on les couvre d'un doigt de terreau de bruyere. Si on veut les transporter dans un pays éloigné, il faut les conserver dans du sable, et les semer avant la fin de l'hiver.

Le meilleur temps pour faire les marcottes est le commencement de l'automne: l'année suivante, dans la même saison, elles auront poussé beaucoup de racines, et pourront être transplantées. Les boutures que l'on fait en automne ou à la fin de l'hiver réussissent mieux que dans tout autre temps.

Les Chevrefeuilles sont de tous les arbrisseaux ceux qui ornent le plus les jardins. A la rapidité de leur croissance ils réunissent la beauté des fleurs, leur odeur suave, et la longue durée de leur épanouissement. Ils sont généralement cultivés dans toute l'Europe, une partie de l'Asie, et en Afrique, sur les côtes de Barbarie. L'Amérique cultive ceux qui lui sont particuliers, et ceux que l'on y a transportés

d'Europe. Voici comment le baron de Tschoudi en décrit d'une maniere poétique les charmants effets dans les jardins, après avoir indiqué d'après son expérience la meilleure maniere de les cultiver avec succès.

« La plupart de ces arbustes sarmenteux produisent un grand nombre de bouquets de fleurs d'un aspect agréable dont l'odeur exquise rend la promenade délicieuse dans les belles matinées et les fraîches soirées de l'été. Qu'on les prodigue donc dans les jardins; c'est dans ces lieux charmants que l'on doit rassembler les plus doux présents de la nature; c'est là que les plaisirs qu'elle accorde n'ont point un excès dangereux.

Que nos regards parcourent les tapis émaillés et se reposent sous les dais de verdure. La gaieté ouvre notre ame aux sensations de bienveillance, et donne du jeu aux organes de la vie: qu'on respire un air frais, chargé de parfums, c'est un baume pour le sang. . et l'on ne sent peut-être pas assez combien un air chargé de particules balsamiques est précieux pour la santé, devient dans bien des cas un remede sûr et puissant. Que l'odorat agacé et séduit puisse quelquefois éveiller la volupté : elle est douce et innocente quand elle repose sur les gazons; c'est sur les riches carreaux qu'elle devient dangereuse ; c'est dans un nuage d'ambre qu'elle cache la perfidie et le repentir, et non pas à la campagne, sous les berceaux des *Chevrefeuilles* fleuris, à moins qu'on ne l'y ait amenée de la ville.

Ces arbrisseaux peuvent être variés à l'infini par les formes. Qu'ils traînent par terre et couvrent comme d'un tapis les lieux négligés des bosquets; que leurs souples rameaux soient courbés ailleurs en cintres légers; ici ils couronneront en réseaux le haut d'une charmille; là ils s'entrelaceront parmi la feuillée d'un massif; plus loin ils serpenteront autour du tronc d'un arbre, s'élanceront parmi ses branches, et retomberont en guirlandes; dans un parterre ils prendront sous le ciseau la forme d'un vase, d'un pilastre ou d'un buisson, et ils plairont sous tous ces aspects ».

Ce n'est pas leur souplesse seule qui fait leur mérite: la diversité piquante qui regne entre les especes et variétés de ce genre les rend aussi très précieuses. Celles-ci portent des fleurs blanches; celles-là d'un jaune pâle. Il en est qui n'ont point d'odeur, mais qui nous dédommagent par leurs fleurs d'une vive écarlate doublées d'un orangé éclatant. Les uns annoncent le printemps par leurs épis colorés; d'autres couronnent l'été de leurs guirlandes; plusieurs fleurissent jusqu'à trois fois, et sont encore en octobre parés de bouquets odorants: tous verdoient vers la fin de l'hiver.

Il s'en trouve une espece dont le feuillage résiste à la gelée, et dont les fleurs mêmes bravent souvent la rigueur des frimas. Il n'y a pas jusqu'au dessin de leurs feuilles qui n'offre des variétés: quelques unes sont découpées comme celles du chêne: parmi celles-ci on en voit qui sont brodées d'un compartiment de lignes jaunes; d'autres sont panachées de blanc: les unes sont molles, légeres, et d'un verd gai; les autres sont larges, étoffées, et d'un verd rembruni, et il n'est pas une de ces especes et variétés qui ne puisse contribuer à l'agrément des jardins.

Observations. L'arbrisseau dont parle Duhamel sous le nom de *Chamæcerasus*, n°. 2, et qu'il dit originaire du Canada, est le Lonicera Alpigena, n°. 12. Nous ne trouvons pas qu'il présente des différences assez sensibles pour en faire une variété distincte. Il peut se trouver dans le Canada, comme plusieurs autres plantes et

arbustes, anciens habitants de l'Europe, tels que le *Viburnum Lantana* et *Opulus*, ou boule de neige; l'*Andromeda calyculata* et *Polifolia;* le *Spirœa Salicifolia*, etc. qui y croissent aussi spontanément.

ESPECE PEU CONNUE.

Caprifolium creticum non perfoliatum, foliis Cotini, floribus inodoris, partim albis, partim flavescentibus. Tournef. Corollar. 42.

Cet arbrisseau que Tournefort, dans son voyage au Levant, a découvert dans l'isle de Candie, et qui n'est pas dans son herbier que l'on conserve au *Muséum d'Histoire naturelle* de Paris, n'a point été observé depuis par aucun botaniste; mais nous sommes sûrs qu'il existe, et constitue une espece bien distincte. Un officier de la marine, qui aimoit la botanique et en faisoit son amusement dans ses voyages, nous a apporté de Candie plusieurs plantes qu'il avoit recueillies dans l'intérieur de cette isle, à quelques lieues du port de la Canée, qui est l'ancienne et fameuse Cydonie. Dans le nombre il y avoit un rameau de Chevrefeuille, que nous avons reconnu être celui que Tournefort désigne par la phrase que nous citons. L'échantillon étant incomplet et détérioré, à cause d'un accident qui manqua faire périr le vaisseau à son retour en France, nous n'avons pu décrire complètement cet arbrisseau, et le mettre dans le rang des especes bien connues.

Le fléau de la botanique, et ce qui peut la replonger dans l'état de diffusion où elle étoit avant que Linné vint y mettre l'ordre et l'esprit d'analyse, c'est la légèreté avec laquelle plusieurs botanistes augmentent arbitrairement le nombre des Especes, et grossissent les volumes de *Species* ou catalogues de Plantes, sans déterminer comparativement avec toutes celles qui composent le même genre, les véritables caracteres distinctifs et ineffaçables que la nature a imprimés à chacune d'elles.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 15. — Rameau de grandeur naturelle.
1. Baie immédiatement après la chûte de la corolle.
2. Baie dans son état de maturité.

Planche 16. — Rameau de grandeur naturelle.

Planche 17. — Rameau de grandeur naturelle.
1. Corolle entiere.
2. Corolle ouverte, où l'on voit les cinq étamines.
3. Pistil.
4. Baie dans son état de maturité et munie de ses bractées.

Planche 18. — Rameau de grandeur naturelle.

T A X U S. I F.

TAXUS, Linn. Classe XXII. *Dioëcie.* Ordre XIII. *Monadelphie.*

TAXUS, Juss. Classe XV. *Dicotylédones apétales. Étamines idiogynes ou séparées du pistil.* Ordre V. Les Coniferes.

G E N R E.

Fleur mâle.

CALICE. Gemmacé, polyphylle, urcéolé, imbriqué; écailles supérieures plus grandes, opposées.

ETAMINES. Cinq à dix; filaments insérés au sommet d'une colonne centrale; antheres peltées, s'ouvrant par la base, en parasol, multifides.

Fleur femelle.

CALICE. Gemmacé, polyphylle, comme dans la fleur mâle, mais plus petit.

PISTIL. Ovaire trigone-ovoïde; style nul; stigmate simple, sessile.

PERICARPE. Noix ovoïde, glabre, uniloculaire, monosperme, sans valve.

RECEPTACLE. Disque monophylle, petit : après la fécondation il s'agrandit, entoure la noix en forme de cupule, devient pulpeux et coloré.

Caractere essentiel. Dioïque. *Fl. mâle.* Calice écailleux, urcéolé. Etamines insérées au sommet d'une colonne centrale. *Fl. femelle.* Calice comme dans la fleur mâle. Noix entourée du réceptacle, devenu cupuliforme, pulpeux.

Caracteres secondaires. Arbres de moyenne grandeur, très rameux; à feuilles simples, entieres, linéaires, toujours vertes; à fleurs mâles et femelles axillaires.

Ordre naturel. Ce genre a des rapports immédiats avec celui du Podocarpus, et de plus éloignés, avec ceux des Ephédra, Casuarina, Pins, et Genévriers.

Dénomination. Μίλος, *Milos*, Théophraste. Σμίλος, *Smilos*, Nicandre. Σμίλαξ, *Smilax*, Dioscoride. *Taxus*, Virgile, Pline, et les auteurs latins.

Observations. On en connoît quatre especes, dont une est indigene de l'Europe, du nord de l'Asie et de l'Amérique; les trois autres sont particulieres au Japon. Le *Taxus capensis*, Lam. *elongata*, Ait. que l'on cultive dans les jardins doit former un nouveau genre : il sera décrit sous le nom de Podocarpus.

E S P E C E S.

1. TAXUS baccata. *Tab.* 19. — IF. baccifere. *Planche* 19.

I. *receptaculo cupulæformi; nucis ovatis; foliis approximatis.* — I. à réceptacle cupuliforme; à noix ovoïdes; à feuilles approchées.

TAXUS *baccata* — *foliis approximatis.* Linn. Spec. Plant. 1472. Flor. Suec. 825. 916. Gunn. Norveg. n° 420. Mattusch. Siles. n° 728. Pallas Ross. II. 27. Thunb. Japon. 275. Lightf. Scot. 243. Villich. Observ. n° 3. — Illustr. n° 2. Mill. Dict. n° 1. Duroi Harb. II. 251.

Ger. Gallo-prov. 454. All. Pedem. n° 1953. Ortega Fl. Hispan. V. 357. Asso Synops Plant. Arragon. 967. Gaertn. Fruct. tab. 91. f. 6.

If d'Europe, *n° 1. Taxus baccata —pericarpio supernè hiante cupulœformi, foliis approximatis.* Lam. Dict.

Taxus. C. Bauh. Pin. 505. J. Bauh. Hist. Plant. I. 241. Icon. Camer. Epit. 840.

Taxus. Dalech. Hist. II. 65. Raj. Hist. Pl. II. 416. Tournef. Instit. 589.

Taxus baccifera. Haller Hist. Stirp. Helvet. n° 1663. Oelhaf. Abbild. tab. 23. 24. optimæ.

Taxus n° 1. Duham. Arb. II. tab. 86. Kniph. Cent. I. n° 89. *mas.* Blackw. tab. 572.

If. Ency. Tschoudi Supplem. Rozier Dict. d'Agriculture.

If en français; *Ifenbaum*, *Ibenbaum*, *Eibenbaum*, en allemand; *Yew-tree* en anglais; *Taxo* en italien; *Texo* en espagnol.

VARIÉTÉ.

a. IF baccifere *panaché* ——— à feuilles panachées.
TAXUS baccata *variegata* ——— *foliis variegatis.*
Taxus n° 2. Duham. Arb. Plot. Natur. Histor. of Staffordshire, p. 207.

Arbre de moyenne grandeur, dont la tige est droite, la cime conique, arrondie, très touffue, et le feuillage perpétuel, mais d'un aspect sombre et triste, par sa teinte uniforme d'un verd foncé et noirâtre.

On le trouve ordinairement solitaire, et, pour ainsi dire, il ne vit pas en société, comme le sapin, le picea, et les nombreuses especes de la plupart des genres de sa famille, dont les individus croissent très rapprochés, sont réunis en grand nombre, forment seuls, et sans mélange d'autres arbres, des forêts d'une vaste étendue.

Il croît lentement, il est très robuste, n'est endommagé par aucun insecte, ne dépérit et ne meurt de vieillesse que lorsqu'il a plus de quatre cents ans. Voilà quel est son port naturel dans les vallées sombres des moyennes Alpes, sur les rochers escarpés, dans ces forêts majestueuses qui paroissent aussi anciennes que le monde, et plantées par la Nature, où les hommes ne l'ont jamais aidée et embellie, ni contrainte et dégradée.

Dans les jardins et autour des maisons de plaisance, où il étoit jadis très multiplié pour leur décoration, on l'a vu, esclave de la magnificence, et souvent victime du mauvais goût, prendre docilement sous le ciseau du jardinier les formes les plus bizarres et les plus fantastiques. Suivant le caractere de chaque nation, et les opinions qui ont successivement dominé dans chaque siecle, on l'a vu représenter des dieux et des héros de la mythologie, des sujets de la fable, des éléments, des saints, des hommes, des animaux, des édifices, des vases; mais plus communément des obélisques et des pyramides, placés en symétrie dans les parterres, pour indiquer à l'œil la division des allées, et les angles des compartiments, dont le buis formoit la bordure, et les fleurs faisoient la broderie.

Aujourd'hui, que la mode l'a banni des jardins, soit réguliers, soit paysagistes, et qu'il est universellement proscrit, il est à desirer qu'on le rende à l'usage auquel les anciens l'avoient destiné. Dans l'antiquité, l'If et le Cyprès étoient également dédiés aux morts; ils entouroient les cimetieres et ombrageoient les tombeaux. La propriété vénéneuse de l'If lui donnoit un attribut de plus qu'au Cyprès. Aussi les poëtes lui donnent toujours l'épithete de noir, de mortifere, de lugubre, de funéraire *Taxus*. Les rives du Styx et de l'Achéron en étoient ombragées. Stace,

dans sa Thébaïde, envoie une Furie, portant à la main un rameau d'If enflammé, à la rencontre des ames qui descendent au séjour des ombres, pour leur en éclairer la route ténébreuse, et les y introduire à sa lugubre lueur.

L'usage d'en planter sur les cimetieres existe encore dans quelques lieux de la Suisse, de l'Angleterre, et particulièrement en Ecosse. Les jardins des divers colleges de l'université d'Oxford sont plantés d'Ifs. On en voit aussi à Paris sur la butte du jardin du muséum d'histoire naturelle : ils y croissent en liberté et y font un effet pittoresque.

Sa forme conique, et l'épaisseur de son feuillage, toujours verd, mais sombre, insensible aux changements des saisons et des années, lui donnent un caractere de gravité, qui dispose l'esprit au recueillement qu'exigent l'étude et la méditation, inspire de grandes idées, et rappelle de touchants souvenirs.

Dans les climats où le cyprès ne peut croître à cause de l'âpreté des hivers, l'If peut le suppléer : dirigé par l'art, il prend facilement la forme pyramidale du cyprès.

Tronc droit, cylindrique, écorce rougeâtre, unie. Branches nombreuses, presque verticillées dans leur jeunesse, devenant alternes en vieillissant, divergentes; rameaux très nombreux, alternes, horizontaux, distiques, flexibles. Feuilles très rapprochées, éparses et alternes, distiques, arquées en dehors, linéaires, aiguës, entieres, glabres, d'un verd noir, et marquées d'une nervure saillante à la surface supérieure, plus pâles à l'inférieure, et ayant également une ligne proéminente. Pétioles n'ayant qu'une ligne de longueur.

Fleurs *mâles*, très nombreuses, axillaires, solitaires, rarement géminées, sessiles, rousseâtres. Calice gemmacé (en bourgeon), polyphylle, écailleux, imbriqué, urcéolé; écailles supérieures plus grandes que les inférieures, opposées, ovales, obtuses. Etamines au nombre de cinq à dix; filaments courts insérés au sommet d'une colonne centrale; antheres peltées, s'ouvrant par la base, et devenant planes en forme de parasol, découpées en cinq à sept lobes obtus, rarement à quatre ou à huit.

Fleurs *femelles*, beaucoup moins nombreuses et plus petites que les fleurs mâles, également solitaires, sessiles, axillaires. Calice verdâtre, de même forme que dans le mâle, mais trois fois plus petit. Pistil couvert par le calice; ovaire trigone-ovoïde; sans style; stigmate sessile, simple. Sous l'ovaire est un disque ou réceptacle, monophylle, orbiculaire, plane, petit. Après la fécondation il s'agrandit progressivement, prend la forme d'un calice ou d'une cupule, devient pulpeux, se colore d'un rouge vif, et contient un suc visqueux et insipide. La noix que cette cupule contient est ovoïde, mucronée, très unie, glabre, uniloculaire, sans valve, de couleur brune, et n'adhere point à la pulpe. La semence est blanche, charnue et huileuse.

Les individus mâles et femelles n'offrent aucune différence dans le port et la disposition de leurs rameaux. Il y en a cependant, de l'un et de l'autre sexe, qui varient pour la grandeur des feuilles; les uns en ont de très longues et d'autres de très courtes. La *variété* désignée dans la synonymie est la seule remarquable que l'on ait observée jusqu'à présent : elle ne differe que par les feuilles qui sont panachées de jaune ou de blanc, et ne mérite guere d'être distinguée, parceque la teinte des panaches est peu durable.

Quoique l'If soit de la famille des arbres verds appelés résineux, il ne donne cependant pas de résine; son écorce, ses feuilles fraîches et desséchées n'en exhalent point l'odeur. Son bois est d'un rouge brun, veiné, marqué de zones rouges

plus foncées. Il est très dur, compacte, très uni, flexible, et incorruptible. C'est un des plus précieux que l'on ait en Europe, autant par sa beauté que par sa durée. Le tronc a quelquefois 40 à 50 pieds de hauteur.

Fleurit. A la fin de l'hiver. Les antheres s'ouvrent et répandent leur poussiere fécondante vers l'équinoxe du printemps. Cette opération dure quinze à vingt jours. Le fruit est mûr à la fin de l'été, vers l'équinoxe d'automne : il reste long-temps sur l'arbre avant que de tomber.

La différence qu'il y a pour le temps de sa floraison, suivant la latitude du climat, n'est que d'environ un mois, depuis le 43e degré jusqu'au 60e.

Habite. Les lieux secs et ombragés des montagnes de l'Europe, depuis l'extrémité de l'Italie et de l'Espagne, jusqu'en Norwege; le nord de l'Asie, dans les forêts de hêtres de la Chersonnese-Tauride, et des contrées qui avoisinent le Caucase, suivant M. Pallas; le Japon, où il est très commun, principalement aux environs de la ville de Nangasacki, où il a été observé par M. Thunberg. On le trouve aussi en Canada.

Remarques. La description détaillée d'un arbre qui paroît être si généralement connu, nous a semblé nécessaire, pour expliquer d'où proviennent les variations que l'on trouve à son sujet dans la plupart des ouvrages de botanique, parce-qu'il y est incomplètement décrit.

L'ayant observé en diverses contrées, telles que l'Italie, la France, la Suisse, et l'Allemagne, nous avons trouvé des individus qui ont des différences remarquables et constantes dans les parties de la fructification.

1° Les étamines varient pour le nombre; les uns n'en ont pas plus de cinq; d'autres en ont six, sept et huit, et d'autres dix.

2° Les antheres ne sont pas toujours octofides, c'est-à-dire découpées en huit lobes ou divisions. Cependant, Linné et plusieurs autres botanistes après lui, indiquent ce nombre comme absolu. Le nombre de ces lobes n'est pas constant, ni dans l'individu en général, ni dans chaque fleur en particulier; il n'y en a jamais moins de quatre, et rarement plus de huit. Badcok (1) dit n'en avoir vu que cinq en Angleterre.

3° Dans certains individus, la noix est de moitié plus longue que la cupule qui la porte, ce qui donne à ce fruit la forme d'un petit gland : au lieu que sur d'autres, et ce sont ceux que l'on trouve le plus communément, la noix est contenue en entier dans sa cupule, et ne la déborde pas.

Miller et M. de Lamarck disent l'avoir vu quelquefois monoïque. Sans infirmer leur assertion, nous pouvons assurer que dans le très grand nombre d'individus que nous avons examinés avec attention, nous n'en avons jamais trouvé un seul qui réunît les deux sexes.

On lit, dans le cinquieme volume de la Flore Espagnole, publié par M. Ortega, professeur de botanique à Madrid, que l'If qui est cultivé en Espagne pour la décoration des jardins, et qui y croît spontanément auprès de la chartreuse de Ségovie, ainsi que dans plusieurs contrées de l'Arragon, y fleurit dans les mois de mai, juin et juillet, et que son fruit y mûrit en novembre.

Si ce fait n'a pas été avancé un peu trop légèrement, on pourroit croire que c'est

(1) Transactions philosophiques.

une espece différente; car il seroit bien singulier que la floraison de la même espece d'arbre fût de deux à trois mois plus tardive dans le climat chaud de l'Espagne qu'aux environs de Paris, dans la Suede et le Danemarck. Comme nous l'avons dit plus haut, le temps de la floraison ne differe que d'environ un mois, du midi au nord de l'Europe, en raison de la latitude et de l'élévation du sol. A la vérité on voit encore des fleurs mâles long-temps après; mais elles sont seches, détachées des rameaux, et ne sont retenues que par les feuilles.

Gleditsch (1) dit qu'il y en a deux especes, l'une indigene du midi de l'Europe, et l'autre du nord; mais ce célebre botaniste n'indique pas de caractere extérieur qui puisse les faire distinguer : son opinion est fondée sur ce qu'en Prusse l'une est sensible aux gelées et périt, au lieu que l'autre y résiste et n'en souffre pas. Ce fait isolé n'est pas suffisant pour caractériser une espece; il peut dépendre de la disposition du sol, s'il est humide, et de l'intensité du froid, sur-tout quand les arbres sont jeunes, ou qu'ils sont taillés, car alors ils sont plus délicats, même en France. Duhamel dit, qu'ils furent endommagés par l'hiver de 1709. L'illustre et vénérable Malesherbes nous a dit qu'il en étoit mort plusieurs dans ses belles plantations, dans celui de 1789 qui fut aussi rigoureux.

Les différences que nous avons remarquées dans l'organisation de la fleur et du fruit peuvent faire présumer qu'il existe deux especes qui sont confondues, parcequ'elles se ressemblent par le port et le feuillage; mais jusqu'ici, nous n'avons pu rassembler un assez grand nombre de faits et d'observations, pour être en état d'assurer qu'il y a réellement deux especes distinctes, et déterminer les caracteres spécifiques qui appartiennent à chacune.

Propriétés. On voit dans les écrits des anciens et des modernes beaucoup de variations sur les propriétés de l'If; les uns disent qu'il est vénéneux, d'autres disent qu'il ne l'est point. Théophraste assure qu'il n'est pas mal-faisant. César dit, dans ses Commentaires, que Cativulcus, oncle d'Arminius, s'empoisonna avec le suc de l'If. Virgile dit qu'il est nuisible aux abeilles, et défend d'en planter près des maisons. Suétone rapporte que l'empereur Claude fit publier, par un édit, que cet arbre avoit une propriété merveilleuse pour guérir la morsure des viperes. Plutarque dit qu'il n'est vénéneux que lorsqu'il est en fleur, parcequ'alors il est plein de suc. Pline, Nicandre, Galien et Dioscoride disent qu'il est vénéneux; mais ce dernier ajoute, qu'il a plus particulièrement cette propriété en Italie et dans la Gaule Narbonnoise.

L'immortel Jean Bauhin est le premier des modernes qui ait affirmé cette propriété vénéneuse sur des faits positifs : il dit que des animaux domestiques ont péri pour en avoir mangé. Pena et Dalechamp ont assuré avec raison que son ombre n'est pas nuisible. Gleditsch dit qu'il n'est point vénéneux, et que l'on s'en sert contre la morsure des chiens enragés; mais il ne dit pas s'il en a vu de bons effets. Au reste, que l'If soit employé contre quelque maladie, il ne s'ensuit pas de là qu'il ne soit point mal-faisant. Tout le monde sait que M. Storck, célebre médecin de Vienne, a administré, à très petites doses et avec succès, la ciguë, l'aconit, le colchique, la belladonne, et la jusquiame, etc; cependant, on ne regarde pas moins ces plantes comme de vrais poisons, dont la funeste propriété ne peut être contestée, ni même mise en doute.

---

(1) Joan. Gottl. Gleditsch. *Systematische Einleitung in die neuere aus ihren eigenthumliche Physicalisch-Oeconomischen grunden hergeleitete Forstwissenchaft. Berlin*, 1775, 2 *vol. in*-12.

L'expérience a prouvé que soit au midi ou au nord de l'Europe, les feuilles de l'If sont un poison mortel pour l'homme et les animaux : il agit comme les poisons âcres, cause une inflammation à la gorge et à l'estomac, avec un resserrement spasmodique à l'œsophage. Les meilleurs antidotes sont les adoucissants et les huileux. Les anciens ordonnoient le bon vin et les aromatiques.

Les animaux ne broutent les feuilles et les sommités des branches que lorsque leur instinct est détruit par la domesticité, et qu'ils sont pressés par la faim.

La pulpe cupuliforme n'est vénéneuse ni pour l'homme ni pour les animaux: les oiseaux en sont friands. Mais il est possible que si l'on en mange beaucoup, elle donne la dyssenterie, comme d'autres fruits acerbes ou visqueux, tels que les alizes, les cormes, et même les prunes, sur-tout lorsqu'elles ne sont pas parfaitement mûres.

L'amande que renferme le noyau a le goût des pignons et des noisettes; elle est agréable et nourrissante : l'on peut en manger sans craindre le moindre inconvénient. Ces amandes s'alterent en vieillisant et deviennent rances; elles sont alors dangereuses par leur âcreté. On pourroit en tirer par expression une très bonne huile. Elles servent à nourrir et à engraisser des volailles.

L'If n'est pas le seul arbre dont certaines parties sont un poison actif, et d'autres, un aliment sain et agréable. Nous n'en citerons qu'un seul pour exemple, parcequ'il est généralement connu : c'est le figuier, dont le fruit est plein d'un mucilage doux, très émollient; et le suc laiteux qui découle de ses rameaux et de ses feuilles est excessivement âcre, corrode et ulcere la peau, et à l'intérieur est un poison violent.

Usages. « Comme l'If ne quitte point ses feuilles, il convient d'en mettre « dans les bosquets d'hiver; mais le verd de ses feuilles est foncé et obscur. »

« On sait qu'il n'y a point d'arbre qui se taille mieux au ciseau; et, dans tous « les grands parterres, on voit de petites pyramides et de petites boules d'If qui « font un assez joli effet. On s'en sert encore pour revêtir les murailles, sur-tout « celles qui sont à l'exposition du nord, car cet arbre se plaît à l'ombre : ces « palissades d'If ont cette incommodité qu'elles forment des retraites aux lima- « çons qui dévorent les plantes qui sont aux environs. »

« On fera bien de mettre des Ifs dans les remises; leur fruit attire les oiseaux, « qui d'ailleurs profitent de leur abri pendant l'hiver. On dit que les feuilles et « les fleurs de l'If sont un poison, et que ses fruits causent la dyssenterie à ceux « qui en mangent : j'ai cependant vu des enfants en manger en quantité sans « en être incommodés. »

« Le bois de l'If est très dur et très pliant : il prend un fort beau poli; il est « d'une très belle couleur rouge, et nous n'avons pas de bois qui ressemble plus « au bois des isles. Comme les jeunes branches de l'If sont très flexibles, on peut « en faire des harts et des liens excellents ». Duhamel.

Le bois de l'If est le plus précieux des bois indigenes, et pour la beauté il n'est point inférieur à ceux que l'on apporte des Indes. Il a au plus haut degré toutes les bonnes qualités que l'on trouve rarement réunies, même à un degré inférieur, dans ceux qui sont les plus estimés; telles sont la dureté, la solidité, l'élasticité, la finesse du grain, la durée, soit à l'air ou dans l'eau. On le travaille avec facilité; il se polit parfaitement, et acquiert le brillant du marbre. Il est excellent pour tout ce qui exige de la force et de la durée, pour le charronnage, la conduite des eaux.

C'est le meilleur que l'on puisse employer pour les vis, les dents de roues de moulins, les aissieux de charrettes. On en fait de très beaux meubles, des vases, des tabatieres, des étuis, etc. Nous avons vu dans des églises et d'anciens châteaux des ouvrages de marqueterie, de sculpture, et de vieilles armes, parfaitement conservés, et sans aucune apparence de vermoulure, quoiqu'ils fussent faits depuis plus de cinq cents ans. Les arcs les plus estimés chez les anciens étoient faits de ce bois; sa propriété élastique, qu'il conserve toujours, le rendoit très propre à cet usage. Aux Alpes on fait des cerceaux avec ses jeunes branches; ils durent plus de cinquante ans.

On fait de ses rameaux d'excellents échalas. L'abbé Rozier dit : « Heureux celui qui en auroit un assez grand nombre pour ses vignes! de trente ans il n'en acheteroit de nouveaux ». Ils sont en effet très durables; mais nous avons remarqué qu'ils ne doivent être employés que parfaitement secs, parceque s'ils sont encore verds ils se courbent en demi-cercles. Ceux que l'on fait avec le tronc ne sont pas sujets à cet inconvénient. M. Pallas dit que dans la Géorgie, et la Colchide, on en fait aussi des échalas pour les vignes, et qu'ils sont presque incorruptibles.

Ce bois a son aubier d'un blanc éclatant, très peu épais; le cœur est d'un jaune orangé tirant sur le rouge, marbré de veines irrégulièrement sinueuses, d'une teinte plus foncée; elles sont formées par les couches annuelles. Cette couleur rouge augmente avec le temps par l'effet de l'air et de la lumiere; mais on peut l'obtenir plus promptement, lui donner plus d'intensité, et la teinte d'un beau violet, si on le scie en planches lorsqu'il est verd, et qu'on le tienne plongé dans l'eau pendant quelque temps. Ce bois prend très bien les couleurs factices qu'on veut lui donner. La racine est noueuse, plus dure et plus marbrée : on en fait des boîtes, de la marqueterie de la plus grande beauté, et qui l'emporte sur les bois exotiques les plus rares.

Le bois de l'If est, après celui du Buis, le plus pesant de l'Europe : le pied cube pese, étant verd, 80 livres 9 onces; et, lorsqu'il est parfaitement sec, 61 livres 7 à 8 onces; la différence qu'il y a suivant l'âge de l'individu et l'influence du sol ne paroît être que de deux à trois gros. Oelhafen a compté 150 cercles ou couches annuelles dans un morceau de 13 pouces de diametre. Nous en avons compté 280 dans une tranche de 20 pouces de diametre.

Culture. « Les Ifs s'élevent de semences et de boutures : ceux-ci ne s'élevent « jamais si droits; ils se courbent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; les autres, « au contraire, s'élevent très droits, et font une belle tête bien touffue : ainsi, « quand on veut tailler les Ifs en boule ou en pyramide, il faut en choisir « qui soient venus de semences. Au reste les Ifs ne sont point délicats, et « ils s'accommodent assez bien de toutes sortes de terres; mais ils se plaisent « à l'ombre. Quoique l'on ait vu des Ifs endommagés par l'hiver de 1709, ils suppor- « tent assez bien les grands hivers. Suivant M. Sarrazin on en trouve en Canada; « cependant l'If n'est point connu aux environs de Québec, ni à Montréal. « Cet arbre est commun en France ». Duhamel.

Il faut semer les graines avec la pulpe qui les entoure aussitôt qu'elles sont mûres; si l'on attendoit le printemps elles ne leveroient que l'année suivante. On les répand sur une bonne terre, dans un lieu ombragé, à l'aspect du nord; on les couvre d'un doigt de terreau de bruyere. Il y en a qui ne levent que la seconde et même la troisieme année. L'automne ou le printemps suivant on le met en pé-

piniere à une distance convenable. Quand le sol est bon l'If devient très grand. On en fait des marcottes à la fin du printemps. On le taille au milieu de l'été.

2. TAXUS nucifera. IF nucifere.

I. *nucis acuminatis; foliis distantibus.* I. à noix acuminées; à feuilles distantes.

TAXUS *nucifera*. Linn. Spec. Pl. 1472. Thunb. Fl. Japon. 275. Lam. Dict. Gaertn. Fruct. tab. 91. f. 6.
Fi, vulgo *Kaja*. Kœmpf. Amœnitat. exot. p. 814. tab. 815.

Arbre très élevé, branchu; rameaux distiques, planes; écorce jaunâtre, pleine d'un suc gras, résineux, odorant et amer. Feuilles solitaires, distiques, linéaires, aiguës, distantes, plus courtes que dans l'If d'Europe, d'un verd foncé en-dessus, et glauques par-dessous. Noix ovales-aiguës, de la grandeur d'une olive, lisses. La pulpe en est verdâtre, fibreuse, d'une saveur balsamique, astringente et piquante. L'amande est blanche, charnue, huileuse.

Habite. Le Japon, auprès de la ville de Nangasacki. Kempfer dit que les noix seches sont meilleures que fraîches, parcequ'elles sont moins âpres. On les sert sur les tables au dessert; et l'on en tire par expression une huile qui est laxative, fort saine, et qui est en usage dans les cuisines. Cet arbre est peu connu.

3. TAXUS macrophylla. IF macrophylle.

I. *foliis solitariis, lanceolatis, remotis.* T. I. à feuilles solitaires-lancéolées, distantes.

TAXUS *macrophylla*. Thunb. Flor. Japon. 276. Lam. Dict. ency.
Sin, vulgo *Maki*, seu *fon maki*. Kœmpf. Amœnit. exot. p. 780.

Arbre de moyenne grandeur, à rameaux cylindriques, noueux à l'insertion des feuilles, flexibles, droits, glabres, cendrés. Feuilles éparses, elliptiques-lancéolées, entieres, glabres, en dessous, de la longueur du doigt, réfléchies. Fleurs axillaires, dioïques, chatons mâles cylindriques. Fruit bacciforme, ovoïde, glabre, de la grandeur d'un pois. — Fleurit en juin; le fruit mûrit en janvier.

Habite. Le Japon, aux environs de la ville de Nangasacki, où il est très commun. Son bois est employé par les Japonois à faire de petits meubles.

4. TAXUS verticillata. If verticillé.

I. *foliis verticillatis, linearibus, falcatis.* T. I. à feuilles verticillées, linéaires, falciformes.

TAXUS *verticillata*. Thunb. Flor. Japon. 276. Lam. Dict. ency.
Ken-sin, item *Sen-baku*, vulgo *Inu-maki*. Kœmpf. Amœnit. exot. p. 780.

Arbre peu élevé, dont les rameaux nombreux et serrés forment une cime touffue, conique ou pyramidale, semblable à celle du cyprès. Rameaux cylindriques, glabres, cendrés. Feuilles sessiles, verticillées, huit à huit, linéaires obtuses, entieres, courbées, falciformes, glabres, convexes, horizontales, de la longueur du doigt.

Habite. Le Japon. — Son bois est blanc, léger, durable; on en fait des boîtes, des coffrets, et autres petits ustenciles; plongé dans l'eau chaude, il exhale une odeur désagréable. — Les trois dernieres especes ne sont pas encore cultivées en Europe.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 19.

1. Étamines. 2. Étamine séparée. 3. Pistil. 4. Calice et fruit. 5. Cupule charnue colorée. 6. Noix. 7. Calice, cupule et noix avant la maturité.

PHILADELPHUS.

PHILADELPHUS, Linn. Classe XII. *Icosandrie.* Ordre I^er. *Monogynie.*
PHILADELPHUS, Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Etamines périgynes.* Ordre VII. Les Myrtes.

GENRE.

CALICE. Monophylle, campanulé, turbiné, quadrifide, persistant.
COROLLE. Quatre pétales, arrondis, insérés sur le calice.
ETAMINES. Vingt; filaments, insérés sur le calice; antheres tétragônes.
PISTIL. Ovaire inférieur; quatre styles, coalescents ou séparés; quatre stigmates simples.
PERICARPE. Capsule ovoïde, semi-supérieure, quadriloculaire, quadrivalve.
SEMENCES. Nombreuses, petites, oblongues, nombreuses dans chaque loge.

Caractere essentiel. Capsule quadriloculaire, quadrivalve, polysperme semi-supérieure. — La fructification est souvent augmentée d'une cinquieme partie: il y a cinq divisions au calice, cinq pétales, autant de stigmates et de loges.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux à rameaux opposés; à feuilles opposées, pétiolées, dentées, non-ponctuées; à fleurs en petits corymbes terminaux.

Ordre naturel. Ce genre est l'intermédiaire qui fait la transition entre la famille des Myrtes et celle des Enothères : il a des rapports avec le *Grenadier*, le *Myrte*, le *Géroflier*, le *Melaleuca*, le *Leptospermum*, de la famille des Myrtes, et avec le *Fuchsia*, de celle des Enothères.

Dénomination. Φιλαδελφος, Athénée, *Deipnosophistes*, livre XV, chap. 8. Voyez l'explication de l'étymologie, et le passage de cet auteur, sous la premiere espece.

Observation. On n'en connoît encore que deux especes; l'une indigene des climats tempérés de l'Europe et de l'Asie; l'autre de l'Amérique septentrionale.

ESPECES.

1. PHILADELPHUS coronarius. *Tab.* 20.
P. *stylis distinctis, longitudine staminum; foliis ovatis, serratis.*

PHILADELPHUS odorant. *Pl.* 20.
P. à styles distincts, aussi longs que les étamines; à feuilles ovales, dentées en scie.

PHILADELPHUS *coronarius* — *foliis subdentatis.* Linn. Spec. Plant. 671. Reich. Syst. II. 473. Haller Histor. Stirp. Helvet. n°. 1100. All. Flor. Pedem n° 1071. Pallas Flor. Ross. 117. Moench Fl. Hass. n° 401. Mill. Dict. n° 1. Duroi Harb. II. 6. Gaertn. Fructib. I. 173. tab. 35. f. 2. Kniph. Ectyp. Cent. V. tab. 65.

Syringa alba, sive Philadelphus Athenæi. C. Bauh. Pin. 398. Tournef. Instit. 617.

Frutex coronarius. Clus. Hist. Plantar. I. 55.

Syringa flore albo J. Bauh. Hist. Plant. I. 203. Clus. Hispan. 125. Till. Hort. Pisan. 192.

Syringa flore albo simplici. Besl. Hort. Eystett. tab. 2. f. 3. Duham. Arb. II. n° 1. tab. 83.

VARIÉTÉS.

a. PHILADELPHUS odorant *double* ——— à fleurs doubles.
PHILADELPHUS coronarius *plenus* ——— *floribus duplicis.*
Syringa flore albo pleno. C. Bauh. Pin. 398. Duham. Arbr. n° 2.
Syringa italica flore albo pleno. Besl. Hort. Eystett. Till. Hort. Pis. 162.

b. PHILADELPHUS odorant *panaché* ——— à feuilles panachées.
PHILADELPHUS coronarius *variegatus* ——— *foliis variegatis.*
Syringa flore albo simplicis foliis ex luteo-variegatis. Duham. Arb. n° 3.

c. PHILADELPHUS odorant *nain* —— tiges basses, très rameuses, fasciculées.
PHILADELPHUS coronarius *nanus* ——— *caulibus humilibus, ramosissimis, fasciculatis.*
Syringa nana nunquam florens. Mill. C. Duham. Arb. n°. 4.
Philadelphus (nanus) foliis ovatis subdentatis, flore solitario pleno. Mill. Dict. n° 2.
Philadelphus coronarius var *nanus.* Duroi Harb. II. 6.

Arbrisseau généralement cultivé pour la bonne odeur de ses fleurs.

Tiges droites, fistuleuses; écorce brune. Rameaux opposés, divergents. Feuilles pétiolées, opposées, ovales-aiguës, dentées en scie, rugueuses, calvescentes. Fleurs en petits corymbes à l'extrémité de tous les petits rameaux, blanches, très odorantes. Calice campanulé à quatre divisions ovales-aiguës. Corolle de quatre pétales arrondis. Etamines au nombre de vingt, à filaments subulés, insérés sur le calice à la base des pétales et tombant en même temps. Pistil, ovaire inférieur; quatre styles, distincts; stigmates simples. Capsule semi-supérieure, globuleuse, quadriloculaire, quadrivalve, polysperme.

Les deux premieres variétés ne different que par les fleurs qui sont doubles, ou par le feuillage qui est panaché; la troisieme beaucoup plus petite dans toutes ses parties ne fleurit que très rarement et donne peu de fleurs.

Cet arbrisseau se dépouille chaque année, dans le temps de la floraison, de son épiderme, qui est d'une couleur brune où violette. Celle qui lui succede prend cette couleur peu de temps après. Les feuilles ont l'odeur et le goût du concombre.

Fleurit. Sur la fin du printemps, pendant un mois. Les capsules s'ouvrent et répandent leurs graines avant la fin de l'été.

Habite. Les vallées de la Suisse, où on le trouve assez fréquemment dans les haies, loin des lieux cultivés, ce qui prouve qu'il y est indigene. Linné dit qu'il croît auprès de Vérone. M. Pallas l'a trouvé au Caucase, dans les vastes forêts de Hêtres, sur les montagnes moyennes, près du fleuve *Didi,* et dans la Colchide, sur les rives du Phâse; mais il est inconnu dans les jardins de ces contrées.

Ce n'est que depuis quelques années que l'on sait d'où ce bel arbrisseau est originaire. Miller l'ignoroit. Clusius qui dans le seizieme siecle a observé les plantes de l'Espagne, de l'Autriche et de la Hongrie, dit ne l'avoir jamais vu croître spontanément nulle part; que c'est dans les jardins de la Belgique où l'on a commencé à le cultiver, mais qu'il ne savoit point d'où il avoit été apporté. Aujourd'hui on le voit dans les jardins d'agréments de toute l'Europe, depuis Naples et Lisbonne, jusqu'à Stockolm et Pétersbourg.

Il a été connu des anciens, et cultivé autrefois chez les Parthes, dans les mêmes contrées où M. Pallas vient de le retrouver dans l'état sauvage. On le voit par ce

passage d'Athénée, *Deipnosophistes*, liv. XV, chap. 8, où cet auteur parle des fleurs et des arbrisseaux dont on se servoit pour faire des bouquets et des couronnes.

« Apollodore, livre 4 de ses *Parthiques*, décrit certaine fleur qu'on appelle *Philadelphe* chez les Parthes. Voici ce qu'il dit. On y trouve différentes sortes de Myrtes, du *Mylax*, et la plante qu'on appelle *Philadelphe*, dénomination convenable à sa nature. En effet, lorsque les rameaux éloignés viennent à se rencontrer, ils s'unissent en s'embrassant, comme s'ils étoient animés, et restent dans cet état, de sorte qu'ils paroissent venir d'une même racine. Alors ils continuent à s'étendre et à propager ensemble. On en fait des haies pour les endroits cultivés. On en retranche les brins les plus minces, et on les plante autour des jardins, en les entrelaçant comme un filet. Croissant alors ainsi entrelacés, ils forment par la suite une enceinte difficile à pénétrer. »

Gaspard Bauhin est le premier des botanistes modernes qui ait redonné à ce joli arbrisseau le nom poëtique qu'il avoit chez les Grecs. Linné en adoptant le nom de *Philadelphus* pour le genre, a donné à l'espece celui de *Coronarius*, parceque ses rameaux fleuris et odorants servent à faire des bouquets et des couronnes.

2. PHILADELPHUS inodorus.
P. *stylis coalitis, staminibus duplo longioribus; foliis ovatis subintegris.*

PHILADELPHUS inodore.
P. à styles coalescents du double plus longs que les étamines; à feuilles ovales presqu'entieres.

PHILADELPHUS *inodorus* — *foliis integerrimis*. LINN. Spec. Plant. 671. REICH. Syst. II. 473.
Philadelphus flore albo majore inodoro. CATESB. I. 84. tab. 84.
Syringa caroliniana, flore albo majore. DUHAM. Arbr. n°. 5.

Arbrisseau qui a le même port que le précédent, et n'en differe extérieurement que par ses fleurs qui sont plus grandes, inodores, ont la blancheur et le lustré de celles du lys blanc; et par ses feuilles presque entieres.

Tiges droites, fistuleuses. Rameaux opposés, divergents. Feuilles ovales, rugueuses, glabres, dents petites, peu apparentes et éloignées. Fleurs en petits corymbes dichotomes, ou bifurqués, au sommet des petits rameaux, très blanches et luisantes, sans odeur, ou n'en ayant qu'une très foible, à peine sensible. Les quatre styles sont réunis dans cette espece, ou n'en font qu'un seul, très grand, épais, beaucoup plus long que les étamines. Mais il y a quatre stigmates bien distincts, qui correspondent aux quatre loges de la capsule. Catesby dit qu'il y a *un style triple*. Nous n'avons jamais vu cela dans tous ceux que nous avons observés.

FLEURIT. A la fin du printemps, comme l'espece précédente. La capsule mûrit à la fin de l'été : elle est grande et d'une couleur fauve; le style persiste.

HABITE. La Caroline et la Virginie. Catesby l'a découvert sur les bords de la riviere de Savanna, près des cataractes. On le cultive dans les jardins depuis 1734, qu'il a été apporté en Europe. Dans les commencements il étoit délicat; mais il s'est parfaitement naturalisé, et aujourd'hui il résiste, en pleine terre, aux plus rigoureux hivers. Il existe depuis plusieurs années au Jardin du museum d'histoire naturelle de Paris.

USAGES. « Les Syringas à fleurs doubles que j'ai vus n'avoient que quelques « pétales de plus que ceux à fleurs simples; ainsi l'espece n° 2 n'est qu'une va« riété qui n'a d'ailleurs rien d'estimable.

« L'espece n° 1 fleurit à la fin du mois de mai. Ses fleurs rassemblées par « bouquets font un très joli effet; de plus elles répandent une odeur assez agréable « de loin, mais elle est trop forte quand on la sent de près.

« L'espece n° 3 a l'avantage d'avoir ses feuilles panachées : l'espece n° 4 n'a « aucun mérite qui la rende particulièrement estimable.

« Il est, je pense, inutile de dire que ces arbrisseaux doivent servir à la déco- « ration des bosquets du printemps ». DUHAMEL.

Il n'est d'aucun usage en médecine; Clusius dit que de son temps les dames en préparoient l'odeur. On pourroit l'extraire comme de la tubéreuse et du jasmin.

CULTURE. « Cet arbrisseau n'est point délicat sur la nature du terrain : il se « multiplie par des drageons enracinés qui se trouvent auprès des gros pieds ». DUHAMEL.

On multiplie les deux especes par les drageons, qui poussent en très grand nombre; par les marcottes et les boutures. Les graines sont rarement fécondes, et d'ailleurs ce moyen seroit beaucoup trop long.

On fait avec le Philadelphus odorant, des massifs dans les bosquets des jardins anglais ou paysagistes, entremêlés à d'autres arbustes, tels que les Chevrefeuilles. Il croît très bien à l'ombre des arbres, et il développe ses feuilles de bonne heure au printemps. Le Philadelphus inodore ne forme pas des touffes aussi épaisses que l'autre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 20.

1. Calice et pistil.
2. Pistil.
3. Calice.
4. Capsule coupée transversalement.
5. Semences.

ARBUTUS. ARBOUSIER.

ARBUTUS, Linn. Classe X. *Décandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
ARBUTUS, Juss. Classe IX. *Dicotylédones monopétales. Corolle périgyne.* Ordre III. Les Bruyeres.

GENRE.

CALICE. Périanthe monophylle, persistant, à cinq divisions, petites.

COROLLE. Monopétale, urcéolée, à cinq dents roulées en dehors.

ÉTAMINES. Dix, plus courtes que la corolle; filaments planes, subulés, insérés sur le disque; antheres bifides, biloculaires, penchées.

PISTIL. Ovaire supérieur, inséré sur un disque marqué de dix glandes, alternes entre les étamines; style cylindrique; stigmate obtus.

PÉRICARPE. Baie arrondie, à cinq loges monospermes ou polyspermes.

SEMENCES. Anguleuses, petites, cartilagineuses, attachées au centre.

Caractere essentiel. Dix étamines; filaments subulés. Disque marqué de dix glandes nectariferes. Ovaire supérieur. Baie pulpeuse à cinq loges.

Caracteres secondaires. Arbres de moyenne grandeur et arbustes très petits; à feuilles alternes, pétiolées, simples, cartilagineuses, persistantes, toujours vertes; à fleurs en grappes ou en panicules aux sommités des rameaux.

Ordre naturel. Ce genre, de la famille des Bruyeres, a beaucoup d'affinités avec ceux des *Andromede*, *Brossœa*, *Gaultheria* et *Vaccinium*.

Dénomination. Le nom latin de la premiere espece est devenu celui du genre: c'est le Κόμαρος de Théophraste, de Dioscoride et des auteurs grecs; l'*Arbutus* et *Arbutum* des Eglogues et des Géorgiques de Virgile; l'*Unedo* de Pline.

Observation. Des treize especes bien connues qui composent aujourd'hui ce genre, il y en a douze qui habitent les zônes tempérées et glaciales des deux hémispheres, et une dans la Zône-Torride, sur le continent de l'Amérique.

ESPECES.

* *Baccis polyspermis.*

1. ARBUTUS Unedo. *Tab.* 21.
A. *foliis lanceolatis, serratis; racemis nutantibus, glabris.*

* *Baies polyspermes.*

ARBOUSIER Unedo. *Planche* 21.
A. à feuilles lancéolées; dentées en scie; à grappes inclinées, glabres.

ARBUTUS *Unedo — caule arboreo, foliis glabris, serratis, baccis polyspermis.* Linn. Sp. Plant. 566. All. Flor. Ped. n° 494. Ger. Flor. Galloprov. 439. Quer Fl. Hispan. III. 84. Ass. Synops. Arragon. 353. Gaertn. Fructib. I. 284. tab. 59. f. 5. Lam. Dict. ency. Desfont. Flor. Atlant. I. 340. Knorr. Delic. I. tab. E. I. A. Duroi. Harb. I. 66. Ait. Hort. Kew. II. 71.
Arbutus folio serrato. C. Bauh. Pin. 460. Tournef. Instit. 598. Duham. Arb. I. 71. tab. 26.
Arbutus. Clus. Hist. 47. Icon. — Stirp. Hispan. 76. Icon. Camer. Epit. 168. Icon. Dod. Pempt.

804. Icon. Matth. Comm. 220. Ic. Tabern. Ic. 957. Ger. Hist. 1496. Ic. Park. Theatr. 1496. Ic. *Arbutus comarus Theophrasti.* J. Bauh. Hist. Plant. I. 83. Schaw. Specim. n° 46.

L'Arbousier des Français; *Arbuto*, *Albatro*, *Corbezuolo* des Italiens; *Madronno* des Espagnols; *Madronho*, *Madronheiros* des Portugais; *Stravv-berry-tree*, *Arbutree* des Anglais; *Erdbeerbaum*, *Hagapffelbaum* des Allemands; *Hutiladib* des Arabes.

VARIÉTÉS.

a. ARBOUSIER Unedo *sphérique.* — à baies sphériques.
ARBUTUS Unedo *spherica.* — *baccis sphericis.*
Arbutus folio serrato. C. Bauh. Pin. 460. Mill. Icon. tab. 48. f. 2. Duham. n° 1. tab. 26.
Arbutus folio serrato, fructu rotundo. Mich. Hort. Florent. 9.
Arbutus vulgaris. Barrell. Observ. III. 84. Icon. 674.

b. ARBOUSIER Unedo *conique.* — à baies aiguës, coniques.
ARBUTUS Unedo *conica.* — *baccis acutis, conicis.*
Arbutus fructu turbinato, folio serrato. Tournef. Instit. 598.
Arbutus oblongo et acuto fructu. Barrel. Icon. 673. Till. Hort. Pisan. 15.

c. ARBOUSIER Unedo *ovoïde.* — à baies ovoïdes-oblongues.
ARBUTUS Unedo *ovata.* — *baccis ovato-oblongis.*
Arbutus serrato, flore oblongo, fructu ovato, Micheli. Till. Hort. Pisan. 15. Duham. n°. 3. Mill. Icon. tab. 48. f. 1.

d. ARBOUSIER Unedo *comprimé.* — à baies comprimées, applaties, grandes.
ARBUTUS Unedo *compressa.* — *baccis compressis, magnis.*
Arbutus folio serrato, fructu magno compresso. Tournef. Corollar. 42. Till. Hort. Pisan. 15.

e. ARBUTUS Unedo *turbiné.* — à baies turbinées.
ARBUTUS Unedo *turbinata.* — *baccis turbinatis.*

f. ARBOUSIER Unedo *panaché.* — à feuilles panachées de verd et jaune.
ARBUTUS Unedo *variegata.* — *foliis variegatis, luteo-viridis.*
Arbutus folio serrato ex flavo et viridi variegato. Tournef. Corollar. 42. et Icon. inedita.

g. ARBOUSIER Unedo *rouge.* — à corolles rougeâtres.
ARBUTUS Unedo *rubra.* — *corollis rubris.*

h. ARBOUSIER Unedo *double.* — à corolles doubles ou pleines.
ARBUTUS Unedo *plena.* — *corollis duplicis aut plenis.*
Arbutus folio serrato, flore duplici. Mill. Duham. n°. 4.

Dans les isles de l'Archipel l'Arbousier est souvent un grand arbre; en Italie il ne s'éleve ordinairement qu'à une hauteur moyenne; dans les contrées méridionales de la France et en Espagne ce n'est plus qu'un grand arbrisseau.

C'est en automne et aux approches de l'hiver que chacun de ses nombreux rameaux se termine par de belles grappes de fleurs blanches ou incarnates qui se penchent sur son feuillage d'un verd brillant et perpétuel. Les fruits qui sont d'un beau rouge violet commencent à mûrir au printemps, durent jusqu'à la fin de l'été, et ne finissent que quand il a développé de nouvelles fleurs; de sorte

que, durant toute l'année, on le voit continuellement chargé de fleurs ou de fruits, et souvent de tous les deux à la fois.

Tige droite, cylindrique; écorce rougeâtre. Rameaux rougeâtres et hispides dans leur jeunesse; les poils sont terminés par une glande sphérique. Feuilles pétiolées, alternes, ovales-lancéolées, dentées en scie, glabres, luisantes, coriaces et persistantes pendant l'hiver. Fleurs ordinairement d'un blanc jaunâtre, ou rouges, en grappes terminales, inclinées à l'extrémité des rameaux. La corolle est ovale-oblongue, urcéolée, diaphane, plane à sa base; le disque ou réceptacle a dix mammelons glanduleux, très grands, situés entre les étamines. Le fruit est une baie pulpeuse, de la grandeur d'une cerise, ou d'une petite prune, couverte de tubercules et d'aspérités qui lui donnent l'aspect d'une fraise; vertes, ensuite jaunâtres, et d'un rouge pourpre ou violet, à leur parfaite maturité. Les cinq loges renferment des semences petites, rondes et osseuses.

Les variétés ne different que par la forme et la grandeur des fruits; les fleurs rouges, simples et doubles, et par le panache des feuilles.

Fleurit. A la fin de l'été, et pendant l'automne. Les fruits, que l'on appelle *Arbouses*, ne mûrissent qu'à la fin du printemps de l'année suivante, et durent jusqu'à ce que l'arbre ait donné de nouvelles fleurs et qu'il porte de nouveaux fruits.

Habite. La Syrie, les isles de l'Archipel, l'Italie, les contrées méridionales de la France et l'Espagne. M. Desfontaines l'a observé en Afrique sur le Mont-Atlas et aux environs d'Alger où l'on en fait des haies vives. On le trouve aussi en Irlande; mais en France, il ne s'avance pas plus au nord que le 46° degré. Il croît spontanément au cap de *Buch*, à l'entrée du bassin d'*Arcachon*, près de Bordeaux, et dans la forêt d'Alleverd, près de la Rochelle.

Ce n'est pas seulement dans les pays chauds que cet arbrisseau aime à vivre, mais dans tous ceux où l'on jouit d'une douce température et où l'on n'éprouve pas un froid rigoureux. Dans les climats froids, on le tient l'hiver dans l'orangerie. A Paris on ne le peut mettre en plein air que dans un lieu abrité, et il faut avoir la précaution de le couvrir pendant les grandes gelées.

Usages. « Comme cet arbrisseau conserve ses feuilles pendant l'hiver, et que « son fruit est doux, mais fade, il plaît beaucoup aux oiseaux; on pourroit le « mettre dans les bosquets d'hiver et dans les remises, s'il ne craignoit pas les « fortes gelées.

« On attribue une vertu astringente à ses feuilles et à son écorce. Son fruit, « qui n'est guere mangé que par les enfants, passe pour être indigeste.

« Le n°. 5 (*Arb. Andrachne*) est très rare. Je ne sache point qu'il soit dans aucun « de nos jardins. M. de Tournefort dit que l'on en mange le fruit ». Duhamel.

La propriété astringente de l'écorce fait que dans le Levant et en Espagne on l'emploie pour tanner les cuirs. Le bois est blanc, assez dur, mais cassant, et sans élasticité. On en fait du charbon que l'on dit excellent pour fondre les métaux.

Culture. « Pour élever cet arbrisseau en pleine terre, il faut en couvrir le « pied avec de la litiere; parceque, s'il arrive que les branches gelent, la souche « en repousse de nouvelles. Au reste il s'accommode assez bien de toutes sortes « de terres. Nous l'avons élevé de semences et de marcottes, et il a subsisté en « pleine terre au Jardin du roi pendant dix ou douze ans.

« Les Provençaux multiplient cet arbrisseau en éclatant une branche de dessus « une vieille souche, et ils assurent que, pour peu qu'il reste de la souche, ces « arbrisseaux reprennent sûrement : ils nous ont souvent envoyé de pareilles « crosses qui n'ont jamais réussi dans nos jardins ». DUHAMEL. (1).

2. ARBUTUS Andrachne. *Tab.* 22.
A. *foliis ovatis, serratis integrisque; paniculis villosis, nutantibus; ad basim pedicellis bractea squamiformis.*

ARBOUSIER Andrachné. *Pl* 22.
A. à feuilles ovales, dentées ou entieres; à panicules inclinées, velues; bractée squamiforme à la base des pédicelles.

ARBUTUS *Andrachne — caule arboreo; foliis ovatis serratis integrisque.* LINN. Spec. Plant. 566. MILL. Dict. n°. 2. REICH. Syst. Plant. MURR. Syst. vegetab. 407.

Arbutus Andrachne — caule arboreo; foliis ovatis, serratis et integerrimis; panicula nuda nutante. LAM. Dict ency. *Arbousier* n° 2.

Arbutus Andrachne — caule arboreo, foliis ovalibus integris serratisque, paniculis pubescentibus erectis. AIT. Hort. Kew. II. p. 72.

Adrachne des Grecs. Andrachne, l'arbre de Fraises.

a. ARBOUSIER Andrachne *sphérique.* à baies sphériques.
ARBUTUS Andrachne *spherica.* *baccis sphericis.*
Andrachne. BELLON. Itin. p. 88. 314. 362. 365.
Adrachne. Theophrasti. J. BAUH. Hist. Plant. 87 RAJ. Hist. II.
Arbutus sive Adrachne orientalis, foliis serratis. TOURNEF. Corollar. 42. Itin. II. 448.
Andrachne frutescens, spica erecta, foliis ovatis integerrimis et serratis, bacca tuberculosa polysperma. EHRET. Act. Angl. 1767. vol. 57. p. 114. tab. 6.

b ARBOUSIER Andrachne *aigu.* à baies coniques.
ARBUTUS Andrachne *acuta.* *baccis conicis.*
Arbutus sive Adrachne Samia, fructu magno turbinato. TOURN. Cor. 42. et Icon. inedita.

Arbre qui a le port et la forme d'un oranger, d'un aspect magnifique lorsqu'il est en fleurs, par ses panicules terminales, nombreuses et inclinées.

Tige droite; écorce qui se détache par lames chaque année; la tige est alors très unie et d'un beau rouge de corail. Rameaux nombreux, étalés. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, légèrement dentées, ou entieres, coriaces, épaisses, glabres, d'un beau verd foncé en dessus, pâles et réticulées en dessous; pétiole court et rougeâtre. Les feuilles de la base des panicules sont oblongues et en-

---

(1) Le fruit de l'Arbousier est appelé *Memœcylon* par les Grecs; *Arbutum* par Virgile et Ovide. Pline donne également le nom d'*Unedo* à l'arbre et au fruit. En Français on le nomme *Arbouse*. On croit que *Unedo* est formé de *unus edo*, comme qui diroit, fruit dont on ne mange qu'un, ou qu'une seule fois. Virgile dit : *horridum Arbutum*. Nous ne croyons pas que, par cette épithete, le poëte aye voulu désigner le goût âpre et la prétendue mauvaise qualité de ce fruit; mais qu'il a peint les aspérités dont l'Arbouse est réellement hérissée.

Ce fruit, sans être comparable aux cerises et aux prunes, est cependant assez bon à manger, et n'est pas aussi mal sain qu'on le croit. On le vend dans les marchés de plusieurs villes de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal. Il ne faut pas juger de la qualité des fruits de l'espece en général, par ceux que l'on recueille en Provence, car ils y sont moins bons et plus acerbes qu'ailleurs. On a remarqué qu'ils sont plus gros, plus colorés et de meilleur goût dans l'intérieur de l'Italie, que sur les côtes de la mer. La premiere variété *(sphérique)* qui est le type de l'espece, et celle que l'on trouve sauvage, est très différente des autres. On cultive en Italie les variétés *conique* et *ovoïde*, et nous en avons vu les fruits qui étoient de la grandeur des plus grosses prunes; ils étoient succulents, doux et très agréables à manger. Ces fruits différoient autant de ceux de la variété *sphérique*, très commune dans les bois, que les meilleures prunes de nos jardins different des prunelles de haies. Nous sommes persuadés que si cet arbre étoit cultivé avec plus de soin et d'intelligence, il pourroit devenir un arbre fruitier, intéressant pour les climats tempérés. Par la culture, on obtiendroit des variétés utiles à l'économie rurale.

tieres. Panicule rameuse : *pédoncules communs* épars, simples, axillaires, divergents, velus, au nombre de huit à dix, ayant quatre ou cinq pouces de longueur; *bractée*, une feuille oblongue, pétiolée, glabre, très entiere, semblable aux autres feuilles de l'arbre, mais graduellement plus petite : *pédicelles* épars, très nombreux, solitaires, uniflores, filiformes, nuds, divergents, velus, glutineux, d'un pouce de long vers la base, ensuite progressivement plus courts, et sessiles au sommet; *bractée* squamiforme, triangulaire, aiguë, amplexicaule, velue, d'une à deux lignes de longueur. Calice monophylle, persistant, à cinq divisions ovales, obtuses, glabres. Corolle ovale-globuleuse, urcéolée, d'un blanc jaunâtre. Etamines, dix, de moitié plus courtes que la corolle; filaments ovales-aigus, velus, insérés à la marge de la corolle; antheres fort grandes, à deux loges, à deux cornes. Pistil; ovaire globuleux, velu; style simple, droit, plus long que la corolle, persistant; stigmate capité, glutineux. Péricarpe; baie âpre et comme chagrinée à l'extérieur, d'une couleur orangé-rouge, charnue, à cinq loges polyspermes. Semences presque triangulaires, courbes, cartilagineuses.

Les deux variétés n'offrent aucune différence remarquable dans la forme des feuilles et la disposition des fleurs; mais seulement dans la forme des fruits. Les baies de la premiere sont rondes; celles de la seconde sont ovoïdes-aiguës, beaucoup plus grandes et plus colorées.

Quand la panicule se développe, et que les premieres fleurs commencent à s'épanouir, elle est verticale, étalée en forme de thyrse; mais lorsque les corolles s'ouvrent et que la fécondation s'opere, alors elle s'incline graduellement, se réfléchit tout-à-fait, et devient presque perpendiculaire. Si ce changement de position n'avoit pas lieu, le but de la Nature ne pourroit être rempli, puisque le pistil est plus long que les étamines, dont la poussiere fécondante ne pourroit parvenir sur le stigmate et féconder l'ovaire.

Fleurit. Le printemps et l'automne, pendant fort long-temps. Le fruit commence à mûrir quelques mois après, et l'arbre en est encore chargé, quand de nouvelles fleurs s'épanouissent, ensorte que durant toute l'année il est perpétuellement couvert de fleurs ou de fruits. En France et en Angleterre, où on le conserve dans l'orangerie, il ne fleurit que pendant l'hiver.

Habite. L'isle de Candie, sur le mont Ida, et la montagne de Leucé; les isles de l'Archipel et le mont Pentélique, près d'Athenes; en Syrie (1), aux environs de Damas, d'Alep et d'Antioche; sur les monts Olympe et Sypilus, entre Smyrne et Magnesie (2), sur le bord des chemins. La seconde variété a été trouvée par

---

(1) « En passant sous les dictes portes de Cilicie, chacun de la troupe voyant les arbres de *Andrachnes* porter leurs fruits « à trochets, ja rougis et mûrs, ressemblants à des frezes, rompoit des rameaux et les alloit mangeant par le chemin. « — L'arbre Andrachne croît plus haut sur le mont Amanus et Taurus, que sur le mont Ida, en Crête. — L'arbre « Andrachne se dépouille de son écorce rouge au plus grand chaud de l'été, pour se revêtir d'une cendrée, qui au com- « mencement est de pâle couleur. » Bellon, *Voyage.* pages 88, 314, 362, 365.

(2) « On ne brûle dans cette ville que du bois d'*Adrachne* que le mont Sypilus fournit. Il n'y a rien de plus commun sur « cette route que l'*Adrachne;* on en chauffe les fours, on en couvre même le haut des murailles des jardins et des vignes, « pour les garantir de la pluie. »

« Nous mangeâmes ce jour-là (13 décembre 1702) pour la premiere fois, du fruit d'*Adrachne;* ce fruit est clair-semé sur « des grappes branchues et purpurines, presque ovale, long de demi-pouce, chagriné, à grains applatis, au lieu que ceux « de l'Arbousier sont à grains pointus. Celui de l'Arbousier finit par un petit bec noirâtre, long d'une demi-ligne; la « chair en est rougeâtre, tirant sur l'orangé, jaunâtre en dedans, plus ou moins agréable au goût, suivant qu'ils sont con- « ditionnés. Ils me parurent plus âpres que ceux de l'Arbousier. Cependant ils sont de même structure, divisés en cinq

Tournefort dans l'isle de Samos (1) : nous avons vu chez M. de Jussieu le dessin qu'il en fit faire par Aubriet, avec plusieurs autres qui n'ont jamais été gravés.

Usages. On mange le fruit qui a le même goût que celui de l'Arbousier Unedo. Nous en avons mangé qui étoient secs; ils avoient la consistance et le goût des figues seches. Si dans les climats méridionaux cet arbre étoit cultivé et greffé, les fruits pourroient acquérir une qualité bien supérieure à celle qu'ils ont étant sauvages. Le bois est employé à faire des outils pour les tisserands, et des fuseaux pour les femmes, comme du temps de Théophraste. Il est blanc, assez dur, mais très fragile, parcequ'il n'a point d'élasticité. On ne peut le plier; il se casse net comme de la fayence. Cette fragilité ou ce manque de ressort est un effet de l'organisation de la substance ligneuse : elle se trouve dans toutes les autres especes du genre, et il nous paroît que c'est un caractere commun à toute la famille des Bruyeres. Mais ce caractere a des modifications, aussi variées que la forme extérieure et la physionomie de ces mêmes plantes. Bellon dit que l'on en fait des tonnelles dans les jardins du mont Athos. En effet, c'est un des plus beaux que l'on puisse cultiver.

Culture. On le multiplie par ses graines que l'on seme aussitôt qu'elles sont mûres : les plantes qui en proviennent doivent être placées dans l'orangerie pendant l'hiver. On peut mettre cet arbre en pleine terre dans les contrées du midi de la France. La méthode la plus facile et la plus générale de le multiplier c'est de le greffer en écusson, au commencement de l'été, sur l'Arbousier Unedo.

Cet arbre est cultivé en Angleterre depuis 1724, mais il n'a été apporté en France que long-temps après. Duhamel ne l'avoit point encore vu, à l'époque où il publia son Traité des arbres et arbustes. Aujourd'hui on le trouve dans beaucoup de jardins, à Paris et aux environs. Nous l'avons vu en fleurs et en fruits au Jardin du Muséum d'histoire naturelle et à Bellevue.

Pausanias dit (2) que c'est sur le mont Hélicon que l'arbrisseau *Adrachne* produit les meilleurs fruits. Nous devons faire remarquer que tous les traducteurs et les commentateurs ont très mal compris ce passage, et ont commis une erreur grossiere en le traduisant. Ils confondent deux noms, par lesquels les Grecs désignoient deux plantes très différentes : Ἀδραχνη, qui est l'arbre que nous décrivons; et Ἀνδραχνη, le pourpier, nommé *Portulaca* par les Latins. Clusius, Jean Bauhin, Rai et Tournefort ont bien connu cette différence : aussi ont-ils écrit le nom avec l'ortographe convenable; mais Linné n'y a pas fait attention.

Dans la meilleure édition de Pausanias, publiée par Kuhnius, où l'on voit, à côté du texte grec, la version latine d'Amasée, avec les commentaires de Xylander et de Syllbourg, le mot *Andrachnon* est traduit en latin par celui de *Portulaca*.

« loges, remplies chacune d'un placenta charnu, chargé de graines longues d'une ligne, brunes, pointues par les deux « bouts, un peu courbes et presque triangulaires dans leur longueur; ce sont des pepins dont la chair est blanchâtre. » Tournefort, *Voyage au Levant*, Vol. II, pages 448, 491, 495. *Edition du Louvre*, 1717.

(1) « Nous partîmes de la ferme du grand couvent de la Vierge, le 1er février (1702) pour aller au grand couvent, éloigné « de dix milles de la ferme, et nous y dinâmes : il est situé à mi-côte de montagnes agréables, couvertes de chênes verds, « de pins à pignons, de pins sauvages, de philaria, d'*Adrachne;* nous trouvâmes quelques pieds de cet arbre à gros fruit, « terminé en pointe comme une toupie. On le décrira dans la suite, de même qu'une belle espece de Germandrée à feuilles « de Bétoine. » Tournefort, *Voyage au Levant*. Vol. II, p. 426.

(2) Pausanias, *Livre* IX. *chap*. 28.

Sur les manuscrits grecs, de Théophraste et de Pausanias, les plus anciens et les plus corrects : tels sont ceux de la bibliotheque de St-Marc à Venise, on y voit toujours écrit *Adrachne*, et non pas *Andrachne*. Scaliger en avoit déja fait la remarque.

L'abbé Gédoyn, dans sa traduction française (1), dit : *L'Hélicon est, de toutes les montagnes de Grece, la plus fertile, celle où il y a le plus d'arbres de toute espece, et où croît le meilleur pourpier.* Cependant il étoit facile de s'appercevoir que l'auteur grec parlant d'un grand arbrisseau qui porte de bons fruits, il ne pouvoit être question du pourpier, qui est une petite plante annuelle et rampante, généralement connue dans toute l'Europe. En consultant les écrits des naturalistes de l'antiquité, il auroit reconnu l'erreur. Théophraste dit (2) que l'*Adrachne* est un arbre, dont les feuilles rassemblées au sommet des rameaux sont toujours vertes; que son bois est employé à faire des outils pour les tisserands, et des fuseaux pour les femmes. Pline dit (3) que l'Adrachné ressemble à l'Unedo. *Adrachla* est le nom vulgaire qu'on lui donne aujourd'hui dans toute la Grece.

3. ARBUTUS integrifolia.

A. *foliis ovatis, omnibus integerrimis; racemis erectis, glabris, foliosis; floribus axillaribus, subsessilibus; baccis lævissimis.*

ARBOUSIER à feuilles entieres.

A. à feuilles ovales, toutes très entieres; à grappes droites, glabres, feuillées; à fleurs axillaires, presque sessiles; à baies très lisses.

ARBUTUS *integrifolia* —— *caule arboreo, foliis ovatis omnibus integerrimis, acumine brevi terminatis; racemis terminalibus foliosis.* Lam. Dict. ency.

Arbutus folio non serrato. Bauh. Pin. *Adrachne Theophrasti.* Clus. Tourn. Cor. 41. — *Icon inedita.*

Les synonymes, les figures et les descriptions de Clusius, Jean et Gaspard Bauhin, citées par Tournefort et M. de Lamarck, appartiennent certainement à l'espece précédente.

Depuis Tournefort, cette belle espece étoit restée inconnue aux botanistes qui la confondoient avec la précédente. On en doit la connoissance à M. de Lamarck, qui l'a décrite dans l'Encyclopédie, d'après un manuscrit de Tournefort, un rameau en fleur, et un beau dessin fait sous ses yeux par Aubriet, que M. de Jussieu possede, et qu'il a bien voulu nous communiquer. Quoique M. de Lamarck ait déja publié cette description manuscrite, nous croyons devoir la donner ici textuellement (4), ainsi que les passages où ce grand botaniste parle de cet arbre dans la relation de son voyage au Levant.

Tournefort ne dit rien de la forme et de la grandeur du fruit dans son manuscrit, ni dans ses autres ouvrages publiés, et il n'est pas figuré dans le dessin; mais nous avons vu au Muséum d'Histoire naturelle, dans l'Herbier formé

---

(1) Gedoyn, *Traduction de Pausanias*, Vol. II, p. 286.

(2) Théophraste, *Hist. Plant.* Livre I, II, III, IV, V.

(3) Pline, *Hist. natur.* Liv. XIII, chap. 22.

(4) « Cet arbre étoit presque aussi haut qu'un amandier ordinaire, et avoit son tronc plus gros que le bras. Les branches « étoient couvertes d'une écorce rousse, fine, laquelle, dans les grandes chaleurs, se détache d'elle-même, de sorte que « les branches restent toutes pelées et d'un beau verd pâle, qui est la couleur de la nouvelle écorce. Le bois est blanchâtre « en dedans et très fragile. Les branches sont chargées de feuilles ovales, un peu arrondies à leur sommet, avec une petite « pointe particuliere qui les termine; toutes très entieres, longues de deux à trois pouces, sur deux pouces de large, sou- « tenues par des pétioles canaliculés, longs presque d'un pouce, épaisses, coriaces, d'un verd gai, luisantes, glabres et fine- « ment réticulées en leur surface inférieure. Il y a beaucoup de feuilles qui sont de la grandeur et de la forme de celles du « poirier; elles diminuent à mesure qu'elles approchent de la sommité, de maniere qu'elles n'ont plus que deux pouces ou « qu'un pouce et demi, et qu'elles sont étroites et pointues vers les fleurs.

« Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles qui composent les sommités des rameaux, et forment, par leur dispo- « sition, des grappes feuillées, droites et terminales. Ces grappes sont longues de trois ou quatre pouces, et, par leur nom- « bre, constituent au bout des branches d'assez gros bouquets. Les feuilles ou bractées qui accompagnent les fleurs sont « plus grandes qu'elles; les corolles sont ovales-globuleuses, jaunâtres dans le commencement, puis blanchâtres, longues « d'environ quatre lignes, sur deux lignes et demi de large, et les pédoncules propres sont fort courts. Cet arbre se trouve « au pied du mont Ida, entre Arcadi et Asomato. » *Manuscrit de Tournefort.*

de la réunion de ceux de Tournefort et de Vaillant, deux rameaux, et des baies très bien conservées, dans un petit paquet, sur lequel étoit écrit de la main de Vaillant : *fruit de l'Arbutus folio non serrato. G. Bauh.*, qui est le nom que Tournefort donne à cet arbre. Les recherches que nous avons faites nous ont convaincu qu'elles lui appartiennent réellement.

Les baies qui sont rondes, très lisses, glabres et luisantes, sans aucune apparence d'aspérités, donnent un caractere essentiel qui distingue parfaitement cette espece de l'Andrachne, dont les baies sont âpres et tuberculées. Ces deux especes ont d'ailleurs des dissemblances dans la forme des feuilles et dans l'inflorescence.

Arbre de la grandeur d'un amandier, mais qui a plus de ressemblance avec le poirier, par la forme et la disposition de ses rameaux et de ses feuilles.

Tronc droit, rameaux nombreux, cylindriques, étalés, irréguliers; écorce très lisse, rougeâtre quand il s'en dépouille au milieu de l'été; celle qui la remplace est d'un beau verd pâle, et devient ensuite rousse. Feuilles éparses, pétiolées, ovales, ou ovales-mucronées, glabres, réticulées, toutes très entieres, sans aucune crénelure. Fleurs aux sommités des rameaux, formant des grappes très glabres, feuillées, toujours droites, jamais réfléchies ni penchées. Fleurs presque sessiles, axillaires, ordinairement solitaires; pédoncules pas plus longs que la corolle. Calice monophylle, persistant, à cinq lobes, glabre. Corolle ovale-globuleuse, urcéolée, jaunâtre. Etamines, dix. Pistil; ovaire globuleux, glabre; style plus court que la corolle; stigmate obtus. Péricarpe; baie sphérique, très lisse, glabre et luisante, de la grandeur d'une cerise, à cinq loges polyspermes.

Fleurit. Vers le milieu de l'été, jusqu'à l'automne. Les fruits mûrissent pendant l'hiver comme ceux de l'espece précédente; mais nous ne savons pas s'ils ont la même qualité, et sont également bons à manger.

Habite. Dans l'isle de Crète, au pied du mont Ida, dans les lieux secs, sur les rochers, sur le bord du chemin, entre les deux couvents d'Asomatos et Arcadi (1). On pourroit le cultiver et le multiplier de la même maniere que l'Arbousier Andrachne. Il est certain qu'il n'a point encore été cultivé en France.

Cet arbre paroît être particulier à l'isle de Crète, et ne se trouve pas en d'autres lieux de la Grece. Aucun voyageur n'en a parlé, depuis que Tournefort a parcouru ces belles et intéressantes contrées, a visité et décrit les ruines augustes de tant de villes fameuses, où l'on voit à chaque pas la demeure ou le tombeau d'un grand homme.

4. ARBUTUS Canariensis.

A. *foliis lanceolatis, serratis; paniculis verticalibus, hispido-glutinosis.*

ARBOUSIER de Canarie.

A. feuilles lancéolées, dentées en scie; à panicules verticales, diffuses, hispides.

Arbre ou arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec l'Arbousier Unedo; mais qui en est bien distingué par sa panicule qui n'est pas inclinée, mais toujours droite, hispide et glutineuse; ses feuilles plus longues et glauques en dessous.

(1) « Le 10 juillet (1700) nous repassâmes à Asomatos, pour prendre notre bagage, et nous allâmes coucher à six milles « de là, dans le couvent d'*Arcadi*. Nous y trouvâmes l'Arbousier de Grece; cette plante que nous avions cherchée inu- « tilement jusqu'alors nous fit un vrai plaisir : elle croît entre ces deux monasteres, dans les fentes d'un rocher sur le grand « chemin; c'est là un des meilleurs endroits de l'isle pour herboriser ». Tournefort. *Voyage au Levant. Vol. I. page 71.*

Tige droite, élancée, peu rameuse; écorce brune. Feuilles rassemblées en touffe au sommet des rameaux, alternes, pétiolées, divergentes, oblongues-lancéolées, aiguës, dentées en scie, glabres, luisantes, coriaces, persistantes, d'un verd foncé par-dessus, et glauques en-dessous, ayant six à huit pouces de longueur. Fleurs en panicule terminale, très grande, ou grappe composée, toujours droite et jamais réfléchie, hispide, poils glutineux; bractées scarieuses, lancéolées; pédicelles uniflores, velus, glutineux. Calice à cinq lobes, velus. Corolle ovale, urcéolée, blanche ou couleur de rose, de sept à dix lignes de long, et beaucoup plus grande que dans l'Arbousier Unedo. Etamines, dix. Pistil; ovaire glabre, arrondi; style simple, persistant; stigmate obtus. Baie arrondie, à cinq loges polyspermes.

Fleurit. Vers la fin de l'été, pendant l'automne, et une partie de l'hiver.

Habite. Les isles Canaries, où il a été découvert en 1797, par M. Riedle, jardinier-botaniste pour le Muséum, dans l'expédition commandée par le capitaine Baudin, à l'isle de la Trinité. Cette belle espece, qui n'a pas encore été décrite, nous a été communiquée par M. Richard, membre de l'Institut. Elle pourra se naturaliser dans les contrées méridionales de la France; mais plus au nord, il faudra lui faire passer l'hiver dans l'orangerie.

5. ARBUTUS laurifolia.

A. *foliis oblongo-lanceolatis, acuminatis, serratis; racemis axillaribus, sessilibus, solitariis, simplicissimis, secundis.*

ARBOUSIER à feuilles de laurier.

A. à feuilles oblongues-lancéolées, acuminées, dentées en scie; à grappes axillaires, sessiles, solitaires, très simples, unilatérales.

ARBUTUS *laurifolia — arborea, foliis oblongis utrinque acuminatis, acutè serratis, glabris, racemis axillaribus, secundis, sessilibus, solitariis.* Linn. Supplem. 238. = Murr. Syst. veget. 407. Willden. Spec. Plant. II. 617.

Arbre ou arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec l'Arbousier Unedo, par son port, et la forme de ses feuilles; et avec l'Andromede axillaris et Catesbœi, par la disposition de ses fleurs.

Tige droite, rameuse, cylindrique, écorce brune. Feuilles oblongues, lancéolées, acuminées, glabres; dentées en scie, persistantes. Fleurs en petites grappes axillaires, sessiles, solitaires, simples et non rameuses, unilatérales, blanchâtres. Baie globuleuse, rougeâtre, charnue, à cinq loges polyspermes.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les baies mûrissent pendant l'automne.

Habite. L'Amérique septentrionale. On ne l'a point encore cultivé en Europe, mais il pourra s'y naturaliser comme toutes les plantes de ces contrées. Il est peu connu. Nous le décrivons d'après un rameau desséché, cueilli en Amérique.

6. ARBUTUS lanceolata.

A. *foliis lanceolato-oblongis, acutis, integerrimis; racemis terminalibus, ramosis, nutantibus, glabris; floribus quadrifidis.*

ARBOUSIER lancéolé.

A. à feuilles lancéolées-oblongues, aiguës, très entieres; à grappes terminales, rameuses, réfléchies, glabres; à fleurs quadrifides.

ARBUTUS *lanceolata — foliis oblongis, lanceolatis, integerrimis, coriaceis.* Lam. Dict. ency. *Arbousier* n° 4.

Arbrisseau qui s'éleve à la hauteur humaine, dont les feuilles sont brillantes.

Tiges droites, rameuses, glabres rougeâtres. Feuilles alternes, pétiolées, oblongues, lancéolées, aiguës, très entieres, glabres, luisantes, coriaces, persistantes, à pétioles et nervures d'un rouge pourpre. Fleurs en grappes terminales, rameuses, réfléchies, glabres. Calice quadrifide. Corolle ovale, quadrifide, blanchâtre ou d'un rouge pâle. Baie sphérique, rougeâtre, à cinq loges polyspermes.

Fleurit. Pendant tout l'automne, depuis l'équinoxe jusqu'au solstice d'hiver.

Habite. On ne sait pas d'où cet arbrisseau est originaire. Nous présumons qu'il est indigene d'un climat plus chaud que celui de Paris, car il ne peut y subsister en pleine terre. Il a été cultivé pendant plusieurs années à Trianon, mais il a péri. On le conservoit dans l'orangerie. Nous le décrivons d'après un rameau en fleur, cueilli à Trianon par M. Richard, qui a bien voulu nous le communiquer.

7. ARBUTUS Acadiensis.

A. *caulibus procumbentibus; foliis ovatis, subserratis; floribus sparsis.*

ARBOUSIER d'Acadie.

A. à tiges traînantes; à feuilles ovales, presque dentées, à fleurs éparses.

ARBUTUS *Acadiensis — caulibus procumbentibus, foliis ovatis, subserratis; floribus sparsis, baccis polyspermis.* Linn. Spec. Plant. 566. Mill. Dict. 407. Willden. II. 618.

Vitis idæa Canadensis, alaternifolio, Sarrac. Duham. Arb. II. n° 6.

Arbrisseau à tiges traînantes ou couchées sur la terre, cylindriques, brunes, peu rameuses. Feuilles alternes, presque sessiles ou à pétioles très courts, ovales, à dents rares et peu apparentes, glabres, lisses, coriaces, persistantes, d'une consistance seche, d'un verd terne. Fleurs éparses. Baies polyspermes, à cinq loges.

Fleurit. Au printemps; les baies mûrissent avant la fin de l'été.

Habite. L'Amérique septentrionale, au Canada et dans l'Acadie, dont Linné lui a donné le nom. Miller dit qu'il croît dans les marais. Il l'a cultivé en Angleterre.

8. ARBUTUS mucronata.

A. *caule fruticoso; foliis ovatis, serratis, mucronatis; pedunculis axillaribus, solitariis, unifloris.*

ARBOUSIER mucroné.

A. à tiges frutescentes; à feuilles ovales, dentées en scie, mucronées; à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores.

ARBUTUS *mucronata — caule fruticoso, foliis alternis, ovatis, serratis mucronatis, pedonculis axillaribus unifloris.* Linn. Supplem. 239. Murr. Syst. 407. Lam. Dict. ency. — Illustr. tab. 366. fig. 2. Willden. Spec. Plant. II. 618.

Arbrisseau à tiges droites, cylindriques, très rameuses; écorce grisâtre, gercée, brune par-dessous. Sommités des rameaux hispides. Feuilles très nombreuses, rapprochées, éparses, à pétioles très courts ou presque sessiles, ovales, mucronées, dentées, mais n'ayant de chaque côté que quatre dents peu apparentes, cartilagineuses, glabres, lisses des deux côtés, persistantes, ayant six à huit lignes de longueur. Bourgeons axillaires, formés d'écailles ovales, concaves, imbriquées, d'où sortent des pédoncules filiformes, nuds, scabres, solitaires, uniflores, divergents, qui ont près d'un pouce de longueur. Calice à cinq divisions profondes. Corolle globuleuse-urcéolée, blanche, à cinq divisions. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments courts, subulés. Pistil; ovaire supérieur, glabre; style court, stigmate simple. Baie globuleuse, rouge, à cinq loges polyspermes.

FLEURIT. A la fin du printemps et au commencement de l'été. Le fruit mûrit peu de temps après. Les voyageurs disent qu'il a un goût très agréable.

HABITE. Au détroit de Magellan, dans les contrées nommées Terre de Feu, ou Terre-Magellanique, où il a été découvert par Commerson, au mois de janvier 1768.

Cette espece et la suivante n'ont pas encore été cultivées en Europe.

9. ARBUTUS pumila.

A. *caulibus prostratis; foliis sparsis, oblongis, carinatis; pedunculis axillaribus, unifloris, solitariis, elongatis; floribus cernuis.*

ARBOUSIER nain.

A. à tiges traînantes; à feuilles éparses, oblongues, carinées; à pédoncules axillaires, uniflores, solitaires, allongés; à fleurs courbées.

ARBUTUS *pumila—caulibus diffusis; foliis alternis distichis, oblongis integerrimis, floribus lateralibus solitariis.* LINN. Supplem. 239. WILLDEN. Spec. Plant. II. 619.

Arbutus pumila — caulibus prostratis, foliis alternis distichis oblongis, integerrimis, pedunculis axillaribus unifloris, elongatis. FORST. Comment. Goetting. IX. p. 32.

Andromeda Empetrifolia — foliis minutis, oblongo-ovatis, sparsis, pedunculis solitariis, unifloris, corollis globosis. LAM. Dict. n° 4.

Sous-arbrisseau très petit, qui a beaucoup de ressemblance avec l'Empetrum-nigrum ou la Camarine.

Tiges diffuses, rampantes, stoloniferes, grêles, brunes, anguleuses. Feuilles éparses, très rapprochées, presque distiques, sessiles, ovales, elliptiques, carenées, très entieres, glabres, luisantes, fermes, persistantes, de deux à trois lignes de longueur. Pédoncules axillaires, uniflores, solitaires, d'un pouce de longueur, écailleux; écailles ovales, concaves, glabres. Fleurs réfléchies. Calice à cinq divisions. Corolle globuleuse-campanulée, blanche, quinquefide. Dix étamines. Baie sphérique, d'un rouge foncé ou violet, de la grandeur d'un pois, d'une saveur agréable.

FLEURIT. Au commencement de l'été. Le fruit mûrit peu de temps après.

HABITE. Le détroit de Magellan, *à la Terre de Feu*, où il a été découvert, de même que le précédent, par Commerson et Forster. Le fruit qui est très grand, relativement à la petitesse de la plante, est bon et agréable à manger.

Baccis pentaspermis.

** *Baies pentaspermes.*

10. ARBUTUS alpina.

A. *caulibus procumbentibus; foliis oblongis, rugosis, serrato-ciliatis.*

ARBOUSIER des Alpes.

A. à tiges penchées; à feuilles oblongues, rugueuses, dentées en scie, ciliées.

ARBUTUS *alpina — caulibus procumbentibus; foliis rugosis serratis.* LINN. Spec. Plant. 566. Flor. Lappon. 161. Flor. Suec. 340. Hort. Cliff. 163. FLOR. DAN. tab. 73. ALL. Flor. Pedem. n° 495. LIGHTF. Flor. Scot. I. 215. tab. II. PALLAS Flor. Ross. 90. LAM. Dict. ency.

Arbutus. HALLER. Hist. Stirp. Helvet. n°. 415.

Vitis idæa, foliis oblongis albicantibus. G. BAUH. Pin. 470. TOURN. 608. DUHAM. Arb. II. n° 1.

Sous-arbrisseau à tiges basses, couchées par terre, cylindriques, rameuses au sommet. Feuilles alternes, presque sessiles, oblongues, rugueuses, dentées en scie, ciliées, persistantes, d'un beau verd en-dessus, blanches en-dessous. Fleurs blanches disposées en petites grappes terminales. Le fruit est une baie globuleuse, un peu renfoncée au sommet; elle devient rouge, et ensuite d'un beau

bleu quand elle est mûre. Pour la grandeur et le goût, elle ressemble beaucoup à celles du groseiller noir ou cassis. Cette baie a cinq loges, monospermes.

Fleurit. Vers le milieu du printemps, aussitôt que la neige a fondu sur les hautes montagnes. Les fruits mûrissent vers le milieu de l'été, et durent un mois.

Habite. Sur les sommets des plus hautes montagnes du midi de l'Europe, et suivant la température du climat qui lui convient, jusque dans les plaines et les vallées de la Suede et de la Laponie, et au Canada; mais par-tout dans ces diverses contrées, il aime l'ombre, un sol frais et couvert de mousse.

Usages. Le fruit est agréable à manger. Aux Alpes et dans les pays du nord, où il est abondant, on le sert sur les tables au dessert, comme les myrtilles.

Culture. Il est délicat et ne vit que difficilement hors de son climat et de son sol natal; néanmoins il réussira en le mettant à l'ombre et au frais, dans du terreau de bruyere, que l'on couvrira de mousse, afin de mieux conserver l'humidité et la fraîcheur de la terre. L'hiver on le couvrira entièrement de mousse ou de feuilles: c'est ainsi qu'il peut braver les rigueurs de la gelée et les bises du printemps. On ne le découvrira qu'au retour de la belle saison. On le multiplie par les graines que l'on seme immédiatement après leur maturité, et par les marcottes.

11. ARBUTUS Uva ursi.
A. *caulibus procumbentibus; foliis oblongis, obovatis integerrimis.*

ARBOUSIER Raisin d'ours.
A. à tiges penchées; à feuilles obovales-oblongues, très entieres.

ARBUTUS *uva-ursi — caulibus procumbentibus, foliis integerrimis.* Linn. Spec. Plant. 566. Flor. Lapp. 162. tab. 6. fig. 3. Oed. Flor. Dan. tab. 33. Lightf. Fl. Scot. I. tab. 11. Ger. Fl. Galloprov. 439. Ort. Fl. Hisp. V. 493. Ass. Syn. Arrag. n° 354. All. Fl. Ped. n° 496. Pall. Fl. Ross. 90.

Arbutus. Hall. Hist. Stirp. Helvet. n° 1018.

Vitis idæa foliis carnosis, et veluti punctatis, sive Idæa radix Dioscoridi. C. Bauh. Pin. 470.

Radix idœa punctata, et uva-ursi. J. Bauh. Hist. Plant. I. 523.

Uva-Ursi. Clus. Hist. 63. Tournef. Instit. 590. Duham. Arb. II.

Uva-Ursi; Busserolle; Raisin d'Ours.

Sous-arbrisseau à tiges nombreuses, couchées sur la terre, rameuses. Feuilles alternes, sessiles, obovales, très entieres, glabres, coriaces, persistantes, d'un beau verd. Fleurs rougeâtres, en petites grappes terminales, d'un aspect très agréable. Baie globuleuse, rouge; d'une saveur âpre; à cinq loges monospermes.

Fleurit. Sur la fin du printemps. Les baies sont mûres au milieu de l'été.

Habite. Les montagnes de la Suisse, de la France, et de l'Espagne, dans les terreins secs et pierreux, mais à l'ombre. En Rusie et en Laponie; au Canada.

Usages. « Les fleurs de l'Uva ursi sont rouges; elles viennent rassemblées par « bouquets au bout des branches, et elles sont assez jolies; mais la difficulté qu'il « y a à élever cet arbuste dans les jardins fait qu'on ne peut jouir du plaisir « de le voir que dans les lieux où il croît naturellement; savoir en Espagne, etc.

« Ses baies sont très astringentes. La plante en infusion est recommandée contre « la pierre et la gravelle ». Duhamel.

Culture. On peut l'élever dans les jardins en lui donnant les mêmes soins que nous avons indiqués pour le précédent. On le multiplie de graines, de plant enraciné, et de marcottes que l'on fait au printemps : elles poussent des racines dès l'automne ou au printemps de l'année suivante. Ce petit arbuste n'est pas aussi difficile à élever dans les jardins que le dit Duhamel, parceque l'on connoît mieux aujourd'hui le sol et le genre de culture qui lui conviennent. Il faut le mettre dans le terreau de bruyere et à l'abri du soleil, ne labourer la terre que rarement, et à la superficie, pour en arracher les mauvaises herbes.

Remarques. 1°. La plante que M. de Lamarck a décrite dans l'Encyclopédie, sous le nom d'*Arbutus filiformis*, est la même qui a été nommée depuis *Arbutus thymifolia*, par M. Aiton, dans son *Hortus Kewensis*. Ce n'est point un Arbutus, mais un Vaccinium, (*Vaccinium hispidulum*. Linn.) Il differe cependant un peu de ce dernier genre, parceque son ovaire est semi-infere; au lieu que dans tous les autres Vacciniums, l'ovaire est totalement infere, le calice est adhérent au péricarpe, et fait corps avec lui. Dans les Arbutus, l'ovaire est supere, et le calice ne fait pas une partie intégrante du fruit ou du péricarpe. Nous avons vérifié ce fait sur plusieurs individus, et notamment sur celui d'après lequel M. de Lamarck a fait sa description, qui est dans l'Herbier de M. de Jussieu.

2°. L'arbuste décrit par Forster, dans les Mémoires de l'Académie de Goettingue, vol. IX, page 32, sous le nom d'*Arbutus microphylla*, et cité par M. Willdenow, *Spec. Plant.*, n'est pas un Arbutus, mais une Andromede, (*Andromeda myrsinites*. Lam.). Son fruit n'est pas une baie, mais une capsule seche, et nullement pulpeuse, qui s'ouvre en cinq valves, comme nous l'avons observé sur les rameaux nombreux et très bien conservés, qui ont été cueillis par Commerson, aux isles Malouïnes et au détroit de Magellan. Nous sommes d'autant plus sûrs que ce n'est pas un Arbutus, et que Forster s'est trompé, que nous avons sous les yeux la plante envoyée par lui-même, sous le nom d'*Arbutus microphylla*. A la vérité, il n'y a que des fleurs et point de fruits; mais d'ailleurs elle est parfaitement semblable. Il paroît que ce célebre voyageur ne l'a trouvée qu'en fleur, ou du moins qu'il n'en a pas vu le fruit en bon état et dans sa parfaite maturité.

3°. Le joli arbuste que M. de Lamarck a décrit dans l'Encyclopédie, sous le nom d'*Arbutus serpillifolia*, et figuré dans ses *Illustrations*, planche 366, fig. 3, n'est pas de ce genre : c'est le *Gaultheria antipoda* de Forster, *Florula Australium*. M. Willdenow, dans son *Species Plantarum*, page 618, cite le nom et la phrase de M. de Lamarck, et les rapporte comme synonymes, à son *Arbutus microphylla*, qui n'est pas non plus un Arbutus, mais l'*Andromeda myrsinites*.

Après la fécondation, le calice s'agrandit, se colore d'un beau rouge, devient charnu, entoure et recouvre presque en entier la capsule, de maniere qu'il n'y a plus qu'une petite ouverture au sommet. La capsule est polysperme, à cinq loges, libre, et n'a aucune adhérence avec le calice. La forme de ce fruit est celle d'une baie turbinée. Nous l'avons observé sur les échantillons en fleurs et en fruits, qui sont dans les Herbiers de MM. de Jussieu et Lamarck, cueillis par Commerson.

4°. L'*Arbutus ferruginea* étant indigene des climats les plus chauds de l'Amérique, il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de le décrire.

5°. Linné donne aussi le nom d'*Andrachne* à un genre de plante, dont une espece, qui est annuelle, petite, et semblable au pourpier, se trouve dans la Grece et l'Italie.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 21.

1. Baie coupée en travers.
2. Fleur entiere.
3. Corolle.
4. Calice et pistil.
5. Pistil.
6. Semences.

PLANCHE 22.

Rameau en fleur et en fruit, de grandeur naturelle.

BUXUS. BUIS.

BUXUS, Linn. Classe XXI. *Monoëcie.* Ordre IV. *Tétrandrie.*
BUXUS, Juss. Classe XV. *Dicotylédones apétales. Etamines idiogynes, ou séparées du pistil.* Ordre III. Les Euphorbes.

GENRE.

Fleur mâle, monoïque.

CALICE. A quatre divisions profondes, accompagné d'une écaille bifide.

ETAMINES. Quatre; filaments plus longs que le calice; antheres à deux loges. Au milieu de la fleur un corpuscule ovoïde qui est le pistil mutilé.

Fleur femelle, monoïque.

CALICE. Comme dans la fleur mâle, accompagné de trois petites écailles.

PISTIL. Ovaire supérieur, oblong, trigône, plus long que le calice; trois styles, courts, épais, divergents; stigmates bifides.

PÉRICARPE. Capsule ovoïde, urcéolée, terminée par trois cornes ou trois becs divergents, triloculaire, trivalve.

SEMENCES. Deux dans chaque loge, ovoïdes, luisantes, glabres.

Caractere essentiel. *Fl. mâle.* Calice, à quatre divisions profondes. Quatre étamines. *Fl. fem.* Capsule urcéolée, à trois cornes, triloculaires, loges dispermes.

Ordre naturel. Ce genre est de la famille des Euphorbes; il a des rapports avec le *Clutia*, le *Phyllanthus*, le *Xylophylla*, l'*Andrachne* et l'*Adelia.*

Caracteres secondaires. Arbres de moyenne grandeur et arbrisseaux toujours verds, dont les rameaux sont opposés, tétragônes. Feuilles opposées, pétiolées, entieres, glabres. Fleurs axillaires, aggrégées. Chaque agglomération est composée de plusieurs fleurs mâles qui entourent une seule fleur femelle.

Dénomination. πύξος *Pyxos*, Théophraste. Les Grecs appeloient les boîtes *Pyxides*, parcequ'elles étoient faites de Buis. *Buxus* et *Buxum*, Virgile, Pline, Stace.

Observations. On en connoît quatre especes, dont une habite l'Europe et le nord de l'Asie, depuis le 37^e degré de latitude, jusqu'au 52^e; une la Cochinchine : les deux autres ne se trouvent qu'en Amérique, entre les tropiques.

ESPECES.

1. BUXUS sempervirens. *Tab.* 23. 24.
B. *foliis ovato-oblongis, emarginatis integrisque, uninerviis, glabris.*

BUIS sempervirens. *Pl.* 23. 24.
B. à feuilles ovales-oblongues, échancrées et entieres, à une nervure, glabres.

BUXUS *sempervirens.* Linn. Spec. Plant. 1464. Allion. Flor. Pedem. n° 2097. Gerard. Flor.

Gallopro. 542. QUER. Flor. Hispan. III. 347. PALLAS Flor. Ross. II. 28. THUNB. Flor. Japon 270. GAERTN. Fructib. et semin. tab. 108. f. 6. LUDW. Ectyp. tab. 4. THUILL. Flor. Par.
Buxus sempervirens. SCOPOLI. Flor. Carniol. II. 234.
Buxus. HALL. Hist. Stirp. Helvet. n° 1610. KNIPH. Cent. I. tab. 11.

Buis en Français, anciennement *Bouïs*; *Bosso*, *Buxo* en Italien; *Boxo* en Espagnol; *Box*, *Box-tree* en Anglais; *Buxbaum*, *Busch* en Allemand.

VARIÉTÉS.

a. BUIS sempervirens *géant.* Pl. 23. f. 1. — Arbre très élevé, à tronc et branches droites; à feuilles oblongues-ovales, épaisses; à fleurs mâles pédicellées, à antheres linéaires.

BUXUS sempervirens *gigantea.* — *Arbor altissima; trunco ramisque strictis; foliis oblongo-ovatis, crassis; floribus masculis pedicellatis, antheris linearibus.*

Buxus Balearica —— arborea, foliis oblongo-ovatis, sesquipollicaribus, staminibus longissimis. LAM. Dict. ency. *Buis n°* 1, Buis de Minorque; Buis de Mahon.

b. BUIS sempervirens *arborescent.* — Arbre à branches étalées, à feuilles oblongues-ovales.
BUXUS sempervirens *arborescens.* — *Arbor, ramis patentibus; foliis oblongo-ovatis.*
Buxus arborescens. C. BAUH. Pin. 232. DUHAM. Arb. I. n° 1.
Buxus arborescens angustifolia. DUHAM. Arb. n° 6.
Buxus arborescens foliis ovatis. MILL. Dict. n° 1. LAM. Dict. ency. n° 2.
à feuilles panachées.
foliis variegatis.
Buxus aureus major. MUNTING. Phytog. p. 8. tab. 33.
Buxus foliis ex luteo variegatis. DUHAM. Arb. I. n° 2.
Buxus major per limbum aureis. DUHAM. Arb. I. n° 3.
Buxus longioribus foliis, in acumen luteum desinentibus. DUH. n° 5.
Buxus major per limbum argenteis. DUHAM. Arb. I. n° 8.

c. BUIS sempervirens *arbrisseau.* Pl. 24 — Arbrisseau à feuilles ovales; à antheres ovoïdes.
BUXUS sempervirens *fruticosa.* — *Frutex; foliis ovatis; antheris ovatis.*
Buxus angustifolia. MILL. Dict. n° 2.
à feuilles panachées.
foliis variegatis.
Buxus aureus medius. MUNTING. Phytograph. p. 8. tab. 35.
Buxus aureus striatus. MUNTING. Phytog. p. 8. tab. 36.
Buxus folio argenteo variegato, rotundiori, majori. DUHAM. Arb. n° 7.

d. BUIS sempervirens *hétérophylle.* Pl. 23. f. 2. — Sous-arbrisseau à feuilles rongées-déchirées.
BUXUS sempervirens *heterophylla.* — *Suffrutex foliis eroso-laceratis.*
à feuilles panachées.
foliis variegatis.

e. BUIS sempervirens *leptophylle.* Pl. 23. fig. 3. — Sous-arbrisseau à feuilles linéaires-lancéolées.
BUXUS sempervirens *leptophylla.* — *Suffrutex foliis lineari-lanceolatis.*
Buxus myrtifolia. MUNTING. Phytograph. tab. 36. LAM. Dict. ency. n° 4.

UIS sempervirens *nain*. Sous-arbrisseau à feuilles orbiculaires, minces.
BUXUS sempervirens *nana*. *Suffrutex foliis orbiculatis tenuis.*
Buxus humilis. Dod. Pempt. 782.
Chamæbuxus. Tabernem. Icon. 1050.
Buxus foliis rotundioribus. C. Bauh. Pin. 471. Tournef. Instit. 579. Duham. Arb. n° 9.
Buxus suffruticosa. Lam. Dict. ency. n° 3.
Buxus suffruticosa humilis, foliis orbiculatis. Mill. Dict. n° 3.
à feuilles panachées.
foliis variegatis.
Buxus aureus minor. Munting. Phytogr. p. 8. tab. 35.

Le Buis nain, le Buis à bordures, le Buis d'Artois, le Buis de Hollande, le petit Buis.

tte espece, dans son état sauvage, differe beaucoup pour la grandeur, en n de la latitude des climats qu'elle habite et de leur température, depuis le egré jusqu'au 52ᵉ. Dans les isles de Sardaigne, de Corse et de Minorque, un grand arbre qui s'éleve à quatre-vingt pieds de hauteur. Dans la partie dionale de la France et en Espagne, c'est un arbre beaucoup moins grand. environs de Paris, c'est un arbrisseau: dans le nord de la France, la Hollande Allemagne, c'est un petit sous-arbrisseau.

ge droite, écorce jaunâtre, fongueuse, gercée. Rameaux nombreux, opposés, rangulaires. Feuilles opposées, brevement pétiolées, ovales-oblongues, ou gues linéaires, entieres et aiguës, ou échancrées, glabres, lisses, luisantes, ces et persistantes, n'ayant qu'une seule nervure. Fleurs axillaires, agglomé- sessiles; plusieurs fleurs mâles entourent une seule fleur femelle.

premiere variété (*géant*) est un très grand arbre qui s'éleve à la hauteur de e-vingts pieds; le tronc et les branches sont droites, glabres. Les feuilles ont ouce et demi de longueur; les fleurs mâles sont pédicellées, et les antheres inéaires, très longues. Le caractere tiré de la forme des antheres ne nous a aru suffisant pour en faire une espece distincte, d'autant plus que nous avons rqué dans les variétés suivantes toutes les modifications intermédiaires, jus- la forme ovoïde et sphérique.

cinq autres variétés ne different que par la grandeur, la forme des feuilles, le des antheres; elles ont deux côtés des jeunes tiges qui sont glabres, et autres opposés qui sont velus. Par la culture on a obtenu plusieurs sous-va- diversement panachées de blanc ou de jaune.

urit. A la fin de l'hiver. Les capsules mûrissent et s'ouvrent pendant l'été.

bite. Les isles de la Méditerranée, l'Espagne, la France, la Suisse, l'Au- , la partie méridionale de l'Angleterre; la Grece, sur les monts Olympe et us; au Japon, suivant M. Thunberg; dans la Perse et sur le côté méridional ucase, d'où on le transporte à Kislar, port de la mer Noire, où l'on en fait un de commerce, suivant M. Pallas.

variété (*géant*) croît dans l'isle de Minorque, d'où elle a été apportée à on par M. Antoine Richard, il y a environ trente ans. Pendant les premieres s elle étoit délicate, et on la mettoit l'hiver dans l'orangerie; mais aujour- elle s'est acclimatée, et nous l'avons vue résister en pleine terre aux hivers 94 et 1799, qui ont été très rigoureux. Elle mérite d'être cultivée.

CULTURE. « Cet arbrisseau se plaît mieux à l'ombre et sur les côteaux exposés « au nord, qu'aux endroits brûlés du soleil; cependant il s'accommode de toutes « sortes de terrains. On peut multiplier le Buis par sa graine : elle leve dans les bois « sans aucun soin. Pour conserver les especes (variétés) rares, on en fait des mar- « cotes et des boutures qui produisent facilement des racines ». DUHAMEL.

USAGES. « Le Buis nain, que l'on nomme Buis d'Artois, est très propre à faire « des bordures et des broderies dans les parterres. Ses feuilles sont presque rondes. »

« Le Buis de la grande espece, sur-tout le Buis panaché, fait très bien dans les « bosquets d'hiver. On peut aussi en planter dans les remises, où il formera une « retraite commode pour le gibier, sur-tout pendant l'hiver. Les feuilles de ce « Buis sont plus ou moins longues, suivant les especes (ou variétés). »

« Les tabletiers, les tourneurs, les graveurs en bois, les marchands de « peignes, etc., font une grande consommation du bois de cet arbrisseau. Ce « bois est jaune, dur, liant, et porte bien la vis. On tire les gros Buis de Cham- « pagne, et encore de l'Espagne. Lorsqu'il a plu, les Buis répandent une odeur « peu agréable. La décoction des feuilles de Buis est très sudorifique ». DUHAMEL.

Le bois est le plus dur, le plus dense, et le plus pesant, de tous les bois de l'Europe. Sa pesanteur est telle que, jeté dans l'eau, il ne surnage point, mais tombe au fond. Il ne se gerce et ne se carie jamais; il est d'une couleur jaunâtre plus ou moins foncée, et n'a point de moëlle. Celui d'Espagne est plus pesant, plus jaune et plus brillant que celui de France; lorsqu'il est poli, il imite le marbre. La racine qui est très grande, remplie de nœuds et de tubérosités, a des marbrures superbes. Quand ce bois est bien sec, le pied cube pese 68 livres. Sur deux tranches d'environ cinq pouces de diametre, on comptoit dans l'une 220 couches annuelles, et dans l'autre 240. M. Varenne-Fenille a compté sur une tranche de 6 pouces 4 lignes à son plus grand diametre, et cinq pouces six lignes à son petit diametre, 243 couches annuelles. Ce bois est excellent pour les essieux de charrettes. Les feuilles et les sommités font un très bon engrais pour les vignes, et l'on en fait un grand usage dans le midi. Aucun animal ne mange ni la graine ni les feuilles. Dans l'orient, lorsque les chameaux sont pressés par la faim et qu'ils broutent ses sommités, ils périssent promptement.

Chez les Romains (1) le Buis servoit à faire des bordures, et on le tondoit pour lui donner toutes sortes de formes, comme on le voit par une lettre de Pline le jeune, dans laquelle il fait la description de sa maison et de ses jardins de Toscane. C'est le seul écrit de l'antiquité qui nous fasse connoître l'ordonnance et le goût des jardins, à l'époque où les arts étoient à Rome au plus haut degré de splendeur.

(1) PLINE, *Histoire natur. liv. XVI, chap.* 16. PLINE le jeune, *Lettre VI, livre V.* VOSSIUS, *de Idol. livre V, chap.* 48, dit que chez les Romains le Buis étoit consacré à Cérès. Il l'étoit aussi à Sybille, parceque l'on en faisoit des flûtes. Stace, au 9e *livre* de sa *Thébaïde*, dit : *cum bachica mugit Buxus;* parceque l'on jouoit de la flûte aux fêtes de Bacchus.

L'espece décrite par *Loureiro*, dans sa *Flore de la Cochinchine, p.* 678, sous le nom de Buxus sempervirens, en est très différente, puisque ses feuilles sont éparses ou alternes, et que les loges de la capsule renferment trois semences. — Les deux especes de l'Amérique ont les feuilles trinerves.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 23.

1. Fleur mâle. 2. Étamine. 3. Pistil. 4. Capsule. 5. Capsule coupée transversalement. 6. Enveloppe de la semence. 7. Semence.

BUDDLEA.

BUDLEJA, Linn. Classe IV. *Tétrandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
BUDLEIA, Juss. Classe VIII. *Dicotylédones monopétales. Corolle hypogyne.* Ordre VII. Les Scrophulaires.

GENRE.

CALICE.	Monophylle, court, à quatre divisions, persistant.
COROLLE.	Monopétale, campanulée ou infundibuliforme, quadrifide, plus grande que le calice.
ETAMINES.	Quatre, insérées sur la corolle, plus courtes.
PISTIL.	Ovaire supérieur, ovale; style court; stigmate obtus.
PÉRICARPE.	Capsule ovoïde, petite, biloculaire polysperme, sillonnée.
SEMENCES.	Nombreuses dans chaque loge, très petites.

Caractere essentiel. Calice monophylle, quadrifide. Corolle monopétale quadrilobée. Capsule sillonnée, oblongue, biloculaire, polysperme.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux à rameaux opposés, quadrangulaires; à feuilles opposées, pétiolées, dentées, simples; à fleurs aggrégées, terminales ou axillaires, portées sur des pédoncules dichotomes, opposés.

Ordre naturel. Ce genre a des rapports très marqués avec ceux des *Halleria*, *Capraria*, *Galvezia* et *Vitex*; et avec le *Lantana* et le *Callicarpa*.

Dénomination. Linné a donné à ce genre, d'après le docteur Houston, le nom de *Budleja*, en mémoire de M. Buddle, botaniste anglais. Nous disons *Buddlea*.

Observations. On en connoît sept especes, dont quatre habitent l'Amérique méridionale sous les tropiques; trois autres l'Asie et l'Afrique. Une seule espece, originaire du Chili, s'est naturalisée dans les climats tempérés de l'Europe.

ESPECE.

1. BUDDLEA globiflora. *Tab.* 25.
B. *foliis lanceolatis; globis solitariis.*

BUDDLEA globiflore. *Pl.* 25.
B. à feuilles lancéolées; à globes solitaires.

BUDDLEJA *globosa* — *foliis lanceolatis, capitulis solitaris.* Murr. Syst. Vegetab. Hope Acta Harlem. vol. XX. part. 2. p. 417. tab. 11.

Buddlea globosa. Ait. Hort. Kew. I. p. 150.

Palquin. Feuill. Itin. 3. p. 51. tab. 38.

Budleje à fleurs en boule, n° 3. — *Budleia globosa* — *foliis lanceolatis, acuminatis, crenulatis, subtus tomentoso-albis, capitulis globosis, oppositis, pedunculatis.* Lam. Dict. ency.

Arbrisseau très élevé, toujours verd, dont les rameaux sont éloignés, et se terminent par des girandoles portant des globes de fleurs jaunes d'une odeur suave.

Tige droite; écorce grisâtre. Rameaux opposés, quadrangulaires dans leur jeunesse, incanes, divergents à angles presque droits. Feuilles opposées, lancéolées,

acuminées, crenelées, rugueuses, glabres par-dessus, tomenteuses, blanches et reticulées par-dessous comme celles de la sauge; pétioles courts, fleurs jaunes, en globes solitaires et pédonculés; chaque fleur est implantée sur un réceptacle commun, globuleux; elles sont petites; la corolle est jaune, quadrilobée. La capsule est ovoïde, marquée de deux sillons, biloculaire et polysperme.

Fleurit. Sur la fin du printemps et durant l'été. Les capsules sont mûres deux mois après. Les fleurs ont une odeur de miel très agréable.

Habite. Le Chili, dans les lieux humides. — Il a été cultivé en Europe pour la premiere fois en 1774, à Londres, chez MM. Kennedy et Lée, célebres cultivateurs de plantes rares et étrangeres. On le voit en France dans plusieurs jardins.

Culture. Cet arbrisseau exige un terrain frais et dont le fond soit riche et substantiel, sans cela il reste très petit. Il n'est pas délicat pour le froid; cependant, quand les hivers sont rudes, il perd ses tiges. S'il n'est pas dans un lieu abrité, il faut empailler ses tiges ou le couvrir. On le met en espalier au pied d'un mur. Il repousse du pied.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 25.

1. Fleur entiere, de grandeur naturelle.
2. Corolle vue postérieurement.
3. Corolle dont le tube est ouvert, où l'on voit les quatre étamines.
4. Calice et capsule biloculaire, terminée par le style et le stigmate.
5. Ovaire, style et stigmate.

N. B. Le pédoncule qui termine la girandole de fleurs n'est pas toujours bifurqué, mais le plus souvent il est simple.

VISCUM. GUI.

VISCUM, Linn. Classe XXI. *Dioëcie.* Ordre IV *Tétrandrie.*

VISCUM, Juss. Classe XI. *Dicotylédones monopétales. Corolle épigyne.* Ordre III. Les Chevrefeuilles.

GENRE.

Fleur mâle, dioïque.

CALICE. Monophylle, à quatre divisions ovales.

COROLLE. Nulle.

ETAMINES. Quatre; filaments nuls; antheres sessiles, oblongues, insérées sur les divisions du calice.

Fleur femelle, dioïque.

CALICE. Monophylle, supérieur, caduque, à quatre folioles, ovales, petites

COROLLE. Nulle.

PISTIL. Ovaire inférieur, ovoïde; style nul; stigmate sessile, simple, obtus.

PÉRICARPE. Baie globuleuse, monosperme, remplie d'une pulpe glutineuse.

SEMENCE. Ovoïde ou cordiforme, charnue, comprimée.

Caractere essentiel. *Fleur mâle.* Calice quadrifide. Quatre étamines. *Fleur femelle.* Calice à quatre folioles. Stigmate sessile, simple. Baie monosperme.

Caracteres secondaires. Arbustes parasites, à tiges articulées, dichotomes; à feuilles opposées, simples, entieres; à fleurs en épis ou en grappes axillaires.

Ordre naturel. Ce genre, de la famille des Chevrefeuilles, a beaucoup d'affinités avec le *Loranthus*, le *Lonicera*, le *Rhizophora* et le *Viburnum.*

Dénomination. ἰξὸς, Aristote; ἰξία, Théophraste. *Viscum*, Pline. Ce nom est évidemment dérivé de la propriété visqueuse de ses baies.

Observation. On en connoît douze especes, dont une seule est indigene de l'Europe et de l'Asie; une croît au Cap de Bonne-Espérance; les autres dans l'Amérique méridionale et sous les tropiques; et une dans la Pensylvanie.

ESPECES.

1. VISCUM album. *Tab.* 26.

V. *caule dichotomo; foliis oblongis, obtusis; floribus glomeratis, axillaribus, sessilibus.*

GUI blanc. *Pl.* 26.

G. à tige dichotome; à feuilles oblongues, obtuses; à fleurs agglomérées, axillaires, sessiles.

VISCUM *album* ——— *foliis lanceolatis, obtusis; caule dichotomo, spicis axillaribus.* Linn. Spec. Plant. 1472. Reich. Syst. Plant. IV. 240. Murr. Syst. veget.

Le *Gui* ou *Guy*, en français; *Vischio,* en italien; *Liga mordago*, en espagnol; *Mistel*, et *Eichenmistel*, ou *Vogellem*, en allemand; *Misleto*, en anglais. *Dabach* et *Hele*, en arabe.

VARIÉTÉS.

a. GUI blanc *commun.* à baies blanches.
VISCUM album *commune.* *baccis albis.*

Viscum album. Linn. Spec. Plant. 1472. Mater. Med. 211. Hort. Cliff. 441. Flor. Suec. 816. 905. Reyg. Flor. Gedan. I. 234. Pollich. n° 926. Flor. Carn. II. 217. Mattuschk. Siles. n° 617. Doerr. Nassov. 227. Pallas Flor. Ross. 179. All. Fl. Pedem. Mill. Illustrat.

Viscum baccis albis. C. Bauh. Pin. 423. Tournef. Instit. 609. Till. Hort. Pis. 173.

Viscum. Dod. Pempt. 826. Lob. Icon. 636. Camer. Epit. 555. Raj. Hist. 1583. Blackw. Herb. tab. 184. Duham. II. tab. 104.

Viscum. Hall. Hist. Stirp. Helvet. n° 1609.

b. GUI blanc *rouge.* à baies rouges.
VISCUM album *rubrum.* *baccis rubris.*

Guis. Bellon. Voyage. p. 314.

Viscum baccis è rubro purpurascentibus. Clus. Hispan. — Hist. Plant. 26.

Viscum baccis rubris. C. Bauh. Pin. 423. Tilli. Hort. Pisan. 173.

c. GUI blanc *microphylle.* à baies blanches; à feuilles plus courtes, cartilagineuses.
VISCUM album *microphyllum.* *baccis albis; foliis brevioribus, cartilagineis.*

Viscum foliis brevioribus, cartilagineis, baccis albis, semine rotundo, D. Micheli. Tilli Hort. Pisan. 173.

Arbrisseau parasite, toujours verd, très commun sur les pommiers et poiriers, qui fut jadis l'objet de la vénération des Gaulois.

Tiges cylindriques, dichotomes, articulées; écorce verdâtre. Feuilles opposées, sessiles, oblongues, obtuses, entieres, glabres, épaisses, d'un verd jaunâtre, marquées de cinq nervures longitudinales, paralleles. Baies globuleuses, glabres, transparentes, remplies d'un suc glutineux, contenant une seule semence ovale-cordiforme.

La premiere variété, qui est la plus commune, a des feuilles longues et des baies blanches. La seconde en differe par les baies qui sont d'un beau rouge pourpre. La troisieme a les feuilles beaucoup plus petites, plus courtes, et cartilagineuses; les baies sont blanches, et la semence est ovoïde.

Fleurit. Au commencement du printemps. Les baies mûrissent en automne, et restent sur l'arbrisseau pendant la plus grande partie de l'hiver.

Habite. La premiere variété dont se compose cette espece se trouve, dans toute l'Europe et une partie de l'Asie, sur les pommiers, poiriers, nefliers, amandiers, saules, pins, noyers, peupliers, tilleuls; sur le chêne, mais très rarement.

La seconde variété ne croît que sur les oliviers, en Espagne, et dans la Palestine: elle est peu connue. Bellon est le premier qui en ait fait mention; il dit: « Auprès « de Jérusalem il y croît des pommiers, des amandiers, des oliviers, etc.; mais les « oliviers ont une particuliere enseigne qui les fait être différents aux autres; c'est « qu'ils portent le *Guis* chargé de semences rouges, au grand dommage des « habitants; car il les rend stériles ». Clusius l'a observée en Espagne, aux environs de Séville. Quoique les oliviers soient très communs dans le midi de la France, on n'y trouve pas ce Gui à fruits rouges.

La troisieme variété croît sur différentes especes d'arbres, comme la premiere : on la trouve dans la Toscane, où elle a été observée par Micheli et Tilli. Nous ne connoissons la seconde variété que d'après un petit échantillon qui nous a été envoyé d'Espagne.

Usages. « Quoique le Gui conserve ses feuilles pendant l'hiver, cette plante « parasite ne peut servir à la décoration des jardins. Elle fatigue les arbres aux- « quels elle s'attache, et présente en hiver, cà et là, des touffes vertes qui n'ont « rien d'agréable. On faisoit autrefois de la glu avec le Gui; mais on préfere main- « tenant la substance que fournit l'écorce du Houx : voici comme on fait la glu « du Gui.

« Les paysans prennent l'écorce du Gui, qu'ils pilent entre deux pierres, et ils « en forment des boules de la grosseur d'un petit œuf, qu'ils lavent dans l'eau à plu- « sieurs reprises, en les pressant entre leurs doigts pour séparer les filaments de la « substance glutineuse qui leur sert à prendre de petits oiseaux. Les grives, les « merles et quantité d'autres oiseaux se nourrissent des baies du Gui pendant l'hiver.

« On dit que les baies de cette plante, prises intérieurement, purgent violem- « ment; mais comme elles causent des inflammations d'entrailles, on n'en fait « point d'usage en médecine. Les chirurgiens appliquent de la glu sur les tumeurs « pour les conduire à suppuration.

« Le bois du Gui, principalement de celui qui a crû sur le chêne, est recommandé « pour les affections du cerveau, pour les vertiges, l'étourdissement, l'apoplexie.

« On a cru long-temps que les semences du Gui étoient incapables de germer « si elles n'avoient auparavant passé par l'estomac des oiseaux qui se nourrissent « de leurs baies. Cette opinion est une erreur, car il ne faut qu'un degré conve- « nable d'humidité pour exciter leur germination. J'en ai vu germer non-seule- « ment sur l'écorce de différents arbres, mais même sur des pieces de bois coupé, « sur des tuiles, sur la terre, etc. Quand ces semences se trouvent dans des circons- « tances convenables, les unes jettent un seul germe, d'autres en produisent deux, « trois et même quatre. Ces germes se montrent sous la forme de la trompe d'un « insecte, et paroissent en faire l'office : on voit, fig. 12, deux de ces germes qui pa- « roissent comme une petite boule attachée à l'extrémité d'un pédicule. Comme « j'avois mis de ces semences à la partie supérieure et au-dessous de quelques « branches qui étoient dans une position horizontale, j'ai été à portée d'observer « une singularité qui est bien digne de remarque.

« On sait que dans quelque situation que soit un gland, le germe ou sa jeune « racine descend toujours vers le bas; il n'en est pas de même de la semence du « Gui; la jeune racine se recourbe en tous sens pour atteindre le corps auquel la « semence est appliquée par sa substance visqueuse; quand la boule touche au « corps qui porte la semence, elle s'ouvre et représente l'extrémité d'un cor- « de-chasse; le dessous paroît comme glanduleux, et cette partie évasée s'applique « exactement sur l'écorce de l'arbre; alors le corps de la semence se sépare en au- « tant de parties qu'il y a de germes; ces parties de semences se redressent et pro- « duisent en premier lieu des feuilles, puis des branches qui ne paroissent pas « avoir, comme celles des autres plantes, une disposition à s'élever vers le haut : « si le pied du Gui a pris naissance sur une branche, les tiges s'élevent; si au « contraire il est placé au-dessous de la branche, les tiges descendent.

« Le Gui est donc une plante parasite qui se nourrit de la seve des arbres où

« il est attaché. Nous avons déja dit comment les racines se trouvent quelque-« fois engagées très avant dans le bois, sans pour cela qu'elles aient la force de « pénétrer un corps aussi dur. Nous ne nous arrêterons pas plus long-temps sur la « façon singuliere de végéter de cette plante; nous nous contenterons de dire « que nous en avons semé et élevé sur des pommiers, sur des poiriers, sur de « l'épine-blanche, sur des saules, des tilleuls, des peupliers, des pins, etc. » Duhamel.

« Culture. Le Gui ne peut s'élever sur la terre; je l'ai tenté inutilement, mais « je l'ai semé et élevé sur différentes especes d'arbres.

« Les radicules des semences de cette plante sortent comme des especes de « trompes, fig. 12, évasées par le haut; elles se recourbent et gagnent l'écorce de « l'arbre où elles s'attachent, et où elles jettent des racines qui rampent dans le « liber ou dans la substance qui est entre l'écorce et le bois, et qui doit devenir « ligneuse; et quand cette substance a acquis cet état, alors les racines du Gui se « trouvent engagées dans le bois, et elles le sont d'autant plus qu'il s'est formé « un plus grand nombre de couches ligneuses. J'ai observé qu'il arrive quelque-« fois que les gros pieds de Gui se greffent sur les branches dont ils tiroient leur « nourriture par leurs racines; dans ce cas les racines périssent, et l'arbuste se « nourrit à la maniere des arbres greffés, par un abouchement immédiat de ses « vaisseaux avec ceux de l'arbre auquel il est attaché. « Duhamel.

Tout le monde sait que le Gui fut l'objet de la vénération des Gaulois et des Celtes en particulier. Une des cérémonies les plus célebres de leur religion étoit celle du Gui: elle se faisoit le sixieme jour de la premiere lune de l'année. Les prêtres parcouroient les provinces, criant à haute voix, *au Gui l'an neuf.* On dit qu'ils cherchoient cette plante sur un chêne de trente ans.

Le pontife, suivi d'un nombreux cortege, étant arrivé au pied du chêne choisi, après quelques prieres, brûloit un gâteau, versoit des gouttes d'eau sur un gazon, offroit le pain et l'eau en sacrifice, et les distribuoit aux assistants: il montoit ensuite sur l'arbre, coupoit le Gui avec une serpette d'or, le jetoit sur une nappe, et terminoit la solemnité par l'immolation de deux taureaux blancs.

Chacun recevoit avec respect du Gui de la main des prêtres. C'étoit une sorte d'étrennes, que l'on regardoit comme un présent du ciel, et comme un remede contre un grand nombre de maladies: il avoit, selon les Druïdes, la vertu de rendre féconds les animaux stériles; mais toutes ces qualités se sont évanouies avec la superstition qui les avoit produites.

Pline dit: (1) « En parlant du Gui de chêne, je ne dois pas oublier que les Gaulois en font un cas tout extraordinaire. Leurs mages, qu'ils appellent Druïdes, n'ont rien de plus sacré que le Gui, et l'arbre sur lequel il croît, pourvu que ce soit un chêne. Indépendamment du Gui, ils choisissent des bocages de chênes, pour y faire leurs dévotions, et n'offrent aucun sacrifice, sans avoir des branches de cet arbre; de sorte que si l'on vouloit donner au nom des Druïdes une étymologie grecque, on pourroit dire aussi qu'ils l'ont reçu du chêne. Au reste, ils regardent le Gui qui croît sur les chênes comme un présent du ciel, et comme une

(1) Pline, *Hist. natur. Lib. XVI, cap.* 44.

preuve que l'arbre même a été choisi par la divinité. Ce Gui se trouve fort rarement; et, quand on le trouve, on va le cueillir avec beaucoup de dévotion. On choisit sur-tout pour cette cérémonie le sixieme jour de la lune, auquel les Gaulois placent le commencement des mois, des années, et des siecles qui sont parmi eux de trente ans. Ils donnent pour raison de cet usage, qu'alors la lune a déja assez de force, quoiqu'elle ne soit pas parvenue à la moitié de sa grandeur. Le nom que les Gaulois donnent en leur langue au Gui de chêne, marque qu'il guérit toutes sortes de maladies. Voici de quelle maniere on le cueille. Après avoir préparé sous l'arbre tout ce qui est nécessaire pour un sacrifice et un festin, on fait approcher deux taureaux blancs, qui, n'ayant jamais été employés à aucun travail, sont alors liés pour la premiere fois. En même temps, un sacrificateur, habillé de blanc, monte sur l'arbre, coupe le Gui avec une faucille d'or, et le reçoit dans un saye blanc; ensuite on immole les victimes, et, pendant le sacrifice, on prie Dieu, qui a fait ce présent aux hommes, de vouloir aussi le leur rendre salutaire. Les Gaulois prétendent que le Gui de chêne, pris en infusion, donne la fécondité aux femmes et aux animaux stériles, et qu'il est, en même temps, un antidote contre toutes sortes de poisons et de maladies venimeuses : tant il est vrai que les choses les plus frivoles sont souvent des points essentiels de la religion des peuples. »

Pelloutier rapporte dans son histoire des Celtes (1), les divers usages, superstitieux et médicinaux, auxquels le Gui étoit employé chez ce peuple belliqueux et crédule.

Le célebre Tissot, dans son Traité de l'Epilepsie, dit qu'il n'a vu aucun bon effet du Gui de chêne, non plus que de la racine de pivoine, dans cette maladie, contre laquelle il a employé avec tant de succès la poudre des racines de valériane sauvage et des feuilles d'oranger, dont nous avons vu nous-mêmes plusieurs fois de merveilleux effets.

Le Gui pourroit avoir une grande utilité dans l'économie rurale, par la glu que l'on fait avec ses baies, en beaucoup plus grande quantité et plus facilement qu'avec l'écorce du Houx. On pourroit engluer le bas du tronc des arbres fruitiers et d'agréments, et par ce moyen bien simple et peu couteux, les préserver des fourmis et des chenilles qui grimpent dessus, en dévorent les feuilles, et en gâtent les fruits.

2. VISCUM rubrum.

V. *foliis oblongis obtusis; spicis lateralibus.* Linn.

GUI rouge.

G. à feuilles oblongues obtuses; à épis latéraux.

VISCUM *rubrum.* Linn. Spec. Plant. 1472. Reich. Syst. Plant. IV. 240. Lam. Dict. n° 2.
Viscum foliis longioribus, baccis rubris. Catesb. Carolin. II. 81. tab. 81.

Arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec le Gui blanc, et sur-tout avec la variété à fruit rouge; mais qui en differe par ses fleurs en épis, et ses feuilles luisantes. Feuilles opposées, oblongues, obtuses, étroites vers la base, presque cunéiformes, lisses, et d'un verd luisant. Fleurs en épis axillaires, solitaires. Baies rouges, plus petites que celles de l'espece précédente.

(1) Pelloutier, *Histoire des Celtes, etc.* Paris, 1771, édition augmentée par M. de Chiniac.

Habite. Dans la Caroline méridionale, la Floride, et les isles de Bahama, où il est parasite de plusieurs especes d'arbres. Les oiseaux se nourrissent de ses fruits.

3. VISCUM purpureum.

V. *foliis obovatis, petiolatis; racemis laxis, axillaribus; baccis oblongis.* Lam.

GUI pourpre.

G. à feuilles obovales, pétiolées; à grappes lâches, axillaires; à baies oblongues.

VISCUM *purpureum.* Linn. Spec. Plant. 1472. Reich. Syst. Plant. IV. 240. Lam. Dict. n° 3.
Viscum foliis latioribus, baccis purpureis, pediculis insidentibus. Catesb. Carolin. II. 95. tab. 95.

Arbrisseau à feuilles opposées, pétiolées, obovales; à fleurs en grappes axillaires, lâches; à baies oblongues, pédiculées, souvent opposées, et d'une belle couleur de pourpre violet.

Habite. La Caroline méridionale et l'isle de Saint-Domingue, sur les mancenilliers. Ces deux especes sont des parasites que l'on n'a aucun intérêt à cultiver en Europe, parcequ'on ne leur connoît aucune sorte d'utilité. Cependant elles pourroient se naturaliser dans les isles de la Méditerranée, les contrées méridionales de la France, de l'Espagne, et de l'Italie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 26.

1. Bourgeons à fleurs mâles ou femelles.
2. Ecaille ou calice commun.
3 et 4. Calice des fleurs mâles, monophylle, quadrifide.
5. Calice entier, antheres sessiles, insérées au sommet.
6. Calice ouvert.
7. Calice des fleurs femelles et ovaires.
8. Calice, ovaire et stigmate.
9. Baie ronde, molle, succulente, et qui contient une substance visqueuse.
10. Baie ouverte.
11. Semence ovale, applatie.
12. Semence triangulaire avec les germes ou trompes avec lesquels elle s'implante dans l'écorce des arbres. Quelquefois il n'y a qu'une seule trompe.

JASMINUM. JASMIN.

JASMINUM, Linn. Classe II. *Diandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

JASMINUM, Juss. Classe VIII. *Dicotylédones monopétales. Corolle hypogyne.* Ordre IV. Les Jasminées.

GENRE.

CALICE. Monophylle, persistant, à cinq ou sept divisions ou à cinq dents.

COROLLE. Monopétale, infundibuliforme; tube très long, limbe à cinq, sept ou neuf divisions planes, horizontales.

ÉTAMINES. Deux, renfermées dans le tube; filaments courts, insérés au sommet; antheres oblongues, biloculaires.

PISTIL. Ovaire supérieur, arrondi; style filiforme; stigmate bifide.

PÉRICARPE. Baie ovoïde, glabre, à deux loges monospermes.

SEMENCES. Planes d'un côté, convexes de l'autre, tunique cartilagineuse.

Caractere essentiel. Calice à cinq ou sept divisions. Corolle infundibuliforme, de cinq à neuf divisions. Étamines, deux. Baie ovoïde, à deux loges monospermes.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux toujours verds, dont les uns ont les rameaux sarmenteux, grêles, flexibles; les autres, droits et roides; les feuilles opposées ou alternes, pétiolées, simples ou composées; les fleurs odorantes, pédonculées.

Ordre naturel. Ce genre donne le nom à une famille; il a beaucoup d'affinités avec ceux du *Nyctanthes*, du *Mogori*, du *Troëne*, du *Phillirea*, de l'*Olivier*.

Dénomination. La premiere espece est le Ιασμη, *Jasme* de Dioscoride. Ce mot est composé de Ιος, *Ios*, violette, et Οσμη, *osme*, odeur : c'est-à-dire, à odeur de violette, d'où le nom latin est dérivé, et presque tous ceux qu'on lui donne dans les diverses langues de l'Europe, et du nord de l'Asie.

Observations. De seize especes, huit sont indigenes de l'Asie; trois, des isles Canaries et des Açores; une, du Pérou; deux, du Cap de Bonne-Espérance; deux, des isles de la *Société* et des *Amis*; et une, de l'Europe. Il y en a cinq qui sont naturalisées; les autres pourront s'acclimater dans les pays tempérés. Quelques botanistes réunissent à ce genre plusieurs especes de celui du Nyctanthes.

ESPECES.

* *Foliis oppositis.*

1. JASMINUM officinale. *Tab.* 27.

J. *foliis oppositis, pinnatis; foliolis lanceolatis, acuminatis.*

* *Feuilles opposées.*

JASMIN officinal. *Pl.* 27.

J. à feuilles opposées, pinnées; à folioles lancéolées, acuminées.

JASMINUM *officinale.* —— *foliis oppositis, pinnatis; foliolis distinctis.* Linn. Spec. Plant. 240. Haller. Hist. Stirp. Helvet. n° 529. Ludw. Ectyp. tab. 3. Kniph. Orig. cent. 3. n° 47. Mill. Dict. 1. Duroi Harb. I. 314. Pallas Flor. Ross. 58. Lam. Dict. ency. n° 1. Blackw. tab. 13. *Jasminum officinale.* — *foliis oppositis pinnatis : foliolis acuminatis, gemmulis erectiusculis.* Aiton Hortus Kewensis I. p. 10. Willdenov. Species Plantar. Tomus I. p. 40.

Jasminum vulgatius flore albo. BAUH. Pin. 397. TOURNEF. 597. DUHAM. Arb. 309. tab. 122.
Jasminum, sive Gelseminum flore albo. J. BAUH. Hist. Plant. II. 101.

Grec, *Jasme*, *Iosme.*
Arabe, *Jasman.*
Persan, *Iosmin.*
Latin, *Jasminum*, *Jesiminus*, *Jessiminum*; anciennement *Gelsiminum* et *Gelseminum.*
Italien, *Gelsimino*, *Gelsomino.*
Espagnol et Portugais, *Jazmin.*
Français, *Jasmin*, ou *Jasmin blanc*, anciennement *Jessemin* et *Josmin.*
Allemand, *Jasmin*; *weisse Jasmin*, *gemeiner Jasmin*; anciennement *Feielraeben*, *Veielreben.*
Anglais, *Jessima*, *Jasmine*, *the white Jasmine*, *common Jasmine.*
Russe, *Jasmin*; chez les Tartares de la Tauride, et dans la Circassie, *Jasseman.*

Arbrisseau généralement cultivé dans toute l'Europe, pour l'élégance de son port, la longue durée de ses fleurs, et l'odeur délicieuse qu'elles exhalent.

Tiges sarmenteuses, foibles, très rameuses, longues, et qui s'élevent beaucoup lorsqu'elles trouvent un appui. Les rameaux sont effilés, pliants, glabres, verds, striés. Feuilles opposées, pétiolées, pinnées avec une impaire, folioles au nombre de sept, distinctes, pétiolées, lancéolées-aiguës, d'un verd foncé, glabres, la terminale beaucoup plus longue, fort aiguë, pétiolée. Fleurs blanches, pédonculées, en corymbes peu garnis à l'extrémité des rameaux. Divisions du calice sétacées. Baies globuleuses, blanches. Les feuilles sont quelquefois panachées.

FLEURIT. Depuis la fin du printemps jusqu'à l'automne, sans discontinuer. Il ne donne point de fruit en France, et très rarement en Italie et en Portugal.

HABITE. Dans toute l'Asie, depuis la côte de Malabar jusque dans la Géorgie, au pied du mont Caucase, où il croît spontanément dans les bois. Il n'est pas indigene de l'Europe, et l'on ne sait à quelle époque il y a été introduit; mais il est certain qu'il est cultivé depuis plusieurs siecles. Il s'est naturalisé dans les vallées méridionales de l'Helvétie, particulièrement aux environs d'Aigle.

CULTURE. « Les Jasmins se multiplient aisément de marcottes, de drageons « enracinés qu'on trouve auprès des gros pieds, et même de boutures. On peut « aussi multiplier les especes rares, en les greffant sur les Jasmins communs : c'est « ainsi que les Génois nous fournissent beaucoup de Jasmins d'Espagne, jaunes « et blancs, des Jasmins d'Arabie, et des Açores : ils les greffent en fente. Les trois « especes que nous avons nommées supportent nos hivers, et ne sont point déli- « cates sur la nature du terrain; le n° 3 se trouve même dans les bois ». DUHAMEL.

USAGES. « Le Jasmin blanc n° 1 est un arbrisseau sarmenteux qui peut servir à « garnir des tonnelles, des terrasses : on en fait aussi, en le tondant au ciseau, de « fort jolis buissons. Il porte dans le mois de juin des bouquets de fleurs blanches, « qui sont fort jolis et qui répandent une odeur très agréable.

« Ces fleurs ne fournissent point d'eau odorante par la distillation; ainsi ce « qu'on appelle *Essence de Jasmin*, qu'on nous apporte d'Italie, est une huile « tirée par expression et aromatisée par la fleur du Jasmin. Voici comment on la fait: « on imbibe des morceaux de coton avec de l'huile de ben, qui a la propriété de ne « point rancir; on arrange sur des tamis de crin une couche de fleurs de Jasmin, « une couche de petits morceaux de coton imbibés d'huile, une couche de fleurs,

« puis une couche de coton, jusqu'à ce que le tamis soit plein, et on le couvre bien. « Vingt-quatre heures après, on ôte les fleurs et les morceaux de coton pour les « remettre dans le même état avec de nouvelles fleurs, et on répete cette opéra- « tion jusqu'à ce que les cotons sentent le Jasmin comme la fleur même. Alors « on les passe à la presse pour en retirer l'huile qui est fort aromatique; et elle « conserve assez long-temps cette odeur pourvu que les flacons soient bien bouchés.

« On fait prendre aussi au sucre une petite odeur de Jasmin, en mêlant de même « du sucre en poudre et des fleurs de Jasmin. On met les tamis sur des vases dans « une cave, et on les couvre avec des linges mouillés; alors l'humidité de la cave « fait couler le sucre en sirop qui a contracté une agréable odeur de jasmin.

« L'esprit de vin n'acquerroit pas l'odeur des fleurs du Jasmin par la distillation; « mais on peut lui donner cette odeur par un tour de main fort simple. Pour cela « il n'y a qu'à verser de l'esprit de vin sur de l'huile de ben aromatisée, comme « nous l'avons dit, et secouer la bouteille où l'on a fait le mélange; aussitôt l'odeur « du Jasmin abandonne entièrement l'huile grasse, et passe dans l'esprit de vin, « qui sur-le-champ se charge d'une forte odeur de Jasmin; mais elle se dissipe « facilement, et, quelque soin que l'on prenne de boucher les flacons, l'esprit de vin « perd peu-à-peu tout son aromate. (1)

« Les fleurs des Jasmins n° 2 et 3 (J. humile et fruticans) n'ont point d'odeur. « Ces especes forment de jolis buissons qu'on peut mettre dans les bosquets d'été; « et comme celle du n° 3 ne quitte point ses feuilles, on peut la mettre dans les « bosquets d'automne et d'hiver.

« En médecine on ordonne les fleurs du Jasmin n° 1, pour faciliter l'expectora- « tion. On prétend que les feuilles appliquées en cataplasmes amollissent les « tumeurs squirreuses ». Duhamel.

Cet arbrisseau craint le froid, et perd ses tiges si l'hiver est rigoureux. Pour le conserver dans toute sa beauté et avoir des fleurs de bonne heure, il faut le placer au pied d'un mur au midi, qui lui serve d'abri, ou le couvrir pendant les fortes gelées. Il lui faut un terrain sec; il craint l'humidité.

2. JASMINUM grandiflorum.

J. *foliis oppositis pinnatis; foliolis ovatis, obtusis.*

JASMIN grandiflore.

J. à feuilles opposées, pinnées; à folioles ovales, obtuses.

JASMINUM *grandiflorum.* — *foliis oppositis pinnatis; foliolis extimis confluentibus.* Linn. Spec. Ortega Flor. Hisp. VI. 260. Plant. 240. Mill. Dict. Lam. Dict. ency. Desfont. Flor. Atlant. I. 6.

Jasminum humilius magno flore. Bauh. Pin. 398. Raj. Hist. Plantar. 1600.

Jasminum hispanicum, flore majore externè rubente. J. Bauh. Hist. Plant. II. p. 101. Icon. 102. Tournef. 597. Merian. Surin. tab. 46.

Gelseminum catalonicum. Camer. Epit. 37. Icon bona. Besl. Hort. Eystet. I. p. 13. fig. 1.

Jasminum candidiflorum. Tabern. Icon. 885.

Pitsjegam-mulla. Rheed. Hort. Malab. VI. p. 91. t. 52.

Le *Jasmin d'Espagne*, en Français; *Jazmin Catalan, Jazmin de Barcelonès*, en Espagnol.

Arbrisseau qui s'éleve beaucoup moins que le précédent, dont les fleurs sont plus grandes, légèrement nuancées de rouge en dehors, et très odorantes.

---

(1) Pour faire cette *essence*, on emploie aussi les fleurs du *Jasmin grandiflore*, et sur-tout celles du *Nyctanthes Sambac*, appelé vulgairement *Jasmin d'Arabie* ou *Sambac*, et *Mogori* par les Italiens. Quelques personnes croient que c'est le *Jasme* de Dioscoride.

Tige droite, ferme, peu élevée, rameaux nombreux, grêles, cylindriques, divergents et penchés vers la terre. Feuilles opposées, pinnées, composées de sept folioles ovales, dont les trois supérieures sont souvent confluentes et moins pétiolées que les autres, vertes, glabres, et ressemblent à celles de l'espece précédente. Fleurs blanches intérieurement, rougeâtres ou pourprées en dehors, pédonculées, disposées au sommet des rameaux, trois ou cinq ensemble, d'une odeur suave et forte. Elles sont plus grandes que celles du Jasmin officinal et des autres especes de ce genre. Les divisions du limbe sont oblongues-ovales, obliques, grandes et obtuses. Celles du calice sont sétacées.

Fleurit. Pendant tout l'été et l'automne, et même durant une partie de l'hiver, quand on le place dans l'orangerie. Il produit très rarement des baies.

Habite. Le Malabar et d'autres contrées de l'Inde. Miller dit qu'il croît dans l'isle de Tabago, et que les bois en sont remplis. Nous ne croyons pas qu'il en soit originaire, mais qu'il y a été transporté, et qu'ensuite il s'y est naturalisé.

Usages. Les parfumeurs emploient sa fleur comme nous l'avons indiqué d'après Duhamel, pour le Jasmin officinal. M. Desfontaines dit qu'il est cultivé sur les côtes de Barbarie, et que les habitants font des tuyaux de pipes avec ses tiges.

Culture. On le cultive de préférence au Jasmin officinal, à cause de la grandeur de ses fleurs et de leur longue durée. Il ne peut vivre en pleine terre que dans les contrées de la France qui bordent la Méditerranée : à Paris, il faut le tenir dans l'orangerie. Si on le mettoit en pleine terre, il faudroit lui donner un abri et le couvrir pendant l'hiver. On le multiplie en le greffant sur le précédent.

3. JASMINUM Azoricum.
J. *foliis oppositis, ternatis; foliolis ovato-cordatis, undulatis; ramis teretibus.*

JASMIN des Açores.
J. à feuilles opposées, ternées; folioles ovales-cordiformes, ondulées; rameaux cylindriques.

JASMINUM *Azoricum.* — *foliis oppositis ternatis.* Linn. Spec. Plant. 240. Hort. Cliff. 5. Flor. Zeyl. 13. Kniph. Orig. cent. 9. n° 51. Mill. Dict. n° 6. Lam. Dict. ency. Willd. Sp. Pl. I. 39.

Jasminum Azoricum trifoliatum, flore albo odoratissimo. Commel. Hort. Amstelod. I. 159. Histor. Univ. Plant. p. 82. Raj. Supplement. Dendrolog. p. 63.

Jasminum Azoricum flore albo. Tournef. Institut. 597.

Jasminum album trifoliatum, flore magno ex insula Maderensi. Pluk. Alm. 195. t. 303. f. 1.

Jasminum sylvestre triphyllum, floribus rubellis umbellatis. Burm. Zeyl. 127. t. 58. f. 1.?

Jasminum azoricum. — foliis oppositis ternatis, foliolis ovatis subcordatisque undulatis, ramis glabris, teretibus, corollæ laciniis tubo æqualibus. Aiton Hort. Kevvens. I. 9.

Arbrisseau à tige droite, plus grand que le précédent, dont les feuilles sont ternées et toujours vertes.

Tige cylindrique; rameaux opposés, nombreux, verdâtres, divergents. Feuilles opposées, pétiolées, ternées ou trifoliées, glabres, luisantes, folioles pétiolées, ovales-cordiformes, plus grandes que dans les especes précédentes. Fleurs disposées en corymbes à l'extrémité des rameaux, pédonculées, blanches intérieurement et rougeâtres à l'extérieur; bractées subulées. Calice à cinq dents.

Fleurit. Pendant l'été et jusqu'à la fin de l'automne. Dans l'orangerie, et même en plein air, s'il est adossé contre un mur, il fleurit une partie de l'hiver. Ses fleurs exhalent une odeur suave qui embaume les appartements et les jardins.

Habite. Les isles Açores, l'isle de Madere. Il est cultivé en Europe depuis un siecle et demi; mais il ne donne de fruits qu'en Italie, en Provence et en Portugal.

Culture. On le conserve dans l'orangerie pendant l'hiver; il n'est pas plus délicat que l'oranger et le myrte. Il est cultivé en pleine terre aux environs de Toulon, de Marseille, et de Montpellier; plus au nord, il faudroit le couvrir pour le garantir des fortes gelées, et l'acclimater peu à peu. Il réussira difficilement dans le climat de Paris. On le greffe sur le Jasmin officinal.

4. JASMINUM glaucum.

J. *foliis oppositis, simplicibus, lanceolatis, nitidis, laciniis calycinis subulatis.* Ait.

JASMIN glauque.

J. à feuilles opposées, simples, lancéolées, nues; divisions du calice subulées.

JASMINUM *glaucum.* Aiton. Hort. Kew. I. 9. Thunb. Prodr. 2. Willden. Spec. Plant. I. 37.
Jasminum ligustrifolium. — foliis oppositis simplicibus lanceolatis crassiusculis. Lam. Dict. ency.
Nyctanthes (glauca) — glauca, caule tereti, foliis lanceolatis acutis trinerviis, pedunculis trifidis. Linn. Suppl. 82.

Arbrisseau à tige droite, simple. Rameaux nombreux, cylindriques, glabres, pliants, verdâtres, divergents. Feuilles opposées (quelquefois imparfaitement), simples, lancéolées, glauques, un peu charnues, glabres, presque trinerves; pétioles très courts. Les fleurs sont blanches, en corymbe terminal; le calice est à cinq divisions. Il a beaucoup de ressemblance avec le Troëne par le port, la forme, et la grandeur des feuilles; ses fleurs ressemblent à celles du Jasmin officinal.

Fleurit. Au commencement de l'été. Il n'a point encore donné de fruits mûrs.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance. Il est cultivé depuis quelques années au Jardin du Muséum. On le tient dans la serre tempérée. Nous croyons qu'il pourroit se naturaliser aux isles d'Hieres et sur les côtes de la Méditerranée. On peut le multiplier par les marcottes et les boutures, et en le greffant sur les especes précédentes.

5. JASMINUM angulare.

J. *foliis oppositis, ternatis; foliolis ovatis obtusis; ramulis angulatis petiolisque villosis; pedunculis axillaribus trifloris.* Vahl.

JASMIN angulaire.

J. à feuilles opposées, folioles obtuses; à rameaux anguleux, velus, ainsi que les pétioles; pédoncules axillaires triflores.

JASMINUM *angulare.* Vahl. Symbolæ botan. III. 1. Wilden. Spec. Plant. I. 38.
Jasminum capense. — foliis oppositis, ternatis, ovatis acuminatis, caule erecto angulato. Thunb. Prodrom. Capens. 2. ?

Arbrisseau à rameaux opposés, cylindriques; écorce cendrée; petits rameaux velus, ayant des lignes décurrentes à la base des pétioles, ce qui les rend tétragones. Feuilles pétiolées, ternées; folioles toutes pétiolées, glabres et lisses, un peu trinerves, les latérales de la grandeur de l'ongle, l'impaire plus grande.

Pétioles canaliculés, velus à la marge. Pédoncules axillaires, velus, plus courts que les feuilles, triflores. Fleurs pédicellées. Calice campanulé, à six ou sept dents, petites, obtuses. Corolle dont le tube a près d'un pouce et demi de longueur; limbe à six ou sept divisions lancéolées, aiguës, trois fois plus courtes que le tube.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance.

Cette nouvelle espece, qui a beaucoup de ressemblance avec le Jasmin des Açores, n'est point encore cultivée en Europe. On pourroit la cultiver comme la précédente.

6. JASMINUM auriculatum.

J. *foliis oppositis, ternatis; ramulorum floriferorum simplicibus; calycibus angulatis ramisque teretibus pubescentibus.* Vahl.

JASMIN auriculé.

J. à feuilles opposées, ternées; simples sur les rameaux floriferes; calices anguleux, velus; rameaux cylindriques pubescents.

JASMINUM *auriculatum.* Vahl. Symbolæ botan. III. 1. Willden. Spec. Plantar. I. 38.

Arbrisseau dont les rameaux sont opposés, cylindriques, velus et cendrés au sommet, ainsi que les jeunes feuilles, les pétioles, les pédoncules et les calices. Feuilles opposées, pétiolées, ternées, folioles toutes pétiolées, entieres, planes, glabres, marquées de nervures; foliole du milieu très grande, ayant deux pouces de longueur, ovale; folioles latérales, beaucoup plus petites, à peine de la grandeur d'un ongle, oblongues, à pédoncules très-courts; celles des rameaux floriferes sont simples, oblongues, pubescentes, ont deux pouces de longueur. Pétioles articulés. Panicule terminale, de deux pouces de longueur; pédoncules trichotomes, rapprochés en faisceau; quelquefois axillaires aux sommités, opposés, solitaires, bifides ou trifides. Bractée linéaire vers la base des pédoncules. Calice obovale, court, pentagone, à cinq divisions obtuses. Corolle d'un pouce de longueur, glabre; limbe du double plus court que le tube, à six découpures linéaires obtuses.

Habite. La côte de Malabar, où les habitants idolâtres le cultivent dans leurs jardins, suivant M. Koenig. Nous ne connoissons cette espece que par un rameau desséché, et par la description qu'en donne M. Vahl.

7. JASMINUM flexile.

J. *glabrum, foliis oppositis, ternatis; racemis axillaribus brachiatis; caule scandente ramis teretibus.* Vahl.

JASMIN flexible.

J. glabre, à feuilles opposées, ternées; à grappes axillaires, rameuses; à tige grimpante, rameaux cylindriques.

JASMINUM *flexile.* Vahl. Symbolæ botan. III. 1. Willden. Spec. Plantar. I. 38.

Arbrisseau très glabre dans toutes ses parties; à tiges flexibles, grimpantes, cylindriques. Feuilles opposées, pétiolées, ternées; folioles pétiolées, ovales-oblongues, acuminées, glabres, lisses des deux côtés, pâles en-dessous, à veines simples et peu apparentes; foliole du milieu ayant deux pouces de longueur, et les deux latérales de près de moitié plus petites. Pétioles flexueux. Grappes axillaires, opposées, très divergentes, divisées, près de trois fois plus longues que les feuilles. Pédoncules partiels opposés, très divergents et presque horizontaux,

uniflores ou triflores. Fleurs pédicellées; bractée linéaire, de chaque côté de la base des pédoncules et des pédicelles. Calice campanulé, à cinq ou six dents, ovales, aiguës, petites. Corolle d'un pouce et demi de longueur; divisions du limbe, ordinairement au nombre de sept, presque de la longueur du tube.

Habite. Les Indes orientales, particulièrement à la côte de Malabar.

Cet arbrisseau, que M. Vahl a le premier fait connoître, est un des plus beaux de ce genre. Il n'est point encore cultivé en Europe; mais nous présumons, d'après l'analogie qu'il a avec les Jasmins grandiflore, officinal, et celui des Açores, qui sont originaires des mêmes contrées, qu'il pourroit être mis en pleine terre en France, aux isles d'Hieres, et sur les côtes de la Méditerranée; en Italie et en Espagne, dans l'Andalousie. Aux environs de Paris, et dans les pays où la température est à-peu-près la même, il faudra le mettre dans l'orangerie, ou même dans une serre tempérée. Son acclimatation seroit plus facile et plus prompte, si on pouvoit parvenir à l'élever de graines: les individus qui en proviendroient résisteroient mieux au froid, et par ce moyen, l'on parviendroit à le naturaliser.

8. JASMINUM didymum.

J. *glabrum, foliis oppositis, ternatis, foliolis ovato-lanceolatis; racemis axillaribus.* Vahl.

JASMIN didyme.

J. glabre, à feuilles opposées, ternées; folioles ovales-lancéolées; à grappes axillaires.

JASMINUM *didymum.* Vahl. Symbolæ botan. III. 2. Villden. Spec. Plant. I. 39.

Jasminum didymum. — foliis oppositis ternatis, foliolis ovato-lanceolatis acuminatis integerrimis. Forster. Florul. Austr. Prodr. n° 8.

Arbrisseau glabre, à rameaux cylindriques, glabres. Feuilles opposées, pétiolées, ternées; folioles pétiolées, celle du milieu de deux pouces de longueur, les deux latérales plus petites, devenant étroites vers la base, entieres, glabres, ayant des veines peu sensibles. Pétioles communs, flexueux, canaliculés, d'un demi-pouce de longueur. Pédoncules axillaires, opposés, solitaires, anguleux, aussi longs que les pétioles communs. Pédicelles opposés, courts, simples. Calice campanulé, glabre, à cinq dents peu apparentes.

Habite. Aux isles de la Société, où il a été découvert par Forster.

Nous ne connoissons cet arbrisseau, qui paroît avoir beaucoup de ressemblance avec le précédent, que par la phrase caractéristique de Forster, et par la description abrégée qu'en a donnée depuis M. Vahl dans l'ouvrage que nous citons. Il n'a pas encore été apporté en Europe; et, pour y vivre et s'y multiplier, il exigeroit les mêmes soins que nous avons indiqués pour le Jasmin flexible.

9. JASMINUM trinerve.

J. *foliis oppositis, simplicibus ovatis attenuatis, trinerviis; pedunculis axillaribus subunifloris.* Vahl.

JASMIN trinerve.

J. à feuilles opposées, simples, ovales, atténuées, trinerves; à pédoncules axillaires, subuniflores.

JASMINUM *trinerve.* Vahl. Symbolæ botan. III. 2. Willden. Spec. Plantar. I. 38.

Arbrisseau dont les rameaux sont glabres, un peu tétragones. Feuilles pétiolées, opposées, ovales, acuminées, très glabres, pâles en-dessous, à trois nervures

qui s'effacent vers le sommet. Pétioles de la longueur de quatre à cinq lignes. Pédoncules axillaires, solitaires, opposés, glabres, plus longs que les pétioles, ayant au milieu deux bractées opposées, subulées. Calice à cinq divisions subulées, de moitié plus courtes que le tube de la corolle, glabre. Corolle à cinq divisions lancéolées.

Habite. L'isle de Java, et aux isles du détroit de la Sonde.

Ce Jasmin a beaucoup de rapports avec le Jasmin à feuilles simples, et même il en differe si peu qu'il est difficile de les distinguer.

10. JASMINUM scandens.

J. *foliis oppositis simplicibus ovato-oblongis, acutis; ramis scandentibus; paniculis brachiatis axillaribus; laciniis calycinis setaceis reflexis.*

JASMIN grimpant.

J. à feuilles opposées, simples, ovales-oblongues, aiguës; à rameaux grimpants; à panicules axillaires, branchues; divisions du calice sétacées réfléchies.

JASMINUM *scandens. — foliis oppositis, simplicibus ovato-oblongis attenuatis; paniculis brachiatis, laciniis calycinis setaceis reflexis.* Vahl. Symbolæ botan. III. 2. Willden. Spec. Plantar. I. 37.

Nyctanthes scandens. — glabra, ramis teretibus elongatis scandentibus, foliis oblongo-cordatis, paniculis, bracchiatis axillaribus. Retz. Observat. fasci. V. 9.

Arbrisseau dont les tiges grimpent jusqu'au sommet des plus grands arbres.

Rameaux cylindriques, grimpants, très-longs, glabres, petits rameaux opposés, axillaires, solitaires, très-simples, floriferes au sommet, aussi longs que les feuilles, divergents et presque horizontaux. Feuilles de deux pouces de longueur, opposées, horizontales, pétiolées, ovales-oblongues, très entieres, planes, glabres, lisses, à veines très-simples. Panicules rameuses ou branchues, courtes, aux sommités des petits rameaux. Pédoncules communs courts; pédicelles très-courts. Bractée linéaire à la base des pédoncules et des calices, aussi longues que les pédoncules. Calice à six ou sept divisions réfléchies et velues. Corolle dont le tube est sensiblement élargi et évasé vers le sommet; limbe à six ou sept divisions lancéolées, égales au tube pour la longueur.

Fleurit. Depuis le commencement de l'été jusqu'à la fin de l'automne.

Habite. Le Bengale, où il grimpe jusqu'au sommet des grands arbres.

Tous les petits rameaux qui naissent aux aisselles supérieures des tiges sont terminés par une panicule branchue, dont chaque division est longue, droite, et divergente; mais ces petits rameaux sont si courts, que la panicule est réellement axillaire et latérale.

11. JASMINUM elongatum.

J. *foliis oppositis, infimis cordato-ovatis, extimis cordato-lanceolatis acutis, elongatis, majoribusque; ramis teretibus.*

JASMIN alongé.

J. à feuilles opposées, inférieures cordiformes-ovales, supérieures cordiformes-lancéolées, aiguës, alongées et plus grandes, rameaux cylindriques.

JASMINUM *elongatum. — foliis cordatis lanceolatis acutis elongatis minoribusque, ramis teretibus.* Willden Spec. Plantar. I. 37.

Nyctanthes elongata. — *foliis cordatis-lanceolatis acutis elongatis minoribusque, ramis teretibus.* Linn. Supplement. 82. Bergius. Acta. Angl. 1771. Vol. 61. p. 290. tab. II.

Arbrisseau dont les tiges et les rameaux sont cylindriques. Rameaux supérieurs velus. Feuilles opposées, simples, cordiformes-ovales, à la base des rameaux, et cordiformes-lancéolées, aiguës, alongées et plus grandes vers le sommet, toutes très-glabres; pétioles courts. Fleurs en ombelle terminale, au nombre de cinq à six. Calice très petit, à six ou sept divisions, subulées, velues. Tube de la corolle devenant épais vers le haut; limbe à huit ou neuf divisions aiguës.

Fleurit. Pendant l'été et l'automne. Les baies mûrissent peu de temps après.

Habite. Les Indes orientales. Bergius, qui le premier en a donné la description, dit qu'il a été apporté en Europe par le capitaine Ekeberg.

12. JASMINUM simplicifolium.
J. *foliis oppositis, ovato-lanceolatis, simplicibus.* Forst.

JASMIN à feuilles simples.
J. à feuilles opposées, ovales-lancéolées, simples.

JASMINUM *simplicifolium.* Forster. Florul. Austral. Prodr. n° 7. Willden. Spec. Plantar. I. 38.
Jasminum oblongum. — *foliis oppositis simplicibus, pedunculis alternis axillaribus unifloris.* Burm. Ind. 6. tab. 3. fig. 2.?

Habite. Les isles des Amis, dans la mer du Sud.

Nous ne décrivons pas cette espece, parcequ'elle ne nous est pas suffisamment connue. Forster, qui l'a découverte aux isles des Amis, n'en a point donné de description, mais seulement la phrase du caractere distinctif, dans le *Prodromus* de sa Flore des isles de la mer Australe. Le synonyme et la figure du *Flora Indica* de Burman paroissent s'y rapporter, mais cependant nous les citons avec doute, parceque ce genre est nombreux, et que les especes à feuilles simples n'offrent que peu de caracteres pour les distinguer.

13. JASMINUM lanceolatum.
J. *foliis oppositis simplicibus lanceolatis; pedunculis axillaribus terminalibusque, unifloris; laciniis corollis spathulatis.*

JASMIN lancéolé.
J. à feuilles opposées simples, lancéolées; à pédoncules axillaires et terminaux, uniflores; divisions de la corolle spathulées.

JASMINUM *lanceolatum.* — *foliis oppositis lanceolatis.* Ruiz et Pavon. Flora Peruv. et Chilens. I. 6. Icon. VII. fig. *a.*

Sous-arbrisseau. Racine fasciculée, fibreuse, blanchâtre. Tige droite, simple, cylindrique, qui s'éleve à deux pieds de hauteur. Feuilles opposées, presque sessiles, lancéolées, étroites à la base et au sommet, très entieres, glabres, divergentes, réfléchies à la pointe. Pédoncules axillaires et terminaux, courts, uniflores. Calice à cinq divisions subulées. Corolle beaucoup plus longue que le calice, blanche, tirant un peu sur le pourpre; tube grêle, sensiblement plus ample et évasé au sommet; limbe à cinq divisions oblongues, obovales, spathulées, ouvertes et horizontales. Étamines, deux; antheres renfermées dans le tube.

Fleurit. En automne, pendant le mois de septembre, dans son climat natal.

Habite. Le Pérou, dans les forêts de *Pozuzo*, aux lieux couverts et ombragés,

où il a été découvert par MM. Ruiz et Pavon, qui l'ont décrit et figuré dans la superbe Flore du Pérou et du Chili. C'est le seul Jasmin qui soit indigene de l'Amérique.

** *Foliis alternis.*

14. JASMINUM fruticans. *Tab.* 28.

J. *foliis alternis, simplicibus, ternatis pinnatisque; foliolis oblongis, obtusis; ramis angulatis; laciniis calycinis subulatis; tubo corollæ intus villoso.*

** *Feuilles alternes.*

JASMIN fruticans. *Pl.* 28.

J. à feuilles alternes, simples, ternées et pinnées; folioles oblongues, obtuses; à rameaux anguleux; divisions du calice subulées; tube de la corolle velu en dedans.

JASMINUM *fruticans.* — *foliis alternis, ternatis simplicibusque.* Linn. Spec. Plant. 240. Hort. Cliff. 5. Hortul. Angl. tab. 6. Mill. Dict. n° 3. Kniph. Orig. cent. I. n° 45. Ger. Flor. Gallopr. 320. Pallas. Flor. Ross. 58. Lam. Dict. n° 5. Illustrat. tab. 7. fig. 2. Gaertn. 196. tab. 42. f. 1. Desfont. Flor. Atlant. I. 6. Willden. Spec. Pl. I. 39. Ait. Hort. Kew. I. 9. Duroi. Harb. I. 315. Allioni Flor. Pedemont. I. 121. n° 427. Ortega. Flor. Hispan. VI. 261.

Jasminum luteum, vulgò dictum bacciferum. Bauh. Pin. 398. Raj. Hist. 1600. n° 4. Tourn. 597. Garid. 245. Magnol. Botan. Monspel. 139. Duham. n° 3. Shaw. Specim. n° 350.

Trifolium fruticans, quibusdam Polemonium flore luteo. J. Bauh. Hist. Plant. I. 374.

Trifolium fruticans. Dod. Pempt. 571.

Polemonium Monspeliensium. Lob. Advers. 389. Icon. Besl. Hort. Eyst. Vern. I. 11. fig. 4.

Scavillos, aux environs d'Aix et de Marseille. *Jazmin amarillo con bayas*, en Castille.

Arbrisseau à tiges nombreuses, droites, et rapprochées en forme de gerbe. Les feuilles sont luisantes, et les fleurs jaunes. Par son port, il a beaucoup de ressemblance avec le cytise à feuilles sessiles, et avec le cytise à balai.

Tiges nombreuses, droites, ramifiées, grêles, anguleuses, pliantes, verdâtres. Feuilles alternes, petites, nombreuses, trifoliées, ou simples aux sommités des rameaux, folioles oblongues, obtuses, glabres, vertes, luisantes, coriaces. Fleurs jaunes, presque inodores, terminales, petites, au nombre de deux à trois ensemble; pédoncules très courts. Baies noirâtres, luisantes, globuleuses.

Fleurit. Au milieu du printemps. Il ne donne pas de fleurs aussi long-temps que les autres especes. Les baies mûrissent vers la fin de l'été, et en automne.

Habite. Les bois et les haies des côteaux secs et rocailleux des environs de Montpellier, d'Aix et de Marseille; en Italie, en Espagne et en Portugal; les côtes de Barbarie, et le mont Atlas; dans toute la Perse, la Géorgie et la Circassie.

Culture. Cet arbuste est le moins délicat de tous, quoiqu'il soit originaire des pays chauds du midi de l'Europe; il réussit parfaitement en pleine terre dans toutes sortes de terrains. On le multiplie de graines ou de rejetons que l'on sépare du pied, et qu'il fournit en grande abondance. On en forme des haies et des touffes dans les bosquets de toutes les saisons : il conserve son beau feuillage lustré pendant tout l'hiver dans les climats tempérés. On le taille en boule; les personnes qui aiment encore ce genre de décoration peuvent le faire tondre.

Ce joli arbrisseau est du petit nombre de ceux que la Nature a destinés à habiter des zônes différentes : il est indigene de l'Afrique, et il résiste aux hivers rigou-

reux du nord de l'Allemagne. Dans les pays chauds ses fleurs sont odorantes, et dans les pays froids elles sont tout à fait inodores.

15. JASMINUM humile.	JASMIN d'Italie.
J. *foliis alternis, simplicibus ternatis pinnatisque, foliolis ovatis acutis; ramis angulatis; calycibus dentatis.*	J. à feuilles alternes, simples ternées et pinnées, folioles ovales, aiguës; à rameaux anguleux; à calices dentés.

JASMINUM *humile.* — *foliis alternis acutiusculis, ternatis, pinnatisque, ramis angulatis.* Linn. Spec. Plant. 240. Hort. Upsal. 5. Mill. Dict. n° 2. Kniph. Orig. cent. 5. n° 45. Knorr. Delic. Hort. I. tab. 1. Ortega. Flor. Hispan. VI. 260. n° 3.

Jasminum humile. — *foliis alternis acutis ternatis pinnatisque, ramis angulatis; laciniis calycinis brevissimis.* Aiton. Hort. Kew. I. 9. Willden. Spec. Plant. I. 40.

Jasminum s. Gelseminum luteum. J. Bauh. Hist. Pl. II. p. 102. Raj. Hist. 1599. n° 2.

Jasminum humile luteum. C. Bauh. Pin. 397. Cupani Hort. Cathol. 102.

Jasminum luteum. Lob. Icon. 2. p. 106. Besl. Hort. Eystet. œstiv. tab. 40. f. 2.

Jasminum n° 2. Duham. Arb. I. 309.

Jasminum humile. — *foliis alternis ternatis et quinato-pinnatis, foliolo terminali subacuto, ramis angulatis. Jasmin d'Italie* n° 6. Lam. Dict. ency.

Jasmin d'Italie, en Français; *Jazmin amarillo*, en Espagnol; *Giasminu giarnu*, en Sicile.

Arbrisseau très petit, à tiges droites, simples, peu rameuses, angles peu apparents. Feuilles pétiolées, alternes, trifoliées, folioles ovales-aiguës, glabres, d'un verd jaunâtre, portées chacune par un pétiole particulier. Fleurs en corymbe à l'extrémité des rameaux, jaunes, presque inodores. Calice à cinq dents très petites, à peine sensibles. Divisions de la corolle obtuses.

Celui-ci se distingue du précédent par ses feuilles et leurs folioles, qui ont des pétioles très longs, et sont d'un verd jaunâtre et point luisantes. Ses tiges sont moins branchues, et ses rameaux sont peu anguleux.

M. Willich dit dans ses *Observations*, qu'il en existe une variété qui n'a que des feuilles ternées et des feuilles simples. Mais depuis plusieurs années que nous avons observé cette espece avec attention, et en différents jardins, nous avons vu sur les mêmes individus des feuilles simples et ternées, et très souvent des feuilles qui étoient pinnées avec cinq folioles. Cela dépend de l'individu, s'il est vigoureux ou rabougri. Nous ne croyons pas que l'on puisse regarder comme des *variétés* distinctes, des différences accidentelles aussi légeres.

Fleurit. A la fin du printemps et pendant l'été. Il donne rarement de fruits en France, mais plus souvent en Italie, aux environs de Gênes et de Naples.

Habite. Cet arbrisseau est connu depuis deux siecles, qu'il est cultivé en Italie; mais on ne savoit pas d'où il étoit originaire : il a été trouvé dans les bois, aux isles Canaries, en 1796, par M. Riedle, jardinier-botaniste du Muséum d'Histoire naturelle. On l'appelle *Jasmin d'Italie*, parceque les Italiens, qui font commerce d'arbustes et de plantes, en envoient avec les orangers et les tubéreuses.

Culture. On le cultive depuis plusieurs années, en pleine terre, dans quelques jardins des environs de Paris. Il est cependant plus délicat que le précédent; les hivers rigoureux lui font perdre ses rameaux, s'il n'est pas dans un lieu sec et abrité. On le multiplie de boutures, de marcottes, de rejetons et de graines.

16. JASMINUM odoratissimum.

J. *foliis alternis, simplicibus, ternatis pinnatisque; foliolis obovatis; ramis teretibus; laciniis calycinis brevissimis.*

JASMIN Jonquille.

J. à feuilles alternes, simples, ternées et pinnées; folioles obovales; à rameaux cylindriques; à divisions du calice courtes.

JASMINUM *odoratissimum. — foliis alternis, obtusis, ternatis pinnatisque, ramis teretibus.* Linn. Spec. Plant. 240. Hort. Upsal. 5. Mill. Dict. n° 5. Lam. Dict. ency. n° 7. Illustrat.

Jasminum foliis alternis ternatis obtusis. Linn. Hort. Cliff. 5. Roy. Lugdb. 397.

Gelseminum Indicum flavum odoratissimum. Ferrar. Cult. 93. Raj. Hist. 1600. n° 3.

Gelseminum latifolium, odoratissimum, sempervirens, exoticum, s. indicum. Barrel. Icon. 62.

Jasminum odoratissimum. — foliis alternis, obtusis, ternatis pinnatisque; ramis teretibus. Lam. Dict. ency. *Jasmin jonquille* n° 7.

Jasminum odoratissimum. —foliis alternis obtusiusculis ternatis, pinnatisque, ramis teretibus, laciniis calycinis brevissimis. Aiton. Hort. Kevvens. I. 10. Willden. Spec. Plant. I. 40.

Le *Jasmin jonquille.*

Arbrisseau qui s'éleve à la hauteur humaine, sur une tige droite, simple; les feuilles sont trifoliées, luisantes et toujours vertes. Il fleurit presque toute l'année, et prend la forme d'un petit oranger.

Tige droite, unique, simple, épaisse, cylindrique; écorce lisse grisâtre. Rameaux alternes, divergents, cylindriques, diffus, nombreux. Feuilles alternes, pétiolées, pinnées, ternées et simples, à folioles ovales, obtuses, grandes, entieres, glabres, lisses et luisantes par-dessus. Fleurs disposées en corymbes à l'extrémité des rameaux, très odorantes, d'une belle couleur jaune; pédoncules courts, la plupart axillaires. Le calice a cinq dents très petites; la corolle est à cinq divisions obtuses. Les baies sont ovoïdes, très grosses, noires, et deviennent blanches en mûrissant.

Fleurit. L'été, l'automne, et même une partie de l'hiver. Les fleurs ont l'odeur de la jonquille, ce qui lui a fait donner le nom de Jasmin jonquille (1). Les baies mûrissent pendant l'automne, et il en produit beaucoup qui mûrissent très bien à Paris, et qui servent à le multiplier.

Habite. Aux isles Canaries, à Madere et dans l'Inde. M. de Lamarck en a des morceaux qui ont été cueillis au Cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Culture. Il peut être placé en pleine terre dans les contrées méridionales de la France. Aux environs de Paris on le met l'hiver dans l'orangerie, où il fait le plus bel effet : il est même si peu délicat qu'il y passe l'hiver en plein air s'il est au pied d'un mur à l'aspect du midi, et dans un lieu abrité. On le multiplie par ses baies, qu'il produit en abondance et qui mûrissent très-bien, ainsi que par des marcottes; mais les individus qui proviennent de graines ont une forme plus réguliere, et s'élevent sur une tige droite comme de petits arbres. Il ne donne pas de rejetons, et n'est point délicat sur la qualité du terrain.

---

(1) C'est improprement que Linné donne l'épithete de très-odorant (*odoratissimum*), pour nom trivial à cette espece. Quoique dans les climats chauds ses fleurs soient plus odorantes que dans les climats froids, leur odeur y est cependant beaucoup moins forte que celle des Jasmins à fleurs blanches.

Pour ne pas augmenter les *variantes* de la nomenclature dont la Botanique est accablée, nous ne changeons pas le nom latin, parcequ'il est généralement reçu, malgré l'erreur qu'il présente : mais pour le nom français, nous avons préféré celui de *Jasmin jonquille*, adopté depuis long-temps par l'usage, et qui exprime à la fois la couleur jaune et l'odeur suave de ses fleurs.

Usages. Par le procédé que nous avons indiqué, d'après Duhamel, pour le *Jasmin officinal*, on peut extraire des fleurs de ce Jasmin l'agréable odeur dite *de Jonquille*, aussi bien que de la jolie plante bulbeuse qui porte ce nom. L'odeur n'en est pas toujours aussi forte, mais cet arbrisseau a l'avantage d'être en fleurs pendant tout l'été et l'automne, et même durant toute l'année, dans les climats tempérés, au lieu que le *Narcisse Jonquille* ne fleurit que pendant une quinzaine de jours, vers la fin du printemps.

Le procédé de retirer, par le moyen de l'huile, la partie odorante des fleurs que l'on ne peut obtenir par la distillation avec l'eau ou l'esprit-de-vin, n'est pas une invention des modernes, car il est connu dès la plus haute antiquité. Les anciens employoient l'huile de Ben et celle de Sesame, pour faire les essences et les huiles parfumées, qui étoient d'un si grand usage dans leurs fêtes, et que l'on distribuoit avec des fleurs aux convives, avant le banquet, afin de satisfaire voluptueusement plusieurs sens à la fois.

Aux Indes orientales, et particulièrement aux environs de Patna, on se sert pour le même objet d'un procédé différent et très ingénieux. Par celui-ci, on a l'avantage d'extraire également deux parties qui sont bien distinctes; l'une est l'huile essentielle, et l'autre, la partie aromatique et fugace des fleurs, que les chymistes modernes appellent *arome*, et que l'on nomme communément esprit recteur; soit que ces deux substances se trouvent réunies, soit que la plante n'en produise qu'une seule.

On prend des graines de *Sesame*, on les fait tremper dans de l'eau pendant douze heures, ensuite on les fait sécher au soleil, et on les écrase un peu dans un mortier, afin d'en briser l'écorce, et qu'elle puisse facilement se détacher de l'amande. Après cela on les frotte entre deux grosses toiles; on les vanne, et l'on fait sécher au soleil pendant un jour ces amandes ainsi dépouillées. On prend un vase de verre ou de terre, mais neuf et vernissé en dedans; on y étend un lit de deux doigts, des fleurs dont on veut retirer l'essence; ensuite par-dessus, on met un lit d'un doigt d'épais, de graines de Sésame ainsi préparées; puis un second lit de fleurs, et alternativement, jusqu'à ce que le vase soit rempli. On presse le tout, et on bouche hermétiquement le vase. Douze ou quinze jours après, les fleurs sont seches; on les retire, on en met de fraîches que l'on arrange par couches, comme la premiere fois, avec les mêmes graines.

Quand on a répété trois fois cette opération, on trouve que les graines ont augmenté leur volume d'environ le double, parcequ'elles ont pompé l'huile des fleurs. Alors on les met à la presse, et l'on en retire l'huile que l'on met dans des bouteilles; mais il faut avoir l'attention de les bien boucher, et qu'elles ne soient pleines qu'à moitié, parceque la chaleur du soleil auquel il faut les exposer pendant dix ou douze jours, augmente considérablement le volume de l'huile. Celle de Sesame qui est pesante tombe au fond, et l'huile essentielle qui est volatile et beaucoup plus légere surnage.

Les Indiens retirent l'huile essentielle, en y trempant du coton qu'ils expriment ensuite. Un moyen dont ils n'ont pas connoissance, et qui est aussi simple qu'économique, c'est d'employer un entonnoir de verre, qui soit très long et étroit; on bouche le trou qui est au bas du tube, on y verse l'huile, et un instant après l'huile essentielle surnage; alors on laisse écouler l'huile grasse qui est plus pesante.

C'est par ce procédé que les habitants de l'Inde retirent les huiles essentielles odorantes de toutes sortes de fleurs.

Le *Sesame* est une plante annuelle, très intéressante par ses graines, qui donnent une huile douce et inodore, très bonne à manger et à brûler dans les lampes. Cette plante, qui étoit cultivée autrefois en France, et même dans les climats tempérés de l'Europe, à cause de son produit, n'y est presque plus connue, et on ne la trouve plus que dans les jardins de botanique. On la cultive dans toute l'Asie, mais principalement dans l'Inde, où on la nomme *Til*, et *Gingeli* à la côte de Coromandel, d'où lui est venu le nom de *Jugoline* qu'on lui donnoit anciennement en France.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 27. Rameau de grandeur naturelle.

1. Corolle ouverte longitudinalement, où l'on voit les deux étamines.
2. Pistil.
3. Calice, dans lequel on voit l'ovaire.

PLANCHE 28. Rameau de grandeur naturelle.

LYCIUM.

LYCIUM, Linn. Classe V. *Pentandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
LYCIUM, Juss. Classe VIII. *Dicotylédones monopétales. Corolle hypogyne.* Ordre VIII. Les Solanées.

GENRE.

CALICE. Monophylle, campanulé, à trois ou à cinq dents, persistant.

COROLLE. Monopétale, infundibuliforme; limbe plane, à cinq lobes.

ETAMINES. Cinq; filaments filiformes, plus longs que le tube, insérés au milieu, velus à leur base; antheres ovales-oblongues.

PISTIL. Ovaire supérieur; style filiforme; stigmate capité, sillonné.

PERICARPE. Baie ovoïde ou oblongue, biloculaire, pulpeuse, polysperme.

SEMENCES. Nombreuses, réniformes, planes, attachées à la cloison centrale.

Caractere essentiel. Calice campanulé. Corolle infundibuliforme. Filaments velus vers leur base. Baie biloculaire, polysperme. Semences réniformes.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux à tiges droites, ou pendantes; à rameaux grêles, épineux; à feuilles entieres, glauques; à fleurs axillaires, pédonculées.

Ordre naturel. Ce genre, de la famille des Solanées, differe peu de celui du *Galvania* de Vandelli; il a des rapports avec le *Cestrum*, le *Cerdana*, et le *Solanum*.

Dénomination. Dioscoride, Liv. I. ch. 134, donne le nom de Λυκιον, *Lycion*, à un arbrisseau épineux qui croît dans la Lycie, dont l'extrait étoit employé en médecine. Pline, au Livre XII, ch. 27, et Livre XXIV, ch. 14, décrit aussi la préparation de cette substance et les propriétés qu'on lui attribuoit.

Observations. On en connoît vingt especes qui habitent les deux zones tempérées, dans l'Asie, l'Europe, l'Afrique, et l'Amérique méridionale. Il y en a deux qui sont indigenes : les autres se naturaliseront dans le midi de l'Europe.

ESPECES.

1. LYCIUM Afrum. *Tab.* 29.

L. *caulibus strictis, spinosis; foliis fasciculatis, linearibus; baccis globosis.*

LYCIUM d'Afrique. *Pl.* 29.

L. à tiges droites, épineuses; à feuilles fasciculées linéaires; à baies globuleuses.

LYCIUM *Afrum.* — *foliis linearibus.* Linn. Spec. Plantar. 277. Aiton. Hort. Kewensis. I. 256.

Lycium afrum. — *spinosum, foliis fasciculatis linearibus.* Murr. Comment. Gotting. 1779. p. 12. Mill. Dict. n° 1 et Icon. tab. 171. f. 1. Trew. Ehret. Plant. Select. 4. tab. 24. Kniph. Cent. II. n° 66. Lam. Dict. ency. *Lyciet. n°* 1. Illustr. tab. 112. fig. 1. Willden. Spec. Plant. I. 1058.

Lycium africanum, angustissimis brevioribus foliis, ad nodos confertis. Pluken. Almath. 136. tab. 315. f. 5. Petiv. Gazophyl. tab. 72. f. 3.

Rhamnus alter, foliis salsis, flore purpureo. C. Bauh. Pinax. 477.

Rhamni I. altera species. Clus. Hist. I. 109. Hispan. 66. 68. J. Bauh. Histor. Plantar. I. 52.

Rhamnus primus alter. Dod. Pempt. 754.
Rhamnus secundus. Weinman. Phytant. p. 216. tab. 864. fig. *b.*
Hausegi angustissimo folio flore purpureo. Vaill. Catal. Hort. Par. mst.
Lycium atrum. Hasselquist Itin. Palæst. 67. edit. gall.
Jasminoïdes africanum Jasmini aculeati folio et facie. Nissol. Act. Par. 1711. tab. 12. f. 1. Duham. Arb. n° 1. tab. 121. fig. inter. Tilli. Hort. Pis. 87.
Jasminoïdes aculeatum humile, Halimi minoris folio, etc. Mich. Gen. 224. tab. 105. f. 2.

Athad, en Hébreu.
Hausegi, Alhausegi, Ausaegi, Uzeg et *Uzegi*, en Arabe.
Espino africano, en Espagnol et en Portugais.
Le nom Hébreu et les noms Arabes que l'on donne à cette espece, appartiennent également au *Lycium europæum.*

VARIÉTÉS.

a. LYCIUM d'Afrique *à feuilles courtes.* à feuilles linéaires courtes, obtuses.
LYCIUM Afrum *brevifolium.* *foliis linearibus brevibus, obtusis.*

b. LYCIUM d'Afrique *à feuilles longues.* à feuilles linéaires, longues, obtuses.
LYCIUM Afrum *longifolium.* *foliis linearibus, elongatis, obtusis.*

c. LYCIUM d'Afrique *subulé.* à feuilles longues, linéaires-subulées.
LYCIUM Afrum *subulatum.* *foliis elongatis, lineari-subulatis.*

Arbrisseau à tige droite, ferme, roide; écorce blanchâtre, rameaux courts, divergents, terminés en pointe aiguë, très épineux. Feuilles fasciculées, sessiles, linéaires, entieres, glabres, épaisses, d'une couleur blanchâtre. Fleurs axillaires; pédoncules courts. Calice campanulé, persistant. Corolle infundibuliforme, drune, ou d'un violet foncé; tube cylindrique, très grand, limbe à cinq lobes, petits. Etamines plus courtes que le tube. Stigmate sillonné. Baie globuleuse, noirâtre.

La premiere variété a ses feuilles courtes, très obtuses; elle est beaucoup plus épineuse que les deux autres. La seconde a les feuilles d'un pouce de longueur, linéaires et obtuses. La troisieme a les feuilles longues, linéaires-subulées.

Fleurit. Depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin de l'automne, sans discontinuer. Les baies commencent à mûrir vers la fin de l'été. Les fleurs exhalent une odeur ambrosiacée qui est fort agréable.

Habite. En Barbarie, près de la forteresse d'Oran; en Espagne, aux environs de la ville d'Orihuela, et le long de la riviere de Segura; dans le royaume de Valence, aux Salines de Lugar; dans la Palestine (1) et en Egypte (2), vers la mer Rouge, à l'entrée du désert, près du mont Sinaï; dans l'Arabie heureuse, aux environs de Médine.

---

(1) Bellon, *Observat.*, *etc. Livre II*, *chap.* 86, en parlant de la plaine de Jérico et des bords du Jourdain, dit: « Les arbres qui portent le Lycion naissent en cette plaine, et aussi les arbres qui portent les Myrobolans citrins, du noyau « desquels les habitants font de l'huile. »

(2) Prosper Alpin. *Plant. Ægypto. cap.* XII. *De Uzeg*; *atque Lycium Indum*; et Veslingius *Observat.* Prosp. Alp. ad cap. XII. « *In urbis Cayri hortis, ædibus consulorum Venetorum propriùs adsitis, non arborem à Prospero Alpino* « *descriptam, sed fruticem vidi, in quatuor aut quinque cubitorum longitudinem adultum, et latiùs implexe ramorum* « *serie sese spargentem. Eum horti præfectus Agiahalid nominabat, et in curanda lue venerea utilem ejusdem operam com-* « *mendabat. Suspicari subiit, an a proximè designata Agiahalid, hæc soboles superstes remanserit : ab illo gigante hæc*

Remarques. On voit par le passage de Bellon, que nous avons cité, qu'il a retrouvé près du Jourdain un arbrisseau qui y étoit cultivé avec soin il y a quatre mille ans ; car on lit dans la Genese (1), qu'il y avoit un lieu au-delà du Jourdain qui étoit planté d'un arbrisseau nommé *Athad* en Hébreu, dont les interpretes ont traduit le nom en latin par *Area Rhamni*, ce qui signifie le jardin ou la place des *Rhamnus*. Mais il faut observer que dans les langues grecque et latine, et même dans les auteurs qui ont écrit particulièrement sur les plantes, tels que Théophraste (2), Dioscoride, et Oribaze chez les Grecs, Virgile et Pline chez les Latins, le mot *Rhamnos* et *Rhamnus* étoit une sorte de nom générique qu'ils donnoient indistinctement à plusieurs especes de petits arbres ou arbrisseaux épineux et bacciferes, qui composent aujourd'hui les genres du *Lycium*, *Rhamnus*, *Hippophaë* et *Zizyphus*. C'est un homonyme, dont les langues anciennes donnent des exemples aussi fréquents que les langues modernes.

Les interpretes et les traducteurs du texte sacré n'ont pu se servir que de ce mot, qui étoit le seul qui fût alors en usage ; mais dans la suite ce nom commun n'a été donné qu'à un petit nombre d'especes, et avec des épithetes qui les distinguoient.

Dans ces temps reculés la Botanique étoit peu avancée : on ne connoissoit pas l'art de faire des descriptions exactes des organes les plus importants ; de rassembler par groupes, et sous le nom de *genre*, les caracteres généraux des ressemblances qu'ont entre elles les diverses especes ; et sous celui d'*especes*, les caracteres des dissemblances essentielles et constantes, qui sont propres à chacune d'elles. L'art de distinguer, de décrire sans confusion tous les objets des trois regnes de la nature, d'en composer des tableaux comparatifs, par les procédés réunis de l'analyse et de la synthese, qui fait aujourd'hui de la Botanique une science exacte et susceptible d'une démonstration rigoureuse, n'est connu que depuis moins d'un siecle : on en doit la découverte au génie de l'immortel Linnæus.

Quoique le nom Hébreu et Arabe soit commun au Lycium d'*Europe* et à celui de l'*Afrique*, nous croyons que c'est de ce dernier seulement dont il est parlé dans la Genese. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est ce qu'en dit le savant rabbin Maimonides, qui, après avoir étudié la médecine chez les Arabes, à Cordoue en Espagne, et avoir été disciple du fameux Averroës, voyagea en Egypte, en Arabie et en Judée, et devint médecin du soudan d'Egypte, ce qui le mit à portée de voir l'arbrisseau dont il parle, dans les lieux où il croît spontanément.

« *coactæ brevitatis pumilionum familia, progeniem datura vitiosiorem. Revera tamen eximia planta est, quam propositæ* « *Uzeg figura, spinis, fructu, floribus radicumque flexu satis evidenter exprimit. Folia tamen circa spinarum basim non* « *quaterna tantum ; sed plura dispari magnitudine consurgunt. Olivæ folii minora, magisque tenella : nec in acumen* « *angustata ; sed buxeorum instar rotunda. Flores et minuti ; sic numerosi existunt : non ventricosi, sed à contractiore* « *tubulo sensim ampliati, amabilem in risum hiulca labella diducunt. Sinum intimum flavedine tingunt, purpureis ali-* « *quot punctis recessu foliorum inscripti : reliquo corpore Hyacinthi ferruginem violis permiscent, utroque dapsili halitus* « *gratissimi expiratu longè suaviores. An succus ex hoc frutice paretur, quem Lycium indicum vetustissimi auctores* « *nominarunt, ex notis plantæ faciliùs divinari licet, quam ex Ægyptiorum sermone colligere. Sanè qui ex vicinis* « *Arabiæ atque Æthiopiæ locis huc in utribus affertur condensatus succus, saltem ritè paratus sit, Lycii indici indolem* « *minimè obscuris signis exhibet. Eum venditores coulan appellant : circa Libanum montem ab accolis Zaroa nuncupari,* « *et à psalte regio in sacris odis Hadhad in itineris orientalis descriptione Rawolfius prodidit, quamvis et Arabes nomen* « *usurparint. Cæterum hodiernum Cate indicum, quod Lycium veterum existimabat Garzias, quamvis viribus æmulum,* « *ortu tamen diversum, nec ut priscum illud compositione sincerum est. Nam ex Hachic arboris contusis decoctisque ramis* « *(quorum folia Ericæ vel Tamarisci speciem pro se ferunt) tum pulvera seminum Machani, et alterius ignoti ligni scobe* « *compositum, atque in pastillorum formam redactum, variis in locis divendi scripsit* ». Veslingius loc. citat.

(1) *Area Rhamni*. Genes. *cap. L. vers.* 10. 11.

(2) Theophraste, *Lib.* III. *cap.* 17. Dioscoride, *Lib. I. cap.* 134. Pline, *Lib.* XXIV. *cap.* 14.

La description abrégée qu'il en donne suffit pour faire voir qu'il s'agit du Lycium afrum : il dit que l'*Athadim* (1) sont des especes d'épines qui produisent des grains noirs et durs, semblables à des pois, et que l'on mange.

Ce ne peut être aucune des especes du *Rhamnus* que l'on nomme vulgairement Nerprun, parceque ces arbrisseaux n'ont que très peu d'épines, et que les baies ont une saveur amere, nauséabonde, et purgent violemment. Celsius s'est trompé (2), en rapportant ce qui est dit dans ce passage au Lycium d'Europe, dont les baies sont rouges ou jaunâtres, et qui croît aussi dans la Palestine où il est très commun. Le Lycium de Russie a aussi des baies noires, mais il ne croît qu'aux environs de la mer Caspienne.

Cet arbrisseau paroît aussi avoir été cultivé dans l'Arabie heureuse. Un ancien géographe arabe, en faisant la description de Médine et de ses environs, dit qu'il y a un lieu appelé le *Champ des Rhamnus* (3), qu'il est situé hors de la porte de la ville, vers l'orient.

Les fruits ont une saveur douçâtre, qui n'a rien d'agréable, au moins dans nos jardins. Peut-être que dans les pays chauds ils sont de meilleure qualité. Nous en avons mangé sans en éprouver le moindre inconvénient. Les oiseaux les mangent comme ceux des autres especes.

Il est vraisemblable que ce Lycium étoit cultivé dans ces diverses contrées, à cause de son fruit, et sans doute pour en faire ce médicament si fameux, que les anciens nommoient *Lycion.* Il y en avoit de plusieurs sortes : celui dont Dioscoride indique la préparation, et qui donnoit son nom à tous les autres, se faisoit dans la Lycie, avec un arbrisseau nommé *Lycion pyxacantha* (4), lequel s'éleve à la hauteur de deux à trois coudées, porte des baies noires, semblables à des grains de poivre. On croit généralement que c'est l'arbrisseau nommé aujourd'hui *Rhamnus saxatilis.*

On prenoit les fruits et les feuilles que l'on écrasoit, les branches et les tiges réduites en petits morceaux; on faisoit macérer tout cela pendant trois jours, dans un vase, avec une suffisante quantité d'eau que l'on faisoit ensuite bouillir et évaporer jusqu'à la consistance d'extrait.

Le Lycium de l'Inde étoit le plus estimé; on le préparoit de la même maniere, mais avec d'autres plantes. C'est celui que l'on apporte en Egypte, suivant Prosper Alpin et Veslingius. Plusieurs auteurs disent que le *Cate* de l'Inde, le *Catacambe* du Pégu, et le *Cachou*, étoient aussi connus des anciens sous le nom commun de Lycium indien.

Dans tous les temps, l'avidité mercantile a falsifié cette substance, et dans chaque climat on a cherché à la remplacer par des plantes indigenes. En Allemagne et en France, on faisoit autrefois avec le suc de prunelles un rob auquel on donnoit le nom d'*Acacia nostra.* Schroder dit que l'on en fait aussi avec les fruits du Troëne et des Chevrefeuilles.

Nous n'indiquerons pas les propriétés que l'on attribuoit à cette substance. Les médecins modernes ont eu raison de réformer toute cette cuisine medicinale, et

---

(1) « *Athadim sunt species spinarum quæ producunt grana nigra, et dura, instar pisorum, quæ comeduntur.* Maimonides, *Shebiit, cap.* 7. §. 5.

(2) Celsius *Hierobotanicon.* Vol. 1. p. 199.

(3) *Campus Rhamnorum est extra portam civitatis ad orientem.* » Geogr. Arab. *ex* Cels. *Hierobot.*

(4) Λυκιον πυξακανθα. Dioscoride, *Liv.* I. *chap.* 134. Pline, *Liv.* XII. *chap.* 27. *et Liv.* XXIV. *ch.* 14.

d'abandonner l'usage de ces médicaments composés, toujours faciles à sophistiquer, dont les effets sur le corps ne peuvent être prévus, puisque les propriétés n'en sont pas certaines.

Culture. A Paris, on le conserve dans l'orangerie pendant l'hiver; il y donne des fleurs, car il n'est point délicat, et il s'est déja un peu acclimaté. Les individus que l'on éleve de semences sont beaucoup plus robustes et résistent mieux aux gelées. On pourroit l'élever en pleine terre dans le midi de la France, et en faire des haies vives, qui seroient d'une bonne défense, à cause des longues épines dont ses rameaux courts et nombreux sont hérissés. Il s'étale moins que les especes suivantes.

2. LYCIUM carnosum.

L. *caulibus ramisve erectis, spinescentibus; foliis lineari-lanceolatis, fasciculatis, carnosis; baccis sphæricis.*

LYCIUM charnu.

L. à tiges et rameaux droits, spinescents; feuilles linéaires-lancéolées, fasciculées, charnues; baies sphériques.

LYCIUM *italicum.* — *foliis lineari-brevioribus, tubo florum breviori; segmentis ovalibus patentissimis.* Mill. Dict. n° 2.

Lycium afrum. variet. *foliis brevioribus et obtusioribus crassiusculis.* Lam. Dict. n° 1.

Lycium rigidum. — *spinosum, foliis fasciculatis linearibus, ramis strictis, florum pedunculis brevissimis.* Thunb. Prodr. Plant. cap. 37.?

Lycium foliis linearibus, flore fructuque minore. Trew. Ehret. Plant. Select. p. 4. tab. 24. fig. 1.

Rhamnus afer, spinis longis, cortice albo, fructu cœruleo. Boerhaave, Hort. Lugd. Bat. Index, p. 246. Index alter. 212.?

Arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec le *Lycium afrum*, mais qui est constamment plus petit dans toutes ses parties, moins épineux, et ne s'éleve qu'à trois à quatre pieds de hauteur.

Racines traçantes, poussant des rejetons. Tiges et rameaux droits, terminés par une épine forte, aiguë, légèrement anguleux ou sillonnés, grisâtres. Feuilles de six à huit lignes de longueur, sessiles, charnues, glauques, fasciculées, courtes, linéaires sur les bourgeons, linéaires-lancéolées, et plus longues sur les jeunes pousses de l'année. Fleurs axillaires dans les bourgeons de l'année précédente, au nombre d'une à trois. Pédoncules plus courts que les fleurs, nus, filiformes. Calice campanulé, à cinq divisions aiguës. Corolle infundibuliforme, violette; tube cylindrique, court; limbe à cinq divisions ovales, planes, de moitié plus courtes que le tube. Cinq étamines moins longues que le tube; filaments insérés vers la base. Ovaire globuleux; style filiforme, stigmate capité, légèrement sillonné. Baie sphérique, de la grandeur d'un pois; d'un bleu foncé, devenant presque noire dans sa maturité, pulpeuse, à deux loges, contenant chacune deux ou trois semences, dures, réniformes.

Fleurit. Pendant tout l'été et l'automne, comme le Lycium afrum. Les baies mûrissent peu de temps après la floraison.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance. — On pourroit le cultiver en pleine terre dans les pays méridionaux, comme le précédent. Aux environs de Paris, il est nécessaire qu'il passe l'hiver dans l'orangerie.

Cet arbrisseau est cultivé au jardin du Muséum, où nous l'avons observé en fleur et en fruit dans les années 1787 et 1788. C'est une espece bien distincte de la précédente, quoiqu'elles aient entre elles beaucoup de ressemblance, et qu'au premier abord elle paroisse n'en être qu'une variété, dont les fleurs et les fruits sont de moitié plus petits. La figure que Trew en a donnée n'exprime pas exactement la forme et la grandeur des divisions du limbe, parcequ'elles sont toujours de moitié plus courtes que le tube; au lieu que, dans le *Lycium afrum*, le tube est quatre fois plus long.

Miller, qui lui donne très improprement le nom de *Lycium italicum*, qui peut induire en erreur sur son pays natal, dit l'avoir élevé au jardin de Chelsea, de graines apportées du Cap de Bonne-Espérance, et que les différences qu'il décrit dans sa phrase, comme caracteres essentiels et spécifiques, se sont constamment reproduites, dans toutes les plantes qu'il a élevées deux ou trois fois, de graines.

3. LYCIUM microphyllum.

L. *caulibus strictis; rigidis, divaricatis; laevissimis ramulis retroflexis, spinescentibus; foliis fasciculatis alternisve, parabolicis.*

LYCIUM microphylle.

L. à tiges droites; roides, divariquées, très lisses; petits rameaux rétrofléchis, spinescents; feuilles fasciculées et alternes, paraboliques.

Arbrisseau qui s'éleve à huit à dix pieds de hauteur. Tiges droites, épaisses, cylindriques; écorce lisse, blanche et luisante. Rameaux alternes, nombreux, glabres, roides, lisses, cylindriques, divariqués, c'est-à-dire fléchis en zig-zag; les petits rameaux sont alternes, divergents, à angles droits de la tige ou des branches, le plus souvent réfléchis contre la terre, grêles, terminés par une épine très aiguë; l'écorce des petits rameaux est glauque vers les sommités. Feuilles fasciculées sur les bourgeons de l'année précédente, solitaires sur les petits rameaux et sur les épines: toutes sont paraboliques, sessiles, entieres, minces, glauques, et n'ont pas plus de huit lignes de longueur, et deux lignes de largeur au sommet. Fleurs axillaires sur les bourgeons de l'année précédente, ou le vieux bois. Calice monophylle, denté, glabre. Corolle infundibuliforme. Cinq étamines. Baie globuleuse, d'un bleu foncé presque noir.

Fleurit. Pendant l'été. Les baies sont mûres avant l'automne.

Habite. L'Inde. Il paroît aussi qu'il croît en Arabie, et sur les côtes orientales de l'Afrique, mais nous n'en avons pas de certitude.

Cet arbrisseau a été cultivé à Montreuil près de Versailles, dans le jardin de M. Lemonnier, premier médecin, où nous l'avons vu en fruit en 1787. Nous ne décrivons la fleur qu'imparfaitement, parcequ'étant passée, nous ne l'avons vue qu'en mauvais état. Il a été cultivé depuis au jardin du Muséum. La figure que Boccone a donnée dans son *Museum*, sous le nom de *Lycium indicum foliis Ericæ, tab.* 81, paroît se rapporter à cette espece; mais elle est incomplete, et nous n'avons pas jugé convenable de la citer dans les synonymes.

4. LYCIUM aggregatum.

L. *inerme; foliis oblongis, acutis, undulatis, subtus tomentosis; floribus axillaribus aggregatis; filamentis longitudine corollae.*

LYCIUM agrégé.

L. inerme; à feuilles oblongues, aiguës, ondulées, tomenteuses par-dessous; fleurs axillaires agrégées; à filaments de la longueur de la corolle.

LYCIUM *aggregatum. — inerme, foliis oblongis, acutis, undulatis, subtus tomentosis, floribus axillaribus aggregatis, numerosissimis.* Ruiz et Pavon. Fl. Peruv. et Chil. II. 45. Ic. 182. fig. *a.*

Cestrum campanulatum. — floribus fasciculatis confertis, pedunculatis, corollis campanulatis; foliis ovatis utrinque acutis, subtus tomentosis. Lam. Dict. ency. n° 6.

Les Péruviens donnent à cette espece et à la suivante le nom de *Mancapaqui*, et les Espagnols ceux de *Quiebras Ollas*, et *Mullaca;* ce qui veut dire *Casse-pots*, parceque le bois brûle avec bruit, et jette des éclats qui renversent les pots et les cassent.

Arbrisseau moins élevé que le précédent, légèrement velu et sans épines. Tige droite, rameuse, cylindrique, moëlleuse, parsemée de grains à la surface. Rameaux lâches. Feuilles fasciculées, inégales à la base des rameaux, ensuite éparses vers le sommet, pétiolées, oblongues, aiguës, ondulées, entieres, laineuses par-dessous, glabres par-dessus, veinées des deux côtés; les plus grandes ont deux palmes de longueur. Les fleurs sortent des bourgeons et des petits rameaux de l'année précédente; elles sont très nombreuses, agrégées, pédonculées, d'une odeur forte et agréable le matin et le soir. Pédicelles grêles, inégaux, épais au sommet. Calice petit, à cinq dents obtuses. Corolle blanche, quatre fois plus longue que le calice, un peu campanulée; tube court, droit, élargi à son entrée; limbe à cinq divisions ovales, aiguës, réfléchies, marquées d'une tache verdâtre. Cinq étamines à filaments subulés, imberbes, insérés au milieu du tube, de la longueur de la corolle; antheres ovales, creusées à la base, jaunes. Ovaire globuleux; style incliné; stigmate à peine échancré. Baie globuleuse, de la grandeur d'un pois, de couleur orangée, luisante, biloculaire. Semences réniformes, jaunâtres, petites.

Fleurit. Durant toute l'année. Le matin et le soir, les fleurs exhalent une odeur forte, très agréable. Les baies mûrissent peu de temps après la chûte des fleurs.

Habite. Le Pérou, aux environs de Lima, et dans les provinces de *Chancay*, de *Canta* et de *Huanuco*, dans les haies des vallées et sur les lieux escarpés.

5. LYCIUM umbellatum.

L. *inerme; foliis oblongo-lanceolatis; pedunculis rameis; floribus umbellatis; calycibus pentagonis; baccis unilocularibus.*

LYCIUM ombellé.

L. inerme; à feuilles oblongues-lancéolées; pédoncules sur les rameaux; fleurs ombellées; calices pentagones; baies uniloculaires.

LYCIUM *umbellatum. — foliis oblongo-lanceolatis, pedunculis rameis, floribus umbellatis, calycibus pentagonis.* Ruiz et Pavon. Flora Peruv. et Chilens. II. 45. Icon. 182. fig. *b.*

Mancapaqui des Péruviens; *Quiebras Ollas* des Espagnols, comme le précédent.

Arbrisseau qui s'éleve à quinze pieds de hauteur, dont la tige est droite, très rameuse, cylindrique, parsemée de petits grains. Rameaux droits, un peu courbés vers le sommet, granuleux, cylindriques, laineux dans leur jeunesse. Feuilles alternes, brevement pétiolées, oblongues-lancéolées, ayant près de deux palmes de

longueur, très entieres, ouvertes, glabres par-dessus, et pulvérulentes ou farineuses par-dessous. Bourgeons axillaires diphylles, folioles inégales, petites, ovales, réfléchies. Pédoncules communs, courts, multiflores; pédicelles très longs, ombelliformes, inégaux, épais au sommet. Calice monophylle, pentagone à cinq divisions acuminées. Corolle violette, quatre fois plus longue que le calice; limbe légèrement plié, horizontal, à découpures aiguës. Etamines à filaments subulés, insérés au milieu du tube, glabres. Ovaire à cinq angles obtus; style filiforme, plus court que les étamines; stigmate légèrement sillonné. Baie globuleuse, de la grandeur d'un pois, de couleur orangée, uniloculaire, polysperme. Semences petites, jaunâtres, réniformes, comprimées.

Fleurit. Pendant toute l'année, dans son climat natal.

Habite. Le Pérou, dans la province de *Canta*, vers *Obragillo*, dans les haies et sur le bord des chemins, suivant MM. Ruiz et Pavon. Il pourroit s'acclimater dans les contrées du midi de la France. C'est un très bel arbrisseau.

6. LYCIUM spathulatum.

L. *inerme; foliis obovato-spathulatis; floribus fasciculatis axillaribus; stylo staminibusque æqualibus, tubo brevioribus.*

LYCIUM spatulé.

L. inerme; à feuilles obovales-spatulées; fleurs fasciculées, axillaires; style et étamines égaux, plus courts que le tube.

LYCIUM *spathulatum.* — *inerme, foliis obovato-spathulatis; floribus fasciculatis axillaribus.* Ruiz et Pavon. Flora Peruv. et Chilens. II. 46. Icon. 183. fig. *b.*

Arbrisseau très rameux, glabre, sans épines, qui s'éleve à la hauteur de dix à douze pieds.

Tiges droites cylindriques, rameaux très ouverts, horizontaux, légèrement anguleux pendant qu'ils sont jeunes. Feuilles fasciculées, inégales, ensuite alternes, pétiolées, obovales-spatulées, oblongues-obtuses, entieres, nues et luisantes des deux côtés; les plus grandes ont deux pouces de longueur. Fleurs axillaires fasciculées. Pédoncules inégaux, uniflores, droits, cylindriques, épais au sommet. Calice tronqué, à cinq dents peu apparentes dans la fleur; et à cinq lobes quand le fruit mûrit. Corolle tubuleuse, cinq fois plus grande que le calice, violette; tube évasé; limbe à cinq divisions aiguës, velues. Cinq étamines; filaments subulés, velus vers leur base, plus courts que le tube, et insérés à sa base; antheres ovales, creusées à la base, d'un violet jaunâtre. Style de la longueur des étamines. Baie ronde, de la grandeur d'un pois, de couleur rouge-jaunâtre. Semences petites, jaunes, réniformes.

Fleurit. Vers la fin du printemps, et jusqu'au milieu de l'été.

Habite. Le Pérou, principalement aux environs de la ville de *Huanuco*, et dans toute la province de ce nom, dans les bois et les haies.

Cette espece, ainsi que toutes les autres de ce genre, qui sont indigenes des climats tempérés du Pérou et du Chili, se naturaliseront facilement dans les contrées méridionales de l'Europe.

7. LYCIUM obovatum.

L. *spinosum; foliis obovatis, obtusissimis; floribus axillaribus subsolitariis, nutantibus; stylo longitudine staminum, corolla longiori.*

LYCIUM obovale.

L. épineux; à feuilles obovales, très obtuses; fleurs axillaires, souvent solitaires; style de la longueur des étamines, plus long que la corolle.

LYCIUM *obovatum. — spinosum; foliis obovatis, obtusissimis, spinis foliosis; vetustioribus nudis, floribus paucis nutantibus.* Ruiz et Pavon. Flor. Peruv. et Chilens. II. 46. Icon. 183. fig. *c.*

Espino en espagnol.

Arbrisseau épineux, droit, très rameux, glabre, qui s'éleve environ à dix pieds de hauteur.

Tige droite, cendrée, cylindrique, très rameuse. Rameaux divergents, diffus, grisâtres, cylindriques. Epines solitaires, roides; souvent folliferes et floriferes. Feuilles fasciculées, inégales, ensuite éparses, pétiolées, obovales; très obtuses, entieres, épaisses, un peu veinées. Pédoncules axillaires, uniflores, solitaires, grêles. Fleurs inclinées. Calice à cinq dents. Corolle d'un rouge violet, six fois plus longue que le calice, tubuleuse, à cinq divisions aiguës, velues, un peu réfléchies. Cinq étamines; filaments aussi longs que la corolle, insérés presque à la base du tube. Style plus long que la corolle. Baie de couleur orangée de la grandeur d'un pois. Semences petites, jaunâtres.

Fleurit. A la fin du printemps et durant la plus grande partie de l'été.

Habite. Le Pérou, aux environs de la ville de *Tarma*, dans les haies. Nous avons vu un rameau qui a été rapporté du Pérou par M. Dombey.

8. LYCIUM salsum.

L. *spinosum; ramis gracilibus; foliis obovato-oblongis, sessilibus; floribus solitariis; stylo staminibus breviori; baccis ovato-acuminatis.*

LYCIUM salé.

L. épineux; à rameaux grêles; feuilles obovales-oblongues, sessiles; à fleurs solitaires; style plus court que les étamines; baies ovoïdes-acuminées.

LYCIUM *salsum. — spinosum, ramis gracilibus, spinis foliosis, foliis obovato-oblongis, sessilibus, floribus solitariis.* Ruiz et Pavon. Flora Peruv. et Chilens. II. 46. Icon. 183. fig. *a.*

Cachicasa des Péruviens; ce qui veut dire *Epine salée;* en espagnol *Espino salado.*

Arbrisseau qui s'éleve à deux fois la hauteur humaine, touffu, épineux, dont les feuilles ont une saveur salée.

Tige droite, très rameuse, cylindrique, d'un gris cendré. Rameaux très longs, pendants, légèrement striés, grêles, terminés par une épine. Epines éparses, très divergentes, longues, feuillées et floriferes. Feuilles fasciculées, d'inégale grandeur vers la base des rameaux, éparses vers l'extrémité, sessiles, réfléchies, épaisses, obovales-oblongues, très entieres, lisses, sans veines. Pédoncules solitaires, uniflores, courts, cylindriques, épais au sommet. Fleurs inclinées, petites. Calice petit, à cinq dents. Corolle infundibuliforme, d'un rouge pâle, tube très court, velu et évasé à son entrée, limbe à cinq divisions oblongues, obtuses, réfléchies, visqueuses. Cinq étamines à filaments insérés vers le haut du tube, aussi longs que la corolle; antheres ovoïdes, très peu creusées à leur base. Style un peu plus

court que les étamines. Baie presque seche, sans pulpe, biloculaire, ovoïde-oblongue, acuminée. Semences petites, comprimées, un peu trigones, libres, jaunâtres.

Fleurit. Dans son climat natal, pendant les mois de décembre et janvier.

Habite. Le Pérou, sur les rivages et dans les haies, près de *Lurin*, suivant MM. Ruiz et Pavon. Il croît aussi au Paraguai, sur le bord des ruisseaux, car nous en avons vu des rameaux cueillis aux environs de Buenos-Ayres et de Monte-Video.

9. LYCIUM Chinense. *Tab.* 30.

L. *erectum, spinosum; ramis diffusis, angulatis; foliis petiolatis, lanceolatis acutis; calycibus bifidis trifidisve; stylo staminibus vix longiore; baccis ovatis.*

LYCIUM de la Chine. *Pl.* 30.

L. à tiges droites, épineuses; rameaux diffus, anguleux; feuilles pétiolées, lancéolées, aiguës; calice bifide ou trifide; style à peine plus long que les étamines; baies ovoïdes.

LYCIUM *Chinense. — foliis ovato-lanceolatis, ramis diffusis, floribus solitariis patentibus alaribus, stylo longiori.* Mill. Dict. n° 5.

Lycium foliis oblongo-lanceolatis, floribus solitariis patentibus alaribus, ramorum spinis rarioribus. Trew. Ehr. Plant. Select. 33. tab. 68. *bona.* excluso synonym.

Jasminoïdes sinense, halimi folio et facie. Duham. Arb. n° 3. tab. 121. fig. *exter.*

Arbrisseau qui forme un buisson touffu, très étalé, dont les nombreux rameaux s'entrelacent et se penchent vers la terre.

Tiges droites, fermes, cylindriques, écorce grisâtre, striée. Rameaux subdivisés, nombreux, divergents, grêles, anguleux, entrelacés et diffus, épineux. Feuilles pétiolées, alternes, lancéolées, aiguës, entieres, glabres, veinées, d'un beau verd par-dessus et pâles en-dessous, de trois à quatre pouces de longueur, et d'un pouce dans leur plus grande largeur; pétioles d'environ six lignes de longueur. Pédoncules axillaires, uniflores, nuds, filiformes, un peu plus longs que le pétiole, solitaires ou trigeminés. Calice monophylle, campanulé, glabre, bifide ou trifide; l'une des découpures est denticulée. Corolle infundibuliforme, violette, marquée de stries plus foncées; tube cylindrique à la base, ensuite sensiblement campanulé ou évasé; limbe à cinq divisions oblongues, obtuses, ouvertes, planes. Cinq étamines, saillantes hors du tube; filaments velus à la base; antheres ovoïdes, biloculaires, échancrées à la base. Ovaire globuleux; style filiforme, un peu plus long que les étamines, après la fécondation; stigmate capité, légèrement sillonné. Baie ovoïde, d'un beau rouge vif, biloculaire, pulpeuse, polysperme. Semences réniformes, planes.

Fleurit. Depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne. Les baies mûrissent dans cette derniere saison, et restent très long-temps sur l'arbrisseau.

Habite. Les provinces de la Chine dont le climat est tempéré.

Il s'est naturalisé en Europe, et s'y multiplie de rejetons et de graines qu'il produit en grande quantité. Il n'est point délicat sur la qualité du sol, toutes sortes de terreins et d'expositions lui conviennent. Placé dans les jardins et les bosquets, à côté des petits arbres et des arbrisseaux qui ont les tiges droites et la forme réguliere, il y forme un contraste agréable, autant par sa forme, que par l'immense quantité de fleurs dont il est constamment chargé, depuis la fin du printemps jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Remarques. Cette espece qui est bien distincte des deux suivantes, avec lesquelles on l'a jusqu'ici confondue, est cultivée en pleine terre au jardin du Muséum depuis environ soixante ans. Nous ne savons pas précisément en quelle année elle a été introduite en Europe, ni même en France; mais il est certain que du temps de Tournefort et de Vaillant elle n'étoit pas connue. Duhamel est le premier qui l'ait désignée par la phrase que nous citons; il en donne une figure passable, dans la planche 121, au côté extérieur, et des détails exacts de la fleur et du fruit, dans la vignette qui représente les caracteres qui constituent le genre. Voici ses expressions, qui ne laissent aucun doute à cet égard : « On a représenté sur le côté gauche « de la vignette le détail de la fleur et du fruit du Jasminoïdes de la Chine, n° 3, « qui differe des autres principalement par le calice, qui n'est divisé qu'en deux. « On a représenté dans la planche l'espece du n° 2 et celle du n° 3 ». (1)

C'est donc une erreur de la part de M. Reichard, (2) de citer, dans la synonymie de l'espece qu'il désigne aussi confusément que plusieurs autres botanistes, sous le nom de *Lycium barbarum*, la figure du Jasminoïdes n° 3 de Duhamel, et de la rapporter au n° 4 de cet auteur: il a réuni la figure d'une espece, au nom et à la phrase spécifique d'une autre. MM. Lamarck et Willdenow, l'ayant trop fidelement copié, ont commis la même erreur. (3)

La figure que Trew en a publiée, d'après le dessin qu'Ehret en a fait en Angleterre, est très bonne : les détails des parties de la fructification sont exacts; mais il faut exclure tous les synonymes qu'il y rapporte, excepté celui de Miller.

10. LYCIUM ovatum.

L. *caulibus ramisque dependentibus, striatis, rarò spinosis ; foliis petiolatis, ovatis, obtusis; calycibus quinquedentatis; stylo staminibus longiore; baccis oblongis.*

LYCIUM ovale.

L. à tiges et rameaux pendants, striés, rarement épineux; feuilles pétiolées, ovales, obtuses; calices à cinq dents; style plus long que les étamines; baies oblongues.

LYCIUM *Chinense.* — *spinosum, foliis subovatis, petiolatis, ramis dependentibus, calycibus quinquefidis.* Lam. Dict. ency. n°. 2, Illustrat. tab. 112. fig. 2. (*folia obtusiora sunt*).

Arbrisseau à tiges nombreuses, très longues, débiles, et qui se traînent sur la terre, si elles n'ont un appui: en vieillissant elles n'acquierent jamais assez de force pour se soutenir d'elles-mêmes. Le grand nombre de fleurs violettes, dont il est constamment couvert depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin de l'automne, entremêlées dans son feuillage d'un verd clair, lui donnent un aspect très agréable.

Tiges débiles, flexibles, anguleuses; écorce unie, grisâtre. Rameaux nombreux, flexibles, grêles, anguleux, très longs, glabres, sans épines. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-obtuses, entieres, glabres, épaisses, d'un verd-clair: les plus grandes ont environ deux pouces et demi de longueur, et un pouce et demi de largeur vers le milieu; les petites sont quelquefois obovales, sur les bourgeons de l'année précédente; vers la base des rameaux les feuilles sont rassemblées en faisceaux; pétiole plane, glabre, moins long que la feuille. Fleurs axillaires, pédonculées, au nombre

---

(1) Duhamel, *Arbres et Arb.* Vol. I. p. 305. 306. 307.

(2) Reichard, *Systema Plantar.* Vol. I. p. 525.

(3) Lamarck, *Encyclop. méthod. Dict. Botan.* Lyciet, n° 3. Willdenow, Spec. Plantarum. Tom. I. *pars secunda.* p. 1059.

de deux à six, qui se développent successivement. Pédoncules filiformes, nuds, uniflores, de huit à dix lignes de longueur. Calice monophylle, urcéolé, glabre, à cinq dents égales. Corolle infundibuliforme, d'un violet pourpre; tube évasé, une fois plus long que le calice; limbe à cinq divisions ovales-oblongues, obtuses, ouvertes, planes, un peu réfléchies, principalement sur les côtés, aussi longues que le tube. Cinq étamines saillantes; filaments insérés vers la base du tube, velus au milieu; antheres ovoïdes, biloculaires, violettes. Ovaire supérieur, ovoïde, glabre; style filiforme, de deux à trois lignes plus long que les étamines, même avant la fécondation; stigmate capité, sillonné, visqueux. Baie oblongue, d'un pouce de longueur, d'un beau rouge cramoisi, lisse, pulpeuse, biloculaire, polysperme. Semences réniformes, planes, jaunâtres.

Les fruits ont une saveur douce, légèrement aigrelette, semblable à ceux du *Physalis Alkekenge*, et du *Solanum Lycopersicon*, nommé vulgairement Pomme-d'Amour ou *Tomate*, qui est employé dans les cuisines comme assaisonnement, en France et sur-tout en Espagne. Les oiseaux recherchent ses fruits et s'en nourrissent; les vaches et les chevres broutent ses feuilles et ses rameaux. Les bourgeons et les jeunes feuilles sont rougeâtres ou d'un violet pâle au printemps.

Fleurit. Depuis le milieu du printemps jusqu'à l'automne. Les baies commencent à mûrir au milieu de l'été, et elles durent jusqu'aux fortes gelées. Il refleurit en plus grande abondance au commencement de l'automne, et continue jusqu'à l'arriere saison.

Habite. La Chine. — Il a été introduit en France vers 1760 par les Missionnaires à la Chine, qui en envoyerent des graines: il s'est naturalisé dans la plus grande partie de l'Europe, et y croît comme dans son pays natal.

Culture. On le cultive en pleine terre depuis environ quarante ans, et il n'a pas souffert des gelées. Il n'est point délicat sur la qualité du sol, pourvu qu'il ne soit pas trop humide; il réussit par tout, mais on remarque qu'il vient mieux s'il est dans un lieu sec et à l'aspect du soleil. On le multiplie par ses rejets ou drageons, par les marcottes et les boutures qui poussent promptement. On peut aussi l'élever de graines, que l'on seme aussitôt qu'elles sont parfaitement mûres, sans les dépouiller de la pulpe qui les entoure; mais ce moyen est plus long, et l'on n'a pas aussi vîte de belles touffes. Ses feuilles sont plus larges et plus vertes que celles des especes suivantes, sur-tout quand le sol est fertile. Il faut lui donner un treillage pour appui, l'adosser contre un mur, ou l'attacher à une palissade, parceque ses tiges souples et plus foibles que celles de toutes les autres especes, restant toujours débiles, n'acquierent pas assez de force pour se soutenir d'elles-mêmes.

Les recherches que nous avons faites sur ce genre, dont la plupart des especes sont confusément décrites et désignées par les botanistes, nous ont prouvé que celle-ci n'est point décrite dans les ouvrages de Duhamel, ni dans le Dictionnaire de Miller. M. de Lamarck a confondu l'espece précédente et celle-ci, sous le nom de *Chinense*, sans même les distinguer comme variétés. Les synonymes de Duhamel et de Miller qu'il y rapporte, appartiennent uniquement à la précédente, à laquelle nous les avons restitués. Nous avons vérifié ce fait en examinant les échantillons de son herbier, sur lesquels il a fait ses descriptions. Si nous relevons quelques erreurs qui ont

pu lui échapper, par la rapidité qu'exigeoit l'immense travail de l'Encyclopédie, nos observations ne sont dictées que par l'amour de la science et par l'intérêt de la vérité : personne ne sent mieux que nous toute la reconnoissance que l'on doit à ce savant et laborieux botaniste.

11. LYCIUM turbinatum. *Tab.* 31.

L. *caulibus erectis fasciculatis; ramulis dependentibus, spinosis; foliis sessilibus, lanceolatis, acuminatis; calyce trifido; bacca turbinata, ante maturitatem bursiformi.*

LYCIUM turbiné. *Pl.* 31.

L. à tiges droites, fasciculées ; rameaux pendants, épineux ; feuilles sessiles, lancéolées, acuminées ; calice trifide ; baie turbinée, bursiforme avant la maturité.

LYCIUM *halimifolium. —foliis lanceolatis acutis.* Mill. Dict. n°. 6.

Jasminoides sinense, Halimifolio longiore et angustiore. Duham. Arb. I. n° 4.

Lycium barbarum. Lin. Spec. Plant. I. 192. edit. Holm. 1753. *Sub hoc nomine Linnœus confundit duas species.*

Lycium barbarum. —foliis lanceolatis, ramis albis dependentibus, calycibus trifidis, n° 3. Lam. Dict. ency. et Illustr. *Nec nomen, nec synonyma, neque patria.*

Arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de huit à dix pieds, dont les tiges sont droites rassemblées en faisceau, et les jeunes rameaux très longs et pendants.

Racine horizontale, traçante; tiges nombreuses, divisées, droites, rassemblées en faisceau vertical; écorce unie, blanchâtre. Rameaux étalés au sommet des tiges, très longs, presque toujours simples, effilés, cylindriques, point anguleux, mais seulement marqués de lignes décurrentes sous les feuilles, grisâtres, spinescents, épines rares et petites. Feuilles alternes, solitaires, sessiles ou rétrécies en pétiole vers la base, lancéolées, acuminées, entieres, obliques, blanchâtres, molles et point épaisses, très longues vers la base des rameaux, beaucoup plus petites et plus étroites au sommet; les plus longues ont quatre pouces de longueur, et un pouce et demi de largeur. Fleurs axillaires dans les bourgeons des pousses de l'année, solitaires ou géminées, rarement trigéminées; pédoncules filiformes, nuds, de huit à dix lignes de longueur. Calice campanulé, glabre, à trois dents aiguës, presque égales. Corolle d'un rouge pâle, ou couleur de rose, infundibuliforme; tube un peu évasé au sommet; limbe à cinq divisions obtuses, planes, ouvertes, aussi longues que le tube. Cinq étamines saillantes; filaments velus à la base, insérés au bas du tube; antheres ovales-oblongues. Ovaire supérieur, oblong, obtus, glabre; style filiforme, aussi long que les étamines; stigmate capité. Baie rougeâtre, turbinée, biloculaire, polysperme; avant la maturité elle a la forme d'une bourse renversée, avec une pointe au milieu (comme la *Bourse-à-Pasteur*). Semences réniformes.

Le calice est rarement bifide; mais lorsque le fruit s'accroît et mûrit, ses découpures deviennent souvent inégales, et le pédoncule s'alonge de près de moitié. Les feuilles sont glabres, quelquefois parsemées de points grisâtres, qui les font paroître pulvérulentes; celles de l'extrémité des rameaux sont linéaires-aiguës.

Fleurit. Sa floraison commence au solstice d'été, et dure jusque vers la fin de cette saison; mais il ne donne plus de fleurs après l'équinoxe d'automne. Les fruits sont mûrs avant la fin de l'été, et ils ne restent pas aussi long-temps sur l'arbrisseau que ceux des autres especes.

Habite. Les provinces tempérées de la Chine. Il est naturalisé en Europe.

Cet arbrisseau, que l'on voit aujourd'hui dans tous les jardins de botanique, a été introduit en Europe vers 1740 à 1743: il est né au Jardin du Muséum d'histoire naturelle, de graines envoyées de la Chine par les Missionnaires, auxquels on est redevable de plusieurs autres plantes, et en particulier de l'une des plus belles que l'on ait dans les jardins de l'Europe, l'*Aster chinensis*, ou Reine-Marguerite.

Duhamel est le premier auteur qui en ait fait mention: il le nomme en françois *Jasminoïdes* de la Chine, à feuilles de pourpier de mer, plus longues et plus étroites. Il faut observer ici que ce n'est pas, comme quelques personnes l'ont cru, à l'*Atriplex Halimus* qu'il le compare, pour la grandeur et la forme des feuilles, mais à l'*Atriplex Portulacoides*, qui est un arbrisseau dont les feuilles sont beaucoup plus étroites. Miller a adopté le nom qui lui avoit été imposé par Duhamel, et en a fait le nom spécifique; il dit l'avoir élevé au jardin de Chelséa, de graines qui lui avoient été données par le célebre Bernard de Jussieu.

Il est bien singulier que Linné, depuis la premiere édition de son *Species*, ainsi que tous les botanistes depuis lui, n'aient point fait attention à ce qu'en disent ces deux savants cultivateurs; et qu'ils aient confondu cette espece avec la suivante, sous le nom de *barbarum*. On voit par là que quoiqu'elle soit aujourd'hui bien commune, ils n'en ont point examiné le fruit, qui offre des différences très remarquables et constantes.

Depuis quinze ans que nous avons observé les diverses especes de ce genre que nous avons vues vivantes, et que nous en avons déterminé, et comparé les caracteres distinctifs, nous ne nous sommes point apperçus que la diversité du sol, de l'exposition, les étés brûlants, et les hivers rigoureux que l'on a eus depuis quelques années, aient influé sur ces arbrisseaux.

Culture. On multiplie cette espece par les graines qu'il produit en abondance, par les rejetons qu'il pousse de la souche, par les marcottes et les boutures. Il s'éleve fort haut, si l'on a le soin de couper ses rameaux pendants, et de lui donner un appui tandis qu'il est jeune, jusqu'à ce que ses tiges en vieillissant aient acquis assez de force pour soutenir ses nombreux rameaux.

On en garnit des palissades, et l'on en fait des haies qui sont touffues, mais d'une moins bonne défense que celles que l'on fait avec les Lycium d'*Europe* et *lancéolé*. Dans les jardins anglois il offre un aspect pittoresque: il peut être placé convenablement au milieu d'un massif, et auprès des murs que l'on veut dérober à la vue.

12. LYCIUM barbarum.

L. *caulibus procumbentibus, angulatis, simplicibus, rarò spinosis; foliis petiolatis, ellipticis; calyce bifido, laciniis bidentatis; corolla margine villosa; bacca elliptica.*

LYCIUM de Barbarie.

L. à tiges simples, penchées, anguleuses, rarement épineuses; feuilles pétiolées, elliptiques; calice bifide, découpures bidentées; corolle velue à la marge; baie ellipsoïde.

LYCIUM *barbarum — foliis lanceolatis, crassiusculis, calycibus bifidis.* Linn. Spec. Plant. I. 192. edit. Holm. 1753. (*Excluso synonym. Plukeniti*). Mill. Dict. n° 4.

Jasminoides aculeatum, polygoni folio, floribus parvis albidis. Shaw Afric. Specimen, n° 349. fig. 349.

Arbuste qui s'éleve à une coudée de hauteur, dont les tiges sont nombreuses,

simples, et penchées vers la terre. Ses feuilles ressemblent à celles du Myrte commun, et du *Polygonum aviculare*, nommé vulgairement Renouée.

Racine horizontale, fibreuse, traçante. Tiges nombreuses, simples, grêles, anguleuses, blanchâtres, penchées. Epines gemmacées, très rares, petites et foibles. Feuilles fasciculées sur les bourgeons, vers le bas des tiges, éparses, solitaires, très rapprochées vers le sommet: toutes sont pétiolées, elliptiques, entieres, un peu épaisses, fermes, marquées d'une nervure saillante en dessous, grisâtres, incanes et légèrement velues sur les bords; les plus grandes n'ont jamais plus d'un pouce de longueur, et le pétiole quatre à six lignes.

Fleurs axillaires, pédonculées, au nombre de trois à sept sur les bourgeons, ensuite géminées et solitaires vers l'extrémité des tiges. Pédoncules filiformes, nuds, de six à dix lignes de long. Calice persistant, monophylle, campanulé, divisé en deux lobes; chaque lobe est terminé par deux petites dents égales, velues, blanchâtres. A mesure que l'ovaire se développe et que le fruit mûrit, ces dents s'accroîssent, deviennent un peu glabres, et alors le calice paroît à quatre dents qui sont inégales. Corolle monopétale, infundibuliforme, d'un rouge très pâle, presque blanche, persistant dans le calice, long-temps après qu'elle est fanée; tube cylindrique à la base, s'élargissant vers le haut, une fois plus long que le calice; limbe à cinq divisions oblongues, obtuses, plus longues que le tube, crispées et laineuses à la marge. Cinq étamines saillantes, aussi longues que la corolle; filaments droits, insérés vers le haut du tube, très velus au-dessus de leur base; antheres ovoïdes-cordiformes, biloculaires. Pistil; ovaire oblong, obtus; style filiforme, plus long que les étamines; stigmate capité, sillonné ou très légèrement bifide, glutineux. Baie ellipsoïde, très lisse, d'un rouge jaunâtre, pulpeuse, biloculaire, de dix lignes de longueur. Semences nombreuses, petites, réniformes, planes, jaunes.

Les fleurs sont un peu moins grandes que celles du *Lycium chinense*. Quand la corolle s'ouvre, les étamines sont droites, rapprochées, plus courtes que le pistil; mais après la fécondation elles sont à peu près de la même longueur; ensuite elles s'écartent et se recourbent séparément entre les divisions de la corolle.

Fleurit. Pendant tout l'été. Les fruits mûrissent vers la fin de cette saison.

Habite. L'Afrique, sur les côtes de Barbarie, dont Linné lui a donné le nom.

Cet arbuste a été découvert par le docteur Shaw, célebre voyageur anglois, qui a résidé pendant douze ans à Alger, et qui a parcouru l'ancienne Numidie, une partie de l'Egypte et de la Palestine. Ce savant qui possédoit les langues orientales, et dont l'érudition étoit immense, a décrit, comme physicien, littérateur et antiquaire, les productions naturelles, les monuments anciens et modernes, de ces contrées autrefois florissantes et fameuses.

Linné n'a désigné cette espece dans la premiere édition de son *Species Plantarum*, que d'après la description abrégée, et la figure incomplete qu'en donne le docteur Shaw (1). Dans les éditions postérieures de son *Species* et de son *Systema*, il a changé

---

(1) « *Jasminoïdes aculeatum*, *Polygoni folio*, *floribus parvis albidis*. Cette plante parvient presque à la grandeur d'un ar« buste, ayant de longs sarments minces, et qui se penchent vers la terre. Elle est garnie de petites épines; l'écorce de ses « branches est grisâtre et couverte d'un coton fort tendre et léger. » Shaw, *Voyages en Barbarie et au Levant*, *Vol. I Specimen n°* 349. *Traduit de l'anglois. La Haye*, 1743, *in-4°*.

une partie de la phrase. Il nous paroît évident qu'il a confondu et réuni sous un seul nom, avec une définition trop courte et ambiguë, trois especes bien différentes, qui étoient cultivées en Europe de son temps; deux en France par Duhamel, et toutes trois en Angleterre par Miller : l'une est le Jasminoïdes décrit par Shaw, auquel nous conservons le nom de *Lycium de Barbarie*, parcequ'il est indigene de cette contrée; les deux autres sont le *Lycium de la Chine*, n° 9, et le *turbiné* n° 11, qui sont originaires de la Chine, de même que le *Lycium ovale* n° 10; mais ce dernier n'a été connu et cultivé en Europe que long-temps après.

Ce qui prouve que Linné n'a pas bien connu la plante de Shaw, sur laquelle il a établi l'espece du Lycium de Barbarie, et qu'il n'en a pas vu les caracteres distinctifs, c'est qu'il y rapporte une mauvaise figure et un synonyme de Plukenet (1), qui ne peuvent convenir à cette espece, ni même à aucune autre du genre.

Miller, dont à la vérité les phrases spécifiques ne sont pas toujours exactes, et les caracteres bien déterminés, mais qui en décrit soigneusement le port, et dont les assertions comme cultivateur doivent être d'un grand poids, dit positivement qu'il a cultivé cette espece, qu'elle a été apportée de l'Afrique en Angleterre par le docteur Shaw.

Nous en avons de beaux échantillons en fleurs et en fruits, qui ont été cueillis en Barbarie en 1786 par un ami qui étoit alors officier de la marine, auquel nous sommes redevables de plusieurs plantes rares des côtes septentrionales de l'Afrique et des isles de l'Archipel.

Cet arbuste a existé à Paris au Jardin du Muséum d'histoire naturelle, où nous l'avons vu fleurir et fructifier durant les années 1787 et 1788 : le rigoureux hiver de l'année suivante le fit périr. Il n'étoit pas placé avec ses congéneres dans l'*Ecole* de Botanique, mais sur le penchant de la montagne du labyrinthe, au dessus des serres-chaudes, dans le bosquet où l'on plante les arbres et les arbustes des climats méridionaux. Il formoit une assez grosse souche, et paroissoit y avoir été mis en pleine terre depuis quelques années. Ses feuilles étoient un peu plus grandes et plus glabres que celles des individus qui croissent spontanément en Barbarie. Ses tiges qui n'avoient pas plus de deux pieds de long étoient presque totalement dénuées d'épines; ce qui est contraire à ce que dit Miller, qu'il s'éleve à sept ou huit pieds de hauteur. Cette différence peut provenir de la culture soignée, de la qualité du sol et de l'humidité du climat de l'Angleterre. Il est présumable que c'est ce savant cultivateur qui l'avoit envoyé au Jardin du Muséum; et il paroît qu'il n'y a pas été remarqué, car nous ne l'avons pas trouvé dans les collections des botanistes, malgré toutes les recherches que nous avons faites.

Le *Lycium barbarum* de Reichard, Murray, Kniphof, Lamarck, Aiton, Gmelin, Thunberg et Willdenow (2), n'est pas celui que nous venons de décrire, et auquel Linné a eu l'intention de donner ce nom : nous ne citons pas ces auteurs dans la synonymie de cette espece, parcequ'il n'y a que le nom seul qui lui appartienne. La définition qu'ils en donnent, les synonymes et les figures qu'ils y rapportent, ne conviennent qu'aux trois especes précédentes.

---

(1) *Rhamnus peregrinus rosmarinifolio candidior.* Pluk. Alm. 317. Mantissa 160. tab. 322. fig. 2. mala.

(2) Reich. Syst. Plant. I. 525. Murr. Syst. vegetab. 228. Kniph. Bot. orig. Cent. 9. tab. 62. Lam. Dict. ency. n° 3. et Illustrat. Ait. Hort. Kew. I. 257 Thunb. Prodrom. Capens. 37. Willden. Arb. 86. Spec. Plant. I. 1059.

13. LYCIUM lanceolatum. *Tab.* 32.

L. *caulibus erectis, apice flexuosis, recurvis, teretibus; ramis patentissimis, spinosis; foliis subsessilibus, lanceolatis, acutis; calyce inæqualiter dentato; bacca oblonga.*

LYCIUM lancéolé. *Pl.* 32.

L. à tiges droites, flexueuses, recourbées au sommet; rameaux épineux, horizontaux; feuilles presque sessiles, lancéolées, aiguës; calice inégalement denté; baie oblongue.

LYCIUM *Europeum.* LAM. Dict. ency. n° 4. Illustrat. *Sub hoc nomine Lamarck descripsit hæc species. Exclude omnia synonyma authorum.*

Cette espece est un grand arbrisseau de forme irréguliere, très étalé, hérissé de longues et fortes épines qui portent de jolies fleurs rouges. Il s'éleve à la hauteur de huit à dix pieds, et a beaucoup de ressemblance avec le Lycium d'Europe, n° 13, avec lequel on l'a confondu. Mais outre les caracteres essentiels et distinctifs que nous déterminons dans la définition spécifique de l'un et de l'autre, ils offrent aussi dans leur port des différences qui sont remarquables au premier coup-d'œil: celui-ci differe par ses tiges qui sont fléchies en zig-zag, et dont les sommités se courbent vers la terre; par ses rameaux qui s'écartent de la tige à angle droit; par ses fleurs qui sont plus petites et plus rouges; et par ses baies qui sont oblongues: au lieu que celui d'*Europe* a ses tiges droites, verticales, et point flexueuses; ses rameaux sont moins divergents, et font un angle aigu avec la tige; ses feuilles sont plus longues, spathulées; ses fleurs sont d'un violet pâle, ou couleur de chair, quelquefois presque blanches; les baies sont arrondies.

Racine traçante, fibreuse, poussant de nombreux rejets. Tiges droites, de la grosseur du doigt, cylindriques, roides, fermes, épineuses; écorce blanchâtre, marquée d'une ligne saillante; sommités fléchies en zig-zag et recourbées: à mesure que la tige s'accroît et vieillit elle se redresse. Rameaux très étalés, s'écartant de la tige à angle droit, très épineux; ceux qui sont les plus longs se réfléchissent vers la terre. Epines très longues, fortes, floriferes. Feuilles au nombre de trois ou quatre à la base des rameaux, et solitaires vers le sommet: toutes sont lancéolées, aiguës, sessiles, mais rétrécies en pétiole vers la base, entieres, épaisses, charnues, glabres, d'un verd grisâtre, ayant une saveur salée très sensible, même lorsqu'elles sont seches: elles sont insérées et fléchies obliquement, de grandeur inégale; les plus longue sont deux pouces et demi, les plus petites sont quelquefois obtuses.

Fleurs axillaires, pédonculées, trigéminées au bas des rameaux et sur les épines latérales, solitaires vers les sommités. Pédoncules filiformes, nuds, inégaux, de douze à quinze lignes de longueur lorsque la fleur s'épanouit. Calice persistant, monophylle, campanulé, glabre, à deux levres inégales: l'une des levres a trois petites dents, et l'autre n'en a que deux; ces dents s'agrandissent et deviennent un peu inégales quand l'ovaire se développe. Corolle infundibuliforme, d'un rouge tirant sur le violet; tube du double plus long que le calice, très légèrement courbé, filiforme à sa base, campanulé au sommet; limbe à cinq divisions ovales, horizontales, glabres. Cinq étamines saillantes hors du tube, et aussi longues que la corolle; filaments insérés au milieu du tube, velus à leur base; antheres ovoïdes-cordiformes, biloculaires. Pistil; ovaire supérieur, ovoïde, glabre; style filiforme, aussi long que les étamines; stigmate capité, velu, sillonné. Baie oblongue, aiguë, d'un beau rouge cramoisi, de la longueur de dix à douze lignes, pulpeuse, biloculaire, insipide. Semences nombreuses dans chaque loge, petites, réniformes, jaunâtres.

Fleurit. Depuis le milieu de l'été jusqu'à la fin de l'automne sans discontinuer. Pendant cette derniere saison il est chargé tout-à-la-fois de fleurs qui éclosent et de fruits qui mûrissent.

Habite. La Grece et le royaume de Naples, particulièrement dans la Calabre.

Cet arbrisseau est cultivé depuis long-temps au Jardin du Muséum et aux environs de Paris, où il est parfaitement naturalisé et résiste aux plus rigoureux hivers. On en voit des haies vives qui ferment des jardins potagers, sur le boulevard du Mont-Parnasse, près de l'Observatoire. Nous ne savons pas s'il se trouve dans les contrées de la France qui bordent la Méditerranée; mais il est certain que ce n'est point le *Rhamnus monspeliensis* de J. Bauhin, etc., ou le Lycium d'Europe qui croît aux environs de Marseille et de Montpellier: celui-ci n'existe pas au Jardin du Muséum depuis plus de vingt-cinq ans.

Nous sommes sûrs que c'est cette espece que M. de Lamarck a décrite par erreur sous le nom de Lycium d'Europe, parceque nous avons vu l'arbrisseau vivant et les échantillons de son herbier, sur lesquels il a fait sa description.

14. LYCIUM Europæum.

L. *caulibus ramisve erectis, spinosis, teretibus; foliis spathulatis; filamentis imberbibus; bacca subrotunda.*

LYCIUM d'Europe.

L. à tiges et rameaux droits, épineux, cylindriques; feuilles spathulées; filaments imberbes; baie arrondie.

LYCIUM *Europæum. — foliis obliquis; ramulis flexuosis, teretibus.* Linn. Spec. Plantarum. Mantissa 47. Allioni Flor. Pedem. I. n° 464. Forsk. Flor. Estac. p. 5. Flor. Aegypt. p. 63. Vandelli Florul. Lusitan. Specim. Lam. Dict. ency. *Lyciet. n°* 4. Desfont. Flor. Atlant. I. 196. 197. Willden. Spec. Plant. I. 1059. Arbor. 187.

Lycium foliis ex lanceolato obverse ovatis. Linn. Hort. Cliff. 57.

Lycium foliis cuneiformibus. Linn. Viridar. Cliff 14. Sauv. Monspel. 56. Gouan Hort. Monspel. 111. Flor. Monsp. 34. Gronov. Flor. Orient. p. 23. n° 59.

Lycium spinosum. Hasselq Iter. Palaest. 76.

Lycium foliis spathulatis, calycibus bifidis. Ger. Flor. Gallo-prov. 316.

Lycium salicifolium. — foliis cuneiformibus. Mill. Dict. n° 3.

Rhamnus primus. Dod. Pempt. 54. Icon. Matth. Comment. 177. Clus. Hist. 109. Icon. Dalech. Histor. Plant. 141. Icon. Raj. Syllog. 219. Hist. 1592.

Rhamnus secundus Monspeliensium. Lob. Adversar. 438. Ic.

Rhamnus, spinis oblongis, flore candicante. C. Bauh. Pin. 477. Cupani Hort. Cath. 189. 190.

Rhamnus cortice albo Monspeliensis. J. Bauh. Hist. Plant. I. 31. Magnol. Bot. Monspel. 221. Garid. Aix. 401. Boerhav. Index. altera. II. 213.

Jasminum frutescens, aculeatum, flore yanthino. Nissol. Acta Par. 1711. p. 317.

Jasminoides aculeatum, salicis folio, flore parvo ex albo purpurascente. Mich. Nov. Gen. Plant. 224. tab. 105. f. 1. Hort. Florent. 52. Shavv. Specim. n° 348. Pockocke Voy. Tom. VI. p. 343.

Rhamnus III. Ortega. Flor. Hispan. vol. V. p. 198.

Jasminoïdes n° 1. Duham. Arb. I. tab. 120. *mala.*

a. LYCIUM d'Europe *rougeâtre.* — Baies rougeâtres.
LYCIUM Europæum *rubescens.* — *Baccis rubescentibus.*

b. LYCIUM d'Europe *jaunâtre.* — Baies jaunâtres.

LYCIUM Europæum *lutescens.* *Baccis lutescentibus.*
Rhamnus spinis oblongis, flore candicante. Icon. Reg. Aubriet. in Mus. asservatæ.

Hébreu, *Athad,* comme le *Lycium d'Afrique n° 1.*
Grec, *Rhamnos.* Chez les Grecs et les Latins on donnoit ce nom à plusieurs arbrisseaux épineux et bacciferes. Voyez Remarques, page 109.
Latin, *Rhamnus.*
Arabe, *Hausegi, Alhausegi, Uzeg, Uzegi, Ausaedji, Hauseit,* en Barbarie, en Egypte, et dans la Palestine.
Italien, *Spina sancta,* en Calabre et en Sicile; *Spina da Corone de Crocifissi,* aux environs de Florence, de Pesaro et de Macerata.
Espagnol et Portugais, *Espino.*
Allemand, *Bocksdorn, Dornstauden.*
Anglois, *Boxthorn.*
François, *Jasminoïdes; Arnaveou* aux environs d'Aix et de Marseille; mais il ne faut pas le confondre avec le *Paliurus,* auquel les paysans provençaux donnent aussi le même nom; *Arnives,* aux environs de Montpellier; la granette d'Avignon, selon M. Gouan.

Arbrisseau d'une forme irréguliere, qui s'éleve à la hauteur de sept à huit pieds, dont les rameaux sont droits, hérissés de longues et fortes épines, mais beaucoup moins divergents que ceux de l'espece précédente.

Racine traçante, fibreuse, horizontale, divisée. Tiges droites, rameuses, cylindriques, écorce lisse, très blanche. Rameaux alternes, épineux, terminés par une épine longue et forte. Feuilles fasciculées, inégales, au nombre de trois à cinq sur les bourgeons de la base des rameaux, solitaires et alternes vers les sommités : toutes sont oblongues-spathulées, rétrécies en pétiole à la base, entieres, glabres, grisâtres, épaisses, charnues, d'une saveur salée. Fleurs axillaires, pédonculées, solitaires, rarement géminées. Pédoncules nuds, filiformes, de huit à dix lignes de longueur. Calice persistant, monophylle, un peu campanulé, glabre, à deux divisions inégalement dentées. Corolle infundibuliforme, d'un rouge très pâle, presque blanche; tube cylindrique, légèrement évasé vers le haut; limbe à cinq lobes arrondis, planes, plus courts que le tube. Cinq étamines un peu saillantes hors du tube; filaments insérés vers le milieu, nuds, et point velus; antheres ovoïdes. Ovaire globuleux, glabre; style filiforme, aussi long que les étamines; stigmate capité. Baie arrondie, pulpeuse, biloculaire, de la grandeur d'un pois. Semences nombreuses, petites, réniformes. Les deux variétés ne different entr'elles que par la couleur des fruits.

Fleurit. Sa floraison ne commence que vers la fin de l'été, même sous le climat chaud du royaume de Naples, et elle continue jusqu'à la fin de l'automne. Les baies sont mûres dans cette derniere saison, et restent quelque temps sur l'arbrisseau.

Habite. Les contrées méridionales de l'Europe, aux environs d'Aix, de Marseille, de Toulon et de Montpellier, où l'on en fait des haies vives; dans la Toscane, l'Abruzze et la Calabre; dans la Grece et le Levant; en Portugal et en Espagne, dans la Castille vieille, principalement aux environs de Salamanque; en Afrique, sur les côtes de Barbarie, entre Tunis et Alger, où il croît dans le sable, sur les rivages de la Méditerranée.

Cet arbrisseau croît aussi en Egypte auprès d'Alexandrie et de Damiette, où il a été observé par Bellon qui dit que l'on en fait des haies pour clorre les lieux cultivés (1). Il y a été observé depuis par Hasselquist et Forskael. Bellon et Rauwolf disent qu'il est très commun en Syrie, auprès de Tripoli et d'Alep; et dans la Palestine autour de Jaffa et de l'antique Jérusalem (2).

Cette espece qui paroît très commune a été cependant très mal connue des botanistes, qui l'ont confondue avec la précédente, mais dont elle differe essentiellement par ses étamines dont les filaments sont imberbes, et par ses baies qui sont arrondies-globuleuses; au lieu que dans le *Lycium lancéolé* les étamines ont leurs filaments très velus à la base, et les baies sont toujours oblongues et aiguës. Nous avons la certitude que les individus qui croissent à Estac auprès de Marseille, et ceux qui croissent en Egypte auprès d'Alexandrie, que les habitants nomment en langue arabe *Ausaedji*, sont de la même espece.

Les seules descriptions passables qui en existent, quoique très incompletes, sont celles de Fabius Columna et de Robert Constantin dans ses Annotations sur Théophraste (3).

Observation. Par-tout, dans ces diverses contrées, cet arbrisseau se plaît dans les lieux secs, sablonneux, et sur-tout au voisinage de la mer. Lorsqu'il croît spontanément dans l'intérieur des terres, c'est toujours près des salines, et dans un lieu où le sel marin abonde. Si l'on ne connoissoit pas aux alentours des sources d'eau salée, ou des mines de sel fossile, cet arbrisseau, ainsi que les especes du genre *Ephedra*, seroient des indices certains qu'il en existe.

Quoique le *Lycium d'Europe* soit une plante littorale, et qu'il habite de préférence un terrein pour ainsi dire muriatique, il végete très bien loin de la mer, et dans un sol où l'on n'apperçoit pas qu'il y ait du sel marin; mais nous avons re-

---

(1) Bellon, *Observat. Livre* II. chap. 28. « Aussi les terres y sont séparées par haies faites de l'arbrisseau de Rhamnus, lequel « vient librement en Lemnos, et n'y a pas perdu son nom ancien; car le vulgaire le nomme *Rhamnos.* » — *Livre II. chapitre* 76. « Au partir de Salatia entrasmes en campagnes stériles qui nous durerent plus de cinq heures, dont l'une étoit verdoyante de « Tamarisques, d'une espece de Rhamnus, qui a la semence rouge, différente de celle qui croît en Grece, qui la porte noire. »

(2) Bellon, *Observat. Livre II. chap.* 88. « Cherchants les plantes entournoyants les murs de Jérusalem, avons vu d'une « espece de Hyosciame qui ne croît point en Europe; et en les examinant diligemment, pour ce que desirions sçavoir quelles « espines trouverions, pour entendre de quelle espece estoit celle dont fut faite la couronne de notre Seigneur, et n'y ayants « trouvé rien d'espineux, plus fréquent que le Rhamnus, dont nous a semblé que sa couronne fut d'un tel arbre; car nous n'y « avons vu croistre nulles ronces ou autre chose espineuse. Il y a bien quelques Capriers espineux : par quoi voyants que les Ita- « liens appellent vulgairement le Rhamnus, *Spina sancta*, (et principalement entour Macerata et à Pesaro, auquel lieu avons « trouvé les haies n'estre faictes d'autres arbres, comme aussi en Jérusalem) l'avons bien voulu mettre en ce passage, joinct que « les anciens Arabes nomment l'Arbre, duquel fut faicte la couronne *Alhausegi*, que les interpretes tournent en latin *Corona* « *spinea.* » — Rauwolf *Itin. I. cap.* 4. *p.* 58. Rhamnus *Hauseit, Hausegi*, Dornstauden. II. cap. 2. p. 160. et III. cap. 8. p. 381.

(3) Columna *Ecphrasis*, p. 38. « *Rhamni verò speciem, illam esse censemus, quæ vulgò in maritimis Campaniæ et Apuliæ,* « *Spina sancta dicitur, qui Halimus comparatur à Dioscoride, à Doctiss. Carolo Clusio, Rhamnus altera prioris speciei* « *dictus, cujus folia carnosa, albicantia, multa circa spinas: flores habet singulos aut binos oblongo, tubulo emicantes,* « *atque in sex foliola dehiscentes, Hyacintho æmulos, albicantes, purpuro cæruleis maculis infectos. Octobri mense floret.* « *Fructum edunt rotundum, parvum piso parem, recto petiolo insidentem, ex spina, vel sinu illius et caulis, Asphodelo* « *similem; semina intus copioso minuto. Hoc frutice incolæ pro sepibus, ac etiam Halimo utuntur, sicuti in agro romano planta* « *illa, quam aliqui Paliurum censent.* »

Théophraste, *Lib. III. cap.* 17. Rob. Constant. *Annotat.* p. 260. « *Rhamnus frutex sepibus faciendis idoneus, quo utuntur* « *mulieres ut insolandas ficus, si quidem eas ad huc recentes longis hujusce fruticis aculeis perforant, et ad solem appendunt.* « *Virgis est rectis, in multos ramos divisis, candido, levi cortice vestiti, aculeis validis ac firmis, spinæ in modum horrentibus:* « *folia plerumque quaterna aut quina ad singularum spinarum exortus nascuntur, subpinguia, mollia, oblonga, subal-* « *bida, oleæ similia, nisi quod tenera sunt et succulenta autumno, novis succrescentibus, interdum decidua. Flores autumno* « *longiusculi, candicantes, extremis oris in quinque crenas divisi, quibus decidentibus; seminibus quoddam rudimentum ut in* « *Jasmeno relinquitur: quod in baccam rubentem pisi magnitudine mutatur; crassa multiplicique radice firmatur.* »

marqué, qu'alors ses feuilles n'ont pas le goût salé, ni l'odeur urineuse, volatile et piquante qu'elles ont sur les bords de la mer, quoique d'ailleurs il soit en bon état, et montre la plus belle végétation.

Il réussit très bien sur les coteaux calcaires et gypseux, dans les plâtras et les ruines des lieux habités, où les fumiers et d'autres matieres animales ont déposé des sels; mais si on le plante dans une terre végétale pure, ou du terreau de bruyere, il souffre, dépérit, et meurt, faute d'aliment convenable.

Quoiqu'il soit indigene des climats méridionaux, et des mêmes lieux où croissent ensemble l'olivier, l'oranger et le myrte; il peut vivre en pleine terre, et résister aux hivers rigoureux, non-seulement à Paris et à Londres, mais en Allemagne, pourvu qu'il soit couvert, et placé à l'aspect du midi.

Usages. Dans les campagnes près de Montpellier et d'Aix, on mange ses jeunes pousses avec de l'huile et du vinaigre, comme des asperges; et les feuilles qui sont un peu charnues sont employées en salades. On en fait le même usage en Espagne, où Clusius l'avoit déja observé. Cet aliment est très apéritif et diurétique. Les feuilles pilées, mises en topiques, détergent les ulceres et guérissent les dartres.

On en fait des haies vives qui sont impénétrables, à cause des épines dont il est hérissé. Si l'on a le soin d'entrelacer les rameaux, et de retrancher avec le ciseau ou le croissant ceux qui s'étalent, la haie en deviendra plus garnie, et occupera moins d'espace.

15. LYCIUM Ruthenicum.

L. *ramis erectis, spinosis, apice inclinatis; foliis fasciculatis, linearibus; baccis globosis.*

LYCIUM de Russie.

L. à rameaux droits, épineux, inclinés au sommet, feuilles fasciculées linéaires; baies globuleuses.

LYCIUM *Ruthenicum. — spinosum, foliis linearibus fasciculatis, ramis supinis.* Murray. Comment. Gotting. 1779. p. 2. tab. 2. Syst. veget. 228.

Lycium tataricum. Pallas Flor. Ross. I. 78. tab. 49.

Lycium ruthenicum. — foliis linearibus fasciculatis, gemmis spinescentibus ramis laxis. Willden. Spec. Plant. I. 1058.

Dans la Perse, *Tkenna;* dans la Turcomannie, *Sugak.*

a. LYCIUM de Russie *grandiflore.* — Rameaux alongés, épineux; feuilles et fleurs grandes.
LYCIUM Ruthenicum *grandiflorum.* — *Ramis elongatis, spinosis; foliis floribusque magnis.*

b. LYCIUM de Russie *parviflore.* — Rameaux courts, très épineux; feuilles et fleurs petites.
LYCIUM Ruthenicum *parviflorum.* — *Ramis brevibus, spinosissimis; foliis floribusque parvis.*

Lycium tataricum. Variet. *foliis brevioribus, ramis spinosissimis, floribus minoribus.* Pallas Flor. Ross. tab. 49. f. A.

Racine épaisse, perpendiculaire, presque simple; dans les jardins, elle donne des rejetons traçants. Rameaux nombreux, d'une à deux coudées de longueur, droits, un peu inclinés au sommet; écorce blanchâtre, lisse. Epines alternes, subulées, roides, patulées, blanches ou un peu jaunâtres, insérées à la base des feuilles et des fleurs. Feuilles fasciculées autour des épines, sessiles, oblongues-linéaires, charnues, obtuses.

Fleurs axillaires aux sommités des rameaux, deux ou trois autour de l'épine; pédoncules courts. Calice campanulé, persistant, presque à deux levres, la supérieure trifide, l'inférieure bifide. Corolle infundibuliforme; tube cylindrique, blanchâtre, un peu courbé au sommet; limbe à cinq divisions obtuses, planes rougeâtres. Cinq étamines; ovaire globuleux, style filiforme, un peu courbé, au sommet; stigmate simple. La fleur varie pour le nombre des divisions de la corolle et des étamines, de quatre à six. Baies de la grandeur et de la forme de celles du groseiller, noires, succulentes. Semences réniformes, le plus souvent au nombre de dix. Les deux variétés different pour la grandeur.

Fleurit. Vers la fin du printemps. Les baies mûrissent avant la fin de l'été.

Habite. Les terreins nitreux et salés des déserts qui bordent le Volga; dans la Turcomannie et l'Hyrcanie. La seconde variété, qui est plus petite et plus épineuse, se trouve dans les sables arides, aux environs de la mer Caspienne.

M. Pallas, qui a découvert cet arbrisseau, dit qu'il croît et fleurit en pleine terre dans le Jardin botanique de Pétersbourg, et qu'il paroît s'y plaire, quoique ses racines ne soient pas dans un terrein imprégné de sel, ni arrosé d'eau salée.

16. LYCIUM boerhaviæfolium.

L. *caulibus erectis; foliis ovatis, mucronatis, floribus paniculatis, terminalibus.*

LYCIUM paniculé.

L. à tiges droites; à feuilles ovales, mucronées, à fleurs paniculées, terminales.

LYCIUM *boerhaviæ folium. — spinosum; foliis ovatis, integerrimis, acutis glaucis; floribus paniculatis.* Linn. Suppl. 150. Willden. Spec. Plant. I. 1060.

Lycium heterophyllum. Murr. Comment. Gotting. 1783. p. 6. tab. 2. Syst. veget. 228.

Ehretia halimifolia. — spinosa, foliis subrotundis, glaucis. L'Hérit. Stirp. nov. tab. 23.

Jasminoides spinosum, foliis rotundioribus, floribus subcœruleis, Lilac spirantibus, n° 5. Duham. Arb. I.

a. LYCIUM paniculé *plane.* feuilles planes.
LYCIUM boerhaviæfolium *planum.* *foliis planis.*

b. LYCIUM paniculé *onduleux.* feuilles ondulées.
LYCIUM boerhaviæfolium *undulosum.* *foliis undulatis.*

Arbrisseau rameux qui s'éleve à la hauteur humaine, d'un aspect agréable par la couleur glauque de son feuillage, et par ses corymbes de fleurs bleuâtres, qui répandent une odeur suave.

Racine traçante, rameuse, ridée, grisâtre. Tige droite, rameuse, cylindrique; écorce blanchâtre, ridée. Rameaux alternes, très divergents, nombreux, divisés, épineux, lisses, un peu flexueux. Epines axillaires, solitaires, divergentes, subulées, plus courtes que le pétiole. Feuilles alternes, pétiolées, ovales et ovales-mucronées, entieres, glauques, lisses, épaisses, quelquefois un peu charnues, marquées d'une nervure proéminente des deux côtés, planes ou ondulées sur le bord, de douze à vingt lignes de long sur huit à douze de large. Pétiole trois fois plus court que la feuille, d'un rouge pâle, portant la feuille obliquement.

Panicule terminale, rameuse, corymbiforme, droite, foliacée. Fleurs pédon-

culées, droites, étalées, de huit à dix lignes de longueur, de cinq à six de large. Pédoncules de la longueur des fleurs, nuds, filiformes. Bractée linéaire aiguë petite, insérée à la base du pédoncule. Calice persistant, monophylle, campanulé, à cinq dents aiguës, glabre. Corolle monopétale, infundibuliforme, d'un bleu pâle, tube cylindrique, droit, plus long que le calice; limbe à cinq divisions ovales, glabres, planes ou réfléchies. Cinq étamines plus longues que la corolle; filaments droits, insérés à la base du tube, très velus vers le milieu; antheres arrondies, biloculaires, blanches. Ovaire supérieur, ovoïde, marqué de chaque côté à sa base, d'un tubercule; style filiforme de la longueur des étamines; stigmate capité, bilobé et souvent bifide. Baie globuleuse, jaune, de la grandeur d'un grain de poivre, charnue, biloculaire. Semences solitaires dans chaque loge, osseuses, tridentées d'un côté.

Les deux variétés ne different point pour le port et la grandeur de l'arbrisseau, mais seulement par les feuilles; dans l'une elles sont planes, unies et lisses; et dans l'autre, elles sont ondulées et crispées sur les bords.

Fleurit. Vers la fin du printemps et pendant l'été. Les fruits mûrissent peu de temps après la floraison; mais, jusqu'ici, il en a très rarement produit en France.

Habite. Le Pérou, d'où il a été envoyé par M. Joseph de Jussieu. On le cultive dans les jardins, et on le met l'hiver dans l'orangerie. Il peut croître en pleine terre dans le midi de la France. Il a vécu pendant plusieurs années au jardin du Muséum d'histoire naturelle, placé au pied d'un mur, à l'aspect du midi. Il faut le couvrir pendant l'hiver, ou l'empailler lorsque les gelées deviennent fortes.

On le multiplie de boutures, de marcottes et de drageons, qu'il pousse du pied, parceque jusqu'à présent il n'a point donné de graines fécondes dans nos climats.

Usages. « Cet arbre est assez joli à cause de ses feuilles argentées. Il pousse de « grandes baguettes menues et pliantes; et on peut le tondre au ciseau pour lui « donner une forme plus agréable.

« Ses fleurs, qui paroissent au commencement de juin, sont assez jolies. Les « deux premieres especes en produisent quelquefois l'automne : celui de Chine est « dans cette saison chargé de petits fruits rouges comme du corail. Comme ces « arbrisseaux conservent leurs feuilles jusqu'aux gelées, on peut les mettre dans « les bosquets d'été et d'automne. On peut aussi en former de jolies palissades. « En Provence on trouve communément dans les haies l'espece n° 1 (d'Europe); « les deux especes n° 5 et 6 (1), cultivées au Jardin du roi, sont venues des se- « mences qui y avoient été envoyées du Pérou par M. Joseph de Jussieu ». Duham.

Duhamel dit, page 305, *que les fruits de l'espece* n° 2 *sont petits, mais d'un très beau rouge.* C'est une erreur: le Lycium dont il parle est celui *d'Afrique* n° 1; or il est certain que ses fruits ne sont jamais rouges, mais d'un bleu noirâtre, comme on l'a observé dans tous les individus qui ont été cultivés au jardin du Muséum depuis près d'un siecle, et même dans ceux qui ont été cultivés par Duhamel, et que l'on voyoit encore en très bon état dans ses jardins, il y a quinze ans.

---

(1) Le Jasminoïdes n° 6 de Duhamel n'est point un *Lycium*; c'est un véritable *Cestrum*, et il sera décrit dans ce genre.

Culture. « Le Jasminoïdes peut s'élever de semences, mais il se multiplie aisé-« ment par marcottes. Cet arbrisseau craint un peu le froid; c'est pourquoi on fera « bien de le tenir un peu en espalier, ou de le couvrir l'hiver avec un peu de « litiere; au reste il n'est point délicat sur la nature du terrain ». Duhamel.

17. LYCIUM capsulare.

L. *spinosum, foliis lanceolatis, tenuibus, glabris, pedunculis calycibusque pubescentibus, pericarpiis capsularibus.* Linn.

LYCIUM capsulaire.

L. épineux; à feuilles lancéolées, minces, glabres; à pédoncules et calices pubescents; péricarpes capsulaires.

LYCIUM *capsulare.* Linn. Amœnitat. Acad. IV. 308. Lam. Dict. ency. Willden. Spec. Pl. I. 1059.

Arbrisseau à tiges et rameaux cylindriques, grisâtres; épines simples, divergentes, aussi longues que les feuilles et insérées à leur base, ou aux bifurcations des rameaux. Feuilles alternes, un peu pétiolées, minces et petites, lancéolées, glabres. Pédoncules axillaires, simples, nuds, filiformes, uniflores, pubescents ainsi que le calice, plus courts que les feuilles. Calice monophylle à cinq divisions presque égales. Corolle monopétale, plane, en roue, comme celle des *Solanums;* tube très court. Cinq étamines. Ovaire supérieur, oblong; style court; deux stigmates grêles et droits. Capsule ovoïde-mucronée, biloculaire.

Fleurit. Vers le milieu de l'été. Ses fruits mûrissent peu de temps après.

Habite. L'Amérique méridionale, et particulièrement au Mexique, suivant Linné et Miller.

Cet arbrisseau, quoique originaire des pays chauds de l'Amérique, pourroit s'acclimater peu à peu dans les contrées de l'Europe qui bordent la Méditerranée, et dans les isles adjacentes. Nous ne l'avons pas vu vivant: nous ne le connoissons que par la description abrégée qu'en a faite Linné, et par un échantillon desséché. Il differe beaucoup des autres especes, par sa corolle plane en forme de roue, par ses deux stigmates, et par son fruit qui est une capsule au lieu d'être une baie.

Remarque I^{re}. L'arbrisseau, nommé *Lycium fœtidum* par Linné fils dans son *Supplément; Lycium Japonicum* par M. Thunberg dans sa Flore du Japon, et par M. Aiton dans son *Hortus Kewensis*, et *Lycium Indicum* par M. Retz dans ses *Observations*, n'est point une espece de Lycium, et même il n'a aucun rapport avec la famille des *Solanées.* C'est le *Serissa* de M. de Jussieu et de M. de Lamarck, le *Dysoda fasciculata* de Loureiro, dans sa Flore de la Cochinchine. Il appartient à la famille des *Rubiacées*, dont il a tous les caracteres extérieurs; comme d'avoir les rameaux et les feuilles opposés, munis à chaque nœud ou articulation de filets sétacés et de gaines stipulaires; d'avoir l'ovaire inférieur et adhérent au calice.

Cet arbuste, dont les rameaux garnis de feuilles ressemblent parfaitement à ceux du Myrte, est cultivé au Jardin du Muséum depuis environ vingt-cinq ans, où il étoit désigné sous le nom de *Spermacoce fruticosa.* Il fleurit pendant l'été. Ses feuilles écrasées exhalent une odeur fétide; on le met l'hiver dans l'orangerie. Il se trouve en diverses contrées; à la Chine où on le nomme *Austella;* à la Cochinchine et au Japon; dans l'Inde et à Madere.

II°. Le *Lycio affinis ægyptiaca* du *Pinax* de Gaspard Bauhin, p. 479, est le même arbre que Prosper Alpin a décrit et figuré dans ses *Plantæ exoticæ*, page 38, sous le nom égyptien *Agiahalid*, et dont Veslingius parle dans le passage que nous avons transcrit en note au sujet du *Lycium* d'Afrique n° 1 à la page 118. Mais il ne faut point confondre l'*Uzeg* avec l'*Agiahalid:* ce dernier est le *Ximenia ægyptiaca* de Linné.

III°. Le *Lycium facie pruni sylvestris italicum* de G. Bauhin est l'arbrisseau auquel les botanistes donnent actuellement le nom de *Rhamnus saxatilis*.

ESPECES PEU CONNUES.

LYCIUM tetrandrum. — *spinosum, foliis ovatis, obtusis, ramis angulatis, corollis quadrifidis.* Thunb. Prodr. Flor. Capens. 37. Willden Spec. Plantar. I. 1059.

Lycium tetrandrum. — *spinosum, foliis ovatis, obtusis, carnosis, ramis angulatis, glabris, corollis quadrifidis tetrandris.* Linn. Suppl. 150.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance.

LYCIUM cinereum. — *spinosum, foliis lanceolatis, glabris, ramis spinescentibus, pedunculis brevissimis.* Thunb. Prodr. Flor. Capens. 37. Willden. Spec. Plantar. I. 1059.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance.

LYCIUM horridum. — *spinosum, foliis obovatis, carnosis, glabris, ramis spinescentibus, pedunculis brevissimis.* Thunb. Prodr. Flor. Capens. 37. Willden. Spec. Plantar. I. 1058.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance.

LYCIUM barbatum. — *inerme, foliis ovatis, glabris, ramis flexuosis, floribus paniculatis.* Thunb. Prodr. Flor. Cap. 37. Willden. Spec. Plantar. I. 1058.

Lycium inerme. — *inerme glabrum, foliis oblongis glabris, floribus aggregatis, pedunculatis, stipulis barbatis.* Linn. Supplement. 150.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance.

Quoique ce genre contienne aujourd'hui dix-sept especes qui sont complètement décrites, et dont les caracteres distinctifs sont bien déterminés; et quatre especes moins connues, que nous désignons par le nom et la *phrase* que M. Thunberg leur a assignés, il en existe encore d'autres.

Nous avons vu des rameaux en fleurs et en fruits d'une espece qui croît à Madagascar; elle a beaucoup de ressemblance avec le Lycium d'Afrique, n° 1, mais elle en est certainement très différente.

Il y a aussi dans le Levant ou en Barbarie une espece qui est différente de celles d'*Europe* et de *Barbarie*. Sa corolle est beaucoup plus petite, et le tube en est plus courbé.

Il en existe aussi dans l'Amérique méridionale qui ne sont pas mieux connues: une du Brésil, qui s'éleve en arbre, dont M. Vandelli a signalé l'existence par une définition vague et insuffisante (1), dont il n'a donné aucune description. Nous avons vu des échantillons de deux especes qui croissent au Paraguai.

---

(1) Lycium *foliis lanceolatis: calycibus quinquefidis: caule arboreo.* Vandelli Florula Lusitan. et Brasil. Specimen.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 29.

Rameau en fleur de grandeur naturelle.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 30.

Rameau en fleur et en fruit, de grandeur naturelle.

1. Etamine, où l'on voit le toupet de poil vers la base du filament.
2. Corolle ouverte, dans laquelle on voit les cinq étamines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 31.

Rameau de grandeur naturelle.

1. Fleur entiere.
2. Calice.
3. Corolle ouverte, où l'on voit les cinq étamines dont les filaments sont velus.
4. Pistil dans le temps de la fécondation.
5. Baie avant sa maturité, ayant la forme d'une bourse, avec une petite pointe au milieu.
6. Baie dans sa parfaite maturité, ayant la forme turbinée, ou d'un cône renversé.
7. —— coupée en travers, où l'on voit la cloison et les deux loges.
8. Semences.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 32.

Rameau de grandeur naturelle.

1. Fleur entiere.
2. Calice.
3. Corolle ouverte, où l'on voit les cinq étamines dont les filaments sont velus.
4. Pistil.
5. Baie avant sa maturité.
6. Baie à l'époque de sa maturité.
7. —— coupée en travers.
8. Semences.

ARISTOTELIA.

ARISTOTELIA, Classe XI. *Dodécandrie.* Ordre I. *Trigynie.*
ARISTOTELIA, Juss. *Incertæ sedis.*

GENRE.

CALICE. Périanthe monophylle, campanulé, à cinq divisions, velues.

COROLLE. Cinq pétales, obovales, tronqués, droits, insérés au réceptacle, à peine plus longs que le calice, se recouvrant.

ETAMINES. Quinze, dont cinq intérieures sont rapprochées; filaments très courts, insérés sur le réceptacle, à la base du calice; antheres oblongues, biloculaires, conniventes, percées à leur sommet de deux pores, par lesquels se répand le pollen.

PISTIL. Ovaire supérieur, arrondi, presque trigone; trois styles filiformes, plus longs que la corolle; trois stigmates simples, velus; sommets réfléchis.

PERICARPE. Baie globuleuse-trigone, triloculaire, loges monospermes.

SEMENCES. Une dans chaque loge, trigones irrégulieres, osseuses.

Caractere essentiel. Calice à cinq divisions. Corolle cinq pétales. Quinze étamines; antheres biperforées. Ovaire supérieur; trois styles. Baie triloculaire.

Caracteres secondaires. Arbrisseau rameux; à feuilles opposées, pétiolées, dentées, munies de stipules très petites; à fleurs en petits corymbes axillaires.

Dénomination. L'Héritier a donné à ce genre le nom d'*Aristote*, le plus savant naturaliste de l'antiquité, et le plus grand philosophe qui ait paru dans le monde.

Observation. On ne connoît qu'une seule espece de ce genre; mais l'analogie nous fait présumer qu'il en existe encore d'autres que l'on découvrira.

ESPECE.

1. ARISTOTELIA Maqui. *Tab.* 33.
A. *foliis ovato-oblongis, serratis, glabris; floribus axillaribus corymbosis.*

ARISTOTELIA Maqui. *Pl.* 33.
A. à feuilles ovales-oblongues, dentées en scie, glabres; à fleurs en corymbes axillaires.

ARISTOTELIA *Maqui.* L'Hérit. Stirp. nov. p. 31. tab. 16. Juss. Gener. Plant. 433. Schreb. Gen. Plant. n 816. Ait. Hort. Kew. II. 146. Lam. Illustrat. tab. 399. Willden. Spec. Plant. II. pars. 2.
Aristotelia Maqui. Ruiz. et Pavon. Flor. Peruv. et Chil. Prodrom. Gen. p. 70. tab. 12.
Le *Maqui* des habitants du Chili.

Arbrisseau à tige droite, rameuse, cylindrique, grisâtre, ayant des tubercules épars à la surface. Rameaux lâches, opposés, cylindriques, verdâtres ou rougeâtres, ayant de petites verrues en forme de glandes. Bourgeons oblongs, aigus,

pubescents, rougeâtres. Feuilles opposées, horizontales ou réfléchies, pétiolées, oblongues ovales, acuminées, dentées en scie, glanduleuses vers le pétiole, glabres, d'une consistance mince, seches, vertes, planes, luisantes et un peu visqueuses quand elles sont jeunes, nerveuses, trinerves par-dessous; nervure inférieure, proéminente, rubiconde : elles sont d'un à deux pouces de longueur, et de dix à quinze lignes de largeur. Pétioles horizontaux, cylindriques, rouges, calvescents, deux à trois fois plus courts que les feuilles. Stipules géminées, très petites, glanduliformes, aiguës.

Fleurs en petits corymbes ou grappes axillaires et terminales. Pédoncules communs filiformes, nuds, aussi longs que les feuilles, subdivisés; pédoncules partiels uniflores ou biflores, étalés, velus, munis de petites bractées. Les fleurs sont globuleuses, d'un gris verdâtre, ou couleur herbacée. Calice monophylle, à cinq divisions, droites, velues. Corolle à cinq pétales obovales, tronqués, concaves, se couvrant l'un l'autre, par le côté, un peu plus longs que le calice. Etamines, quinze filaments courts, insérés sur le réceptacle, dont cinq intérieurs sont rapprochés; antheres oblongues, biloculaires, rapprochées de l'ovaire. Pistil, ovaire supérieur, arrondi, presque trigone. Trois styles filiformes; stigmates simples, réfléchis, velus, plus longs que la corolle. Péricarpe, baie globuleuse, lisse, un peu trigone, triloculaire, de la grandeur d'un pois, d'un rouge foncé, et ensuite noire. Semences, une dans chaque loge; elles sont dures, les baies ont une saveur douce, un peu acide.

Les divisions du calice sont aiguës, droites, et serrent de près les pétales : ces divisions sont caduques, et tombent peu de temps après la fécondation, aussitôt que l'ovaire commence à croître; mais la partie inférieure du calice persiste jusqu'à la maturité du fruit. C'est ce qui le fait paroître pentaphylle, comme le dit M. Aiton. Quelquefois il y a six divisions au calice, six pétales, et quatre semences.

Les antheres sont biloculaires, mais ces loges n'ont point de valves, et ne s'ouvrent pas: chacune est percée au sommet d'un pore ou petit trou, par lequel la poussiere fécondante se répand au-dehors.

Nous plaçons ce genre dans la Dodécandrie trigynie, comme l'a déja fait M. Aiton, quoique l'Héritier, qui le premier l'a décrit, et MM. Schreber et Willdenow, l'aient mis dans l'ordre de la *Monogynie*, parcequ'ils n'ont regardé les trois styles que comme un stigmate trifide : mais les styles sont réellement séparés et distincts jusqu'à leur insertion sur l'ovaire, et les stigmates sont simples.

Cet arbrisseau paroît indiquer l'existence d'une nouvelle famille qui est encore inconnue aux botanistes, car on ne peut le rapporter à aucune de celles dont on a jusqu'ici déterminé les caracteres naturels. Il a de l'analogie avec ceux de l'*Axinœa* et de l'*Acunna*, nouvellement découverts au Pérou et au Chili par MM. Ruiz et Pavon, botanistes espagnols, et décrits par eux dans la magnifique *Flore* de ces vastes et riches contrées.

Fleurit. Vers la fin du printemps : ses baies mûrissent durant l'été.

Habite. Le Chili, où il est très commun dans la plupart des provinces, mais principalement aux environs de la ville de la Conception.

Usages. Les habitants mangent ses baies, comme les cerises et les groseilles, et en font une sorte de vin qui leur sert de boisson, dont ils font prendre avec beaucoup de succès aux malades qui sont attaqués de fievres putrides et contagieuses.

CULTURE. Il faut le placer dans une terre forte et substantielle, dans un lieu frais, qu'il ne soit pas trop exposé au soleil, sur-tout pendant qu'il est jeune. On le multiplie par le moyen des graines, par les marcottes, et par les boutures.

Cet arbrisseau intéressant, connu au Chili de temps immémorial, sous le nom de *Maqui* ou *Maiki*, et célebre par l'usage économique et médicinal qu'en font les habitants, n'étoit connu autrefois en Europe que de nom, et pour ainsi dire, seulement en Espagne et en Portugal. Aussi, dans une Instruction rédigée par M. Ortega, professeur de botanique à Madrid, publiée par l'ordre de Charles III, roi d'Espagne, dont l'objet est d'indiquer les végétaux qu'il est utile de transporter dans d'autres contrées où l'on peut les naturaliser (1), le *Maqui* fut désigné comme un de ceux qui sont particuliers au Chili, et que les botanistes et les voyageurs furent invités à décrire, et à faire transporter dans d'autres possessions espagnoles.

C'est en Angleterre, en 1773, qu'il a été apporté en Europe pour la premiere fois, et qu'il a été cultivé chez MM. Kennedy et Lée, auxquels on doit aussi la naturalisation du *Buddlea globiflore*, autre arbrisseau originaire du Chili.

Mais le *Maqui* n'est bien connu des botanistes, et n'est cultivé en France que depuis le voyage de Dombey au Pérou et au Chili. Ce savant en a envoyé des graines qui ont produit des arbrisseaux, dont le premier a fleuri au bout de trois ou quatre ans, au commencement de l'année 1783, dans la serre tempérée du jardin du duc de Chartres, à Mouceaux, près de Paris. Dans les premieres années, il fleurissoit en hiver, qui est le temps et non la saison où il fleurit dans l'hémisphere austral, et il ne donnoit pas de fruit. Il s'est habitué peu-à-peu à notre climat septentrional, et il fleuirt actuellement sur la fin du printemps. Depuis cette époque, on l'a mis en pleine terre, où il a parfaitement réussi et a résisté au grand hiver de 1789, pendant lequel le thermometre descendit à 17 degrés au-dessous du terme de la glace. Aujourd'hui on le cultive en pleine terre dans plusieurs jardins des environs de Paris, dans lesquels il fleurit et fructifie chaque année.

L'abbé Molina, qui est né au Chili, et qui y a passé une partie de sa vie, a publié un Essai sur l'histoire naturelle de sa patrie (2). Dans cet ouvrage, où il fait connoître assez exactement beaucoup de végétaux utiles ou agréables, qu'il seroit possible de naturaliser dans les climats tempérés de l'Europe, il parle de l'Aristotelia Maqui, dont il fait très mal-à-propos une espece de Cornouiller.

« Le Maqui (3) ; sa hauteur passe rarement dix à douze pieds, et son bois est

---

(1) INSTRUCCION *sobre el modo mas segura y economico de transportar plantas vivas por mar y tierra a los paises mas distantes. Ilustrada con laminas. Anadese el metodo de desecar las plantas para formar herbarios. Dispuesta de orden del Rey.* Por. el Dr. D. Casimiro Gomez ORTEGA, etc. Madrid. 1779. in-4°. Ibarra.

« En el Reyno de *Chile* abunda el *Guilno*, planta purgante en los terrenos humedos : el *Ligtu*, de cuya raiz se hacen « polvos para peinar, y de su cocimiento usan en gravisimas enfermedades : el *Illeu* de flor morada, y fruta muy gustosa : « el *Panke*, cuya raiz es muy fresca, y su zumo sirve para curar los pujos : el *Itiu* arbusto, de cuya flor asada se hace « uso en las llagas putridas : el *Roble*, con cuya corteza cura fistulas antiguas : la *Quinchamali*, yerba de flor hermosa y « medicinal : varios arboles vistosos y utiles, como el *Floripondio*, el *Peumo*, el *Bolduque*, el *Maiki*, el *Guayo blanco* « *y colorado*, el *Maiten*, el *Guighan*, el *Chilco*, el *Arrayan blanco*, el *Cogilles*, el *Queuly*, el *Avellano*, el *Guebell*, « y finalmente diversas yerbas, cuyas virtudes tiene accreditada la experiencia en aquel pais, como la *Canchalaga*, la « *Retamilla*, el *Quilenquilen*, el *Tiqueltiquel*, el *Panguecara*, el *Mayo*, la *Verbena blanca*, y el *Merolaguen*. No se « habla del famoso *Culen*, porque le tenemos ya propagado en Espana. p. 47. 48. »

(2) MOLINA, *Essai sur l'Histoire naturelle du Chili; traduit de l'italien, et enrichi de notes; par M.* GRUVEL. D. M. Paris. 1789.

(3) CORNUS chilensis. -- *arborea cymis nudis, foliis cordatis dentatis.* p. 144.

« trop fragile pour être mis en usage: il porte des feuilles opposées, cordiformes « et dentelées ; elles sont très succulentes, et d'environ trois pouces de longueur; « les fleurs sont blanches, à quatre pétales, et les baies de couleur violette. On « mange celles-ci à cause de leur douceur; elles servent encore à préparer une « certaine boisson que les Indiens nomment *Thecu*. Le suc des feuilles est un spé- « cifique contre le mal de gorge, et j'en ai été convaincu par l'expérience. Une « variété de cet arbre porte constamment des baies blanches. »

Mais il paroît que l'auteur n'a décrit cet arbrisseau que de mémoire, et sans l'avoir bien observé; car la description qu'il en fait est si incomplete, et d'ailleurs si mauvaise, que nous n'en parlons ici que pour dire qu'elle ne mérite aucune confiance, et pour prévenir les erreurs auxquelles elle pourroit donner lieu. On voit par le passage que nous rapportons qu'il en existe une variété à fruits blancs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 33.

Rameau de grandeur naturelle.

1. Fleur entiere.
2. Fleur dont on a enlevé les divisions du calice.
3. Pétale séparé.
4. Etamine.
5. Etamines et pistil.
6. Pistil séparé.
7. Baie avant sa maturité.
8. Baie.
9. Semence.

CAPPARIS. CAPRIER.

CAPPARIS, Linn. Classe XIII. *Polyandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
CAPPARIS, Juss. Classe XIII. *Dicotylédones polypétales. Etamines hypogynes.* Ordre IV. Les Capriers.

GENRE.

CALICE. Quatre folioles ovales, concaves, coriaces, caduques: il y a deux glandes au réceptacle, opposées aux folioles concaves.

COROLLE. Quatre pétales, obovales, ouverts, plus grands que le calice.

ÉTAMINES. Indéfinies; filaments très longs, insérés au réceptacle; antheres ovales-oblongues, biloculaires.

PISTIL. Ovaire supérieur, ovoïde-oblong, pédiculé; style nul; stigmate obtus, sessile.

PÉRICARPE. Baie ovoïde-oblongue, cylindrique, ou fusiforme, pédiculée, uniloculaire, pulpeuse, polysperme.

SEMENCES. Nombreuses, réniformes, attachées aux parois, sur deux rangs.

Caractere essentiel. Calice à quatre folioles. Quatre pétales. Etamines indéfinies. Ovaire pédiculé; stigmate sessile. Baie uniloculaire, polysperme.

Caracteres secondaires. Arbres et arbrisseaux à tiges débiles, sarmenteuses; à feuilles alternes, entieres, munies de glandes ou d'épines stipulaires; à fleurs très grandes, axillaires et terminales, pédonculées, solitaires et aggrégées.

Ordre naturel. Ce genre donne le nom à sa famille; il a beaucoup de rapport avec celle des Cruciferes, et avec les genres des *Cleome*, *Crateva*, *Morisona.*

Dénomination. Le nom de la premiere espece est devenu celui du genre: c'est le Κάππαρις des Grecs, le *Capar* et *Capparis* des Latins, le *Kappar* des Arabes.

Observations. Des trente especes connues qui composent ce genre, il n'y en a que trois qui croissent spontanément dans les contrées du midi de l'Europe; toutes les autres habitent la Zone-Torride sur l'ancien et le nouveau continent.

ESPECES.

1. CAPPARIS spinosa. *Tab.* 34.
C. caulibus decumbentibus; stipulis spinosis; foliis subrotundis, obtusis; pedunculis axillaribus, solitariis, unifloris.

CAPRIER épineux. *Pl.* 34.
C. à tiges penchées; stipules épineuses; feuilles arrondies, obtuses; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores.

CAPPARIS *spinosa.* — *pedunculis unifloris, solitariis; stipulis spinosis, foliis annuis, capsulis ovalibus.* Linn. Spec. Plant. 720. Mater. med. 133. Mill. Dict. n° 1. Blackw. Herb. tab. 417. Gmel. Sibir. 4. p. 79. Scopol. Flor. Carniol. edit. 2. n° 622. Desfont. Flor. Atlant. I. 403. Asso. Synop. Arragon. Forsk. Flor. Aegypt. 99. Melit. 11. Lam. Dict. ency. Ludw. Ectyp. tab. 107.

35

Capparis. Haller. Histor. Stirp. Helvet. n° 1077.

Capparis aculeata. Linn. Hort. Cliff. 203. Roy. Lugd. Batav. 476. Gronov. Flor. orient. p. 61.

Capparis retuso folio. Lob. Icon. 635.

Capparis spinosa. I. Bauh. Hist. Plant. II. p. 63.

Capparis spinosa, fructu minore, folio rotundo. C. Bauh. Pin. 481. Rai. Hist. Plant. 1629. Tournef. Inst. 261. Cupan. Hort. Cath. p. 36. Shaw. Afric. Specimen. n° 111. Duham. Arb. n° 1. tab. 47. (*mala, foliis oppositis.*)

Capparis sylvestris. Rauwolf. Iter. Pars I. c. 1, p. 20. cap. 6. p. 75.

Capparis. Tabern. 444. Dalech. Hist. 155. Tragus. 967. Camer. Epit. 375. Matth. Comm. 455.

Capparis folio rotundiore. Gerard. Histor. 895.

Le *Caprier.* Regnault. Botan. Ic.

Caprier. Tschoudi. Encycl. Supplem. Rozier. Dict. d'Agricul.

Capparis spinosa. — pedunculis unifloris, solitariis, stipulis spinosis, foliis subrotundis obtusis glabris, capsulis ovalibus. Willden. Spec. Plantar. II. pars. 2. p. 1130.

Hébreu, *Abijona.* Ecclesiast. XII. 5. Celsius *Hierobotan.* I. 209.
Grec, *Capparis.*
Latin, *Capparis, Capar.*
Arabe, *Kappar, Cappar.*
Italien, *Capparo, Cappari;* en Sicile, *Chiappara, Chiappara spinusa.*
Portugais, *Alcapparras.*
Espagnol, *Alcaparra* en Castille; *Tapara* en Arragon; *Taperes* en Catalogne.
Provençal, *Tapeirier* l'arbrisseau, et *Tapeiro* le fruit; à Montpellier, *las Taperes.*
Allemand, *Capperen, Cappern,* et *Kappern.*
Anglois, *Capers.*
Flamand, *Cappers,* et *Kappers.*
Esclavon, *Kappari,* dans la Hongrie et la Dalmatie.
Français, *le Caprier.*

VARIÉTÉ.

a. CAPRIER épineux *panaché.* — Feuilles panachées.
CAPPARIS spinosa *variegata.* — *Foliis variegatis.*

Arbrisseau qui orne les jardins de ses grandes et belles fleurs, depuis la fin du printemps jusqu'aux gelées.

Souche très forte, tiges nombreuses, débiles, sarmenteuses, longues, cylindriques. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, orbiculaires, glabres, épaisses, entieres, munies de deux épines stipulaires opposées, courtes, crochues. Fleurs axillaires, solitaires, pédonculées, très grandes; pédoncules simples, nuds, et moins longs que les feuilles. Calice de quatre folioles concaves, caduques. Corolle de quatre pétales, blancs, obovales; les deux supérieurs sont cohérents à leur base. Etamines nombreuses, filaments très longs, filiformes, rougeâtres ou violets; antheres violettes, ovoïdes. Ovaire pédiculé. Péricarpe; une baie ovoïde, charnue, uniloculaire, succulente. Semences nombreuses, réniformes, petites, nichées dans la pulpe, attachées sur deux rangs.

La variété ne differe point par le port ni par la forme et la grandeur des feuilles et des fleurs, mais seulement par ses feuilles qui sont panachées de jaune, ou quelquefois de blanc.

Fleurit. Depuis la fin du printemps jusqu'à l'arriere saison. Les fruits commen-

cent à mûrir vers la fin de l'été, et durent jusqu'au milieu de l'automne, dans son climat natal; mais aux environs de Paris il ne donne point de fruits.

HABITE. Les contrées méridionales de l'Europe, en Espagne et en Portugal, en Italie, dans les isles de l'Archipel, la Palestine, la Grece, l'Egypte et les côtes septentrionales de l'Afrique. Il se plaît dans les lieux secs, dans les crevasses des vieux murs et les fentes des rochers.

Il ne peut vivre qu'à l'aspect du midi, et lorsqu'il est exposé à toute l'ardeur du soleil : il souffre et périt s'il est à l'ombre.

On le cultive en grand dans la partie de la France qui borde la Méditerranée, et il s'y est naturalisé, mais il n'en est pas indigene; il y a été transporté très anciennement : on ne le trouve pas dans les bois.

2. CAPPARIS ovata.

C. *caulibus decumbentibus; stipulis spinosis; foliis ovatis, acutis; pedunculis axillaribus, solitariis, unifloris; fructu ovato.*

CAPRIER ovale.

C. à tiges penchées; stipules épineuses; feuilles ovales, aiguës; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores; fruit ovoïde.

CAPPARIS *ovata.* DESFONTAINES. Flora Atlantica. I. 404.

Capparis ovata. —pedunculis unifloris, solitariis, stipulis spinosis, foliis subrotundo-ovatis acutis glabris, capsulis ovalibus. WILLDEN. Spec. Plant. II. pars. 2. p. 1131. (*excl. synonym. Bocconi.*)

Capparis spinosa. Varietas β. LINN. Spec. Plantar. 720.

Capparis folio acuto. G. BAUH. Pin. 480. LOB. Ic. 634. DOD. Pempt. 746. TABERN. Ic. 444. PARK. Theatr. 1023. DALECH. Hist. 155. Ic. MATTH. Comment. 455. TOURNEF. Instit. 261.

Les mêmes noms vulgaires que l'espece précédente.

Cette espece a la plus grande ressemblance avec la précédente pour le port et la grandeur; elle n'en differe que par ses feuilles qui sont ovales-aiguës au lieu d'être rondes, mais cette différence est constante.

Tiges nombreuses, débiles, cylindriques, longues. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës, glabres, épaisses, munies à la base du pétiole de deux épines stipulaires, crochues. Fleurs axillaires, solitaires, pédonculées, très grandes; pédoncules simples, axillaires, solitaires, uniflores, nuds, plus longs que les pétioles, et moins que les feuilles. Calice de quatre folioles concaves, coriaces, caduques. Corolle de quatre pétales blancs-obovales; les deux supérieurs sont cohérents à leur base. Etamines très nombreuses; filaments très longs, filiformes, violets; antheres violettes, ovoïdes. Ovaire pédiculé. Baie ovoïde, charnue. Semences nombreuses, réniformes, petites.

FLEURIT. Comme le précédent, depuis la fin du printemps jusqu'à l'arriere-saison. Les fruits commencent à mûrir vers le milieu de l'été, et continuent jusqu'à la fin de l'automne.

HABITE. La Sicile, l'Italie, l'Espagne, et les côtes de Barbarie. M. Desfontaines l'a observé sur les rochers auprès de la forteresse d'Oran.

Cette espece a les mêmes propriétés que la précédente, et on fait le même usage de ses fleurs et de ses fruits : on la cultive en lui donnant les mêmes soins.

3. CAPPARIS Aegyptia.

C. pedunculis axillaribus, solitariis, unifloris; stipulis spinosis; foliis obovato-cuneiformibus, mucronatis; fructu fusiforme.

CAPRIER d'Egypte.

C. à pédoncules axillaires, solitaires, uniflores; stipules épineuses; feuilles obovales-cunéiformes, mucronées; fruit fusiforme.

CAPPARIS *Aegyptia. —pedunculis solitariis unifloris stipulis spinosis, foliis rotundo-cuneiformibus apice mucronato.* N° 2. Lam. Dict. ency. Willden. Spec. Pl. II. pars. 2. p. 1131.

Capparis Aegyptia parvo rotundo et acuminato folio, clavato fructu, spinis aureis, ferox. Lippi, mss.

Arbrisseau qui a beaucoup de ressemblance avec le précédent, mais il en differe par ses feuilles qui sont moitié plus petites, et par ses épines dorées.

Tiges roides, cylindriques, glabres. Epines stipulaires opposées, crochues, grandes, et d'un jaune d'or. Feuilles alternes, pétiolées, circulaires-cunéiformes, mucronées, entieres, glabres, glauques. Fleurs blanchâtres. Etamines nombreuses, filaments cendrés. Pédoncules simples, axillaires, solitaires, uniflores, nuds, plus longs que les feuilles. Fruit en massue, ou fusiforme, de trois doigts de longueur.

Fleurit. A la fin du printemps et pendant l'été, comme le Caprier épineux.

Habite. L'Egypte, où il a été observé par Lippi. On en voit des rameaux dans l'herbier d'Isnard. Il peut se naturaliser dans le midi de l'Europe.

Usages. « Il y a peu de plantes plus belles que le Caprier quand il est chargé de « fleurs. On confit au vinaigre ses boutons; et c'est ce que les cuisiniers appellent « des câpres. Si l'on cueille les boutons fort petits, les câpres sont fines et fermes; « si les boutons sont gros, les câpres sont grosses et molles.

« On les cueille en Provence comme elles se rencontrent sous la main; mais quand « elles sont confites dans le vinaigre et le sel, on les passe par des cribles pour les « séparer suivant leur grosseur : les petites sont les meilleures, et les plus cheres. « On confit aussi les jeunes fruits, que l'on appelle cornichons de Caprier.

« Les capriers que nous élevons dans ce pays pourroient fournir des câpres. J'en « ai vu qui en donnoient trois ou quatre livres; mais on préfere de laisser épanouir « les boutons, pour jouir des fleurs qui sont fort belles. Les feuilles et les boutons « du caprier sont anti-scorbutiques. L'écorce des racines est fort apéritive ». Duhamel.

Les boutons du Caprier confits au vinaigre sont un assaisonnement aussi sain qu'agréable; on les regarde comme étant anti-scorbutiques ; ils excitent l'appétit, et redonnent du ton à l'estomac : l'écorce de la racine et des tiges est employée avec succès comme apéritif et incisif dans les obstructions du foie et de la rate. La racine est du nombre des cinq racines apéritives.

« On conserve les câpres dans du sel, en employant des vases de terre ou de bois, dans lesquels on forme des couches alternatives de câpres et de sel pilé et bien sec. Cette méthode, qui paroît avoir été anciennement en usage, est décrite par Olivier de Serres: quoiqu'elle soit suffisante pour conserver les câpres pendant

assez long-temps, on préfere de les confire au vinaigre ; cette derniere méthode les rend plus délicates; elle est en outre plus sûre et moins coûteuse.

« Ceux qui cueillent les capres doivent avoir l'attention de n'y laisser adhérer que la moindre quantité possible du pédoncule : on les sépare avec un crible, selon leur grosseur; les plus petites sont celles qui ont le plus de prix, car on les vend cinq ou six fois plus que les grosses. On voit que cela doit être ainsi pour le cultivateur; il se garderoit bien de cueillir les boutons très petits, s'ils ne devoient avoir que la valeur de ceux qui sont bien développés. Une grosse capre pese cinq ou six fois plus qu'une petite ou *nompareille ;* et les femmes cueillent plus difficilement celle-ci. Comme le poids des capres augmente assez exactement en raison inverse de leur prix, leur valeur individuelle reste la même : cela prouve bien que leurs qualités ne changent pas avec leur grosseur ; aussi c'est une erreur de croire que les petites sont meilleures : elles sont, à la vérité, plus fermes, parceque les parties de la fleur sont plus rapprochées; mais c'est l'opinion seule qui leur donne plus de valeur. Le goût propre qu'elles ont est enveloppé sous celui du vinaigre qu'on a employé pour les préparer: vertes et non confites, elles sont également désagréables ; et dans cet état une capre grosse ou commune n'a pas moins d'amertume et d'âcreté qu'une dite *nompareille.*

« On met les capres, dès qu'on les a cueillies, dans des tonneaux, où elles doivent nager dans du vinaigre : dès qu'elles y ont été marinées pendant quinze jours, on peut les employer à la préparation des aliments.

« Les barils ou tonneaux où l'on met les capres doivent être fermés, être placés dans un endroit frais, et entretenus en bon état : on doit faire changer avec soin les douves gâtées, lorsqu'on peut craindre qu'elles ne donnent un mauvais goût au vinaigre.

« Le vinaigre le plus fort, et vieux et bien clarifié, est le meilleur pour confire les capres. Lorsque le vinaigre renferme trop de phlegme, les capres prennent une mauvaise couleur ; elles s'y amollissent et s'y décomposent en partie. En un mot, pour conserver aux capres tout leur prix, il faut de bonnes futailles et de bon vinaigre ; on les garde par ce moyen pendant plusieurs années, sans qu'elles perdent rien de leur qualité : soit qu'on veuille les transporter, soit qu'on les garde dans des magasins, il faut des attentions égales ; on ne peut les conserver qu'autant qu'elles nagent dans le vinaigre : on les met souvent en bouteille, et on en remplit des caisses qu'on envoie par-tout ; mais les frais de cette préparation en augmentant le prix, il est plus économique de les envoyer dans des barils. Il est essentiel alors que le vinaigre ne puisse pas s'échapper: hors de cette liqueur, les capres éprouveroient quelque altération, et le frottement contre les parois du baril changeroit leur forme.

« Les cornichons exigent les mêmes attentions que les capres ou boutons ; mais comme il en noue très peu, c'est ce qui fait qu'on en trouve une si petite quantité : la multitude des semences qu'ils renferment les rend d'ailleurs fort inférieurs aux capres.

« Les capres passées au crible se divisent en cinq différentes qualités, suivant leur grosseur, savoir : la *nompareille*, la *capucine*, la *capote*, la *seconde*, et la *troisieme.*

« L'usage d'un crible en cuivre nous paroît très repréhensible, vu les qualités malfaisantes de ce métal, ou du verd-de-gris qui doit se former lorsque l'acide du vinaigre attaque ce métal. Il est vrai que cette méthode procure aux capres une

couleur verte plus éclatante, qui peut augmenter le prix de cette marchandise dans le commerce, mais qui ne devient pas moins funeste pour la santé : un crible en fer-blanc, solidement étamé, pourroit peut-être remplacer celui de cuivre, et deviendroit moins dangereux, quand même la couleur des capres n'y gagneroit pas.

4. CAPPARIS orientalis.

C. *caulibus decumbentibus, exstipulato-inermibus; foliis ovatis, obtusis, perennantibus, fructu ovato.*

CAPRIER oriental.

C. à tiges penchées, sans épines stipulaires; feuilles ovales, obtuses, pérennes; fruit ovoïde.

CAPPARIS *non spinosa, fructu majore.* C. Bauh. Pin. 480. Cupani. Hort. Cathol. Supplem. alter. p. 14. Pockocke. It. edit. gall. Tom. VI. p. 342. Tournef. Instit. 261. It. Vol. 1. p. 195. Shaw. Afric. Specimen. n° 110. Duham. Arb.

Capparis spinosa et non spinosa. J. Bauh. Histor. Plant. II. p. 63.

Capparis spinosa. Variet. Linn. Spec. Plantar. 720. Lam. Dict. ency. *Variet.* y.

Le Caprier sans épines.

Cette espece est semblable aux deux premieres pour le port et la grandeur; mais elle en differe essentiellement parcequ'elle n'a point d'épines, que ses fruits sont beaucoup plus grands, et ses feuilles toujours vertes.

Tiges rameuses, penchées sur la terre, roides, cylindriques, longues de deux à trois pieds, vertes ou un peu rougeâtres. Feuilles pétiolées, alternes, ovales, obtuses, entieres, glabres, épaisses, pérennes. Pétioles cylindriques, moins longs que les feuilles, entièrement dénués d'épines stipulaires à leur base, mais ayant quelquefois deux points glanduleux qui les remplacent. Pédoncules axillaires, uniflores, solitaires, nuds, filiformes, plus courts que les feuilles. Calice à quatre folioles, dont deux sont bossues, concaves, un peu colorées. Corolle à quatre pétales obovales-arrondis, concaves, blancs ou quelquefois couleur de rose en dehors : entre les deux folioles opposées et concaves du calice, et les pétales, il y a sur le réceptacle une glande nectarifere. Etamines très nombreuses; filaments insérés au réceptacle, filiformes, violets, plus longs que les pétales; antheres ovoïdes, biloculaires, violettes ou rougeâtres. Pistil; ovaire pédiculé, oblong; style nul; stigmate sessile, obtus. Péricarpe; baie ovoïde-oblongue, verte, un peu rougeâtre dans sa maturité, ayant deux pouces de longueur, une saveur piquante. Semences nombreuses attachées sur deux rangs aux parois internes.

Fleurit. Depuis la fin du printemps jusqu'à celle de l'automne. Les fruits mûrissent pendant l'été. Dans son climat natal, sa végétation est suspendue durant les grandes chaleurs à cause de la sécheresse; mais, s'il est cultivé et qu'on lui donne de l'eau, il ne discontinue pas de pousser des rameaux et des fleurs.

Habite. Les rochers de l'isle de Crete et des isles de l'Archipel, particulièrement celle d'Antiparos; en Syrie et dans la Palestine.

Bélon est le premier qui ait fait mention de cette belle espece de Caprier; il

l'a observée dans l'isle de Crete (1). Vers le même temps elle étoit connue en Italie : c'est d'après des individus qui étoient cultivés à Ferrare que Lonicer en a publié une mauvaise figure. Gaspard et Jean Bauhin l'ont désignée dans leurs ouvrages. Pockocke, célebre voyageur anglais, l'a trouvée en Syrie et dans la Palestine, où le docteur Shaw l'a aussi vue depuis. Tournefort l'a vue croître naturellement sur les rochers aux environs de la grotte d'Antiparos (2). Le site qui plaît à ce Caprier est parfaitement exprimé dans la planche qui représente l'entrée de cette grotte fameuse : on voit en petit ses tiges et ses rameaux tomber en guirlandes du haut des rochers.

Linné et tous les botanistes jusqu'ici ne l'ont regardé que comme une variété accidentelle du Caprier épineux ou commun : mais la privation totale des épines et la grandeur des fruits ne sont point un effet de la culture, puisqu'on le trouve ainsi dans l'état sauvage en Syrie et dans les isles de la Grece. Ce qui prouve que c'est bien réellement une espece distincte, quoique peu différente par le port, c'est qu'en Provence et en Italie, où de téms immémorial on seme le Caprier épineux, on n'a jamais obtenu de variété qui fût sans épines, et qui eût de plus gros fruits. Les seules variétés que l'on a remarquées ne différoient que par la grandeur des feuilles qui étoient plus ou moins rondes ou obtuses, ou plus charnues, ou par un petit panache jaunâtre, mais cela arrive rarement ; les fleurs sont quelquefois plus grandes, et varient par le nombre des étamines depuis soixante jusqu'à cent : au lieu que le Caprier que nous nommons *oriental* se reproduit toujours sans épines. Un savant cultivateur des environs de Padoue, nous a assuré l'avoir plusieurs fois élevé de graines qu'il avoit reçues des isles de l'Archipel, et que tous les individus qui en sont provenus n'avoient point d'épines.

Usages. On voit par ce qu'en dit Tournefort que dans les isles de l'Archipel on recueilloit ses fruits pour les confire. M. Olivier dit que dans l'isle de Candie on mange les feuilles et les boutons du Caprier sans épines, confits au vinaigre. (3)

Cette espece a l'avantage d'avoir les fruits plus grands que les especes précédentes ; il seroit d'autant plus utile de la posséder, que la récolte de ses boutons est plus facile à faire, n'ayant pas d'épines : on n'est pas obligé de prendre autant de précautions que pour les autres especes, et l'on n'a pas à craindre d'avoir les mains déchirées.

Culture. Comme il habite les lieux âpres, les crevasses des rochers exposés à l'ardeur du soleil, là où il n'y a point d'ombre, il faut lui donner un sol et une exposition analogues. Il est plus délicat que le Caprier épineux, et il souffre plus difficilement le froid, sur-tout à cause de ses feuilles dont il ne se dépouille point, et qui conservent leur verdure pendant toute l'année.

On le multiplie par ses graines, mais plus communément par ses rejets enracinés qu'il pousse du pied, et par les marcottes. Les boutures ne prennent des

---

(1) Belon. *Observat. singul.* Liv. I. chap. 44. « Aussi y a plusieurs sortes de Cappriers qui sont toujours verds, dont les « uns croissent par les aspres rochers de Crete, aucuns espineux, les autres sans espines. »

(2) Tournefort. *Voyage au Levant.* Vol. I. p. 195. « Des bords de la caverne d'Antiparos pendent quelques pieds de ce « beau Cappier sans épines, dont on confit le fruit dans les isles. Le reste de la montagne est couvert de Thym de « Crete, de faux Dictame, de Cedres à feuilles de Cyprès, de Lentisques, de Squilles. »

(3) Olivier. *Voyage.* Tome I. p. 413. édit. in-4°.

racines que très difficilement. Quant à la maniere de le cultiver, de le garantir de la gelée, suivant la latitude ou la température du climat, et de le multiplier, soit par ses graines, soit par les rejets, ou par les marcottes, voyez plus bas CULTURE, où ce sujet est traité dans le plus grand détail.

5. CAPPARIS Sinaica.

C. *caule arboreo; stipulis spinosis; foliis subrotundis, perennantibus; fructu oblongo-ovato.*

CAPRIER de Sinaï.

C. à tige en arbre; stipules épineuses; feuilles arrondies, pérennes; fruit oblong-ovoïde.

Capparis arborescens. BELON. Observat. singul. Liv. II. c. 60.

Capparum arbor. RAUWOLF. Iter. pars 2. c. 8. p. 230.

Capparis arborescens, fructu juglandi magnitudine; et *Capparis Arabica fructu ovi magnitudine, semine piperis instar acri. Bellonii.* C. BAUH. Pin. 480. SHAW. Afric. Spec. n° 112. Icon.

Capparis arborescentes. I. BAUH. Hist. Plantar. II. p. 65.

Felfel-Jibbel des Arabes; c'est-à-dire, *Poivre de montagne.*

Ce Caprier est un petit arbre qui a une tige droite, et qui s'éleve à la hauteur d'un figuier: ses branches sont épineuses, et ses feuilles sont rondes comme celles du *Caprier épineux*, dont il ne differe que par sa tige simple, droite, et qui s'éleve en arbre; par ses fleurs et ses fruits qui sont beaucoup plus grands.

Nous le décrivons d'après un rameau desséché en fleur et en fruit.

FLEURIT. Au printemps et pendant tout l'été. Les fruits mûrissent vers la fin de cette saison, et durent jusqu'à la fin de l'automne: ils ont une saveur excessivement âcre et piquante.

HABITE. L'Arabie pétrée, sur le mont Sinaï et les montagnes qui l'environnent, auprès du village de Pharagou, et sur les chemins entre le mont Sinaï et le château ou la ville de Tor, situés sur la mer Rouge, où il a été observé par Bélon, Rauwolf, et Shaw. (1)

CULTURE. « Les Capriers craignent le froid; c'est pourquoi on est obligé de les « mettre en espalier et de les couvrir pendant l'hiver avec un peu de litiere. Les « pucerons en détruisent quelquefois toutes les feuilles.

---

(1) BÉLON. *Observat singul.* Liv. II. chap. 60. « Nous pourmenans par ces petites montagnes, trouvasmes des Cappriers « qui étoient parvenus à la hauteur de petits figuiers, tellement qu'il nous failloit monter dessus l'arbre pour avoir de son « fruit, qui est gros comme un œuf de poulle, et dedans lequel sa semence est enclose: ses cappres sont grosses comme « noix. Qui gouste de sa semence la trouve chaude comme poivre, comme aussi en est la cappre: et tout ainsi comme « les Lombards se servent de moutarde blanche à mettre en la vernache, pour la garder de bouillir et demeurer long- « temps douce, tout ainsi les Arabes se servent des semences des Cappriers pour mettre en leurs vins, pour les main- « tenir doux, comme aussi Avicenne avoit ja coté. »

--- Livre II. c. 66. En allant du mont Sinaï à Tor, situé sur la mer Rouge. « *Il y* croît aussi des Cappriers entre les « ouvertures des rochers, moult différens à ceux qui viennent en arbre, et aussi à ceux qui naissent en Grece; nous « passasmes la susdite montagne, qui nous fut plus difficile à la descendre qu'à la monter. »

SHAW. *Afr. Specimen* n° 112. *Capparis Arabica, fructu ovi magnitudine, semine piperis instar acri.* --- « La nôtre « s'éleve de trois coudées: ses feuilles sont d'un verd grisâtre, épaisses, pleines de suc, arrondies, et d'un pouce de « grandeur. Le fruit que j'ai vu étoit aussi d'un pouce, oblong, de la façon des concombres: les Arabes l'appellent « *Felfel Jibbel,* c'est-à-dire *Poivre de montagne.* On trouve cette plante en abondance en allant au mont Sinaï. »

« Les branches menues meurent ordinairement l'hiver, et on est obligé de les « couper; mais les grosses branches produisent de nouveaux jets qui donnent « beaucoup de feuilles et de fleurs : c'est pourquoi quand on veut s'épargner la « peine d'espalier ces arbrisseaux, et de couvrir toutes les branches, on les coupe « en automne à sept ou huit pouces de la souche, sur laquelle on met un peu « de litiere.

« On les multiplie de marcottes et de semences. Il seroit à souhaiter qu'on en « élevât beaucoup de semences, pour en avoir de doubles ou de panachées; car « comme les fleurs simples et non panachées des Capriers ordinaires sont très belles, « il y a lieu de croire qu'elles seroient encore beaucoup plus belles, si elles étoient « doubles ou panachées; et elles n'en seroient pas moins utiles, puisque ce sont « les boutons que l'on confit.

« Le plus sûr moyen de faire des marcottes est de couvrir la souche avec de la « terre : les rejets qui partent immédiatement de la souche prennent alors facile- « ment racine. » DUHAMEL.

Depuis Duhamel, la culture du *Caprier épineux* a été traitée par M. le président de la Tour-d'Aigues, par M. Béraud (1), et avec de plus grands détails par MM. Gruvel et Lancry, dans l'Encyclopédie. C'est de ces divers auteurs, et principalement de ce dernier, que nous avons extrait ce que nous y ajoutons.

« Comme cet arbuste craint beaucoup le froid, il est d'usage et il est nécessaire, dans le climat de Paris et plus au nord, de le placer aux expositions les plus chaudes qu'il est possible: on le place ordinairement au pied d'un mur exposé au midi, où il puisse jouir de toute la chaleur du soleil, et où il soit à l'abri des vents froids. Le terrain qui lui convient le mieux est celui qui ressemble le plus au sol dans lequel il naît et prospere naturellement. Ainsi les terrains les plus pierreux sont ceux qu'il faut préférer à tous autres pour la culture de cette plante: mais il est d'expérience qu'il ne suffit pas que le terrain soit pierreux; les Capriers ne végétent que foiblement si la terre avec laquelle les pierres sont mêlées est trop maigre, trop légere, trop sablonneuse, ou s'il se trouve un lit de tuf ou de glaise près de la superficie. On a éprouvé qu'il est avantageux que le sol soit profond, et que la terre végétale entremêlée avec les pierres soit bonne et substantielle, sans être compacte. Le Caprier y végete beaucoup plus vigoureusement, et y produit une beaucoup plus grande quantité de fleurs. C'est en plantant le Caprier dans un tel terrain, au pied d'un mur, à l'exposition du midi, que sa culture donne le plus de satisfaction dans le climat de Paris.

« Il est encore d'usage de le planter à la même exposition dans les murs mêmes, non dans ceux isolés, mais dans les murs de terrasse, ou adossés contre des terres: on l'y plante, soit dans les trous ou ventouses pratiqués à la base de ces murs pour l'écoulement des eaux qui y abordent en venant des terres supérieures, soit dans des trous ou niches que l'on fait de distance en distance, en quinconce régulier, de part en part dans toute l'étendue de ces murs, contre lesquels la terre est adossée. On a imaginé cette pratique pour imiter en quelque maniere

---

(1) LA TOUR-D'AIGUES, *Mém. sur le Caprier*, inséré dans les Mém. de la Société d'Agriculture de Paris, 1787, trimestre d'hiver, p. 116

BÉRAUD, de l'Oratoire, *Mém. sur le Caprier*, inséré dans les Mém. pour servir à l'histoire naturelle de la Provence, par Bernard, tome I, p. 303.

la nature qui, comme j'ai dit plus haut, fait très bien végéter ce Caprier lorsqu'elle le place dans les fentes horizontales des faces perpendiculaires des rochers : mais, quoique par cette pratique le Caprier réussisse souvent fort bien, elle a cependant quelquefois de grands inconvénients. 1°. Le collet de la racine, ou l'endroit du tronc qui se trouve placé dans chaque trou, niche ou ventouse du mur, grossissant chaque année, remplit bientôt la largeur ou la hauteur de cette ouverture, si elle est étroite, et, après l'avoir remplie, fait fonction de levier contre ses parois en tendant à les écarter ; et comme ce levier agit perpétuellement avec une grande force, il écarte enfin ces parois, fend le mur, et y fait souvent des lézardes considérables. On en a vu nombre d'exemples ; et plusieurs particuliers ont été obligés de refaire à neuf des murs de terrasses. Cet inconvénient arrive moins fréquemment dans les murs construits en pierres seches ; leurs pierres n'étant point liées les unes aux autres, ils sont plus difficilement endommagés par les Capriers ; et il est d'expérience que ces plantes y réussissent mieux. 2°. Si, afin d'éviter cet inconvénient, l'on fait ces trous, niches ou ventouses, d'une largeur assez grande pour que le collet de la racine ou la portion de la tige qui s'y trouve placée ne puisse la remplir, il arrive que lorsque les eaux de pluie ou autres qui abordent à ces trous en ont détrempé la terre, elle s'écroule d'elle-même, parcequ'elle n'est pas alors assez soutenue ; elle finit par être entraînée hors du trou, ainsi que la terre voisine ; d'où il résulte que les racines des Capriers qui y sont plantés se trouvent enfin à découvert, ce qui fait périr ces arbustes : on en voit des exemples fréquents. »

« D'après ce que je viens de dire, on conçoit que, lorsqu'on adopte cette pratique, les principales attentions qu'il faut avoir pour éviter les inconvénients dont je viens de parler, sont, 1°. de faire les trous, dans lesquels on plante, assez larges, et sur-tout assez haut, pour éviter les lézardes, dont celles qui sont horizontales se font plus aisément, et détruisent promptement les murs ; 2°. de placer derriere ces murs, devant la terre adossée à ces trous, des briques ou tuileaux posés de maniere qu'ils la retiennent, l'empêchent de s'ébouler ou d'être entraînée, et que l'augmentation de grosseur des Capriers puisse les écarter à mesure. 3°. On conçoit aussi que, lorsqu'on plante les Capriers dans les ventouses, il est très important, pour la conservation du mur, qu'elles ne soient pas assez petites pour qu'ils puissent les boucher en entier par leur accroissement, et empêcher l'écoulement des eaux supérieures : 4°. que la nature de la terre adossée à ces murs n'est pas plus indifférente que celle de la terre qui est à leur pied, et qu'il faut aussi en ce cas préférer celle qui est en même temps substantielle et pierreuse. »

« Tschoudi conseille de planter quelques pieds de Caprier dans des cavités pratiquées dans des murs isolés et remplis de terre. Lorsque les racines des Capriers ainsi plantés parviennent à s'introduire entre les joints des pierres de ces murs, ils y réussissent, et souvent ils y subsistent fort long-temps. Si l'on a dans son parc, dans sa vigne, ou dans son jardin, à une exposition chaude, des rocailles, des amas de pierres et de décombres, des masures, des ruines, de vieilles murailles, des lieux impropres à toute culture, à cause de leur nature extrêmement pierreuse, c'est un très bon sol pour la culture des Capriers, qui décoreront superbement ces endroits difformes et sauvages. On pratiquera dans les vieilles murailles, masures et ruines, des cavités d'environ un demi-pied ou un pied cube ; on les remplira de bonne terre végétale, légere et substantielle, dans laquelle on plantera les Capriers : ils y réussiront, ainsi que dans les fentes et les crevasses des rochers,

dans lesquelles ils seront plantés, après qu'on les aura remplies de la même terre végétale. »

On cultive encore cette espece dans de grands pots ou caisses. Ces pots doivent être remplis d'une terre légere, substantielle et pierreuse, telle que celle que j'indiquerai plus bas être convenable pour les semis de cette espece ; mais dans la composition de laquelle le tiers des décombres calcaires qui y entrent ne sera point passé au crible, mais sera en pierrailles grosses environ comme des noix pour les Capriers adultes. Ces pots ou caisses doivent être percés de trous assez grands dans le fonds, ou plutôt à la base de leur parois.

Cette espece de Caprier se multiplie dans le climat de Paris par semences, par marcottes, par rejetons enracinés, et par boutures. La voie de multiplication par semences est la moins suivie, parcequ'elle est la plus longue : cependant, dit Duhamel, il seroit à souhaiter qu'on en élevât beaucoup de semences, parcequ'il seroit possible que l'on obtînt ainsi des variétés à fleurs panachées ou à fleurs doubles, qui seroient d'une grande beauté pour nos jardins, et seroient au moins aussi utiles dans les pays chauds, puisque ce ne sont que les boutons que l'on confit.

Pour semer cette plante il faut en tirer la semence des pays chauds : celle récoltée à Paris n'est pas féconde; il n'y fait pas assez chaud : les fleurs s'y épanouissent beaucoup trop tard; et ainsi le fruit n'a ni le temps ni la chaleur nécessaires pour parvenir à maturité. La semence que l'on tire des pays chauds est même rarement bonne, suivant Tschoudi ; et lorsqu'on veut s'en procurer il faut en recommander la récolte et l'envoi à un correspondant soigneux. Les bonnes graines semées en plein air et en pleine terre dans les pays chauds y levent facilement: mais cela n'est pas de même dans les pays plus tempérés; les meilleures graines y levent très difficilement, même lorsqu'elles sont semées sur couche et sous chassis. Miller dit en avoir semé plusieurs fois dans le climat de Londres, sans succès ; et il s'est assuré que beaucoup d'autres personnes n'ont pas été plus heureuses : il n'a réussi que deux fois à obtenir cette plante par la voie des semences; la premiere fois, en 1738, il en obtint deux qui pousserent dans une vieille muraille; la seconde fois, en 1765, il en obtint un grand nombre, mais elles avoient été mises dans de la terre un an avant de lui être envoyées.

Ainsi, lorsqu'on desire multiplier cette plante par le moyen des graines dans le climat de Paris, il est nécessaire de ne rien négliger pour tâcher de se procurer la meilleure graine, et d'en obtenir la germination; il faut recommander à ses correspondants dans les pays chauds de ne recueillir les semences destinées à être envoyées que parfaitement mûres, de choisir préférablement celles des fruits les mieux conformés, de les envoyer le plutôt possible après qu'elles sont mûres, et dans leurs fruits. Il seroit encore plus sûr d'envoyer ces graines dans de la terre légere, très peu humide, avec laquelle elles auroient été mêlées aussitôt après leur maturité, qui seroit mise au même instant dans des pots ou caisses découverts par-dessus, et qu'on auroit soin de laisser exposés à toutes les influences de l'atmosphere, depuis cet instant jusqu'à celui de leur arrivée à leur destination, en couvrant sa surface avec de la mousse verte seulement, et en l'arrosant très légèrement de temps à autre, pour empêcher qu'elle ne se desseche trop. Un pot d'un pied de diametre, et d'autant de profondeur, pourroit contenir de cette maniere plusieurs livres de semences.

« Il faut semer ces graines aussitôt qu'elles arrivent, en quelque saison que ce

soit, dans de petits pots remplis d'une terre qui soit en même temps légere, substantielle et pierreuse, comme seroit, par exemple, une terre composée d'un tiers de bonne terre à potager, un tiers de terreau de bruyere, ou, à son défaut, de terreau de vieilles couches bien consommé, et d'un tiers de décombres calcaires passés au crible médiocrement fin. On fait ce semis en répandant la graine également sur la surface de la terre de ces pots, et en la recouvrant de l'épaisseur d'une ligne ou deux de cette même terre, mais plus fine. Aussitôt que ce semis est fait, si c'est au printemps, on enterre sur-le-champ ces pots jusqu'au bord dans le terreau d'une couche chaude, couverte d'un chassis, et exposée au midi; si c'est en toute autre saison qu'au printemps, on place ces pots dans le terreau d'une couche tiede sous des chassis, et on les arrose de temps à autre dans les beaux jours, mais seulement autant qu'il est nécessaire pour entretenir une très légere humidité. Pendant les gelées on couvre les chassis de paille et de paillassons, en quantité suffisante, non seulement pour empêcher le froid d'y pénétrer, mais même pour y maintenir le thermometre de Réaumur à trois ou quatre degrés au-dessus du terme de la glace : si les couvertures ne suffisent pas pour produire cet effet, on y supplée par des réchauds que l'on fait à la couche. Il ne s'agit pas, par cette pratique, de faire lever ces semences au plutôt; il seroit au contraire fort peu à propos qu'elles levassent à la fin de l'été ou en automne, car alors elles n'auroient pas le temps d'acquérir assez de force avant l'hiver pour résister à sa rigueur qui les feroit périr : si elles levoient pendant l'hiver même, elles périroient encore plus certainement. Le traitement que l'on donne à ces semis jusqu'au printemps suivant doit donc être dirigé de maniere seulement à leur conserver jusque-là leur faculté de germer, et à les disposer à sortir de terre au commencement de cette saison.

Il faut avoir soin, chaque fois que le temps est doux, de soulever les panneaux des chassis pour renouveler l'air qu'ils renferment, afin de l'empêcher de se corrompre, ou d'acquérir une chaleur au-dessus de dix degrés, et afin de préserver les semences de la moisissure ou d'une germination prématurée. Vers la fin de février, on transportera ces pots sur une couche chaude nouvellement faite, dans le terreau de laquelle on les enterrera jusqu'au bord. Depuis cette époque, soit que le semis vienne d'être fait, soit qu'il ait été fait auparavant, il faut l'arroser légèrement deux fois le jour, jusqu'à ce que les plantes paroissent, ou jusqu'à ce que l'on ait renoncé à l'espérance de les voir lever dans le cours du printemps, ou au moins dans le commencement de l'été; car ils ne levent quelquefois qu'au printemps suivant. En ce dernier cas, vers la fin de juillet, on ôtera les pots de dessus la couche chaude pour les placer sur une couche tiede, où on les traitera comme il vient d'être dit de traiter jusqu'à la fin de l'hiver les semis faits en toute autre saison qu'au printemps, et où on les laissera jusqu'à la fin de février suivant; alors il faudra les remettre dans une nouvelle couche chaude pour faire lever celles de ces graines qui n'auroient pas entièrement perdu leur faculté germinative.

Dès que les jeunes Capriers commencent à sortir de terre, il faut modérer les arrosements, n'en donner qu'au besoin, sur-tout quand le jeune plant est foible, que l'atmosphere est froide et humide, et que le soleil ne paroît pas, et donner aux jeunes plantes les soins nécessaires pour les préserver de l'étiolement, de la pourriture et du froid, en éclaircissant, en sarclant, en fermant exactement les chassis lorsqu'il est à propos, les couvrant avec de la paille et des paillassons

chaque fois et autant qu'il est nécessaire, les découvrant soigneusement, les ouvrant chaque fois que le temps le permet; il est même utile de réchauffer la couche lorsque sa chaleur tombe au-dessous de huit ou dix degrés, afin de hâter la végétation de ces jeunes plantes: elles sont très délicates pendant leur premiere jeunesse; à cet âge elles craignent beaucoup le froid, et elles craignent encore plus la privation du soleil, et d'un air fréquemment renouvelé. Quand elles auront environ quatre pouces de hauteur, on les transplantera, par un temps brumeux, chacune dans un pot rempli d'une terre pareille à celle que nous avons indiquée pour les semis, en leur conservant toutes leurs racines, et en ne laissant ces racines exposées à l'air que le moins de temps possible: on place ensuite les pots dans le terreau d'une couche tiede, couverte d'un chassis, où l'on garantit les plantes du soleil par des paillassons, et on les arrose deux fois par jour jusqu'à ce qu'elles soient reprises; après quoi on ôte les abris par degrés, et l'on arrose moins souvent. Il ne faut jamais négliger, depuis qu'elles sont reprises, de leur donner de l'air aussi souvent que la chaleur de la saison peut le permettre; car ces plantes aiment extrêmement le grand air: on leve même entièrement les panneaux des chassis lorsqu'il tombe des pluies douces en mai et juin; et, lorsqu'une fois la chaleur de l'atmosphere sera fixée au-dessus de dix ou douze degrés, on les laissera entièrement exposées à l'air libre; elles pourront même alors se passer de la couche, et les pots pourront être transportés en plein air au pied d'un mur exposé au midi, où on les laissera jusqu'à la mi-septembre. On les arrose souvent pendant les grandes chaleurs, car cette plante aime à avoir la tête au soleil, et beaucoup d'humidité à son pied; mais il faut les arroser moins souvent et moins abondamment pendant le mois de septembre, afin que les plantes puissent s'endurcir pour être en état de résister à la rigueur de l'hiver suivant.

Ces plantes sont beaucoup plus sensibles au froid pendant leur premiere année que lorsqu'elles sont plus âgées: ainsi, à la fin de septembre, on les rentrera par un temps sec dans une bonne orangerie, où elles passeront le premier hiver; mais il faudra les y placer proche des croisées, car ces plantes sont très avides d'air et de lumiere; et faute de cette précaution elles sont très sujettes à se pourrir, et à en périr. Le plus sûr moyen de les conserver l'hiver, est de les placer sous une caisse de vitrage seche et aérée, où on les fera jouir du soleil et de l'air pendant les temps doux. Il faut les arroser très rarement pendant cette saison, et seulement lorsque la terre des pots est seche depuis sa surface jusqu'à un pouce de profondeur; chaque fois qu'on les arrose il faut leur donner très peu d'eau à-la-fois avec l'arrosoir à goulot, sans mouiller aucunement ni tige ni branche. Vers la fin d'avril on sortira ces plantes de la serre, et on les mettra en plein air par un temps doux et couvert, ou dans le moment d'une pluie douce: avant de les sortir, on les aura aérées souvent pendant la derniere quinzaine pour les endurcir. Aussitôt qu'elles seront sorties, on les mettra pendant une autre quinzaine à l'abri du soleil, afin de les endurcir encore par degrés, et de les disposer à supporter ses rayons à l'air libre, sans en être endommagées. Après cette derniere quinzaine, on pourra sortir ces plantes des pots, et les planter en plein air à demeure, soit en pleine terre au pied d'un mur exposé au midi, soit dans des trous pratiqués de part en part dans un mur de soutenement, soit dans de grands pots ou des caisses, ou dans des rocailles, des ruines.

La distance qu'il convient de mettre entre les Capriers plantés en pleine terre, dans le climat de Paris, doit être beaucoup moindre que dans les pays chauds;

1°. parcequ'ils végetent beaucoup moins rapidement dans le climat de Paris; 2°. parcequ'ils y perdent souvent une partie de leurs branches pendant l'hiver. Ainsi il convient, dans le climat de Paris, d'espacer les Capriers plantés en pleine terre, à six ou neuf pieds environ les uns des autres. Comme ceux qui sont plantés dans les trous pratiqués dans les murs végetent encore moins vigoureusement dans le climat de Paris que ceux qui sont en pleine terre, parceque le sol où ils poussent leurs racines est presque toujours fort compacte, et ne peut être labouré, il suffira de mettre quatre à six pieds de distance de l'un à l'autre.

« Pour les planter en pleine terre, il est à propos d'avoir fait d'avance, à la place destinée à chacun, un trou d'un pied de profondeur, sur un à deux de largeur en tout sens. On ôte la motte du pot avec précaution, en prenant soin de ne pas la rompre; on la place tout auprès du mur, en mettant le collet de la racine à trois pouces environ au-dessous de la surface du terrein où l'on a fait les trous, et on les comble sur-le-champ. Si on veut les planter dans les murs, on mettra les mottes entieres, si elles ne sont pas plus grandes que les cavités, sinon on les taillera avec précaution pour ne pas les briser: en les taillant ainsi on ménage le côté où il y a le plus de racines; puis on fait, le plus bas que l'on peut dans la terre qui forme la paroi postérieure de ces trous, une fossette qui soit inférieurement horizontale, comme il est d'usage, ou inclinée à l'horizon d'environ quarante-cinq degrés, en descendant depuis le mur: par le moyen de cette inclinaison du bas-fond de la fossette, les racines du Caprier que l'on y plantera seront maintenues plus solidement, seront moins sujettes à être découvertes par l'éboulement de la terre qui les environne, et il ne végétera pas moins bien. On introduit dans cette fossette la motte entiere, ou taillée sans la briser, et l'on place le collet de la racine à fleur de la face postérieure du mur; puis on remplit le plus qu'il est possible la fossette, en faisant descendre sur la motte la terre qui est au-dessus, et en introduisant dans le vuide, qu'on occasionne ainsi au-dessus de cette fossette, la terre qu'on en a tirée, ou des pierrailles calcaires, le tout comprimé de maniere que la terre qui est au-dessus de la fossette ne puisse s'ébouler. Enfin on place, comme on peut, entre le mur et la terre qui lui est adossée, à l'endroit de l'ouverture et autour, des tuileaux que l'on pose autour du collet de la racine, de maniere qu'en débordant dans toute sa circonférence, ils empêchent la terre de s'ébouler en devant, et puissent céder à l'effort que l'augmentation de grosseur du collet fera par la suite pour les écarter de son axe. »

Après cette plantation, si les mottes n'ont pas été brisées en les plantant, il ne sera pas nécessaire, mais il sera cependant utile, d'arroser chaque plante au moins une fois ou deux assez copieusement pour lier la terre qui forme la motte avec celle qui l'environne; mais il est indispensable pour toutes celles dont la motte aura été brisée pendant l'opération de la transplantation, de les arroser souvent, et de les abriter du soleil par des paillassons jusqu'à ce que les plantes soient parfaitement reprises. Pour arroser les Capriers plantés dans les murs, on fait dans la terre d'au-dessus de leurs racines, en la perçant avec un plantoir, des trous inclinés en descendant depuis le mur, dans lesquels on introduit l'eau peu-à-peu avec un arrosoir à goulot.

« Après que les Capriers plantés à demeure sont bien repris, voici les soins qu'exigent ceux plantés dans et contre les murs: en premier lieu, il est à propos de palisser leurs branches en les distribuant également sur la surface de ces murs, et les attachant, soit avec de la paille, soit avec du jonc, qui est plus commode

et plus propre, à des clous piqués dans le mur. Cette sorte d'espaliers, présente un beau spectacle pendant tout l'été : quand on ne les palisse pas, ils sont beaucoup moins agréables à voir ; et de plus leurs nombreuses branches tombent les unes sur les autres, se privent réciproquement de l'air et du soleil, et fleurissent beaucoup moins abondamment.

« En second lieu, il faut prendre les précautions nécessaires pour les empêcher d'être détruits par les gelées. Dans le climat de Paris, quelque précaution qu'on prenne, on réussit rarement à conserver toutes leurs branches d'une année à l'autre : la gelée en détruit presque toujours une partie ; elle les détruit même quelquefois toutes jusqu'à la souche, ou à fleur de terre ; mais, lorsqu'on prend les précautions nécessaires, elle épargne ordinairement les plus grosses branches, elle endommage rarement la souche et les racines, et, au printemps suivant, la plante pousse nombre de branches nouvelles qui naissent de ses grosses branches ou de sa souche, et produisent beaucoup de fleurs. Pour garantir les Capriers de la gelée le plus qu'il est possible dans ce climat, on met au pied de chacun de ceux qui sont en pleine terre, autour et jusqu'à deux pieds de distance, environ six à huit pouces de paille longue, et l'on couvre toutes les branches avec des paillassons, en en mettant plusieurs les uns sur les autres pendant les grands froids : mais beaucoup de jardiniers évitent la plus grande partie de cet embarras, et ont l'habitude, aux environs de Paris, de renoncer à conserver pendant l'hiver les tiges et les branches des Capriers plantés en plein air ; ils les coupent toutes à la fin de septembre, à sept ou huit pouces de la souche, ou même plus près ; puis, à l'égard des Capriers plantés en pleine terre aux pieds des murs, ils couvrent la souche et les bouts des branches qu'ils y ont laissées, tantôt avec de la paille longue, tantôt avec de la terre, dont ils font une butte assez haute pour que le chicot le plus élevé en soit couvert de trois à quatre doigts, tantôt par ces deux moyens réunis. Les couvertures doivent être plus épaisses pendant les premiers hivers que pendant les suivants, parceque les jeunes plantes sont plus délicates que celles qui sont plus âgées. Quant aux Capriers plantés dans des trous de murs, ils remplissent le creux avec de la paille, et fixent de petits paillassons devant la souche et les chicots laissés à chacun. »

A la fin d'avril, lorsqu'il n'y a plus de gelées à craindre, on découvre peu-à-peu les Capriers, on défait peu-à-peu les buttes faites pour les garantir du froid, et on égalise le terrain.

« En troisieme lieu, si l'on veut avoir un grand nombre de fleurs, il faut avoir grand soin de cueillir tous les fruits à mesure qu'il en noue ; ils absorbent toute la seve : il est rare qu'une branche donne plus d'un à trois fruits ; mais, dès qu'ils sont noués, il est d'expérience constante que presque toute la seve est employée à leur accroissement et à leur perfection, qu'elle s'alonge beaucoup moins, qu'elle produit donc beaucoup moins de feuilles, et par conséquent beaucoup moins de fleurs, puisqu'il naît une fleur de l'aisselle de chaque feuille : ajoutez qu'après une abondante fructification les plantes seroient beaucoup affoiblies, et en végéteroient beaucoup moins vigoureusement l'année suivante. Il est superflu de dire qu'il faut labourer une couple de fois par an au pied des Capriers plantés en pleine terre ; il n'est personne qui n'en sente l'utilité. »

Quant aux Capriers adultes, cultivés en pots ou en caisses, il est aussi convenable de palisser leurs tiges et leurs branches ; on les attache sur un treillage léger fait de baguettes minces, et qu'on soutiendra en l'attachant à deux échalas

plantés jusqu'au fond du vase. Si l'on se contentoit d'attacher toutes les tiges et branches, en un paquet, à un seul échalas planté au milieu du vase, elles se déroberoient réciproquement l'air et le soleil, et la plupart de leurs fleurs étant cachées dans ce paquet, on ne jouiroit pas de leur coup-d'œil. Si on laissoit les tiges et les branches sans les soutenir, elles se coucheroient tout autour du pot sur la terre et sur les plantes voisines; ce qui seroit gênant, désagréable à la vue, et étoufferoit les plantes voisines, ainsi que ces tiges et branches elles-mêmes qui y cacheroient leurs fleurs.

« Quel que soit l'âge des Capriers cultivés en pots ou en caisses, ils demandent les mêmes soins que j'ai indiqués pour ces plantes mises en pots pendant la premiere année de leur existence, après être provenus de semences; c'est-à-dire qu'il faut avoir soin de les arroser à proportion de leur force, et de la chaleur de la saison; qu'il faut leur donner beaucoup d'eau pendant les grandes chaleurs, modérer beaucoup les arrosements pendant le mois de septembre; qu'il faut rentrer ces pots ou caisses dans l'orangerie à la fin de septembre, et qu'ils doivent être posés près des croisées. Le meilleur moyen de les conserver pendant l'hiver est de les placer sous un chassis de vitrage sec et aéré, où on les fasse jouir de l'air et du soleil chaque fois que le temps est doux. Pendant l'hiver ils doivent être très peu arrosés, et ne recevoir que très peu d'eau à-la-fois avec l'arrosoir à goulot, et lorsque la surface de la terre des pots est seche jusqu'à un pouce de profondeur: il ne faut les mettre en plein air que vers la fin d'avril. Chaque fois que les racines des Capriers sont parvenues à remplir entièrement la capacité des vases où elles sont contenues, il ne faut pas négliger de leur en donner de plus grands. »

Le moyen le plus en usage pour multiplier le *Caprier épineux* ou commun, dans le climat de Paris, est celui des marcottes; c'est celui qui y est le plus facile et le plus prompt: pour le mettre en pratique, on est dans l'usage de faire des meres, c'est-à-dire de réceper en automne, jusqu'à fleur de la souche, toutes les tiges et branches d'un ou de plusieurs Capriers plantés en pleine terre. Dans le mois de juillet suivant, lorsque les branches nombreuses qui sont nées de la souche ont acquis quelque grandeur, on éleve autour de cette souche et au-dessus une butte de terre assez haute pour que la base de toutes ces branches y soit enterrée à environ six ou huit pouces de profondeur. Quand on n'a pas besoin d'un grand nombre de marcottes, il n'est pas nécessaire de faire des meres; il naît souvent, sans ce récepage, sur la souche de chaque Caprier des branches d'une belle venue, dont on enterre la base par le moyen d'une butte, ainsi qu'on vient de le dire. On arrose soigneusement ces buttes pendant le reste de l'été et de l'automne. La base des branches ainsi enterrées et arrosées s'enracine facilement, et ces marcottes ont quelquefois assez de racines au printemps suivant pour pouvoir être sevrées; mais il est plus avantageux de ne les sevrer que lorsqu'elles ont l'âge de deux ans; alors elles sont pourvues de racines vigoureuses, et elles ont acquis une force et une consistance qui les mettent en état d'être transplantées avec succès. Pendant l'hiver, avant que ces marcottes soient séparées de leur mere, il ne faut négliger aucune précaution pour les préserver de la gelée. On les sevre au mois d'avril, lorsque les gelées ne sont plus à craindre; on ne sevre que celles qui sont assez fortes, et qui ont beaucoup de racines; on laisse les autres se fortifier sur la mere jusqu'à l'année suivante; on les sépare par un temps doux et couvert autant qu'il est possible; on les enleve avec toutes leurs racines, et on les plante sur-le-champ à demeure, en ayant soin de ne laisser leurs racines

exposées à l'air que le moins de temps qu'il est possible; on les arrose deux fois par jour, et on les abrite du soleil jusqu'à ce qu'elles soient bien reprises; ensuite on ôte les abris par degrés, et on les traite comme les plantes qui sont provenues de semences. Chaque mere peut produire ainsi de bonnes marcottes pendant plusieurs années de suite.

On fait encore des marcottes en couchant en terre, de la maniere ordinaire, les branches les plus basses et d'une belle venue. On couche pendant le mois de mai les branches de l'année précédente; on enterre, à six ou huit pouces de profondeur, la partie qu'on veut faire enraciner. Tschoudi conseille de faire à cette partie une petite entaille, comme on fait aux marcottes d'œillet; mais cette entaille n'est pas nécessaire : on arrose souvent la terre où ces branches sont couchées; elles s'enracinent aussi facilement que les marcottes faites comme on l'a dit ci-dessus.

On profite encore, pour multiplier cette espece, des rejetons enracinés qui naissent à quelque distance du pied des Capriers plantés en pleine terre : on les arrache, lorsqu'ils sont assez vigoureux, à la fin d'avril ou au commencement de mai, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, en leur conservant autant de racines qu'il est possible. S'ils ont suffisamment de racines, on les plante sur-le-champ à demeure; s'ils n'ont qu'un petit nombre de foibles racines, il convient de les planter en pépiniere, en bonne exposition, à un pied de distance les uns des autres : on les arrose fréquemment, et on les tient à l'abri du soleil jusqu'à ce que leur végétation annonce qu'ils ont poussé de nouvelles racines; alors on ôte les abris par degrés, mais on continue de les arroser jusqu'à la fin de l'été. Au printemps suivant, ils ont assez de racines pour être transplantés à demeure, et on les traite comme des marcottes enracinées.

On multiplie aussi le *Caprier épineux* par boutures; mais ce moyen réussit beaucoup plus difficilement en pleine terre à Paris que dans les pays chauds : le plus sûr est de les planter sur couche. Pour cela, vers le commencement de mai, on choisit des branches de l'année précédente, ou, encore mieux, de deux ans, d'une belle venue; on les coupe par portions de huit à douze pouces de longueur; on taille le bas de chaque portion en bec de flûte; on les plante dans des pots remplis d'une terre telle que celle indiquée pour les semis, excepté qu'elle doit être très fine, et que les décombres calcaires qui doivent entrer dans sa composition doivent être passés par le crible fin; on enterre aussitôt ces pots dans le terreau d'une couche de chaleur modérée, et couverte d'un chassis; on arrose ces boutures avec assiduité et modération, et on les tient à l'abri du soleil par des paillassons, jusqu'à ce que leur végétation annonce qu'elles sont parfaitement enracinées; alors on modere les arrosements, on les accoutume par degrés à l'air et au soleil, puis on les traite comme les plantes provenues de semences, et on les place pendant le premier hiver, soit sur les appuis des croisées d'une bonne orangerie, soit plutôt sous un chassis de vitrage, où on les fait jouir de l'air et du soleil quand le temps est doux.

Si l'on veut se passer de couche et de pots, et essayer de faire enraciner ces boutures en pleine terre dans le climat de Paris, il faut les planter vers la mi-mai dans une plate-bande de terre substantielle, légere, et bien préparée, à l'exposition du levant ou du midi, en les plaçant à six pouces de distance les unes des autres : elles s'enracineroient peut-être plus facilement à l'exposition du nord; mais elles y seroient beaucoup plus difficiles à conserver pendant le premier hiver :

elles s'enracinent au midi, pourvu qu'on les tienne à l'abri du soleil par des paillassons, et qu'on les arrose assiduement, mais peu à-la-fois, jusqu'à ce qu'elles aient poussé; alors on peut ôter peu-à-peu les abris, et l'on modere les arrosements. Ces boutures en pleine terre sont très difficiles à conserver pendant le premier hiver, à cause de leur jeunesse; il faut les couvrir pendant cette saison avec de la paille longue, à laquelle on ajoute des paillassons durant les grands froids: le plus sûr moyen de les conserver pendant l'hiver est encore de les couvrir par un chassis de vitrage, sous lequel on les soignera comme les boutures plantées en pots; au printemps suivant, on les plantera à demeure, et on les traitera comme les plantes provenues de semences.

Les capres de Provence, dit M. de la Tour-d'Aigues, viennent de cette partie du pays compris entre Marseille et Toulon; et principalement aux environs de cette derniere ville on les y cultive en grand, et l'on y voit des champs entiers couverts de Capriers: on les y appelle *Tapeiniers*, et le fruit, *Tapene*.

Dans les parties plus au nord de la province, et par conséquent plus froides, on n'en cultive que quelques pieds pour sa provision: afin de les mettre à l'abri des rigueurs des saisons, on les plante dans les vuides laissés pour l'écoulement des eaux dans les murailles de revêtissement de terrasses, où ces arbrisseaux ne craignent jamais rien.

Dans la culture en grand, ou dans les plantations en rase campagne, on les plante en quinconce à environ dix pieds de distance; et comme ils multiplient beaucoup, et que la souche grossit continuellement par les œilletons qui naissent sur les rejetons des années précédentes, on a toujours en abondance du plant enraciné, que l'on sépare des meres.

Les plantations réussissent toujours, la plante craignant peu la sécheresse et la chaleur; mais elle redoute un froid trop fort, et sur-tout l'ombre.

La culture des Capriers est d'ailleurs fort simple: un labour au printemps leur suffit; en automne, pour les abriter, on coupe les branches à six pouces de terre, et l'on couvre toute la plante avec la terre qui l'environne, dont on fait une petite butte sur la souche; on les laisse tout l'hiver sous cet abri; au printemps on les découvre, on répand la terre autour en labourant, et l'on taille plus bas les vieux rejets jusque près de la souche, qui bientôt en repousse de nouveaux en quantité.

Dans les contrées septentrionales de la France, les Capriers poussent des jets et des branches aussi longs que dans les pays plus chauds; leur développement y est plus tardif, mais plus uniforme, et il n'est pas suspendu par les sécheresses.

Puisque l'abondance de la récolte que produit le Caprier dépend de la multiplication de ses bourgeons, et de la longueur qu'ils acquierent, il faut non seulement placer cet arbrisseau dans un bon terrain, mais lui ménager au besoin une quantité d'eau suffisante pour que la circulation de la seve ne soit jamais suspendue. Voilà, dit M. Béraud, ce que l'expérience a fait connoître de plus avantageux: aussi les produits de cette culture seront d'autant moins considérables, qu'on aura choisi un terrain moins analogue. Les plus beaux Capriers que j'aie vus étoient dans un terrain léger, bien exposé, arrosable, et voisin d'une habitation. Ces arbrisseaux formoient des buissons superbes qui avoient près de deux toises de diametre, et ils produisoient chacun sept à huit livres de capres.

Il est certain que les arrosements favorisent singulièrement le développement des branches du Caprier; mais autant l'humidité est avantageuse à cet arbrisseau pendant l'été, autant elle lui seroit funeste en hiver. Ainsi il faut avoir soin

d'éloigner alors de ses racines les eaux qui pourroient se répandre à l'entour, et y croupir.

Comme la culture du Caprier ne peut occuper en aucun pays des terrains fort étendus, et comme les avantages de cette culture sont d'autant plus grands qu'on adopte des terrains plus convenables, on préférera, quand on le pourra, des terres qui sont en pente, à d'autres qui seroient en plaine, et l'exposition du levant et du midi à celle du couchant et du nord.

L'exposition est l'objet qui doit être le moins négligé dans la culture du Caprier. Cet arbrisseau ne peut bien réussir qu'autant qu'il est parfaitement isolé, et qu'il ne croît pas d'autres arbustes dans son voisinage : ce n'est pas qu'il puisse manquer de sucs nourriciers, puisqu'il en trouve à suffisance dans les mauvais terrains; mais c'est que les rayons du soleil sont nécessaires à son existence, et il ne peut en souffrir le partage : à l'ombre, ses rameaux se développent et s'étendent singulièrement, comme pour aller chercher sa lumiere bienfaisante ; mais ils ne portent alors que des feuilles, et leur stérilité est l'effet constant de cette privation.

Quoique les rameaux du Caprier meurent pendant l'hiver dans nos climats à de bonnes expositions, et même dans les années où le thermometre descend à peine au terme de la glace, on ne doit pas croire que ses racines soient exposées au même accident, et aient la même sensibilité : dans le nord de la France, ces arbustes ne périssent point, quoique le thermometre indique quelquefois à l'air libre plus de douze degrés au-dessous de la congélation.

La culture du Caprier dans les plaines a des désavantages sensibles ; les Capriers y poussent plus tard, et leurs nouveaux bourgeons sont plus exposés au froid subit qui succede quelquefois à des temps doux. Au reste l'essentiel est d'empêcher que les Capriers ne soient placés dans des terrains humides, où les eaux séjournent pendant l'hiver : on ne réussiroit peut-être pas alors à les garantir des gelées qui pénetrent la terre à une grande profondeur : mais, ce cas excepté, on peut sans danger planter des Capriers dans toutes les terres de la basse Provence : la seule attention qu'il soit nécessaire d'avoir consiste à les couvrir d'autant plus que le froid se fera sentir plus vivement dans l'endroit où on les multipliera.

Les Capriers qui sont plantés dans les murs ne sont pas couverts pendant l'hiver : il est vrai qu'il n'y a qu'une petite partie de leurs racines qui soit exposée à la rigueur de la saison; mais il faut observer que c'est principalement celle où naissent les bourgeons. Cette observation prouve qu'il ne seroit pas toujours nécessaire de couvrir pendant l'hiver les Capriers qui sont élevés en pleine terre : on est cependant par-tout dans l'usage de les garantir pendant cette saison. On taille en automne les bourgeons à cinq ou six pouces de distance des racines, et on accumule par-dessus un volume de terre de dix à douze pouces de hauteur, auquel on donne une forme conique. Cette disposition facilite l'écoulement de l'eau qui pourroit rester stagnante sur les Capriers, et l'épaisseur du terrain empêche le froid de pénétrer jusqu'aux racines de ces arbustes.

Les graines du Caprier levent facilement (en Provence) : on recueille les fruits lorsqu'ils sont mûrs, et on répand au printemps les graines qu'ils renferment dans un terrain bien préparé et bien exposé ; on met ces plants en pépiniere à la seconde année, et après la troisieme année on peut les planter à demeure.

Si, en semant des graines, on n'avoit d'autre but que de se procurer des plants, ce moyen ne devroit être employé que dans les endroits où il n'y a point de

Capriers, et où il est difficile de faire des boutures : il faut alors attendre un peu trop de temps pour que les sujets que l'on peut élever donnent des récoltes.

Mais il y a un autre point de vue sous lequel on devroit considérer les semis de Capriers, et qui est bien propre à déterminer les amateurs de botanique et d'agriculture qui aiment le bien public à multiplier des essais.

Les graines de Capriers ne produisent pas toujours des plantes parfaitement semblables à celles qui leur ont donné naissance ; et parmi les nouvelles variétés qu'on seroit dans le cas d'obtenir, il pourroit s'en trouver beaucoup qui mériteroient d'être cultivées préférablement à celles qui sont généralement répandues. On n'est pas surpris du peu d'intérêt qu'on a mis jusqu'à présent au choix de meilleures variétés de Caprier, lorsqu'on sait combien cette culture a été négligée, et combien on lui a donné peu d'extension.

Dans le nord de la France, le Caprier est regardé comme un buisson d'ornement : il en est peu qui donnent comme lui des fleurs sans interruption ; on les laisse toutes épanouir, et on jouit de leur état jusqu'à ce que le retour des frimas suspende l'activité de la circulation de la seve. L'emploi que l'on fait de cet arbuste a fait desirer qu'on semât de ses graines dans l'espérance d'obtenir quelque variété dont les fleurs fussent doubles, ou semi-doubles, ou panachées. En réussissant, on formeroit pour l'amateur des jardins un des buissons les plus propres à les orner, et on donneroit à l'agriculture des *variétés* de l'espece du Caprier, qui feroient négliger et abandonner même tout-à-fait celles que l'on cultive aujourd'hui : on n'auroit pas besoin alors de cueillir ces boutons très petits pour leur conserver de la fermeté, parcequ'ils pourroient être gros et avoir cette qualité importante dans le commerce.

On sait que dans les fleurs le nombre des pétales ne s'accroît qu'aux dépens des étamines : dans plusieurs especes de plantes cette métamorphose est ordinaire ; quelquefois les pétales se multiplient au point que les étamines disparoissent, comme on le voit dans les pêchers et les cerisiers à fleurs doubles, etc. Il ne faudroit peut-être pas des essais bien nombreux pour obtenir beaucoup de la nature en semant des Capriers, sur-tout en bornant ses desirs, et en ne se flattant pas que, dans les plantes que l'on obtiendroit, le changement des étamines en pétales fût complet. Des Capriers semi-doubles seroient des arbustes très précieux : quelques pétales de plus ajoutés à ses fleurs formeroient un volume plus grand que le nombre d'étamines qu'elle renferme.

Les Capriers sont d'une très longue durée : ils ne paroissent pas vieillir ; et à moins que des froids très rigoureux ne les fassent périr, ils conservent toujours leur fécondité.

Le Caprier est cultivé en Barbarie, aux environs de Tunis, où l'on en fait un objet de commerce assez considérable ; mais les câpres de Tunis sont moins estimées que celles que l'on a recueillies aux environs de Marseille et de Toulon.

Les plantations les plus considérables de la Provence se trouvent aux environs de Toulon, à la Valette, à Ollioules, Saliers, et dans une partie du territoire d'Hières ; mais depuis Cuers jusqu'à Antibes cette culture est entièrement abandonnée, et il y a une multitude de villages où l'on ne trouveroit pas un de ces arbustes. Dans le territoire de Marseille, le Caprier est également cultivé, de même qu'à Roquevaire, et dans plusieurs endroits voisins, principalement à Cujes : ce n'est cependant que dans ce dernier village que cette culture est suivie, ainsi

qu'elle l'est dans les environs de Toulon. Dans le reste de la Provence on ne voit que très rarement des Capriers : dans les endroits même où cette culture est le plus répandue, cet arbuste n'occupe pas des terreins d'une étendue considérable; les soins qu'il exige, et qui sont journaliers au temps de la récolte, ne permettent pas de l'élever loin des habitations, et dans des possessions éparses. Il est rare qu'on destine uniquement un champ à cette culture; ordinairement on place les Capriers sur les bords des chemins, dans des terreins pierreux, et dans les vuides que laissent les plantations d'oliviers.

La culture du Caprier ne peut être bien utile qu'autant que celui qui s'en occupera aura des femmes ou des enfants à sa disposition pour cueillir les boutons. Si la quantité des capres n'est pas assez considérable pour occuper une femme d'une maniere continue, et si les Capriers ne sont pas sous les yeux du propriétaire, la plupart des boutons se développent trop, et l'on n'aura ni la quantité ni la qualité des capres qu'on auroit pu obtenir. Cette récolte exige aussi de l'adresse, de l'activité, et un peu d'intelligence : il faut cueillir les capres sans se blesser, et en ne leur laissant qu'une très petite partie du pédoncule.

La différence du climat influe peu sur les propriétés et sur la saveur des boutons du *Caprier épineux*, qui est le seul qui ait été cultivé jusqu'ici ; car on a remarqué que ceux qui provenoient d'arbrisseaux cultivés aux environs de Paris, ou dans le nord de la France, avoient autant de goût que ceux des climats plus chauds.

Nous n'avons aucune connoissance que le *Caprier oriental*, nommé vulgairement Caprier sans épines, existe actuellement en France ; mais il paroît que le baron de Tschoudi l'a cultivé dans ses jardins de Colombé, près de Metz, car il dit qu'il est plus délicat et souffre encore plus difficilement le froid que le Caprier épineux ; qu'il ne réussit pas s'il est planté dans des pots ou dans des caisses; et qu'il ne végete bien que parmi les pierres, et dans les fentes des rochers.

Remarques. Quoiqu'il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de traiter de toutes les especes d'un genre; mais seulement de celles qui croissent naturellement en Europe; de celles qui sont naturalisées ; et de celles que l'analogie fait présumer avec raison qu'elles pourront se naturaliser promptement : nous pensons qu'il peut être utile d'indiquer aussi, mais sans les décrire, celles qui sont étrangeres, et que, par des soins continués avec intelligence pendant quelques années pour les acclimater progressivement, on pourroit ensuite cultiver en pleine terre, et parvenir à les naturaliser sans trop de difficultés.

Telles sont deux especes de Capriers décrites par M. de Lamarck, le *pyrifolia* qui croît dans l'Inde, et le *citrifolia* qui est indigene du cap de Bonne-Espérance. Ce sont deux beaux arbres dont la culture et l'acclimatation pourroient être tentées avec succès dans les contrées les plus méridionales et les plus chaudes de l'Europe ; aux isles d'Hieres, dans les plaines et sur les montagnes de moyenne hauteur des isles de Sardaigne et de Corse ; en Sicile et dans le royaume de Naples; en Portugal, et en Espagne sous le beau ciel de l'Andalousie. Dans les climats plus froids, tel que celui de Paris, on leur feroit passer l'hiver dans l'orangerie.

Si l'on avoit des individus vivants, ou des graines, on les soigneroit à-peu-près comme nous l'avons indiqué pour le Caprier épineux, sous le titre Culture; mais il faut que les soins et les précautions soient toujours relatifs à la température du pays d'où les plantes sont originaires, et à celui où on les cultive. La

même espece exige un traitement bien différent, si elle est semée ou cultivée, soit en pleine terre, soit en serre chaude, à Marseille ou à Montpellier, à Paris ou dans le nord de l'Allemagne.

Les boutons et le fruit du Caprier étoient en usage chez les anciens, qui les employoient dans leur cuisine pour l'assaisonnement des viandes, et pour leur donner un goût plus relevé, comme on s'en sert aujourd'hui. On recueilloit les capres que produisoient les arbrisseaux sauvages; mais le nombre n'auroit pas suffi à la consommation qui s'en faisoit: on cultivoit le Caprier afin d'en avoir une plus grande quantité, comme on le voit par les écrits de Théophraste, d'Athenée, et de Dioscoride, chez les Grecs; de Columelle, de Palladius, et de Pline, chez les Romains. (1)

Ces auteurs indiquent la maniere de le cultiver: Pline dit que les Capriers aiment les lieux secs, et que pour les planter il faut faire une fosse et la murer à l'entour, afin que les racines ne puissent s'étendre au loin, autrement elles se répandroient, et rendroient la terre stérile; il dit aussi: « Les Capriers croissent en Egypte, et le bois en est dur; le fruit est assez commun à cause que l'on en mange, et même on apporte souvent des branches de l'arbrisseau parmi les capres. Il faut bien se garder des capres étrangeres, car celles d'Arabie sont dangereuses et pestilentielles; celles d'Afrique gâtent les gencives; les marmariques sont contraires aux maladies de la matrice, et donnent des vents; celles de la Pouille font vomir et dérangent l'estomac. »

Il y a tout lieu de croire que les capres que Pline nomme marmariques, parcequ'elles croissoient dans une partie de la Lybie, ainsi nommée de son temps, auxquelles il attribue de si mauvaises qualités, ainsi qu'à celles d'Arabie, étoient produites par le Caprier *d'Egypte*, et par celui auquel nous avons donné le nom de *Sinaï*, dont le fruit est excessivement âcre et enflamme la bouche, même lorsqu'il est desséché.

Les traducteurs et les commentateurs disent que les anciens avoient plusieurs noms vulgaires pour désigner le Caprier, ceux d'*Ophyostaphyllon*, de *Cynosbaton*, de *Phyllostaphyllon*, etc., en grec; que les Romains le nommoient souvent *Inturim* et *Sinapi persicum*: mais il est certain que celui de *Capparis* en grec et en latin étoit le plus commun, et le seul qui fût en usage, comme on le voit par les auteurs que nous avons cités.

C'est une chose remarquable, que, de toutes les plantes qui ornent la surface de la terre, le Caprier est la seule dont le nom soit le même dans presque toutes les langues anciennes et modernes, et qu'il ne differe dans chacune que par la désinence.

Nous ne sommes pas de l'opinion de M. Béraud, qui dit dans son mémoire couronné par l'académie de Marseille, et d'après lui un des auteurs qui ont traité ce sujet dans la nouvelle Encyclopédie, que le nom de *Tapeinier* ou *Taperier* que l'on donne à cet arbrisseau en Provence est dérivé du grec Ταπεινος, *Tapeinos*,

---

(1) Theophrast. *Hist. Plantar.* Lib. VI. cap. 5. Lib. VII. cap. 8.
Atheneus. *Deipnosophist.* Lib. XIII. cap. 3.
Dioscoridus. *Plantar.* Lib. II. cap. 204.
Columellus. *De re rusticâ.* Lib. XI. cap. 3.
Palladius. *in Octob.* Tit. II. Plin. *Histor. natur.* Lib. XIX. cap. 8. Lib. XIII. cap. 23.

c'est-à-dire *humble*, *bas*, parceque ses branches s'étendent et semblent prosternées sur la terre.

L'antiquité de ce nom ne remonte pas au temps où les Phocéens fonderent Marseille, ni à l'époque de sa splendeur, lorsque la langue grecque y étoit la seule en usage, qu'elle étoit célebre par ses écoles, où l'élite de la jeunesse romaine venoit s'instruire dans les sciences et les belles-lettres.

Ce nom est tout simplement le nom français, avec la seule différence que l'on a changé la lettre C en T, ce qui est fréquent dans les divers idiômes des pays méridionaux.

Tous ces noms anciens et modernes dérivent de celui de *Cappar*, que ce bel arbrisseau avoit chez les Phéniciens, de qui les Grecs et les Carthaginois l'ont emprunté : voilà pourquoi il est si généralement répandu sur toutes les côtes de la Méditerranée. A Montpellier, ainsi qu'en Espagne, dans toute la Catalogne, et même dans une partie de la Biscaye, mais principalement aux environs de Carthagene et de Barcelone, on nomme le Caprier *Taperes* : or il est certain que la langue grecque n'a jamais été celle des habitants de ces deux villes, qui sont des colonies carthaginoises.

Comme dans tous les temps la récolte des boutons du Caprier a été faite par des pauvres, des femmes et des enfants incapables d'autres travaux, le salaire en étoit si chétif, que ceux qui s'en occupoient étoient dans un état voisin de l'indigence. Aussi, chez les Grecs, *cueillir des capres* étoit une maniere de parler proverbiale, pour exprimer cet état de pauvreté : on le voit dans un passage d'Athenée (1), où il rapporte que Timoclès, auteur dramatique, introduit sur la scene, dans sa *Nérée*, un personnage qui est un jeune homme ruiné par une courtisane, et qui déplore son état en ces termes :

« Mais, malheureux que je suis ! je devins amoureux de Phryné lorsqu'elle « *cueilloit encore des capres ;* elle n'avoit pas assurément sa maison montée comme « elle l'est ; et, après avoir tout dépensé, je vois sa porte fermée mettre une « grande distance entre elle et moi. »

Les Grecs, peuple spirituel et malin, employoient aussi cette expression pour rappeler à d'insolents parvenus leur premiere condition, et leur reprocher une fortune que souvent ils avoient mal acquise.

6. CAPPARIS Sicula.

C. *caulibus decumbentibus villosis ; stipulis spinosis ; foliis ovato-mucronatis, villoso-glutinosis, perennantibus.*

CAPRIER de Sicile.

C. à tiges penchées velues ; stipules épineuses ; feuilles ovales-mucronées, velues-glutineuses, pérennes.

CAPPARIS *Sicula, duplicata spina, folio acuto.* Boccone. Icon. et descript. rarior. Plantar. Sicil. p. 79. tab. 42. f. 3. (2) — Cupani. Hort. cathol. p. 36.

Καππαρις. Theoph. Lib. VI. cap. 5. Lib. VII. cap. 8.

Chiappara spinusa, en Sicile.

---

(1) Athen. *Deipnosophist.* Lib. XIII. cap. 3.

(2) « *Foliis* est Paliuri, acutis in mucrone, sed medio subrotundis, inordinatim dispositis et annexis caule, colore « ex luteo languescente, glutinosis, ad quorum exortum subtus geminæ (ut plurimum) spinæ aduncæ nascuntur : *Caules*, « *flos*, *capsula*, *semen*, à cœteris Capparis speciebus nihil discrepant. Planta perpetua, propè Agrigentum frequens, atque « oppidum dictum *la Terra di Palmi*, ubi fruticosam non raró vidimus. Bocc. »

C'est un arbrisseau qui est semblable au Caprier épineux, n° 1, pour le port et la grandeur; mais il en differe beaucoup par ses tiges qui sont velues, par ses feuilles pérennes, qui ne sont pas d'un beau verd, mais d'un jaune pâle, ovales-mucronées, couvertes d'un duvet un peu glutineux, sur-tout vers le pétiole. Les fleurs et les fruits n'offrent pas de différences remarquables.

Ce n'est point parceque la plante est sauvage, et qu'elle croît sans culture, qu'elle est velue, car le Caprier *ovale*, l'*oriental*, ainsi que l'*épineux* que nous avons vu sauvage et se reproduire de graines, sont toujours parfaitement glabres.

Fleurit. Vers la fin du printemps et durant tout l'été comme les précédents.

Habite. La Sicile, où il se trouve fréquemment aux environs d'Agrigente : il paroît qu'il croît aussi dans la Grece.

Nous n'avons pas vu cet arbrisseau vivant, mais nous en avons un rameau desséché cueilli en Sicile. C'est l'espece qui est décrite et figurée par Boccone, et que l'on confondoit avec toutes les especes précédentes, sous le nom vague de *Caprier épineux*. Il nous paroît que c'est l'espece que Théophraste a décrite, car il dit que le Caprier est un sous-arbrisseau débile, dont les tiges et les feuilles sont hispides. Il est vraisemblable qu'il a décrit exactement la plante qu'il avoit observée, mais sans la comparer avec celle qui est glabre, qui est cependant la plus commune : peut-être n'a-t-il désigné ce Caprier velu que parcequ'il le croyoit le type primordial de l'espece.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 34.

Rameau de grandeur naturelle.

AILANTHUS.

AILANTHUS, Desfont. Classe XXIII. *Polygamie.* Ordre I. *Monoecie.*
AYLANTUS, Juss. Classe XIV, *Dicotylédones polypétales. Étamines périgynes.* Ordre XII. Les Térébintacées.

GENRE.

Fleur mâle.

CALICE. Monophylle, inférieur, à cinq dents, très petit, persistant.

COROLLE. Cinq pétales, ouverts, concaves, cannelés vers la base.

ETAMINES. Dix, aussi longues que les pétales; filaments comprimés, grêles, insérés sur le réceptacle; antheres oblongues, mobiles.

Fleur femelle.

CALICE. Comme dans la fleur mâle.

COROLLE. Cinq pétales, comme dans la fleur mâle, presque planes.

PISTIL. Trois à cinq ovaires supérieurs, oblongs, planes; un style inséré latéralement; stigmate épais, obliquement coupé.

PERICARPE. Trois à cinq capsules samares, oblongues, aiguës, planes, échancrées d'un côté, à une seule loge monosperme.

SEMENCE. Unique, lenticulaire, osseuse, renfermée au milieu de la capsule, attachée par le cordon ombilical à l'échancrure latérale.

Fleur hermaphrodite.

CALICE. Comme dans la fleur mâle ou la fleur femelle.

COROLLE. Cinq pétales, comme dans les fleurs unisexes.

ETAMINES. Deux ou trois, semblables à celles des fleurs mâles.

PISTIL. Trois à cinq ovaires, quelquefois inféconds par avortement.

Caractere essentiel. Polygame. *Fleur mâle.* Calice monophylle à cinq dents. Corolle à cinq pétales. Dix étamines. *Fleur femelle.* Calice et corolle comme dans la fleur mâle. Trois à cinq ovaires; un style latéral; stigmate simple. Trois à cinq capsules samares, monospermes. Semence lenticulaire attachée au milieu.

Caracteres secondaires. Arbres très grands, dont les branches s'étendent en parasol; les feuilles sont rassemblées en larges touffes au sommet des rameaux, elles sont alternes, pétiolées, pinnées, à folioles nombreuses, simples, opposées ou alternes; les fleurs sont disposées en panicules terminales ou axillaires.

Ordre naturel. Ce genre a beaucoup d'affinité avec celui des *Rhus* ou *Sumacs;* il en a aussi avec ceux du *Brucea*, du *Térébinthus*, du *Ptelea*, et du *Dodonæa.*

Dénomination. M. Desfontaines, professeur de Botanique au Muséum d'histoire naturelle, qui a fait connoître ce beau genre, lui a donné le nom d'*Ailanthus.* Il est formé de celui que les habitants d'Amboine donnent à une espece qui croît dans cette isle, qu'ils nomment *Aylanto*, et *Caju langit*, ce qui veut dire *arbre du ciel*, ou arbre très élevé. C'est l'*arbor cœli* décrit et figuré par Rumphius.

Observations. Il y en a trois especes connues; l'une qui est indigene des provinces septentrionales de la Chine, et qui s'est naturalisée dans les climats tempérés de l'Europe; les deux autres croissent dans l'Inde et aux Moluques.

ESPECES.

1. AILANTHUS glandulosa. *Tab.* 35.

A. *foliis pinnatis, foliolis ad basim dentatis, dentibus uniglandulosis; paniculis terminalibus.*

AILANTHUS glanduleux. *Pl.* 35.

A. à feuilles pinnées, folioles dentées à la base, dents uniglanduleuses; panicules terminales.

AILANTHUS *glandulosa.* Desfont. Acta Par. 1786. p. 265. tab. 8. L'Herit. Stirp.nov. p. 179. tab. 84. Ait. Hort. Kew. III. 443.

Aylantus. Juss. Gener. Plantar. p. 373.

Rhus sinense foliis alatis, foliolis oblongis acuminatis ad basim subrotundis et dentatis. Ellis Acta Anglica 1756. p. 866. tab. 25, fig. 5. (*folium.*) et 1757. p. 446. tab. 17. (*folium.*)

Rhus cacodendrum.—foliis pinnatis, multijugis, glabris, foliolis ovato-lanceolatis acuminatis, brevissime petiolatis, cœterum integerrimis. Ehrart. Hannov. magaz. 1783. p. 227.

Rhus succedaneum. Linn. Spec. Plantar.

Arbre très élevé, qui a la forme d'un parasol, dont les branches sont peu rameuses; les feuilles sont très longues, et rassemblées en larges touffes au sommet des rameaux, ce qui lui donne un aspect singulier et pittoresque.

Racine divisée, souvent stolonifere, et poussant des rejetons; de couleur d'un jaune pâle. Tronc droit, cylindrique, écorce grisâtre. Rameaux nuds, irréguliers, alternes, très étalés, peu rameux, cylindriques, épais, marqués de points ou de taches grisâtres proéminents, fragiles, ayant beaucoup de moële, garnis de feuilles au sommet, velus dans leur jeunesse. Feuilles très grandes, alternes, pétiolées, pinnées avec impaires, folioles alternes à la base, opposées au sommet, ovales-oblongues, acuminées, dentées à la base, entieres à l'extrémité. Chaque dent est terminée par un point glanduleux, transparent, où finit une nervure. Le nombre des folioles varie, mais il y en a souvent de sept à quinze paires; elles sont glabres, d'un verd foncé et brillant à la face supérieure, et pâles à l'inférieure; le pétiole commun est cylindrique, pubescent, et très grand; il est comme articulé avec le rameau; les pétioles particuliers n'ont que deux ou trois lignes de longueur; les folioles sont quelquefois cordiformes-obliques, et profondément incisées à leur base. Deux stipules subulées, caduques.

Panicule terminale, droite, composée, de six à huit pouces de longueur; pédicelles rameux, nuds. On trouve sur le même individu, et quelquefois entremêlées sur la même panicule, des fleurs mâles, des fleurs femelles, et d'autres hermaphrodites; elles sont verdâtres, et un peu odorantes.

Fleurs mâles. Calice monophylle, à cinq dents, très petit, persistant. Corolle à cinq pétales, ovales-oblongs, ouverts, trois fois plus longs que le calice, velus et semi-tubuleux à leur base, bords roulés en-dessus. Dix étamines aussi longues que les pétales; filaments subulés, blanchâtres, laineux à leur base, insérés sur le réceptacle, cinq à la base des pétales, et les cinq autres à celle des divisions du calice; antheres ovoïdes, mobiles, jaunâtres, biloculaires. Réceptacle nectariforme, pentagone.

Fleurs femelles. Calice comme dans la fleur mâle. Corolle à cinq pétales, mais moins tubuleux, ou presque planes. Pistil; trois à cinq ovaires, supérieurs, oblongs, planes, membraneux, rougeâtres; style unique, filiforme, court, inséré au milieu de la marge interne de l'ovaire, dans une échancrure latérale; stigmate oblique, épais, velu. Péricarpe; trois à cinq capsules samares (1), oblongues, linguiformes, planes, cartilagineuses, obtuses, échancrées au milieu du bord interne, contournées au sommet, roussâtres, de quinze lignes, jusqu'à deux pouces de longueur. Semence unique dans chaque samare, lenticulaire, dure, attachée au milieu, vers l'échancrure.

Fleurs hermaphrodites. Dans celles-ci les étamines et le pistil sont réunis dans la même fleur; mais ces organes, ainsi que le calice et les pétales, sont semblables à ceux des fleurs mâles et des fleurs femelles, excepté qu'il n'y a que deux ou trois étamines, et que les pétales sont presque planes.

Fleurit. Vers le commencement de l'été, pendant quinze à vingt jours. Les capsules mûrissent dans l'automne et restent long-temps sur l'arbre.

Habite. Les provinces du nord de la Chine, aux environs de Pékin.

Ce bel arbre n'est connu en Europe que depuis cinquante ans, et Duhamel ne l'a point désigné : il provient des graines que le pere d'Incarville, l'un des jésuites missionnaires à la Chine, a envoyées de Nankin à la société royale de Londres, en 1751; elles furent semées dans les jardins de Philippe Miller et de Philippe Carteret-Webb. Ces faits sont consignés dans les Transactions philosophiques, de 1756, par Ellis, botaniste anglais, qui a donné la figure des feuilles, car l'arbre n'avoit encore donné ni fleurs ni fruits. On crut alors que c'étoit l'arbre au vernis de la Chine et du Japon; mais on fut détrompé en comparant l'échantillon apporté par Kaempfer, qui est dans l'herbier de Sherard, conservé à la bibliotheque d'Oxford. De l'Angleterre il fut apporté en France peu de temps après.

C'est M. Desfontaines qui en a le premier observé la fructification, d'après laquelle il en a établi un genre nouveau et bien distinct.

Usages. Cet arbre est aujourd'hui très commun dans les jardins de Paris et sur les places publiques pour donner de l'ombrage. Sa forme est très pittoresque. Son bois est beau, satiné, très dur, quoique l'arbre croisse avec rapidité : on peut en faire de beaux ouvrages de marqueterie. Il mérite d'être cultivé, à cause de la rapidité de sa croissance, de l'utilité de son bois, et de l'agréable contraste qu'il fait avec ses grandes feuilles, rassemblées en longues touffes aux sommités de ses branches nues, lorsqu'il se trouve placé auprès d'un tilleul, d'un marronier ou d'un platane. Il n'est point attaqué par les insectes, et il conserve jusqu'au mois de novembre la beauté et la fraîcheur de son feuillage.

Culture. Il n'est pas délicat sur la nature du terrain, pourvu qu'il ne soit pas

---

(1) Pline nomme *Samara* le fruit de l'orme. *Lib. XVI. sect.* 29. *Lib. XVII. sect.* 15. Gaertner, dans son traité *de Fructibus et Seminibus*, vol. I. Introduct. p. 90, a adopté ce terme, pour désigner la forme, la consistance membraneuse et foliacée d'une sorte particuliere de capsule, qui environne toujours la graine, ne s'en détache point spontanément, et ne s'ouvre pas pour lui donner issue. Tels sont les fruits de plusieurs genres d'arbres : l'Orme, le Ptelea, l'Ailanthus, le Fontanesia, le Ventilago, le Dodonea, l'Erable, le Malpighia, le Triopteris, le Frêne, le Bouleau, le Liriodendron, etc.

trop sec : il vient également bien exposé au soleil ou à l'ombre. On le multiplie par ses semences, et c'est la meilleure maniere si l'on veut avoir des arbres plus grands, et qui soient moins sensibles aux fortes gelées ; car dans les hivers rigoureux ses jeunes rameaux souffrent et meurent : on le propage aussi par ses rejets qu'il pousse en abondance, parceque sa racine trace comme celle des *Sumacs*, avec lesquels il a d'ailleurs tant d'autres caracteres de ressemblance. Nous pensons que l'on pourroit aussi en faire des marcottes et des boutures.

Les animaux domestiques ne touchent point à ses feuilles ; tous ceux auxquels nous les avons présentées n'ont pas voulu en manger, même la chevre, qui mange beaucoup de plantes que les chevaux et les vaches ne veulent pas.

Observations. L'arbre nommé *Arbor cœli* par Rumphius, dans l'Herbier d'Amboine, vol. III. p. 207. tab. 132, que les habitants d'Amboine nomment *Aylanto*, et *Caju langit*, est une espece de ce genre ; mais ses panicules sont axillaires et réfléchies.

Le *Pongelion* de Rhéede, Hort. Malab. vol. VI. tab. 15, est aussi un *Ailanthus*.

Les stipules que nous avons observées à l'*Ailanthus glanduleux*, dont les auteurs qui l'ont décrit avant nous n'ont pas fait mention, donnent un caractere qui, dans l'ordre des rapports naturels, l'éloigne du genre des *Rhus* ou Sumacs, et même de tous ceux de la famille des Térébintacées, qui n'ont point de stipules, suivant M. de Jussieu ; mais ce caractere, ainsi que celui de la structure du péricarpe, et de l'attache de la semence à l'un des côtés, indiquent des rapports plus immédiats avec la nombreuse famille des Légumineuses.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 35.

Rameau en fleur et en fruits.

1. Calice et étamines.
2. Calice.
3. Pétale.
4. Etamine.
5. Calice et ovaires.
6. Ovaire séparé, où l'on voit le style inséré sur le côté.
7. Capsules à leur maturité, de grandeur naturelle.

KOLREUTERIA.

SAPINDUS, Linn. Classe VIII. *Octandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
KOELREUTERIA, Juss. Classe XIII. *Dicotylédones polypétales. Etamines hypogynes.* Ordre V. Les Savoniers.

GENRE.

CALICE. monophylle, à cinq divisions inégales, concaves, membraneuses.

COROLLE. Quatre pétales oblongs, égaux, onguiculés; onglets velus, aussi longs que le calice; *nectaires*, deux écailles semi-ovales, insérées au sommet de l'onglet, à la base du limbe.

ETAMINES. Huit; filaments égaux, subulés, hispides, insérés sous l'ovaire, sur un disque alongé; antheres oblongues, droites, glabres.

PISTIL. Ovaire supérieur, oblong, trigone, velu; disque alongé, glanduleux, crénelé à la circonférence; style trigone; stigmate trifide, souvent simple.

PERICARPE. Capsule trigone-ovoïde, vésiculeuse, triloculaire, membraneuse.

SEMENCES. Deux dans chaque loge, ovoïdes, attachées au centre.

Caractere essentiel. Calice pentaphylle, inférieur. Corolle à quatre pétales onguiculés; deux nectaires squamiformes. Etamines huit. Ovaire trigone. Capsule vésiculeuse, trigone-ovoïde, triloculaire; loges dispermes.

Caracteres secondaires. Arbre à feuilles alternes, pétiolées, pinnées avec une impaire; à folioles laciniées, dentées; à fleurs disposées en panicules terminales.

Ordre naturel. Ce genre a de l'affinité avec ceux du *Sapindus*, du *Cardiospermum*, de l'*Ornitrophe*, et de l'*Euphoria*, et ensuite avec la famille des Malpighiacées, particulièrement avec ceux du *Marronier* et du *Malpighia*.

Dénomination. Laxmann a donné à ce genre le nom de Kolreuter, botaniste et cultivateur allemand, connu par de nombreuses expériences faites à Carlsruhe sur la fécondation artificielle des végétaux.

Observations. On n'en connoît encore qu'une seule espece, qui est indigene des climats tempérés du nord de l'Asie: elle est parfaitement naturalisée en France et en Angleterre, et peut s'acclimater en Allemagne jusqu'au 53me degré.

ESPECE.

1. KOLREUTERIA paniculata. *Tab.* 36.
K. *arbor; foliis pinnatis, foliolis laciniatis; floribus paniculatis terminalibus.*

KOLREUTERIA paniculé. *Pl.* 36.
K. arbre; feuilles pinnées, folioles laciniées; fleurs en panicules terminales.

KOLREUTERIA *paniculata*. Laxmann. Nov. Comm. Acad. Petropol. vol. 16. 1771. p. 561. t. 18.
Kœlreuteria paniculata. L'Herit. Sert. Anglic. p. 18. tab. 19. (*L'Heritier dixit* K. paniculata *in tabula*, *et* paullinioides *in sermo*). Aiton. Hort. Kew. II. 7. Lam. Illustrat. tab. 308.

42

Sapindus chinensis. — foliis pinnatis : foliolis laciniatis. Linn. Suppl. 228. Syst. veget. 13. p. 315.
Kœlreuteria paniculata. Willden. Spec. Plant. II. pars prima. p. 330. Arbor. 163.

Arbre de moyenne grandeur, dont la forme est irréguliere; d'un aspect agréable par l'élégante découpure et la teinte verd foncé de son feuillage, par ses grandes et belles panicules de fleurs jaunes dont il se couronne pendant l'été.

Tige simple, droite, cylindrique; écorce de couleur gris-fauve, âpre et ridée. Branches alternes, cylindriques, peu divisées, longues, épaisses, roides, très étalées. Rameaux simples, peu nombreux, alternes, striés dans leur longueur, roides, grisâtres, glabres, parsemés de points bruns glanduleux. Bourgeons écailleux, gros, ovoïdes, acuminés, glabres, résineux au printemps. Feuilles alternes, pétiolées, pinnées avec impaire, très grandes; folioles au nombre de cinq à huit paires, ovales, petites, sessiles, et opposées vers la base, ensuite plus grandes, alternes, ovales, aiguës, laciniées ou pinnatifides, dentées; la foliole terminale est adhérente, rhomboïdale, aiguë; toutes sont glabres, d'une consistance dure, ferme, d'un verd foncé à la face supérieure; l'inférieure est pâle, couverte d'un duvet raz et brun, plus abondant le long des nervures; les feuilles ont un pied de longueur; les folioles ont deux à trois pouces de longueur sur douze à dix-huit lignes de largeur. Pétioles semi-cylindriques, striés, glabres, ayant une cannelure velue à la face supérieure; triangulaires, épais et rougeâtres à leur insertion.

Panicule terminale, rameuse, très étalée, un peu thyrsiforme, pyramidale. Pédoncule commun très long, droit, cylindrique, strié, tacheté de rouge pâle, quelquefois totalement rouge-brun, parsemé de poils rares; pédoncules particuliers grêles, incanes, nuds, munis à leur base de petites bractées squamiformes, subaxillaires, velues, caduques; pédicelles bifurqués, biflores, souvent multiflores au sommet, velus, munis à leur bifurcation de plusieurs petites bractées squamiformes.

Fleurs inclinées, jaunâtres, presque inodores. Calice inférieur à cinq divisions inégales, ovales, obtuses, membraneuses, glabres, persistantes. Corolle à quatre pétales irréguliers, oblongs; onglet droit, velu, plus long que le calice. Deux glandes ou écailles geminées, rougeâtres, insérées au sommet de l'onglet, à la base du limbe, formant une couronne qui entoure les antheres. Trois glandes sur le réceptacle, entre les étamines et le pistil. Huit étamines; filaments subulés, hispides, insérés au réceptacle columniforme, plus longs que le calice, et moins que les pétales; antheres ovoïdes, glabres, droites, biloculaires, grisâtres. Pistil; ovaire supérieur, trigone, laineux; style rougeâtre, courbé en-dessus; stigmate simple ou très légèrement bifide ou trifide, petit. Capsule trigone-ovoïde, vésiculeuse, membraneuse, d'un rouge foncé, devenant jaunâtre dans sa maturité, triloculaire. Deux semences dans chaque loge, dont l'une avorte souvent. Semences ovoïdes-globuleuses, lisses, brunes, charnues, de la grandeur d'un pois, attachées au placenta central.

Cet arbre varie pour la forme des folioles de ses feuilles, suivant la qualité du sol; dans un terrain frais et fertile, elles sont grandes, ovales et obtuses; dans un terrain maigre et sec, elles sont petites et très aiguës.

Fleurit. Vers le milieu de l'été, pendant une quinzaine de jours, durant les plus grandes chaleurs. La capsule mûrit au commencement de l'automne.

Habite. Le nord de l'Asie, dans les contrées froides et tempérées de la Chine. On le cultive en France, en Angleterre et en Allemagne; il peut vivre en pleine terre jusqu'au cinquante-deuxieme degré de latitude boréale.

Laxmann, professeur de Botanique à Pétersbourg, est le premier qui a fait connoître cet arbre; il l'a décrit et en a déterminé le genre dans les mémoires de l'académie de Pétersbourg, en 1771, mais seulement d'après la fleur, car il ne donnoit pas de fruit, quoiqu'il fût cultivé depuis une vingtaine d'années dans la serre tempérée du jardin de Botanique de cette capitale. On ne savoit pas alors d'où il étoit originaire. Il a été introduit en Angleterre en 1763 par le comte George W. de Coventry : c'est alors que l'on sut qu'il croît naturellement dans les provinces du nord de la Chine. Dans le supplément du *Species* de Linné, que son fils a publié en 1781, le *Kolreuteria* est réuni au genre *Sapindus*, avec le surnom de *chinensis ;* mais cette erreur provient de ce que l'on n'en connoissoit pas encore la fructification, qui differe totalement des autres especes de ce genre. L'Héritier le vit fleurir et fructifier au jardin de Kew en 1787, et le fit mieux connoître ; il en a donné une superbe figure dans le *Sertum Anglicum.*

On ne le possede en France que depuis 1789 : il est cultivé en pleine terre depuis cette époque, et il fleurit et fructifie chaque année; de sorte qu'on peut le regarder comme parfaitement naturalisé. Les quatre grands hivers que l'on a eus depuis douze ans ne l'ont point endommagé. On en voit un bel arbre dans le jardin de M. Cels.

Culture. On le multiplie par ses graines, par ses rejetons, par les marcottes, et par les boutures : il se plaît à l'ombre dans un terrain frais et substantiel. Sa grandeur et sa forme varient suivant la température du climat où il se trouve, et la maniere dont on le propage : élevé de graines dans un pays tempéré, dans un sol frais et fertile, il s'éleve en arbre sur une tige simple ; multiplié par des marcottes ou par des boutures dans un pays froid, il ne forme qu'un arbrisseau.

On ne lui connoît encore aucune utilité ; mais son feuillage est beau et a l'avantage de n'être point rongé par les insectes : il augmente le nombre et la variété dans les jardins.

A la fin de sa floraison, si les chaleurs sont fortes, s'il est dans un terrain sec, exposé au soleil, et qu'il pleuve rarement, il arrive qu'une partie de ses feuilles jaunissent, et que quelques unes tombent ; mais celles qui restent et celles qu'il pousse des jeunes rameaux, conservent leur fraîcheur et la beauté de leur verdure jusqu'à la fiu de l'automne.

Le Kolreuteria paniculé a beaucoup de rapports avec le *Sapindus edulis* de Linné l'*Euphoria* de Jussieu, qui est le fameux *Lit-chi* des Chinois ; c'est un grand et très bel arbre, dont le fruit qu'il produit en abondance est le meilleur que l'on ait à la Chine.

Observations. Dans l'exposition du caractere générique, et dans la description de l'espece, nous avons dit, en parlant de l'organe accessoire que l'on appelle généralement *nectaire*, que sur chaque pétale, au sommet de l'onglet, à la base du limbe, il y a deux écailles paralleles, presque semi-circulaires, et glanduleuses. L'Héritier dit que le nectaire est double, qu'il est composé de quatre écailles biparties, (*nectarium duplex : squamulæ quatuor bipartitæ*). M. Willdenow dit de même.

Nous avons observé plusieurs fois ces fleurs sur le vivant, notamment sur l'individu que l'Héritier cultivoit dans son jardin, dont nous possédons de beaux échantillons en fleurs et en fruits. Depuis nous en avons encore observé ailleurs, et nous pouvons certifier n'avoir jamais vu quatre écailles, mais toujours deux. Ces écailles ne sont pas biparties, mais ordinairement elles sont crénelées et quelquefois légèrement bifides.

Le calice n'est pas à cinq feuilles comme on l'a dit, mais il est réellement monophylle, à cinq divisions profondes; car ces divisions sont cohérentes à la base du calice, elles ne tombent pas séparément, ce qui est l'attribut essentiel qui distingue un calice pentaphylle.

Le réceptacle alongé en forme de colonne, qui porte les étamines et le pistil, est long de trois à cinq lignes ; il forme au sommet un disque dont la circonférence a un rebord crénelé et glanduleux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 36.

Rameau en fleur dans ses proportions naturelles.

1. Calice et étamines.
2. Pétale, (mais trop aigu).
3. Etamine séparée.
4. Etamines et pistil sur un réceptacle alongé.
5. Pistil.
6. Capsule.
7. Semence.

Toutes ces diverses parties sont de grandeur naturelle.

ANDROMEDA. ANDROMEDE.

ANDROMEDA, Linn. Classe X. *Décandrie.* Ordre I. *Monogynie.*
ANDROMEDA, Juss. Classe IX. *Dicotylédones monopétales. Corolle périgyne.* Ordre III. Les Bruyeres.

G E N R E.

CALICE.	Monophylle, inférieur, petit, persistant, à cinq divisions.
COROLLE.	Monopétale, urcéolée ou campanulée, à cinq divisions, petites.
ÉTAMINES.	Dix, plus courtes que la corolle; filaments insérés sur le réceptacle; antheres inclinées, à deux cornes, souvent bifides.
PISTIL.	Ovaire supérieur, arrondi ; style filiforme ; stigmate simple.
PÉRICARPE.	Capsule globuleuse ou ovoïde, pentagone, à cinq loges polyspermes, à cinq valves, à cloisons opposées.
SEMENCES.	Petites, oblongues, lisses, attachées à un réceptacle central.

Caractere essentiel. Calice à cinq divisions. Dix étamines. Capsule globuleuse-ovoïde, à cinq loges polyspermes, à cinq valves opposées aux cloisons.

Caracteres secondaires. Arbres de moyenne grandeur, arbrisseaux et arbustes très petits, à feuilles simples, persistantes dans la plupart.

Ordre naturel. Ce genre a beaucoup d'affinité avec celui des *Bruyeres* et du *Menziesia*, du *Gaultheria*, de l'*Arbousier*, et du *Vaccinium*.

Dénomination. Linné ayant observé trois especes de ce genre en Laponie, lui a donné le nom poétique d'*Andromede*, par allusion à ce que la fable dit de cette jeune et malheureuse princesse qui avoit été exposée sur un rocher pour être dévorée par un monstre marin. Les astronomes donnent aussi ce nom à une constellation boréale, voisine de celle des Poissons.

Observations. La Nature a répandu les diverses especes de ce beau genre sur les deux hémispheres, dans toutes les zones du globe; mais en plus grand nombre près des cercles polaires. Il y en a aujourd'hui trente especes connues.

E S P E C E S.

* *Foliis oppositis.*

1. ANDROMEDA tetragona.

A. *pedunculis solitariis lateralibus ; corollis campanulatis ; foliis oppositis, imbricatis, obtusis, revolutis.* Linn.

* *Feuilles opposées.*

ANDROMEDE tétragone.

A. à pédoncules solitaires latéraux ; corolles campanulées; feuilles opposées, imbriquées, obtuses, roulées en dessous.

ANDROMEDA *tetragona.* Linn. Spec. Plant. 563. Gmel. Fl. Sibir. IV. p. 120. n° 5. Pallas. Flor. Ross. II. 56. tab. 73. f. 4. Lam. Dict. ency. Murray Syst. veget.

Andromeda foliis quadrifariam imbricatis, obtusis, revolutis, ex alis florens. Linn. Flor. Lapp. p. 166. tab. 1. f. 4. Hort. Cliffort. 163.

Andromeda foliis quadrifariam imbricatis obtusis. Linn. Flora. Suecica. p. 338. 356.

43

Andromeda tetragona.—foliis imbricatis carinatis, margine nudis, pedunculis solitariis axillaribus, corollis campanulatis. Willden. Spec. Plantar. II. pars prima. p. 607.

En russe, *Bolotnik tolstolistwennoi.*

Joli sous-arbrisseau à tiges droites, rameuses, qui ne s'éleve qu'à une palme de hauteur, dont les feuilles sont disposées sur quatre rangs.

Tiges droites, cylindriques, grêles, filiformes, nues, subdivisées; écorce brune. Rameaux nombreux, alternes. Feuilles sessiles, opposées, oblongues, obtuses, épaisses, presque charnues, carénées, dont le bord est roulé en dessous, très rapprochées, et imbriquées sur quatre rangs verticaux, formant quatre angles bien prononcés. Pédoncules axillaires, droits, solitaires, nuds, filiformes, blanchâtres, de huit à neuf lignes de longueur. Calice monophylle, à cinq divisions. Corolle monopétale, campanulée, blanchâtre, semblable à celle du muguet de mai, à cinq divisions très petites, ovales-aiguës, réfléchies. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments subulés, planes, insérés au réceptacle. Pistil; ovaire supérieur, globuleux, glabre; style simple, filiforme, persistant, plus long que les étamines; stigmate obtus. Capsule arrondie, brune, petite, surmontée du style persistant, à cinq loges, polyspermes, à cinq valves. Semences ovoïdes, ou oblongues, brunes, très petites.

Fleurit. A la fin du printemps. Les capsules mûrissent peu de temps après.

Habite. Les montagnes de la Suede, de la Laponie, et de la Sibérie.

2. ANDROMEDA ericoides.

A. *foliis oppositis, quadrifariam imbricatis, convexis, ciliatis; pedunculis axillaribus, solitariis; corollis globosis.*

ANDROMEDE éricoïde.

A. à feuilles opposées, imbriquées sur quatre rangs, convexes, ciliées; pédoncules solitaires, axillaires; corolles globuleuses.

ANDROMEDA *ericoides.—pedunculis lateralibus, floribus globosis octandris, foliis quadrifariam imbricatis ciliatis.* Pallas Flor. Ross. II. p. 56. tab. 73. f. 3.

Andromeda ericoides.—foliis imbricatis convexis margine setaceo-ciliatis, pedunculis solitariis axillaribus, corollis globosis. Willden. Spec. Plant. II. pars. 1. p. 608.

En russe, *Bolotnik wereskowoi.*

Sous-arbrisseau rameux qui s'éleve à la hauteur de dix à douze pouces, et qui a le port et la forme des Bruyeres.

Tiges droites, effilées, rameuses; écorce d'un jaune grisâtre. Rameaux épars, imbriqués, presque tétragones pendant leur jeunesse. Feuilles opposées, plus éloignées les unes des autres que dans l'Andromede tétragone, pérennes, convexes en dehors, et creusées par un sillon, concaves en dedans, ovales-obtuses, sétacées ou ciliées; les cils sont couleur de rouille, ou rougeâtres. Pédoncules axillaires, solitaires vers le sommet des rameaux, penchés, courts, au nombre de deux ou trois sur chaque rameau, rarement plus nombreux. Calice petit, persistant, quadrifide, verdâtre. Corolle blanche, petite, globuleuse-campanulée, quadrifide; découpures très courtes, arrondies et réfléchies. Etamines au nombre de huit le plus souvent; antheres bifides. Ovaire globuleux. Capsule ovoïde-tronquée, brune, à quatre ou à cinq loges, à quatre ou à cinq valves. Semences nombreuses, très petites.

Fleurit. Pendant tout l'été. Les capsules sont mûres avant l'automne.

Habite. Dans la Sibérie, près du fleuve Bjela, et aux environs du port d'Ochotsk; sur les coteaux et les montagnes de la Daurie.

3. ANDROMEDA Stelleriana. — ANDROMEDE Stellerien.

A. *foliis oppositis ternisve, ellipticis, confertis; floribus terminalibus, subsessilibus, cernuis.*

A. à feuilles opposées ou ternées, elliptiques, rapprochées; fleurs terminales, presque sessiles, penchées.

ANDROMEDA *Stelleriana. —floribus terminalibus, subsessilibus cernuis, foliis ellipticis confertis.* Pallas Flor. Ross. II. p. 58. tab. 74. fig. 2.

Erica Stelleriana. —antheris muticis inclusis, stylo incluso, corollis campanulatis, floribus terminalibus geminis, foliis subternis oblongo-linearibus obtusis. Willden. Spec. Plant. II. pars. 1. p. 387.

En russe, *Bolotnik mochozwet.*

Sous-arbrisseau très petit, à tiges et rameaux nombreux, penchés, cylindriques; écorce de couleur brun-noirâtre. Feuilles opposées par paires, ou ternées, presque sessiles, très rapprochées, elliptiques et oblongues, obtuses, d'environ deux lignes de longueur, sur une ligne de largeur. Fleurs terminales, presque sessiles, au nombre de deux, rarement trois, penchées, rougeâtres. Calice à quatre ou cinq divisions très profondes, concaves, colorées sur le bord, à peine cohérentes à leur base, ce qui fait paroître le calice tétraphylle ou pentaphylle. Corolle campanulée, évasée, à quatre ou cinq divisions très profondes, presque tétrapétale ou pentapétale; divisions ovales, concaves, un peu rougeâtres. Huit ou dix étamines, toujours en nombre double des divisions du calice et de la corolle, à peine aussi longues que l'ovaire; filaments subulés; antheres biaristées. Ovaire conique; style persistant; stigmate obtus. Capsule ovoïde-pentagone, mucronée, à quatre ou cinq loges, polyspermes, à quatre ou cinq valves.

Fleurit. Durant l'été. Les capsules répandent leurs graines avant l'automne.

Habite. Le Kamtschatca, où il a été observé par Steller, dont M. Pallas lui a donné le nom.

Cette espece, que quelques botanistes placent dans le genre des Bruyeres, paroît appartenir à celui des Andromedes, aussi bien que celles des deux premieres sections, qui ont toutes beaucoup d'affinité avec les Bruyeres; mais les divisions du calice, de la corolle, des loges de la capsule, se trouvent plus fréquemment au nombre cinq qu'à celui de quatre, qui est le plus naturel et le plus commun dans les Bruyeres.

Remarques. Toutes les especes du genre se divisent naturellement en trois sections bien distinctes: celles de la premiere, qui ont les feuilles *opposées*, ont beaucoup d'analogie avec les Bruyeres, ce sont de très petits arbustes; celles de la seconde, qui ont les feuilles *éparses*, s'en éloignent déja un peu; celles qui forment la troisieme, dont les feuilles sont *alternes*, different beaucoup des premieres, et ont plus d'analogie avec les Arbousiers; ce sont des arbrisseaux et des arbres de moyenne grandeur.

** *Foliis sparsis.* ** *Feuilles éparses.*

4. ANDROMEDA hypnoides.

A. *pedunculis solitariis terminalibus; corollis campanulatis; foliis confertis, subulatis.* Linn.

ANDROMEDE hypnoïde.

A. à pédoncules solitaires terminaux; corolles campanulées; feuilles rapprochées, subulées.

ANDROMEDA *hypnoides.* Linn. Spec. Plant. 563. Oeder. Flor. Dan. tab. 10. Pallas. It. III. p. 34. Lam. Dict. ency. n° 2. Reich. Syst. Plantar.

Andromeda foliis aciformibus confertis. Linn. Flor. Lappon. 165. tab. 1. f. 3. Flor. Suec. 337. 355.

Andromeda hypnoides. —foliis imbricatis subulatis, glabris, pedunculis solitariis terminalibus, corollis globoso-campanulatis. Willden. Spec. Plantar. II. p. 608.

En danois, *Finebrisk.* En russe, *Bolotnik mochoobrasnoi.*

Sous-arbrisseau très petit, qui forme des gazons touffus, comme l'Hypnum et la plupart des especes de Mousses.

Tiges nombreuses couchées et éparses sur la terre, filiformes, rameuses, longues de trois à cinq pouces. Feuilles sessiles, éparses, imbriquées, très rapprochées, et serrées autour des rameaux, subulées, glabres. Pédoncule solitaire, terminal, droit, filiforme, nud et sans bractée, de six à huit lignes de longueur, rougeâtre. Fleur petite, d'une belle couleur rouge. Calice monophylle, glabre, persistant, à cinq divisions, très petites. Corolle globuleuse-campanulée. Dix étamines moins longues que la corolle; filaments subulés, insérés sur le réceptacle; antheres aristées. Capsule globuleuse, glabre; pédoncule vertical.

Fleurit. Vers la fin du printemps. Les capsules sont mûres un mois après.

Habite. Comme le précédent, les rochers et les montagnes de la Suede, du Danemarck, de la Norwege, de la Laponie et de la Sibérie.

Cette espece et la précédente sont les pygmées des arbres et des arbrisseaux, et même de leur genre; ce sont, pour ainsi dire, des arbustes en miniature.

5. ANDROMEDA lycopodioides.

A. *foliis sparsis, quadrifariam imbricatis, subulatis, glabris; pedunculis axillaribus, solitariis geminatisve; corollis campanulatis.*

ANDROMEDE lycopodioïde.

A. à feuilles éparses, imbriquées sur quatre rangs, subulées, glabres; pédoncules axillaires, solitaires ou géminés; corolles campanulées.

ANDROMEDA *lycopodioides.—pedunculis solitariis lateralibus, floribus campanulatis octandris, foliis quadrifariam imbricatis.* Pallas Flor. Ross. II. p. 55. tab. 73. f. 1.

Andromeda lycopodioides.—foliis imbricatis subulatis, glabris, pedunculis subgeminatis axillaribus, corollis campanulatis. Willden. Spec. Plant. II. pars 1. p. 608.

Erica repens caulibus quadrangulis, squamosis, convallariæ flore candido. Stell. Ms. ex Pall.

Erica foliis acerosis glabris imbricatis squamatim caules amplexantibus, corollis campanulatis nutantibus. Gmel. For. Sibir. IV. p. 130. tab. 57. f. 1.

Cette espece differe peu de la précédente par le port, mais elle est plus grande dans toutes ses parties; elle ressemble au Lycopode, et forme des gazons touffus.

Racines nombreuses filiformes, fibreuses, entrelacées, d'une consistance dure

et seche. Tiges rampantes, étalées, quelquefois radicantes, rameuses, couvertes de feuilles dans toute leur longueur. Feuilles très petites, squamiformes, subulées, glabres, convexes, membraneuses, très rapprochées, éparses, mais imbriquées sur quatre rangs. Pédoncules latéraux, solitaires ou quelquefois géminés, droits, filiformes, nuds, uniflores, longs de quinze à vingt lignes. Fleur inclinée. Calice à cinq divisions profondes, persistantes, ovales, concaves. Corolle de six à huit lignes de longueur, blanche, parfaitement campanulée, à cinq divisions très évasées, aiguës. Huit ou dix étamines plus courtes que la corolle; filaments courts, insérés au réceptacle; antheres ovoïdes, bifides, rouges. Capsule globuleuse, brune, à cinq loges et à cinq valves qui s'ouvrent par le sommet. Semences nombreuses, très petites.

Fleurit. Vers la fin du mois de juillet. Les capsules mûrissent et répandent leurs semences sur la fin d'août, suivant M. Pallas.

Habite. La Sibérie, sur le penchant des montagnes, près de la mer, aux environs du port d'Ochotsk; au Kamtschatca, et dans les isles de Béering.

6. ANDROMEDA cærulea. ANDROMEDE bleu.

A. *pedunculis aggregatis; corollis ovatis; foliis sparsis, linearibus, obtusis, planis.* Linn.

A. à pédoncules agrégés; corolles ovales; feuilles éparses, linéaires, obtuses, planes.

ANDROMEDA *cærulea.* Linn. Spec. Plantar. 563. Oeder. Flor. Dan. tab. 57. Lam. Dict. ency.

Andromeda foliis linearibus, obtusis, sparsis. Linn. Flor. Lappon. n° 165. tab. 1. f. 5. edit. Smith. p. 133. tab. 1. f. 5. Hort. Cliffort. 354. Flor. Suec. 336.

Erica folio abietis, flore arbuti. Buxb. Cent. 4. p. 26. tab. 43.

Andromeda foliis acerosis glabris imbricatis, floribus campaniformibus, basi ventricosis, antheris bifidis inclusis. Gmel. Sibir. IV. p. 131. tab. 57. f. 2.

Andromeda taxifolia. Pallas. Flor. Ross. 2. p. 54. tab. 72. f. 2.

Erica cærulea. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 387.

En danois, *Kreklyng.* En russe, *Bolotnik durozwet.*

Sous-arbrisseau très petit, dont les tiges sont débiles, étalées sur la terre en larges touffes dont le feuillage est toujours verd.

Tiges nombreuses, divisées en plusieurs petits rameaux touffus; écorce brune, âpre. Feuilles sessiles, éparses autour des rameaux, très rapprochées les unes des autres, nombreuses, longues d'environ trois lignes, linéaires, obtuses, glabres, luisantes, d'un verd pâle en dessous, persistantes. Fleurs rassemblées au nombre de deux à cinq au sommet des rameaux. Pédoncules droits, filiformes, longs d'un pouce, uniflores, rouges. Calice monophylle, très petit, persistant, couvert, ainsi que le pédoncule, de petites glandes pédiculées. Corolle inclinée, bleue ou violette. Capsule oblongue, surmontée du style qui est persistant.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les capsules mûrissent peu après.

Habite. Les montagnes de la Suede, du Danemarck, de la Norwege, de la Laponie, de la Russie et de la Sibérie.

Les fleurs de ce petit arbuste varient beaucoup pour la couleur: Linné l'a observé à fleurs bleues ou violettes en Laponie, et lui en a donné le nom; M. Pallas en a vu à fleurs bleues, incarnates et blanches, dans la Sibérie. Des différences aussi légeres et aussi peu importantes ne paroissent pas mériter d'être distinguées sous le titre *Variétés*.

Les parties de la fleur et du fruit varient dans le nombre de leurs divisions; tantôt elles sont au nombre de quatre, tantôt à celui de cinq, mais ce dernier nombre est cependant celui que l'on voit le plus communément. Le nombre des étamines est toujours double de celui des divisions du calice, et de la corolle.

7. ANDROMEDA Bryantha.

A. *caule decumbente; foliis sparsis, ellipticis, ciliatis; floribus corymbosis.*

ANDROMEDE Bryanthus.

A. à tige penchée; feuilles éparses, elliptiques, ciliées; fleurs corymbiformes.

ANDROMEDA *Bryanthus.—floribus corymbosis, foliis ellipticis; caule prostato.* Linn. Spec. Plantar. Mantissa. 238. Pallas. Flor. Ross. tab. 74. f. 1. Lam. Dict. ency.

Bryanthus repens serpyllifolio, flore roseo. Gmel. Sibir. IV. p. 133. tab. 57. f. 3.

Erica bryantha. n° 73. —*antheris muticis, stylo exserto, corolla campanulata, floribus racemosis corymbosis, foliis ternis oblongis obtusis.* Willden. Spec. Plantar. II. 386.

Erica bryantha. — *mutica foliis ternis ovatis ciliatis, floribus paniculatis, caule decumbente.* Thunb. Monogr. *de Erica.*

En russe, *Bolotnik stelajustchii.*

Ce sous-arbrisseau, par sa forme et sa petitesse, ressemble à une mousse, d'où lui vient son nom spécifique, qui veut dire fleur de mousse. Le Sapin et le Méleze, qui s'élevent quelquefois à deux cents pieds de hauteur, sont les plus grands arbres: cet Andromede, qui ne s'éleve qu'à trois ou quatre pouces, est le plus petit des arbustes.

Tiges couchées, rameuses, filiformes, étalées sur la terre, où elles forment des gazons bas et touffus. Feuilles éparses, presque ternées, elliptiques, nombreuses, très rapprochées, glabres, ciliées à la marge, roides et persistantes; elles n'ont que deux lignes de longueur, et une de largeur. Fleurs disposées en corymbes au sommet des rameaux, au nombre de cinq à dix; pédoncules filiformes, nuds, de trois à quatre lignes de longueur. Calice monophylle, persistant, velu, à quatre ou cinq divisions profondes, aiguës. Corolle couleur de rose, campanulée, à quatre et à cinq divisions qui s'étendent au-delà de la moitié de sa longueur. Huit ou dix étamines; filaments courts, subulés, blancs, insérés au réceptacle; antheres mutiques, adhérentes perpendiculairement au dos des filaments. Ovaire globuleux; style aussi long que la corolle.

Cette espece varie, comme la précédente, dans le nombre des étamines, dans les divisions du calice, du limbe de la corolle, et des loges de la capsule. Quelquefois il y a six divisions au calice, à la corolle, et douze étamines; mais le nombre cinq est le plus naturel, et celui que l'on voit le plus souvent.

Fleurit. Au milieu de l'été. Les capsules sont mûres vers l'équinoxe d'automne.

Habite. La Sibérie, vers le port d'Ochotsk, dans les contrées qui s'étendent

depuis le fleuve Amur jusques à la riviere d'Anadir, vers le cercle polaire arctique; le Kamstschatca et les isles de Béering, sur les rochers, où il croît parmi l'Empetrum noir et les mousses.

8. ANDROMEDA myrsinites.

A. *ramis strictis, angulatis; foliis sparsis, ovato-lanceolatis, serratis; pedunculis axillaribus, solitariis, unifloris, squamosis, corolla brevioribus.*

ANDROMEDE myrsinites.

A. à rameaux droits, anguleux; feuilles éparses, ovales-lancéolées, dentées en scie; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, écailleux, plus courts que la corolle.

ANDROMEDA *myrsinites.—foliis minutis, ovato-lanceolatis, serratis, sparsis, pedunculis solitariis axillaribus brevissimis unifloris.* Lam. Dict. ency.—Illustrat. gener. tab. 365. f. 2.

Arbutus microphylla.—caule fruticoso, foliis ovatis serratis muticis, pedunculis axillaribus unifloris. Forster Comment. Acad. Gotting. vol. 9. ann. 1787. p. 32, (1)

Andromeda myrsinites.—foliis ovatis argutè serratis, pedunculis solitariis axillaribus, corollis globoso-campanulatis. Willden. Spec. Plantar. II. pars prima. p. 609.

Arbrisseau d'une forme élégante, qui s'éleve à la hauteur humaine, et ressemble au Myrte commun, et au Myrsine d'Afrique.

Tiges droites, rameuses, cylindriques, striées; écorce d'un gris-brun foncé. Rameaux nombreux, grêles, anguleux, sur-tout vers le sommet, glabres, droits. Feuilles éparses, presque sessiles, très nombreuses, rapprochées les unes des autres, principalement au sommet des rameaux, divergentes, ovales-lancéolées, aiguës, dentées en scie, persistantes, roides, coriacées, glabres, luisantes à la face supérieure, veinées à l'inférieure; elles n'ont que trois à cinq lignes de longueur, sur deux à trois de largeur: celles du bas des rameaux sont grandes, celles du haut très petites; le pétiole des feuilles inférieures est long d'une ligne. Fleurs disposées au sommet des rameaux, penchées. Pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, plus courts que la corolle, couverts d'écailles petites et ovales à la base, plus longues et linéaires-subulées autour de la fleur, glabres. Calice à cinq divisions aiguës, très profondes, presque pentaphylle. Corolle ovale-oblongue, blanche, longue de deux à trois lignes, à cinq divisions. Dix étamines insérées sur le réceptacle; filaments linéaires-subulés, glabres, plus courts que la corolle; antheres très petites, mutiques, c'est-à-dire sans arête. Pistil; ovaire supérieur, ovoïde; style persistant, filiforme, plus long que les étamines, et aussi long que la corolle; stigmate capité. Péricarpe; capsule globuleuse, glabre, réfléchie, à cinq loges, polyspermes, s'ouvrant en cinq valves. Réceptacle central, à cinq angles formés par les cloisons. Semences très petites, ovoïdes.

Après la floraison, les nombreuses écailles du pédoncule tombent; et lorsque la capsule est à sa maturité, que les loges s'ouvrent, il est parfaitement nud.

Fleurit. Durant le printemps et le commencement de l'été. La floraison dure très long-temps, car on voit à-la-fois sur les mêmes rameaux des fleurs naissantes, et des capsules qui s'ouvrent et répandent leurs graines.

---

(1) « *Simillima præcedenti* (Arbutus mucronata). *Folia dimidio vel triplo minora, et omnino mucrone destituta, licet* « *acuta sint, tum quoque tenuiora, serraturis magis argutis, margine non revoluto. Pedunculi pariter ac in* Arbutus « mucronata *brevissimi, bracteis pluribus cincti. Habitat cum priore* ». Forst.

Habite. Les forêts et les montagnes de la Terre-Magellanique, nommée aussi Terre-de-Feu, sur les rochers et dans les lieux arides et pierreux ; il croît aussi aux isles Malouïnes.

Ce joli arbrisseau a été découvert par Commerson à la Terre-de-Feu, dans son voyage autour du monde avec M. de Bougainville, au commencement de l'année 1768 ; il étoit alors en fleurs et en fruits. Forster pere et fils, qui accompagnoient le capitaine Cook, l'ont aussi observé dans les mêmes contrées à la fin du mois de décembre 1774. Il n'a point encore été cultivé en Europe.

La description que G. Forster en a donnée sous le nom d'*Arbutus microphylla*, dans l'énumération des plantes qui croissent au détroit de Magellan, insérée dans les mémoires de l'académie de Gœttingue, est très incomplete ; il n'en décrit pas le fruit, et il paroît certain qu'il ne l'a jamais vu : c'est ce qui fait qu'il s'est trompé sur le genre auquel appartient véritablement cet arbrisseau.

En comparant un rameau envoyé par lui, avec des échantillons en fleurs et en fruits, cueillis dans les mêmes lieux par Commerson, nous avons acquis la certitude que c'est l'*Andromeda myrsinites* de M. de Lamarck. Voyez ce que nous avons déja dit sur ce sujet dans nos Remarques sur le genre de l'Arbousier, p. 77, *ter*.

Plusieurs botanistes qui n'ont pas été à portée de confronter les plantes des deux voyageurs, et de reconnoitre l'identité de l'espece, citent dans leurs ouvrages, l'*Arbutus microphylla*, et l'*Andromeda myrsinites*, comme deux especes réelles et distinctes, appartenant à deux genres très différents : c'est un double emploi ; et aujourd'hui on en trouve souvent dans plusieurs livres de Botanique.

Culture. Toutes les especes précédentes ne sont point cultivées en France ; mais on pourroit les y élever en les mettant dans le terreau de bruyere, dans un lieu frais à l'abri du soleil, à l'aspect du levant ou du nord, comme les plantes des Alpes. Il faudroit couvrir la terre avec de la mousse, afin d'en conserver la fraîcheur pendant l'été, et de garantir ces plantes de l'excessive chaleur. A la fin de l'automne il faut les couvrir presque en totalité avec de la mousse, pour les préserver de l'alternative du froid rigoureux et des dégels qui sont fréquents dans nos climats tempérés, et qui font le plus grand tort à ces plantes, ainsi que les bises desséchantes du printemps. On ne les découvrira qu'au retour de la belle saison.

Dans leur pays natal elles ne souffrent point de la rigueur de l'hiver, parceque, soit qu'elles habitent le sommet des Alpes, ou les climats les plus septentrionaux de l'Europe et de l'Asie, elles sont toujours couvertes de plusieurs pieds de neige depuis le milieu de l'automne jusque vers la fin du printemps.

On peut les multiplier par du plant enraciné, ou par des marcottes ; on les propage aussi par le moyen des graines que l'on seme, aussitôt qu'elles sont mûres, dans des terrines remplies de terreau de bruyere. La graine en est si petite qu'il ne faut la couvrir de ce même terreau que de l'épaisseur d'une à deux lignes. Il est nécessaire de couvrir le semis d'un peu de mousse, afin de garantir du hâle la graine et les plantes, lorsqu'elles naissent.

Nous décrirons plus amplement la culture par un article général, après la description de toutes les especes.

*** *Foliis alternis.* — *Feuilles alternes.*

9. ANDROMEDA Mariana. *Tab.* 37.

A. *foliis ovatis integerrimis; pedunculis aggregatis; corollis cylindricis; capsulis oblongis, umbilicatis.*

ANDROMEDE du Maryland. *Pl.* 37.

A. à feuilles ovales très entieres; pédoncules agrégés; corolles cylindriques; capsules oblongues, ombiliquées.

ANDROMEDA *Mariana. — pedunculis aggregatis, corollis cylindricis, foliis alternis integerrimis.* Linn. Spec. Plant. 564. Mill. Dict. n° 2. Jacq. Icon. rar. 2. tab. 465. Collect. 2. p. 326. Lam. Dict. ency. n° 8.

Andromeda Mariana. —pedunculis aggregatis rameis, corollis ovato-cylindricis, foliis oblongo-ovatis, integerrimis deciduis. Aiton. Hort. Kewens. II. p. 67. Willden. Spec. Pl. II. p. 609.

Arbuscula Mariana, brevioribus evonymi foliis, pallidè virentibus, floribus arbuteis ex eodem nodo plurimis, spicatim uno versu erumpentibus. Pluken. Mantissa. 25. tab. 448.

Andromeda foliis ovatis, pedunculis fasciculatis, capsulis pentagonis apice dehiscentibus. Gronov. Flor. Virgin. 49.

a. ANDROMEDE du Maryland *ovale.* — Feuilles ovales.
ANDROMEDA Mariana *ovata.* — *Foliis ovatis.*

b. ANDROMEDE du Maryland *oblong.* — Feuilles oblongues.
ANDROMEDA Mariana *oblonga.* — *Foliis oblongis.*

Arbrisseau à tiges rameuses, divergentes, à fleurs rouges, et d'un aspect agréable.

Tige droite, rameuse, cylindrique; écorce grisâtre; l'épiderme se gerce et se détache par feuillets. Rameaux cylindriques, fléchis, divergents, très étalés; les plus jeunes d'un verd rougeâtre. Feuilles alternes, pétiolées, ovales, et ovales-oblongues, glabres, mais pas luisantes à la face supérieure; l'inférieure est réticulée, parsemée de petits points noirs: les nervures sont un peu velues, mais elles sont parfaitement glabres dans les individus cultivés en Europe; elles sont annuelles. Fleurs en faisceaux vers les sommités des rameaux. Pédoncules longs de quatre à huit lignes, de couleur de rouille, nuds, filiformes, munis à leur base d'une écaille ovale. Calice persistant, à cinq divisions lancéolées, presque aussi longues que la corolle, glabres, marquées de trois nervures longitudinales. Corolle oblongue, cylindrique, couleur de rose, à cinq divisions. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments subulés, planes, insérés au réceptacle: antheres mutiques; au lieu d'arête elles ont une lame plane, bifide. Ovaire ovoïde, ombiliqué; style simple, inséré dans l'ombilic; stigmate obtus, capité. Capsule ovoïde-oblongue, de huit à dix lignes de longueur, anguleuse, ombiliquée, glabre, à cinq angles obtus, rayés de blanc, à cinq loges polyspermes, à cinq valves s'ouvrant par les angles, cloisons opposées aux valves. Semences extrêmement petites, oblongues, n'ayant pas plus d'une demi-ligne de longueur. Le style n'est pas persistant sur la capsule.

Les deux variétés ne different point pour le port et la grandeur, mais seulement par la forme des feuilles; dans l'une elles sont un peu oblongues, et dans l'autre elles sont ovales.

Dans les échantillons que nous possédons de cette espece, et qui ont été cueillis en Amérique, les feuilles sont velues le long des nervures de la surface infé-

rieure ; mais dans ceux qui proviennent d'individus cultivés en Europe, et que nous avons observés vivants, elles sont parfaitement glabres.

Fleurit. Vers la fin du printemps et au commencement de l'été. Les capsules mûrissent et ouvrent leurs valves environ un mois après.

Habite. Les forêts de la Pensylvanie, du Maryland, de la Virginie, de la Caroline et de la Floride. Il est cultivé en Europe depuis 1736.

Cette espece est une des plus belles de son genre, à cause de la grandeur et de l'éclat de ses fleurs ; elle fait un charmant effet dans les petits bosquets.

7. ANDROMEDA arborea.

A. *foliis oblongo-ovatis, acuminatis, serrulatis; paniculis terminalibus; racemulis secundis nudis, simplicibus; corollis ovatis sericeis.*

ANDROMEDE en arbre.

A. à feuilles oblongues-ovales, acuminées, dentelées ; panicules terminales ; grappes nues, unilatérales, simples ; corolles ovoïdes, soyeuses.

ANDROMEDA *arborea. — racemis secundis nudis, corollis rotundo-ovatis.* Linn. Spec. Plant. 565. Mill. Dict. n° 2.

Andromeda arborea. — foliis oblongo-ovatis, acuminatis, denticulato-ciliatis; racemis tenuibus secundis, simplicissimis, paniculatis. Lam. Dict. ency. n° 13.

Andromeda arborea. — racemis terminalibus paniculatis, corollis subrotundis, foliis ovatis integriusculis. Aiton Hort. Kewens. II. 69. Willden. Spec. Plant. II. pars prima. p. 612.

Frutex foliis oblongis acuminatis, floribus spicatis, uno versu dispositis. Catesb. Carolin. I. p. 71. tab. 71.

Arbor floribus parvis albis, quasi urceolatis nudis, spicatim uno versu dispositis, foliis oblongo-acuminatis acidis, capsula parva conica quinquepartita. Clayt. Virgin. n° 613.

Andromeda arborea, foliis oblongo-ovatis, integerrimis, floribus paniculatis nutantibus, racemis simplicissimis. Gronov. Flor. Virgin. 48.

The Sorrel Tree en anglois; c'est-à-dire *Arbre d'Oseille*, à cause de l'acidité de ses feuilles.

a. ANDROMEDE en arbre *glabre.* Feuilles oblongues-ovales, glabres, glauques par-dessous.
ANDROMEDA arborea *glabra.* *Foliis oblongo-ovatis, glabris, subtus glaucis.*

b. ANDROMEDE en arbre *velu.* Feuilles ovales, velues.
ANDROMEDA arborea *villosa.* *Foliis ovatis, villosis.*

Arbre de moyenne grandeur, qui a beaucoup de ressemblance avec le poirier par son port, par la forme et la consistance de ses feuilles : ses fleurs sont d'un blanc verdâtre, disposées en panicules au sommet des rameaux.

Tronc droit, cylindrique, uni, de dix à douze pouces de diametre ; écorce grisâtre, lisse. Rameaux grêles, effilés, divergents et très étalés, cylindriques, bruns. Feuilles alternes, pétiolées, oblongues-ovales, acuminées, légèrement denticulées, de quatre à cinq pouces de longueur, glabres par-dessus, lisses, et d'un beau verd foncé. Panicules terminales, divisées en plusieurs grappes très longues, simples, nues. Fleurs unilatérales, penchées ; pédicelles particuliers, munis de deux bractées très petites, subulées, opposées. Calice à cinq divisions, soyeux, grisâtre. Corolle ovoïde, verdâtre, soyeuse à l'extérieur. Dix étamines ; filaments courts, subulés ; antheres mutiques. Ovaire arrondi, velu ; style simple, aussi long que

la corolle, persistant; stigmate obtus. Capsule ovoïde, pentagone, velue, surmontée du style persistant, à cinq loges, à cinq valves.

La variété *glabre* a les feuilles oblongues-elliptiques, aiguës, glabres des deux côtés, et glauques par-dessous, d'une palme de longueur. La variété *velue* a les feuilles ovales, légèrement velues à la surface inférieure: leur longueur n'est que de trois à quatre pouces.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les capsules mûrissent et répandent leurs graines environ un mois après la chûte des fleurs.

Habite. Les forêts de la Caroline et de la Virginie, près des rivieres. Il varie beaucoup pour la grandeur, en raison de la latitude du climat et de sa température : dans la Caroline méridionale il s'éleve ordinairement à vingt pieds de hauteur; dans la Virginie, dont le climat est chaud, mais qui est plus au nord, il ne s'éleve pas au-delà de douze pieds. Il est fort rare en Europe : il a été introduit en Angleterre par Miller, en 1752; on le cultive au jardin de Kew.

Propriétés. Les feuilles ont une saveur acide comme l'oseille; les habitants des Etats-Unis de l'Amérique les emploient en décoction pour calmer la soif et tempérer l'ardeur de la fievre dans les maladies inflammatoires.

11. ANDROMEDA paniculata.

A. *foliis ovatis lanceolatisque, serrulatis; racemis secundis, nudis, paniculatis; calycis calyculatis; corollis ovato-cylindricis.*

ANDROMEDE paniculé.

A. à feuilles ovales et lancéolées, dentelées en scie; grappes unilatérales, nues, paniculées; calices caliculés; corolles ovoïdes-cylindriques.

ANDROMEDA *paniculata.—racemis secundis nudis paniculatis; corollis subcylindricis; foliis alternis oblongis, crenulatis.* Linn. Spec. Plantar. 564. Mill. Dict. n° 3.

Andromeda foliis ovatis, acutis, crenulatis, planis, alternis, floribus racemosis. Linn. Hort. Cliff. 162. Gronov. Flor. Virgin. 48.

Andromeda paniculata.—spicis ramosis, subpaniculatis nudis secundis; corollis ovato-cylindricis, foliis oblongis, utrinque acutis, crenulatis, tenuibus. Lam. Dict. ency.

Andromeda paniculata.—racemis terminalibus paniculatis, corollis subrotundis, foliis ovatis integriusculis. Ait. Hort. Kewens. II. p. 69. Willden. Spec. Plantar. II. pars prima. p. 612.

Vitis idæa americana longiori mucronato et crenato folio, floribus urceolatis racemosis. Pluk. Alm. 391. tab. 236. f. 3.

a. ANDROMEDE paniculé *ovale.* Feuilles ovales; corolles ovoïdes-cylindriques.
ANDROMEDA paniculata *ovata.* *Foliis ovatis; corollis ovato-cylindricis.*

b. ANDROMEDE paniculé *lancéolé.* Feuilles lancéolées-elliptiques; corolles cylindr.
ANDROMEDA paniculata *lanceolata.* *Foliis lanceolato-ellipticis; corollis cylindricis.*

Frutex foliis serratis, floribus longioribus spicatis subviridibus, capsula pentagona. Catesb. Carol. II. p. 43. tab. 43.

Arbrisseau droit, rameux, qui s'éleve à la hauteur humaine, d'une forme irréguliere, et qui se dépouille de ses feuilles tous les ans.

Tiges droites, grêles, cylindriques; écorce brune. Rameaux alternes, divergents, quelquefois presque horizontaux, flexibles, effilés, cylindriques, bruns et verdâtres vers le sommet. Feuilles alternes, pétiolées, ovales dans une variété, et

lancéolées très étroites dans l'autre variété, aiguës, finement dentelées en scie, glabres, minces, d'un verd tendre. La nervure de la surface inférieure est un peu velue; pétioles courts.

Fleurs disposées en épis ou grappes simples à l'extrémité des petits rameaux qui sont dénués de feuilles, et forment une sorte de panicule. Ces fleurs sont presque sessiles, tournées d'un seul côté. Calice à cinq divisions très profondes, presque à cinq feuilles, aiguës, glabres; au-dessous il y a deux bractées opposées, semblables pour la grandeur et la forme aux divisions du calice. Corolle oblongue-cylindrique, à cinq divisions. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments subulés, insérés au réceptacle; antheres aristées au sommet. Ovaire globuleux; style filiforme, aussi long que la corolle; stigmate simple, obtus. Capsule globuleuse, glabre, à cinq loges, à cinq valves. Semences nombreuses, très petites. Les antheres ont toujours trois ou quatre arêtes sétacées.

La variété *ovale* se distingue par les feuilles qui sont ovales; elles ont deux pouces de longueur, et douze à dix-huit lignes de largeur; elle differe aussi par les corolles qui sont plus grandes, ovoïdes-cylindriques, blanches.

La variété *lancéolée* ne differe pas de l'autre pour le port et la grandeur, mais les feuilles sont plus étroites, lancéolées, très aiguës, les nervures sont rouges; la corolle est d'un jaune verdâtre, très longue, parfaitement cylindrique; les divisions sont peu réfléchies.

Fleurit. A la fin du printemps. Les capsules mûrissent environ un mois après.

Habite. L'Amérique septentrionale, dans la Pensylvanie, la Géorgie, la Virginie, et la Caroline, dans les bois humides, et les lieux frais et ombragés.

12. ANDROMEDA racemosa.

A. *foliis ovato-oblongis, serratis, deciduis; racemis terminalibus; pedicellis bracteatis; corollis cylindricis; laciniis calycinis orbiculatis.*

ANDROMEDE à grappes.

A. à feuilles ovales-oblongues, dentelées, annuelles; grappes terminales; pédicelles bractéolés; corolles cylindriques; divisions des calices orbiculaires.

ANDROMEDA *racemosa. — racemis secundis bracteatis, corollis gibboso-cylindricis; foliis alternis, oblongis serratis.* Linn. Spec. Plant. 564. Wangenh. Amer. p. 104. Lam. Dict.

Andromeda racemosa. — racemis terminalibus simplicibus bracteatis, corollis cylindricis, foliis oblongo-lanceolatis serratis. Ait. Hort. Kew. II. p. 69. Willden. Spec. Plant. II. pars 1. p. 612 Arbor 21.

Arbrisseau d'une forme irréguliere, qui s'éleve à sept à huit pieds de hauteur, dont les feuilles sont d'un verd grisâtre, et tombent chaque année.

Tige droite, simple, forte, roide, cylindrique; écorce rugueuse, gris-noirâtre. Rameaux alternes, divergents, roides, épais, cendrés. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, dentelées en scie, minces, veinées des deux côtés, et réticulées en-dessous par les petites veines qui se réunissent et se croisent, d'un verd pâle et grisâtre; elles ont près de trois pouces de longueur sur un de largeur; pétioles courts. Fleurs disposées en plusieurs petites grappes simples, terminales, penchées; pédicelles simples, uniflores, plus longs que la fleur lorsqu'elle est épanouie, et plus courts avant, munis à leur base d'une bractée droite, ovale-oblongue, ver-

dâtre, caduque, un peu moins longue que le pédicelle. Calice monophylle, campanulé, à cinq divisions ovales-orbiculaires, glabre, persistant, verd, et bleuâtre par-dessous. Corolle ovoïde-cylindrique, bossue d'un côté, d'un blanc pâle, un peu livide, glabre, à cinq divisions courtes. Dix étamines moins longues que la corolle ; filaments linéaires subulés, velus en dehors, insérés au réceptacle ; antheres oblongues, profondément bifides au sommet. Ovaire globuleux, glabre ; style filiforme, aussi long que la corolle ; stigmate simple, obtus. Capsule globuleuse, à cinq loges, à cinq valves.

Les deux variétés ne different point pour le port et la grandeur ; mais l'une a les feuilles et les rameaux très velus, sur-tout pendant qu'ils sont jeunes ; dans l'autre, les rameaux et les feuilles sont glabres, d'un verd très pâle, quelquefois elles sont un peu glauques.

Fleurit. A la fin du printemps et au commencement de l'été.

Habite. L'Amérique septentrionale, dans les forêts de la Pensylvanie, de la Nouvelle-Jersey, et du Maryland.

Cet arbrisseau est connu en Europe depuis 1736 ; il a été introduit en Angleterre par l'écuyer Pierre Collinson. Depuis cette époque on l'a cultivé en France, mais il est encore fort rare, quoiqu'il soit peu délicat.

13. ANDROMEDA Japonica.

A. *ramis umbellatis ; foliis aggregatis, partim reflexis, parabolicis, lanceolato-obovatis, acutis, apice serratis ; racemis paniculatis, terminalibus.*

ANDROMEDE du Japon.

A. rameaux ombelliformes ; feuilles agrégées, partie réfléchies, paraboliques, lancéolées-obovales, aiguës, dentées au sommet ; grappes paniculées, terminales.

ANDROMEDA *Japonica. — racemis paniculatis cylindricis bracteatis, foliis ellipticis reflexis apice serratis.* Thunberg Flor. Japon. p. 181. tab. 22.

Andromeda Japonica. — racemis secundis paniculatis terminalibus, foliis lanceolato-obovatis acutis apice serratis. Willd. Spec. Plant. II. pars 1. p. 611.

Japonois, *Sis Kwas* ; c'est-à-dire, le lion n'en mange pas, ou n'est pas conduit à en manger. *Sisiigakure. Sis* est le nom du lion.

Cette espece est un arbre dont le port est agréable ; son tronc est droit ; ses branches et ses rameaux sont disposés en ombelles ; ses feuilles sont rassemblées en larges touffes au sommet des rameaux, elles s'étendent horizontalement ; les plus anciennes sont réfléchies et perpendiculaires : du centre de cette touffe s'élevent des épis ou grappes simples, dont les fleurs sont nombreuses, et tournées d'un seul côté, comme dans l'Andromede en arbre n° 10, avec lequel il a beaucoup de ressemblance par sa grandeur, par sa forme et son inflorescence.

Tronc droit, cylindrique. Rameaux trois à trois, souvent plus nombreux, droits, et disposés en ombelles, striés-anguleux, glabres, rougeâtres, marqués de nœuds à l'insertion des feuilles, divisés plusieurs fois en ombelles. Feuilles rassemblées en touffes au sommet des petits rameaux, alternes, pétiolées, paraboliques, aiguës, dentées au sommet, ou obovales-lancéolées, ouvertes, horizontales, ensuite réfléchies, nerveuses, glabres, de deux pouces de longueur. Pétioles semi-cylindriques, sillonnés, rouges, d'une ligne de longueur.

Fleurs disposées en grappes simples, à l'extrémité des rameaux. Grappes alternes, lâches, rouges, longues de quatre à cinq pouces. Pédoncules anguleux, glabres; pédicelles cylindriques, droits, longs d'une ligne. Bractée subulée, insérée sur le pédicelle, vers sa base. Calice pentagone, aigu avant l'épanouissement, glabre, rouge d'un côté, et verd de l'autre, à cinq divisions profondes, lancéolées, d'une ligne de longueur. Corolle monopétale, presque cylindrique, blanche, trois fois plus longue que le calice, à cinq stries. Dix étamines; filaments insérés au réceptacle, plus courts que la corolle, linéaires-subulés, blanchâtres; antheres ovoïdes, droites, rougeâtres. Ovaire supérieur, arrondi, glabre, pentagone, angles obtus; style filiforme, verdâtre, court; stigmate simple, obtus, glabre. Capsule ovoïde-globuleuse, glabre, à cinq sillons, et à cinq angles convexes, à cinq loges polyspermes, s'ouvrant en cinq valves. Semences nombreuses, très petites.

Fleurit. A la fin de novembre, et durant tout le mois de décembre.

Habite. Le Japon, principalement aux environs de la ville de Nangasacki.

Cette belle espece, qui a été découverte au Japon par M. Thunberg, n'a point encore été cultivée en Europe; mais elle pourroit s'y naturaliser comme plusieurs autres arbres des mêmes contrées que l'on a déja réussi à acclimater.

14. ANDROMEDA rupestris.

A. *racemis simplicissimis bracteatis; corollis campanulatis; foliis alternis oblongis serrulatis.* Forst.

ANDROMEDE rupestre.

A. à grappes très simples, bractéolées; corolles campanulées; feuilles alternes, oblongues, dentelées en scie.

ANDROMEDA *rupestris.* Forst. Flor. Austral. Prodr. 195. Willd. Spec. Plant. II. pars 1. p. 613.
Andromeda rupestris.—foliis oblongis alternis serrulatis. Linn. Supplem. 237. Lam. Dict. enc.

Arbrisseau à tiges droites, cylindriques, rameuses; écorce de couleur gris-brun. Feuilles alternes, pétiolées, oblongues, dentelées en scie, glabres; pétioles courts. Fleurs disposées en petites grappes très simples vers les sommités des rameaux, munies de bractées. Calice monophylle, persistant, à cinq divisions. Corolle monopétale, campanulée, dont le limbe est divisé en cinq lobes courts. Dix étamines moins longues que la corolle; filaments insérés au réceptacle. Ovaire globuleux; style aussi long que la corolle; stigmate simple.

Nous ne décrirons pas la capsule, parceque nous ne connoissons cet arbrisseau que par un rameau desséché, sur lequel il n'y avoit que des fleurs et point de fruits.

Fleurit. A la fin du printemps et au commencement de l'été; mais dans l'hémisphere austral, c'est quand nous avons l'hiver.

Habite. L'isle de la Nouvelle-Zélande, sur les rochers.

Cette espece n'a pas encore été apportée en Europe; mais l'analogie nous fait présumer qu'elle pourroit s'y naturaliser comme beaucoup d'autres plantes de la Nouvelle-Hollande et des isles de la mer du Sud.

15. ANDROMEDA Polifolia. *Tab.* 38.

A. *foliis ovato-lanceolatis, revolutis; pedunculis terminalibus aggregatis.*

ANDROMEDE Polifolia. *Pl.* 38.

A. à feuilles ovales-lancéolées, roulées en-dessous; pédoncules terminaux, agrégés.

ANDROMEDA *Polifolia. —pedunculis aggregatis, corollis ovatis, foliis alternis lanceolatis revolutis.* Linn. Spec. Plant. 564. Gmel. Flor. Sibir. IV. p. 119. Mill. Dict. n° 1. Oed. Flor. Dan. tab. 54. Jacq. Collect. II. p. 37. Pollich. Palat. n° 394. Hoffmann Flor. German. 142. Mattusch. Siles. 260. Lam. Dict. ency. Flor. Franc. n° 368. Pallas. Flor. Ross. p. 53. tab. 71. Willden. Spec. Plant. II. pars 1. p. 610.

Andromeda foliis alternis, lanceolatis margine reflexis. Linn. Flor. Lappon. 173. tab. 1. fig. 3. Flor. Suec. 353. 355. Hort. Cliff. 163. Royen Hort. Lugd.-batav. 440.

Andromeda. Haller Hist. Stirp. Helvet. n° 1017. — Opuscul. p. 140.

Vitis idæa, affinis polifolia montana. J. Bauh. Hist. Plant. I. pars 1. p. 525. Mappus Alsat. p. 331.

Erica humilis, rosmarinifoliis, unedonis flore, capsula cistoide. Pluken. Alm. 136. tab. 175. f. 1.

Polifolia Buxb. Cent. V. p. 28. tab. 49. f. 1. Acta Petropol. II. p. 346.

Rhododendron polifolium. Scop. Flor. Carniol. n° 482.

En Russie, *Bolotnik podbjel;* en Esthonie, *Sokælud.*
En anglais, *Marsh Cistus, wild Rosmary.*

a. ANDROMEDE Polifolia *à feuilles larges.* Feuilles oblongues-ellipt.; corolles globuleuses.
ANDROMEDA Polifolia *latifolia.* *Foliis oblongo-ellipticis; corollis globosis.*

Andromeda Polifolia latifolia. —foliis oblongis, corollis ovatis incarnatis, laciniis calycinis patentibus ovatis albis interdum apice rubicundis. Ait. Hort. Kew. II. p. 68. Willd. Sp.

b. ANDROMEDE Polifolia *moyen.* Feuilles lancéolées; corolles ovoïdes-oblongues.
ANDROMEDA Polifolia *media.* *Foliis lanceolatis; corollis ovato-oblongis.*

Andromeda Polifolia media.—foliis lanceolatis, corollis oblongo-ovatis rubicundis, laciniis calycinis magis erectis. Ait. Hort. Kew. II. p. 68. Willd. Spec. Plant. II. pars 1. p. 610.

c. ANDROMEDE Polifolia, *à feuilles étroites.* Feuilles lancéolées-linéaires; corolles ovoïdes.
ANDROMEDA Polifolia *angustifolia.* *Foliis lanceolato-linearibus; corollis ovatis.*

Andromeda Polifolia angustifolia. —foliis lanceolato-linearibus, laciniis calycinis oblongis rubris. Ait. Hort. Kew. p. 68. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 610.

Andromeda polifolia canadensis, varietas. *—foliis lineari-lanceolatis, nebula glauca superne obductis; ramulorum apicibus aduncis.* Lam. Dict. ency.

d. ANDROMEDE Polifolia *subulé.* Feuilles linéaires-subulées.
ANDROMEDA Polifolia *subulata.* *Foliis lineari-subulatis.*

Sous-arbrisseau de forme irréguliere, mais d'un aspect agréable par la couleur glauque de son feuillage et de ses petits rameaux, par ses fleurs incarnates, nombreuses, rassemblées aux sommités des rameaux, et qui fleurit depuis le milieu du printemps jusqu'à l'automne.

Racine fibreuse, et qui pousse quelquefois des rejets rampants. Tiges grêles, cylindriques, qui s'élevent à une palme, et jusqu'à un pied de hauteur dans la variété à grandes feuilles; écorce grisâtre. Rameaux alternes, droits, roides, cendrés. Feuilles alternes, pétiolées, pérennes, elliptiques, lancéolées, et linéaires-subulées suivant les variétés, entieres, presque droites, rugueuses et glabres par-dessus, blanches ou glauques en-dessous; le bord est roulé en-dessous comme

dans les feuilles de Romarin et de *Polium* dont on lui a donné le nom. Pédoncules disposés en ombelles au sommet des rameaux, au nombre de quatre à sept, colorés, de la longueur de trois à six lignes, nuds, inclinés, munis à leur base d'une écaille ovale, scarieuse. Calice à cinq divisions, petit, rougeâtre, persistant. Corolle ovoïde-globuleuse, glabre, rouge, mais souvent de couleur de rose pâle, presque blanche. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments insérés sur le réceptacle, subulés, velus, blanchâtres; antheres à deux arêtes. Ovaire globuleux, glabre; style filiforme, épais vers le sommet, plus long que les étamines; stigmate obtus. Capsule arrondie, pentagone, à cinq loges polyspermes, à cinq valves. Semences très petites, brunes.

Les variétés different par la forme et par la largeur des feuilles, et par celle de la corolle. Les individus qui croissent en Amérique ont les feuilles inférieures obovales, quelquefois cunéiformes-mucronées; le calice est souvent à divisions ovales, très obtuses.

Fleurit. Depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin de l'été, sans discontinuer. Les capsules s'ouvrent et répandent leurs graines vers la fin de cette saison, et pendant l'automne.

Habite. Les marais tourbeux du nord de l'Europe, de l'Asie, et de l'Amérique. La variété à grandes feuilles croît au Canada; celle à feuilles moyennes, dans toute la Russie, la Sibérie, le Kamchatca, et les isles de Béering; dans la Suede, le Danemarck, l'Allemagne; en France auprès de Rouen, et en Alsace; sur les montagnes de la Suisse. La variété à feuilles étroites, et celle à feuilles subulées, se trouvent à Terre-Neuve et sur les côtes du Labrador.

Usages. M. Pallas dit que dans les fabriques de soierie de Pétersbourg et de Moscou, on emploie ce sous-arbrisseau en place de noix de galles pour teindre en noir, et que la couleur que l'on en obtient est très belle et très solide.

16. ANDROMEDA Salicifolia.

A. *racemis secundis nudis, corollis subcylindricis, foliis lanceolatis acutis integerrimis.* Smith.

ANDROMEDE à feuilles de Saule.

A. à grappes unilatérales, nues; corolles presque cylindriques; feuilles lancéolées, aiguës, très entieres.

ANDROMEDA *Salicifolia. —arborescens racemis terminalibus, floribus sparsis erectis, foliis peracute lanceolatis.* Lam. Dict. ency.

Andromeda Salicifolia. Smith Icon. Plant. ined. I. p. 58. tab. 58. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 611.

C'est un arbre de moyenne grandeur, dont le tronc est droit, cylindrique; la cime est touffue et irréguliere; les fleurs sont disposées en grappes paniculées aux sommités des rameaux.

Rameaux flexibles et divergents, cylindriques, glabres. Feuilles alternes, pétiolées, droites ou horizontales, lancéolées, acuminées, très entieres, coriaces, pérennes; le bord est un peu roulé en-dessous, d'un verd brillant, et glabres à la face supérieure, marquées de deux lignes longitudinales et paralleles, un peu trinerves vers la base, blanchâtres, reticulées, veinées en-dessous, nervure rougeâtre. Ces

feuilles ont deux à trois pouces de longueur, et six à huit lignes de largeur. Pétioles courts, canaliculés, glabres.

Fleurs en grappes paniculées, terminales; pédicelles unilatéraux, alternes, simples, uniflores, courts, anguleux, sans bractées, inclinés quand ils portent la fleur, et verticaux lorsqu'ils portent le fruit. Calice à cinq divisions, rugueux, charnu, glabre, quelquefois cilié, persistant; divisions obovales, carénées. Corolle monopétale, ovoïde-cylindrique, trois fois plus longue que le calice, à cinq dents obtuses, peu réfléchies. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments subulés, velus, courbés, insérés au réceptacle; antheres droites, oblongues, mutiques, biloculaires, bossues à la base, s'ouvrant par deux pores au sommet. Ovaire arrondi, un peu pentagone, glabre; style aussi long que la corolle, droit, strié; stigmate obtus, un peu anguleux. Capsule glabre, oblongue, à cinq angles, à cinq loges polyspermes, univalves, s'ouvrant par les angles; les cloisons sont au milieu des valves. Semences nombreuses, très petites, oblongues.

Dans certains individus les feuilles sont quelquefois ovales-lancéolées, mais cette différence ne nous paroît pas assez importante pour être distinguée comme *Variété*.

Fleurit. Durant une partie de l'année.

Habite. L'Isle-de-France, connue aussi sous le nom d'isle Maurice, dans les bois, sur les montagnes les plus élevées, où il a été découvert par Commerson.

17. ANDROMEDA Buxifolia.

A. *racemis secundis nudis; corollis subcylindricis; foliis cordato-ovatis, integerrimis, mucronulatis.* Smith.

ANDROMEDE à feuilles de Buis.

A. à grappes unilatérales, nues; corolles presque cylindriques; feuilles cordiformes ovales, très entieres, mucronées.

ANDROMEDA *Buxifolia.* —*frutescens, racemis terminalibus erectis, floribus sparsis nutantibus ovatis, foliis abstracto apiculo terminali, cordato-ovatis obtusissimis.* Lam. Dict. ency.

Andromeda Buxifolia. Smith. Icon. Plant. ined. I. p. 59. tab. 59. Willden. Spec. Plant. II. pars 1. p. 611.

Arbrisseau à tiges droites, cylindriques, glabres. Feuilles alternes, presque éparses, pétiolées, divergentes, pérennes, longues de dix à douze lignes, cordiformes-ovales, obtuses, mucronées, très entieres; la marge est un peu roulée en dessous; la surface supérieure est lisse, glabre, et d'un verd brillant; l'inférieure est blanchâtre, reticulée-veinée, avec une nervure saillante. Pétioles courts, canaliculés, rugueux.

Grappes terminales et axillaires vers le sommet des rameaux, droites; pédicelles alternes, simples, uniflores, sans bractées, pubescents, anguleux, inclinés ou réfléchis lorsqu'ils portent la fleur, et verticaux lorsqu'ils portent la capsule. Calice monophylle, persistant, glabre, à cinq divisions ovales. Corolle monopétale, ovoïde-cylindrique, trois fois plus longue que le calice, à cinq dents, obtuses, peu réfléchies. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments subulés, velus, un peu courbés sur l'ovaire, insérés au réceptacle; antheres droites, oblongues, sans arête, à deux loges, s'ouvrant au sommet par deux pores. Pistil; ovaire supérieur, arrondi, légèrement pentagone, glabre; style droit, aussi long que la corolle, filiforme, strié; stigmate un peu anguleux, obtus. Capsule ovoïde-pen-

tagone, glabre, à cinq loges polyspermes, à cinq valves, s'ouvrant par les angles; cloisons longitudinales, adhérentes au milieu des valves. Semences nombreuses, très petites, oblongues, jaunâtres.

Fleurit. Durant une partie de l'année.

Habite. Les montagnes de l'isle de Bourbon, où il a été découvert par Commerson.

Observation. Cette espece et la précédente n'ont point encore été cultivées en Europe. Dans le climat de Paris elles exigeroient de passer l'hiver dans la serre tempérée; plus au midi il leur suffiroit d'être placées dans l'orangerie: mais nous avons lieu de présumer qu'elles pourroient vivre en pleine terre aux environs de Perpignan et de Toulon, aux isles d'Hieres, et sur toutes les côtes de la Méditerranée. Ce qui nous le fait croire, c'est qu'aux isles de France et de Bourbon elles ne se trouvent que sur les plus hautes montagnes, où l'air est beaucoup plus vif et la chaleur infiniment moins forte que dans les plaines et au niveau de la mer.

Nous ferons voir ailleurs, qu'en général les plantes des pays chauds de l'Asie s'acclimatent plus facilement que celles qui habitent en Amérique, des pays situés sous les mêmes latitudes, et qui ont la même température.

18. ANDROMEDA axillaris. *Tab.* 39.

A. *foliis ovato-lanceolatis, acutis, serrulatis, coriaceis; racemis axillaribus; corollis ovatis; bracteis ovato-lanceolatis, pedicellis æqualibus.*

ANDROMEDE axillaire. *Pl.* 39.

A. à feuilles ovales-lancéolées, aiguës, dentelées, coriaces; grappes axillaires; corolles ovoïdes; bractées ovales-lancéolées, égales aux pédicelles.

ANDROMEDA *axillaris.* — *foliis ovatis subserratis, glabris, coriaceis, racemis axillaribus solitariis brevissimis incurvis.* Lam. Dict. ency.

Andromeda Catesbæi. — *racemis ovatis axillaribus, corollis ventricoso-tubulosis bracteatis, foliis petiolatis ovato-lanceolatis serrulatis crassis perennantibus.* Walt. Flor. Carolin. 137.

Andromeda axillaris. — *racemis axillaribus simplicibus, corollis oblongis, foliis ovatis acutis serrulatis.* Ait. Hort. Kew. II. p. 69. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 613.

a. ANDROMEDE axillaire *ovale.* — Feuilles ovales.
ANDROMEDA axillaris *ovata.* — *Foliis ovatis.*

b. ANDROMEDE axillaire *oblong.* — Feuilles oblongues acuminées.
ANDROMEDA axillaris *oblonga.* — *Foliis oblongis acuminatis.*

Arbrisseau de moyenne grandeur, de forme irréguliere, dont le feuillage est d'un beau verd luisant, et dure toute l'année.

Tiges droites, divisées en plusieurs rameaux cylindriques; écorce cendrée, un peu rougeâtre vers le sommet des rameaux. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, aiguës, dentelées en scie, épaisses, coriaces, pérennes, veinées, glabres, d'un verd foncé, un peu luisantes à la surface supérieure, pâles à l'inférieure, ayant à la marge, dans toute la circonférence, un rebord proéminent en-dessous, d'une ligne de largeur. Pétioles épais, long de quatre à cinq lignes, rougeâtres, semi-cylindriques, pulvérulents.

Fleurs disposées en petites grappes axillaires, solitaires, très simples, deux ou trois fois plus courtes que les feuilles, n'ayant qu'un pouce de longueur, et six à dix fleurs. Pédoncule commun écailleux vers sa base, ayant la forme d'un bourgeon imbriqué avant son parfait développement; pédicelles alternes, longs de deux à trois lignes, épais, munis à leur base d'une bractée ovale-aiguë, qui s'alonge et devient lancéolée, glabre, verdâtre, plus longue que le pédicelle. Calice monophylle, persistant, glabre, à cinq divisions ovales-aiguës, d'un verd pâle, très souvent rougeâtres. Corolle monopétale, oblongue lors de son épanouissement, ensuite ovoïde, blanche, quelquefois couleur de rose, glabre, à cinq divisions aiguës, petites, un peu réfléchies. Dix étamines, deux fois plus courtes que la corolle, à peine aussi longues que l'ovaire; filaments ovales-aigus, planes, velus, insérés au réceptacle; antheres très petites, sans arêtes. Pistil; ovaire supérieur, globuleux; style épais, plus court que la corolle; stigmate profondément trifide, frangé. Capsule globuleuse, striée, pentagone, à cinq loges polyspermes, à cinq valves s'ouvrant par le sommet. Cloisons longitudinales, adhérentes au milieu des valves. Semences brunes, très petites, oblongues.

Les deux variétés ne different pas par la grandeur de l'arbrisseau, mais seulement par la forme et la grandeur des feuilles: celles de la variété *ovale* n'ont pas plus de deux pouces de longueur, et sont ovales; celles de la variété *oblongue* ont quatre à cinq pouces de longueur, elles sont lancéolées-oblongues, très aiguës.

Fleurit. Depuis le milieu du printemps jusque vers la fin de l'été. Les capsules mûrissent et répandent leurs graines peu de temps après. On voit souvent sur le même rameau des fruits mûrs à la base, et des fleurs épanouies vers le sommet.

Habite. La Floride, la Caroline et la Virginie.

Cet arbrisseau a été découvert par M. John Crée; il a été introduit en Angleterre en 1765; il est cultivé en France depuis quelques années au jardin du Muséum, et chez plusieurs particuliers. Nous en avons observé les deux variétés vivantes. On le conserve dans l'orangerie pendant l'hiver, mais il peut être placé en pleine terre. Ses feuilles toujours vertes et la longue durée de sa floraison font un effet très agréable.

Dans un très grand nombre de fleurs dont nous avons fait la dissection, nous avons toujours vu le stigmate trifide, obliquement frangé, et tuberculeux; ce qui donne à cette espece un caractere qui la distingue de toutes les autres, dont le stigmate est toujours simple et obtus.

Observation. Cette espece est celle que M. de Lamarck a le premier décrite et nommée *axillaris;* et nous sommes sûrs que c'est celle que Walter a désignée dans sa Flore de la Caroline, sous le nom de *Catesbœi.* M. Willdenow en designe deux especes qu'il nomme *axillaris* et *Catesbœi;* mais c'est un double emploi: c'est la même plante sous deux noms. La figure et le synonyme de Catesby qu'il y rapporte appartiennent évidemment à l'Andromede paniculé.

19. ANDROMEDA marginata. *Tab.* 40.

A. *ramis triangularibus ; foliis ovato-lanceolatis, acuminatis, integerrimis, marginatis, nitidis ; pedunculis axillaribus, aggregatis, simplicibus.*

ANDROMEDE marginé. *Pl.* 40.

A. à rameaux triangulaires ; feuilles ovales-lancéolées, acuminées, très entieres, marginées, brillantes ; pédoncules axillaires, agrégés, simples.

ANDROMEDA *lucida.—pedunculis aggregatis, lateralibus, foliis ovato-lanceolatis, integerrimis, coriaceis, superne lucidis, ramis acutè angulatis.* Lam. Dict. ency.

Andromeda nitida.—pedunculis aggregatis axillaribus, corollis cylindricis rubicundis ; foliis alternis lanceolato-ovatis subtrinervis integris perennantibus, petiolis brevibus. Walt. Flor. Carolin. 137.

Andromeda coriacea.—racemis axillaribus simplicibus, foliis ovatis integerrimis nitidissimis, ramulis triquetris. Aiton Hort. Kew. II. p. 70. Willd. Spec. Plant. II. pars 1. p. 613.

Arbrisseau peu rameux, de forme irréguliere, dont le feuillage est lisse, d'un verd très brillant, et dure toute l'année.

Tiges droites, grêles, presque toujours simples et peu divisées. Rameaux grêles, un peu divergents, triangulaires, striés, glabres, rougeâtres, feuillés dans toute leur longueur. Feuilles alternes, pétiolées, pérennes, ovales-aiguës, très entieres, coriaces, glabres, réticulées des deux côtés, trinerves ; la nervure moyenne est grande, proéminente des deux côtés ; les deux latérales sont plus petites, également proéminentes, mais elles forment à la circonférence une marge ou rebord sans nervure, d'une ligne de largeur ; ces nervures s'évanouissent vers le sommet : la surface supérieure est lisse et très brillante ; l'inférieure est parsemée d'une infinité de petits points noirs : ces feuilles ont environ trois pouces de longueur, sur quinze à dix-huit lignes de largeur. Pétiole triangulaire, épais, rougeâtre, long de deux à trois lignes.

Fleurs axillaires, agrégées vers le sommet des rameaux, au nombre de trois à sept. Pédoncules naissant d'un bourgeon axillaire, écailleux, uniflores, simples, filiformes, nuds, pourprés, longs de trois à quatre lignes. Calice monophylle, à cinq divisions profondes, lancéolées-aiguës, de moitié plus courtes que la corolle, d'un rouge pourpre, et un peu glanduleux ainsi que les pédoncules. Corolle monopétale, oblongue, urcéolée, large et plane à sa base, glabre, blanchâtre ou d'un rouge pâle, à cinq dents. Dix étamines moins longues que la corolle ; filaments subulés, planes, blancs, glabres, insérés au réceptacle ; antheres mutiques, jaunâtres. Ovaire supérieur, arrondi, glabre ; style filiforme, épais ; stigmate obtus. Capsule globuleuse-pentagone, ombiliquée, brune, marquée de cinq raies blanches, à cinq loges polyspermes, à cinq valves ; cloisons longitudinales, adhérentes au milieu des valves. Semences oblongues, brunes, très petites.

Fleurit. Vers le milieu de l'été, durant plus de deux mois. Les capsules mûrissent pendant l'automne.

Habite. La Caroline et la Floride, dans les lieux frais, près des rivieres.

Cette espece a été découverte par M. John Crée, et presque en même temps par Bartram ; elle a été introduite en Angleterre en 1765, avec la précédente, d'où elle a été transportée en France quelques années après. On la cultive aujourd'hui dans plusieurs jardins.

20. ANDROMEDA calyculata. *Tab.* 41.

A. *foliis oblongo-ellipticis, subinterigs, squamoso-punctatis; pedunculis axillaribus, solitariis, secundis, unifloris; bracteis oppositis.*

ANDROMEDE caliculé. *Pl.* 41.

A. à feuilles oblongues-elliptiques, presque entieres, ponctuées-écailleuses; pédoncules axillaires, solitaires, unilatéraux, uniflores; bractées opposées.

ANDROMEDA *calyculata. — racemis secundis foliaceis, corollis subcylindricis; foliis alternis lanceolatis, obtusis punctatis.* Linn. Spec. Plantar. 564. Flor. Suec. 357. Gorter Flor. Ingr. p. 64. Mill. Dict. n° 5. Lam. Dict. ency. Gaertn. De Fructib. et Semin.

Andromeda calyculata. — racemis secundis foliaceis, corollis urceolatis, foliis alternis oblongis punctatis. Linn. Syst. II. p. 295. Pallas Flor. Ross. p. 53. tab. 72. f. 1.

Andromeda calyculata. — pedunculis solitariis axillaribus secundis, bracteis binis, foliis ovalibus squamoso-punctatis obsolete serrulatis. Aiton Hort. Kew. II. p. 70. Willd. Spec. Plant. II. pars 1. p. 614.

En russe, *Bylina*, *Bolotnaja Myrta*, ce qui signifie *Myrte de marais*; et *Bolotnaja Scherochovatoi.*

a. ANDROMEDE caliculé *globuleux.* — Feuilles ellipt. oblongues; corolles globuleuses.
ANDROMEDA calyculata *globulosa.* — *Foliis ellipticis oblongis; corollis globulosis.*

Andromeda calyculata ventricosa. — corollis globosis, foliis oblongo-lanceolatis. Aiton Hort. Kew. II. p. 70. Willd. Arbor 22. Spec. Plant. p. 614.

Chamædaphne. Buxb. Comment. Academ. Petropol. I. p. 241. tab. 8. f. 1.

b. ANDROMEDE caliculé *à feuilles larges.* — Feuilles oblongues-ellipt.; corolles oblongues.
ANDROMEDA calyculata *latifolia.* — *Foliis oblongo-ellipticis; corollis oblongis.*

Andromeda calyculata latifolia. — corollis oblongo-cylindraceis, foliis oblongo-ovalibus obtusis. Aiton Hort. Kew. II. p. 70. Willd. Arbor 22. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 614.

c. ANDROMEDE caliculé *à feuilles étroites.* — Feuilles oblongues-lancéolées; corolles ovales.
ANDROMEDA calyculata *angustifolia.* — *Foliis oblongo-lanceolatis; corollis ovatis.*

Andromeda calyculata angustifolia. — corollis oblongo-ovalibus, foliis oblongo-lanceolatis. Aiton Hort. Kew. II. p. 70. Willd. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 614.

Andromeda. Gmel. Flor. Sibir. IV. p. 119. n° 4.

Cistus Ledon s. Andromeda, floribus monopetalis parvis albis tubulosis spicatim in summis ramulis dispositis, foliis et facie Vitis idœa, capsula minima sicca quinquepartita. Gronov. Flor. Virgin. 21.

Arbuste à tiges droites, à rameaux divergents, étalés et peu nombreux, à feuilles pérennes, très joli lorsqu'il est en fleur.

Tiges droites, grêles, cylindriques; écorce brune. Rameaux alternes, divergents, et un peu fléchis en zig-zag, penchés ou réfléchis, garnis de feuilles dans toute leur longueur, cylindriques, bruns. Feuilles alternes, pérennes, pétiolées, elliptiques, et oblongues-lancéolées, dentées très légèrement vers le sommet, ou presque entieres, roides, coriaces; la surface supérieure est d'un verd clair, parsemée de points écailleux, âpres, blancs; l'inférieure est de couleur de rouille; le bord est convexe, légèrement courbé en dessous; pétiole long de deux lignes, âpre, rougeâtre: depuis la base des rameaux jusqu'à l'extrémité, les feuilles diminuent progressivement de grandeur.

Fleurs disposées d'un seul côté dans toute la longueur des rameaux, blanches,

luisantes. Pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, nuds, glabres, filiformes, de deux lignes de longueur. Calice caliculé ou double; calice intérieur ou périanthe pentaphylle, persistant; folioles ovales-aiguës; calice extérieur formé de deux bractées ou folioles semblables à celles du calice pour la grandeur et la forme. Corolle monopétale, oblongue, urcéolée, glabre, blanche, diaphane, à cinq dents. Dix étamines renfermées dans la corolle; filaments subulés, glabres, insérés au réceptacle, sur un disque marqué de dix glandes à sa circonférence; antheres linéaires presque aussi longues que les filaments, perpendiculaires, bifides au sommet, brunes. Pistil; ovaire globuleux, pentagone, velu; style filiforme, plus long que les étamines, et aussi long que la corolle; stigmate obtus. Capsule globuleuse-pentagone, brune, petite, à cinq loges polyspermes, à cinq valves. Semences oblongues, petites, brunes.

Cette espece naturelle a trois variétés qui different entre elles par la grandeur des arbrisseaux, par la forme et la grandeur des feuilles, et par celles des corolles.

La variété *globuleuse* a les rameaux presque droits ou peu inclinés; les feuilles sont oblongues-lancéolées; la corolle est ovoïde, quelquefois un peu globuleuse.

La variété à feuilles *larges* est un arbrisseau qui est beaucoup plus grand dans toutes ses parties; ses tiges sont fortes, ses rameaux sont très longs, presque toujours verticaux et rarement divergents, garnis de fleurs dans toute leur longueur; les feuilles sont parfaitement elliptiques, très épaisses, coriaces, légèrement dentelées vers le sommet; elles sont du double plus grandes que celles des deux autres variétés, elles ont plus de deux pouces de longueur; la corolle est ovoïde, très ouverte.

La variété à feuilles *étroites* est plus petite; ses tiges sont grêles, penchées; ses rameaux sont filiformes, penchés, et souvent recourbés contre la terre; ses feuilles ont la grandeur de celles du myrthe commun, elles sont plus minces que dans les deux autres variétés, on n'y voit aucune dentelure; la corolle est cylindrique, peu ouverte, de moitié plus petite que dans les fleurs de la précédente.

Fleurit. Depuis le commencement du mois de mars jusque vers la fin du printemps. Les capsules mûrissent pendant l'été.

Habite. Les marais tourbeux du nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. La premiere variété *a* croît dans la Russie et l'Ingrie; la seconde *b* à Terre-Neuve et au Canada; la troisieme *c* dans toute la Sibérie et au Kamchatca, dans les contrées septentrionales de l'Europe et de l'Amérique.

21. ANDROMEDA ferruginea.

B. *foliis ovato-lanceolatis, integerrimis, subtus squamoso-pulverulentis; pedunculis aggregatis, axillaribus; corollis globosis.*

ANDROMEDE ferrugineux.

A. à feuilles ovales-lancéolées, très entieres, écailleuses-pulvérulentes par-dessus; pédoncules agrégés, axillaires; corolles globuleuses.

ANDROMEDA *ferruginea.* — *pedunculis aggregatis axillaribus, corollis subglobosis, foliis ellipticis integerrimis subtus squamoso-scariosis.* Ait. Hort. Kew. II. p. 67. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 609.

Andromeda ferruginea. — *floribus aggregatis axillaribus terminalibusque; foliis rotundatis, margine revolutis, subtus ferrugineis.* Walt. Flor. Carolin. 138.

a. ANDROMEDE ferrugineux *arborescent.* — Arbre à rameaux et à feuilles droites, rapprochés.
ANDROMEDA ferruginea *arborescens.* — *Arbor ramis foliisque erectis, confertis.*

b. ANDROMEDE ferrugineux *frutescent.* — Arbuste à rameaux et à feuilles lâches.
ANDROMEDA ferruginea *frutescens.* — *Frutex ramis foliisque laxis.*

Cette espece varie beaucoup par son port et par sa grandeur; elle a deux variétés, dont l'une est un arbre qui s'éleve à la hauteur de douze à quinze pieds. Sa tige est droite, presque toujours simple ; ses rameaux sont nombreux, droits, rapprochés en faisceaux ; ses feuilles sont nombreuses, droites, rapprochées des rameaux ; ses fleurs sont très nombreuses.

L'autre variété est un arbuste qui ne s'éleve que de deux ou trois pieds ; ses rameaux sont écartés, lâches ou divergents ; ses feuilles sont peu nombreuses, ne sont point droites et rapprochées comme dans la précédente, mais elles forment avec la tige un angle très ouvert ; ses fleurs sont aussi moins nombreuses et plus petites.

Rameaux alternes, cylindriques ; écorce d'un rouge brun. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-lancéolées, aiguës, quelquefois obtuses, presque cunéiformes, très entieres ; la surface supérieure est d'un verd foncé, presque glabre ; l'inférieure est parsemée de petites écailles pulvérulentes, de couleur de rouille ; les nervures et les jeunes pousses sont un peu velues, et la couleur rousse est plus foncée. Ces feuilles sont longues de deux à trois pouces ; le pétiole est très court.

Fleurs axillaires, agrégées, blanchâtres, inodores. Pédoncules filiformes, nuds, de quatre à six lignes de longueur. Calice monophylle, persistant, à cinq divisions ovales-aiguës, pulvérulent. Corolle monopétale, globuleuse, blanchâtre ; limbe à cinq dents. Dix étamines de moitié plus courtes que la corolle ; filaments très courts, subulés, velus, insérés au réceptacle ; antheres mutiques. Ovaire supérieur, globuleux, velu ; style filiforme ; stigmate simple, obtus. Capsule ovoïde-pentagone, blanchâtre, à cinq loges polyspermes, à cinq valves ; cloisons longitudinales, adhérentes au milieu des valves. Semences très petites, brunes.

Fleurit. Pendant tout l'été. Les capsules mûrissent au commencement de l'automne.

Habite. L'Amérique septentrionale, dans la Géorgie et la Floride.

Cette espece n'est connue en Europe que depuis 1776 qu'elle a été transportée en Angleterre, et cultivée par M. James Gordon.

22. ANDROMEDA parabolica. — ANDROMEDE parabolique.

A. *foliis parabolicis obovatisque, integerrimis, subtus sericeis ; floribus paniculatis, foliosis ; pedunculis aggregatis ; corollis sphæricis, villosis.*

A. à feuilles paraboliques et obovales, très entieres, soyeuses par-dessous ; fleurs paniculées, feuillées ; pédoncules agrégés ; corolles sphériques, velues.

Arbrisseau qui s'éleve à sept ou huit pieds de hauteur, dont les tiges sont droites, les rameaux nombreux, les fleurs disposées en panicules droites et terminales.

Tiges verticales, roides, cylindriques ; écorce lisse, d'un gris brun. Rameaux

alternes, nombreux, très longs, grêles, droits, un peu rapprochés en faisceau, formant avec la tige un angle aigu, cylindriques, lisses, velus, cendrés. Feuilles alternes, pétiolées, nombreuses, de deux pouces de longueur, paraboliques, quelquefois en ovale renversé, et un peu aiguës vers le sommet des rameaux, toutes très entieres, veinées, minces, soyeuses dans leur jeunesse; la surface supérieure devient glabre, lisse, et d'un verd foncé; l'inférieure est soyeuse, d'un gris cendré; le bord est légèrement replié en dessous; pétiole de deux à trois lignes de longueur, incane, sillonné par-dessus.

Fleurs disposées en panicule terminale, droite, longue d'une palme, composée de plusieurs grappes simples, éparses, longues de deux à trois pouces, munies vers la base de feuilles en forme de bractées, semblables aux feuilles des rameaux, mais beaucoup plus petites, paraboliques et obovales, glabres, lisses, luisantes à la surface supérieure, soyeuses à l'inférieure, pétiolées: ces grappes n'ont point de bractées vers le sommet. Pédoncules communs, cylindriques, velus; pédicelles agrégés, au nombre de quatre à huit vers la base de la grappe, et de deux ou trois vers le sommet, longs de trois à quatre lignes, nuds, filiformes, soyeux. Calice monophylle, hispide, petit, persistant, à cinq divisions ovales-aiguës, planes. Corolle monopétale, globuleuse, blanchâtre, à cinq dents, hispide à l'extérieur. Dix étamines de moitié plus courtes que la corolle; filaments ovales à la base, ensuite capillaires, repliés et inclinés sur l'ovaire, insérés au réceptacle; antheres ovales, biloculaires, ayant une lame plane au lieu d'arête. Pistil; ovaire globuleux, supérieur, laineux; style cylindrique, épais, aussi long que la corolle; stigmate obtus. Capsule globuleuse-pentagone, velue, cendrée, à cinq loges polyspermes, à cinq valves; cloisons longitudinales, adhérentes au milieu des valves. Placenta central, anguleux. Semences oblongues, brunes.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les capsules sont mûres avant l'automne.

Habite. L'Amérique septentrionale, dans la Géorgie et la Floride.

23. ANDROMEDA rhomboidalis.

A. *ramis floriferis triquetris; foliis rhomboidalibus lanceolatisque, integerrimis, cartilagineis, glabris, glandula terminatis; pedunculis axillaribus, aggregatis.*

ANDROMEDE rhomboïdal.

A. à rameaux floriferes triëdres; feuilles rhomboïdales et lancéolées, très entieres, cartilagineuses, glabres, terminées par une glande; pédoncules axillaires, agrégés.

Arbrisseau à tiges droites, rameuses, cylindriques, incanes, de couleur d'un gris cendré. Rameaux nombreux, verticaux, feuillés dans toute leur longueur, cylindriques, incanes, d'un gris fauve. Rameaux floriferes nombreux, de la longueur d'une palme, droits, rapprochés en panicule un peu fasciculée, triëdres, incanes. Feuilles alternes ou éparses, pérennes, pétiolées, très rapprochées, verticales, presque imbriquées, rhomboïdales, obovales-lancéolées aux sommités des rameaux, toutes très entieres, cartilagineuses; le bord est replié en dessous principalement vers la base, terminées par une glande mucronée calleuse, marquées par une nervure longitudinale et des veines latérales proéminentes des deux côtés; la surface supérieure est glabre, luisante; l'inférieure est blanchâtre, souvent parsemée d'une poussiere de couleur de rouille, sur-tout vers le sommet des

rameaux ; elles ont douze à quinze lignes de longueur, sur huit à dix dans leur plus grande largeur ; pétiole semi-cylindrique, de deux lignes de longueur.

Pédoncules axillaires, agrégés, au nombre de trois à six, filiformes, nuds, incanes, de moitié plus courts que les feuilles. Calice monophylle, campanulé, persistant, incane, pulvérulent, roussâtre, à cinq divisions courtes, ovales-aiguës. Corolle monopétale, ovoïde, blanchâtre, glabre, à cinq dents. Dix étamines plus courtes que la corolle ; filaments capillaires, bruns, glabres, repliés, insérés sur le réceptacle ; antheres oblongues, sans arêtes. Pistil ; ovaire supérieur, arrondi, laineux, blanc ; style filiforme, aussi long que la corolle, glabre ; stigmate obtus. Capsule ovoïde-pentagone, brune, laineuse principalement vers la base, à angles saillants et blanchâtres, à cinq loges polyspermes, à cinq valves ; cloisons longitudinales au milieu de chaque valve. Semences longues, minces, brunes.

Fleurit. Depuis la fin du printemps jusqu'à l'automne. Les capsules sont mûres peu de temps après la chûte des fleurs, car on voit à-la-fois sur le même rameau des fleurs et des fruits.

Habite. La Caroline méridionale et la Floride. Il n'est pas cultivé en Europe.

24. ANDROMEDA pulverulenta.

A. *foliis ellipticis, dentatis ; pedunculis aggregatis ; corollis campanulatis.*

ANDROMEDE pulvérulent.

A. à feuilles elliptiques, dentées ; pédoncules agrégés ; corolles campanulées.

ANDROMEDA *pulverulenta.* Bartram. It. edit. anglic. II. tab. 3. f. 2. ed. germ. p. 453. tab. 8.

Andromeda pulverulenta. — pedunculis aggregatis, corollis campanulatis, foliis ovato-dentatis. Willden. Spec. Plant. II. pars 1. p. 610.

Andromeda cassinefolia. — pedunculis aggregatis ; corollis campanulatis ; foliis ovatis, dentatis, utrinque glabris. Venten. Hort. Cels. p. 60. tab. 60.

a.	ANDROMEDE pulvérulent *verd.* ANDROMEDA pulverulenta *viridis.*	Feuilles glabres, vertes des deux côtés. *Foliis utrinque glabris viridibus.*
b.	ANDROMEDE pulvérulent *glauque.* ANDROMEDA pulverulenta *glauca.*	Feuilles poudreuses, glauques des deux côtés. *Foliis utrinque pulverulentibus glaucis.*

Arbrisseau à tiges droites, rameuses, glabres, cylindriques ; écorce grisâtre, gercée dans la partie inférieure, lisse, luisante, roussâtre vers le sommet. Rameaux alternes, droits, grêles, cylindriques, glabres, bruns, entourés à la base de plusieurs écailles des boutons. Feuilles alternes, pétiolées, nombreuses, ouvertes, planes, roides, coriaces, réticulées des deux côtés, pérennes, elliptiques, terminées par une glande mucronée, calleuse, légèrement dentées ; chaque dent se termine par une petite glande ; nervure longitudinale creusée en dessus, saillante en dessous : elles ont environ deux pouces de longueur, celles des petits rameaux plus petites, plus aiguës ; pétiole semi-cylindrique, glabre, de deux lignes de long.

Fleurs rassemblées aux sommités des tiges et des rameaux de l'année précédente, formant une belle grappe verticale, totalement dénuée de feuilles, ayant souvent une palme de longueur ; campanulées, blanches, presque inodores, de six lignes de longueur, et d'autant de largeur à l'extrémité du limbe.

Pédoncules agrégés, au nombre de quatre à huit, naissant d'un bourgeon écailleux, uniflores, filiformes, nuds, glabres, bruns, courbés ou réfléchis pendant la floraison, se redressant ensuite à mesure que le fruit mûrit, et devenant verticaux, longs de douze à quinze lignes. Calice monophylle, campanulé, petit, persistant, à cinq divisions ovales-aiguës, d'un verd blanchâtre. Corolle insérée sur un disque glanduleux, monopétale, campanulée, blanche, glabre, creusée de cinq sillons; limbe divisé en cinq lobes courts, ovales, évasés, un peu réfléchis. Dix étamines insérées sur le bord du disque, de moitié plus courtes que la corolle, droites; filaments larges à la base, planes, ensuite subulés, glabres, blanchâtres; antheres linéaires, vacillantes, sillonnées, à deux loges ouvertes au sommet, terminées par quatre arêtes. Ovaire supérieur, globuleux, glabre, inséré sur un disque marqué de dix glandes à sa circonférence; style filiforme, persistant, glabre, plus long que les étamines, et plus court que la corolle; stigmate à cinq loges polyspermes, s'ouvrant en cinq valves; cloisons adhérentes au milieu des valves. Semences oblongues, noirâtres.

Les deux variétés ne different que par la couleur du feuillage; l'une est entièrement couverte d'une poussiere bleuâtre qui lui donne un aspect fort agréable; l'autre est parfaitement glabre, d'un beau verd brillant, mais les capsules de celle-ci sont glauques et poudreuses avant leur maturité.

Fleurit. A la fin du printemps et au commencement de l'été. Les capsules sont mûres avant l'automne.

Habite. La Floride, où les deux variétés naissent spontanément.

Cette belle espece a été découverte par Bartram, botaniste-cultivateur américain; elle a été observée depuis peu par M. Michaux.

La variété à feuilles *vertes* est cultivée chez M. Cels depuis trois ans, élevée de graines rapportées de l'Amérique par M. Bosc, qui nous en a donné un rameau en fleur et en fruit.

25. ANDROMEDA acuminata. *Tab.* 42.

A. *foliis ovato-lanceolatis, acuminatis, serratis integrisve, glabris; racemis axillaribus, nudis, simplicibus; corollis cylindricis.*

ANDROMEDE acuminé. *Pl.* 42.

A. à feuilles ovales-lancéolées, acuminées, dentées ou entieres, glabres; grappes axillaires, nues, simples; corolles cylindriques.

a. ANDROMEDE acuminé *denté*.
ANDROMEDA acuminata *serrata*.

Feuilles dentées en scie.
Foliis serratis.

Andromeda populifolia. — arborescens, foliis ovato-lanceolatis, acuminatis, inæqualiter serratis, glabris, coriaceis, rigidiusculis. Lam. Dict. ency.

Andromeda reticulata. — racemis ovatis axillaribus; foliis ovatis acuminatis, crenulatis, alternis, petiolatis, subtus reticulatis perennantibus. Walt. Flor. Carolin. 137.

Andromeda acuminata. — racemis axillaribus simplicibus, foliis ovato-lanceolatis, acuminatis serratis. Aiton. Hort. Kew. II. p. 70. Willden. Spec. Plant. II. pars. 1. p. 613.

b. ANDROMEDE acuminé *entier*.
ANDROMEDA acuminata *integra*.

Feuilles très entieres.
Foliis integerrimis.

Andromeda lucida. — racemis secundis nudis patentissimis, corollis subcylindricis, foliis integerrimis. Jacquin. Icon. rarior. I. tab. 79. Collect. I. p. 95.

Arbrisseau à tiges droites, cylindriques; écorce lisse, grisâtre. Rameaux nom-

breux, alternes, effilés, cylindriques, flexibles, glabres, d'un verd pâle, garnis de feuilles dans toute leur longueur. Feuilles alternes, pétiolées, nombreuses, de deux pouces de longueur, ovales-lancéolées, acuminées, inégalement crénelées-dentées ou très entieres, coriaces, roides, un peu luisantes et lisses par-dessus, glabres et réticulées par-dessous, d'un verd pâle.

Fleurs d'une odeur de miel très suave et forte, disposées en petites grappes axillaires, simples, solitaires, nues, inclinées, quatre fois plus courtes que les feuilles. Pédoncule commun, long de quatre à six lignes, glabres; pédicelles simples, uniflores, filiformes, glabres, nuds, verds, ayant à leur base une écaille très petite, aiguë, d'une demi-ligne de longueur. Calice très petit, monophylle, persistant, glabre, à cinq divisions ovales-aiguës, d'un verd pâle, évasées. Corolle monopétale, cylindrique, de cinq à six lignes de longueur, très blanche, glabre, transparente, plane à sa base; limbe à cinq dents réfléchies. Dix étamines plus courtes que la corolle; filaments insérés au réceptacle, subulés, planes, velus, blancs, droits; antheres ovoïdes, très jaunes, un peu bifides, sans arête. Pistil; ovaire supérieur, globuleux-pentagone, verdâtre, glabre, entouré de petites glandes nectariferes à sa base; style filiforme, verdâtre, glabre, plus long que la corolle, devenant épais vers le sommet, en forme de massue; stigmate comprimé, large, obtus, glabre. Capsule globuleuse-pentagone, striée, à cinq loges polyspermes, glabre, à cinq valves; cloisons longitudinales, adhérentes au milieu des valves. Semences oblongues, très petites, jaunâtres. Réceptacle central, anguleux.

Les deux variétés paroissent au premier aspect deux especes très différentes, à cause de la dissemblance des feuilles: dans l'une elles sont ovales-lancéolées, aiguës vers la base, crénelées ou profondément dentées en scie, réticulées; dans l'autre elles sont ovales-acuminées, arrondies à la base, lisses, luisantes, très entieres, sans aucune apparence de dentelure. Mais en observant avec attention les individus des deux variétés que nous avons vus vivants, et des rameaux cueillis en Amérique, nous avons trouvé des individus qui offroient toutes les modifications graduelles de l'une à l'autre; de sorte que le caractere que les auteurs avoient assigné à l'une, d'avoir les feuilles dentées, et à l'autre de les avoir entieres, est un caractere qui exprime seulement les variations accidentelles dans la forme de l'espece, et non pas les attributs immuables que la nature lui a donnés.

Fleurit. Vers le milieu de l'été, pendant un mois. Les capsules mûrissent et répandent leurs graines sur la fin de l'automne.

Habite. La Géorgie, la Caroline méridionale et la Floride.

Usages. Les peuplades sauvages de la Floride, les Chiroquois (*Cherokées*), et les Natchez, se servent des tiges et des rameaux pour faire leurs *calumets*. Un habitant des Etats-Unis qui a voyagé chez ces nations à demi-civilisées nous assure que dans leurs idiômes ils donnent le nom d'*Arbre de Calumet* à cette espece d'Andromede, à cause de l'usage qu'ils en font.

C'est M. John Crée qui le premier a fait connoître cette espece en Europe. La variété à feuilles *dentées* a été introduite au jardin de Kew en 1765: peu d'années après elle existoit aussi en France dans les jardins de Trianon, où on lui donnoit

le nom d'*Andromeda serrata ;* mais elle y a été très long-temps en pleine terre sans fleurir. Les deux variétés sont actuellement cultivées chez M. Cels.

26. ANDROMEDA eriophylla.

A. *foliis ovato-subrotundis, integerrimis, utrinque tomentosis, glandula cylindrica terminatis; racemis terminalibus, secundis, bracteatis; corollis ovatis.*

ANDROMEDE ériophylle. (1)

A. feuilles ovales-arrondies, très entieres, tomenteuses des deux côtés, terminées par une glande cylindrique; grappes terminales, unilatérales, bractéolées; corolles ovoïdes.

ANDROMEDA *racemis secundis terminalibus, bracteatis : corollis ovatis; foliis alternis ovato-subrotundis, integerrimis, supra tomentosis, infra lanatis, glandula cylindrica terminatis.* Vandelli Florul. Lusitan. et Brasil. Specim.

Arbrisseau à tiges droites, rameuses, fermes, cylindriques; écorce lisse, grisâtre. Rameaux alternes, feuillés, cylindriques, d'un gris cendré, légèrement velus. Feuilles alternes, pétiolées, planes, dures, ovales-arrondies, très entieres, terminées par une glande cylindrique ; la surface supérieure est tomenteuse, l'inférieure laineuse, d'un gris cendré ; le plus grand nombre a environ deux pouces de longueur. Pétiole très court, velu.

Fleurs en grappes terminales, tournées d'un seul côté, inclinées, munies de bractées. Pédicelles simples, filiformes, uniflores, incanes. Calice monophylle, persistant, à cinq divisions ovales-aiguës. Corolle monopétale, ovoïde-urcéolée, à cinq divisions très petites. Dix étamines renfermées dans la corolle; filaments subulés, insérés au réceptacle. Pistil; ovaire supérieur, ovoïde, légèrement anguleux; style filiforme, aussi long que la corolle; stigmate obtus.

Habite. Les montagnes du Brésil. Le temps de sa floraison nous est inconnu.

Cette belle espece, si différente de toutes les autres au premier aspect par ses feuilles qui sont revêtues des deux côtés d'un duvet épais, a été découverte au Brésil par M. Vellozo, botaniste portugais.

Quoique M. Vandelli l'ait désignée depuis long-temps par la phrase que nous citons, les botanistes ne l'ont pas encore insérée dans les *Systema* et *Species Plantarum*, qui présentent le tableau général de toutes les especes connues, sans doute parcequ'elle n'étoit pas suffisamment décrite; mais nous sommes certains de son existence; que c'est une espece nouvelle et bien distincte, qui ne peut être confondue avec aucune des especes précédentes. Nous en avons vu un rameau en fleur, cueilli au Brésil : nous ne pouvons décrire complètement les parties de la fructification, parceque la capsule n'étoit pas formée.

Comme cette espece croît sur les montagnes du Brésil, où l'air est tempéré, nous présumons qu'elle pourroit être cultivée en pleine terre sur les côtes de la Méditerranée, et qu'elle pourroit s'y naturaliser aussi-bien que d'autres arbustes originaires du Brésil, tels que deux especes de *Fleur de la Passion* ou Gre-

---

(1) Ce nom exprime le caractere distinctif le plus apparent, et l'attribut le plus remarquable de l'espece ; il est composé de deux mots grecs ἐρίον *laine*, et φύλλον *feuille ;* c'est-à-dire *feuilles laineuses.*

Les noms des deux especes nouvelles que nous avons décrites précédemment, Andromede *parabolique*, n. 22, et *rhomboïdal*, n. 23, expriment la forme principale des feuilles.

nadille *bleue* et *incarnate*, le Cyrilla racémiflore, le Chevrefeuille sempervirens, et le laurier Sassafras, qui font aujourd'hui l'ornement des jardins.

Observations. Iere. L'arbuste décrit sous le nom d'*Andromeda Empetrifolia*, par MM. de Lamarck et Willdenow, n'est pas un Andromede, car son fruit que nous avons vu en très bon état est une baie succulente, noirâtre, semblable pour la grandeur et la forme à celles du Groseiller noir ou *Cassis* : c'est l'*Arbutus pumila* de Forster. Nous nous sommes assurés de l'identité de l'espece, en comparant les individus cueillis par Commerson, d'après lesquels M. de Lamarck a fait sa description, et ceux qui ont été rapportés par Forster. Nous l'avons décrit sous le nom d'Arbousier nain (*Arbutus pumila*), p. 79 bis.

II. Le bois des diverses especes d'Andromedes, même de celles qui s'élevent en arbre, ne sert à aucun usage important; il est très léger, fragile et sans élasticité, comme celui de l'Arbousier unedo et de l'Andrachné : celui de l'Andromede *acuminé* a des veines et des marbrures verdâtres.

III. On s'étonnera peut-être que nous ayons fait le nom d'Andromede du genre masculin, quoiqu'il soit du genre féminin, en latin et même en français, dans l'histoire ou la fable de la princesse qui portoit ce nom. En latin, les noms des arbres sont tous féminins; mais dans la langue française ils sont tous masculins: telle est la différence du génie de ces deux langues ! Il nous semble qu'il est convenable de suivre cet usage, qui met de la régularité et de la méthode dans les idées et dans les expressions. D'ailleurs, depuis long-temps, on dit un Acacia, un Magnolia, un Kalmia, un Daphné, un Iris, etc. On peut consulter sur le mot *Iris*, plante, un article fait par M. de Mairan, de l'académie des sciences, inséré dans le supplément de l'Encyclopédie ancienne. Nous n'entrerons pas ici dans une discussion grammaticale, quelque intéressante qu'elle pût être ; elle exigeroit une étendue et des développements que ne comporte pas cet ouvrage.

Culture. Le genre des Andromedes, quoiqu'il ne soit pas encore très nombreux, est composé d'especes qui different beaucoup entre elles, tant par la forme extérieure que par l'organisation interne. C'est par cette considération, qui nous paroît importante, et pour faciliter la connoissance et la distinction des especes, que nous les divisons, d'après leurs affinités, en trois sections très naturelles, que l'on pourroit considérer comme des genres secondaires.

La premiere comprend les especes qui ont les feuilles *opposées* ; la seconde, celles qui les ont *éparses* et imbriquées ; la troisieme, qui est la plus nombreuse, toutes celles dont les feuilles sont *alternes*. Les especes de la premiere section pourroient être placées dans le genre des Bruyeres, avec lesquelles elles ont la plus grande ressemblance ; celles de la seconde, qui ont les feuilles éparses, en different peu; mais celles de la troisieme, qui ont les feuilles alternes, ne leur ressemblent en rien par le port; elles se rapprochent du genre des Arbousiers.

Les especes qui forment chacune de ces trois sections, ont entr'elles d'aussi grands rapports par leur organisation, par le sol, et par la culture qui leur conviennent, qu'elles ont de ressemblance, au premier coup-d'œil, par l'ensemble de leur forme, et pour ainsi dire par leur physionomie.

Dans l'ordre des rapports naturels, les especes des deux premieres sections ont la

plus grande analogie avec le genre nombreux des Bruyeres, soit par la forme et l'insertion des feuilles, soit par leur grandeur, leur consistance et leur durée, soit en général par la conformité de leurs organes. Comme dans les Bruyeres, leur corolle est seche, coriacée, elle dure très long-temps, et ne se flétrit pas avant que de tomber; le nombre des étamines varie dans chaque individu, quelques fleurs en ont huit, d'autres en ont dix. Comme les Bruyeres, elles aiment un terrain sablonneux, formé par la décomposition du granit ou du quartz, au travers duquel l'eau s'écoule avec rapidité : on ne les trouve jamais dans les lieux humides et marécageux.

D'après les différences que l'on vient de faire connoître, on voit que pour cultiver avec succès les diverses especes de ces deux premieres sections, il leur faut un traitement analogue; mais il est très différent de celui qu'exigent celles de la section à feuilles alternes, qui sont la plupart de grands arbrisseaux, et quelques unes des arbres de moyenne grandeur. Aussi avons-nous donné à la fin de l'histoire de l'Andromede myrsinites, n° 8, quelques détails sur le sol et la culture qui conviennent particulièrement aux especes de ces deux premieres sections, quoique ce soient de très petits arbustes, qui n'offrent aucune sorte d'utilité immédiate pour les besoins de la vie humaine. Mais dans la chaîne des êtres, ils occupent une place aussi-bien que les plus grands végétaux.

Toutes les especes d'Andromedes qui composent la troisieme section, et qui ont les feuilles alternes, se plaisent à l'ombre, dans un terrain frais, habituellement humide, sur le bord des rivieres et des étangs. Ces arbrisseaux ne peuvent prospérer dans une terre seche et lorsqu'ils sont exposés au soleil. Le terreau de bruyere est ce qui leur convient le mieux. Cependant nous avons vu le *Polifolia* et le *caliculé*, qui ne croissent spontanément que dans les marais tourbeux et couverts de sphagnum, réussir assez bien dans une terre légere et sablonneuse, mais à l'ombre de grands arbres.

Nous avons vu la plupart de ces especes végéter avec une vigueur surprenante, et former de grands arbrisseaux, dans un bosquet situé au bord d'une petite riviere ; le sol en étoit marécageux, couvert de joncs et de roseaux, mais on l'avoit exhaussé, à la hauteur de deux pieds, par des terres rapportées sur lesquelles on avoit mis un demi-pied de terreau de bruyere. Ce bosquet étoit à l'abri du soleil, au midi et au couchant, par une rangée de peupliers d'Italie très élevés.

On multiplie ces arbrisseaux par leurs semences, et par les marcottes que l'on fait au printemps. Pour les élever de graines, il faut les semer au printemps sur une planche exposée à l'ombre, ou dans des terrines remplies d'un mélange passé à la claie, composé d'une partie de terreau ordinaire, et de deux parties de terreau de bruyere. Comme les graines sont extrêmement petites et légeres, il ne faut les couvrir que de deux à trois lignes de terreau de bruyere. Il faut arroser souvent, mais peu à-la-fois, et sur-tout avec des arrosoirs très fins, ou, ce qui seroit encore mieux, les asperger avec un goupillon, pour ne point noyer les graines, les amonceler, et rendre la terre trop compacte. Il ne faut humecter que comme le feroit la rosée.

Lorsque les plantes levent, il faut les couvrir avec un paillasson ou un chassis, afin de les garantir du soleil, du hâle, et des fortes pluies qui les déracineroient; mais il faut avoir soin de les découvrir vers le soir, et quand les pluies d'orages ont cessé, car il faut beaucoup d'air à ces plantes.

Un procédé plus simple, et qui imite celui que la nature emploie pour faire naître ces jolis arbrisseaux, c'est de répandre de la mousse sur tout le semis, environ d'un travers de doigt. Cette mousse préserve du hâle, entretient la fraîcheur et l'humidité de la terre, hâte la germination, et protege les plantes pendant qu'elles sont jeunes. Par ce procédé, on n'a point à craindre que les arrosements rendent la terre trop compacte, ou déracinent les plantes.

Il est nécessaire de les couvrir de mousse pendant le premier hiver. Si le climat est froid, ou que les gelées soient fortes, il faudroit les couvrir avec des paillassons; si les semis sont dans des terrines, on peut les placer sous des chassis.

A la seconde ou à la troisieme année il faut les repiquer séparément dans du terreau de bruyere, et que ce soit toujours dans un endroit humide et à l'ombre.

Remarques. Des trente especes qui composent aujourd'hui ce genre, nous en avons décrit vingt-six, dont il y en a vingt qui sont actuellement cultivées en Europe en pleine terre, et six qui pourront vraisemblablement s'y acclimater, dans la partie la plus méridionale, sur les côtes de la Méditerranée. Il y en a trois qui ont été découvertes depuis quelques années à la Jamaïque par M. Swartz, et une à la Nouvelle-Grenade par M. Mutis; mais elles sont trop délicates pour pouvoir être cultivées en pleine terre, même dans les climats les plus chauds de l'Europe : elles ne peuvent y vivre que dans les serres chaudes, ainsi que tous les arbres des Antilles.

Pour complèter le tableau de toutes les especes du genre, nous en donnerons seulement le nom et la phrase spécifique, afin de pouvoir les distinguer, en les comparant avec celles que nous avons complètement décrites.

ANDROMEDA fasciculata. —*foliis alternis ovato-lanceolatis obtusis subcrenatis coriaceis.* Swartz Prodr. 73. Flor. Ind. occident. II. p. 836. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 610.

Habite. Les montagnes de la partie australe de la Jamaïque.

ANDROMEDA Jamaicensis. —*pedunculis aggregatis, corollis ovatis diaphanis, foliis alternis lato-lanceolatis obtusis integerrimis subtus cinereis.* Swartz Prodr. 73. Flor. Ind. occid. II. p. 838. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 610.

Habite. Les sommets des montagnes de la Jamaïque.

ANDROMEDA octandra — *pedunculis aggregatis, corollis cylindricis, quadrifidis, foliis alternis ovato-lanceolatis integris.* Swartz Prodr. 73. Flor. Ind. occident. p. 840. Willden. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 610.

Habite. Les plus hautes montagnes de la Jamaïque.

ANDROMEDA anastomosans. —*foliis ovatis, subserratis, subtus anastomosibus punctatis.* Linn. Supplem. 237. Lam. Dict. ency. Willd. Spec. Plantar. II. pars 1. p. 614.

Habite. Les climats chauds de l'Amérique, sur les montagnes de la Nouvelle-Grenade.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 37.

Rameau en fleur de grandeur naturelle.

1. Capsule dans sa maturité.

PLANCHE 38.

Rameau en fleur de grandeur naturelle.

PLANCHE 39.

Rameau en fleurs dans ses proportions naturelles, représentant la variété à feuilles oblongues.

1. Feuille de la variété à feuilles ovales.

PLANCHE 40.

Tige et rameaux en fleur de grandeur naturelle.

1. Calice et pistil.
2. Corolle.
3. Fleur entiere dans ses proportions naturelles.

PLANCHE 41.

Rameau en fleur de grandeur naturelle.

PLANCHE 42.

Rameau avec ses grappes de fleurs dans leurs proportions naturelles.

1. Fleur entiere.

MYRTUS. MYRTE.

MYRTUS. Linn. Classe XII. *Icosandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

MYRTUS. Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Etamines pérygines.* Ordre VII. Les Myrtes.

GENRE.

CALICE.	Persistant, monophylle, à cinq divisions concaves.
COROLLE.	Cinq pétales arrondis, sessiles, insérés sur le calice.
ÉTAMINES.	En grand nombre ; filaments subulés, insérés sur le calice, et terminés par des antheres arrondies.
PISTIL.	Ovaire inférieur, globuleux, surmonté d'un style filiforme ; stigmate simple.
PÉRICARPE.	Baie sphérique, à deux ou trois loges qui renferment une à cinq graines.
SEMENCES.	Ovoïdes, anguleuses, presque osseuses ; embryon courbé.

Caractere essentiel. Calice inférieur, à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; baie à plusieurs loges.

Caractere secondaire. Arbres et arbrisseaux aromatiques, à tiges droites, rameuses, à feuilles opposées, entieres, ponctuées, et presque toujours opposées, à fleurs axillaires.

Ordre naturel. Ce genre donne son nom à la famille ; il a beaucoup d'affinités avec l'*Eugenia,* et nous n'avons pu trouver de caractere distinctif entre ces deux genres que dans le nombre des divisions du calice et des parties de la corolle. Le nombre des loges ne differe dans les fruits que par avortement.

Dénomination. *Myrtos*, Théophraste ; *Myrtus*, Pline, et les auteurs latins. Ce nom, d'origine grecque, ou peut-être arabe, signifie *parfum ;* il lui a été donné à cause de l'odeur suave de toutes ses parties. Suivant quelques auteurs, *Myrtus* vient du grec *Myrsine*, nom d'une jeune fille d'Athenes renommée par sa beauté : elle avoit vaincu à la course et à la lutte tous les jeunes gens, qui eurent, dit-on, la lâcheté de l'assassiner par jalousie. Pallas, qui l'aimoit beaucoup, la métamorphosa en cet arbre.

Observations. Des dix-neuf especes qui composent ce genre, il n'y en a qu'une seule qui croisse en Europe ; les autres se trouvent dans les climats chauds des autres parties du globe.

ESPECES.

1. MYRTUS communis. *Tab.* 43.

M. *foliis ovato-lanceolatis, acutis ; floribus axillaribus, solitariis.*

MYRTE commun. *Pl.* 43.

M. à feuilles ovales-lancéolées, pointues à leur sommet ; à fleurs axillaires, solitaires.

MYRTUS *floribus solitariis, involucro diphyllo.* Linn. Sp. Pl. 673. Hort. Cliff. 42. Hort. Ups. 123. Willd. Sp. Pl. 2. p. 967. Ait. Kew. 2. p. 158.

Myrtus. G. Bauh. Pin.
Myrte commun. Lam. Encycl. n. 1.

En anglais, *Myrtle*.
En allemand, *Gemaine Myrte*.
En italien, *Myrto*.
En espagnol, *Murta* ou *Rajam*.
En arabe, *Aes*, *Alas*, *As*.
En hébreu, *Hadas*.

Arbrisseau dans les parties septentrionales de l'Europe ; grand arbre dans le midi et le levant. Sa tige est droite, rameuse, touffue, divergente. Ses rameaux sont droits, de couleur roussâtre, et quadrangulaires dans leur jeunesse. Il a des feuilles opposées, presque sessiles, lancéolées ou un peu ovales, entieres, coriaces, lisses, d'un beau verd, persistantes, garnies de petits points glanduleux et transparents. Les fleurs sont de couleur blanche, solitaires, situées aux aisselles des feuilles. Leur calice est à cinq divisions, élargies à la base, et pointues au sommet, ordinairement de couleur rouge brun. Les pétales sont au nombre de cinq, arrondies, concaves. On compte plus de vingt étamines, à filets blancs, longs, cylindriques, terminées par des antheres jaunes, arrondies et aplaties. L'ovaire est infere ; il est surmonté d'un style plus long que les étamines, et il est recourbé avant l'épanouissement de la fleur. Le fruit est une baie d'un bleu foncé, presque noire, globuleuse, aromatique, à trois loges, et contenant plusieurs graines osseuses.

On compte un grand nombre de variétés et de sous-variétés du Myrte commun; voici les plus remarquables :

1. MYRTUS *communis romana*.	MYRTE commun d'Italie.
M. *foliis ovatis; pedunculis longioribus*. Mill. Dict. n. 1. Dumont-Cours. n. 1.	M. à feuilles ovales; pédoncules assez longs.
2. MYRTUS *lusitanica*.	MYRTE de Portugal.
M. *foliis lanceolatis, ovatis, acutis*. Dumont-Cours. n. 2.	M. à feuilles lancéolées, ovales, pointues à leur sommet.
3. MYRTUS *belgica*.	MYRTE belgique.
M. *foliis lanceolatis, acuminatis*. Dumont-Cours. n. 3.	M. à feuilles lancéolées, acuminées.
4. MYRTUS *bœtica*.	MYRTE bétique.
M. *foliis ovato-lanceolatis, acutis, apice ramorum confertis*, Dumont-Cours. n. 4.	M. à feuilles ovales-lancéolées, pointues, ramassées, et serrées au sommet des rameaux.
5. MYRTUS *tarentina*.	MYRTE de Tarente.
M. *foliis ovatis, baccis rotundioribus*. Mill. Dict. n. 1.	M. à feuilles ovales, à baies très arrondies.
6. MYRTUS *mucronata*.	MYRTE à feuilles mucronées.
M. *foliis lineari-acuminatis, et minimis*. Mill. Dict. Dumont-Cours. n. 7.	M. à feuilles très petites, linéaires et acuminées.

On peut encore diviser toutes ces variétés en sous-variétés panachées de blanc, ou à fleurs doubles. Parmi ceux que nous avons observés dans les jardins de Paris, on pourroit établir un plus grand nombre de variétés, car il est peu d'in-

dividus qui se ressemblent parfaitement: mais ce n'est pas le but de cet ouvrage; il deviendroit trop volumineux si en parlant de chaque espece on étoit obligé de décrire toutes les variétés obtenues par la culture.

Fleurit. Pendant l'été, et dure fort long-temps; ses baies mûrissent en automne.

Habite. Les climats tempérés de l'Asie et de l'Afrique, les isles de l'Archipel, l'Italie, les contrées méridionales de la France, l'Espagne et le Portugal.

Histoire. La verdure de son feuillage et l'odeur suave qu'il répand le firent remarquer dans la plus haute antiquité. Le peuple d'Israël mêloit ses branches à celles du Palmier dans la fête des tabernacles, que l'historien Joseph appelle *la plus grande et la plus sainte de toutes.* Les prêtres, les lévites, et les chefs des Hébreux, assemblés dans ce jour solennel, disoient au peuple (1): « Sortez en la montagne, et apportez des rameaux d'Olivier, et des rameaux d'autres arbres huileux, des rameaux de Myrte, des rameaux de Palme et de bois branchu, afin de célébrer la fête des tabernacles. »

Les poëtes consacrerent cet arbre à la déesse des Amours:

Populus Alcidæ gratissima, Vitis Iaccho,
Formosae Myrtus Veneri;

Le Peuplier, dit Virgile (2), plaît à Alcide, la Vigne à Bacchus, et le Myrte à la belle Vénus. Enée assistoit aux jeux le front ceint du Myrte de sa mere (3). La muse Erato, qui présidoit aux poésies amoureuses, et tous les poëtes élégiaques, étoient couronnés de ses feuilles. Virgile (4) a placé dans les enfers un bosquet de Myrtes, où errent les ames amoureuses: c'est à cet arbre qu'au fond de l'Elysée les amantes malheureuses attacherent un jour le fils de Vénus. Les Grecs (5) ornoient de branches de Myrte les statues des héros, en célébrant l'anniversaire de leur mort. Il falloit avoir à la main un rameau de Laurier lorsqu'on venoit réciter en public les poésies d'Homere; on choisissoit le Myrte pour les vers d'Eschyle, de Simonide, et de Stésicore. Une des trois Graces étoit représentée avec un bouquet de Myrte à la main, « parceque, dit Pausanias (6), cet arbre est consacré à Vénus, et qu'à cause de sa beauté les Graces se plaisent plus en sa compagnie qu'avec toute autre déesse ». Les auteurs ne sont pas d'accord néanmoins sur la raison qui fit consacrer le Myrte à Vénus: quelques uns ont cru que la déesse, au moment de sa naissance, et lorsqu'elle séchoit sur le rivage de la mer, ayant été apperçue par des satyres, se déroba à leurs regards en se cachant sous des Myrtes; d'autres ont pensé que c'étoit parcequ'elle se couronna de feuilles de Myrte après sa victoire sur Junon et sur Pallas.

---

(1) Liv. d'Esdras, chap. VIII, vers. 15.
(2) Eglog. VII.
(3) Enéid. liv. V.
(4) Enéid. liv. VI.

Nec procul hinc partem fusi monstrantur in omnem
Lugentes campi: sic illos nomine dicunt.
Hic quos durus amor crudeli tabe peredit;
Secreti celant calles, et Myrtea circum
Sylva tegit.

(5) Euripide, tragédie d'Electre, acte 3, vers 512 et 513.
(6) Voy. de l'Elide, liv. VI, chap. 24.

On assure, dit Pline (1), que ce fut à Circei, près du tombeau d'Elpenor, où l'on observa les premiers Myrtes qui aient paru en Europe en-deçà des monts Cérauniens. Cet arbre conserve encore son nom grec, ce qui montre qu'il est originairement étranger à Rome. Je ne sais pas, continue-t-il, s'il ne fut pas le premier de tous les arbres que l'on planta dans la place publique de cette ville, car au-devant du temple Quirinus, c'est-à-dire de Romulus, et qui passe pour un des plus anciens de la ville, il y eut pendant très long-temps deux Myrtes sacrés.

Le terrain où Rome fut bâtie étoit auparavant couvert de cet arbre. Les Romains et les Sabins, prêts à livrer le combat, mirent bas les armes dans le même endroit où, du temps de Pline, on voyoit encore le temple de Vénus *Cluacyne*, c'est-à-dire *purificatrice :* là ces deux peuples réunis furent purifiés avec des branches de Myrte. Il paroît que cet arbre avoit été transporté depuis long-temps en Italie, si, comme le dit Pline, on le voyoit déja en abondance au temps de Romulus.

A Rome, la couronne de Myrte servoit à l'ovation (2) ou petit triomphe; on l'accordoit à ceux qui avoient terminé une guerre dans laquelle on ne suivoit pas les lois ordinaires, ou qui étoit peu honorable pour le vainqueur, ayant eu à combattre des ennemis méprisables, comme des pirates ou des esclaves révoltés. Le premier qui reçut cette couronne fut Posthumius-Tubertus à son retour de la guerre contre les Sabins. Papirius-Maso (3) obtint aussi l'ovation; il avoit coutume d'assister aux jeux du cirque avec sa couronne de Myrte. Il y avoit à Rome un ancien autel dédié à Vénus Myrtée, appelée ensuite Vénus *Murtia*. Dans les fêtes qui étoient consacrées à cette déesse les jeunes gens se livroient aux plaisirs sous des berceaux formés avec le feuillage du Myrte. Sur le mont Ida, dans les campagnes arrosées par le Tibre, on voit encore fleurir cet arbre cher aux amours; mais le génie poétique, qui présidoit aux fêtes de l'antiquité, et savoit embellir les plus doux instants de la vie, est éteint.

Usages. « Dans les pays où l'on pourra élever les Myrtes en pleine terre, ils « feront un très bel effet dans les bosquets d'hiver et dans ceux d'été; car ces « arbrisseaux sont fort agréables dans le temps de leur fleur, qui paroît ordinai- « ment dans le mois d'août.

« Les Myrtes à fleur double, et ceux dont les feuilles sont panachées, méritent « sur-tout d'être cultivés.

« Les feuilles et les baies des Myrtes sont astringentes, et recommandées pour « affermir les dents qui ont été ébranlées par le scorbut. Les baies, qu'on nomme « *myrtilles*, entrent dans plusieurs emplâtres et onguents; on les emploie en Alle- « magne pour faire une teinture ardoisée, qui a cependant peu d'éclat.

« Les feuilles de Myrte entrent dans les sachets d'odeur et dans les pots-pourris. « Au royaume de Naples et dans la Calabre on se sert des mêmes feuilles pour « tanner les cuirs ». Duham.

---

(1) Liv. XV, chap. 29.

(2) Gellius ou Aulu-Gelle, lib. V, cap. 6, p. 327 : « Ovatio, minor triumphus. Ovandi autem, ac non triumphandi, causa est, cum aut bella non rite indicta, neque cum justo hoste gesta sunt; aut hostium nomen humile et non idoneum est, ut servorum piratarumque. »

(3) Pline, liv. XV, chap. 29 : « Piso tradit Papirium-Masonem, qui primus in monte albano triumphavit de Corsis, Myrto coronatum ludos circenses spectare solitum. »

Le bois de Myrte est fort dur, et dans les pays où sa tige devient grosse on peut en faire des meubles et des ustensiles. Toutes les parties de l'arbre exhalent une odeur aromatique ; on en retire par la distillation une eau astringente. A Grasse, dans le midi, j'ai vu employer les feuilles du Myrte commun pour tanner le cuir : ainsi préparé, il a une couleur verte, et résiste fort bien à l'eau ; on en fait un assez grand commerce dans cette ville. Dans l'isle de Minorque on l'emploie au même usage : ses branches dures et flexibles étant tortillées comme il faut forment la corde la meilleure et la plus durable pour la roue persienne des puits. En s'élevant, le Myrte devient moins agréable que lorsqu'il reste arbuste ; il est alors chargé d'une multitude de petits rameaux, qui perdent leurs feuilles parce-qu'elles sont privées d'air et de lumiere par le feuillage supérieur ; de sorte que l'arbre vu par-dessous ressemble à un nid de pie ; la seule partie extérieure est verte. Les tonnelles faites avec cet arbre ont ce défaut, on croit être environné d'une palissade de bois mort, à moins que le ciseau du jardinier ne laisse presque pas étendre les rameaux, et ne les tienne sans cesse rapprochés du tronc par la taille, en ne leur laissant que deux ou trois pouces d'épaisseur au plus. Comme les feuilles sont très nombreuses, très rapprochées du tronc, elles tapissent promptement, et si serrées, que l'épaisseur de deux ou trois pouces suffit pour mettre à l'abri du soleil le plus ardent.

Culture. « Les Myrtes se multiplient de semences, de marcottes, et de bou-
« tures. Dans nos climats ils ont peine à supporter les gelées, et l'on est obligé
« de les tenir dans les orangeries, où même ils se dépouillent si l'on n'a pas l'at-
« tention de les tenir à portée des portes et des fenêtres, afin qu'ils jouissent de
« l'air dans les temps doux et humides. Nous ne les aurions pas compris dans cet
« ouvrage, si nous n'en avions pas vu en pleine terre dans les provinces mari-
« times; savoir, dans la Provence, le Languedoc, la Normandie, l'Aunis, la Bre-
« tagne, etc.

« On peut greffer les Myrtes les uns sur les autres ». Duham.

Les Myrtes reprennent si facilement de marcottes et de boutures, qu'on ne doit point songer à les multiplier de graines. « On attend communément, dit Rosier, que l'arbre soit en seve pour commencer l'opération des boutures, c'est le plus sûr ; cependant j'en ai fait dans le courant de l'hiver, et elles ont réussi ». Voici, d'après Miller et les auteurs de l'Encyclopédie méthodique, la meilleure maniere d'élever des Myrtes de boutures, mais seulement dans les parties septentrionales de la France, car dans le midi ils viennent en pleine terre, et n'exigent aucuns soins particuliers : vers le milieu de l'été on choisit quelques branches droites, jeunes, vigoureuses, et de six ou huit pouces de long ; on enleve les feuilles de leur partie basse dans la longueur d'environ trois pouces ; l'on tord le bout qui doit être mis en terre, et, après avoir rempli de bonne terre un pot d'une grandeur proportionnée à la quantité de boutures qu'on veut obtenir, on les place à deux pouces environ de distance, et l'on comprime fortement la terre autour; on met ensuite ce pot sous le châssis d'une couche ordinaire, et on le plonge dans du vieux tan; on couvre le chassis avec des nattes pendant la chaleur du jour; on lui donne de l'air à proportion de la chaleur de la saison, et on l'arrose deux ou trois fois chaque jour, suivant que la terre du pot l'exige. Au moyen de ce traitement les boutures prendront racine en six semaines de temps : quand elles commenceront à pousser des branches, on les accoutumera en plein air,

auquel on les exposera tout-à-fait à la fin de l'été, en les mettant à l'abri des vents; on les laissera ainsi jusqu'à la mi-automne; on les enfermera alors dans l'orangerie, en les plaçant dans l'endroit le plus frais, afin qu'elles puissent jouir de l'air toutes les fois que le temps sera doux, car il suffit de les tenir à couvert des grands froids : il faut les arroser souvent pendant l'hiver, mais légèrement. Quand quelques unes de leurs feuilles paroissent flétries, on les ôte aussitôt, et l'on tient les pots nets de mauvaises herbes, qui détruiroient les jeunes plantes si elles s'étendoient dessus.

Si l'on place ces pots pendant l'hiver sous un châssis ordinaire de couche chaude, où ils puissent être à l'abri du froid, et avoir de l'air dans les temps doux, les jeunes plantes réussiront mieux que dans une orangerie, pourvu qu'elles ne soient point exposées à trop d'humidité, et que l'on ne les couvre pas beaucoup; ce qui les feroit moisir, et leur feroit perdre leurs feuilles. Au printemps suivant on tire ces plantes des pots avec précaution, en conservant une motte de terre à leurs racines; on les met chacune séparément dans de petits pots remplis d'une terre riche et légere; on les arrose exactement pour fixer la terre à leurs racines, et on les tient sous un châssis jusqu'à ce qu'elles en aient formé de nouvelles; après quoi on les accoutume au plein air, auquel on les expose tout-à-fait au commencement de l'été, en les plaçant dans une situation abritée où elles puissent être à couvert des grands vents.

Pendant l'été il faut les arroser souvent, sur-tout quand elles sont dans des pots, dont la terre se desseche promptement durant cette saison; c'est pourquoi elles ne doivent être exposées qu'au soleil du matin, car si elles en recevoient toute la chaleur pendant le jour, l'humidité de la terre contenue dans ces pots seroit bientôt dissipée, et les plantes seroient par-là beaucoup retardées dans leur accroissement. On a soin de les mettre dans de plus grands pots à mesure qu'elles grossissent : la meilleure saison pour les changer est au commencement du printemps et à la fin de l'été. Il est à propos de les laisser en plein air tant que la saison le permet, et pendant qu'elles sont dans l'orangerie leur donner autant d'air qu'il est possible dans les temps doux. La terre qui remplit les caisses ou les pots doit subir différentes préparations : quelques cultivateurs n'emploient que le terreau des vieilles couches, uni par moitié avec la terre ordinaire; d'autres se servent d'argile ou de quelque autre substance terreuse qui en approche par sa tenacité; on emploie aussi la terre des taupinieres, lorsque l'animal travaille dans un sol depuis long-temps en prairie, et qui contient beaucoup de limon; quelquefois on mêle par parties égales de fumier de cheval, de fiente de vache, de crottins de mouton, et de bonne terre; on laisse le tout amoncelé pendant un an ou deux, et de temps à autre on le passe à la claie, afin de le bien combiner. Quelquefois on manque de ces différents engrais; on peut alors se contenter d'enlever des gazonées dans les prairies où l'eau séjourne une partie de l'année, les tenir en tas pendant un an ou deux, les passer au crible, et à cette époque on aura une bonne terre pour ces arbustes. Lorsqu'ils sont grands, et qu'on veut les changer de caisse, on peut employer le même procédé que pour les Orangers. « Qu'on se figure une échelle double, dit Rosier, assez élevée pour surmonter de plusieurs pieds le sommet des branches de l'arbre, et formant un triangle assez évasé par le haut pour que ces mêmes branches ne touchent point le montant de l'échelle; quatre perches réunies par le haut et assez élevées produisent le même effet, et sont plus maniables que les échelles. On attache

fortement au sommet une poulie, dans laquelle passe une corde dont le bout est terminé par un nœud coulant ; on commence par ouvrir le nœud assez pour le faire passer tout autour des branches, et on le descend ensuite sur le tronc ; là on le serre, mais auparavant on a soin de faire glisser la corde entre les branches, de la fixer le plus qu'il est possible sur la perpendiculaire, et de garnir avec de vieux chiffons la partie du tronc que le nœud doit embrasser ; des hommes prennent l'autre extrémité de la corde passée par la poulie, la tirent, et soulevent l'arbre de maniere que la base des racines soit au-dessus de la partie supérieure de la caisse. Par ce moyen l'arbre reste suspendu, l'on peut fort à son aise supprimer les racines superflues, et replacer la motte dans le milieu de la caisse ». Les deux premieres variétés ont été cultivées en pleine terre dans les comtés de Cornouailles et de Devon, en Angleterre ; mais il ne paroît pas qu'au nord et aux environs de Paris elles pussent résister à nos hivers.

Voici toutes les especes que j'ai eu occasion d'observer dans les herbiers et les collections de Paris :

Pedunculis solitariis.

1. MYRTUS *nummularia.*
M. *caule radicante; foliis rotundatis, minimis, lucidis.* Dict. Ency. n. 2. Herb. de Lamark.

2. MYRTUS *mycrophylla.*
M. *caule erecto; foliis elongatis, strictis, glabris.* Herb. de Jussieu; rapporté par Dombey.

3. MYRTUS *romanifolia.*
M. *foliis sublinearibus, glabris, subtus subpilosis.* Rapporté par Lajacopiere. Herb. Juss.

4. MYRTUS *communis.*
M. *foliis ovatis lanceolatisque, lucidis; baccis rotundatis.* N. Cultivé en France.

5. MYRTUS *ugni.*
M. *foliis ovalibus, subsessilibus; pedunculis longioribus, subpendulis.* Lam. Encyc. n. 16. Rapporté par Dombey. Herb. de Jussieu.

6. MYRTUS *tomentosa.*
M. *foliis ovalibus, lucidis, subtus tomentosis; calicibus pedunculisque incanis.* Herb. Lam.

7. MYRTUS *cerasina.*
M. *pedunculis lateralibus terminalibusque, unifloris; foliis oblongis, nitidis, subtus punctatis.* Vahl. Symb. bot. 2. p. 56. Herb. Juss.

Pedunculis confertis.

8. MYRTUS *procera.*
M. *pedunculis confertis, axillaribus, unifloris; foliis ovatis, acuminatis, planis, glabris; ramis virgatis; caule arboreo.* Sw. p. 77. Herb. de Jussieu.

9. MYRTUS *biflora.*
M. *pedunculis bifloris ; foliis lanceolatis.* Brown. Jam. p. 248. tab. 25. fig. 3.

Pédoncules solitaires.

MYRTE à tige traçante.
M. à tige traçante ; feuilles arrondies, très petites, et luisantes.

MYRTE à petites feuilles.
M. à tige droite ; feuilles alongées, étroites, glabres.

MYRTE à feuilles sublinéaires.
M. à feuilles sublinéaires, glabres, couvertes de quelques poils à leur surface inférieure.

MYRTE commun.
M. à feuilles ovales ou lancéolées, luisantes ; fruits arrondis.

MYRTE ugni.
M. à feuilles ovales, subsessiles ; pédoncules très alongés, et presque pendants.

MYRTE tomenteux.
M. à feuilles ovales, luisantes, tomenteuses en dessous; calices et pédoncules blanchâtres.

MYRTE à longs pédoncules.
M. à pédoncules latéraux ou terminaux, uniflores ; feuilles oblongues, blanchâtres, couvertes de points très fins à leur surface infér^e^.

Pédoncules réunis.

MYRTE élevé.
M. à pédoncules réunis, axillaires, uniflores ; feuilles ovales, acuminées, planes, glabres ; rameaux effilés ; tige arborescente.

MYRTE biflore.
M. à pédoncules biflores, à feuilles lancéolées.

10. MYRTUS *multiflora*.
M. *pedunculis confertis; foliis ovatis; petiolis et pedunculis pilosis*. Rapporté par Dombey. Herb. de Jussieu.

MYRTE multiflore.
M. à pédoncules réunis; feuilles ovales; pétioles et pédoncules couverts de poils.

11. MYRTUS *lanceolata*.
M. *pedunculis quadrifloris, rarius solitariis; foliis lanceolatis, glabris, subtus incanis*. N. Rapporté par Dombey. Herb. de Jussieu.

MYRTE lancéolé.
M. à pédoncules quadriflores, rarement solitaires; feuilles lancéolées, glabres, blanchâtres en dessous.

12. MYRTUS *buxifolia*.
M. *racemulis brevissimis, confertis, axillaribus; foliis cuneatis, oblongis, obtusis, convexiusculis*. Sw. p. 77. Herb. de Jussieu.

MYRTE à feuilles de Buis.
M. à pédoncules très courts, réunis aux aisselles des feuilles; feuilles en cône, oblongues, obtuses, et un peu convexes.

13. MYRTUS *cordata*.
M. *floribus axillaribus lateralibusque, subsessilibus; foliis sessilibus, cordatis, ovatis, nitidis*. Sw. p. 77. Herb. de Jussieu.

MYRTE à feuilles en cœur.
M. à fleurs axillaires, latérales, presque sessiles; feuilles sessiles, en cœur, ovales et blanchâtres.

Pedunculis multifloris.

Pédoncules multiflores.

14. MYRTUS *zeilanica*.
M. *racemis axillaribus terminalibusque; pedicellis subquadrifloris; foliis ovatis, attenuatis, supra punctatis*. Vahl. Symb. 2. p. 58. Herb. de Jussieu.

MYRTE de Ceylan.
M. à grappes axillaires ou terminales; pédoncule subquadriflore; feuilles ovales, atténuées, et ponctuées.

15. MYRTUS *androsœmoides*.
M. *racemis axillaribus terminalibusque, subcompositis; pedicellis trifloris; foliis ovato-oblongis, sessilibus*. Vahl. Symb. 2. p. 68. Herb. de Lamark.

MYRTE androseme.
M. à grappes axillaires ou terminales, presque composées; pédicelles triflores; feuilles ovales-oblongues, sessiles.

16. MYRTUS *coriacea*.
M. *pedunculis trichotomis, terminalibus; foliis subrotundo-ellipticis, convexis, coriaceis, aveniis, punctatis utrinque nitidis*. Sw. Prodr. p. 79. Plum. Ic. 208. f. 2. Herb. Lam.

MYRTE à feuilles coriaces.
M. à pédoncules tricotomes, terminaux; feuilles arrondies-elliptiques, convexes, coriaces, ponctuées et blanchâtres des deux côtés.

17. MYRTUS *pyrifolia*.
M. *floribus racemosis, racemis terminalibus, subgeminatis; foliis ovatis, lucidis, subtus glabris*. N. Envoyé de Cayenne. Herb. Lam.

MYRTE à feuilles de Poirier.
M. à fleurs en grappes, terminales, subgéminées; à feuilles ovales, luisantes, glabres en dessous.

18. MYRTUS *macrophylla*.
M. *floribus racemosis; pedunculis axillaribus terminalibusque; foliis ovatis, lucidis, coriaceis*. Herb. de Jussieu. Envoyé par Vahl.

MYRTE à grandes feuilles.
M. à fleurs en grappes; pédoncules axillaires ou terminaux; feuilles ovales, luisantes, coriaces.

19. MYRTUS *pimenta*.
M. *foliis alternis*. Linn. Fl. zeyl. 180.

MYRTE piment.
M. à feuilles alternes.

Nota. J'aurois pu augmenter considérablement cette liste en citant toutes les phrases des différents auteurs; mais cette méthode expose à des doubles emplois, sur-tout dans des genres aussi nombreux et aussi peu déterminés que ceux du *Myrtus* et de l'*Eugenia*. Il est encore beaucoup de Myrtes que l'on ne connoît que par une phrase caractéristique qui, comme on sait, convient souvent à plusieurs especes. Je me suis restreint à parler de celles qui existent dans les collections et les herbiers de Paris, en leur rapportant la phrase des différents auteurs lorsqu'elles ont été décrites.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 43.

1. 2. Rameaux de grandeur naturelle. 3. Fleur. 4. Pétale. 5. Fleur vue en dessous. 6. Calice et Pistil. 7. Baie entiere. 8. Baie coupée transversalement. 9. Graines.

K A L M I A.

KALMIA, Linn. Classe X. *Décandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

KALMIA, Juss. Classe IX. *Dicotylédones monopétales. Corolle périgyne.* Ordre II. Les Rosages.

G E N R E.

CALICE. Monophylle, persistant, à cinq divisions très profondes, et un peu aiguës.

COROLLE. Monopétale, hypocratériforme, à cinq angles plus ou moins profonds sur ses bords; tube évasé; dix fossettes à l'intérieur au sommet; et dix bosses saillantes à l'extérieur.

ETAMINES. Au nombre de dix; filaments insérés au bas de la corolle, courbés; antheres ovales, nichées dans les fossettes avant la fécondation, mais qui en sortent pour répandre la poussiere fécondante, s'ouvrant par le sommet.

PISTIL. Ovaire supérieur, arrondi; style incliné, filiforme, plus long que la corolle; stigmate simple, tronqué.

PÉRICARPE. Capsule globuleuse, à cinq loges univalves, polyspermes.

SEMENCES. Petites, nombreuses dans chaque loge, attachées à un réceptacle central.

Caractere essentiel. Corolle hypocratériforme, à dix fossettes. Dix étamines; filaments courbés. Ovaire supérieur. Capsule à cinq loges.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux et arbustes à rameaux opposés ou ternés, à feuilles entieres, à fleurs en épis ou en corymbes; pédoncules munis de bractées.

Ordre naturel. Ce genre a des rapports avec le Rosage et l'Azalea, mais il en differe essentiellement par la forme de sa corolle, le nombre de ses étamines, et les fossettes que l'on apperçoit au sommet de la corolle.

Dénomination. Linné a donné à ce genre le nom de *Pierre Kalm*, l'un de ses éleves et de ses compatriotes, qui, ayant traversé une partie des forêts de l'Amérique septentrionale, à son retour en Suede a été nommé professeur à l'université.

Observations. On connoît cinq especes de Kalmias, dont quatre sont originaires de l'Amérique septentrionale; la cinquieme a été apportée de la Nouvelle-Hollande: elles peuvent être toutes cultivées en France et en pleine terre.

E S P E C E S.

1. KALMIA latifolia. *Tab.* 44.

K. *foliis ovato-ellipticis, ternis sparsisque; corymbis terminalibus; pedicellis hispido-glutinosis.*

KALMIA à feuilles larges. *Pl.* 44.

K. à feuilles ovales-elliptiques, ternées et éparses; corymbes terminaux; pédicelles hispides-glutineux.

KALMIA *latifolia*, *foliis ovatis*, *corymbis terminalibus*. Linn. Spec. Plant. 560. Amœnit. Acad. 3. p. 13. Kalm. It. 2. p. 43. et 3. p. 148. Mill. Dict. n° 1.

Kalmia latifolia, *foliis ovatis subalternis*, *corymbis terminalibus*, *villoso-viscosis*. Lam. Dict. encycl. n. 1.

Kalmia latifolia, *foliis ovato-ellipticis*, *ternis sparsisque*, *corymbis terminalibus*. Ait. Hort. Kew. 2. p. 64. Willden. Spec. Plantar. 2. p. 600.

Cistus-Chamærhododendros mariana laurifolia, *floribus expansis summo ramulo in umbellam plurimis*. Pluk. Mantiss. 49. tab. 379. f. 6.

Chamædaphne foliis tini, *floribus bullatis*. Catesb. Carol. 2. p. 98. tab. 98.

Ledum floribus bullatis confertis in summis caulibus. Trew. et Erhet. tab. 38. f. 1.

Andromeda foliis ovatis obtusis, *corollis infundibuliformibus*, *genitalibus declinatis*. Gronov. Flor. Virgin. 160.

Chamœrhododendros-Kalmia n. 7. Duham. Arb. 1. p. 161.

En anglais, *Broad-Leav'd Kalmia*.
En allemand, *Breitblattrige Kalmie*.

VARIÉTÉS.

KALMIA *latifolia*, *floribus purpureis*.	KALMIA à larges feuilles, à fleurs purpurines.
KALMIA *latifolia*, *floribus albicantibus*.	KALMIA à larges feuilles, à fleurs blanchâtres.

Arbrisseau élevé à huit ou dix pieds dans son pays natal, et à cinq ou six en Europe. Tige droite, épaisse, divisée supérieurement en plusieurs rameaux demi-ouverts, ou étalés en corymbes. Feuilles alternes quelquefois, souvent opposées et ternées, rapprochées, pétiolées, elliptiques, ou ovales-oblongues, aiguës, très entieres, fermes, coriaces, glabres, luisantes, d'un beau verd. Fleurs en grand nombre, d'un rouge un peu pourpré, ou blanchâtres, en corymbes terminaux, d'un aspect très agréable. Pédoncules simples, uniflores, longs de douze à quinze lignes, chargés de poils visqueux; ils ont à leur base quelques écailles aiguës. Capsule globuleuse et brune.

Fleurit. A la fin du printemps. Les capsules mûrissent avant la fin de l'été; mais en Europe il ne donne pas de graines fécondes et propres à le reproduire.

Habite. La Caroline, la Virginie, le Mariland, la Nouvelle-Yorck et le Canada, dans les bois humides et ombragés.

Histoire. Cet arbrisseau, cultivé en France depuis le milieu du siecle dernier, a été introduit en Angleterre dans l'année 1734 par Pierre Collinson, et depuis cette époque il s'y est acclimaté.

Usages. La beauté et l'éclat de ses fleurs doivent le rendre intéressant pour les jardins d'ornement. Par son port et la durée de son feuillage il a quelques ressemblances avec l'Oranger; mais il a de plus l'avantage d'être très rustique, et de ne pas craindre les froids: il offre en hiver une verdure luisante qui peut contribuer à la décoration des bosquets de cette saison.

Culture. « Les Chamœrhododendros-Kalmia sont encore trop rares en France « pour que nous puissions dire quelque chose de leur culture.

« Néanmoins M. Sarrasin nous apprend que l'espece n° 7 (Kalmia à larges

« feuilles) se trouve au bord des ruisseaux; et nous le cultivons en pleine terre « depuis plusieurs années. Le même auteur dit que l'espece n° 8 vient dans les « terres incultes et seches.

« M. Sarrasin dit que le n° 7 forme un arbrisseau qui s'éleve à environ cinq à « six pieds. Il est chargé de feuilles ovales qui se terminent en pointe par les « deux extrémités; elles sont unies, point dentelées par les bords, et elles sub- « sistent l'hiver. Les fleurs, qui sont purpurines, sont rassemblées par gros « bouquets.

« Son bois est fort dur; on l'emploie en Canada à faire des essieux de poulies « et à d'autres usages partiels. On prétend que ses feuilles sont un poison pour « les oiseaux, pour les bœufs et pour les chevaux, et qu'au contraire elles sont « saines pour les chevres et pour les cerfs.

« Le n° 8 est un arbuste qui ne s'éleve qu'à un demi-pied: ses feuilles sont « ovales, et terminées en fer de lance; elles sont plus petites et plus molles que « celles de l'espece précédente. Ses fleurs sont aussi plus petites, et elles ne sont « pas rassemblées par bouquets; mais elles viennent trois à trois le long des tiges; « elles sont d'un fort beau pourpre. Cet arbuste conserve ses feuilles pendant « l'hiver, et on lui attribue les mêmes vertus qu'au précédent ». DUHAM.

On multiplie les Kalmias par les marcottes et leurs rejetons enracinés; mais les marcottes sont long-temps à faire des racines: le plus court moyen de le multiplier est de faire d'un pied une mere, dont on marcotte les branches à mesure qu'elles s'y prêtent. Ces marcottes doivent être faites dans la sorte de terre qui leur convient; il faut qu'elle soit légere, substantielle, très perméable à leurs racines extrêmement déliées. Le sable noir et le terreau de bruyere sablonneux, non tourbeux, est le sol qui leur convient le mieux, et même exclusivement à tout autre: il est à propos de les placer dans des situations ombragées, ou bien ouvertes, mais à l'abri des grands vents.

2. KALMIA angustifolia.

K. *foliis lanceolato-ellipticis, ternis; corymbis lateralibus.*

KALMIA à feuilles étroites.

K. à feuilles lancéolées-elliptiques, ternées; corymbes latéraux.

KALMIA *angustifolia, foliis lanceolatis, corymbis lateralibus.* LINN. Spec. Plant. p. 560. AMÆN. Acad. 3. p. 14. KALM. Iter. 2. p. 147. MILL. Dict. n° 2. AIT. Hort. Kew. 2. p. 64. WILLD. 2. p. 601.

Kalmia angustifolia, foliis lanceolatis, verticillato-ternis, corymbis lateralibus. LAM. Dict. enc.

Chamædaphne sempervirens, foliis oblongis angustis, florum fasciculatis oppositis è foliorum alis. CATESB. Carolin. 3. p. 17. tab. 17. f. 11.

Cistus sempervirens laurifolia, floribus eleganter bullatis. PLUK. Alm. 106. tab. 161. f. 3.

Ledum floribus bullatis fasciculatis ex alis oppositis foliorum. TREW. ERHET. tab. 161. f. 3.

Chamærhododendros-Kalmia n° 8. DUHAM. Arbr. I. p. 328. t. 129.

En allemand, *Schmalblattrige Kalmie.*

VARIÉTÉS.

a. KALMIA *angustifolia, ramis erectis, confertis; foliis ellipticis, obtusis, subcuneiformibus.*

KALMIA à feuilles étroites, à rameaux droits, convergents; feuilles elliptiques, obtuses, presque cunéiformes.

b. KALMIA *angustifolia, ramis patentibus-horizontalis; foliis lanceolatis acutis.* KALMIA à feuilles étroites, à rameaux divergents-horizontaux; feuilles lancéolées aiguës.

c. KALMIA *angustifolia, floribus purpureis.* KALMIA à feuilles étroites, à fleurs purpurines.

d. KALMIA *angustifolia, floribus pallidis.* KALMIA à feuilles étroites, à fleurs pâles.

En anglais la variété *c* se nomme *Red-Flower'd narrow-leav'd Kalmia*; et la variété *d*, *Pale-Flower'd narrow-leav'd Kalmia.*

Arbrisseau de quatre ou cinq pieds, très rameux. Rameaux un peu grêles. Feuilles rapprochées, ternées, pétiolées, lancéolées, entieres, glabres, d'un verd clair. Fleurs en corymbes axillaires, pourprées, plus petites que dans l'espece précédente. Capsule globuleuse, brune, ainsi que les tiges.

Fleurit. A la fin du printemps et au commencement de l'été. Ses fleurs durent assez long-temps. Les capsules mûrissent vers la fin de l'été.

Habite. La Pensylvanie, le Mariland, le Canada, etc., dans les terres seches et incultes : il a été introduit en Angleterre en 1736 par Collinson.

Culture. On multiplie et on cultive cet arbrisseau comme le précédent; et, attendu qu'il se plaît dans les terres seches, il n'est pas nécessaire que le terrain soit aussi frais. Lorsqu'on plante des Kalmias, il faut, dit M. Dumont-Courset, faire un trou de trois pieds de diametre et d'un de profondeur, et le remplir, soit de terre de bruyere, soit de sable noir; le trou parfaitement rempli, on plante l'arbrisseau au milieu, et quand il est bien garni de terre à l'entour, on couvre la surface du trou de mousse pour le garantir la premiere année de la sécheresse. Ce Kalmia est un très joli arbuste d'ornement.

3. KALMIA hirsuta. KALMIA velu.

K. *foliis oppositis alternisque, lanceolato-ellipticis, hirsutis; pedunculis axillaribus solitariis unifloris.* K. à feuilles opposées et alternes, lancéolées-elliptiques, hispides; pédoncules axillaires, solitaires, uniflores.

KALMIA *hirsuta, foliis parvis, lanceolatis, hirsutis, floribus solitariis, axillaribus; caule suffruticoso villoso.* Walt. Flor. Carolin. p. 138.

Kalmia hirsuta, suffruticosa hirsuta-hispida, foliis sublanceolatis revolutis alternis; floribus solitariis axillaribus. Lam. Dict. encycl. 3. p. 333.

Kalmia hirsuta, foliis ovato-lanceolatis hirsutis sparsis, floribus racemosis. Curt. Magaz. 138.

Kalmia hirsuta, foliis oppositis alternisque ellipticis hirsutis, pedunculis axillaribus unifloris. Willd. Spec. Plant. 2. p. 601.

En allemand, *Haarige Kalmie.*

Arbuste d'un pied, en petit buisson bien garni et arrondi. Tige grêle, mince, rameuse, diffuse, plus étalée que droite. Feuilles alternes, petites, les inférieures ovales, les supérieures lancéolées, bords roulés en dessous, hispides, vertes en dessus, pâles en dessous, et ayant environ quatre ou cinq lignes de longueur. Pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, hispides, à peine de la longueur des feuilles. Capsule petite, globuleuse, glabre, à cinq loges polyspermes, à cinq valves.

Fleurit. A la fin du printemps. La capsule mûrit à la fin de l'été.

Habite. La Caroline méridionale, où elle a été découverte par Walter. M. de Lamarck a bien voulu me communiquer les échantillons qui lui ont été donnés par M. Fraser, qui les a cueillis en Caroline. Cet arbuste n'est pas encore cultivé en Europe ; il exige les mêmes soins, et il se multiplie comme l'espece précédente.

4. KALMIA Rosmarinifolia.

K. *foliis oppositis, integris, linearia-lanceolatis, et subsessilibus.*

KALMIA à feuilles de Romarin.

K. à feuilles opposées, entieres, linéaires-lancéolées, et presque sessiles.

KALMIA *à feuilles de Romarin.* Dumont-Cours. Bot. cultiv. 2. p. 251.

Arbuste d'un pied, un peu diffus. Rameaux grêles, jaunâtres ; les autres redressés et très glabres. Feuilles opposées, presque sessiles, linéaires-lancéolées, entieres, à bords roulés en dessous, longues d'un pouce, larges de trois lignes, vertes et glabres en dessus, pâles en dessous. Fleurs d'un rouge pâle, en corymbes terminaux, plus grandes que celles de l'espece précédente.

Fleurit. A la fin de l'été ; il conserve ses feuilles toute l'année.

Habite. La Caroline. Je n'ai pas vu ce Kalmia, et la description que j'en donne est d'après M. Dumont-Courset : mais dans l'herbier de M. de Lamark il y a un échantillon, sans fruit à la vérité, qui convient parfaitement à cette description ; il vient de New-York.

5. KALMIA glauca. *Tab.* 45.

K. *caulibus ancipitibus; foliis oppositis, lineari-lanceolatis subtus glaucis ; floribus spicatis, pedunculis solitariis, unifloris.*

KALMIA à feuilles glauques. *Pl.* 45.

K. à tiges ensiformes, à feuilles opposées, linéaires-lancéolées, glauques en dessous ; à fleurs en épis, à pédoncules solitaires, uniflores.

KALMIA *glauca, foliis oppositis, oblongis, lævigatis, subtus glaucis, margine revolutis, corymbis terminalibus, ramulis ancipitibus.* Ait. Hort. Kew. 2. p. 64. tab. 8. Willd. Spec. Plant. 2. p. 601.

Kalmia polifolia, foliis lanceolatis revolutis, corymbis terminalibus spicatis. Wangenh. Act. Soc. Berol. 8. p. 129. tab. 5.

Kalmia glauca. L'Hérit. Stirp. nov. vol. 2. tab. 9.

En anglais, *Glaucous Kalmia.*
En allemand, *Graue Kalmie.*

Sous-arbrisseau à tiges nombreuses, étalées, minces, à deux angles aigus ou en épée. Rameaux opposés, simples. Feuilles opposées, presque sessiles, atténuées en pétiole à la base, lancéolées ou linéaires, glabres, entieres, d'un verd brillant en dessus, et blanches ou glauques en dessous ; à bords roulés vers leur base. Fleurs situées au sommet des rameaux. Pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, filiformes, de la longueur des feuilles. A la base du pédoncule deux bractées rapprochées, formant une espece de calice inférieur. Calice campanulé, à cinq divisions, rougeâtres au sommet, glabres. Corolle en cloche, aussi grande que dans la premiere espece, d'un beau rouge. Divisions obtuses. Dix étamines nichées

dans les enfoncements de la corolle. Filaments courbés, jaunes. Antheres ovoïdes, violettes. Ovaire glabre. Style filiforme, courbé. Stigmate simple, obtus. Capsule globuleuse, brune, à cinq loges, à cinq valves. Semences petites, nombreuses dans chaque loge, de couleur brune.

Fleurit. Au commencement de l'été. Les graines mûrissent, et la capsule s'ouvre avant la fin de cette saison.

Habite. L'Amérique septentrionale, à Terre-Neuve.

Ce sous-arbrisseau, encore peu connu, est charmant par le grand nombre de ses fleurs, portées sur de longs pédoncules; il mérite d'être cultivé comme arbuste d'ornement. Il réussit très bien en pleine terre, pourvu qu'on le mette à l'ombre et dans du terreau de bruyere, ce qui le fait végéter avec force. On peut le multiplier par ses graines, mais elles ne levent que rarement. Il est cultivé au jardin de madame Lemonnier, à Montreuil près de Versailles.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 44. Rameau chargé de feuilles et de fleurs.

PLANCHE 45.
1. Corolle et étamines.
2. Étamines avec leurs antheres.
3. Calice et pistil.
4. Ovaire.
5. Fruit entier.
6. *Idem*, coupé en deux.
7. 8. 9. Capsules et graines.

CYRILLA.

CYRILLA, Linn. Classe V. *Pentandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

CYRILLA, Juss. Classe IX. *Dicotylédones polypétales. Etamines périgynes.* Ordre III. Les Bruyeres.

GENRE.

CALICE. Monophylle, persistant, à cinq divisions ovales-lancéolées.

COROLLE. Cinq pétales lancéolés, plus longs que le calice, insérés au réceptacle, ayant intérieurement une ligne oblongue velue.

ÉTAMINES. Cinq étamines; antheres ovales, biloculaires.

PISTIL. Ovaire supérieur, ovoïde; style persistant, bifide; stigmates épais, obtus.

PÉRICARPE. Capsule ovoïde, terminée par le style persistant, biloculaire, bivalve.

SEMENCES. Nombreuses dans chaque loge, petites et anguleuses.

Caractere essentiel. Calice à cinq divisions. Cinq pétales. Cinq étamines. Ovaire supérieur; style persistant, bifide. Capsule ovoïde, biloculaire, bivalve, polysperme.

Ordre naturel. Ce genre a des rapports immédiats avec celui de l'*Itea*, et ensuite avec celui du *Clethra.*

Dénomination. Linné a donné à ce genre le nom de M. *Cyrilla*, botaniste Napolitain, auteur de quelques fascicules de plantes des environs de Naples, sa patrie. Il étoit très savant dans les diverses branches de l'histoire naturelle.

Observation. On ne connoît qu'une seule espece de ce genre : elle est indigene de l'Amérique septentrionale. On la cultive en Europe, où elle est déja naturalisée.

ESPECE.

1. CYRILLA racemiflora. *Tab.* 46.

C. *foliis lanceolatis, integris, glabris; racemis verticillatis, horizontalibus, simplicissimis.*

CYRILLA racémiflore. *Pl.* 46.

C. à feuilles lancéolées, entieres, glabres; grappes verticillées, horizontales, très simples.

CYRILLA *racemiflora.* Linn. Mantissa. 50. Lam. Dict. ency. Ait. Hort. Kew. I. Willd. Spec. Plantar. I.

Cyrilla racemiflora. — *racemis verticillatis.* Walt. Flor. Carolin. 103.

Cyrilla racemifera. Vandell. Florul. Lusitan. et Bresil. Specim. 88.

Andromeda plumeta. Marsh. Catal. arb. p. 13.

Itea Caroliniana. L'Hérit. Sert. Anglic. tab.

En anglais, *Iron-wood-tree.*

Arbre qui s'éleve à quinze ou vingt pieds de hauteur, dont les branches et les rameaux sont un peu verticillés, et forment une tête arrondie.

Tronc droit, cylindrique ; écorce unie, de couleur gris-brun. Les rameaux sont rapprochés les uns des autres par intervalles ou nœuds, presque en maniere de verticilles. La tige et les rameaux sont très glabres. Feuilles alternes, lancéolées, très entieres, glabres, finement veinées en dessus, portées sur des pétioles courts; elles n'ont point de stipules. Les fleurs sont blanches, petites, naissent sur des grappes menues, latérales, et longues d'environ quatre pouces. Ces grappes sont quelquefois solitaires entre les petits rameaux, plus souvent deux ensemble, et dans une position presque horizontale, mais dont l'extrémité se releve avec grace, et quelquefois plusieurs ensemble disposées en faisceau. Les pédoncules propres sont longs d'une ligne ou un peu plus, et ont chacun à leur base une bractée sétacée de même longueur; plusieurs d'entre eux sont en outre munis de deux autres bractées fort petites, situées au-dessus de la fleur. Les capsules sont d'un gris-brun dans leur maturité.

Fleurit. Au milieu de l'été, et dure pendant vingt à trente jours. Les capsules mûrissent avant la fin de l'été. Les semences sont très rarement fécondes dans nos climats.

Habite. Au Brésil, où elle a été observée par Vellozo, aux Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline, dans les lieux frais et ombragés, sur le bord des marais et des rivieres. Il faut lui donner une exposition semblable pour qu'il prospere en Europe. Cet arbrisseau est cultivé chez M. Cels.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 46.

Rameau en fleurs dans ses proportions naturelles.

1. Fleur entiere de grandeur naturelle.
2. Pétale.
3. Calice et étamines.
4. Calice et pistil.
5. Étamine.
6. Pistil, où l'on voit l'ovaire, le style, et les deux stigmates.
7. Capsule entiere.
8. Capsule ouverte en deux valves, dans lesquelles on voit la cloison longitudinale.
9. Semences.

CALYCANTHUS. CALYCANT.

CALYCANTHUS, Linn. Classe XII. *Icosandrie.* Ordre V. *Poligynie.*

CALYCANTHUS, Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Etamines périgynes.* Ordre X. Les Rosacées.

GENRE.

CALICE.	Monophylle, urcéolé, écailleux, caduc; folioles plus ou moins nombreuses, colorées.
COROLLE.	Calicinale ; pétales quelquefois plus longs que les divisions du calice.
ÉTAMINES.	Nombreuses, insérées à l'orifice du calice; filaments plus courts que ses divisions; antheres oblongues, adnées aux filaments.
PISTIL.	Plusieurs ovaires entourés par le calice, terminés chacun par un style persistant ; stigmates glanduleux.
PÉRICARPE.	En forme de baie, ovale, succulent.
GRAINES.	Nombreuses, aigrettées, renfermées dans le calice, qui est devenu succulent.

Caractere essentiel. Corolle calicinale; plusieurs ovaires; graines munies d'une pointe particuliere ou aigrette, et renfermées dans le calice.

Caracteres secondaires. Arbrisseaux à tiges droites, à feuilles opposées, dépourvues de stipules, pétiolées et entieres ; à fleurs latérales.

Ordre naturel. Ce genre a beaucoup d'affinité avec les plantes de la famille des *Rosacées* par son fruit ; il en differe néanmoins par ses feuilles opposées et dépourvues de stipules: son ovaire multiple l'éloigne de la famille des *Myrtes*, avec laquelle il a quelques rapports.

Etymologie. Le nom générique de *Calycanthus* vient de *calyx* et *anthos*, qui signifient *calice-fleur*, parceque les divisions du calice ressemblent à des pétales.

Observation. On connoît trois especes de Calycants, dont deux sont originaires de la Caroline, et le troisieme du Japon : ils sont tous naturalisés en Europe.

ESPECES.

1. CALYCANTHUS floridus. *Tab.* 47.

C. *petalis interioribus, longioribus ; foliis ovato-rotundatis.*

CALYCANT de la Caroline. *Pl.* 47.

C. à pétales intérieurs plus longs ; feuilles ovales-arrondies.

CALYCANTHUS *floridus.* Linn. Spec. Plant. 718. Ait. Hort. Kew. 2. p. 220. Willd. Spec. Plantar. 2. p. 1119.

Frutex corni foliis, conjugatis floribus instar Anemones stellatæ petalis crassis, rigidis, colore sordidè rubente, cortice aromatico. Catesb. Carol. 1. p. 46. tab. 46.

Buttneria. Duham. Arb. 1. p. 113. tab. 45.

55

Basteria foliis ovatis, oppositis, floribus lateralibus, caule fruticoso ramoso. Mill. Dict. et Icon. t. 60.

Beureria petalis coriaceis, oblongis, calicis foliolis reflexis. Erhet. Pict. t. 13.

Calycant de Caroline. n. 1. Lam. Encycl. Illust. tab. 445.

Vulgairement, *Pompadour, Arbre aux anémones.*
En anglais, *Carolina all-spice.*
En allemand, *Carolinische kelchblume.*

Arbrisseau de huit ou dix pieds de hauteur, formant un large buisson arrondi, très rameux. Tige droite, simple ; écorce de couleur fauve. Rameaux opposés, d'un gris brun. Feuilles opposées, pétiolées, entieres, glabres par-dessus, blanchâtres en dessous, ovales. Fleurs en panicules terminales, grandes, d'un rouge brun, et solitaires. Divisions du calice courbées en dedans, et leur sommet souvent recourbé en dehors. Fruit ovale-arrondi, grisâtre, succulent, et renfermant six à huit graines plumeuses.

Fleurit. Pendant quatre mois, depuis le milieu du printemps jusque vers la fin de l'été.

Habite. Les forêts de la Caroline, dans l'Amérique septentrionale. Il a été introduit en Angleterre en 1726 par M. Mark Catesby, auteur de l'Histoire naturelle de la Caroline. Depuis cette époque il s'est naturalisé dans les pays tempérés de l'Europe.

Usages. « Les fleurs du Buttneria sont très jolies ; elles s'épanouissent dans le « mois de mai. Cet arbre pourra servir à la décoration des bosquets du printemps.

« C'est bien dommage que la couleur de ses fleurs soit terne, et d'une odeur « peu agréable.

« Nous croyons que cette plante vient du Japon, et que c'est elle qui est décrite « et dessinée dans Kœmpfer ». Duham.

Duhamel a confondu cette espece de Calycant avec le *Calycanthus præcox:* Kœmpfer n'a point connu celle-ci.

Cet arbrisseau fait un joli effet dans les jardins d'agrément : il est constamment couvert de fleurs durant la plus grande partie du printemps et de l'été ; vers le soir elles répandent au loin une odeur semblable à celle d'une pomme de reinette ou d'un melon mur. L'écorce de sa tige et de ses rameaux exhale une odeur aromatique.

Culture. « Cet arbre est encore rare en France ; on le cultive à Trianon, « où il fleurit très bien : suivant les apparences il pourra se cultiver en pleine « terre ». Duham.

Il est cultivé aujourd'hui dans beaucoup de jardins, où il fleurit tous les ans. Une terre franche, d'un bon fond, et un peu fraîche, est ce qui lui convient le mieux. On peut le mettre à l'exposition du midi, pourvu que le sol ne soit pas maigre et caillouteux. Il supporte très bien les hivers des pays septentrionaux, et Duhamel avoit bien prévu qu'on pourroit le naturaliser. On le multiplie par les marcottes, qui sont deux ans à prendre racine ; on ne doit les lever que la troisieme année, pour être plus sûr de leur reprise à la transplantation : lorsqu'elles ont peu de racines elles reprennent plus difficilement.

2. CALYCANTHUS nanus. *Tab.* 48.

C. *foliis ovato-oblongis; petiolis pedunculisque attenuatis.* N.

CALYCANT nain. *Pl.* 48.

C. à feuilles ovales-alongées; pétioles et pédoncules grêles.

Arbrisseau de trois ou quatre pieds de hauteur. Jeunes rameaux d'un verd jaunâtre. Feuilles opposées, pétiolées, ovales-alongées, pointues, très entieres, ridées et luisantes en-dessus. Fleurs solitaires, plus petites que dans l'espece précédente, portées sur un pédoncule court et grêle. Calice garni d'écailles courtes en plus grand nombre.

Fleurit. Pendant l'été.

Habite. L'Amérique septentrionale.

Usages et Culture. Cette espece demande les mêmes soins, et peut être employée aux mêmes usages que la précédente: plusieurs botanistes l'ont regardée jusqu'à ce moment comme une de ses variétés; mais je m'en rapporte entièrement aux observations de M. Cels, qui la cultive depuis long-temps, et qui la regarde comme une espece distincte. Comme elle n'est que très peu connue, j'ai jugé à propos d'en donner une figure. La hauteur à laquelle ce Calycant s'éleve constamment, la forme de ses feuilles, et la grosseur de ses fleurs, m'ont paru former un assez bon caractere distinctif entre ces deux arbrisseaux.

3. CALYCANTHUS præcox. *Tab.* 49.

C. *laciniis calycinis interioribus, subrotundo-ovatis.* Willd. Sp. Pl. 2. p. 1120.

CALYCANT du Japon. *Pl.* 49.

C. à divisions calicinales intérieures, ovales-arrondies.

CALYCANTHUS *præcox, petalis interioribus minutis.* Linn. Spec. Plant. 718. Ait. Hort. Kew. 2. p. 220. tab. 10.

Obaj seu Robai. Kaempf. Amœn. exot. 878. tab. 879.

Calycant du Japon. Lam. Ency. n. 2.

En anglais, *Japan all-spice.*
En allemand, *Japanische kelchblume.*

Arbrisseau de sept ou huit pieds de hauteur. Tige droite, simple. Rameaux jaunâtres, peu nombreux. Feuilles opposées, pétiolées, lancéolées, aiguës, entieres, veineuses, d'un verd jaune, très luisantes, scabres en-dessus par la présence de beaucoup de petites glandes. Fleurs presque sessiles sur les branches, de couleur jaunâtre, et parsemées de points rouges. Folioles intérieures ou pétales plus petites. Calice muni d'écailles à la base. Graines sans queue.

Fleurit. Au commencement de l'hiver pendant deux mois. Les fruits mûrissent au printemps.

Habite. Le Japon.

Histoire. Cet arbrisseau, observé dans le Japon par Kæmpfer, a été introduit en Angleterre en 1771 par M. Benjamin Torin: depuis cette époque il s'est répandu dans quelques jardins particuliers; il existe en France chez M. Cels.

Culture. Comme ce Calycant est encore rare, on le met dans l'orangerie

pendant l'hiver : il passeroit cette saison en pleine terre dans le midi de la France; mais dans nos environs, et sur-tout dans le nord, il ne seroit guere possible de le conserver : quelques amateurs le mettent même dans la serre ; dans ce cas il est à propos de le placer près des fenêtres. Il entre de très bonne heure en végétation, et ses fleurs paroissent dans le temps des plus grands froids de nos contrées. On le multiplie de la même maniere que l'espece précédente; il peut contribuer à la variété et à la richesse des jardins d'ornement, sur-tout dans le midi.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 47. 1. Calice et Pistil. 2. Calice et Étamines. 3. Pétale.

PLANCHE 48. 1. Calice et Pistil. 2. Pétale.

PLANCHE 49. 1. Pistil. 2. Corolle. 3. Pétale. 4. Division du Calice. 5. Rameau chargé de feuilles. 6. Rameau chargé de fleurs.

TILIA. TILLEUL.

TILIA. Linn. Classe XIII. *Polyandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

TILIA. Juss. Classe XIII. *Dicotylédones polypétales. Étamines hypogynes.* Ordre XIX. Les Tiliacées.

GENRE.

CALICE. Monophylle, libre, à cinq divisions, tombant promptement.

COROLLE. Cinq pétales, alternes avec les divisions du calice, nuds dans les especes d'Europe, munis chacun d'une écaille à leur base dans les especes d'Amérique.

ETAMINES. En grand nombre, hypogynes; filets distincts; antheres arrondies.

PISTIL. Ovaire globuleux, libre, à cinq loges, contenant deux ovules dans l'angle intérieur de chaque loge; style cylindrique; stigmate en tête, à cinq dents.

PERICARPE. Noix globuleuse, coriacée ou ligneuse, ne s'ouvrant point, à cinq loges, à cinq valves monospermes, et dont quatre avortent ordinairement.

GRAINES. Arrondies; embryon entouré d'un périsperme charnu; lobes sinués ou dentés.

Caractere essentiel. Noix globuleuse, à cinq valves, et à cinq loges, dont quatre avortent ordinairement; feuilles séminales, divisées en cinq lobes inégaux.

Caractere secondaire. Arbres à écorce souple et pliante; feuilles alternes, simples, en cœur, ou tronquées obliquement à leur base, munies de stipules qui tombent promptement.

Ordre naturel. Ce genre a beaucoup de rapports avec les Grævias, dont les pétales sont munis de cinq écailles nectariferes.

Dénomination. Ce genre a donné son nom à la famille. Martinius pense que *Tilia* est formé d'un mot grec qui signifie *penna*, aile, ainsi nommé à cause des bractées qui accompagnent le fruit, et qui ressemblent en quelque sorte à des ailes.

Observations. Linnéus a décrit deux Tilleuls, un d'Europe, et un d'Amérique; mais, comme il en existe plusieurs dans l'un et l'autre hémisphere, M. Ventenat, dans un travail lu, le 11 nivose an 8, à l'Institut, a donné une belle monographie de ce genre, imprimée dans les mémoires de ce corps : je l'ai entièrement adoptée, et je remercie l'auteur d'avoir bien voulu me la communiquer.

ESPECES.

Petalis nudis.

1. TILIA mycrophylla.

T. *foliis cordato-subrotundis, acuminatis, argutè serratis; nuce subglobosâ, vix costulatâ, tenuissimâ, fragili.* Vent.

Pétales nuds.

TILLEUL à petites feuilles.

T. à feuilles en cœur, presque arrondies, acuminées, dentées en scie; fruit arrondi, muni de légeres côtes, très petit, et fragile.

TILIA *Europœa, floribus nectario destitutis.* Linn. Sp. Pl. 733. var. 3. Willd. Sp. Pl. 2. 1161. var. 3. Oed. Fl. dan. tab. 553.

T. *ulmifolia.* Scop. Fl. carn. edit. 2. n. 642.

T. *betulæ nostratis folio.* Pluk. Mant. 181.

T. *femina, folio minori.* C. Bauh. Pin. 426. Vaill. Bot. par. 192. Dalib. Fl. par. 153.

T. *folio minore.* J. Bauh. vol. 1. part. 2. p. 137. Ray. Hist. Plant. 1695. Garid. Hist. Pl. prov. p. 464.

T. *sylvestris.* Trag. IV.

Var. T. *bohemica, foliis minoribus, glabris, fructu oblongo utrinque acuminato, minimè costulato.* Till. Hort. par. tab. 49. fig. 3. Vaill. Herb.

T. *folio glabro, duriori, minori.* Hall. Enum. p. 358. n. 2.

Vulgairement, *Tillet, Teil, Tilleu, Tillier, Tillot, Tillau.*
En anglais, *Small-Leav'd lime tree.*
allemand, *Cemeine linde.*
russe, *Lipa.*
danois, *Lind.*
géorgien, *Zazchy.*
samoyede, *Jangaseb.*
esclavon, *Lipa.*
bohémien, *Lypa.*
calmouk, *Dshijulén-Zagan.*
hébreu, *Ascherach.*

Arbre élevé à cinquante pieds environ. Tronc droit, cylindrique, recouvert d'une écorce épaisse, dont l'épiderme est crevassé dans la partie inférieure, et lisse dans la partie supérieure. Rameaux nombreux ; feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, arrondies, acuminées à leur sommet, dentées sur leurs bords, d'une substance ferme et assez solide, vertes, glabres en dessus, et presque toujours pubescentes en dessous, munies, dans les points d'où partent les nervures latérales, d'une petite touffe de poils ferrugineux, et d'environ deux pouces en longueur et en largeur. Fleurs axillaires, portées sur un pédoncule dilaté en aile, réunies au sommet en petits bouquets au nombre de trois à six, de couleur blanchâtre, et odorantes. Fruit globuleux, muni de légeres côtes, quelquefois pointu à ses deux extrémités, mince, fragile, presque lisse, et pubescent.

Habite. En Europe, le Danemarck, la Bohême, la France, etc. Pallas l'a observé dans presque toute la Russie.

Fleurit. « Les fleurs du Tilleul paroissent dans le mois de juin; elles répandent « alors une odeur douce et agréable ». Duh. Ses fruits mûrissent en automne.

Usages. « Le Tilleul forme une très belle tige; il soutient bien ses branches, « et sa tête prend naturellement une belle forme : de plus, comme on peut sans « danger le tondre avec le croissant ou les ciseaux, on en fait de beaux portiques, « des boules en forme d'orangers, etc.

« L'espece n° 1 (*Tilia femina folio minore*, Tilleul des bois, ou Tillau,) se « trouve naturellement dans nos forêts, où l'on en voit qui ont jusqu'à neuf pieds « de circonférence sur trente ou quarante de hauteur.

« Le bois des Tilleuls est blanc et léger; il n'a pas beaucoup de dureté, mais « il est liant, et il n'est pas trop exposé à être piqué des vers: les menuisiers en « font quantité d'ouvrages légers; les tourneurs le recherchent, et les sculpteurs « le préferent à tous autres quand le noyer leur manque.

« Quand on a mis à rouir ou tremper dans l'eau les Tilleuls, leur écorce se « détache par lames minces; on en fabrique des cordes qui s'emploient à Paris « pour garnir les puits.

« Les fleurs du Tilleul en infusion sont recommandées en médecine pour les « affections du cerveau, contre l'épilepsie, les vertiges et les étourdissements: « les feuilles et l'écorce de cet arbre passent pour être détersives et apéritives, « et les semences pour être astringentes; on en fait respirer par le nez pour arrêter « les hémorragies de cette partie.

« On leve, dit-il ailleurs (1), l'écorce des Tilleuls et des Mûriers pour d'autres « usages; on choisit des tilleuls âgés depuis huit jusqu'à seize ans; on en pourroit « aussi lever sur de fort gros, dans le cas où l'écorce ne seroit pas galeuse.

« On abat ces arbres à la fin de mai ou au commencement de juin, lorsqu'ils « sont en grande séve; on choisit même un temps chaud et humide, afin que « l'écorce se leve plus facilement; il faut, disent les ouvriers, que le vent soit alors « à la séve. L'écorce se leve aussitôt que les arbres sont abattus, afin qu'elle soit « moins adhérente au bois.

« Cette écorce se peut lever également sur le tronc et sur les branches qui « portent un pouce de diametre au petit bout; on en leve quelquefois sur des « branches plus menues, mais celle-ci ne peut servir qu'à faire des liens.

« Pour lever l'écorce du Tilleul ou du Mûrier, on la fend dans sa longueur, et « on la détache avec un os taillé en pied de biche: aussitôt qu'on a levé un bout « de l'écorce, on acheve de la détacher en la tirant avec la main.

« Quand l'écorce est enlevée on l'étend sur terre pour la faire sécher; on en « met deux ou au plus trois lanieres les unes sur les autres.

« Quand cette écorce est seche on la met en bottes; pour cet effet on met « deux perches au milieu d'un cent de lanieres d'écorce, pour les assujettir « droites, et ensuite on les lie avec quatre liens: on conserve ces bottes dans un « lieu frais et sec, pour les vendre aux cordiers, qui en font des cordes à puits, « dont l'usage est si commun.

« Quand les cordiers veulent employer cette écorce ils la mettent tremper dans « l'eau, et en peu de temps les feuillets corticaux qui forment son épaisseur se « séparent aisément les uns des autres. Les meilleures écorces sont les plus inté- « rieures; celles du dehors, qui sont trop grossieres pour en faire des cordes, « sont vendues pour en faire des liens aux gerbes de paille; c'est aussi pour cet « usage qu'on leve quelquefois l'écorce des menues branches.

« Les Tilleuls dépouillés d'écorce se vendent suivant leur grosseur; savoir, les « gros aux tourneurs, qui achetent aussi les grosses perches qu'on nomme *bour-* « *dons;* les moins grosses se vendent aux vignerons ou aux jardiniers pour servir « d'échalas ou de perches à palisser; enfin les plus menues, qui proviennent des « petites branches, servent aux paysans pour ramer des pois, des féves, etc.

---

(1) Exploitation des bois, vol. I, p. 222.

« Relativement (1) à la qualité du bois de cet arbre, celui de l'espece la plus « estimable est le Tilleul de nos bois à petites feuilles, *Tilia femina folio minore*, « C. Bauh. Pin. Le Tilleul a cet avantage qu'il parvient à une grande hauteur « sans se creuser ; c'est pourquoi on en livre dans les ports de gros troncs pour « faire les figures de l'avant des bâtiments de mer : quant aux autres pieces de « sculpture, on préfere ceux qui sont moins gros ; on estime ceux dont le bois « n'est pas parfaitement blanc. Toutes les especes de Tilleuls s'emploient à faire « des ouvrages de tour et de raclerie ; on en débite en planches pour de légers « ouvrages de menuiserie : mais quand le Tilleul à petites feuilles a pris sa crois- « sance dans un terrain plus sec qu'humide et qui a beaucoup de fond, il peut « fournir de bonnes poutres. Il seroit superflu de répéter, chaque fois que nous « parlons d'espece d'arbre, qu'il ne doit être ni *gélif*, ni roulé, ni avoir aucun « des autres défauts dont nous avons parlé ci-devant.

« Il y a dans nos forêts (2) des Tilleuls à petites feuilles dont le bois est très « ferme quand les arbres ont crû dans des terrains qui ne sont point trop humides ; « leur bois n'est pas d'un grand blanc ; la couleur est d'un roux un peu pâle : « les plus gros peuvent être débités en bois quarré, et fournir de fort bonnes « poutres ; mais communément on refend toutes les especes de Tilleuls en pla- « teaux, qu'on vend aux sculpteurs qui travaillent pour les bâtiments civils ; on « les vend aussi aux tourneurs pour en faire de petits barils dans lesquels les « chasseurs conservent leur poudre à tirer ; souvent les boisseliers les achetent « sur pied pour les faire travailler en sabots ; enfin on les débite en planches de « différentes longueurs et épaisseurs pour l'usage des menuisiers, et en merrains « pour les tonnes de marchandises seches ». Duham.

On ne peut guere ajouter aux détails dans lesquels Duhamel est entré sur l'utilité de cet arbre ; on lui préfere néanmoins l'espece suivante pour l'ornement de nos promenades et de nos jardins, et sous ce rapport on a raison, parceque le feuillage de celui-ci est beaucoup moins agréable.

C'est le Tilleul qui a servi à faire l'expérience de physique végétale par laquelle on a prouvé que de la tête d'un arbre on peut en faire les racines, et des racines la tête.

Le Tilleul servoit parmi les anciens à quelques usages. « Il a, dit Pline (3), entre l'écorce et le bois plusieurs tuniques ou pellicules dont on fait des liens ; les plus minces de ces pellicules, appelées *philyræ*, sont célebres par l'usage qu'en faisoient les anciens pour les bandelettes de leurs couronnes ». C'est à quoi fait allusion Ovide dans ce vers des Fastes, liv. V:

Ebrius incinctis philyrâ conviva capillis
Saltat, etc.

Culture. « On peut élever les Tilleuls de semences. Si l'on conserve la graine « pour ne la mettre en terre qu'au printemps, elle ne leve souvent que dans la « seconde année ; mais si on la mêle, aussitôt qu'elle est mûre, avec du sable ou

---

(1) Duh. Exploitation des bois, vol. I, p. 305.
(2) *Idem*, vol. II, p. 538.
(3) Pline, liv. XVI, chap. 14.

« de la terre pour la semer au printemps suivant, elle leve souvent dès la pre-
« miere année.

« Comme les Tilleuls élevés de semences sont long-temps à parvenir à une « grandeur convenable pour être plantés en avenues, les jardiniers ont coutume « de les élever de marcottes ; pour cet effet ils coupent au ras de terre un gros « Tilleul ; alors la souche pousse quantité de jets vigoureux, et en couvrant en- « suite cette souche avec de la terre, tous ces jets poussent des racines et four- « nissent du plant en abondance. Les Tilleuls souffrent très bien d'être tondus « au ciseau : c'est maintenant l'arbre à la mode ; et depuis qu'on s'est dégoûté « des Maronniers d'Inde on n'en plante pas d'autres dans tous les jardins.

« Les Tilleuls se plaisent principalement dans les terres qui ont beaucoup de « fond, plus légeres que fortes, et un peu humides.

« Le Tilleul, dit-il ailleurs (1), vient d'une grosseur prodigieuse dans les terres « argilleuses alliées de sable ; j'en ai vu un que quatre hommes avoient de la « peine à embrasser. Cet arbre ne devient point gros dans les terrains secs, arides « et pierreux, il s'accommode bien mieux des terrains fort humides ; mais son « bois n'y est pas à beaucoup près si bon que dans les sables gras ou dans les « fonds de bonne terre franche : alors on en peut faire du lambris, des planches, « et même des poutres qui subsistent long-temps sans être piquées des vers ». Duh.

Cet arbre, placé dans un terrain convenable, s'éleve à une grande hauteur. Ray parle, d'après Evelyn, d'un Tilleul qui, sur trente pieds de tige, avoit environ quarante-huit pieds de circonférence. Thomas Brown fait mention d'un autre Tilleul qui avoit quarante-cinq pieds de circonférence à un pied et demi de terre, et soixante-quinze pieds de hauteur (2). Le Tilleul préfere un sol léger, substantiel et profond : pour le semer on trace des raies de deux pouces de profondeur, à la distance de six pouces les unes des autres ; c'est dans ces raies que la semence, quinze jours après qu'elle a été récoltée, est jetée assez clairement, et ensuite couverte par la terre des côtés. Dans le midi la superficie du sol demande à être recouverte avec de la paille menue ou avec des feuilles, afin d'entretenir un peu de fraîcheur dans la terre, et quelquefois légèrement arrosée pendant le reste de l'été. Au nord de la France ces arrosements sont en général inutiles, parceque la chaleur y est moins vive et les pluies plus fréquentes. Les raies ont l'avantage de permettre de laisser un an de plus les jeunes plants dans le sol du semis, et parcequ'on a plus de facilité d'éclaircir et de supprimer les surnuméraires et les malvenants. L'époque de les transplanter est à la seconde année après les semis ; ils profiteront beaucoup plus dans la pépiniere que si on les avoit transplantés après la premiere. Je réitere ici mes instances auprès du propriétaire, dit Rosier, afin qu'il veille lui-même sur la levée du semis ; il aura soin que l'on commence par un des côtés de la planche, qu'on ouvre un fossé au moins de deux pieds de profondeur, qu'on continue cette excavation d'un bout à l'autre. En suivant cette méthode on prendra les racines par-dessous, on n'en brisera

(1) Exploitation des bois, vol. I, p. 64.

(2) On trouve devant le château de Challié, commune de Saint-Martin-lès-Melle, près de Melle, et sur la route de Niort à Melle, un superbe Tilleul de quarante-huit pieds de circonférence, et d'environ soixante pieds de hauteur ; il porte au moins cent cinquante pieds dans les branches, sans aucune marque de vétusté et de dépérissement. (Note communiquée par Grelet-Desprades, de Niort.)

aucune, et on conservera au pivot sa totalité; alors la reprise est immanquable. Les jeunes sujets doivent être espacés d'environ trois pieds en tout sens dans la pépiniere; et pendant les premieres années on pourra couvrir les espaces vides d'un ou deux rangs de haricots nains.

En plantant les Tilleuls il est essentiel de ne les couper qu'à une bonne hauteur; il faut leur donner au moins douze à quatorze pieds de tige : on les laisse s'amuser pendant quelques années, et ensuite on les élague peu-à-peu pour ne leur laisser en tête que la tige la plus propre à se dresser. C'est ainsi qu'on leur voit faire des progrès rapides, et qu'on en jouit promptement.

2. TILIA platyphyllos. *Tab.* 50.

T. *foliis cordato-subrotundis, acuminatis, inæqualiter serratis; nuce turbinatâ, costis prominentibus insignitâ, lignosâ, crassâ.* Vent.

TILLEUL à larges feuilles. *Pl.* 50.

T. à feuilles cordiformes, presque rondes, acuminées, inégalement dentées; fruit turbiné, muni de côtes proéminentes, de substance ligneuse et épaisse.

TILIA *europaea.* Linn. Sp. Pl. 733. Var. *a.* Willd. Sp. Pl. 2. 1161. Black. Tab. 469. Gouan. Fl. monsp. Vill. Plant. du Dauph. vol. 4. p. 798. Gaertn. vol. 2. p. 150. et tab. 113.

T. *platyphyllos.* Scop. Fl. carn. 641.

T. à grandes feuilles, ou Tilleul de Hollande. Duh. Arb. n. 2.

T. *foliis cordato-lanceolatis, spongiolis ad nervorum folii angulos sessilibus.* Hall. Hist. n. 1030.

T. *cordata, foliis cordatis, acuminatis, inæqualiter serratis, fructibus 5-locularibus tomentosis.* Mill. Dict.

T. *silesiaca, folio maximo, vario, et profundè serrato, fructu subrotundo, anguloso, et lanuginoso.* Till. Hort. pis. p. 165.

T. *femina.* Lob. Hist. 606.

T. *vulgaris platyphyllos.* J. Bauh. vol. 1. pl. 2. p. 133. Ray. Sinops. p. 473. et Hist. Plant. p. 1694. Magn. Bot. 254. Scop. Fl. carn. edit. 2. n. 641.

T. *femina, folio majore.* C. Bauh. Pin. Ger. Fl. gallo prov. Linn. Fl. suec. edit. 2. p. 183. Quer. Bot. espan. vol. 6.

Var. *a.* T. *corallina.* Ait. Hort. Kew.

Tilleul dont les feuilles sont légèrement velues, les jeunes branches teintes de rouge, et le fruit triangulaire. Duh. Arb. n. 4.

T. *foliis amplioribus, mollibus, subhirsutis.* Hall. Enum. p. 357. n. 1. Bœhm. Lips. n. 397.

T. *europœa, foliis acuminatis, serratis, subhirsutis; fructibus 4-angularibus, subpilosis.* Mill. Dict.

T. *sylvatica nostras, foliis amplis hirsutis pubescentibus, fructu tetragono, pentagono aut hexagono.* Pluk. Almag. 368.

T. *foliis molliter hirsutis, viminibus rubris, fructu tetragono.* Ray. Sinops. p. 473.

Var. *b.* T. *variegata; folio majore variegato.* Tilleul à grandes feuilles panachées. Duh. Arb. n. 3.

Vulgairement, *Tilleul de Hollande.*
En anglais, *Common lime tree.*

Cette espece a beaucoup de rapports avec la précédente; elle présente néanmoins plusieurs caracteres qui prouvent qu'elle ne doit pas être considérée comme une de ses variétés: elle ne s'éleve point à une aussi grande hauteur; ses feuilles sont constamment beaucoup plus grandes, plus molles, et plus velues; ses fleurs

s'épanouissent un mois plutôt ; et son péricarpe differe non seulement par sa forme et par les nervures dont il est relevé, mais encore par sa substance plus dure et plus épaisse.

Les anciens botanistes, dit M. Ventenat, parmi lesquels nous citerons seulement les deux Bauhin, Raj et Plukenet, plusieurs modernes, tels que Miller, Haller, Duhamel, Scopoli, Schkur, Erhart, etc., ont pensé que ces deux especes étoient réellement distinctes.

Linnéus paroît avoir exposé dans l'*Hort. Cliff.*, pag. 204, les motifs qui l'ont déterminé à réunir les deux Tilleuls d'Europe : « *Fructus globosus, si modo unico prægnans est semine, ut communiter fit; si verò omnia quinque semina ad maturitatem perveniunt, angulatus fit fructus* ». Pour juger du degré de confiance que méritoit cette observation de Linnéus nous avons ouvert un grand nombre de fruits des deux especes, et nous pouvons assurer qu'il n'en est aucun où nous ayons trouvé plus de deux semences, et que le plus grand nombre n'en contenoit qu'une seule.

Nous terminerons cette discussion en observant qu'il est des pays où il n'existe qu'une seule espece de Tilleuls; par exemple, on ne trouve en Bohême, en Danemarck, etc. que le *Tilia mycrophylla*, tandis qu'en Suede, en Espagne, et dans d'autres parties de l'Europe, on ne rencontre que le *Tilia platyphyllos.* Mais si ces deux especes étoient des variétés l'une de l'autre, pourquoi n'existeroient-elles pas ensemble dans les mêmes lieux?

Habite. La Suede, l'Espagne, la France, etc.

Fleurit. A la fin du printemps ; ses fruits sont mûrs en automne.

Usages. On choisit de préférence le Tilleul à larges feuilles pour l'ornement des jardins et des lieux publics : dès les premiers jours de printemps il se pare de son joli feuillage, et contribue à la fraîcheur des allées qu'il ombrage. Susceptible d'être taillé et conduit au ciseau, dit M. Dumont-Courset, on l'employoit beaucoup autrefois à des formes symmétriques, et à des décorations d'architecture végétale, qui ont été long-temps adoptées pour l'ornement des jardins. Ce mauvais goût, que l'on portoit quelquefois jusqu'à l'extravagance, a cédé la place à la nature ; et si l'art y ajoute aujourd'hui ce n'est que pour l'aider dans ses dévéloppements. Cet arbre a le défaut de se dépouiller de très bonne heure. On emploie assez indistinctement les fleurs et l'écorce de cette espece ou de la précédente, mais le bois en est moins estimé.

Culture. On le multiplie par les semis et par les drageons enracinés; mais la premiere méthode est préférable : il reprend très bien à la transplantation. Il est avantageux de le planter jeune, parceque sa tige devient plus droite; il est à propos de la laisser entiere, sans l'étêter, comme l'on fait souvent.

« Voici quelques observations, dit Duhamel (1), sur le premier développement « des bourgeons de cet arbre : Quand les feuilles sortent des boutons elles sont « pliées en deux ; les plus petites feuilles qui se développeront dans la suite ne « sont pas placées dans la duplicature des grandes feuilles, mais elles sont appli-

(1) Traité des semis et des plantations, page 25 du supplément.

« quées en dehors, et sont recouvertes par deux grandes stipules creusées en « cuilleron : ces stipules, qui accompagnent les pédicules des feuilles, prennent « de l'étendue.

« En examinant avec attention le dessous des feuilles, on apperçoit aux angles, « formés par les principales nervures, de petites houppes de poils, qui à la vue « simple paroissent comme des glandes. »

Petalis nectario instructis. — *Pétales munis d'une écaille à leur base.*

3. TILIA glabra. — TILLEUL à feuilles glabres.

T. *foliis profundè cordatis, argutè serratis, glabris; petalis apice truncatis, crenatis; nuce ovatâ, subcostatâ.* Vent.

T. à feuilles en cœur, dentées en scie, glabres; pétales tronqués et dentés au sommet; noix ovale, munie de côtes peu saillantes.

TILIA *americana, floribus nectario instructis, foliis profundè cordatis, argutè serratis, glabris.* Ait. Hort. Kew. 2. p. 229. Willd. Sp. Pl. 2. 229.

T. *foliis majoribus mucronatis.* Clayt. Fl. virg. p. 58. Duh. Arb. n. 5.

T. *americana, floribus nectario instructis.* Linn. Sp. Pl. 733.

T. *amplissimis glabris foliis, nostrati similis.* Pluck. Mant. 181.

T. *americana, foliis cordatis, acuminatis, serratis, subtus pilosis; floribus nectario instructis.* Mill. Dict.

T. *americana.* Lezerm. Cat. des arbr. de l'Amériq. sept.

En anglais, *Broad-Leav'd lime tree.*
En allemand, *Schwarze linde.*

Arbre élevé à soixante et dix pieds. Tronc gros, cylindrique, droit; branches recouvertes d'une écorce d'un brun foncé; boutons à feuilles, ovoïdes, glabres, d'un pourpre noirâtre; feuilles en cœur, dentées en scie, très pointues, d'abord légèrement pubescentes, ensuite parfaitement glabres, plus grandes que celles du Tilleul que l'on cultive dans les jardins. Fleurs disposées en corymbe, et portées sur un pédoncule presque deux fois plus long que le pétiole des feuilles; pétales tronqués, et dentés au sommet. Noix ovale, marquée de côtes peu saillantes, pubescente, et de couleur cendrée.

Fleurit. Au printemps; ses fruits sont mûrs en automne.

Habite. Le Canada et les montagnes élevées de la Caroline.

4. TILIA pubescens. *Tab.* 51. — TILLEUL pubescent. *Pl.* 51.

T. *foliis basi truncatis, obliquis, denticulato-serratis, subtus pubescentibus; petalis emarginatis; nuce globosâ, levi.* Vent.

T. à feuilles tronquées à leur base, dentées sur leurs bords, et à dents écartées, pubescentes en dessous; pétales émarginés; noix globuleuse et lisse.

TILIA *pubescens, floribus nectario instructis; foliis basi truncatis, obliquis, denticulato-serratis, subtus pubescentibus.* Ait. Hort. Kew. 2. p. 229. Willd. Sp. Pl. 2. 1162.

T. *americana, floribus nectario instructis; stipulis floriferis.* Walth. Fl. car. 153.

T. *caroliniana, foliis cordatis, obliquis, glabris, subserratis cum acumine; floribus nectario instructis.* Mill. Dict. Lezerm. Cat. des arbres de l'Amériq. sept.

Var. T. *leptophylla, foliis basi obliquè truncatis, laxè serratis, tenuissimis, subpapyraceis, subtus pubescentibus.* Vent.

En anglais, *Pubescent lime tree.*
En allemand, *Feinbehaarte linde.*

Arbre moins élevé que le précédent. Tronc recouvert d'une écorce mince et sillonnée ; branches horizontales ; boutons à feuilles, tomenteux, et de couleur cendrée. Les feuilles, tronquées obliquement à leur base, sont d'abord presque tomenteuses ; mais, à mesure qu'elles prennent de l'accroissement, une partie du duvet tombe, et les poils qui persistent sont alors disposés en étoile, à-peu-près comme dans la plupart des especes du genre *Alyssum*. Ces feuilles sont aussi plus petites, et les dents qui les bordent sont moins rapprochées. Pétales étroits, presque terminés en pointe, et échancrés à leur sommet. Divisions du stigmate plus profondes et plus ouvertes. Noix globuleuse, lisse et tomenteuse.

Habite. A la Louisiane ; il est très commun dans la Caroline, et principalement dans les environs de Charles-Town, où Michaux l'a observé.

5. TILIA heterophylla.

T. *foliis ovatis, argutè serratis, basi nunc cordatis, nunc obliquè aut æqualiter truncatis, subtus tomentosis ; nuce pisiformi.* Vent. Mem. de l'Insitut, I^ere cl. tom. 4. p. 16. pl. 5.

TILLEUL hétérophylle.

T. à feuilles ovales, finement dentées, tantôt en cœur à leur base, tantôt tronquées également ou avec obliquité, cotonneuses en dessous ; noix pisiforme.

Arbre élevé à quinze ou vingt pieds. Jeunes pousses et boutons d'un pourpre noirâtre, et presque glabres. Feuilles tantôt ovales, tantôt échancrées à leur base, tantôt tronquées obliquement ou sur le même plan, finement dentées en scie, et pointues à leur sommet, glabres, et d'un verd sombre en dessus, drapées, d'un blanc de neige en dessous, et munies d'une petite touffe de poils roussâtres dans les points d'où partent les nervures latérales. Pédoncules très longs. Fruits globuleux, à-peu-près de la grosseur d'un pois, relevés de cinq nervures, entre lesquelles il en est d'autres moins saillantes qu'on apperçoit néanmoins sans avoir recours à la loupe.

Habite. Les parties maritimes de la Virginie et de la Caroline.

Pendant long-temps on a confondu ces trois especes de Tilleuls, et ce n'est qu'en suivant le beau travail de M. Ventenat que les cultivateurs nous apprendront ce qu'il convient de faire pour chacune d'elles. Tout ce que nous savons sur leur culture appartient aussi bien à l'une qu'à l'autre. « Il nous est venu, dit Duhamel, « du Canada deux variétés de Tilleuls dont les feuilles sont encore plus grandes « que celles du Tilleul de Hollande. »

6. TILIA rotundifolia. *Tab.* 52.

T. *foliis cordato-subrotundis, subsinuatis, dentatis, verticalibus, subtus albo-tomentosis ; nuce ovatâ.* Vent. Mem. de l'Instit. I^ere cl. tom. 4. pag. 16. pl. 4.

TILLEUL argenté. *Pl.* 52.

T. à feuilles en cœur, arrondies, subsinuées, dentées, disposées sur les tiges perpendiculairement à l'horizon, blanchâtres et cotonneuses en dessous ; noix ovale.

TILIA *alba, foliis profundè cordatis, subsinuatis, dentatis ; subtus tomentosis.* Ait. Hort. Kew. 2. p. 230.

T. *argentea.* Jardin du Mus. d'hist. nat. de Paris.

En anglais, *White lime tree.*

Racine cylindrique, d'abord pivotante, se divisant ensuite en plusieurs branches qui tracent à la surface du terrain, et qui sont munies d'un grand nombre de

chevelus. Feuilles séminales, palmées ou divisées en cinq lobes inégaux; le moyen et les deux extérieurs plus longs. Tige arborescente, cylindrique, très rameuse, recouverte d'une écorce épaisse, dont l'épiderme est cendré et plus lisse que dans les autres especes. Branches alternes, cylindriques, très rameuses, recouvertes dans leur partie supérieure d'un duvet épais et cendré qui s'enleve facilement lorsqu'on passe le doigt dessus; les inférieures horizontales; les moyennes et les supérieures droites ou presque droites, et plus courtes. Rameaux presque sur deux rangs opposés, de la forme des branches et de la même couleur. Boutons ovales, tomenteux, d'un verd cendré. Feuilles arrondies, en cœur à leur base, inégalement dentées en scie, et souvent sinuées sur leurs bords, pointues à leur sommet, verticales, pétiolées, planes, relevées de nervures extrêmement rameuses, d'abord tomenteuses et d'un blanc de neige sur leurs deux surfaces, ensuite glabres, et d'un verd sombre sur la surface supérieure, longues et larges de neuf à dix centimetres. Pétioles cylindriques, un peu renflés à leur base et à leur sommet, ouverts, tomenteux, environ du tiers de la longueur des feuilles. Stipules opposées, linéaires et en lance, obtuses, membraneuses, droites, rayées, planes, tombant promptement, de la moitié de la longueur du pétiole, larges de six millimetres.

Fleurs disposées en un corymbe serré, d'abord d'un jaune de soufre, ensuite blanchâtres, répandant une odeur semblable à celle de la jonquille, longues et larges d'un centimetre. Pédoncule commun, naissant à côté du pétiole de la feuille, cylindrique, adhérent dans presque toute l'étendue de sa moitié inférieure à la nervure moyenne d'une bractée, libre et rejeté sur le côté dans sa partie supérieure, divisé à son sommet en plusieurs pédicules, tomenteux, à-peu-près de la longueur du pétiole des feuilles. Bractée membraneuse, oblongue-obtuse, veinée, pubescente, un peu plus longue que le pédoncule, large de huit millimetres. Pédicules cylindriques, à une fleur, munis chacun de deux bractées dans leur partie moyenne, presque droits, tomenteux, environ du quart de la longueur du pédoncule. Bractées presque opposées, linéaires, membraneuses, droites, pubescentes, tombant promptement, et très courtes.

Calice à cinq divisions ovales-aiguës, convexes et pubescentes en dehors, concaves et drapées intérieurement, traversées par une nervure longitudinale, presque droites, vertes à leur base, d'un blanc jaunâtre dans leur partie supérieure. Corolle formée de cinq pétales oblongs, presque obtus, légèrement crénelés à leur sommet, écailleux à leur base intérieure, presque droits, glabres, d'un jaune pâle, un peu plus longs que les divisions du calice. Ecailles en spatule; hypogynes opposées aux pétales, de la couleur de la corolle, et un peu plus courtes. Filets des étamines filiformes, droits avant l'émission du pollen, ensuite contournés, d'un blanc de neige, de la longueur des écailles; antheres arrondies, droites, à deux loges, creusées de quatre sillons, s'ouvrant sur les sillons latéraux, d'un jaune doré; pollen de la couleur des antheres. Ovaire ovale, tomenteux, blanchâtre; style cylindrique, glabre, d'un blanc jaunâtre, saillant ou plus long que la fleur; stigmate dilaté, à cinq lobes, de la couleur du style. Noix ovale, coriace, relevée de cinq côtes peu saillantes, tomenteuses, de couleur cendrée.

Fleurit. A la fin du printemps; ses fruits mûrissent en automne.

Habite. Cet arbre, originaire, selon Aiton, du nord de l'Amérique, croît

naturellement dans la Hongrie, dit M. Ventenat; il a été observé auprès de Constantinople par Bruguiere et Olivier.

Histoire et Usages. M. Gordon l'introduisit en Angleterre en 1767. Aiton, directeur du jardin de Kew, en envoya quelques pieds, il y a environ douze ans, aux citoyens Thouin et Cels, qui l'ont propagé avec succès, l'un dans le jardin du Muséum d'histoire naturelle, et l'autre dans sa pépiniere d'Arcueil. Parmi les individus qui existent dans ces deux jardins il n'en est aucun qui soit franc de pied, tous ont été greffés sur le Tilleul de Hollande; néanmoins ces enfants adoptifs croissent avec autant de vigueur que s'ils existoient dans leur pays natal. Quelques uns d'entre eux ont fleuri et fructifié en l'an 6 et en l'an 7 de la république : le citoyen Thouin a semé leurs graines, qui ont parfaitement levé; et nous pouvons espérer que bientôt cette espece intéressante embellira les jardins des amateurs : elle présente plusieurs avantages qui lui feront sans doute obtenir la préférence sur les autres Tilleuls; ses feuilles, plus épaisses et plus charnues, résistent mieux aux chaleurs de l'été; elles procurent par leur situation verticale un abri impénétrable aux ardeurs du soleil; la blancheur de leur surface inférieure, le verd sombre de leur surface supérieure, et la couleur dorée des fleurs, forment un contraste qui charme la vue. Nous pouvons encore ajouter que les fleurs sont plus nombreuses que dans les autres especes, qu'elles répandent une odeur plus suave, et qu'elles durent plus long-temps.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'intérieur de l'écorce fournit aux pêcheurs de Suede des nasses pour prendre le poisson, et aux bergers de la Carniole et de quelques autres contrées une toile, à la vérité grossiere, mais qui leur sert néanmoins à se soustraire aux injures de l'air. La séve du Tilleul est aussi abondante que celle du Bouleau et de l'Erable; et de célebres naturalistes ont pensé qu'on pourroit par des ébullitions et des clarifications répétées en extraire du sucre. (1)

Les habitants de la Suede, de la Norwegé, de la Carniole, de la Suisse, etc., ramassent avec soin les feuilles du Tilleul pour la nourriture des troupeaux : ils les donnent également aux bestiaux; mais Linnéus a observé qu'elles communiquoient une mauvaise qualité au lait des vaches.

Les fleurs du Tilleul contiennent la liqueur précieuse dont les abeilles composent leur miel. Cette substance est très abondante en Lithuanie, parcequ'il existe une grande quantité de Tilleuls dans cette partie de la Pologne.

Les fruits du Tilleul ont été long-temps regardés comme ne pouvant être d'aucun usage. Missa, médecin de la faculté de Paris, est le premier qui découvrit qu'ils avoient une propriété qu'on étoit loin de soupçonner. En triturant des fruits de Tilleul mêlés avec quelques unes de ses fleurs, ce savant obtint un beurre qu'il disoit être parfaitement semblable au chocolat, ayant le même goût, et donnant la même pâte que le cacao. Les étrangers accueillirent cette découverte avec plus d'intérêt que ne le firent alors les Français. Frédéric-le-Grand engagea Margraff à vérifier les observations du médecin français. Le chimiste prussien fit plusieurs

(1) Adans. Fam. des Pl. vol. II, p. 380.

expériences, qui lui démontrerent qu'à la vérité on pouvoit obtenir des graines du Tilleul une espece de chocolat, mais que ce chocolat, préparé selon les procédés de Missa, ne pouvoit jamais durcir comme celui du cacao; qu'il devenoit plutôt rance, et qu'il en différoit beaucoup quant à la consistance, quant au goût, et quant à l'odeur. Les expériences de Margraff prouvent sans doute que la découverte du médecin français n'étoit pas aussi importante que le croyoit son auteur; néanmoins j'ai cru devoir la rappeler, dit M. Ventenat, parcequ'il pourroit se faire qu'en employant les graines de quelques unes des especes d'Amérique on parvînt peut-être à réaliser les espérances que Missa avoit conçues.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 50. 1. Fleur entiere.
2. Calice et Pistil.
3. Fruit coupé en deux.
4. Graines.

PLANCHE 51. Rameau de grandeur naturelle.
1. Fleur entiere.

PLANCHE 52. Rameau de grandeur naturelle.
1. Fleur entiere.
2. Calice renversé; un Pétale et un Nectaire; quelques Étamines; Pistil.
3. Fruits.
4. Fruit coupé transversalement.
5. Graines.

SMILAX. SALSEPAREILLE.

SMILAX. Linn. Classe XXII. *Dioëcie.* Ordre VI. *Hexandrie.*

SMILAX. Juss. Classe III. *Monocotylédones. Etamines pérygines.* Ordre II. Famille des Asperges.

GENRE.

Fleurs dioïques.

Fleur mâle.

CALICE. Six divisions, ouvert, en cloche; divisions oblongues, rapprochées à leur base, et recourbées à leur sommet.

COROLLE. Nulle.

ETAMINES. Au nombre de six ; filets cylindriques ; antheres oblongues.

Fleur femelle.

CALICE. Comme dans les fleurs mâles.

COROLLE. Nulle.

PISTIL. Un ovaire ovale, supérieur ; trois styles très petits ; stigmates oblongs, recourbés et pubescents.

PERICARPE. Baie globuleuse, à trois loges, à trois graines, dont une avorte quelquefois.

GRAINES. Arrondies, deux à deux dans les loges.

Caractere essentiel. Fleurs dioïques ; ovaire supérieur ; trois styles, et trois stigmates.

Caractere secondaire. Arbrisseaux, ou rarement plantes herbacées ; tige grimpante ; feuilles souvent en cœur, et munies à leur base de deux vrilles ; fleurs axillaires.

Ordre naturel. Ce genre fait partie de la famille des Asperges ; il se trouve placé entre le *Ruscus* et le *Dioscorea*, avec lesquels il a de l'analogie.

Dénomination. Suivant Dalechamp et quelques uns de ses contemporains, le nom de *Smilax* a été donné par les Grecs et les Romains à un grand nombre d'arbres de différents genres ; il étoit celui d'une jeune fille de la Grece, qui, éprise d'amour pour Crocus, fut métamorphosée en cet arbuste. Le savant abbé Banier a pensé que Crocus et Smilax étoient deux époux, qui furent changés en cet arbuste pour avoir mené une vie chaste et innocente.

Observations. Cet ouvrage contient la description ou la phrase botanique de vingt-cinq especes de Salsepareilles, dont une croît naturellement dans le midi de la France et de l'Europe; suivant Pline (1) elle est originaire de la Cilicie. Un très grand nombre cultivées aux environs de Paris sont originaires de l'Amérique ; les autres se trouvent aux Indes et à Madagascar.

---

(1) Pline, liv. XVI, chap. 35.

ESPECES.

Caule aculeato.

SMILAX aspera. *Tab.* 53.

S. *caule aculeato, angulato; foliis dentato-aculeatis, cordatis, novem nerviis.* Gouan. Monsp. 505. Linn. Sp. Pl. 1458.

Tige munie d'aiguillons.

SALSEPAREILLE commune. *Pl.* 53.

S. à tige anguleuse, munie d'aiguillons, ainsi que les feuilles, qui sont en cœur et à neuf nervures.

SMILAX *caule angulato, aculeato; foliis cordato-oblongis, acutis, aculeatis.* Hort. Cliff. 458. Roy. Lugdb. 228.

Smilax aspera, fructu rubente. Bauh. Pin. 296.

Smilax aspera, rutilo fructu. Clus. Hist. 1. p. 112.

Vulgairement, *Liseron épineux, Liset piquant.*
En anglais, *Common Smilax.*
En espagnol, *Carça parilla.*
En italien, *Rovo cervino.*
En portugais, *Recama, et Allega-Caou.* Clus.

Arbuste grimpant. Tige anguleuse, striée, mince. Feuilles en cœur, plus ou moins larges, coriaces, persistantes, entieres, ordinairement maculées de blanc sale, munies sur leurs bords d'aiguillons; deux vrilles à la base de chaque pétiole, au moyen desquelles cet arbuste s'attache aux arbres voisins. Fleurs en corymbes axillaires, très nombreuses, portées sur des pédoncules filiformes. Calice à six divisions ouvertes et recourbées à leur sommet. Corolle nulle; six étamines. Baie globuleuse, de couleur rouge ou noire, à trois loges et trois graines.

VARIÉTÉS.

a. S. *aspera, foliis hastato-cordatis, strictis.* — S. commune, à feuilles en cœur très alongé, et peu larges.

b. S. *aspera, foliis cordatis amplioribus.* — S. commune, à feuilles en cœur, et assez grandes.

Fleurit. Vers la fin de l'été; les baies viennent à maturité au commencement de l'hiver.

Habite. La France méridionale, l'Espagne, et le levant.

Cet arbuste a été connu des anciens; on ne l'employoit point dans la formation des couronnes, ni dans les sacrifices, parcequ'on le regardoit comme étant de mauvais augure: son aspect est assez triste, ce qui lui fit donner le nom d'une jeune personne éprise d'amour pour Crocus, et métamorphosée en cet arbuste, suivant Ovide. (1)

Et Crocon in parvos versum cum Smilace flores.

Usages. « Cette plante n'est pas d'un grand usage pour la décoration des jar-
« dins; on peut néanmoins en mettre quelques pieds dans les bosquets d'automne:
« elle convient dans les remises, où elle fera des buissons très touffus, qui ser-
« viront d'asyle au gibier; d'ailleurs les semences y attireront les oiseaux.

(1) Ovide, Métamorph. liv. IV, fab. 10.

« Aux environs de Montpellier on en fait des haies, qui ne sont cependant « guere propres à protéger beaucoup les héritages.

« La racine de cette plante passe pour être sudorifique; c'est pour cela qu'on « la nomme *fausse Salsepareille* ». Duh.

Cet arbuste n'offre aucun agrément, et on ne le cultive dans les jardins que par curiosité; il fleurit tous les ans et donne des fruits au jardin du Muséum d'histoire naturelle et chez M. Cels : ses racines passent pour être sudorifiques et dessicatives, mais à un degré beaucoup plus foible que celles de la véritable Salsepareille, *Smilax Salsaparilla.*

Culture. « Les Smilax s'accommodent de toutes sortes de terrains; ils se « multiplient aisément par des drageons enracinés qui se trouvent auprès des « gros pieds ». Duh.

On multiplie aussi cet arbuste par les semences tirées de son pays natal, et semées dans des pots aussitôt qu'elles sont arrivées; elles ne leveront néanmoins qu'au bout de deux et même de trois ans: il est à propos au second printemps de mettre ces pots dans une couche pour hâter la germination et fortifier ensuite les jeunes plantes. Au nord de la France cette espece est exposée à périr par les grands froids; et M. Dumont-Courset conseille d'en garder toujours quelques pieds en orangerie lorsqu'on le met en pleine terre. Dans le milieu et le sud de la France il brave toutes les saisons : un sol léger, frais, est ce qui lui convient le mieux.

SMILAX mauritanica.

S. *caule aculeato, angulato, scandente; foliis cordatis, mucronatis, sub septem nerviis, inermibus, rariùs aculeatis; baccis rubentibus.* Desf. Fl. atl. 2. 367.

SALSEPAREILLE de Mauritanie.

S. à tige munie d'aiguillons, anguleuse, grimpante; feuilles en cœur, mucronées, presque à sept nervures, inermes, rarement épineuses; baies rouges.

SMILAX *caule aculeato, angulato; foliis subinermibus, cordato-lanceolatis, quinque nerviis.* Poir. It. 2. p. 263. Linn. Gm. 582.

Tige élevée à vingt ou trente pieds, fruticuleuse, sarmentacée, grimpante, anguleuse, munie d'aiguillons. Feuilles alternes, fermes, pétiolées, en cœur, inermes, quelquefois munies d'aiguillons sur leurs bords. Pétioles munis à leur base de deux vrilles. Fleurs très odorantes, dioïques, terminales, chacune sur un pédicule fasciculé; faisceaux disposés en grappes. Fleur mâle, calice coloré, à six divisions profondes, linéaires, étroites, un peu obtuses, recourbées; corolle nulle; six étamines plus courtes que le calice. Fleur femelle, calice comme dans les fleurs mâles; style petit, trifide. Baies arrondies, trifides, rouges, de la grandeur d'un pois.

Cette espece, observée sur la côte de Barbarie, et cultivée au Muséum d'histoire naturelle, se rapproche beaucoup de la précédente; mais sa tige est très élevée, ses feuilles sont deux ou trois fois plus grandes, et sans taches. Comme celles de presque toutes les Salsepareilles, les feuilles de cet arbuste sont quelquefois inermes, suivant le terrain où on le trouve.

Habite. Aux environs d'Alger.

Usages. Cette plante, ainsi que la précédente, ne peut pas être d'un grand usage pour la décoration des jardins ; il est à propos néanmoins de la placer dans les remises, au midi de la France, elle formera, comme l'autre, des buissons très touffus et beaucoup plus élevés. Cette espece de Salsepareille, comme les autres, est particulièrement cultivée dans les écoles de botanique.

Culture. Dans la partie septentrionale de la France cet arbuste a besoin d'être mis à l'orangerie pendant l'hiver; mais dans sa partie méridionale il ne craindroit pas la mauvaise saison, étant très rustique, comme presque toutes les Salsepareilles. On la multiplie de graines, que l'on seme dans des vases : au bout d'un an on sépare les jeunes pieds pour les placer dans des petits pots, que l'on met dans l'orangerie ou sous des châssis.

SMILAX excelsa. *Tab.* 54.

S. *caule angulato; foliis inermibus, cordatis, majoribus, septem nerviis.* N.

SALSEPAREILLE élevée. *Pl.* 54.

S. à tige anguleuse; feuilles inermes, en cœur, très grandes, et à sept nervures.

SMILAX *caule aculeato, angulato; foliis inermibus, cordatis, novem nerviis.* Linn. Spec. Plant. 1458.

S. *caule angulato, aculeato alternatim inflexo; foliis sagittatis, acutis, inermibus.* Roy. Lugdb. 228.

S. *orientalis, sarmentis, aculeatis, excelsas arbores scandens; foliis non spinosis.* Tournef. Cor. 45.

S. *aspera pontica, sarmentis arbores excelsas scandentibus; foliis amplioribus, non spinosis.* Ic. Ined. in Juss. collectionibus.

Cette espece, figurée par Aubriet, qui accompagna Tournefort dans son voyage du levant, differe des deux especes précédentes par ses feuilles en cœur, très grandes, et sans aiguillons. Le dessin original se trouve dans les collections de M. de Jussieu ; il a bien voulu me le communiquer.

Arbuste grimpant et s'élevant jusqu'au sommet des plus grands arbres. Tige légèrement anguleuse, cannelée, munie d'aiguillons droits, quelquefois légèrement recourbés. Feuilles en cœur, inermes, lisses des deux côtés, à sept nervures, beaucoup moins dures et coriaces que dans les especes précédentes. Fleurs en corymbes; pédoncules fasciculés. Fleur mâle, calice à six divisions ouvertes, recourbées à leur sommet; corolle nulle. Fleur femelle, calice comme dans les fleurs mâles ; ovaire arrondi ; baie globuleuse, renfermant deux graines convexes d'un côté, et aplaties de l'autre.

Habite. Le levant.

Culture. On éleve facilement cet arbuste au Muséum d'histoire naturelle et chez M. Cels, où il est cultivé ; il demande à-peu-près les mêmes soins que la premiere espece.

SMILAX lanceolata.

S. *caule angulato, basi sæpius spinoso; foliis inermibus, junioribus lanceolatis, adultioribus ovatis aut ovato-lanceolatis.* N.

SALSEPAREILLE à feuilles lancéolées.

S. à tige anguleuse, souvent munie d'aiguillons à la base; feuilles inermes, les plus jeunes lancéolées, devenant ensuite ovales ou ovales-lancéolées.

Arbrisseau sarmenteux, grimpant. Tige anguleuse, souvent épineuse à la base,

et inerme auprès des jeunes rameaux. Feuilles inermes, blanchâtres, très entieres, munies de trois nervures; les plus jeunes sont lancéolées; elles deviennent ovales ou ovales-lancéolées dans leur entier développement. Baies rougeâtres renfermant deux ou trois graines; elles persistent sur l'arbrisseau pendant l'hiver.

Cette plante n'est pas le *Smilax lanceolata* de Linnéus; et la figure de Catesby, vol II, p. 84, t. 84, que cet illustre naturaliste cite à l'appui, n'est pas de ce genre, ni même de la famille.

Habite. La Basse-Caroline, dans les terrains humides. M. Michaux, qui l'a rapporté de cette contrée, en a communiqué plusieurs rameaux à M. de Jussieu; il a observé que ses tiges se couvrent d'épines lorsqu'on la cultive dans un lieu sec.

SMILAX sarsaparilla.

S. *caule subangulato, spinoso; foliis cordatis, inermibus, trinerviis; petiolis triquetris asperis; radicibus teretibus geniculatis; baccis globosis, cœruleis, monospermis.* Walt. Fl. 145.

SALSEPAREILLE officinale.

S. à tige légèrement anguleuse, munie d'aiguillons; à feuilles en coeur, inermes; trois nervures; pétioles à trois angles rudes; racines cylindriques géniculées; baies globuleuses, de couleur bleue, et monospermes.

SMILAX *caule aculeato, angulato; foliis inermibus, ovatis, retuso-mucronatis, trinerviis.* Linn. Sp. Pl. 1459.

S. *caule angulato, aculeato; foliis ovatis, acutis, inermibus.* Roy. Lugdb. 228.

S. *caule subangulato, spinoso; foliis cordatis, inermibus, trinerviis; petiolis triquetris asperis; radicibus teretibus geniculatis; baccis globosis, cœruleis, monospermis.* Walt. Fl. car. 245.

S. *caule angulato, aculeato; foliis dilatato-cordatis, inermibus, acutis.* Hort. Cliff. 459.

S. *aspera peruviana, S. sarsaparilla.* Bauh. Pin. 296.

En anglais, *Medicinal Smilax.*

Arbrisseau à tige anguleuse, munie d'aiguillons. Feuilles inermes, ovales, en cœur, terminées par un aiguillon recourbé comme presque toutes les feuilles des Smilax; à trois nervures: ses racines sont cylindriques et géniculées; et ses fruits de petites baies de couleur bleue et ressemblantes au fruit de notre Genievre.

Habite. L'Amérique.

Usages. Pendant très long-temps on a attribué aux racines d'une Salsepareille, apportée du Pérou par les Espagnols, de grandes vertus dans les maladies où il falloit exciter la transpiration, et nous doutons que ce soit celle que Linnéus nomme *Smilax sarsaparilla*, à l'exclusion des autres especes; il paroît au contraire que toutes les Salsepareilles ont une vertu sudorifique, et que celles du Pérou, comme toutes les plantes des contrées équatoriales, possedent cette vertu à un degré plus éminent: au reste on l'employa beaucoup dans le traitement des maladies vénériennes; mais elle n'eut pas dans nos climats les mêmes succès que dans les pays chauds de l'Amérique, où les pores de la peau sont plus ouverts et laissent échapper facilement la transpiration. On l'a abandonnée pour le traitement de ces maladies, mais elles passent toujours pour sudorifiques et dessicatives.

SMILAX rotundifolia.

S. *ramis angulosis, rariter aculeatis; foliis subrotundatim cordato-ovalibus, acutis glaberrimis, 5-nerviis; baccis sphæricis.* Mich. Fl. am. bor. 237.

SALSEPAREILLE à feuilles arrondies.

S. à tige anguleuse, munie de quelques aiguillons; feuilles arrondies en coeur, très glabres, et à cinq nervures; fruit sphérique.

S. *caule subtereti spinoso; foliis rotundato-cordatis, quinque nerviis.* Walt. Fl. car. 245.

En anglais, *Round-Leav'd Smilax.*

Arbuste à tige légèrement anguleuse, munie de vrilles très longues aux aisselles des feuilles, qui sont arrondies en cœur, acuminées à leur sommet, glabres, et à cinq nervures. Fleurs aux aisselles des feuilles, portées sur un pédoncule commun, grêle et aplati, fasciculées; pédoncules propres, filiformes, et longs d'environ six lignes. Fruit arrondi, de la grosseur de nos groseilles.

Habite. La Virginie, dans l'Amérique septentrionale.

SMILAX glauca.

S. *caule subtereti; foliis cordato-ovatis, glabris, subtus glaucis, 5-nerviis.* N.

SALSEPAREILLE à feuilles glauques.

S. à tige légèrement cylindrique; feuilles ovales, en coeur, glabres, glauques en dessous, à cinq nervures.

S. *glauca, ramis subteretibus, passim aculeatis; foliis quasi cordato-ovalibus, acuminatis, glabris, subtus glaucis, 5-nerviis; umbellulis longiusculè pedunculatis; floribus parvulis.* Mich. Fl. am. bor. 237.

S. *glauca, caule subangulato, spinoso; foliis oblongo-cordatis lævibus subnervosis, subtus glaucis; pedunculis geniculos æquantibus; baccis nigris trispermis.* Walt. Fl. car. 245.

Arbrisseau à tige presque cylindrique, anguleuse; vrilles aux aisselles des feuilles, dont le pétiole embrasse une partie de la tige. Feuilles en cœur ovale, acuminées à leur sommet, luisantes à leur partie supérieure, et glauques en dessous, munies de cinq nervures. Fleurs aux aisselles des feuilles, portées sur un pédoncule commun, long d'un pouce, et réunies au nombre de douze à quinze. Baies noires et globuleuses.

Habite. Les forêts de la Caroline.

SMILAX pseudo china.

S. *caule inermi tereti; foliis inermibus; caulinis cordatis, rameis ovato-oblongis, quinque nerviis.* Linn. Sp. Pl. 1461.

SALSEPAREILLE à racines rouges.

S. à tige inerme cylindrique; feuilles inermes, celles de la tige en cœur, celles des rameaux ovales-oblongues, à cinq nervures.

SMILAX *caule tereti inermi; foliis cordato-ovatis, acutis, inermibus; petiolis bidentatis.* Hort. Cliff. 459.

S. *aspera, fructu nigro; radice nodosa magna, lævi, farinacea.* Sloan. Jam. 105. Hist. 1. p. 31. t. 143. f. 1.

Smilax aspera nodosa; radice rubra majore. Plum. Ic. 82.

Arbrisseau grimpant, à tige cylindrique, légèrement cannelée, armée de piquants à sa base, et entièrement inerme sur les rameaux. Les feuilles qui sont immédiatement attachées à la tige sont ovales, élargies en cœur; celles des rameaux sont plus étroites et oblongues; elles sont glabres des deux côtés; elles ont leurs bords très entiers, et leur surface est marquée de cinq nervures. Les fleurs, situées sur un pédoncule commun, long de quatre lignes, sont portées sur un pédoncule particulier de la même longueur; il leur succede de petits fruits qui renferment deux ou trois graines.

Fleurit. Vers la fin de l'été.

Habite. La Virginie, la Jamaïque, et une partie de la Caroline.

SMILAX bona nox.

S. *caule angulato; foliis hastato-lanceolatis, ciliatis*, 5-*nerviis*. N.

SALSEPAREILLE ciliée.

S. à tige anguleuse; à feuilles lancéolées en fer de fleche, ciliées, à cinq nervures.

SMILAX *ramis angulosis, aculeatis; foliis hastato-lanceolatis, auribus rotundato-obtusis*, 5-*nerviis; baccis globosis*. Mich. Fl. am. bor. 237.

S. *caule subangulato spinoso; foliis auriculatis, vix nervosis, subaculeato-ciliatis; baccis ovatis, monospermis*. Walt. Fl. car. 245.

Arbrisseau à tige anguleuse, angles légèrement aigus. Tige munie d'aiguillons droits longs de trois lignes, ou inerme. Feuilles en fer de fleche, à cinq nervures, larges d'environ un pouce à leur base, et longues de deux pouces, terminées en pointe, acuminées à leur sommet, portées sur un pétiole qui embrasse en partie la tige. Fleurs aux aisselles des feuilles, portées sur un pédoncule commun, long d'environ six lignes, et aplati.

Cette plante, dont j'ai vu un échantillon dans l'herbier de M. Richard, qui le tient de M. Michaux, offre, comme beaucoup de Salsepareilles, une tige, tantôt inerme, et tantôt munie d'aiguillons.

SMILAX laurifolia.

S. *caule inermi, teretiusculo; foliis inermibus, lanceolato-oblongis, lævigatis, coriaceis, trinerviis*. N.

SALSEPAREILLE à feuilles de Laurier.

S. à tige inerme, presque cylindrique, à feuilles inermes, lancéolées-oblongues, lisses, coriaces, et munies de trois nervures.

SMILAX *ramis teretiusculis, subinermibus; foliis coriaceis, lanceolato-oblongis, trinerviis, lævigatis, persistentibus; umbellulis brevissimè pedunculatis; baccis globosis*. Mich. Flor. car. 237.

S. *caule volubili subangulato infernè spinoso; foliis rigidis, perennantibus, nutantibus, trinerviis, ovato-lanceolatis, aliquanto obtusis, spina mutica terminatis; baccis globosis conglomeratis, nigris monospermis*. Walt. Fl. car. 244.

S. *caule aculeato tereti; foliis inermibus, ovato-lanceolatis trinerviis*. Linn. Sp. Pl. 1460.

Smilax lævis, laurifolio; baccis nigris. Catesb. Car. 1. p. 15. t. 15.

En anglais, *Laurel-Leav'd Smilax*.

Arbrisseau grimpant. Tige cylindrique. Feuilles lisses, inermes, coriaces, comme celles du Laurier, entieres sur leurs bords, à trois nervures, ovales-lancéolées, terminées par une pointe sessile. Fleurs situées aux aisselles des feuilles, sur un pédoncule commun, long d'environ quatre lignes, et portées sur un pédoncule propre de la même longueur; calice à six divisions réfléchies; corolle nulle. Fruit arrondi, renfermant deux ou trois graines.

Habite. La Virginie et la Caroline.

SMILAX china.

S. *caule subangulato, teretiusculo; foliis retuso-acuminatis, ovato-cordatis, basi rotundatis, quinque nerviis, supra rigidissimis*. N.

SALSEPAREILLE squine.

S. à tige légèrement anguleuse, un peu cylindrique; à feuilles acuminées, ovales en coeur, arrondies à leur base; à cinq nervures, rudes à leur surface supérieure.

SMILAX *caule subaculeato, teretiusculo; foliis inermibus, ovato-cordatis, quinque nerviis*. Linn. Sp. Pl. 1459.

S. *caule aculeato ; foliis orbiculato-ovatis, inermibus, quinque nerviis.* Mat. med. 461. Gron. Orien. 317.

S. *minus spinosa, fructu rubicundo ; radice virtuosa, China dicta seu Sankiva.* Kaempt. Amoen. 781. tab. 782.

En anglais, *Chinese Smilax.*

Arbrisseau grimpant, à tige légèrement anguleuse, presque cylindrique. Feuilles alternes, pétiolées, ovales en cœur, arrondies à leur base, munies de cinq grandes nervures, et couvertes à leur surface supérieure de nervures latérales très proéminentes, ce qui rend la feuille rude au toucher. Pétiole élargi à sa base, engaînant le pédoncule, et donnant naissance aux vrilles. Pédoncule long d'environ un pouce ; ombellule composée de huit ou neuf fleurs. Fruit arrondi, de la grosseur de nos prunes sauvages.

Fleurit. Vers le milieu de l'été.

Habite. L'isle de Madagascar, et les lieux élevés de l'isle de Bourbon, d'où Commerson en a rapporté plusieurs rameaux. Linnéus parle de cette espece comme originaire de la Chine et du Japon ; et la figure de Kœmpfer, qu'il cite dans sa Synonymie, m'a paru convenir à la plante dont j'ai vu des rameaux dans l'herbier de M. de Jussieu.

Usages. Avant qu'on se servît du mercure, la racine de cette plante étoit usitée en médecine dans le traitement des maladies vénériennes. Au rapport de Commerson à l'isle de Bourbon on s'en sert encore aujourd'hui ; on prend pour cela gros comme un œuf de sa racine, et on la met dans la tisane antivénérienne, après l'avoir écrasée. Cette racine a été connue en Europe en 1535 ; des marchands chinois la vendoient sous le nom de *fou-ling*, et la vantoient comme un spécifique contre les maladies vénériennes bien plus efficace et moins gênant que le gaïac. Les Espagnols en parlerent à Charles-Quint avec tant d'éloge, que ce prince en fit usage de son propre mouvement à l'insu de ses médecins, pour guérir de la goutte. Vesal, son médecin, attribue le peu de succès du remede à l'inexactitude que ce prince apporta dans le traitement. Cette racine, abandonnée pour les maladies vénériennes, depuis l'usage du mercure, est encore estimée propre à purifier le sang, et utile contre les tumeurs squirreuses, la jaunisse, et la goutte.

Culture. Cette plante demande les mêmes soins que les autres Salsepareilles; mais il est à propos, suivant M. Dumont-Courset, de la mettre dans l'orangerie pendant les grands froids.

SMILAX pubera.

S. *caule inermi, vix volubili ; foliis cordatis, subtus hirsutis ; baccis albidis.* N.

SALSEPAREILLE à feuilles pubescentes

S. à tige inerme, à peine grimpante ; feuilles en cœur, velues en dessous ; baies blanchâtres.

SMILAX *universè pubens ; caule tereti, inermi ; foliis ovali-cordatis, obtusis, 5-nerviis ; umbellulis breviter pedunculatis ; floribus brevissimè pedicellatis.* Mich. Fl. am. bor. 238.

S. *pumila, caule fruticoso vix volubili, subtereti, subpiloso, inermi ; foliis petiolatis, cordatis, quinque nerviis inermibus subtus hirsutis ; baccis oblongis, albidis.* Walt. Fl. car. 244 ?

Arbrisseau à tige très peu élevée, vivace, à peine ligneuse, haute d'environ

un pied, sans épines, cylindrique, et couverte d'un léger duvet. Feuilles ovales, à cinq nervures, dont deux près des bords très légeres, lisses en dessus, cotonneuses en dessous. Fleurs axillaires, formant de petites ombelles presque sessiles; pédoncule commun, long d'environ quatre lignes. Le fruit est une baie ovale, blanchâtre, et monosperme, ce qui distingue cette espece des autres.

Habite. Cet arbrisseau a été observé par M. Michaux dans les lieux ombragés des forêts de la basse Caroline, d'où il en a rapporté plusieurs rameaux que j'ai vus dans les herbiers de MM. de Jussieu et Richard.

Culture. Cette espece, ainsi que les précédentes, s'accommode très bien de notre climat. On multiplie toutes les Salsepareilles par les semences tirées de leur pays natal, et de drageons enracinés, qu'on sépare au commencement de l'automne. Les graines ne levent ordinairement que la seconde année, quelquefois la troisieme, et même la quatrieme : dans le nord de la France il est néanmoins à propos de les garantir de la gelée pendant l'hiver; les plants doivent être piqués dans des pots, qu'on met encore sur une couche pour en faciliter la reprise; et lors des fortes gelées il faut jeter un peu de paille à leur pied pour préserver les racines. On peut, dit M. Dumont-Courset, laisser les Smilaces, la premiere année de leurs semis, dans leurs vases; elles ne font pas de grands progrès d'abord, mais au printemps suivant on les séparera, et on les mettra chacune dans des petits pots, qu'on rentrera pendant l'hiver, soit dans l'orangerie, soit dans tout autre couvert; les châssis leur seront plus favorables.

Voici la phrase botanique de toutes les especes, que j'ai eu occasion d'observer dans les jardins et les collections de Paris :

Caule fruticoso aculeato.	*Tige ligneuse munie d'aiguillons.*
1. SMILAX *aspera.*	SALSEPAREILLE commune.
S. *caule aculeato, angulato; foliis dentato-aculeatis, cordatis, novem nerviis.* Gouan. Mons. 505. Linn. Sp. Pl. 1456.	S. à tige munie d'aiguillons; à feuilles en cœur, à neuf nervures, et bordées d'aiguillons.
Jardins du Muséum et de M. Cels. Habite le midi de la France.	
2. SMILAX *mauritanica.*	SALSEPAREILLE de Mauritanie.
S. *caule aculeato, angulato, scandente; foliis cordatis, mucronatis, septem nerviis, inermibus, rariùs aculeatis; baccis rubentibus.* Desf. Fl. atl. 2. 367.	S. à tige munie d'aiguillons, anguleuse, grimpante; à feuilles en cœur, mucronées, presque à sept nervures, inermes, rarement épineuses; baies rouges.
Herb. de M. Delamark. Habite les environs d'Alger.	
3. SMILAX *bermudensis.*	SALSEPAREILLE des Bermudes.
S. *caule subangulato; foliis cordiformibus, magnis, septem nerviis, margine dentato-aculeatis.* N. Pluk. t. 110. f. 6.	S. à tige légèrement anguleuse; à feuilles en cœur, grandes, à sept nervures, munies d'aiguillons sur leurs bords.
Herb. de M. de Jussieu.	
4. SMILAX *excelsa.*	SALSEPAREILLE élevée.
S. *caule angulato; foliis inermibus, cordatis, septem nerviis.* N.	S. à tige anguleuse; à feuilles inermes, en cœur, et à sept nervures.
Jardin du Muséum. Habite l'Amérique septentrionale.	

5. SMILAX *ovata.*

S. *caule angulato; foliis ovatis, trinerviis, marginibus raro aculeatis.* N.

Herb. de M. de Jussieu et de M. Delamark.

Habite l'Amérique méridionale.

SALSEPAREILLE à feuilles ovales.

S. à tige anguleuse; à feuilles ovales, à trois nervures, munies d'aiguillons sur leurs bords et très distants les uns des autres.

6. SMILAX *indica.*

S. *caule angulato; foliis subrotundis, quinque nerviis.* N.

Herb. Juss.; rapporté par Commerson.

Habite les Indes et l'isle de Madagascar.

SALSEPAREILLE de l'Inde.

S. à tige anguleuse; à feuilles presque rondes, et à cinq nervures.

7. SMILAX *lanceolata.*

S. *caule angulato, spinoso; foliis longis, angustis, lanceolatis, inermibus.* Walt. Fl. car. p. 245.

Herb. de Jussieu; rapporté par Michaux.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à feuilles lancéolées.

S. à tige anguleuse, munie d'aiguillons; à feuilles longues, étroites, lancéolées, inermes.

8. SMILAX *papyracea.*

S. *caule angulato; foliis ovato-elongatis, trinerviis, papyraceis et venosis.* N.

Herb. de M. de Lamark et de M. de Jussieu; envoyé par Bajou.

Habite l'Amérique méridionale.

SALSEPAREILLE papyracée.

S. à tige anguleuse; à feuilles ovales-alongées, à trois nervures, papyracées et veineuses.

9. SMILAX *rotundifolia.*

S. *ramis angulosis, rariter aculeatis; foliis subrotundatim cordato-ovalibus, acutis, glaberrimis, 5-nerviis; baccis sphœricis.* Mich. Fl. am. bor. 237.

Herb. de M. Richard.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à feuilles rondes.

S. à rameaux anguleux, rarement munis d'aiguillons; feuilles en cœur, un peu arrondies, terminées en pointe, très glabres, à cinq nervures; baies sphériques.

10. SMILAX *cuspidata.*

S. *caule subcylindrico; foliis trinerviis, majoribus, ovatis, margine inermi.* Plum. Ic. 85.

Herb. de M. de Jussieu, et rapporté par Leblond.

Habite l'Amérique méridionale.

SALSEPAREILLE à feuilles cuspidées.

S. à tige presque cylindrique; à feuilles munies de trois nervures, grandes, ovales, inermes sur leurs bords.

11. SMILAX *bona nox.*

S. *ramis angulosis, aculeatis; foliis hastato-lanceolatis, auribus rotundato-obtusis, 5-nerviis; baccis globosis.* Mich. Fl. am. bor. 237.

Herb. de M. Richard; rapporté par Michaux.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE ciliée.

S. à rameaux anguleux, munis d'aiguillons; feuilles en fer de fleche, lancéolées, angles inférieurs arrondis-obtus, munies de cinq nervures; fruit globuleux.

12. SMILAX *obliquata.*

S. *caule subangulato; foliis triangulatis, angulis inferioribus obtusis, altero obliquato.* N.

Herb. de M. de Jussieu; recueilli et dessiné au Pérou par Joseph de Jussieu.

SALSEPAREILLE du Pérou.

S. à tige légèrement anguleuse; à feuilles triangulées, angles inférieurs inégalement anguleux et obtus.

13. SMILAX *sarsaparilla*.

S. *caule subangulato spinoso ; foliis cordatis, inermibus, trinerviis ; petiolis triquetris asperis ; radicibus teretibus geniculatis ; baccis globosis, cœruleis, monospermis.* Walt. Fl. car. 245.

Habite l'Amérique.

SALSEPAREILLE officinale.

S. à tige légèrement anguleuse, munie d'aiguillons ; à feuilles en cœur, inermes, à trois nervures ; pétioles à trois angles raboteux ; racines cylindriques géniculées ; baies globuleuses, de couleur bleue, et monospermes.

14. SMILAX *glauca*.

S. *ramis subteretibus, passim aculeatis ; foliis quasi cordato-ovalibus, acuminatis, glabris, subtus glaucis, 5-nerviis ; umbellulis longiusculè pedunculatis ; floribus parvulis.* Mich. am. bor. 237.

Herb. de M. Richard.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à feuilles glauques.

S. à rameaux presque cylindriques, munis de quelques aiguillons ; feuilles en cœur ovale, acuminées, glabres, glauques en dessous, à cinq nervures ; ombellules portées sur un assez long pédoncule ; fleurs petites.

15. SMILAX *subsessiliflora*.

S. *caule cylindrico ; foliis magnis, ovatis, trinerviis ; floribus subsessilibus.* N.

Herb. Juss. ; rapporté par Dombey.

Habite le Brésil.

SALSEPAREILLE à fleurs presque sessiles.

S. à tige cylindrique ; à feuilles grandes, ovales, à trois nervures ; fleurs presque sessiles.

16. SMILAX *pseudo china*.

S. *caule tereti ; foliis inermibus, caulinis cordatis, rameis ovato-oblongis, quinque nerviis.* Linn. Sp. Pl. 1461.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à racines rouges.

S. à tige cylindrique ; feuilles inermes, les caulinéaires en cœur, et celles des rameaux ovales alongées, à cinq nervures.

Caule fruticoso, inermi vel subinermi.

Tige ligneuse, inerme ou rarement garnie d'aiguillons.

17. SMILAX *viscifolia*.

S. *caule angulato ; foliis ovato-oblongis, inermibus, glabris, trinerviis et venosis.* N.

Herb. de M. Delamark.

Habite l'isle de Saint-Domingue.

SALSEPAREILLE à feuilles de Gui.

S. à tige anguleuse ; feuilles ovales-oblongues, inermes, glabres, à trois nervures, et veineuses.

18. SMILAX *laurifolia*.

S. *caule tereti, subinermi ; foliis inermibus, coriaceis, trinerviis, ovato-lanceolatis.* N.

Herb. de M. de Jussieu et de M. Richard ; rapporté par Michaux.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à feuilles de Laurier.

S. à tige cylindrique, munie de quelques aiguillons ; feuilles inermes, coriaces, à trois nervures, ovales-lancéolées.

19. SMILAX *china*.

S. *caule subaculeato, teretiusculo ; foliis inermibus, ovato-cordatis, quinque nerviis.* Linn. Kaempf. Amœn. 781. t. 782.

Herb. Juss. ; rapporté par Commerson.

Habite l'isle de Madagascar.

SALSEPAREILLE squine.

S. à tige munie de quelques aiguillons ; feuilles inermes, en cœur ovale, à cinq nervures.

20. SMILAX *pubera*.

S. *universè pubens; caule tereti, inermi; foliis ovali-cordatis, obtusis, 5-nerviis; umbellulis breviter pedunculatis; floribus brevissimè pedicellatis.* MICH. Fl. am. bor. 238.

Herb. de M. Richard; rapporté par Michaux.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à feuilles pubescentes.

S. entièrement pubescente; tige cylindrique, inerme; feuilles ovales en cœur, obtuses, à cinq nervures; ombellules portées sur de courts pédoncules, ainsi que les fleurs.

21. SMILAX *caduca*.

S. *caule aculeato, tereti; foliis inermibus, ovatis, trinerviis.* Sp. Pl. 1460.

Habite le Canada.

SALSEPAREILLE à feuilles tombantes.

S. à tige munie d'aiguillons, cylindrique; feuilles inermes, ovales, à trois nervures.

22. SMILAX *megalophylla*.

S. *foliis amplioribus, cordatis, auribus rotundis, glabris, venosis.* N.

Herb. de M. de Jussieu.

SALSEPAREILLE à très grandes feuilles.

S. à feuilles très grandes, en cœur, arrondies à leur base, glabres et veineuses.

Caule herbaceo.

Tige herbacée.

23. SMILAX *pulverulenta*.

S. *caule herbaceo, scandente; longè petiolatis, eximiè cordatis, sensim acuminatis, 9-nerviis; umbellulis longissimè pedunculatis.* MICH. Fl. am. bor. 238.

Herb. de MM. de Jussieu et Richard; rapporté par Michaux.

Habite le Canada.

SALSEPAREILLE à feuilles pulvérulentes.

S. à tige herbacée, grimpante; à feuilles portées sur de longs pétioles, en cœur, acuminées, à neuf nervures; ombellules portées sur de très longs pédoncules.

24. SMILAX *tamnifolia*.

S. *caule herbaceo, scandente; foliis longè petiolatis, quasi triangulatim cordatis, rotundato-obtusis; nervis glabris.* MICH. Fl. am. bor. 238.

Herb. de MM. de Jussieu et Richard; rapporté par Michaux.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE à feuilles de Tamnus.

S. à tige herbacée, grimpante; à feuilles portées sur de longs pétioles, en cœur, triangulaires et arrondies, veinées et glabres.

25. SMILAX *herbacea*.

S. *caule herbaceo, erecto, simplici; foliis longè petiolatis, ovalibus, 7-nerviis; umbellulis longissimè pedunculatis; pedunculo compresso; baccis depresso-globosis.* MICH. Fl. am. bor. 238.

Herb. de MM. de Jussieu et Richard; rapporté par Michaux.

Habite l'Amérique septentrionale.

SALSEPAREILLE herbacée.

S. à tige herbacée, droite, simple; feuilles portées sur de longs pétioles, ovales, à sept nervures; ombellules sur de longs pédoncules comprimés; baies arrondies, légèrement déprimées.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 53. 1. Fleur vue en dessus. 2. *Idem*, vue en dessous. 3. Division du calice. 4. Pistil. 5. Baie. 6. Graines.

PLANCHE 54. Rameau en fruits. 1. Baie coupée transversalement. 2. Semences.

SAMBUCUS. SUREAU.

SAMBUCUS. Linn. Classe V. *Pentandrie.* Ordre III. *Trigynie.*

SAMBUCUS. Juss. Classe XI. *Dicotylédones monopétales. Corolle épigyne. Antheres distinctes.* Ordre III. Les Chevrefeuilles.

GENRE.

CALICE. Monophylle, petit, à cinq divisions.

COROLLE. Monopétale, en roue, concave, divisée en cinq parties recourbées en dedans.

ETAMINES. Au nombre de cinq, alternes avec les lobes de la corolle.

PISTIL. Ovaire arrondi, point de style; stigmates au nombre de trois.

PÉRICARPE. Baie sphérique, uniloculaire, à trois graines, à peine couronnée.

GRAINES. Au nombre de trois, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre, attachées chacune par leur sommet à un placenta filiforme, situé dans l'axe du fruit.

Caractere essentiel. Corolle monopétale, cinq étamines, point de style; baie à peine couronnée.

Caractere secondaire. Arbrisseau de moyenne grandeur, à feuilles opposées, ailées, à fleurs en ombelles corymbiformes et terminales.

Ordre naturel. Ce genre se trouve placé dans la famille des Chevrefeuilles; il a beaucoup d'affinité avec les Viornes et les Cornouillers.

Dénomination. Le nom générique de *Sambucus* vient, suivant quelques auteurs, d'un mot arabe qui signifie *purger;* Hermolaus dit au contraire qu'il vient de *Sambuca*, nom d'un instrument de musique, et dont la Sibylle se servit la premiere.

Observations. On connoît cinq especes de Sureaux: trois croissent naturellement en Europe; un est originaire de l'Amérique septentrionale; l'autre croît au Japon, où il a été observé par Thunberg.

ESPECES.

1. SAMBUCUS nigra. *Tab* 55.

S. *cymis quinquepartitis; caule arboreo.* Linn. Sp. Pl. 385. Oed. Fl. dan. t. 545. Lam. Illust. Pl. 211.

SUREAU commun. *Pl.* 55.

S. à cymes divisées en cinq; tige arborescente.

SAMBUCUS, *fructu in umbella nigro.* C. Bauh. Pin. 456. Tournef. Inst. 606. t. 376. Duham. Arb. 2. p. 253. t. 65.

Sambucus. Camer. Epit. 975. Ic. Matth. Com. 873. Ic. Trag. 997. Ic. Fuch. Hist. 64. Ic. Dod. Pempt. 845. Ic. Tabern. Ic. 1028. Lob. Ic. 2. p. 161. Ger. Hist. 1422. Ic. Pauli. Dan. t. 129. Park. Theat. 208. Ic. J. Bauh. Hist. 1. 544. Ic. Blakw. t. 151.

Sambucus arborea, floribus umbellatis. Hall. Hist. n. 670.

Vulgairement, *Sureau seu Suseau.*
En anglais, *Common Black-Berried elder.*
En allemand, *Gemeiner Hollunder.*
En italien, *Sambuco.*
En arabe, *Infacti.*

Arbre de douze à quinze pieds de hauteur. Racine ligneuse, longue, blanchâtre. Tige cylindrique, droite. Ecorce grise, gercée. Jeunes rameaux jaunâtres, cassants, et pleins de moëlle. Ecorce intérieure fine et verte. Feuilles ailées, opposées, terminées par une foliole impaire. Folioles sessiles, ovales, alongées, pointues, dentées en scie. Pétioles verdâtres, creusés en gouttiere supérieurement, et marqués de bandes longitudinales, vertes et blanchâtres alternativement. Fleurs blanches, petites, odorantes, en grand nombre, disposées en ombelles corymbiformes, terminales. Pédoncules longs et cylindriques. Calice monophylle, à quatre dents. Corolle monopétale, à cinq divisions sur ses bords. Etamines au nombre de cinq. Baie sphérique, renfermant trois semences, rougeâtre avant sa maturité, noire en mûrissant.

Cet arbre a produit un très grand nombre de variétés; voici les plus intéressantes:

VARIÉTÉS.

a. SAMBUCUS, *fructu in umbella nigra.* Duh. Arb. 2. t. 65.	SUREAU, à ombelle de fruits noirs.
b. SAMBUCUS, *fructu in umbella viridi.* Bauh. Pin. 456.	SUREAU, à ombelle de fruits verds.
c. SAMBUCUS, *caule arboreo, fructu albo.*	SUREAU, à tige arborescente, et à fruits blancs.
d. SAMBUCUS, *lasciniato folio.* Duham. Arb. 2. 253. Bauh. Pin. 456.	SUREAU, à feuilles lasciniées.
e. SAMBUCUS, *foliis ex albo variis.*	SUREAU, à feuilles panachées de blanc.
f. SAMBUCUS, *foliis luteo variegatis.* Duh. Arb. 2. 254.	SUREAU, à feuilles panachées de jaune.

Fleurit. Au commencement de l'été; ses fruits mûrissent en automne.

Habite. Une très grande partie de l'Europe, particulièrement dans les terres grasses.

Histoire. Cet arbre a été connu et employé en médecine par Théophraste, Hippocrate, Dioscoride, etc. Leurs livres sont remplis des usages auxquels on le croyoit propre, et de l'emploi fréquent de ses fleurs et de ses fruits.

Dans tous les temps les hommes ont eu besoin d'orner l'objet de leur culte et de leur adoration : une image grossiere en bois ou en pierre ne paroissoit pas seule digne de fixer leur hommage ; ils se sont plu à la revêtir de tout ce qui pouvoit charmer leur vue et exciter leur admiration. Nous avons vu les diamants, les rubis, les draperies éclatantes d'or et d'argent, et tout ce que les hommes inventoient de plus beau et de plus précieux, servir à l'ornement de la Divinité : au lieu d'un épi de bled, d'une rose nouvellement épanouie, et le cœur reconnoissant de tous les bienfaits dont elle nous comble journellement, nous avons rassemblé ce que les deux mondes avoient de plus rare, et nos hommages n'en étoient pas plus purs. Mais dans les premiers temps on ne connoissoit pas ces métaux arrachés à la terre avec tant de peine, et travaillés avec tant d'industrie; les hommes se con-

tentoient de cueillir un fruit dont la couleur étoit tranchante et remarquable, pour en peindre la statue informe d'une divinité tutélaire; le Sureau, le Mûrier, furent préférés. Suivant quelques auteurs, à Rome même les censeurs étoient particulièrement chargés de faire peindre en rouge la statue de Jupiter pour la célébration des fêtes qui lui étoient consacrées.

Usages. « Les Sureaux sont de grands arbrisseaux très jolis, sur-tout dans le « mois de juin quand ils sont chargés de fleurs. Les especes (variétés *a* et *b*) « du Sureau en grappe plaisent beaucoup quand elles sont garnies de leurs fruits. « L'espece (variété *d*), dont les feuilles sont découpées, est très agréable par la « seule beauté de son feuillage. Enfin on peut cultiver les variétés (*e*, *f*,) à cause « de leurs feuilles panachées. Les différentes especes de Sureaux peuvent donc « être employées pour la décoration des bosquets de la fin du printemps et de « l'été.

« On fera bien d'en planter aussi dans les remises, parceque cet arbrisseau, « qui, comme nous l'avons dit, n'est point délicat sur la nature du terrain, porte « un fruit qui attire les oiseaux.

« Nous en avons fait un autre usage qui n'est point à négliger: nous en avons « planté dans des endroits dont on ne veut point interdire l'usage au bétail; « l'odeur des feuilles du Sureau, qui leur déplaît, mettra l'arbre à l'abri d'être « endommagé par ces animaux; et en bordant ces endroits avec des buissons on « les rendra agréables, et on en fera des retraites pour le gibier.

« On voit aussi qu'en plusieurs endroits on en fait des haies pour border les « héritages.

« On sait que les jeunes branches de Sureau sont remplies d'une moële abon- « dante, et que les enfants se servent de ces jeunes branches pour en faire des « canonnieres et des sarbacanes. On ne trouve point de moële dans les gros troncs; « alors le bois du Sureau, qui est très dur et liant, sert à faire différents ouvrages: « les tourneurs en font des boîtes, et les tabletiers des peignes communs, pour « lesquels, après le Buis, c'est un des meilleurs bois qu'on puisse employer.

« On conseille la décoction des fleurs et des branches du Sureau pour déterger « les ulceres, et pour faire des fomentations sur les parties affligées d'érysipeles. « Le vinaigre aromatisé avec les fleurs de Sureau est agréable pour l'usage de la « table.

« L'écorce du Sureau infusée dans le vin blanc est purgative et puissamment « diurétique; enfin on fait des gâteaux avec les baies de Sureau et de la farine de « seigle, qui sont très estimés pour arrêter les diarrhées et les dyssenteries ». Duh.

Les fleurs de Sureau ont une odeur forte, aromatique, et les feuilles une odeur nauséabonde légèrement virulente. Le liber est inodore et d'une saveur un peu âcre, ainsi que les fruits; il purge avec plus de force que les baies et les racines; il fait évacuer par la même voie beaucoup de sérosités: on l'emploie avec succès contre l'hydropisie simple et l'enflure œdémateuse des jambes; on le donne depuis demi-once jusqu'à cinq onces, en macération au bain-marie, dans cinq onces d'eau ou de vin. Les fleurs infusées dans du petit-lait sont efficaces contre les maladies de la peau. Avec les baies on fait un rob, un extrait diurétique et sudorifique pour les hommes. Les grains de la baie, macérés dans l'eau chaude et exprimés, donnent une huile qui est extérieurement très résolutive; ces grains

sont purgatifs. Dans le nord on sait préparer une espece de vin assez agréable avec le suc de ses fruits, édulcoré par le sucre ou le miel.

Les Sureaux employés avec d'autres arbres à former des haies leur nuisent beaucoup en dévorant les sucs nutritifs de la terre par leur végétation rapide et forte. Il est plus à propos de les planter seuls ; et en greffant les jeunes branches par-tout où elles peuvent se croiser on aura de très bonnes haies. Ses branches servent à faire des échalas pour la vigne, ce qui engage certains cultivateurs à former des taillis de Sureaux, sur-tout dans les pays vignobles : le bétail n'y touche point. J'ai vu, dit Miller, de ces arbres dans les parcs qui renfermoient beaucoup de bêtes fauves, et j'ai toujours remarqué qu'elles n'y touchoient jamais, tandis que les autres arbres en étoient entièrement rongés.

Les tourneurs font des boîtes avec le bois du tronc ; les tabletiers des peignes communs, et ce sont les meilleurs après ceux de buis. La mesure appelée *pied-de-roi* étoit faite avec ce bois, que l'on teignoit en jaune.

Culture. « Il y a peu d'arbre qui soit moins délicat sur la nature du terrain, « et qui soit plus facile à multiplier que le Sureau : il reprend très aisément par « marcottes, et même par boutures ; c'est ce qui fait que l'on ne s'avise guere de « l'élever de semences. On trouve rarement de gros pieds de Sureaux, si ce n'est « derriere les maisons, près des étables, ou dans de vieilles masures ». Duh.

On multiplie cet arbre par boutures faites en bonne terre douce et à l'ombre, avec un peu de litiere sur elles pendant l'hiver, sur-tout pour la variété à feuilles panachées de blanc, qui est plus long-temps à s'enraciner que les autres.

2. SAMBUCUS canadensis.

S. *Cymis quinquepartitis ; foliis sub-bipinnatis ; caule frutescente.* Willd. Sp. Pl. 1. p. 1494. Ait. Hort. Kew. 1. p. 374.

SUREAU du Canada.

S. cymes divisées en cinq ; feuilles presque ailées ; tige frutescente.

En anglais, *Canadian Elder.*
En allemand, *Canadischer Hollunder.*
En japonnois, *Sokusa so, it. Saki teki.*

Arbrisseau assez élevé. Tiges droites, cylindriques, pleines de moële, annuelles dans les jardins du nord. Feuilles ailées, avec une impaire à sept ou neuf folioles, plus longues, plus étroites que celles du Sureau commun, et profondément dentées. Fleurs blanches, disposées comme dans l'espece précédente, et en cymes un peu plus larges. Baies noires.

Fleurit. Vers le milieu de l'été.

Habite. L'Amérique septentrionale. Thunberg l'a observé au Japon.

Usages. On peut l'employer comme l'espece précédente, soit dans la médecine, soit dans la culture.

Culture. On le multiplie par les mêmes moyens et aussi facilement que le Sureau commun ; néanmoins il perd souvent beaucoup en hiver dans la partie septentrionale de la France ; mais ces dommages viennent de sa grande végétation en été, et de sa nature peu ligneuse : il pousse beaucoup de rejetons ; sa racine est même fort traçante.

3. SAMBUCUS japonica.

S. *fruticosa, cymis tripartitis; stipulis nullis.* Thumb. Jap. 125. Willd. Sp. Pl. 1. p. 1495.

SUREAU du Japon.

S. arbrisseau, à cyme divisée en trois; stipules nuls.

En allemand, *Japanischer Hollunder.*
En japonnois, *Heb no Ki.*

Arbrisseau à tige cylindrique. Rameaux opposés. Feuilles opposées, ailées avec impaire ; trois à sept folioles ovales, pointues, souvent acuminées, glabres. Pétiole commun, cylindrique, glabre. Fleurs blanches ; corolle courte, à cinq étamines. Ovaire supérieur; style filiforme, plus court que les étamines. Stigmate en tête, et blanc.

4. SAMBUCUS racemosa. *Tab.* 56.

S. *racemis compositis, ovatis; caule arboreo.* Mill. Dict. n. 3. Jacq. Collect. 1. p. 36. Ic. rar. 1. t. 59. Hoff. Germ. 109. Ait. Hort. Kew. 1. 374.

SUREAU à grappes. *Pl.* 56.

S. à grappes rameuses, ovales ; tige en arbre.

SAMBUCUS *arborea, floribus spicatis.* Hall. Helv. n. 672.
S. *caule arboreo, ramoso; floribus racemosis.* Roy. Lugdb. 243. Sauv. Monsp. 222.
S. *racemosa rubra.* Bauh. Pin. 456. Duham. Arb. 2. t. 66.
S. *racemosa, acinis rubris.* Bauh. Hist. 1. p. 549.
S. *cervina.* Tabern. p. 1029.
S. *montana racemosa.* Lob. Ic. 163.

En anglais, *Red berried Elder.*
En allemand, *Trauben Hollunder.*

Arbre à tige cylindrique, à rameaux un peu penchés. Feuilles opposées, ailées, à cinq folioles ordinairement. Pétiole commun, un peu épaissi à la base, et creusé en gouttiere supérieurement. Folioles presque sessiles, ovales-alongées, pointues, dentées en scie, vertes, glabres. Fleurs en grappes, nombreuses, d'un jaune pâle. Stigmates au nombre de trois. Baies d'un rouge assez éclatant.

Fleurit. Au commencement du printemps.

Habite. Quelques parties de la France, la Pologne, près de Varsovie. Depuis plusieurs années il est cultivé aux environs de Paris.

Usages. On peut l'employer, comme la premiere espece, dans la médecine; mais pour l'ornement des jardins il doit lui être préféré : il produit un très bel effet par ses grappes de fleurs, qui paroissent au premier printemps, et par ses fruits d'un beau rouge; son bois est plus dur que celui des autres. La moële des Sureaux desséchée est si légere, que sous un assez grand volume elle obéit au torrent électrique.

5. SAMBUCUS Ebulus.

S. *cymis trifidis; stipulis foliaceis; caule herbaceo.* Linn. Sp. Pl. 385. Ait. Kew. 1. 373.

SUREAU Yeble.

S. à cymes trifides ; stipules foliacées ; tige herbacée.

SAMBUCUS, *caule herbaceo simplici.* Vir. Cliff. 25. Fl. suec. 251. 265.

Sambucus, caule herbaceo racemoso, foliis dentatis. Mill. Dict. n. 4. Ic. t. 226.
Sambucus humilis seu Ebulus. Bauh. Pin. 456.
Ebulus. Fusch. Hist. 65.

Vulgairement, *Yeble, Yable, petit Sureau.*
En anglais, *Dwarf Elder.*
En allemand, *Zwerg-Hollunder.*

Tige herbacée (1), cannelée, anguleuse, noueuse, moëleuse, comme celle des autres Sureaux. Racine charnue, blanche, éparse. Feuilles opposées; sept à onze folioles oblongues, dentées en scie; dentelures nombreuses et petites. Fleurs au sommet des tiges, disposées en cymes, et portées sur d'assez longs pédoncules.

Fleurit. Vers le milieu de l'été.

Habite. Une grande partie de l'Europe.

Usages. Cette plante est usitée depuis fort long-temps en médecine; toutes ses parties exhalent une odeur forte et désagréable. La racine a une saveur amere, âcre, nauseuse; et son écorce appliquée en cataplasme est très discussive. Les feuilles ont également un goût fort amer; on les emploie extérieurement en fomentation. Les fleurs prises intérieurement sont sudorifiques; on s'en sert aussi à l'extérieur contre les entorses et les foulures, après les avoir mises en fomentation avec du vin et des roses rouges. Les graines macérées dans l'eau chaude, et exprimées fortement, donnent une huile résolutive; elles passent pour diurétiques, purgatives, et quelquefois émétiques. En général toutes les parties de cette plante paroissent avoir des vertus plus puissantes contre la maladie que le Sureau commun. Les bestiaux ne touchent point à l'Yeble. On assure que dans les Pays-Bas le suc de cette plante entre dans la composition d'une espece de savon noir, fort en usage parmi les habitants de cette contrée.

(1) Quoique cette plante ait la tige herbacée, j'ai cru à propos de la mettre à la suite des autres Sureaux, pour compléter le genre *Sambucus*, et avec d'autant plus de motifs qu'elle est regardée comme présentant les plus grandes ressources pour la médecine populaire.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 55. 1. Fruit. 2. Graines.
PLANCHE 56. 1. Fleur.

PTELEA.

PTELEA. Linn. Classe IV. *Tétrandrie.* Ordre I. *Monogynie.*

PTELEA. Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Etamines périgynes.* Ordre XII. Les Térébintacées.

GENRE.

CALICE. Très petit, d'une seule piece, à quatre divisions aiguës.

COROLLE. Pétales au nombre de quatre, très ouverts, plus grands que le calice.

ETAMINES. Quatre, alternes avec les pétales; antheres ovoïdes.

PISTIL. Ovaire simple, supérieur; style court; deux stigmates en tête.

PÉRICARPE. Capsule membraneuse, comprimée, un peu renflée dans le milieu, bordée d'une large membrane orbiculaire, biloculaire, et à deux graines.

GRAINES. Oblongues, solitaires dans chaque loge.

Caractere essentiel. Calice quadrifide; corolle à quatre pétales; et quatre étamines.

Caractere secondaire. Arbrisseau à feuilles alternes, parsemées de points transparents; fleurs presque disposées en corymbes axillaires et terminaux.

Ordre naturel. Ce genre a de l'affinité avec le *Zantoxylum;* il differe du *Dodonœa* auquel Linnéus l'avoit réuni par son périsperme.

Dénomination. Le nom de *Ptelea* dérive du grec, et lui a été donné à cause de la forme membraneuse de ses capsules. Dioscoride donnoit ce nom à l'Orme.

Observation. On ne connoît encore qu'une seule espece de *Ptelea*, originaire de l'Amérique septentrionale, et naturalisée en Europe depuis 1724.

ESPECE.

PTELEA trifoliata. *Tab.* 57.

P. *foliis ternatis.* Linn. Sp. Pl. 173. Gaertn. de Fruct. 1. 223. t. 49. f. 3. Willd. Sp. Pl. 1. 670. Ait. Hort. Kew. 1. 162.

PTELEA à feuilles ternées. *Pl.* 57.

P. à feuilles ternées.

Frutex virginianus trifolius, ulmi Samaris. Pluk. Alm. 159. Dill. Elth. 147. f. 122. t. 128.

Vulgairement, *Orme de Samarie.*
En anglais, *Shrubby trefoil.*
En allemand, *Dreyblatterichte lederblume.*

Arbre de dix ou douze pieds d'élévation. Cyme étalée. Rameaux nombreux. Ecorce cendre, unie. Feuilles alternes, portées sur de longs pétioles, à trois folioles ovales, lancéolées, légèrement dentées sur leurs bords, vertes et lisses à la surface supérieure, un peu blanchâtres à la surface inférieure. Fleurs disposées en larges bouquets axillaires, d'un blanc verdâtre, et fort nombreuses.

Fleurit. Vers le milieu du printemps ; les fruits sont mûrs environ un mois après.

Habite. La Caroline, la Virginie, et quelques autres parties de l'Amérique septentrionale, où il a été découvert par Banister. En 1724, Catesby envoya de ses graines en Angleterre, où il s'est naturalisé, ainsi que dans une grande partie de l'Europe.

Usages. « Les feuilles de cet arbrisseau sont d'un beau verd; et ses fleurs, qui « sont rassemblées en bouquet, font un joli effet au commencement de juin : il « peut servir à la décoration des bosquets de la fin du printemps.

« Les feuilles sont d'une odeur désagréable quand on les froisse dans les mains: « elles passent en Canada pour être vulnéraires; étant prises comme du thé, elles « sont vermifuges ». Duh.

Son feuillage et ses larges bouquets de fleurs produisent un assez joli effet dans les jardins ; mais il est à propos de le placer dans des lieux abrités, parcequ'il donne beaucoup de prise aux vents par sa cyme étalée.

Culture. « Ce grand arbrisseau se multiplie très aisément par ses semences; il « supporte bien nos hivers : il croît dans les terres légeres au haut du Canada; par « conséquent il n'est point délicat sur la nature du terrain ». Duh.

On peut multiplier cet arbre de marcottes et de boutures ; mais, comme par ces deux moyens elles restent souvent deux années à prendre des racines, il vaut mieux le multiplier de semences, quand on peut s'en procurer de bonnes de leur pays natal : d'ailleurs les plantes qu'on obtient de graines sont toujours beaucoup plus fortes que celles obtenues de boutures et de marcottes. On les seme, vers le milieu du printemps, sur une terre légere et à l'ombre : les jeunes plantes leveront au bout de six semaines, si l'on a soin d'arroser la terre dans les temps secs; mais en mettant ces graines dans des pots, et en les plaçant sur une couche tempérée, les plantes paroîtront plutôt, et feront de plus grands progrès dans la premiere année : il ne faut cependant pas les forcer ni les laisser filer, car de cette maniere elles s'affoiblissent trop. C'est pourquoi il est nécessaire, vers le milieu de l'été, d'exposer ces plantes en plein air dans un lieu abrité ; on les renfermera ensuite sous un châssis ordinaire, où elles soient à l'abri des fortes gelées. Au printemps suivant on pourra disposer ces plantes dans une planche en pépiniere, à un pied de distance entre elles, et au bout de deux ans elles seront en état d'être mises à demeure.

Comme ces plantes sont un peu délicates dans leur jeunesse, il faut les tenir à l'abri la premiere et la seconde années, pour les garantir sur-tout des premieres gelées d'automne, qui souvent détruisent l'extrémité des branches tendres. Plus elles végetent vigoureusement en été, plus elles sont en danger d'être détruites; ainsi il est nécessaire de les couvrir avec des nattes : à mesure qu'elles acquierent de la force, le froid ne les endommage plus.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 57.

1. Fleur. 2. Etamine. 3. Fruit.

CERATONIA. CAROUBIER.

CERATONIA. Linn. Classe XXII. *Polygamie.* Ordre III. *Polyæcie.*

CERATONIA. Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Étamines périgynes.* Ordre XI. Les Légumineuses.

GENRE.

Fleurs mâles, et hermaphrodites.

CALICE. Petit, rougeâtre, à cinq divisions ouvertes, très petites.

COROLLE. Nulle.

ETAMINES. Au nombre de cinq, subulées, écartées, trois ou quatre fois plus longues que le calice, insérées sur un disque charnu; antheres penchées, biloculaires, d'un rouge brun, et renfermant le pollen qui est de couleur jaune.

Fleurs femelles, et hermaphrodites.

CALICE. Comme dans les fleurs mâles.

COROLLE. Nulle.

ETAMINES. Filets nuls, rudiments des antheres, situés aux angles d'un disque charnu, et ne renfermant pas de pollen.

PISTIL. Supérieur, arqué, linéaire, tomenteux, entouré d'un disque charnu, staminifere; style presque nul; stigmate en bouclier, et à deux lobes.

PÉRICARPE. Gousse alongée, d'environ quatre pouces, comprimée, devenant tétragone en séchant, glabre, charnue, et multiloculaire; pulpe de l'intérieur charnue, durcissant par la sécheresse; loges au nombre d'environ huit ou dix.

GRAINES. Solitaires, presque ovales, glabres, légèrement luisantes, et de couleur de marron.

Caractere essentiel. Fleurs polygames; corolle nulle; cinq étamines; ovaire entouré d'un disque charnu.

Caractere secondaire. Arbre de moyenne grandeur, à feuilles ailées, et assez ressemblantes à celles des Pistachiers; fleurs en petites grappes axillaires.

Ordre naturel. Ce genre fait partie de la famille des Légumineuses; il se rapproche des casses par son fruit et ses feuilles ailées.

Dénomination. Le nom de *Ceratonia* signifie en grec *gousse cornue.* Ce genre a long-temps porté le nom de *Siliqua*, à cause de la forme de son fruit.

Observation. On ne connoît qu'une espece de Caroubier qui croît naturellement dans le levant, en Italie, et en Espagne; depuis long-temps elle est acclimatée dans le midi de la France.

64

CERATONIA siliqua. *Tab.* 58.

C. *foliis alternis, pinnatis, quinque jugis, foliolis ovatis.* Cav. vol. 2. p. 8. tab. 113.

CAROUBIER à siliques. *Pl.* 58.

C. à feuilles alternes, ailées, à cinq rangs de folioles ovales.

CERATONIA *siliqua.* Linn. Sp. Pl. 1513. Hort. Ups. 296. Mat. med. 455. Hasselq. It. 492. Gron. Orien. 315. Gaertn. de Fruct. vol. 2. p. 310. tab. 146. f. 1. Ait. Hort. Kew. 3. p. 449.
Siliqua edulis. Bauh. Pin. 400. Tournef. 578. Duh. Arb. et Arbr. 2. p. 261. t. 69.
Siliqua arbor, seu Ceratia. J. Bauh. 1. 403. Ray. Hist. 1718.
Ceratia siliqua. Lob. Ic. 2. p. 104.

Vulgairement, *Caroubier, Carouger.*
En anglais, *Carob-tree, or S. Souh's-bread.*
En italien, *Carobe et Carobole.*
A Naples, *Salequa.*
En arabe, *Charub.*

Arbre élevé à vingt ou trente pieds. Rameaux souvent horizontaux, et longs d'environ quinze pieds. Bois rougeâtre, très dur. Ecorce de couleur grisâtre, ensuite brune. Feuilles alternes, ailées sans impaire; huit à dix folioles très entieres, ovales, arrondies à leur sommet, obtuses, coriaces, lisses, persistantes. Fleurs d'un pourpre foncé, situées ordinairement sur les vieux rameaux, en grappes portant des fleurs mâles, ou femelles, ou hermaphrodites.

Fleurit. Vers le milieu de l'été; ses fruits sont entièrement mûrs l'année suivante.

Habite. Le levant, la Grece, l'Italie, l'Espagne, et la France méridionale.

Usages. « Dans les provinces méridionales du royaume on pourra mettre les « Caroubiers dans les bosquets d'hiver.

« Les feuilles du Caroubier sont astringentes: les fruits ont un goût désagréable « quand ils sont verds; mais lorsqu'ils sont secs la moële en est astringente et « assez gracieuse à manger; on les regarde comme un bon béchique. Dans les « pays où cet arbre est commun on en donne les siliques aux bestiaux.

« Le bois de cet arbre est dur et propre aux mêmes usages que celui du Chêne « verd ». Duham.

Dans la partie septentrionale de la France le Caroubier n'a d'autre mérite que la verdure de son feuillage, qui donne de la variété parmi les arbres des orangeries et des serres; mais dans quelques parties du midi de la France on retire un assez grand avantage de sa culture. J'ai vu vendre le caroube dans les marchés publics; dans sa parfaite maturité il a un goût assez agréable; les enfants l'aiment beaucoup, mais il leur cause des tranchées. Les Egyptiens en tirent un miel fort doux, qui sert de sucre aux Arabes; on l'emploie pour confire les tamarins, les myrobolans, et plusieurs autres fruits; il a aussi une vertu laxative. Dans le levant on retiroit anciennement de ce fruit par la fermentation une espece de vin. Cet arbre étoit autrefois très commun en Palestine, en Judée, et en Egypte: on en voit beaucoup en Italie et en Espagne, où quelques pauvres gens se nourrissoient de son fruit; néanmoins son principal avantage est de tenir lieu d'orge et d'avoine aux chevaux et aux autres animaux domestiques. Le dernier état de

misere où se trouva l'enfant prodigue fut de convoiter cette chétive nourriture. (1)

Dans le royaume de Valence, suivant Cavanilles, on retire un très grand avantage de la culture du Caroubier; mais ce fruit si utile et si sain pour les bestiaux dans sa parfaite maturité, leur devient nuisible lorsqu'ils en avalent de verd; il est même rare qu'ils ne périssent pas : les morceaux de ces fruits mâchés s'attachent à leur œsophage, et il est fort difficile de les faire descendre dans l'estomac. On se sert de ses feuilles pour tanner les cuirs; le bois sert à faire du charbon et à chauffer les fours.

Culture. « Le Caroubier croît en Provence, dans le royaume de Naples, en « Espagne, et en Egypte. Dans les climats tels que celui des environs de Paris il « sera difficile d'élever cet arbre en pleine terre, à moins qu'on ne le mette à un « bon abri, et qu'on n'ait soin de le bien couvrir pendant l'hiver ». Duh.

Dans nos environs le Caroubier supporte assez bien les premiers froids, mais il périroit si on ne l'enfermoit pas dans l'orangerie : on le multiplie de graines tirées du midi de la France et de l'Espagne; on les seme en pot sur couche au printemps; elles levent en peu de temps; et lorsque les jeunes plants ont deux ou trois pouces on peut les séparer et les mettre dans un petit pot rempli de terre substantielle.

En Espagne les graines se sement naturellement, et on observe que lorsqu'elles ont été mangées par les bœufs ou les mules, qui les rendent avec leurs excréments, elles levent beaucoup plus promptement que lorsqu'on les seme. Comme presque tous les arbres dont le bois est dur, le Caroubier croît très lentement; on en fait des semis, et les jeunes plants atteignent à une coudée de hauteur pendant la premiere année, et avec le temps leur tronc parvient à la grosseur de la cuisse. Suivant Cavanilles, cet arbre étant après l'Olivier un des plus intéressants pour les habitants du royaume de Valence, on le transplante avec soin pendant le mois de février, et on place les jeunes pieds dans des trous creusés à soixante pieds les uns des autres. Les grands vents brisent quelquefois cet arbre ou partagent sa tige en deux, mais ils ne l'arrachent jamais. Cavanilles observe que les Caroubiers sont toujours mâles, ou femelles, ou hermaphrodites, et conseille aux cultivateurs de laisser des pieds mâles avec les femelles. Quelques uns, dit-il, mettent fort peu d'importance à cette observation; et comme les mâles ne donnent point de fruit, ils les arrachent, et leur donnent le surnom de *judio bort;* mais ils ignorent que la nature prévoyante féconde les femelles au moyen des mâles qui se trouvent aux environs: d'ailleurs, continue-t-il, cette négligence n'est pas générale, et aux environs de Sagonte plusieurs cultivateurs ont soin de féconder artificiellement les Caroubiers. Il se commet encore un abus dans cette culture; parcequ'on a observé que les fleurs venoient sur les anciens rameaux, plusieurs cultivateurs ne les taillent pas, et l'arbre se trouve rempli de branches oblitérées et malades.

Un Caroubier donne environ quatre-vingts livres pesant de fruits; et la récolte est fort aisée, car aussitôt que le caroube se couvre d'une couleur de châtaigne il tombe de l'arbre lui-même, ou cede à la moindre secousse : on choisit pour

(1) Evang. selon S. Luc, chap. XV, vers. 16:
Et cupiebat implere ventrem suum de Siliquis, quas porci manducabant, et nemo illi dabat.

les abattre une espece de roseau (*arundo donax*, Linn.), long de seize à vingt pieds; on lui laisse une partie de ses racines, au moyen desquelles on secoue les rameaux. Le poids des caroubes augmente lorsqu'il pleut au temps de la récolte; l'humidité leur est très favorable. Dans cette contrée on en distingue trois variétés, sous les noms de *Melars*, *Elindars*, et *Costelluts*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 58.

1. 2. Fleur mâle. 3. Pistil. 4. Etamine détachée. 5. Graine. 6. Gousse ou Légume.

ULEX. AJONC.

ULEX. Linn. Classe XVII. *Diadelphie.* Ordre III. *Décandrie.*

ULEX. Juss. Classe XIV. *Dicotylédones polypétales. Etamines périgynes.* Ordre XI. Les Légumineuses.

GENRE.

CALICE. Quatre divisions profondes, colorées, inégales, deux grandes opposées, deux très petites également opposées et caduques.

COROLLE. Irréguliere, papillonnacée; étendard ovale, couché sur les ailes, qu'il enveloppe; ailes ovales, pointues; carêne à deux divisions.

ETAMINES. Au nombre de dix, et monadelphes.

PISTIL. Ovaire oblong, cylindrique; style terminé par un stigmate obtus.

PERICARPE. Légume oblong, excédant à peine le calice, un peu renflé, velu, à une loge, et bivalve.

GRAINES. Huit ou dix, en reins triangulaires, glabres, munies d'un ombilic proéminent.

Caractere essentiel. Etamines monadelphes; gousse légèrement renflée, et à peine plus longue que le calice.

Caractere secondaire. Sous-arbrisseaux rameux; rameaux épineux à leur sommet; feuilles simples, presque nulles, spiniformes; à fleurs axillaires ou disposées en épis au sommet des rameaux, et de couleur jaune.

Ordre naturel. Ce genre est compris dans la cinquieme section de la famille des Légumineuses; il differe des genres de cette section par ses étamines monadelphes, son calice quadrifide, et son fruit à peine plus long que le calice.

Dénomination. Le nom d'*Ulex* que Pline lui a donné vient, suivant quelques auteurs, du mot latin *Uligo*, à cause des lieux où croît l'Ajonc.

Observations. On connoît une espece d'Ajonc qui croît naturellement en Europe; elle couvre une grande partie des terres stériles et incultes de la France.

ESPECES.

ULEX europæus. *Tab.* 59.

U. *foliis villosis, acutis; spinis sparsis.* Linn. Sp. Pl. 1045. Lam. Illust. 621.

AJONC d'Europe. *Pl.* 59.

A. à feuilles velues, piquantes; épines éparses.

ULEX, *folio subsingulis spinis, subulato, plano, acuto.* Hort. Cliff. 356. Hort. Ups. 212. Roy. Lugdb. 372.

Ulex europaeus. Gaertn. de Fruct. 2. 330. tab. 151. f. 7.

Genista Spartium. Tournef. Inst. pl. 112. Duham. Arb. 1. 261. tab. 104.

Genista spinosa major, longioribus aculeis. Bauh. Pin. 394.

Scorpius. I. Clus. Hist. 1. p. 106.

Genista spinosa. Dod. Pempt. 659. Riv. Tetr. t. 65. f. 2. Oed. Fl. dan. t. 608.

Vulgairement, *Genest épineux, Jonc marin ; Landes* en Bretagne, et *Brusc* en Provence. En anglais, *Common Furze, or Whin.*

Sous-arbrisseau élevé à environ trois pieds. Rameaux nombreux, diffus, serrés, striés, verdâtres, et garnis de beaucoup d'épines. Feuilles très petites, étroites, pointues, velues, paroissant au premier printemps, d'abord molles, et se changeant en épines. Fleurs de couleur jaune, presque sessiles, et disposées comme en bouquets aux extrémités des rameaux. Calice à quatre divisions profondes, colorées, inégales. Corolle papillonnacée; carêne à deux divisions. Dix étamines monadelphes ; un ovaire oblong, cylindrique, surmonté d'un style et d'un stigmate. Légume oblong, à peine plus long que le calice, et légèrement renflé. Graines en petit nombre.

Ce sous-arbrisseau offre de grandes variations dans la forme de ses rameaux et de ses épines, suivant le terrain où on le trouve. Les anciens en avoient fait plusieurs especes, mais Linnéus les a toutes réunies : il est possible qu'en les observant attentivement, et sur-tout en les cultivant, on apperçoive des différences constantes parmi plusieurs d'entre elles, et que l'on soit obligé de rétablir plusieurs especes de Tournefort. Miller assure qu'elles viennent toutes des mêmes semences; mais il n'a fait cette observation que sur les variétés de son pays : je crois qu'il seroit à propos de la répéter sur celles du midi de la France et de l'Espagne avant de décider affirmativement.

Voici les variétés qui nous ont paru les plus remarquables :

VARIÉTÉS.

a. ULEX *europaeus, spinis hirsutis.*	AJONC d'Europe, à épines velues.
b. ULEX *europaeus, spinis glabris.*	AJONC d'Europe, à épines glabres.
c. ULEX *europaeus, saxatilis, spinosissimus.*	AJONC d'Europe, très épineux, et se trouvant sur les rochers.

Fleurit. Pendant une grande partie de l'année. Aux environs de l'Aigle je l'ai vu en fleurs à la fin de l'automne.

Habite. L'Europe ; on le trouve dans presque tous les terrains incultes et sablonneux de la France.

Usages. « Comme le Genêt épineux forme des buissons toujours verds, on peut « en mettre dans les bosquets d'hiver : ils sont fort agréables dans les mois de mai « et de juin, quand ils sont chargés de leurs fleurs, qui sont d'un jaune très vif; « on peut donc les employer pour décorer les bosquets du printemps ; ils seront « aussi très bien placés dans les bosquets d'automne, car souvent ils produisent « encore des fleurs dans cette saison.

« Les épines de cet arbrisseau étant très fortes on les seme sur les berges des « fossés pour tenir lieu de haie.

« Dans les pays où le Genêt épineux vient naturellement on y a recours pour « nourrir le bétail, quand les autres fourrages sont rares ; pour cela on coupe les « jeunes pousses de Genêt épineux, on les pile avec des maillets sur des billots « ou pelotons de bois ; et quand les épines sont rompues les bœufs et les chevaux « se nourrissent très bien de cette plante.

« Dans les provinces où le bois est rare on seme du Genêt épineux dans les « meilleures terres, et l'on en fait des fagots, qui servent à chauffer les fours, à « faire de la chaux, et, en Provence, à carêner les bâtiments de mer.

« En Bretagne on fait des tas d'Ajonc et de gazon, formés par des couches « alternatives de l'un et de l'autre; ces tas s'échauffent, le jonc marin pourrit, « et le tout fait un bon fumier ». Duh.

L'Ajonc mérite d'être cultivé autant par l'utilité dont il est, que pour fertiliser la terre, ou du moins pour la rendre utile. Voici ce que rapporte le capitaine Cook en parlant de Sainte-Hélene : « On nous a dit que cette isle peut nourrir trois mille têtes de bétail, quoique l'herbe n'y revienne pas pendant l'hiver, et qu'il faut réserver certains cantons pendant cette saison de l'année. On a planté ici le Genêt épineux ordinaire, que les fermiers d'Angleterre ont si grand soin d'arracher, et à présent il remplit tous les pâturages. Les habitants ont trouvé le moyen de tirer avantage d'un arbrisseau qui passe en Europe pour inutile et même pour pernicieux. L'aspect du pays n'a pas toujours été aussi agréable qu'il l'est à présent; le terrain étoit brûlé par la chaleur excessive, et toutes les especes de graines et d'herbages se ridoient. La plantation des buissons de Genêt, qui croissent en dépit du soleil, conserve un certain degré d'humidité dans le sol; l'herbe commence à pousser à leur ombre, et peu-à-peu elle revêt tout le pays d'un joli gazon: maintenant qu'il n'a plus besoin du Genêt épineux, les insulaires le déracinent et le brûlent. »

Les haies d'Ajonc sont fort communes en Angleterre; on en voit qui ont jusqu'à trente ou quarante pieds d'épaisseur, et seize à vingt pieds de hauteur; elles mettent les champs à l'abri des grands coups de vent : mais ces haies ont le défaut de se dégarnir par le bas. Dans des cantons où les matieres combustibles sont rares, j'ai vu, dit Miller, de mauvaises terres qui n'auroient pas rapporté cinq shelings par acre, et qui, semées en Genêt épineux, produisoient par année une livre sterling.

A Belle-Isle en mer j'ai vu employer une singuliere pratique pour mettre à profit ce sous-arbrisseau, le seul combustible qu'on y trouve : les habitants coupent l'Ajonc et le mettent dans des fosses creusées autour des maisons de campagne; ils y apportent en même temps des fientes de vache et des balayures d'étables : lorsque les rameaux d'Ajonc sont à-peu-près pourris, ils pêtrissent ces différentes substances, ils en forment des especes de pains assez ressemblant au disque des anciens, et les appliquent contre les murs de leurs maisons; de sorte que de loin on croit voir une maison blanchie et mouchetée de noir, et de près on s'apperçoit, sur-tout à l'odeur, que ce procédé est un peu sale. Ces gâteaux, séchés à l'ardeur du soleil, sont détachés du mur, et servent à chauffer la soupe pendant l'hiver.

Culture. « Les Genêts épineux se multiplient très aisément de semences. En « Normandie, en Bretagne, dans une partie du Poitou, on seme des champs d'A« joncs comme on seme du sainfoin ; mais ils ne viennent bien grands que dans « les bonnes terres : j'en ai semé dans des sables gras où ils sont venus très gros; « mais ils n'ont fait que languir dans les bonnes terres à froment de la Beauce.

« On les seme ordinairement avec de l'avoine ou du bled de mars; et quand on « a fait la récolte de ces graines le champ se trouve rempli de Genêts épineux.

« On prétend que cet arbrisseau n'épuise point la terre, et que le froment vient « très bien dans les champs qui ont produit du Genêt épineux.

« Dans les pays de bocage cette plante se seme d'elle-même, et remplit toutes « les landes ». Duham.

Lorsqu'on veut semer l'Ajonc il faut défoncer la terre pendant l'été, et répandre la graine en automne aussitôt après qu'elle a été récoltée, afin d'avoir des brins plus forts au commencement de l'hiver. Dans les premiers mois de sa croissance il est à propos de sarcler les mauvaises herbes capables de nuire aux plantes; par la suite l'Ajonc n'en souffrira plus, il les étouffera. Pour en nourrir les bestiaux on fait la premiere coupe au milieu de l'hiver, après cette saison, et de temps à autre; il faut sur-tout avoir soin de ne pas le laisser fleurir, et encore moins grainer, parcequ'alors ses épines seroient trop roides et trop piquantes. Au lieu de maillets pour briser les épines, on se sert encore plus avantageusement des meules à écraser les pommes; ce moyen d'ailleurs est très expéditif pour préparer l'Ajonc à être donné au bétail. Lorsqu'un champ planté en Ajonc commence à ne plus produire que de foibles brins et en petite quantité, c'est le cas de le défricher complètement, et on peut espérer plusieurs récoltes consécutives en seigle et autres grains.

Pour récolter la graine, dit Rosier, on attend qu'elle soit mûre; alors on coupe les sommités des branches où elle est adhérente, on les porte en paquets sous des hangars, et quand elles sont bien seches on les bat avec le fléau, on les vanne, et on les conserve dans un lieu sec si on ne doit pas les semer tout de suite.

Linnéus a décrit une autre espece d'Ajonc (*Ulex capensis*), rapportée au genre *Polygala* par M. Dumont-Courset. Cette plante offre peu d'intérêt, et je ne l'ai pas comprise dans cet ouvrage.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 59.

1. Pétales détachés. 2. Calice. 3. Etamines. 4. Gousse.

BACCHARIS. BACCHANTE.

BACCHARIS. Linn. Classe XIX. *Syngénésie.* Ordre II. *Polygamie superflue.*

BACCHARIS. Juss. Classe X. *Dicotylédones monopétales. Corolle épigyne. Antheres connées.* Ordre III. Les Corymbiferes.

GENRE.

CALICE. Commun, cylindrique, très ouvert dans la maturité, imbriqué; écailles linéaires, aiguës.

COROLLE. Composée; fleurons femelles, à limbe presque entier, mêlés parmi les fleurons hermaphrodites.

ETAMINES. Au nombre de cinq; filets capillaires très courts.

PISTIL. Un ovaire ovale; style filiforme; stygmate bifide.

PERICARPE. Nul; calice commun entourant les graines.

GRAINES. Très petites, oblongues; aigrettes simples.

Caractere essentiel. Calice très ouvert dans sa maturité; fleurons femelles, mêlés avec les hermaphrodites.

Caractere secondaire. Plantes frutescentes ou herbacées, à fleurs composées et en corymbes terminaux.

Ordre naturel. Les plantes de ce genre font partie de la famille des Corymbiferes; elles ont tant d'analogie avec les Conizes, qu'une grande partie des especes décrites par Linnéus doivent rentrer dans le genre *Coniza.* On a observé que les Bacchantes du nouveau monde étoient dioïques, caractere singulier parmi les Corymbiferes, et qui devra à l'avenir être préféré. Les auteurs de la Flore du Pérou ont réuni sous le nom générique de *Molina* plusieurs plantes, qui doivent à l'avenir former le genre *Baccharis*, dont le caractere différentiel actuel est incertain.

Dénomination. Le nom générique de *Baccharis* est un dérivé du nom de Bacchus.

Observations. On compte un assez grand nombre d'especes de Bacchantes; mais comme la plupart croissent dans les contrées équatoriales, et qu'en général elles offrent peu d'intérêt, cet ouvrage contient seulement la description des especes les plus intéressantes.

1. BACCHARIS Ivæfolia.

B. *foliis lanceolatis, longitudinaliter dentato-serratis.* Linn. Sp. Pl. 1204. Hort Cliff. 404. Gaertn. 2. 405. tab. 166. fig. 9. Lam. Encycl. n. 1.

BACCHANTE à feuilles d'Iva.

B. à feuilles lancéolées, dentées en scie sur leurs bords.

Conyza frutescens, foliis angustioribus nervosis. Few. Peruv. 750. t. 37.

Eupatorium africanum, agerato affinis peruvianæ; floribus albis. Pluk. Alm. 400. t. 328. f. 2.

Pseudo-Helychrysum frutescens peruvianum, foliis longis serratis. Moris. Hist. 3. p. 90.
Conyza affricana humilis, foliis angustioribus nervosis, floribus umbellatis. Tournef. 455.

En anglais, *Notch'd-Leav'd Baccharis.*

Arbrisseau toujours verd, de trois ou quatre pieds de hauteur. Tige droite, striée, rameuse. Rameaux droits, simples, feuillés, et un peu pubescents. Feuilles nombreuses, alternes, lancéolées, dentées en scie sur leurs bords, marquées de trois nervures longitudinales, et assez près les unes des autres. Fleurs blanches, disposées en corymbe au sommet des rameaux; calice hémisphérique, imbriqué; écailles étroites, et sur trois rangs. Fleurons hermaphrodites, en petit nombre, quinquefides; un style; deux stigmates très petits. Fleurons femelles nombreux, tridentés; deux stigmates. Graines petites, oblongues, entourées d'une aigrette. Réceptacle nud.

Fleurit. Vers le milieu de l'été.

Habite. L'Afrique et le Pérou.

Usages. Cette plante, cultivée particulièrement dans les jardins botaniques, n'offre rien d'intéressant; on assure que les Indiens prennent la décoction de ses feuilles pour fortifier l'estomac.

Culture. On la multiplie aisément de boutures faites au premier printemps, un peu avant qu'elle entre en séve, dans un pot rempli de bonne terre, et plongé dans une couche tempérée et ombragée: ces boutures ont fait des racines au bout de deux mois, et sont bonnes à être replantées au printemps suivant.

2. BACCHARIS Neriifolia.

B. *foliis lanceolatis, supernè uno alterove denticulo-serratis.* Linn. Sp. Pl. 1204. Lam. Encycl. n. 3.

Arbuscula foliis Nerii. Boerh. Lugdb. 2. p. 263.

BACCHANTE à feuilles de Laurose.

B. à feuilles lancéolées, munies d'une ou deux dents vers leur sommet.

En anglais, *Oleander-Leav'd Baccharis.*

Arbrisseau élevé à la hauteur de huit ou dix pieds. Tige droite, raboteuse, branchue. Rameaux tuberculeux par les cicatrices qu'ont laissé les anciennes feuilles après leur chûte. Feuilles étroites-lancéolées, munies d'une ou deux dents de chaque côté vers leur sommet, souvent un peu repliées en leurs bords comme celles du Romarin, vertes et glabres dans leur entier développement, chargées d'un duvet ferrugineux dans leur jeunesse, et disposées assez près les unes des autres aux sommités des rameaux. Fleurs en petites grappes terminales sur des pédoncules cannelés et rameux; pédoncules propres munis de bractées à leur base; calice commun, petit, arrondi; écailles courtes, ovales, et légèrement ferrugineuses.

Fleurit. Dans le milieu de l'été et de l'hiver.

Habite. Le Cap de Bonne-Espérance.

Culture. Cette plante ne paroît pas reprendre de boutures comme les autres especes; on ne peut guere l'obtenir que par les marcottes, et ses branches courtes

ne s'y prêtent qu'au bout d'un certain temps : ses feuilles, qui ne ressemblent à aucune de celles des Bacchantes, peuvent la rendre intéressante pour les jardins. Dans le nord de la France elle demande à passer l'hiver en orangerie.

3. BACCHARIS Halimifolia. *Tab.* 60.

B. *foliis obovatis, supernè emarginato-crenatis.* Linn. Sp. Pl. 1204. Hort. Cliff. 404. Lam. Encycl. n. 6. Duh. Arb. 1. p. 91. t. 35.

BACCHANTE de Virginie. *Pl.* 60.

B. à feuilles ovales-alongées, crénelées sur leurs bords dans la partie supérieure.

Senecio virginianus arborescens, atriplicis folio. Raj. Hist. 1796.

Pseudo-Helycrysum virginianum frutescens, halimi latioris, foliis glaucis. Moris. His. 3. p. 90. sect. 7. t. 10. f. 4.

Elichryso affinis virginiana frutescens, foliis Chenopodii glaucis. Pluk. Alm. 134. t. 27. f. 2.

Argyrocome virginiana, atriplicis folio. Petiv. Gaz. t. 7. f. 4.

En anglais, *Sea-Purslane-Leav'd Baccharis.*

Arbrisseau de huit à douze pieds de hauteur. Tige striée, rameuse. Rameaux paniculés à leur sommet, et formant une cyme touffue et munie d'un assez beau feuillage. Feuilles alternes, pétiolées, un peu coriaces, ovales ou ovales-deltoïdes, rétrécies à leur base, bordées de grandes crénelures dans leur partie supérieure, d'un verd un peu glauque ; leur superficie est parsemée de points blancs et argentés. Fleurs blanchâtres aux sommités des rameaux, en petites grappes courtes, dont les unes sont terminales, et les autres axillaires. Calice commun oblong, cylindrique. Ecailles étroites, nombreuses, imbriquées ; les inférieures plus longues. Fleurons femelles très nombreux, tridentés. Graine petite, oblongue, striée, et couronnée de poils nombreux et assez longs.

Fleurit. Vers la fin de l'automne.

Habite. L'Amérique septentrionale.

Usages. « Quand cet arbrisseau est dans un terrain où il se plaît il peut servir « à la décoration des bosquets d'été ; il fleurit en août, et alors ses feuilles aussi- « bien que ses fleurs font un assez bel effet ». Duh.

Culture. « Cet arbrisseau se plaît dans une terre un peu substantielle et fraîche ; « il supporte bien les terrains médiocres ; il n'est endommagé que par les très fortes « gelées, qui font périr quelques unes de ses branches : on le multiplie par les « semences et encore par des marcottes ». Duh.

Cette espece, dit M. Dumont-Courset, est très sensible au froid dans les parties septentrionales de la France ; des frimas ou une gelée de six degrés suffisent pour lui faire périr toutes ses tiges, et même son pied s'il n'étoit pas bien couvert : mais sa sensibilité est relative et proportionnée à sa végétation précédente. Si elle est placée dans un bon terrain frais elle pousse considérablement en été, et sera la victime de l'hiver. Pour la conserver dans ces climats il faut la placer dans un sol médiocre, léger, sablonneux, et à l'exposition nord-ouest ; il y a cependant des pieds de cette espece aux environs de Boulogne, qui se conservent très bien sans couverture, mais ils sont dans une terre sablonneuse, et sont abrités. On la multiplie aisément par boutures et par marcottes : les premieres se font au premier

printemps, un peu avant qu'elle entre en séve, dans un pot rempli de bonne terre, et plongé dans une couche tempérée et ombragée ; elles s'enracinent au bout de deux mois, et sont bonnes à être replantées au printemps suivant. La susceptibilité de cette espece oblige de couvrir son pied en hiver ; et si l'on veut conserver ses tiges il faudra aussi les empailler, à moins que l'arbrisseau ne soit placé dans les situations que j'ai indiquées. Il est prudent dans le nord de la France d'en avoir un ou deux individus en pot, pour n'en pas perdre l'espece, et la multiplier plus facilement.

4. BACCHARIS Peruviana.

B. *foliis ovato-lanceolatis, obtusis, crenatis, glabris.* N.

BACCHANTE du Pérou.

B. à feuilles ovales-lancéolées, obtuses, crénelées sur leurs bords, et glabres.

BACCHARIS *Peruviana.* Dumont-Cours. 2. p. 415.

Arbrisseau à tige droite, grisâtre. Rameaux nombreux et un peu grêles. Feuilles alternes, persistantes, ovales-lancéolées, obtuses, rétrécies en pétiole à leur base, assez petites, à larges crénelures, d'un beau verd, glabres, et parsemées de points blancs et farineux.

Habite. Le Pérou.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 60.

Rameau de grandeur naturelle.
1. Fleur entiere. 2. Fleuron détaché. 3. Calice et Réceptacle.

TABLE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES SUJETS DÉCRITS

DANS LE PREMIER VOLUME.

ANDROMEDA.

Especes.	Variétés.	
1. A. Tetragona.		pag. 169
2. — Ericoïdes.		170
3. — Stelleriana.		171
4. — Hypnoïdes.		172
5. — Lycopodioïdes.		Id.
6. — Cœrulea.		173
7. — Briantha.		174
8. — Myrsinites.		175
9. — Mariana, *fig.* 37.		177
10. — Arborea.		178
	Glabra.	Id.
	Villosa.	Id.
11. — Paniculata.		179
	Acuta.	Id.
	Lanceolata.	Id.
12. — Racemosa.		180
13. — Japponica.		181
14. — Rupestris.		182
15. — Polifolia, *fig.* 38.		183
	Latifolia.	Id.
	Media.	Id.
	Angustifolia.	Id.
	Subulata.	Id.
16. — Salicifolia.		184
17. — Buxifolia.		185
18. — Axillaris, *fig.* 39.		186
	Ovata.	Id.
	Oblonga.	Id.
19. — Marginata, *fig.* 40.		188
20. — Calyculata, *fig.* 41.		189
	Globulosa.	Id.
	Latifolia.	Id.
	Angustifolia.	Id.
21. — Ferruginea.		190
	Arborescens.	191
	Frutescens.	Id.

Especes.	Variétés.	
22. A. Parabolica.		Id.
23. — Rhomboïdes.		192
24. — Pulverulenta.		193
	Viridis.	Id.
	Glauca.	Id.
25. — Acuminata, *fig.* 42.		194
	Serrata.	Id.
	Integra.	Id.
26. — Eryophylla.		196

Especes non décrites.

— Fasciculata.		199
— Jamaïcensis.		Id.
— Octandra.		Id.
— Anostomasans.		Id.

ARBUTUS.

1. A. Unedo, *fig.* 21.		73
	Spherica.	74
	Conica.	Id.
	Ovata.	Id.
	Compressa.	Id.
	Turbinata.	Id.
	Variegata.	Id.
	Rubra.	Id.
	Plena.	Id.
2. — Andrachne, *fig.* 22.		76
	Spherica.	Id.
	Acuta.	Id.
3. — Integrifolia.		79
4. — Canariensis.		80
5. — Laurifolia.		77 bis.
6. — Lanceolata.		Id.
7. — Acadiensis.		78 bis.
8. — Mucronata.		Id.
9. — Pumila.		79 bis.
10. — Alpina.		Id.
11. — Uva-Ursi.		80 bis.

ARISTOTELIA.

1. A. Maqui, *fig.* 33. 133

AYLANTHUS.

1. A. Glandulosa, *fig.* 35. 162

BACCHARIS.

1. B. Ivæfolia. 261
2. — Neriifolia. 262
3. — Halimifolia, *fig.* 60. 263
4. — Peruviana. 264

BUDDLEA.

1. B. Globiflora, *fig.* 25. 85

BUXUS.

1. B. Sempervirens, *fig.* 23 et 24. 81
Gigantea, *fig.* 23. 82
Arborescens. Id.
Fruticosa, *fig.* 24. Id.
Heterophylla, *fig.* 23. Id.
Leptophylla, *fig.* 23. Id.
Nana. 83

CALYCANTHUS.

1. C. Floridus, *fig.* 47. 217
2. — Nanus, *fig.* 48. 219
3. — Prœcox, *fig.* 49. Id.

CAPPARIS.

1. C. Spinosa, *fig.* 34. 137
Variegata. 138
2. — Ovata. 139
3. — ÆEgyptia. 140
4. — Orientalis. 142
5. — Sinaïca. 144
6. — Sicula. 159

CERATONIA.

1. C. Siliqua, *fig.* 58. 254

CERCIS.

1. C. Siliquastrum, *fig.* 7. 17
Flore albo. 18
2. — Canadensis. 19

CYRILLA.

1. C. Racemiflora, *fig.* 46. 215

DAPHNE.

1. D. Mezereum, *fig.* 8. 21
Alba. 22
2. — Thymelea. 23
3. — Calycina. Id.
4. — Pubescens. 24
5. D. Villosa. Id.
6. — Argentata. Id.
7. — Lanuginosa. 25
8. — Tartonraira. Id.
9. — Tomentosa. Id.
10. — Coridifolia. 26
11. — Thesioïdes. Id.
12. — Alpina. 27
Candida. Id.
13. — Laureola, *fig.* 9. Id.
Variegata. Id.
14. — Pontica. 28
15. — Odora. Id.
Alba. Id.
16. — Altaïca. 29
17. — Cneorum, *fig.* 10. 30
Alba. Id.
18. — Gnidium. Id.
19. — Glomerata. 31
20. — Oleoïdes. Id.
21. — Collina, *fig.* 11. 32
22. — Fœtida. 34
23. — Rotundifolia. Id.

FONTANESIA.

1. F. Phillireoïdes, *fig.* 5. 13

FUCHSIA.

1. F. Magellanica, *fig.* 13. 37
Pentapetala. 38
2. — Excorticata. 39

GAULTHERIA.

1. G. Procumbens, *fig.* 12. 35
2. — Antipoda. 36

JASMINUM.

1. J. Officinale, *fig.* 27. 93
2. — Grandiflorum. 95
3. — Azoricum. 96
4. — Glaucum. 97
5. — Angulare. Id.
6. — Auriculatum. 98
7. — Flexile. Id.
8. — Dydimum. 99
9. — Trinerve. Id.
10. — Scandens. 100
11. — Elongatum. Id.
12. — Simplicifolium. 101
13. — Lanceolatum. Id.
14. — Fruticans, *fig.* 28. 102
15. — Humile. 103
16. — Odoratissimum. 104

ILEX.

1. I. Aquifolium, *fig.* 1. 1
Echinata. 2
Balearica. Id.
Serrata. Id.
Crassifolia. Id.
Inermis. Id.
Trente-une sous-variétés. 2 et 3
2. — Maderiensis, *fig.* 2. 7
3. — Opaca. 8
4. — Cassine, *fig.* 3. 9
Latifolia. Id.
Angustifolia. Id.
5. — Myrtifolia, *fig.* 4. 10
6. — Vomitoria. Id.
7. — Prinoïdes. 11
8. — Canadensis. 12

KALMIA.

1. K. Latifolia, *fig.* 44. 209
Floribus purpureis. 210
Albicantibus. Id.
2. — Angustifolia. 211
Quatre variétés. 211, 212
3. — Hirsuta. 212
4. — Rosmarinifolio. 213
5. — Glauca, *fig.* 45. Id.

KOELREUTERIA.

1. K. Paniculata, *fig.* 36. 165

LONICERA.

1. L. Caprifolium. 46
Alba. Id.
Rubra. Id.
2. — Periclymenum. 47
Serotina. Id.
Sinuata. Id.
3. — Sempervirens. 48
Ovata. Id.
Oblonga. Id.
4. — Dioïca. 49
5. — Grata. Id.
6. — Implexa. 50
7. — Corymbosa. Id.
8. — Nigra. 51
9. — Tartarica. Id.
Alba. Id.
10. — Xilosteum. 52
Alba. Id.
Rubra. Id.
Lutea. Id.
Nigra. Id.
11. L. Pyrenaïca, *fig.* 15. 53
12. — Alpigena, *fig.* 16. 54
13. — Cœrulea, *fig.* 17. Id.
14. — Orientalis. 55
15. — Biflora. 56
16. — Symphoricarpos. Id.
17. — Mongolica. 57
18. — Diervilla, *fig.* 18. Id.

LYCIUM.

1. L. Afrum, *fig.* 29. 107
Brevifolium. 108
Longifolium. Id.
Subulatum. Id.
2. — Carnosum. 111
3. — Mycrophyllum. 112
4. — Aggregatum. 113
5. — Umbellatum. Id.
6. — Spathulatum. 114
7. — Obovatum. 115
8. — Salsum. Id.
9. — Chinense, *fig.* 30. 116
10. — Ovatum. 117
11. — Turbinatum, *fig.* 31. 119
12. — Barbarum. 120
13. — Lanceolatum, *fig.* 32. 123
14. — Europœum. 124
Rubescens. Id.
Lutescens. 125
15. — Ruthenicum. 127
Grandiflorum. Id.
16. — Bœrrhaviaefolium. 128
Plenum. Id.
Undulosum. Id.
17. — Capsulare. 130

Especes peu connues.

— Tetrandrum.
— Cinereum.
— Horridum.
— Herbatum.

MYRTUS.

1. M. Communis, *fig.* 43. 201
Romana. 202
Lusitanica. Id.
Belgica. Id.
Bœtica. Id.
Tarentina. Id.
Mucronata. Id.
La monographie en cite 19 especes. 207 et suiv.

PHILADELPHUS.

1. P. Coronarius, *fig.* 20. 69

— P. *Plenus.* 70
Variegatus. Id.
Nanus. Id.
2. — Inodorus. 71

PTELEA.

1. P. Trifoliata, *fig.* 57. 251

SAMBUCUS.

1. S. Nigra, *fig.* 55. 245
Fructu in umbella nigra. 246
Fructu in umbella viridi. Id.
Caule arboreo fructu albo. Id.
Lasciniato folio. Id.
Foliis ex albo variis. Id.
Foliis luteo variegatis. Id.
2. — Canadensis. 248
3. — Japonica. 249
4. — Racemosa, *fig.* 56. Id.
5. — Ebulus. Id.

SMILAX.

1. S. Aspera, *fig.* 53. 234
Deux variétés. Id.
2. — Mauritanica. 235
3. — Excelsa, *fig.* 54. 236
4. — Lanceolata. Id.
5. — Sarsaparilla. 237
6. — Rotundifolia. Id.
7. — Glauca. 238
8. — Pseudo-China. Id.
9. — Bona nox. 239
10. — Laurifolia. Id.
11. — China. Id.
12. — Pubera. 240
La monographie en cite 13 especes. 241 et suiv.

STUARTIA.

1. S. Pentagyna, *fig.* 6. 15
2. — Malacodendron. 16

TAXUS.

1. T. Baccata, *fig.* 19. 61
Variegata. 62
2. — Nucifera. 68
3. — Macrophylla. Id.
4. — Verticillata. Id.

TILIA.

1. T. Mycrophylla. 221
2. — Platyphyllos, *fig.* 50. 226
3. — Glabra. 228
4. — Pubescens, *fig.* 51. Id.
5. — Heterophylla. 229
6. — Rotundifolia, *fig.* 52. Id.

ULEX.

1. U. Europaeus, *fig.* 59. 257
Spinis hirsutis. 258
Spinis glabris. Id.
Saxatilis, spinosissimus. Id.

VINCA.

1. V. Major, *fig.* 14. 41
Variegata. 42
Alba. Id.
2. — Minor. Id.
Variegata. Id.
Alba. Id.
Purpurea. 43
Plena. Id.
3. — Lutea. 44

VISCUM.

1. V. Album, *fig.* 26. 87
Commune. 88
Rubrum. Id.
Mycrophyllum. Id.
2. — Rubrum. 91
3. — Purpureum. 92

1.

ILEX Aquifolium. HOUX Commun. *pag. 1.*

Redouté pinx.t

ILEX Maderiensis.

HOUX de Madere pag 7.

Redouté pinx.t

Casenave sculp.t

3.

ILEX Cassine *angustifólia.* HOUX Cassine *à f.lles étroites. pag. 9.*

Redouté pinx.t *Coqueret sculp.t*

ILEX Myrtifolia. HOUX à feuilles de Myrte. pag. 10.

Redouté pinx.t Delaneaux sculp.t

1. 2. 3. 4. 5. 6.

FONTANESIA Philliræoides. FONTANESIA Phillirëoïde. pag. 13.

Redouté pinx.t Du Ruisseau sculp.t

STUARTIA pentagyna.

STUARTIA pentagyne. pag. 15.

Redouté pinx.t

7.

CERCIS Siliquastrum. GAINIER d'Europe. page 17.

Redouté pinx! Tassaert sculp!

8.

DAPHNE Mezereum.

DAPHNÉ Mezereum. *page 21.*

Redouté pinx.t *Troll sculp.*

DAPHNE Laureola.

DAPHNÉ Lauréole. page 27.

Redouté pinx.

Tassaert sculp.

DAPHNE Cneorum.

DAPHNÉ Cneorum. page 30.

Redouté pinx.t

M.lle Rolet sculp.t

DAPHNE Collina.

DAPHNÉ des Collines. page 33

Redouté pinx.t

GAULTHERIA procumbens.

GAULTHERIA penché page 35.

Redouté pinx.

Tassaert sculp.

13.

FUCHSIA Magellanica. FUCHSIA Magellanique. Page 37.

J. P. Redouté pinx.! Duruisseau sculp.!

VINCA major. PERVENCHE majeure. Page 41.

J. P. Redouté pinx.t Durnisseau sculp.t

15.

LONICERA Pyrenaica. CHEVREFEUILLE des Pyrénées page 53.

P. J. Redouté del. Tessaert sculp.

LONICERA Alpigena. CHEVREFEUILLE Alpigène. page 54.

P. J. Redouté del. Du Ruisseau sc.

LONICERA cœrulea. CHEVREFEUILLE bleu. *page 54.*

P. J. Redouté del. Mlle Brenet sc.

LONICERA Diervilla. CHEVREFEUILLE Dierville. page 58.

P. J. Redouté del. Du Ruisseau sc.

TAXUS baccata. JF baccifère. Page 61.

P. J. Redouté del.

PHILADELPHUS coronarius. PHILADELPHUS odorant. page. 69.

J.P. Redouté. del. Tassaert Sculp.

ARBUTUS Unedo.

ARBOUSIER Unedo. page. 73

J.P. Redouté del.

Moret Sculp.

ARBUTUS Andrachne. ARBOUSIER Andrachné. page 76.

J.P. Redouté. del. Moret Sculp.

BUXUS sempervirens *gigantea.* fig. 1.
heterophylla fig. 2.
leptophylla fig. 3.

BUIS sempervirens *géant.* fig. 1 *p. 81.*
hétérophylle fig. 2.
leptophylle fig. 3.

J. P. Redouté del.

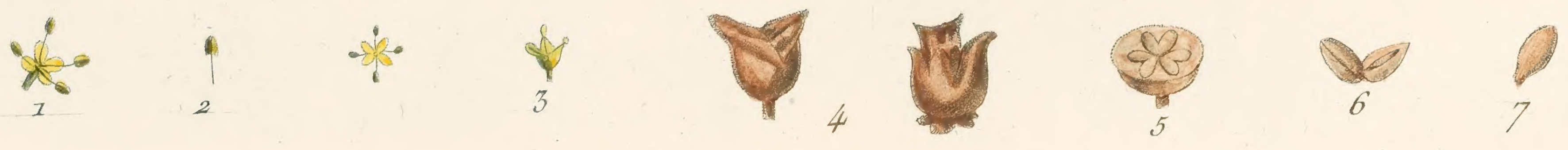

BUXUS sempervirens *fruticosa*. BUIS sempervirens *arbrisseau*. page 81.

J. P. Redouté del.

BUDDLEA globiflora.

BUDDLEA globiflore. page 85.

P. J. Redouté pinx.t

M.elle Brenet Sculp.

26.

VISCUM album Commune. GUI blanc Commun page 87.

P. J. Redouté pinx.t Mlle Brenet Sculp.

JASMINUM officinale. JASMIN officinal. page 93.

P. J. Redouté Pinx. Moret Sculps.

JASMINUM fruticans. JASMIN fruticans. page 97.

P. J. Redouté Pinx. Mlle. Brunet Sculps.

29.

LYCIUM Afrum

LYCIUM d'Afrique. page 102.

P. J. Redouté Pinx.

M.elle Brunet Sculps.

1 2

LYCIUM Chinense. LYCIUM de la Chine. *page 102.*

P. J. Redouté pinx. Moret Sculps.

LYCIUM turbinatum. LYCIUM turbiné. pag. 119.

P. J. Redouté pinx. Morret Sculp.

LYCIUM lanceolatum. LYCIUM lanceolé. pag. 123.

P. J. Redouté pinx. Duruisseau Sculp.

ARISTOTELIA Macqui.

ARISTOTELIA Macqui. page 133.

Aimée Beaublé sculp.

P. J. Redouté pinx.

CAPPARIS Spinosa. CAPRIER Epineux. pag. 137

P. J. Redouté pinx. Mont sculp.

AYLANTHUS glandulosa. AYLANTHUS glanduleux. pag. 161

P. J. Redouté pinx. Moret Sculp.

KOELREUTERIA paniculata. KOELREUTERIA paniculé. pag. 165

P. J. Redouté pinx. J. Marchand Sc.

1

ANDROMEDA mariana. **ANDROMEDE** du Maryland. p. 277

P. J. Redouté pinx. Renard Sculp.

ANDROMEDA polifolia *media*. ANDROMEDE polifolia *moyenne*. p. 183

P. J. Redouté pinx. Melle Brenet Sculp.

ANDROMEDA axillaris. ANDROMEDE axillaire. p. 186

P. J. Redouté pinx. Morel Sculp.

ANDROMEDA marginata. ANDROMEDE marginé. p. 188

P. J. Redouté Pinx. Marchand Sculp.

41.

1 2 3

ANDROMEDA calyculata *latifolia.* **ANDROMEDE** caliculée *large. p. 189.*

P. J. Redouté pinx. *Mlle Brenet Sculp.*

ANDROMEDA acuminatâ *integra*. ANDROMEDE acuminé *entier*. *pag*. 194

P. J. Redouté Pinx. *Mlle Brenet Sculp.*

MYRTUS communis *romana*. MYRTE commun *romain*. p. 201

P. J. Redouté pinx. Demachy sc.

KALMIA latifolia. KALMIA á f.lles larges. *pag. 209.*

P.J. Redouté pinx.t Melle Rollet sculp.t

KALMIA glauca. KALMIA glauque. pag. 213

P. J. Redouté pinx.t Mlle Brenet sculp.t

46.

CYRILLA racemiflora. CYRILLA racémiflore. pag. 215

P. J. Redouté pinx. De Gouy Sculp.

47

CALYCANTHUS floridus   CALYCANT de la Caroline. *pag. 217*

P. J. Redouté del.   *Mlle Brenet Sculp.*

CALYCANTHUS nanus. CALYCANT nain. pag. 219

P. J. Redouté del. Duruisseau Sculp.

CALYCANTHUS prœcox. CALYCANT du Japon. pag. 49

P. J. Redouté pinx. Morel sculp.

TILIA platyphyllos. TILLEUL à larges feuilles. pag. 226

P. J. Redouté pinx. Duruisseau Sculp.

51.

TILIA pubescens. TILLEUL pubescent. pag. 228

P. J. Redouté pinx. Moret Sculp.

TILIA rotundifolia. TILLEUL argenté.

P. J. Redouté pinx. pag. 229 Moret Sculp.

53

SMILAX aspera. **SALSEPAREILLE** commune. *pag. 234.*

P. J. Redouté pinx.t *M.lle Brenet Sculp.*

SMILAX excelsa. SALSEPAREILLE élevée. pag.

P. J. Redouté pinx. Mixelle l'ainé Sculp.

SAMBUCUS nigra. SUREAU commun. pag. 245

P. J. Redouté pinx. Mlle Brenet Sculp.

SAMBUCUS racemosa. SUREAU à grappes. pag. 240

P. J. Redouté pinx. Mlle Brenet Sculp.

PTELEA trifoliata.

PTELEA à feuilles ternées. pag. 251

P. J. Redouté pinx.

Mixelle l'ainé Sculp.

58.

CERATONIA siliqua. CAROUBIER à siliques. pag. 254

P. J. Redouté pinx. Mixelle l'ainé Sculp.

ULEX europœus

AJONC d'Europe. pag. 267.

P. J. Redouté pinx.

Moret Sculp.

BACCHARIS halimifolia. BACCHANTE de Virginie. pag. 263.

P. J. Redouté del. Mlle Brenet Sculp.